BIBLIOTHEQUE
S.M.E.
1964
Séminaire de Québec

Jérôme Demers 1793
18 Avril.

# GÉOGRAPHIE MODERNE.

## TOME PREMIER.

# GÉOGRAPHIE MODERNE.

## TOME PREMIER.

L215 A-3

# GÉOGRAPHIE MODERNE,

PRÉCÉDÉE D'UN PETIT TRAITE de la Sphere & du Globe ; ornée de traits d'Hiſtoire naturelle & politique ; & terminée par une *Géographie Sacrée*, & une *Géographie Eccléſiaſtique*, où l'on trouve tous les Archevêchés & Evêchés de l'Egliſe Catholique, & les principaux des Egliſes Schiſmatiques.

AVEC

*Une Table des Longitudes & Latitudes des principales Villes du Monde, & une autre des noms des lieux contenus dans cette Géographie.*

Par Mr l'Abbé NICOLLE DE LA CROIX.

*NOUVELLE ÉDITION,*

*Revue, corrigée, & conſidérablement augmentée.*

Les deux Volumes ſe vendent 6 liv. reliés.

TOME PREMIER.

*A PARIS,*

Chez HERISSANT Fils, Libraire, rue S. Jacques.

M. DCC. LXXII.

*Avec Approbation & Privilege du Roi.*

Bibliothèque du Séminaire de Québec
Le Séminaire de Québec
3, rue de Québec 4,
QUÉ
BIBLIOTHEQUE
SME
QUEBEC

# AVERTISSEMENT
## SUR
## *CETTE NOUVELLE ÉDITION.*

IL eſt juſte d'intéreſſer le public à la mémoire de ceux qui ont conſacré une partie de leur temps à le ſervir utilement par des ouvrages qui ont mérité ſon approbation. C'eſt le motif qui rend ſi communs les éloges des gens de Lettres, & qui les fait toujours recevoir avec ſatisfaction. L'Auteur de la *Géographie moderne* mérite cette attention, par la maniere neuve dont il a traité un ſujet fort commun à la vérité, mais où il eſt difficile de prendre un juſte milieu.

*Louis-Antoine* NICOLLE DE LA CROIX naquit à Paris en 1704. Il fit ſes études avec diſtinction dans la communauté de Sainte-Barbe, école célebre par le nombre & l'habileté des Eleves qu'elle a formés. Son goût le décida pour l'état eccléſiaſtique ; mais il ne reçut que les Ordres mineurs. Son humilité & des obſtacles qui lui furent communs avec les meilleurs ſujets l'éloignerent toujours du Sacerdoce, dont ſes talents & ſa vertu le rendoient digne. Il ſe conſacra à la fonction de Catéchiſte : il la remplit avec l'affection & l'exactitude qu'on peut attendre d'un Eccléſiaſtique éclairé, d'abord à la paroiſſe de S. Hilaire, enſuite à celle de ſainte Marguerite, & enfin à celle de S. Severin. Ses infirmités l'obligerent de renoncer à cet emploi, dont l'obſcurité lui permettoit d'être utile ſans bleſſer ſa modeſtie. Il ſe

livra à un autre genre d'inſtruction moins pénible ; & qui le mettoit également à portée d'inſtruire de jeunes perſonnes de la Religion, & de les former à la piété. La Géographie devint l'objet de ſes études, & il l'enſeigna avec ſuccès juſqu'à la fin de ſa vie, que des douleurs preſque continuelles terminerent à l'âge de cinquante-ſix ans. Il eſt mort à Paris le 13 ſeptembre 1760 ſur la paroiſſe de S. Gervais.

Connu avantageuſement par ſon mérite perſonnel & par celui de ſa *Géographie moderne*, il reçut, quelque temps avant ſa mort, la qualité de *Cenſeur royal*. C'eſt le ſeul honneur littéraire qu'il ſe ſoit permis de déſirer ; mais uniquement par amour pour le public, auquel il eſpéroit être utile en approuvant de bons ouvrages.

L'Abbé de la Croix étoit un homme d'eſprit, qui cultivoit avec ſuccès la Poéſie latine. Ses amis connoiſſent de lui pluſieurs Hymnes, qui ne ſont pas ſans mérite. Il avoit auſſi fait quelqu'étude de la langue Italienne, & ce fut pour s'y exercer qu'il entreprit la traduction françaiſe de la *Méthode d'étudier, tirée des Ouvrages de S. Auguſtin.* M. Pierre Ballerini, Directeur de l'Académie établie à Vérone par le Marquis Maffei, ſous le titre d'APATISTES, ou *exempts de préjugés*, avoit compoſé ce petit ouvrage à la priere & pour l'uſage des membres de cette ſociété qui a ſubſiſté très-peu de temps. Cette méthode, qui n'eſt qu'un tiſſu de paſſages de S. Auguſtin rangés ſous les titres qui leur conviennent, parut à M. de la Croix digne, malgré ſa briéveté, d'être préſentée au public. Sa traduction fut publiée peu de temps avant ſa mort. Un Journaliſte éclairé (1) en parla d'une maniere

(1) *Mém. de Trévoux*, 1760, *Oct. art. CVI.*

fort honorable pour le traducteur, dont il rappella par occaſion la *Géographie fort eſtimée & fort répandue.*

Ce dernier Ouvrage eſt en effet la principale production de l'Abbé de la Croix, & il lui doit le nom dont il jouit dans la Littérature. Il ne dut qu'à ſes propres réflexions & à ſon expérience le deſſein de compoſer une nouvelle Géographie élémentaire ſur le plan qu'il s'étoit formé, où il ſe propoſoit d'éviter également la ſéchereſſe & la diffuſion; deux défauts qu'on reproche aſſez généralement à tous nos Livres de Géographie.

La premiere édition de ſon Ouvrage parut en 1748 en un gros volume *in-12*. Le public en approuva le plan, & cette édition, quoique défectueuſe, fut promptement enlevée. Cependant l'Abbé de la Croix ne la regardoit que comme un eſſai qui donneroit occaſion aux perſonnes éclairées de lui faire part de leurs lumieres. Lui-même revoyoit ſon Ouvrage ſans prévention, afin de lui donner, dans une ſeconde édtion, toute la perfection dont il ſentoit qu'il pouvoit être ſuſceptible, & de le rendre tout-à-fait digne de la confiance du public.

Il ne fit point difficulté de le ſoumettre à l'examen d'une perſonne (1) auſſi éclairée que modeſte. Ce ſavant, qui revit l'ouvrage, y fit des additions conſidérables, & y répandit cette clarté, cet eſprit de méthode, qui diſtingue la *Géographie moderne*, & la fait préférer à toutes celles qu'on a données juſqu'à préſent. Cette ſeconde édition parut

(1) M. Barbeau de la Bruyere, de la Société des Sciences & Belles-Lettres d'Auxerre, connu par une *Mappemonde Hiſtorique* très-ingénieuſe, & digne de l'être encore davantage par les Ouvrages importants auxquels il a eu part, ſans jamais chercher à ſe faire connoître.

en 1752, en deux volumes *in-12*, très-bien imprimés.

Toujours occupé de ſon Ouvrage, l'Abbé de la Croix l'enrichiſſoit de différents traits d'Hiſtoire & de Géographie, qui lui ſembloient mériter attention. Il en donna une troiſieme édition en 1757, & une quatrieme en 1758, avec des augmentations. Il accompagna cette dernière d'un *Abrégé de la Géographie*, qui fut imprimé la même année. Il l'avoit compoſé à l'uſage des plus jeunes enfants, à qui il ſuffit de donner des notions générales, & en même temps pour ſervir comme de *tables* à ſon grand Ouvrage.

Lorſque l'Abbé de la Croix mourut, il ſe préparoit à donner une cinquieme édition de ſon Livre. Il y avoit fait très-peu de corrections, l'Ouvrage paroiſſant aſſez travaillé pour n'en plus admettre qu'un petit nombre. Mais ſe méfiant toujours de ſes lumieres dans un ſujet ſi varié, où il eſt ſi difficile de ſe défendre contre les erreurs que la ſéchereſſe de la matiere rend preſqu'inévitables, il engagea un de ſes amis (1) à revoir ſon Ouvrage ſur les cartes, & à vérifier les traits d'hiſtoire les plus eſſentiels. Cette édition, ainſi revue, parut en 1762; elle a fait la baſe de celles qui ont ſuivi, & que l'on n'a ceſſé d'enrichir avec un ſoin toujours nouveau.

Elles ont ſur les précédentes un avantage que l'Abbé de la Croix avoit toujours ſouhaité de procurer à ſa Géographie, & pour lequel il s'étoit donné bien des mouvements. Elles ſont accompagnées d'un ATLAS ou collection d'environ

(1) M. DROUET, de la Société Littéraire militaire de Beſançon, Bibliothécaire de MM. les Avocats, Editeur de la derniere édition de Moréri.

quarante cartes, dreſſées par d'habiles maîtres, qui donnent dans un détail ſuffiſant le développement des principales parties de la ſurface du Globe terreſtre. Pour en rendre l'uſage plus commode, on a réduit le format de ces cartes à la moitié de celui des cartes ordinaires; chacune occupe une demi-feuille dans toute ſon étendue. En adoptant ce format, on a évité de reſſerrer le champ qu'elles occupent, de maniere à les rendre inutiles, & on leur procure l'avantage de contenir à peu près tout ce qui eſt dans les grandes, & de pouvoir être conſultées plus commodément. Il n'eſt perſonne qui n'ait éprouvé l'embarras des cartes d'un grand volume. Lorſqu'on lit une hiſtoire ou un voyage, on voudroit chercher ſur la carte les lieux dont il y eſt fait mention, pour ſe rendre les choſes plus préſentes à l'eſprit, & même plus ſenſibles, en ſuivant la marche d'une armée ou celle d'un voyageur. La difficulté de recourir à une carte ordinaire, embarraſſante par ſa grandeur, fait qu'on ne la conſulte point, parce qu'il faudroit interrompre trop long-temps une lecture à laquelle on prend intérêt. Des cartes de la forme de celles qu'on annonce n'ont point cet inconvénient. Leur grandeur n'excede guere celle d'un *in-4°*, grand papier. On peut les placer commodément par-tout, les avoir ſous les yeux lorſqu'on fait une lecture, & les conſulter ſans dégoût.

Comme cet Atlas eſt dreſſé principalement pour la *Géographie moderne* de l'Abbé de la Croix, dont il eſt le développement, & par conſéquent une dépendance néceſſaire, on a apporté une attention ſinguliere à marquer ſur les cartes qui le compoſent généralement tous les lieux dont cette Géographie fait mention, & à les déſigner le plus clairement qu'il a été poſſible. Au moyen de quoi il peut ſuffire aux perſonnes qui veulent appren-

dre ſolidement la Géographie, & lire avec fruit les hiſtoires modernes & les voyages. Il peut même tenir lieu à tous ceux qui ne font pas profeſſion d'être ſavants, de la plupart des cartes générales d'un plus grand format, ſur leſquelles on ne trouve point une multitude de lieux conſidérables dont la *Géographie moderne* donne la deſcription.

Les cartes qui compoſent cet Atlas ſont numérotées & rangées dans l'ordre des articles du Livre pour lequel elles ſont faites. Elles ſont toutes gravées par le ſieur Lattré, Graveur ordinaire de Monſeigneur le Dauphin. Son nom répond au public de la propreté & de l'exactitude de la gravure. On en trouve les exemplaires chez lui & chez le Libraire qui vend cette *Géographie moderne*.

En faveur de ceux qui déſireroient de plus grands détails ſur la Géographie, le même Graveur ſe propoſe de donner inceſſamment un ſupplément à l'Atlas dont on vient de parler. Il eſt compoſé de trente huit à quarante cartes, dont treize contiennent les détails des provinces de France, & les autres les développements de pluſieurs régions, qu'il eſt intéreſſant de connoître d'une maniere plus particuliere. Ces nouvelles cartes, toutes rédigées par M. Bonne, ſont de même format que celles de l'Atlas, & tellement diſpoſées, qu'on peut les y inſérer, pour en former un ſeul corps de Géographie complet dans ſon genre. On en trouvera auſſi des exemplaires chez le Libraire qui vend la *Géographie moderne*.

# PRÉFACE
## DE L'AUTEUR.

L'Utilité de la GÉOGRAPHIE, pour ne pas dire ſa néceſſité, eſt aujourd'hui ſi reconnue, qu'il n'eſt plus beſoin de la prouver. Tout le monde eſt convaincu que l'étude de l'Hiſtoire eſt une des plus utiles ; & par-là il eſt aiſé de ſentir de quelle importance eſt la Géographie, qui depuis long-temps a été appellée *l'un des yeux de l'Hiſtoire*. La Chronologie, qui eſt l'autre, a ſes épines ; mais la Géographie n'a que des fleurs ; c'eſt ce qui fait qu'on prend tant de ſoin d'en procurer la connoiſſance aux jeunes perſonnes de l'un & de l'autre ſexe. En effet il n'eſt preſque pas poſſible de prendre part aux converſations ſolides, telles que ſont celles qui roulent ſur la guerre, les intérêts des Princes & leur puiſſance, tant ſur mer que ſur terre, ni de lire les nouvelles publiques avec quelque fruit, qu'on ne ſoit paſſablement inſtruit de la Géographie.

Quoique les Livres qui ont paru juſqu'à préſent ſur la Géographie ſoient en aſſez grand nombre, & qu'on doive de juſtes éloges à pluſieurs d'entr'eux, dont nous avouons ici volontiers que nous avons beaucoup profité, il ſemble néanmoins qu'ils laiſſent encore à déſirer une méthode plus claire que celle qu'on y a obſervée, outre que preſque tous étant compoſés depuis long-temps,

ne font pas connoître l'état des différents Empires, Royaumes, &c., tel qu'il eſt aujourd'hui. C'eſt pour ſuppléer à ces défauts qu'on a cru rendre quelque ſervice au public en compoſant cet Ouvrage, dans lequel on a tâché d'employer l'ordre le plus naturel & le plus propre pour aider la jeuneſſe, que l'on a eue particuliérement en vue, à retenir les choſes dont il eſt parlé. On a eu ſoin ſur-tout que l'Ouvrage répondît au titre qu'il porte de *Géographie moderne*. C'eſt dans cette vue qu'on s'eſt appliqué à faire connoître l'état actuel des quatre parties du monde, & qu'en faiſant la deſcription d'un Royaume, par exemple, de la France, on a obſervé ce qu'il poſſede ailleurs, pour donner une idée complette de ſa puiſſance.

Le deſſein qu'on a eu d'éviter la multiplicité des volumes, & de ne pas s'étendre trop ſur cette matiere, a forcé de ne rapporter que ce qu'elle a de plus intéreſſant. En effet, quelqu'avantage que procure l'étude de la Géographie, ſi propre à orner l'eſprit d'un grand nombre de connoiſſances auſſi agréables qu'utiles, par l'uſage continuel qu'on en peut faire, il faut convenir néanmoins qu'il ſuffit à la plupart du monde d'en avoir une notion un peu développée. Cette ſcience, dans tous ſes détails, eſt réſervée à ceux qui ſe deſtinent à être Géographes par état; ce qui convient à peu de perſonnes. Mais il en eſt d'autres pour leſquels l'étude de la Géographie peut être moins profonde, ſans être pour cela infructueuſe. C'eſt pour ces perſonnes que l'on donne toutes les méthodes de Géographie. Ce qui les intéreſſe, c'eſt de connoître les mœurs, les coutumes, la religion, & les bornes de chaque Etat; en combien de Provinces ou de Gouvernements chacun d'eux eſt diviſé; le cours des principales rivieres, le nom des villes les plus remarqua-

bles, & leur ſituation les unes par rapport aux autres ; les grands hommes que ces Provinces ou villes ont produits ; les différentes révolutions auxquelles ces pays ont été expoſés ; leur état actuel & ce qu'ils renferment de plus curieux, tant pour ce qui concerne l'Hiſtoire politique, que l'Hiſtoire naturelle.

C'eſt auſſi le but qu'on s'eſt propoſé dans cet Ouvrage. On ne s'y eſt pas borné à rapporter les principales révolutions arrivées dans les Etats, & les hommes illuſtres en différents genres qui en ont fait l'ornement ; on a eu ſoin auſſi d'y faire entrer certains traits de l'Hiſtoire naturelle, propres à réveiller l'attention de la plupart des jeunes gens, qui ont coutume de regarder comme fort inutile & ennuyeuſe l'étude des noms de villes & de Provinces, à moins qu'il ne s'y trouve quelque choſe de plus intéreſſant pour eux, & qui les engage à les retenir.

Mais pour ne point interrompre trop fréquemment la ſuite du diſcours, on s'eſt déterminé à donner en notes, au bas des pages, la définition de pluſieurs productions naturelles dont il eſt parlé dans cet Ouvrage. Comme on l'a entrepris pour les jeunes gens, il a paru convenable d'entrer dans un détail qui pourra paroître inutile à des Lecteurs inſtruits.

Afin de remédier à un inconvénient trop ordinaire, qui conſiſte à chercher long-temps ſur une carte des villes que pluſieurs Géographes nomment ſouvent ſans beaucoup d'ordre, on a marqué vers quels points cardinaux chacune eſt ſituée, ſelon qu'elles ſe trouvent vers le nord ou vers l'orient, vers le midi ou vers l'occident. L'orſque des villes ſont placées, ou ſur des rivieres, ou proche des rivieres ou des lacs, on n'a pas manqué de le marquer. On a auſſi décrit

le cours des principales rivieres, & on a eu ſoin de nommer les villes conſidérables qu'elles arroſent. A l'occaſion de pluſieurs villes, on indique quelques-uns des grands hommes qui y ont pris naiſſance ; mais on n'a pas entrepris de les nommer tous. Quelques villes, comme Paris & Rome, en auroient fourni un ſi grand nombre en tout genre, qu'on a cru plus à propos de n'en nommer aucun de ces endroits.

Ordinairement nous avons ſuivi les cartes du célebre Guillaume de Liſle, & ce ſont celles que nous invitons nos Lecteurs à conſulter préférablement à toutes les autres. On ne pourroit les remplacer que par celles de M. Danville, dont l'exactitude eſt généralement reconnue ; mais ces dernieres, partagées en pluſieurs feuilles, ſont d'un uſage peu commode pour les jeunes gens, à l'uſage deſquels notre Ouvrage eſt deſtiné.

Les cartes abſolument néceſſaires pour lire cet Ouvrage avec fruit ſont la Mappemonde, l'Europe, la France, l'Eſpagne, l'Italie, les Iſles Britanniques, l'Allemagne, l'Aſie, l'Afrique, l'Amérique, enfin la carte des nouvelles découvertes des Ruſſes, &c. Cette derniere a été dreſſée par M. Buache, ſur les Mémoires de M. Joſeph de Liſle, Profeſſeur royal, & frere du Géographe du même nom.

Rien ne pourroit être plus utile, avant d'entrer dans les détails de la Géographie, que d'étudier les cartes & tables analytiques de la Géographie naturelle ou phyſique, que le même M. Buache a compoſées pour l'uſage de Monſeigneur le Duc de Bourgogne. Ces cartes repréſentent le globe terreſtre partagé en quatre ou cinq parties, par la continuation des chaînes de montagnes & terreins élevés, d'où ſe répan-

dent, dans autant de grandes mers, les fleuves qui arroſent les terreins inclinés vers ces mêmes mers. Indépendamment de la diviſion naturelle des terres, que préſente cette nouvelle méthode, elle rend ſenſible celle des mers, en montrant la continuation des chaînes de montagnes marines, indiquées par la ſuite des iſles, rochers, &c., qui, ſe joignant aux chaînes de montagnes terreſtres, font ſous les eaux la liaiſon des continents, & partagent ainſi les mers en différents baſſins. On a de plus la diviſion méthodique des fleuves qui ſe rendent dans chaque partie de ces mers, depuis les terreins les plus élevés où ils prennent leur ſource.

Pour rendre notre Ouvrage plus utile aux jeunes perſonnes, nous joindrons ici quelques avis ſur la maniere de s'en ſervir. Il eſt à propos qu'elles commencent par ſituer ſur la carte toutes villes marquées dans chaque article, avant de lire le détail des curioſités & autres choſes que ces villes renferment. C'eſt pour leur faciliter cette opération que tous les noms de villes ont été mis en *alinea* & en caracteres nommés *petites Capitales*. Après avoir vu en détail un royaume, comme la France, il ſera très-utile d'en faire une analyſe, dont on trouvera un modele à la fin de la deſcription que nous avons donnée du Royaume de France. Il faudra faire la même choſe à la fin de chaque partie du monde. Enfin, pour s'inculquer davantage ce qu'on aura appris, il ſera bon d'avoir recours à un exercice auſſi utile qu'agréable, c'eſt de voyager ſur la carte, en ſe demandant à ſoi-même quel chemin il faudroit prendre pour aller, par exemple, de Paris à Rome, ou à Conſtantinople par terre, & pour en revenir par mer.

On peut retirer encore de l'étude de la Géographie faite de la maniere qu'on a tâché d'exécuter dans cet Ouvrage, un plus grand fruit que tous ceux que nous avons indiqués en commençant cet Avertiſſement, & plus digne d'un Chrétien. Rien n'eſt plus propre que cette étude à nous faire admirer la divine Providence, qui a fait naître dans chaque pays ce qui étoit le plus propre à ceux qui l'habitent, & qui a inſpiré à chaque peuple un amour naturel pour ſa patrie, quelque triſte & quelque déſagréable qu'elle puiſſe être, ſoit par la nature du climat, ſoit pour les mœurs des habitants. Cette étude peut auſſi contribuer beaucoup à nous faire adorer la juſtice de Dieu ſur tant de peuples Idolâtres, Mahométants, Juifs, Hérétiques & Schiſmatiques, qui occupent la plus grande partie de la terre, & que Dieu abandonne, les uns aux ténebres du paganiſme, les autres à des erreurs pernicieuſes. Elle apprend auſſi à connoître la fidélité des promeſſes de Dieu envers l'Egliſe catholique, répandue dans les quatre parties du monde, d'une maniere qui la diſtingue des ſectes ſéparées d'elle. Enfin rien ne fait mieux voir que cette étude le néant des choſes humaines, ſi on fait attention aux faits que nous avons eu ſoin de rapporter en différents endroits de cet Ouvrage. Elle nous repréſente les plus vaſtes monarchies renverſées, pour faire place à d'autres qui ſubiſſent le même ſort, ſouvent peu de temps après leur fondation. La comparaiſon que les riches & les grands peuvent faire par ſon ſecours de l'étendue de leur domaine, dont ils ne ſont ordinairement que trop enflés, avec les différentes parties du monde, eſt bien propre à diſſiper cette enflure. Si la France, par exemple,

qui eſt ſi riche & ſi puiſſante, ne tient qu'une très-petite place dans une Mappemonde, quelle place y trouveront-ils pour leurs poſſeſſions ? Cependant qu'eſt-ce que toute la terre elle-même, qu'un point par rapport au monde entier, qui contient ces grands corps que nous voyons rouler autour de notre globe dans des eſpaces immenſes, & que nous appellons planetes & étoiles ? C'eſt le fruit que nous déſirons qu'on retire de ce Livre, & nous nous croirions bien récompenſés de notre travail, s'il pouvoit contribuer à faire entrer ces vérités plus encore dans le cœur que dans l'eſprit de la jeuneſſe.

Pour perfectionner cette édition, non-ſeulement on a pris le ſoin de revoir l'Ouvrage en entier ; mais de plus on a profité des avis que différentes perſonnes ſavantes ont bien voulu donner. On y a auſſi fait beaucoup d'additions, ſur-tout par rapport à la France, aux Pays-Bas, à l'Eſpagne, à la Suiſſe, à l'Italie, à l'Allemagne, &c. On ſe flatte que le public y verra avec plaiſir les deſcriptions intéreſſantes de pluſieurs pays juſqu'ici peu connus ; tels ſont la Ruſſie, que l'on a décrite ſuivant le nouvel Atlas Ruſſien, publié en 1745 par les ordres de l'Impératrice regnante (1) ; la Grande Tartarie, qu'on trouvera décrite dans cet Ouvrage d'une maniere nouvelle par rapport à ſon Hiſtoire ancienne & moderne ; les nouvelles découvertes faites en Aſie & en Amérique par des Ruſſiens ; des Obſervations curieuſes ſur les terres qui ſont au nord-oueſt du Canada ; le Pérou & le pays

(1) Elizabeth Petrowna, morte en 1762.

des Amazones, dont la connoiſſance exacte & détaillée eſt due au zele & aux travaux de MM. Bouquer & de la Condamine, de l'Académie des Sciences de Paris, &c.

Quoiqu'on ne ſe ſoit point propoſé de traiter la Géographie ancienne dans cet Ouvrage, il nous a ſemblé que ce ne ſeroit point ſortir de notre ſujet de donner un précis de la Géographie ſacrée, à l'uſage des jeunes perſonnes, que nous avons toujours eu en vue. L'étude de l'Hiſtoire Sainte doit faire partie de leur éducation. Rien ne peut mieux contribuer à les aider dans cette étude que la connoiſſance des lieux où ſe ſont paſſés les grands événements, dont le ſouvenir doit nous être toujours préſent. On s'eſt donc propoſé de leur donner, ſous le titre de *Géographie ſacrée*, une notion des lieux les plus conſidérables dont il eſt fait mention dans l'Ecriture Sainte.

Pour nous conformer au plan méthodique que nous avons ſuivi dans notre *Géographie moderne*, nous l'avons diviſé en deux parties. La premiere indique la ſituation des lieux où ont demeuré les Patriarches, & de ceux où il eſt arrivé quelqu'événement célebre pendant la captivité, & même au commencement de la prédication de l'Evangile par les Apôtres. Tous ces lieux ſe trouvent marqués dans la carte générale de l'Hiſtoire-Sainte, dreſſée par M. Buache, & préſentée en 1754 à Monſeigneur le Dauphin, pour l'inſtruction de Monſeigneur le Duc de Bourgogne.

La ſeconde partie renferme la Géographie de la Judée & des peuples voiſins. On indique dans le premier chapitre les villes les plus remarquables qui ſe rencontrent dans chacune des douze

Tribus. Ce ſecond chapitre détermine la ſituation des Philiſtins, Iduméens, Madianites, Moabites & autres peuples voiſins de la Judée. Les chapitres ſuivants préſentent différentes diviſions géographiques de la Judée, après le retour de la captivité & ſous Hérode *le Grand* & ſes enfants, ſous les Romains, ſous le Chriſtianiſme & du temps des Croiſades, enfin ſous les Turcs, & telle qu'elle exiſte aujourd'hui.

Il faut avoir recours pour cette ſeconde partie à la carte de la Terre-ſainte, dreſſée par M. Sanſon; c'eſt la ſeule que nous puiſſions indiquer, les cartes de la Terre-ſainte, dreſſées par d'autres Auteurs, relativement à leurs ſyſtêmes particuliers, ne ſe trouvant que dans les ouvrages pour leſquels elles ont été faites. Nous l'avons ſuivie nous-mêmes pour la poſition des lieux dont nous parlons, & nous nous en ſommes écartés très-rarement, parce que nous avons voulu éviter d'entrer dans des diſcuſſions géographiques, peu à la portée du commun du monde, & fort ennuyeuſes pour d'autres que pour des ſavants.

La juſtice & la reconnoiſſance nous obligent de faire connoître celui à qui nous ſommes particuliérement redevables de l'état où ſe trouve aujourd'hui cette Géopraphie. C'eſt aux ſoins & à l'érudition de M. Barbeau de la Bruyere, connu par ſa belle *Mappemonde hiſtorique*, &c. que nous en avons principalement l'obligation. L'Auteur de cet Ouvrage ſe faiſant un plaiſir de nommer ceux qui y ont eu quelque part, auroit rendu la même juſtice au feu Abbé Racine, s'il y avoit contribué en quelque choſe; ainſi il ne peut s'empêcher d'être ſurpris de ce que Dom Vaiſſete, dans ſa Géographie, attribue, tantôt à cet Abbé & tantôt à ſon véritable Auteur, la *Géographie moderne*.

Il ſera facile de ſe convaincre, après le détail que nous venons de faire, que cette Edition doit être regardée comme beaucoup plus exacte & plus ample que la premiere. Dans un Ouvrage de la nature de celui-ci, ces changements paroiſſent ſi excuſables, qu'on ne peut ſe perſuader que les perſonnes qui ſont au fait de la matiere puiſſent s'en plaindre. Afin d'éviter néanmoins pour la ſuite des plaintes ſemblables, on a tâché de mettre dans cette nouvelle Edition l'Ouvrage dans un état à n'y plus faire de changements.

# TABLE

## DES LONGITUDES ET LATITUDES

des principales Villes du Monde, conforme aux dernieres Obſervations de MM. de l'Académie des Sciences, des RR. PP. Jéſuites, & autres Aſtronomes.

| RÉGIONS. | VILLES. | LONGIT. | | | LAT. SEP. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | *deg.* | *min.* | *ſec.* | *deg.* | *min.* | *ſec.* |
| France. . . | Abbeville. . . . | 19 | 33 | 00 | 50 | 57 | 00 |
| Amér. Sept. | Acapulco . . . . | 275 | 30 | 00 | 16 | 45 | 00 |
| Indes . . . | Agra. . . . . | 94 | 24 | 00 | 26 | 43 | 00 |
| France. . . | Aire. . . . . | 20 | 00 | 00 | 50 | 00 | 00 |
| France. . . | Aix . . . . . | 23 | 12 | 00 | 43 | 31 | 20 |
| France. . . | Alby . . . . . | 19 | 48 | 00 | 43 | 35 | 20 |
| France. . . | Alençon. . . . . | 17 | 45 | 00 | 48 | 25 | 00 |
| Syrie. . . . | Alep. . . . . | 55 | 00 | 00 | 35 | 45 | 23 |
| Syrie. . . . | Alexandrette. . | 54 | 00 | 00 | 36 | 35 | 10 |
| Egypte . . | Alexandrie. . . | 47 | 56 | 30 | 31 | 11 | 20 |
| Eſpagne . . | Almerie. . . . . | 15 | 45 | 00 | 36 | 51 | 18 |
| France. . . | Amiens . . . . . | 19 | 57 | 48 | 49 | 54 | 46 |
| Hollande. . | Amſterdam. . . | 22 | 39 | 00 | 52 | 22 | 45 |
| France. . . | Angers . . . . . | 17 | 6 | 00 | 47 | 29 | 00 |
| France. . . | Antibes . . . . . | 24 | 47 | 45 | 43 | 34 | 12 |
| Brabant . . | Anvers . . . . . | 22 | 10 | 00 | 51 | 13 | 30 |
| France. . . | Arles . . . . . | 22 | 21 | 00 | 43 | 34 | 12 |
| France. . . | Avignon . . . . | 22 | 26 | 00 | 43 | 57 | 00 |
| France. . . | Aurillac . . . . . | 20 | 7 | 00 | 44 | 54 | 10 |
| France. . . | Bayonne . . . . | 16 | 11 | 15 | 43 | 29 | 45 |
| Suiſſe . . . | Bâle . . . . . | 25 | 15 | 00 | 47 | 55 | 00 |
| Eſpagne . . | Barcelone. . . . | 19 | 53 | 00 | 41 | 26 | 00 |
| France. . . | Beauvais . . . . | 19 | 45 | 00 | 49 | 26 | 00 |
| Allemagne. | Berlin. . . . . | 31 | 7 | 15 | 52 | 33 | 00 |
| France. . . | Beſançon . . . . | 23 | 30 | 00 | 47 | 18 | 00 |
| Italie . . . | Bologne . . . . | 29 | 17 | 00 | 44 | 30 | 00 |
| France. . . | Boulogne . . . . | 19 | 20 | 00 | 50 | 42 | 00 |
| | | | | | *Lat. Mer.* | | |
| Afrique . . | Bourb. (Iſle de) | 77 | 42 | 00 | 21 | 51 | 00 |

| RÉGIONS. | VILLES. | LONGIT. deg. | min. | sec. | LAT. SEP. deg. | min. | sec. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| France. . . | Bourdeaux . . . | 16 | 55 | 00 | 44 | 50 | 00 |
| France. . . | Bourges . . . . | 19 | 56 | 15 | 47 | 4 | 45 |
| Allemagne | Breſlaw . . . . | 34 | 47 | 30 | 51 | 3 | 00 |
| France. . . | Breſt . . . . . | 13 | 6 | 00 | 48 | 23 | 00 |
| Pays-Bas . . | Bruxelles . . . . | 22 | 5 | 00 | 50 | 51 | 00 |
| | | | | | *Lat. Mér.* | | |
| Amér.Mér. | Buenos-Aires . . | 322 | 00 | 00 | 34 | 34 | 30 |
| | | | | | *Lat. Sept.* | | |
| Eſpagne . . | Cadix . . . . . | 14 | 35 | 15 | 36 | 37 | 00 |
| France. . . | Caen . . . . . | 17 | 15 | 00 | 49 | 10 | 00 |
| Amér. Mér. | Cayenne . . . . | 324 | 30 | 00 | 4 | 56 | 00 |
| Egypte . . | Caire, (le) . . | 49 | 6 | 15 | 30 | 2 | 30 |
| France. . . | Calais . . . . . | 19 | 27 | 30 | 50 | 57 | 00 |
| Indes . . . | Calicut . . . . . | 93 | 30 | 00 | 11 | 17 | 00 |
| France. . . | Cambrai . . . . | 20 | 54 | 00 | 50 | 10 | 00 |
| Indes . . . | Cananor . . . . | 93 | 00 | 00 | 11 | 58 | 00 |
| Archipel. . | Candie . . . . . | 42 | 58 | 00 | 35 | 18 | 45 |
| Candie . . | Canée, (la) . . | 41 | 52 | 30 | 35 | 28 | 45 |
| | | | | | *Lat. Mer.* | | |
| Afrique . . | Cap de B. Eſp. . | 37 | 44 | 45 | 34 | 15 | 00 |
| | | | | | *Lat. Sept.* | | |
| Afrique . . | Cap Vert . . . . | 000 | 00 | 00 | 14 | 43 | 00 |
| Amér.Mér. | Carthagène . . | 302 | 30 | 00 | 10 | 38 | 25 |
| Eſpagne . . | Carthagène . . | 37 | 5 | 00 | 37 | 36 | 7 |
| France. . . | Chartres . . . . | 19 | 10 | 00 | 48 | 27 | 00 |
| France. . . | Cherbourg . . . | 15 | 58 | 00 | 49 | 38 | 20 |
| France. . . | Clerm. en Auv. | 20 | 49 | 00 | 45 | 42 | 00 |
| Indes . . . | Cochin . . . . . | 93 | 15 | 00 | 9 | 58 | 00 |
| Allemagne | Cologne . . . . | 24 | 45 | 00 | 50 | 55 | 00 |
| | | | | | *Lat. Mér.* | | |
| Amér.Sept. | Conception,(la) | 304 | 27 | 30 | 36 | 42 | 53 |
| | | | | | *Lat. Sept.* | | |
| Turquie . . | Conſtantinople. | 46 | 33 | 00 | 41 | 1 | 41 00 |

| Régions. | Villes. | Longit. | | | Lat. Sep. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | deg. | min. | sec. | deg. | min. | sec. |
| Danemarck | Copenhague . . | 30 | 25 | 15 | 55 | 40 | 45 |
| Pologne . . | Cracovie . . . . | 37 | 30 | 00 | 50 | 10 | 00 |
| Indes . . . | Daca . . . . . | 106 | 45 | 00 | 24 | 00 | 00 |
| Pologne . . | Dantzick . . . . | 36 | 11 | 00 | 54 | 22 | 00 |
| France. . . | Dieppe . . . . . | 18 | 49 | 00 | 49 | 54 | 40 |
| France. . | Dijon . . . . . | 22 | 30 | 00 | 47 | 20 | 00 |
| France. . . | Dunkerque . . . | 20 | 00 | 45 | 51 | 1 | 30 |
| Ecoſſe . . . | Edimbourg . . . | 14 | 34 | 45 | 55 | 58 | 00 |
| France. . . | Embrun . . . . | 24 | 20 | 00 | 44 | 40 | 00 |
| Perſe . . . | Erivan . . . . . | 63 | 00 | 00 | 40 | 00 | 00 |
| Aſie . . . . | Erzerum . . . . | 57 | 50 | 00 | 40 | 00 | 00 |
| Afrique . . | Fer, (Iſle de) . | 00 | 00 | 00 | 28 | 5 | 00 |
| Italie . . . | Ferrare . . . . . | 29 | 20 | 00 | 44 | 54 | 00 |
| France. . . | Fleche, (la) . | 17 | 32 | 00 | 47 | 42 | 00 |
| Italie . . . | Florence . . . . | 28 | 59 | 30 | 43 | 46 | 30 |
| Afrique . . | France, (Iſle de) autrefois Iſle Maurice . . . | 80 | 47 | 00 | *Lat. Mér.* 19 | 35 | 00 |
| Allemagne | Francfort ſur le Mein . . . . . | 26 | 15 | 00 | *Lat. Sept.* 49 | 55 | 00 |
| Canaries. . | Fonchal, Cap de l'Iſle Madere. | 3 | 4 | 45 | 33 | 00 | 00 |
| Pays-Bas. . | Gand . . . . . | 21 | 35 | 00 | 51 | 3 | 00 |
| Italie . . . | Gènes . . . . . | 26 | 15 | 45 | 44 | 25 | 00 |
| Savoie . . . | Genève . . . . . | 24 | 00 | 00 | 46 | 12 | 00 |
| Indes . . . | Goa . . . . . | 91 | 25 | 00 | 13 | 31 | 00 |
| France. . . | Grenoble . . . . | 23 | 12 | 00 | 45 | 11 | 00 |
| Aſie . . . . | Guan, (Iſle) . . | 160 | 20 | 00 | 13 | 20 | 00 |
| Perſe . . . | Iſpaham . . . . | 70 | 30 | 00 | 32 | 25 | 00 |
| Indes . . . | Jagrenat . . . . | 105 | 45 | 30 | 19 | 50 | 00 |
| Aſie . . . . | Jéruſalem . . . | 53 | 00 | 00 | 31 | 50 | 00 |
| Canaries . | Laguna . . . . . | 1 | 14 | 00 | 28 | 30 | 00 |

| Régions. | Villes. | Longit. | | | Lat. Sep. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | *deg.* | *min.* | *ſec.* | *deg.* | *min.* | *ſec.* |
| France. . . | Langres . . . . . | 23 | 00 | 00 | 47 | 51 | 00 |
| Allemagne | Leipſick . . . . . | 30 | 00 | 00 | 51 | 19 | 14 |
| Pays-Bas . . | Liége . . . . . | 23 | 15 | 00 | 50 | 36 | 00 |
| France. . | Lille . . . . . | 20 | 00 | 00 | 50 | 58 | 00 |
| | | | | | *Lat. Mér.* | | |
| | | | | 0 | | | |
| Pérou . . . | Lima . . . . . | 300 | 50 | 3 | 12 | 1 | 15 |
| | | | | | *Lat. Sept.* | | |
| France. . . | Lyon . . . . . | 22 | 25 | 00 | 45 | 45 | 20 |
| Portugal. . | Lisbonne . . . . | 11 | 30 | 00 | 51 | 42 | 00 |
| France. . . | Liſieux . . . . . | 17 | 55 | 00 | 49 | 11 | 00 |
| Angleterre | Londres . . . . | 17 | 34 | 45 | 51 | 31 | 00 |
| Chine . . . | Macao . . . . . | 130 | 48 | 00 | 22 | 12 | 00 |
| Indes . . . | Madras . . . . . | 98 | 8 | 00 | 13 | 13 | 00 |
| Eſpagne . . | Madrid . . . . . | 14 | 30 | 00 | 40 | 26 | 00 |
| Indes . . . | Maduré . . . . . | 96 | 2 | 00 | 10 | 20 | 00 |
| Eſpagne . . | Mahon, (Port) | 22 | 00 | 30 | 39 | 53 | 45 |
| Allemagne | Mayence . . . . | 26 | 00 | 00 | 49 | 54 | 00 |
| Indes . . . | Malaca . . . . . | 119 | 45 | 00 | 2 | 12 | 00 |
| France. . . | Malo, (Saint) | 15 | 30 | 00 | 48 | 38 | 30 |
| Afrique . . | Malte . . . . . | 32 | 10 | 00 | 35 | 54 | 26 |
| Aſie . . . . | Manille . . . . . | 141 | 00 | 00 | 14 | 30 | 00 |
| France. . . | Mans, (le) . . | 17 | 45 | 00 | 47 | 58 | 00 |
| France. . . | Marſeille . . . . | 23 | 7 | 00 | 43 | 19 | 30 |
| Amér. Mér. | Marthe, (Ste.) | 303 | 54 | 00 | 11 | 19 | 55 |
| Amér. Sept. | Martinique . . . | 316 | 41 | 15 | 14 | 43 | 9 |
| Indes . . | Maſulipatan . . | 99 | 00 | 00 | 16 | 30 | 00 |
| Amér. Sept. | Mexico . . . . | 275 | 00 | 00 | 20 | 00 | 00 |
| Italie . . . | Milan . . . . . | 27 | 00 | 00 | 45 | 25 | 00 |
| Italie . . . | Modène . . . . | 28 | 52 | 30 | 44 | 34 | 00 |
| France. . . | Montpellier . . | 21 | 32 | 00 | 43 | 36 | 50 |
| Moſcovie . | Moſcow . . . . | 58 | 00 | 00 | 55 | 36 | 00 |
| Allemagne | Munic . . . . . | 29 | 15 | 00 | 48 | 2 | 00 |
| Lorraine. . | Nancy . . . . . | 23 | 45 | 00 | 48 | 40 | 00 |
| France . . . | Nantes . . . . . | 16 | 71 | 30 | 47 | 13 | 10 |
| Italie . . . . | Naples . . . . . | 32 | 20 | 00 | 40 | 48 | 00 |

| Régions. | Villes. | Longit. deg. | min. | sec. | Lat. Sep. deg. | min. | sec. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| France. . . | Narbonne . . . | 20 | 41 | 00 | 43 | 11 | 00 |
| Indes . . . | Négapatan . . . | 97 | 45 | 00 | 11 | 00 | 00 |
| Allemagne | Nuremberg . . . | 28 | 44 | 00 | 49 | 26 | 00 |
| | | | | | *Lat. Mér.* | | |
| Amér. Mér. | Olinde . . . . . | 342 | 30 | 00 | 8 | 13 | 00 |
| | | | | | *Lat. Sept.* | | |
| France. . . | Orléans . . . . . | 20 | 26 | 00 | 47 | 54 | 00 |
| Indes . . . | Paliacate . . . . | 98 | 8 | 00 | 13 | 34 | 00 |
| France. . . | Paris . . . . . | 20 | 00 | 00 | 48 | 50 | 10 |
| France. . . | Pau . . . . . | 17 | 6 | 00 | 43 | 15 | 00 |
| La Chine . | Pékin . . . . . | 134 | 16 | 30 | 39 | 54 | 00 |
| France. . . | Perpignan . . . | 20 | 33 | 30 | 42 | 41 | 00 |
| Moſcovie . | Pétersbourg, (S.) | 49 | 30 | 00 | 60 | 00 | 00 |
| Mer du N. | Pic des Açores . | 349 | 30 | 00 | 38 | 35 | 00 |
| Canaries. . | Pic de Ténérif, où paſſe le premier Méridien des Hollandois. | 11 | 13 | 30 | 28 | 30 | 00 |
| France. . . | Poitiers . . . . . | 17 | 55 | 00 | 46 | 34 | 00 |
| Indes . . . | Pondichéry . . | 98 | 7 | 30 | 11 | 36 | 28 |
| Amér. Sept. | Porto-Belo . . . | 297 | 50 | 00 | 9 | 33 | 5 |
| La Chine . | Quanton . . . . | 10 | 43 | 15 | 23 | 8 | 00 |
| Amér. Sept. | Québec . . . . . | 307 | 47 | 00 | 47 | 55 | 00 |
| France. . . | Rochelle, (la) | 16 | 37 | 00 | 46 | 10 | 15 |
| France. . . | Rhodez . . . . | 20 | 14 | 00 | 44 | 20 | 40 |
| France. . . | Rheims . . . . . | 21 | 45 | 00 | 49 | 15 | 00 |
| France. . . | Rennes . . . . . | 15 | 55 | 00 | 48 | 3 | 00 |
| Italie . . . | Rome . . . . . | 30 | 20 | 00 | 41 | 54 | 00 |
| France. . . | Rouen . . . . . | 18 | 45 | 00 | 49 | 27 | 30 |
| Turquie . . | Salonique, ou Theſſalonique. | 40 | 48 | 00 | 40 | 41 | 10 |
| France . . | Sens . . . . . | 20 | 54 | 00 | 48 | 11 | 00 |
| Indes . . . | Siam . . . . . | 118 | 30 | 00 | 14 | 18 | 00 |
| Aſie . . . . | Smyrne . . . . | 44 | 59 | 45 | 38 | 28 | 7 |

| RÉGIONS. | VILLES. | LONGIT. | | | LAT. SEP. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | deg. | min. | ſec. | deg. | min. | ſec. |
| Suede . . . | Stockholm . . . | 37 | 5 | 00 | 59 | 20 | 00 |
| France. . . | Strasbourg . . . | 25 | 25 | 00 | 48 | 35 | 30 |
| Indes . . | Surate . . . . . | 90 | 00 | 00 | 21 | 10 | 00 |
| Indes . . . | Tanjaor . . . . . | 96 | 42 | 00 | 11 | 27 | 00 |
| Indes . . . | Thomé, (S.) . | 98 | 8 | 00 | 13 | 10 | 00 |
| Eſpagne . . | Tolede . . . . . | 14 | 20 | 00 | 39 | 50 | 00 |
| France. . . | Toulon . . . . . | 23 | 42 | 00 | 43 | 6 | 40 |
| France . . | Toulouſe . . . . | 20 | 55 | 00 | 43 | 37 | 00 |
| France. . . | Tours . . . . . | 18 | 20 | 00 | 47 | 23 | 00 |
| Indes . . . | Trangobar . . . | 97 | 52 | 00 | 11 | 20 | 00 |
| Barbarie . . | Tripoli . . . . | 30 | 45 | 15 | 32 | 53 | 40 |
| France. . . | Troyes . . . . . | 21 | 40 | 00 | 48 | 15 | 00 |
| Italie . . . | Turin . . . . . | 25 | 20 | 00 | 44 | 50 | 00 |
| Indes . . . | Tutucurin . . . | 96 | 15 | 00 | 8 | 52 | 00 |
| Pologne. . | Varſovie . . . . | 38 | 45 | 00 | 52 | 14 | 00 |
| Italie . . . | Veniſe . . . . . | 30 | 20 | 00 | 45 | 25 | 00 |
| Amér. Sept. | Véracruz . . . . | 275 | 00 | 00 | 19 | 10 | 00 |
| France. . . | Verſailles . . . . | 19 | 47 | 00 | 48 | 48 | 16 |
| Allemagne | Vienne . . . . . | 34 | 32 | 00 | 48 | 14 | 00 |
| Indes . . . | Viſapour . . . . | 94 | 00 | 00 | 17 | 30 | 00 |

*Fin de la Table des Longitudes & Latitudes.*

## *APPROBATION.*

J'Ai lu, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, *la nouvelle édition de la* GEOGRAPHIE MODERNE ; j'ai cru que cette impreſſion ſeroit utile au public. Fait à Paris ce 14 ſeptembre 1757.

MONTCARVILLE, *Lecteur & Profeſſeur Royal.*

## *PRIVILEGE DU ROI.*

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Juſticiers, qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé JEAN-THOMAS HERISSANT, Libraire à Paris, nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public des Ouvrages qui ont pour titres : *Devoirs des gens du Monde, & ſur-tout des Chefs de Famille : GEOGRAPHIE MODERNE, par M. l'Abbé de la Croix ; Diſcours Eccléſiaſtiques & autres Ouvrages de M de Fleury ; Traité de l'Education des Filles, par M. de Fénelon*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer leſdits Ouvrages autant de fois que bon lui ſemblera, & de les faire vendre & débiter par-tout notre Royaume, pendant le temps de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance : comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire leſdits Ouvrages, ni d'en faire aucuns extraits, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, & de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenants, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant,

ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles : que l'impreſſion deſdits Ouvrages ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée & attachée pour modele ſous le contre-ſcel deſdites Préſentes ; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglements de la Librairie ; & notamment à celui du 10 avril 1725 ; qu'avant de les expoſer en vente, les Manuſcrits & Imprimés qui auront ſervi de copie à l'impreſſion deſdits Ouvrages, ſeront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle du Sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur FEYDEAU DE BROU, le tout à peine de nullité des préſentes ; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſes, pleinement & plaiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin deſdits Ouvrages, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le neuvieme jour du mois de mars, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-trois, & de notre regne le quarante-huitieme. Par le Roi en ſon Conſeil,

LE BEGUE.

*Regiſtré ſur le Regiſtre XIV de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & imprimeurs de Paris*, N° 124, Fol. 395, *conformément au Réglement de* 1723. *A Paris ce* 15 *Mars* 1763.

LE BRETON, *Syndic.*

GEOGRAPHIE

# GÉOGRAPHIE MODERNE.

## PREMIERE PARTIE,

*Dans laquelle on traite de la Sphere & du Globe terreſtre en général.*

### PREMIERE SECTION.

*De la Sphere, & du Globe terreſtre conſidéré ſelon ſes rapports à la Sphere.*

### CHAPITRE PREMIER.

*Des Cercles qui compoſent la Sphere.*

LE mot *Sphere* veut dire Boule. On a donné ce nom à une machine inventée pour repréſenter le monde, que l'on peut appeller *Sphere naturelle*, comme la machine qui le repréſente, peut s'appeller *Sphere artificielle*.

On donne au monde une figure ronde, parce qu'en effet il nous paroît tel à la vue.

On a remarqué dans le Ciel deux points diamétralement opposés, autour desquels tous les astres tournent, ou semblent tourner : ce qui a servi à faire trouver la *Sphere artificielle*.

On a imaginé une ligne qui, partant de l'un de ces points, va aboutir à l'autre, en traversant la terre, que l'on a placée dans le centre du monde. Cette ligne, autour de laquelle toute la machine roule, s'appelle l'*Axe* ou l'*Essieu* du monde.

Les points par où elle entre & sort, s'appellent *Poles*, d'un mot grec qui signifie *tourner*; parce que toute la machine de l'univers tourne autour de ces deux points.

Après qu'on eut remarqué, que non-seulement toute la machine du monde tournoit en 24 heures d'orient en occident; mais que les étoiles fixes & les planetes avoient un mouvement contraire, d'occident en orient, on imagina différens cercles pour expliquer leurs mouvements, leurs situations réciproques, & leurs rapports avec la Terre.

La Sphere artificielle est donc une machine composée de plusieurs cercles, pour représenter le cours des astres dans les cieux; & d'un petit Globe au milieu, pour représenter la Terre.

Ces Cercles sont au nombre de dix, dont il y en a six grands; savoir, l'Equateur, le Zodiaque, l'Horizon, le Méridien & les deux Colures : & quatre petits; savoir, les deux Tropiques & les deux Cercles polaires. On appelle *grands* les premiers Cercles, parce qu'ils coupent la Sphere en deux parties égales : les autres s'appellent *petits*, parce qu'ils la coupent en deux parties inégales. Ces Cercles ont leurs Poles & leur Axe. Ces Poles sont deux points pris dans la surface de la Sphere, également éloignés de tous les points de la circonférence du Cercle

dont ils ſont Poles. L'axe de chaque Cercle eſt la ligne droite tirée d'un Pole de ce Cercle à l'autre. Chaque Cercle de la Sphere ſe diviſe en trois cens ſoixantes degrés, chaque degré en ſoixante minutes, chaque minute en ſoixante ſecondes, &c.

### *De l'Équateur.*

L'*Équateur* eſt un grand Cercle, éloigné de 90 degrés des Poles du monde : il s'appelle auſſi *Equinoxial*, parce que quand le Soleil ſe trouve dans ce Cercle, il y a *Equinoxe*, c'eſt-à-dire égalité de jours & de nuits.

Voici ſes uſages principaux. 1. Il diviſe le monde en deux parties égales ; celle où eſt le Pole Arctique (*a*) s'appelle ſeptentrionale ; celle où eſt le Pole Antarctique (*b*), s'appelle méridionale. 2. Il marque ſur l'Écliptique les deux points des Équinoxes, c'eſt-à-dire que, quand le Soleil y paſſe, il y a égalité de jours & de nuits dans tous les lieux de la Terre, excepté aux Poles ; car alors le Soleil commence pour l'un des Poles un jour de ſix mois, & pour l'autre une nuit de même durée.

### *Du Zodiaque.*

Le *Zodiaque* eſt un grand Cercle placé obliquement dans la Sphere. Les 12 ſignes ou les 12 maiſons du Soleil ſont renfermés dans ce Cercle. Il eſt appellé *Zodiaque*, d'un mot grec qui ſignifie *animal*, parce que preſque tous les ſignes portent des noms d'animaux.

On a donné ſeize degrés de largeur au Zodiaque, huit du côté du Septentrion, & huit du côté du Mi-

(*a*) Le mot *Arctique* vient du grec *Arctos*, qui ſignifie *Ourſe*, parce que la petite Ourſe eſt la Conſtellation la plus ſeptentrionale que l'on connoiſſe.

(*b*) Le mot *Antarctique* vient du grec *Antarctos*, c'eſt-à-dire qui eſt oppoſé à l'Ourſe.

di, pour pouvoir renfermer dans cet eſpace le cours des Planetes, qui ne ſortent jamais du Zodiaque.

Il y a au milieu du Zodiaque la circonférence d'un grand Cercle diviſé en 360 degrés. On l'appelle *Ecliptique*, parce que c'eſt dans le plan de ce Cercle, ou près de ce plan, qu'arrivent les éclipſes du Soleil & de la Lune. Il coupe l'Équateur de maniere que ſa partie qui en eſt la plus éloignée, eſt diſtante de l'Équateur de 23 degrés 28 minutes.

L'Equateur diviſe le Zodiaque en deux moitiés égales ; l'une ſeptentrionale, l'autre méridionale : elles renferment les douze ſignes ou conſtellations, dont les noms ſont exprimés dans les deux vers latins, & dans les français qui ſuivent.

*Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo;*
*Libraque, Scorpius, Arcitenens, Caper, Amphora,*
*Piſces.*

*Bélier, Taureau, Gémeaux, Écreviſſe, Lion, Vierge;*
voilà les ſix pour le Septentrion.
Nous en comptons auſſi ſix pour l'autre Hémiſphere.
*Balance, Scorpion*, Archer ou *Sagittaire*,
*Capricorne, Verſeau, Poiſſons.*
Étant pris trois par trois, ils marquent les ſaiſons.

La partie ſeptentrionale du Zodiaque contient ſix ſignes. On repréſente ces ſignes par des figures qui ſont ici marquées à côté de chacun.

Le Bélier, *Aries.* ♈
Le Taureau, *Taurus.* ♉
Les Gémeaux, *Gemini.* ♊
L'Écreviſſe, *Cancer.* ♋
Le Lion, *Leo.* ♌
La Vierge, *Virgo.* ♍

La Méridionale en contient ſix autres.

| | |
|---|---|
| La Balance, *Libra.* | ♎ |
| Le Scorpion, *Scorpius.* | ♏ |
| Le Sagittaire, *Sagittarius* ou *Arcitenens.* | ♐ |
| Le Capricorne, *Capricornus* ou *Caper.* | ♑ |
| Le Verſeau, *Aquarius* ou *Amphora.* | ♒ |
| Les Poiſſons, *Piſes.* | ♓ |

Chacun de ces ſignes contient 30 degrés. Leur ordre eſt d'occident en orient, ſuivant le mouvement propre du Soleil. Ils répondent aux douze mois de l'année. Le Soleil entre dans le premier, qui eſt le Bélier, le 20 ou le 21 mars. Le temps dans lequel il entre dans les autres ſignes, depuis le dix-huitieme juſqu'au vingt-troiſieme de chaque mois.

Il eſt à propos de remarquer, 1. que les noms de ces ſignes ſont de la premiere antiquité, ayant été inventés avant les Egyptiens. La preuve qu'on en peut donner, c'eſt que ces noms ſe trouvent gravés dans leurs monuments les plus anciens, & qu'ils n'ont pu en être les auteurs, puiſqu'ils n'auroient pas mis la *Vierge* ou *Moiſſonneuſe* au mois d'août, leur pays étant inondé dans cette ſaiſon. Il faut que ces noms aient été donnés aux ſignes dans le temps que les hommes étoient encore dans les plaines de Sennaar ou de Babylone, & avant qu'ils ſe fuſſent diſperſés; par conſéquent avant la fondation de la Monarchie des Egyptiens.

Il eſt important auſſi d'obſerver, que le Soleil ne répond plus exactement aux ſignes du Zodiaque, ces ſignes n'étant que des aſſemblages d'étoiles, qui par leur mouvement propre d'occident en orient, font un degré en 70 ans, & ainſi ſont avancés maintenant de 30 degrés vers l'orient. Cette obſervation montre la vanité de l'Aſtrologie judiciaire. En effet, quand les Aſtrologues diſent qu'un homme eſt né ſous le dangereux aſpect du Scorpion, c'eſt réelle-

ment le ſigne de la Balance, qui montoit pour lors ſur l'horizon. On doit faire la même réflexion à l'égard des autres ſignes.

2. Ces ſignes ont plus de rapport à ce qui ſe paſſe ſur la terre, lorſque le Soleil répond à chacun d'eux, qu'à une prétendue reſſemblance des ſignes avec les choſes dont ils portent le nom. Il n'y a que les deux ſignes des ſolſtices, le Capricorne & l'Ecreviſſe, qui déſignent ce qui ſe paſſe par rapport au Soleil : en effet, quand cet aſtre ſe trouve vis-à-vis du Capricorne ou de la Chevre, il paroît toujours monter, en quoi il imite la chevre, dont le propre eſt de grimper ſur les rochers; il continue de monter juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé au ſigne de l'Ecreviſſe : alors il paroît retourner ſur ſes pas, & aller à reculons, comme fait l'Ecreviſſe.

## *De l'Horizon.*

Ce mot *Horizon*, vient d'un mot grec qui ſignifie *Borneur*, parce qu'en effet l'Horizon borne la vue. L'Horizon eſt un grand cercle, qui ſépare la partie viſible du Ciel d'avec celle qui eſt inviſible.

L'Horizon eſt différent, ſelon les différens points de la terre où l'on peut ſe trouver : il a pour Pole deux points, l'un au-deſſus de notre tête, c'eſt le point *vertical*, appellé auſſi en arabe *Zénith;* & l'autre directement oppoſé, nommé dans la même langue *Nadir.*

Il y a deux ſortes d'Horizons, l'un rationel ou intelligible, & l'autre viſuel ou ſenſible. On appelle le premier *rationel*, parce qu'il ne peut être conçu que par l'entendement.

L'Horizon rationel eſt un grand Cercle concentrique à la Terre, c'eſt à dire qui a le même centre qu'elle, & dont les deux Poles répondent au *Zenith* & au *Nadir* du lieu dont il eſt l'Horizon. Il partage la Sphere en deux parties égales qu'on nomme *Hé-*

miſpheres, dont l'un eſt appellé *ſupérieur* & *viſible*, & l'autre *inférieur* & *inviſible*.

Outre l'Horizon rationel qui vient d'être défini, il y a le viſuel ou ſenſible, qui eſt le cercle qui borne notre vue, lorſque nous ſommes en pleine campagne.

Voici les différens uſages de l'Horizon rationel.

1. Il partage le monde en deux *Hémiſpheres*, ou moitiés de Sphere, l'un ſupérieur, & l'autre inférieur; d'où il s'enſuit que quand il fait jour dans l'un, il fait nuit dans l'autre. 2. Il marque le coucher & le lever des aſtres. Ils ſe levent quand ils paroiſſent au-deſſus de l'Horizon; & ils ſe couchent quand ils s'abaiſſent au-deſſous. 3. Il montre la longueur du jour & de la nuit; puiſque le jour n'eſt autre choſe que le temps que le Soleil paroît ſur l'Horizon, & la nuit, que le temps qu'il eſt au-deſſous. 4. Il détermine le commencement & la fin du Crépuſcule & de l'Aurore. En effet, quand le Soleil baiſſe au-deſſous de l'Horizon, le Crépuſcule commence; & il ne finit que lorſque le Soleil eſt à 18 degrés au-deſſous de l'Horizon. L'Aurore au contraire, commence quand le Soleil eſt arrivé à 18 degrés au-deſſous de l'Horizon; & elle finit, quand il eſt parvenu à l'Horizon. 5. Il marque les points cardinaux du monde, qu'on nomme *Nord* ou *Septentrion*, *Sud* ou *Midi*, *Eſt* ou *Orient*, *Oueſt* ou *Occident*: les deux points où le Méridien & l'Horizon ſe coupent, s'appellent le *Nord* & le *Sud*; les deux points où l'Horizon & l'Equateur ſe coupent, s'appellent l'*Orient* & l'*Occident*.

Dans les Spheres & dans les Globes, on repréſente ordinairement l'Horizon rationel par un grand cercle, dans lequel on fait entrer le grand Méridien. On lui donne un peu de largeur, pour y marquer pluſieurs choſes d'uſage, que l'on diſtingue par trois cercles différens. On marque les principaux vents ſur celui du dehors; celui du milieu ſert à marquer

les mois; & celui du dedans, les ſignes du Zodiaque, ſelon qu'ils répondent au mois.

La Sphere peut être placée de trois manieres, par rapport à l'Equateur comparé à l'Horizon; c'eſt-à-dire que l'Equateur peut avoir trois ſituations différentes, eu égard à l'Horizon: 1. couper l'Horizon à angles droits, c'eſt-à-dire perpendiculairement; 2. couper l'Horizon obliquement; 3. être parallele avec l'Horizon. De-là vient la diſtinction de la Sphere droite, oblique & parallele.

La Sphere eſt droite, lorſque les Poles du monde ſont dans l'Horizon, & que le Zénith & le Nadir ſont dans l'Equateur. Dans cette poſition de la Sphere, les Cercles que décrit le Soleil par ſon mouvement commun, ſont coupés par l'Horizon en parties égales: c'eſt pour cela qu'il y a un Equinoxe perpétuel, c'eſt-à-dire que les jours y ſont toujours égaux aux nuits. Les peuples qui ont la Sphere droite, voient le Soleil paſſer deux fois l'année au-deſſus de leur tête: il n'y aucune partie du Ciel qui ne leur ſoit viſible; ils apperçoient auſſi ſucceſſivement toutes les étoiles.

La Sphere parallele eſt celle qui a l'Equateur parallele (*a*) à l'Horizon, & alors le Zénith & le Nadir ſont les Poles du monde. Il réſulte de cette poſition de la Sphere que la moitié de l'Ecliptique eſt au-deſſus de l'Horizon, & la moitié au-deſſous. Telle eſt la Sphere pour les peuples qui ſont ſous les Poles, ſuppoſé qu'il y en ait. Ils ont ſix mois de ſuite le Soleil au-deſſus de l'Horizon, & ſix mois au-deſſous; leur jour par conſéquent eſt de ſix mois, ſans compter les Crépuſcules qui durent encore quatre mois; le Soleil étant deux mois à parvenir ſur l'Horizon depuis le commencement du Crépuſcule,

(*a*) On appelle Cercles paralleles, des Cercles également diſtans les uns des autres dan. toutes leurs parties.

& deux autres mois à deſcendre ſous l'Horizon, juſqu'à la fin du Crépuſcule. Si l'on ajoute à ces quatre mois de Crépuſcule, que la lune faiſant pendant les deux mois de leur nuit deux fois le tour que le Soleil fait en un an, elle luit ſur leur Horizon pendant deux demi-mois, ces peuples n'auront qu'un mois de nuit ; encore peut-on aſſurer, ſur une foule de relations, au rapport de M. Pluche, que les Crépuſcules étant beaucoup plus grands vers les Poles que dans nos climats, ils jouiſſent de la lumiere avant même que le Soleil ſoit arrivé à 18 degrés près de leur Horizon. Suivant cette ſuppoſition, ces peuples auroient le plus de part au bienfait de la lumiere. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'ils ne voient jamais que la moitié du Ciel, & toujours la même.

La Sphere oblique, eſt celle qui a l'Équateur oblique à l'Horizon. Dans cette poſition de la Sphere, tous les Cercles que le Soleil décrit chaque jour, par ſon mouvement journalier, ſont coupés inégalement par l'Horizon, excepté l'Équateur.

Cette poſition de la Sphere convient à tous les peuples qui habitent entre l'Équateur & les Poles. Ils n'ont les jours égaux aux nuits que dans le temps des Équinoxes: dans tout le reſte de l'année, leurs jours ſont plus ou moins grands que les nuits. Cette augmentation des jours, auſſi-bien que des Crépuſcules, devient d'autant plus ſenſible, que l'on approche davantage des Cercles Polaires. La raiſon de cette inégalité des jours & des nuits pour les peuples qui ont la Sphere oblique, eſt que leur Horizon coupe les Cercles diurnes du Soleil en des parties de grandeurs inégales. Ces peuples, dans l'eſpace de 24 heures, voient une portion du Ciel plus grande, à proportion qu'ils approchent de la Sphere droite; & une moindre, à proportion qu'ils approchent de la Sphere parallele.

### *Du Méridien.*

Le *Méridien* eſt un grand Cercle que l'on conçoit paſſer par les Poles du monde, & par le *Zénith* & le *Nadir* du lieu dont il eſt Méridien. Il eſt appellé Méridien, parce qu'il eſt midi pour tous les peuples qui ſont ſous ce Cercle, quand le Soleil vient à y paſſer.

Il faut remarquer qu'on peut aller d'un Pole du monde à l'autre, ſans changer de Méridien : au lieu qu'on ne peut faire un pas d'orient en occident, ſans en changer.

Voyons ſes uſages. 1. Il coupe le monde en deux parties égales ; celle qui eſt du côté où les aſtres ſe levent, s'appelle *Hémiſphere oriental* ; celle qui eſt du côté où ils ſe couchent, s'appelle *Hémiſphere occidental*. 2. Il ſert à montrer le milieu du jour, parce qu'il eſt midi quand le Soleil eſt parvenu au Méridien. 3. Il montre l'élévation, ou la hauteur du Pole, qui n'eſt autre choſe que l'arc ou portion du Méridien, compris entre le Pole du monde & l'Horizon.

### *Des deux Colures.*

Les deux Colures ſont deux grands cercles, qui ſe coupent à angles droits (*a*) aux Poles du monde. L'un s'appelle le *Colure des Equinoxes*, l'autre le *Colure des Solſtices*, parce qu'ils coupent l'Ecliptique aux ſignes où ſe font les Equinoxes & les Solſtices, pour les premiers au Bélier & à la Balance, pour les ſeconds, à l'Ecreviſſe & au Capricorne.

(*a*) L'angle droit eſt un angle formé de deux lignes perpendiculaires l'un à l'autre. On appelle perpendiculaire, une ligne qui tombe ſur une autre directement, ſans pencher plus d'un côté que de l'autre.

BIBLIOTHEQUE S.M.E. 134A Québec

*Des quatre petits Cercles.*

Les deux *Tropiques* ſont deux petits cercles paralleles à l'Equateur, & qui en ſont éloignés de 23 degrés 28 minutes. On les appelle *Tropiques*, d'un mot grec qui ſignifie *tourner*; parce que quand le Soleil y eſt arrivé, il retourne ſur ſes pas. L'un ſe nomme le Tropique du *Cancer*, & l'autre le Tropique du *Capricorne*.

Le Tropique du Cancer eſt vers le Septentrion, celui du Capricorne vers le Midi. Les Tropiques marquent les deux points de l'Ecliptique où ſe font les Solſtices, qui donnent le plus long ou le plus court jour de l'année. Le plus long jour pour ceux qui ſont dans la partie ſeptentrionale, arrive lorſque le ſoleil eſt dans le Tropique du Cancer ou de l'Ecreviſſe; & pour ceux qui ſont dans la partie méridionale, lorſqu'il eſt dans le Tropique du Capricorne. C'eſt alors que ceux qui ſont dans la partie ſeptentrionale, comme les peuples de l'Europe, ont les jours les plus courts. Les Tropiques déſignent auſſi ſur l'Horizon les quatre points collatéraux, qui ſont l'Orient & l'Occident d'été, l'Orient & l'Occident d'hiver.

Les deux *Cercles Polaires*, l'*Arctique* & l'*Antarctique*, ſont deux petits cercles paralleles à l'Equateur, & qui ſont éloignés des Poles du monde de 23 degrés 28 minutes. Le premier eſt au Septentrion, le ſecond au Midi. Ils ſont décrits par les deux Poles du Zodiaque, autour de ceux du monde, par la révolution du mouvement journalier.

*Des Aſtres & de leurs mouvemens.*

Après avoir expliqué les différens cercles de la Sphere, il eſt néceſſaire de dire un mot des différens mouvemens des Aſtres, puiſque ces cercles ſont imaginés pour les expliquer.

On diſtingue deux ſortes d'Aſtres, les *Etoiles fixes* & les *Planetes*.

Les *Etoiles fixes* ſont appellées ainſi, parce qu'elles conſervent toujours entr'elles la même diſtance.

Les *Planetes* ou *Aſtres errans* ont reçu ce nom, parce qu'elles ſont tantôt plus proches, & tantôt plus élognées les unes des autres.

Quelquefois elles ſont *conjointes*, c'eſt-à-dire qu'elles ſe rencontrent dans le même degré du Zodiaque ; & quelquefois elles ſont *oppoſées*, ce qui arrive lorſqu'elles ſe trouvent dans des degrés du Zodiaque directement oppoſés.

Les Aſtres, outre leur mouvement commun avec le Ciel d'orient en occident, en ont un propre d'occident en orient. Il eſt aiſé de comprendre ce double mouvement, par la comparaiſon d'une perſonne qui, étant dans un bateau, eſt emportée avec le bateau d'orient en occident, tandis qu'elle marche ſur le bateau, par un mouvement particulier, d'occident en orient.

## *Des Etoiles fixes.*

Il paroît impoſſible de dire au juſte combien il y a d'Etoiles ; on ſait ſeulement qu'elles ſont en grand nombre. Ptolémée & les autres anciens Aſtronomes en comptoient 1022 ; mais ils n'ont renfermé dans ce nombre que celles que l'on voit plus diſtinctement. Depuis l'invention des lunettes à longue vue, on ne peut douter qu'il n'y en ait un bien plus grand nombre, puiſque la *voie lactée*, que le vulgaire appelle *le chemin de Saint Jacques*, n'eſt qu'un amas d'Etoiles. On en diſtingue de ſix grandeurs différentes, ſoit qu'elles ſoient véritablement plus ou moins grandes, ou qu'elles nous paroiſſent telles, par rapport à leur éloignement plus ou moins grand de la terre.

Les Etoiles fixes ont une lumiere qui leur eſt propre : il n'en eſt pas de même des Planetes, qui ſont des corps opaques, & qui n'ont de lumiere que celle qu'elles reçoivent du Soleil, la ſeule Planete lumineuſe par elle-même.

La preuve que les Etoiles fixes ont une lumiere qui leur eſt propre, ſe tire de leur immenſe diſtance de la terre. La plus voiſine de la Terre, ſelon M. Huygens, en eſt de vingt ſept mille ſix cens & quatre fois plus éloignée que le Soleil. Or la diſtance du Soleil à la terre eſt de vingt-huit millions de lieues : il s'enſuit donc que l'Etoile la plus voiſine de la terre, en eſt diſtante de ſept cens ſoixante & douze milliards neuf cens douze millions de lieues. Or ſi les Etoiles recevoient leur lumiere du Soleil, il faudroit qu'elles la reçuſſent bien foible à une ſi prodigieuſe diſtance. Que ſeroit-ce donc s'il falloit qu'elles nous la renvoyaſſent ? Elles ne nous paroîtroient pas certainement auſſi brillantes. On ſent qu'outre cette premiere conſéquence, on en peut tirer une ſeconde, bien capable de relever la puiſſance de Dieu dans l'eſpece d'immenſité qu'il a donnée à ſon ouvrage ; mais nous n'inſiſterons pas ici ſur ce ſujet ; il ſuffira pour un eſprit religieux de l'avoir indiquée.

On a partagé les Etoiles fixes en différentes claſſes, qu'on appelle *Conſtellations*. Il y en a 62 en tout : 23 dans la partie ſeptentrionale, 27 dans la partie méridionale, & 12 dans le Zodiaque.

Les Etoiles fixes, par leur mouvement commun, décrivent des Cercles paralleles à l'Equateur : plus elles en ſont éloignées, plus leurs Cercles ſont petits. Leur mouvement particulier d'occident en orient, forme des cercles paralleles à l'Ecliptique. Le mouvement des Etoiles eſt très-lent ; elles ſont 70 ans à faire un degré.

*Des Planetes en général.*

Il y a ſept Planetes. Les voici dans l'ordre de leur éloignement de la terre.

| | |
|---|---|
| Saturne. | ♄ |
| Jupiter. | ♃ |
| Mars. | ♂ |
| Le Soleil. | ☉ |
| Vénus. | ♀ |
| Mercure. | ☿ |
| La Lune. | ☽ |

Les Planetes ne ſortent pas du Zodiaque. Le cercle qu'elles parcourent n'a pas le même centre que la terre. De-là leur Apogée, c'eſt-à-dire leur éloignement; & leur Périgée, c'eſt-à dire leur approche de la terre. Les Planetes, comme les Etoiles fixes, ont un double mouvement, l'un commun, & l'autre particulier. Ce que nous avons dit en parlant des Etoiles, peut ſuffire, ſans qu'il ſoit néceſſaire de s'étendre davantage ſur ce ſujet.

Entre les Planetes, il y en a deux qui nous intéreſſent particuliérement; c'eſt pourquoi, il eſt à propos d'en traiter ici un peu plus au long. Ces Planetes ſont le Soleil & la Lune.

*Du Soleil.*

De toutes les Planetes le Soleil eſt la ſeule qui ait une lumiere qui lui ſoit propre. Son mouvement n'eſt pas auſſi irrégulier que celui des autres. Il parcourt l'Ecliptique ſans jamais s'en écarter. (*a*) Le cercle qu'il décrit par ſon mouvement commun ou journalier, eſt parallele à l'Equateur. L'Apogée

(*a*) On parle ici du mouvement des Planetes, ſelon le ſyſtême de Ptolémée, & ſelon ce qui paroît à nos yeux. Selon une autre maniere d'expliquer l'harmonie du Ciel & les mouvemens des Planetes, on pourroit regarder le Soleil comme une Etoile fixe; mais cela eſt inutile pour ceux qui apprennent la Géographie.

du Soleil eſt vers le neuvieme dégré du Cancer, & ſon Périgée vers le neuvieme du Capricorne. Le centre du mouvement du Soleil n'étant pas le même que le centre de la Terre, il arrive de-là qu'il eſt ſept jours de plus dans la partie ſeptentrionale du monde, que dans la méridionale. En effet, il met 186 jours 8 heures, &c. à parcourir les ſix ſignes ſeptentrionaux, & 178 jours 21 heures, &c. pour les méridionaux. C'eſt ce qui fait que la table des climats de mois ſeptentrionaux ne peut ſervir à trouver exactement les climats de mois méridionaux.

On peut être ſurpris de ce que quand le Soleil eſt dans ſon Périgée, c'eſt-à dire plus voiſin de la Terre d'environ un million de lieues, ce ſoit alors que le froid ſe faſſe ſentir plus vivement en Europe. Pour lever cette difficulté, il faut remarquer qu'en hiver, qui eſt le temps du Périgée du Soleil par rapport à nous, il s'éleve moins ſur l'horizon, & que par conſéquent ſes rayons tombent plus obliquement ſur la ſurface de la terre que nous habitons. D'ailleurs, il eſt beaucoup moins de temps ſur l'horizon.

Cet Aſtre s'avance tous les jours d'un degré environ d'occident en orient, par ſon mouvement propre, en parcourant les 360 degrés de l'Ecliptique dans l'eſpace de 365 jours ſix heures moins onze minutes; c'eſt ce qui forme l'année ſolaire, qui eſt de 365 jours. Les ſix heures qui reſtent font un jour au bout de 4 ans; c'eſt pourquoi tous les quatre ans il y a une année Biſſextile, compoſée de 366 jours. Mais parce qu'il y a onze minutes de moins, ces onze minutes formant un jour dans l'eſpace de 130 ans, le Pape Gregoire XIII, dans la réformation qu'il fit du Calendrier en 1582, preſcrivit que dans l'eſpace de 400 ans on omettroit trois Biſſextiles. Ainſi la derniere année de chaque ſiecle n'eſt point Biſſextile, excepté de 400 ans en 400 ans. Cette

réformation, adoptée par preſque tous les États Chrétiens, s'appelle *le nouveaux ſtyle*.

On appelle *vieux ſtyle*, l'ancienne maniere de compter, qui étoit encore en uſage dans les Iſles Britanniques & dans quelques autres Etats qui avoient retenu l'ancien *Calendrier Julien*, ainſi appellé de Jules Céſar, ſon auteur, & n'avoient point voulu ſuivre la réformation du Calendrier, faite par Grégoire XIII. Mais ils l'ont embraſſée depuis quelques années.

*De la Lune.*

Quoique la Lune nous paroiſſe plus grande que toutes les autres Planetes, excepté le Soleil, c'eſt néanmoins la plus petite. Ce qui fait qu'elle nous paroît plus grande que les autres, c'eſt qu'elle eſt beaucoup plus près de la Terre : elle n'en eſt éloignée en effet que de quatre-vingt onze mille lieues dans ſon Apogée, & de quatre-vingt mille dans ſon Périgée. Elle eſt quarante-neuf fois plus petite que la Terre.

La Lune eſt un corps opaque, & elle n'a de lumiere que celle qu'elle reçoit du Soleil. Les différentes manieres dont elle ſe préſente à cet Aſtre, ſont la cauſe de ce qu'on appelle les Phaſes de la Lune. On en compte quatre : les nouvelles & pleines Lunes ; le premier & le dernier quartier. La Lune eſt nouvelle quand elle eſt en conjonction avec le Soleil. Alors ſe trouvant entre le Soleil & la Terre, ſa partie éclairée eſt vers le Soleil, & par conſéquent elle ne peut nous éclairer. Mais en s'écartant du Soleil, une portion de la partie éclairée ſe préſente vers nous ; & s'augmentant de jour en jour, forme ce qu'on nomme le premier quartier, lorſqu'elle eſt parvenue au quart de ſa révolution. A meſure qu'elle s'éloigne du Soleil, nous appercevons une plus grande portion éclairée, juſqu'à ce

qu'étant arrivée au milieu de ſon cercle, elle eſt en oppoſition avec le Soleil : alors toute la partie éclairée étant de notre côté, c'eſt la pleine Lune. Se rapprochant du Soleil, la partie éclairée qui eſt vers nous diminue ; & quand elle eſt arrivée aux trois quarts de ſa révolution, alors elle eſt dans ſon dernier quartier. Il faut remarquer que la différence du premier & du dernier quartier conſiſte en ce que dans le premier la partie éclairée eſt vers l'Occident, & dans le dernier elle eſt vers l'Orient.

La Lune fait le tour de l'Ecliptique en 27 jours & huit heures, environ ; mais comme le Soleil, pendant ce temps, a fait 27 degrés, il lui faut plus de deux jours pour l'atteindre: d'où il arrive que le temps qui ſe paſſe d'une conjonction à l'autre, eſt de 29 jours douze heures. L'année lunaire eſt compoſée de douze de ces conjonctions, dont on fait des mois de 29 & de 30 jours alternativement. Tous ces mois font 354 jours, & forment l'année lunaire, qui a 11 jours de moins que l'année ſolaire. Ces 11 jours, en trois ans, font un mois lunaire ; & c'eſt ainſi que les Juifs forment encore aujourd'hui leur année intercalaire, ou de trois mois.

Cette année intercalaire eſt auſſi en uſage dans le Calendrier eccléſiaſtique, pour ramener le commencement de l'année lunaire vers celui de l'année ſolaire, après qu'il s'en eſt un peu écarté. Pour cet effet, on attribue 13 mois lunaires à 7 années du cycle lunaire. Ces années ſont la 3$^{e}$, la 6$^{e}$ la 9$^{e}$, la 11$^{e}$, la 14$^{e}$, la 17$^{e}$ & la 19$^{e}$, ou derniere de ce cycle.

Il eſt aiſé de voir que par le moyen de ce 13$^{e}$ mois intercalaire, la fin de la 3$^{e}$ année lunaire ſe rapproche de la fin de la 3$^{e}$ année ſolaire ; il n'y a que 3 jours de différence, qui ſe trouvent de moins dans l'année lunaire. En effet, trois fois 11 font 33 : ne prenant que 30, il reſte 3, qui joint à 33 des 3 années ſuivantes, font 36. On prend encore 30 pour

former le 13ᵉ mois de la 6ᵉ année, & il reſte 6. La 9ᵉ année, en faiſant la même opération, il reſte 9, qui joint à 22, font 31 pour l'onzieme année. On prend enſuite 30, & il reſte 1, qui joint à trois fois 11, font 34, pour la 14ᵉ année. En prenant toujours 30, il reſte 4, qui avec 33, la 17ᵉ année, font 37. On laiſſe ces 7 jours, leſquels avec les 22 des deux dernieres années de ce cycle, font 29. On voit par cet expoſé, que le 13ᵉ mois de la 19ᵉ & derniere année du cycle lunaire n'a que 29 jours, & que les ſix autres mois intercalaires en ont 30.

Mais comme les nouvelles lunes ne reviennent pas juſtement au bout de 19 ans, comme l'avoit cru Méthon, Aſtronome d'Athènes, & l'inventeur de ce cycle, 432 ans environ avant Jeſus-Chriſt, mais qu'elles arrivent une heure & demie plutôt, on a été obligé, pour trouver juſte les nouvelles lunes, d'employer la méthode des Epactes, inventée par Aloyſius-Lilius, Médecin de Rome, ſous le pontificat de Grégoire XIII : les nombres dont on ſe ſervoit auparavant, à l'imitation de Méthon & des Athéniens, pour marquer les nouvelles lunes, n'étant pas propres à former un calendrier perpétuel & exact.

Le mouvement propre de la Lune ſe fait ſuivant un cercle, qui coupe l'Ecliptique en deux points qui s'appellent Nœuds. Ce cercle s'éloigne un peu de l'Ecliptique, ce qui empêche qu'il n'y ait Eclipſe de Soleil (*a*) à toutes les nouvelles Lunes, & Eclipſe de Lune toutes les fois que cette Planete eſt dans ſon plein : elles arrivent ſeulement quand la Lune eſt dans les nœuds, ou fort près des nœuds. Lorſque la Lune eſt en oppoſition, c'eſt-à-dire vers le point

[*a*] L'Eclipſe de Soleil devroit plutôt être appellée *Eclipſe de Terre*, puiſque ce qu'on appelle ordinairement Eclipſe de Soleil, n'eſt que la privation de la lumiere de cet Aſtre pour une partie de la ſurface de la Terre.

oppoſé au Soleil, la Terre ſe trouvant entre deux, la Lune doit être éclipſée. Quand la Lune eſt en conjonction avec le Soleil, c'eſt-à-dire quand elle répond vers le même point du Ciel, il y a Eclipſe de Soleil. Il eſt aiſé de ſentir par-là, comment l'Eclipſe de Soleil arrivée à la mort de Jeſus-Chriſt, ne pouvoit être que miraculeuſe, la fête de Pâques ſe célébrant chez les Juifs au commencement de la pleine Lune : auſſi a-t-elle été miſe par Phlégon, affranchi de l'Empereur Adrien, parmi les événements les plus remarquables. Il la place en la quatrieme année de la deux cens deuxieme Olympiade, qui eſt préciſément l'année de la mort de Jeſus-Chriſt. Les Eclipſes de Lune ſont plus fréquentes que celles de Soleil : la Lune étant un corps opaque, qui n'a de lumiere que celle qu'elle reçoit du Soleil, dès que la Terre l'empêche d'être éclairée par le Soleil, elle doit être éclipſée pour toute la Terre. Il n'en eſt pas de même du Soleil ; la Lune étant beaucoup plus petite que lui, peut bien l'éclipſer pour pluſieurs peuples, tandis que d'autres jouiſſent de ſa lumiere.

Pour comprendre plus facilement comment cette déclinaiſon de l'Orbite de la Lune du cercle de l'Ecliptique dont on a parlé ci-deſſus, empêche que les Eclipſes ne ſoient ſi fréquentes, il faut ſe repréſenter deux cercles de tonneau paſſés l'un dans l'autre, & qui s'éloignent de trois ou quatre doigts : l'un de ces cercles repréſentera l'Ecliptique, l'autre le cercle de la Lune ; & l'endroit où ils ſe couperont repréſentera les nœuds de la Lune. On appelle ces nœuds, *la tête & la queue du dragon.* Le premier ſe trouve au paſſage de la Lune à travers l'Ecliptique, du midi au ſeptentrion, & s'appelle *nœud aſcendant & boréal*, ou *tête du dragon ;* l'autre ſe trouve au paſſage de la Lune à travers l'Ecliptique, du ſeptention au midi, & s'appelle *nœud*

*deſcendant* & *auſtral*, ou *queue du dragon*. Ces nœuds ne ſont pas fixes, la Lune coupant l'Ecliptique, tantôt dans un endroit, & tantôt dans un autre.

### *Des cinq autres Planetes.*

Ces Planetes ſont Saturne, Jupiter, Mars, Vénus & Mercure. Les trois premieres ſont plus éloignées de la Terre que le Soleil; quelquefois néanmoins Mars en eſt beaucoup plus proche.

Par leur mouvement propre elles vont d'occident en orient, en décrivant un Cercle qui coupe l'Ecliptique en différents points. Voici le temps qu'elles mettent à faire leurs révolutions.

Saturne fait ſa révolution en 29 ans & 155 jours. Il eſt dix fois plus éloigné du Soleil que la Terre, & par conſéquent de deux cens quatre-vingt millions de lieues Il eſt entouré de cinq petites Lunes ou Satellites, & d'un grand Cercle qui réfléchit perpétuellement la lumiere du Soleil. On l'appelle Anneau de Saturne, & il a été découvert par M. Huygens en 1659.

Jupiter, en 11 ans & 313 jours. Il eſt cinq fois plus éloigné du Soleil que la terre. Cette Planete a autour d'elle quatre petites Lunes ou Satellites, qui ſouffrent de fréquentes éclipſes. L'obſervation de ces éclipſes eſt le moyen le plus aiſé de fixer les Longitudes.

Mars en un an & 322 jours.

Vénus en ſept mois & demi.

Enfin, Mercure en trois mois.

Ces deux dernieres Planetes ſe voient toujours aux environs du Soleil. La premiere ne s'en éloigne que de quarante-huit degrés, l'autre de vingt-huit ſeulement.

## CHAPITRE II.

*Application de la Sphere au Globe Terreſtre.*

LE mot *Globe*, comme celui de *Sphere*, veut dire *Boule*. On regarde la Terre comme une Boule, parce qu'en effet elle eſt ronde. La preuve s'en tire des Eclipſes de Lune, cauſés par l'ombre que fait la Terre ſur la Lune: cette ombre étant ronde, il faut que la Terre le ſoit auſſi.

Comme le Soleil, auſſi-bien que le Ciel entier, tourne ou ſemble tourner autour de la Terre, que l'on place dans la Spbere au centre du Monde, les Géographes ont tranſporté au Globe terreſtre la plupart des Cercles & de la Sphere. La Terre a donc, comme le Ciel, ſes Poles, ſon Axe, ſon Equateur, ſon Zodiaque, ſon Méridien, ſon Horizon, ſes Tropiques & ſes Cercles Polaires. A l'égard des Colures, on les a retranchés comme inutiles.

Les deux *Poles* de la Terre ſont les deux points de la ſurface, par leſquels paſſe l'Axe du Monde.

L'*Axe* de la Terre, que l'on conçoit être le même que celui du Monde, eſt la ligne qui traverſe le Globe terreſtre.

La ligne *Equinoxiale* ou l'*Equateur*, eſt un grand Cercle ſur la ſurface du Globe, vis-à-vis l'Equateur du Ciel. Les Marins l'appellent ſimplement *la Ligne*. Il coupe le Globe en deux parties égales, l'une Septentrionale, & l'autre Méridionale.

Le *Zodiaque* de la Terre eſt un grand Cercle qui répond au Zodiaque du Ciel, ou plutôt à l'Ecliptique: il eſt diviſé en douze ſignes. Sa plus grande diſtance de l'Equateur eſt de vingt-trois degrés vingt-huit minutes: ce cercle eſt fort inutile ſur les Globes & les Mappemondes.

Les *Tropiques* ſont de petits Cercles, éloignés de

l'Equateur de vingt-trois degrés vingt-huit minutes.

Les *Cercles Polaires* ſont auſſi de petits Cercles, éloignés des Poles de la même diſtance.

L'*Horizon* eſt un grand Cercle qui partage le Globe en deux hémiſpheres, l'un inférieur, l'autre ſupérieur. On appelle *ſupérieur* celui dans lequel on eſt. On diſtingue deux Horizons, l'un rationel, & l'autre ſenſible. On peut définir le premier : Un grand Cercle, dont la circonférence eſt également éloignée en toutes ſes parties du lieu dont ce cercle eſt l'Horizon, & qui a pour Poles le Zénith & le Nadir de ce lieu. L'Horizon ſenſible n'eſt autre choſe que l'étendue que nous pouvons découvrir autour de nous de tous côtés, lorſque nous ſommes dans une plaine.

L'Horizon du Globe peut devenir l'Horizon de chaque peuple ; ainſi ce qu'on appelle monter le Globe horizontalement, c'eſt faire que l'Horizon du Globe devienne l'Horizon d'un lieu ; ce qui s'exécute en mettant le lieu ſous le grand Méridien, & en élevant le Pole au-deſſus de l'Horizon, ſelon la hauteur du Pole du lieu propoſé.

Le *Méridien* eſt un grand Cercle qui paſſe par les Poles du Globe terreſtre, & par le Zénith & le Nadir du lieu dont il eſt Méridien. Il eſt différent, à meſure qu'on change de lieu vers l'orient ou vers l'occident. Les Géographes n'en comptent que trois cens ſoixante, & ils n'en marquent que trente-ſix ſur les Globes & ſur les Mappemondes. Les Méridiens coupent l'Equateur de dix en dix degrés. Chaque Méridien diviſe le Globe en deux parties, l'une Orientale & l'autre Occidentale.

Pour avoir la ſuite de tous ces Méridiens, & la longitude, c'eſt-à-dire la diſtance au premier Méridien, des différents lieux de la Terre, on en a établi un qui eſt le premier, duquel on compte tous les autres. Le nôtre, par une Ordonnance de Louis XIII, eſt placé à l'Iſle de Fer, qui eſt une des Iſles Canaries. Les Eſ-

pagnols ſont paſſer le leur à Tolede. Celui des Portugais paſſe à l'Iſle Tercere, la principale des Açores. Enfin les Hollandois placent leur premier Méridien au Pic de Ténérif, qui eſt une des plus hautes montagnes du monde, & que l'on trouve dans l'Iſle de même nom, qui eſt auſſi une des Iſles Canaries.

Pour les Aſtronomes, ils le prennent ordinairement du lieu où ils font leurs obſervations. Meſſieurs de l'Académie des Sciences de Paris le font paſſer à l'Obſervatoire de cette Ville.

Le Méridien du Globe eſt un grand Cercle, qui paſſe par les Poles du Globe terreſtre, & qui coupe l'Horizon au nord & au ſud. On l'appelle le *grand Méridien*, parce qu'il ſert de Méridien à tous les lieux de la Terre, en faiſant tourner le Globe, & en mettant chaque lieu ſous ce Méridien.

Après avoir défini les différents Cercles du Globe, il eſt à propos de parler des Longitudes & des Latitudes, qui ſont d'un ſi grand uſage dans la Géographie. Nous examinerons donc ce que c'eſt que les *Longitudes* & les *Latitudes*; ſur quels Cercles on compte leurs degrés; quelle eſt la longueur de ces degrés.

1° La *Longitude* d'un lieu, c'eſt la diſtance qu'il y a du premier Méridien au Méridien de ce lieu, ou autrement l'*Arc du parallele*, compris entre le premier Méridien & le Méridien d'un lieu.

La *Latitude* d'un lieu, eſt la diſtance de ce lieu à l'Equateur: elle eſt Septentrionale ou Méridionale. On peut définir encore la *Latitude* d'un lieu, l'*Arc du Méridien* compris entre l'Equateur & un lieu.

2° Pour comprendre ſur quels Cercles les degrés de Longitude & de Latitude ſe comptent, il ſuffit de faire attention à la ſeconde définition que nous venons d'en donner. Car puiſque la Longitude d'un lieu, par exemple, de Paris, eſt l'*arc du Parallele* compris entre le premier Méridien & le Méridien de Paris, il s'enſuit que les degrés de

Longitude ſe comptent ſur les Cercles paralleles. De même la Latitude de Paris étant l'*arc du Méridien* compris entre l'Equateur & Paris, les degrés de Latitude ſe comptent ſur les Méridiens, c'eſt à dire ſur de grands Cercles qui paſſent par les Poles.

3° Il eſt facile d'appercevoir, par ce que nous avons dit, quelle eſt la longueur des degrés de Latitude & de Longitude. Les degrés de Latitude ſont tous égaux, & ont chacun vingt-cinq lieues communes de France, ou vingt lieues marines. Ceux de Longitude, au contraire, n'ont cette étendue que ſous l'Equateur; & depuis ce Cercle juſqu'aux Poles, ils vont toujours en diminuant. En effet, puiſque les degrés de Latitude ſe comptent ſur de grands Cercles qui paſſent par les Poles, les degrés des grands Cercles étant tous égaux, chaque degré de Latitude aura par conſéquent vingt-cinq lieues. Les Cercles ſur leſquels on compte les Longitudes, au contraire, étant paralleles à l'Equateur, & l'Equateur coupant le Globe en deux parties égales, tous les Cercles qui lui ſont paralleles doivent diminuer, à proportion qu'ils approcheront des Poles; or, tout Cercle ayant trois-cens ſoixante degrés, il faudra donc qu'à meſure que les Cercles diminueront, les degrés deviennent plus petits. Tels ſont les degrés de Longitude. Mais leur diminution ne devient bien ſenſible que vers le trentieme degré de Latitude, où ces degrés n'ont plus que vingt-deux lieues. Vers le quarante-neuvieme, ils n'ont plus que ſeize lieues. Vers le ſoixante-unieme, ils ne valent plus que douze lieues. Vers le ſoixante-dixieme, ils n'ont plus que huit lieues. Vers le quatre-vingtieme, ils ne ſont plus que de quatre lieues: enfin, vers le quatre-vingt-neuvieme, ils n'ont plus qu'un quart de lieue.

Dans les Globes & les Mappemondes, on marque les degrés de Longitude ſur l'Equateur, & ceux de Latitude ſur le grand Méridien. Dans les Cartes particulieres

particulieres bien orientées, les Longitudes ſont marquées en haut & en bas, & les Latitudes ſur les côtés à droite & à gauche.

On peut demander pourquoi, le Globe étant égal par-tout, on appelle les uns degrés de Longitude, & les autres degrés de Latitude. La raiſon qu'on en donne ordinairement, c'eſt que les Anciens connoiſſant plus d'étendue de terre depuis l'Occident juſqu'à l'Orient, que du Nord au Sud, ils ont appellé les premiers, c'eſt-à-dire ceux qui ſe comptent d'Occident en Orient, degrés de Longitude. Mais on en peut donner une autre raiſon qui paroît plus ſolide.

Ptolémée, auſſi fameux Aſtronome qu'habile Géographe, a le premier marqué ſur les Cartes ces degrés: il a ſuivi la maniere de compter les degrés en uſage parmi les Aſtronomes. Or ils comptoient les degrés en meſurant le Ciel d'occident en orient, & ils en comptoient trois cens ſoixante. A l'égard de l'autre maniere de meſurer le Ciel du nord au ſud, ils comptoient les degrés ſur un même Méridien; mais ils le partageoient en quatre parties égales de 90 degrés. Ptolémée a appliqué tout cela au Globe; il a compté les degrés de Longitude d'occident en orient, à commencer par les Canaries, lieu de la Terre que l'on regardoit alors comme le plus occidental.

A l'égard des 79 degrés de Latitude que l'on connoiſſoit alors, il en a compté 63 de l'Equateur à l'Iſle nommée alors Thulé, que pluſieurs Auteurs croient être l'Iſlande, & il les a appellés degrés de Latitude ſeptentrionale; pour les ſeize autres qui reſtoient, il les a appellés degrés de Latitude auſtrale, & les a comptés auſſi de l'Equateur juſqu'au Cap de Praſſe, ſitué ſur la côte orientale d'Afrique, vers le lieu où eſt aujourd'hui Mozambique. Voilà pourquoi on compte aujourd'hui les degrés de Longitude d'occident en orient, que l'on en compte trois cens ſoixante, & que les Latitudes ſe comptent par quatre fois

quatre-vingt-dix degrés, de l'Équateur juſqu'aux Poles.

## CHAPITRE III.

### *Des Diviſions de la Terre formées par les Cercles du Globe.*

IL eſt temps maintenant de parler des Diviſions de la Terre, qui réſultent des Cercles imaginés ſur le Globe. Les Tropiques & les Cercles polaires forment une premiere Diviſion de la Terre par les Zones & les Ombres. Les Méridiens ou Cercles de Latitude, en produiſent une ſeconde, avec les Cercles paralleles ou de Longitude.

### ARTICLE I.

### *Premiere Diviſion de la Terre, par les Zones & les Ombres.*

COmme les Tropiques & les deux Cercles polaires diviſent le Ciel en cinq parties, il en eſt de même de la Terre, qu'ils partagent en cinq parties ou *Zones*; ſavoir, une *Torride* ou *Brûlée*, deux *Tempérées*, & deux *Froides* ou *Glaciales*.

La Zone Torride eſt compriſe entre les deux Tropiques; elle a 47 degrés, c'eſt-à-dire 1175 lieues, en comptant 25 lieues par degrés. Ses Habitans ſont nommés *Amphiſciens*, parce qu'ils ont l'ombre tournée, tantôt vers un Pole, tantôt vers l'autre.

Si on examine cependant les choſes avec une plus grande préciſion, on ne peut diſconvenir qu'il n'y a que ceux qui ſont ſous l'Équateur, ou entre l'Équateur & les Tropiques, qui ſoient Amphiſciens. Ceux qui ſont préciſément ſous les Tropiques ſont *Hétéroſciens*, terme grec qui ſignifie d'une autre ombre. La projection de leur ombre eſt au nord ou au ſud, ſe-

lon le Tropique qu'ils habitent. Tous les hobitants de la Zone Torride, même ceux qui ſont ſous les Tropiques, ſont *Aſciens*, c'eſt-à-dire ſans ombre ; les uns, ſavoir ceux qui ſont ſous l'Equateur, ou entre l'Equateur & les Tropiques, deux jours chaque année ; les autres, ceux qui ſont ſous les Tropiques, un jour ſeulement.

Les deux Zones tempérées ſont compriſes entre les Tropiques & les Cercles Polaires. Elles ont chacune 43 degrés, qui ſont 1075 lieues. Les peuples qui les habitent ſont nommés *Hétéroſciens*, parce qu'ils ont à midi l'ombre tournée toujours vers un même côté ; les uns vers le Pole Arctique, & les autres vers le Pole Antarctique.

Les deux Zones froides ou glaciales ſont renfermées entre les Cercles Polaires & les Poles. Elles n'ont que la moitié de l'eſpace de la Zone Torride, c'eſt-à-dire 23 degrés & demi, & par conſéquent 587 lieues & demie. Ceux qui y demeurent ſont appellés *Périſciens*, parce que l'ombre tourne autour d'eux. On peut les partager en trois claſſes. 1. Ceux qui ſont ſous les Poles, qui ſont Périſciens pendant ſix mois. 2. Ceux qui ſont ſous les Cercles Polaires, qui ne le ſont que pendant un jour. 3. Ceux qui ſont entre ces deux, qui ſont Périſciens pendant pluſieurs jours ou pluſieurs mois, ſelon qu'ils ſont plus éloignés ou plus voiſins des Poles.

## ARTICLE II.

### *Seconde Diviſion de la Terre par les Longitudes & les Latitudes.*

COmme les Cercles Polaires & les Tropiques diviſent la Terre en cinq Zones, & forment une triple diverſité d'ombres, on peut dire auſſi que la différence des Longitudes & des Latitudes forme

une triple différence entre les habitants de la Terre.

Ceux qui ont la même Latitude dans le même Hémiſphere, & qui different de 180 degrés en Longitude, ſont appellés *Périæciens*, c'eſt-à-dire habitants autour. Ils ont même climat; mais les heures oppoſées. Les uns ont midi, quand les autres ont minuit.

Les peuples qui ont même Longitude & Latitude égale, & non la même, parce qu'ils ſont ſitués dans différens Hémiſpheres, ſont appellés *Antæciens*, c'eſt-à-dire habitants oppoſés. Ils ont les ſaiſons oppoſées; ainſi ceux qui habitent la partie ſeptentrionale ſont en hiver, pendant que ceux qui demeurent dans la partie méridionale ſont en été.

Les *Antipodes* étant ceux qui ſont diamétralement oppoſés, ils ont Latitude égale, mais l'une ſeptentrionale, & l'autre méridionale; & ils different en Longitude de 180 degrés: ils conviennent avec les *Périæciens*, en ce qu'ils different de 180 degrés de Longitude, & avec les *Antæciens* dans le point de Latitude. Ils ont tout oppoſé, ſaiſons, jours & heures.

## CHAPITRE IV.

*Des Climats & des autres choſes qui concernent le Globe Terreſtre.*

NOus diviſerons ce Chapitre en trois Paragraphes: le premier traitera des Climats; le ſecond des différentes opérations que l'on peut faire ſur le Globe: le troiſieme, des principaux points qui partagent l'Horizon.

### §. I. *Des Climats.*

Le nom de Climat vient d'un mot grec, qui ſignifie, *pencher*, *incliner*.

Un Climat eſt un eſpace de terre compris entre deux paralleles, à la fin duquel les plus grands jours

ont une demi-heure ou un mois de plus que dans ſon commencement.

Pour entendre cette définition, il faut obſerver que ſous l'Equateur les plus grands jours ne ſont que de douze heures; & qu'à meſure qu'on avance vers les Cercles Polaires, les jours augmentent d'une demi-heure par Climat. Aux Cercles Polaires, les plus longs jours ſont de 24 heures. Depuis ces Cercles ils augmentent, non plus d'une demi-heure, mais d'un mois entier par climat, juſqu'aux Poles, où le jour eſt de ſix mois, ſans y comprendre les crépuſcules.

On doit ſentir par ce que nous venons de dire, la raiſon de cette diſtinction des Climats d'heures & des Climats de mois. Il y a 24 Climats d'heures, ou plutôt de demi-heures, depuis l'Equateur juſqu'à chacun des Cercles Polaires, & ſix de mois, depuis chacun de ces Cercles juſqu'au Pole. On en compte 60 en tout; 30 depuis l'Equateur juſqu'au Pole Arctique, & autant depuis l'Equateur juſqu'au Pole Antarctique.

Il eſt aiſé d'appercevoir pourquoi on compte 24 Climats d'heures depuis l'Equateur juſqu'aux Cercles Polaires, & ſix de mois depuis ces Cercles juſqu'aux Poles, pourvu qu'on faſſe attention que les plus longs jours n'étant que de douze heures ſous l'Equateur, & de 24 heures ſous les Cercles Polaires, la différence eſt donc de 24 demi-heures, qui forment 24 Climats; l'eſpace qui eſt entre l'Equateur & les Cercles Polaires, étant partagé par les paralleles en 24 portions. Des Cercles Polaires, où les jours ſont de 24 heures, aux Poles où le jour eſt de ſix mois, il doit y avoir ſix Climats, puiſqu'on diviſe l'eſpace qui eſt entre ces Cercles & les Poles en ſix portions par les paralleles, pour faire que les plus grands jours y ſoient plus longs d'un mois à la fin qu'au commencement de chaque Climat, ou de chacune des ſix diviſions formées par les paralleles.

On peut être ſurpris d'une choſe, qui paroît ef-

fectivement ſinguliere ; ſavoir, que les Climats d'heures vont toujours en rétréciſſant vers les Cercles Polaires, & que ceux de mois, au contraire, vont toujours en s'élargiſſant vers les Poles. En effet, depuis l'Equateur juſqu'au cinquante-neuvieme degré 14 minutes, il y a 12 Climats ; & depuis ce même degré juſqu'aux Cercles Polaires, qui ſont au ſoixante-ſixieme degré 30 minutes, il y a auſſi 12 Climats. Il ſera aiſé auſſi de voir combien les Climats de mois vont en s'élargiſſant, ſi on conſidere que depuis le ſoixante-ſixieme degré 30 minutes, où commence le premier Climat de mois, juſqu'au ſoixante-treizieme degré 20 minutes, il y a trois Climats de mois, & depuis ce degré juſqu'au quatre-vingt-dixieme, où eſt le Pole, il n'y a que trois Climats. Cette différence, ſi ſenſible entre les Climats d'heures & les Climats de mois, vient, pour les premiers, de l'obliquité du Tropique ſur l'Horizon : & pour les ſeconds de la progreſſion du Soleil dans l'Ecliptique.

1. La raiſon pour laquelle les Climats d'heures vont toujours en rétréciſſant, vient, comme nous venons de le dire, de l'obliquité du Tropique, cauſée par l'élévation du Pole ; car plus le Pole eſt élevé, plus la portion du Tropique voiſin devient oblique & grande ſur l'Horizon. Or, les Tropiques déterminant le plus grand jour des Climats, le jour eſt d'autant plus grand, que la portion du Tropique élevée ſur l'Horizon eſt plus grande, & que le Pole auſſi eſt plus élevé ; & comme plus on approche des Cercles Polaires, plus la portion du Tropique élevée ſur l'Horizon devient grande, auſſi-bien que l'élévation du Pole, il s'enſuit de-là que plus on avance vers les Cercles Polaires, plus l'eſpace de terre doit diminuer en largeur, pour faire la différence d'une demi-heure dans le plus long jour.

2. Pour expliquer comment la progreſſion du Soleil dans l'Ecliptique eſt cauſe que les Climats de mois

vont toujours en s'élargiſſant, il faut obſerver que le Tropique eſt pour les Climats de mois le milieu de leur plus long jour. La raiſon en eſt que le Tropique étant tout entier au-deſſus de l'Horizon, le Soleil doit faire un certain nombre de révolutions ſur le plan de l'Ecliptique, depuis le degré de l'Ecliptique coupé par l'Horizon, pour monter juſqu'au Tropique; & il doit faire enſuite le même nombre de révolutions en deſcendant dans l'Ecliptique, depuis le Tropique juſqu'à un autre degré de l'Ecliptique coupé par le même plan de l'Horizon. Prenons pour exemple le troiſieme Climat de mois. Le Soleil fait 45 révolutions en montant, & autant en deſcendant, ce qui fait 90 révolutions, ou trois mois de jour continuel. Le Tropique étant donc le milieu du plus grand jour pour ces Climats, il s'enſuit que la meſure de la progreſſion du Soleil dans l'Ecliptique, eſt la meſure des Climats de mois. Si l'on fait réflexion d'ailleurs que le Soleil décline plus ſenſiblement vers l'Equateur que vers les Tropiques, on appercevra la raiſon pour laquelle les derniers Climats de mois doivent avoir plus de largeur que les premiers, à proportion de la progreſſion du Soleil dans l'Ecliptique, par rapport à chacun de ces derniers Climats, & du rapport qu'ils ont aux endroits de l'Ecliptique, où la déclinaiſon du Soleil eſt plus ſenſible. En effet, 2 degrés 59 minutes de déclinaiſon vers le Tropique, contiennent un arc de 60 degrés de l'Ecliptique, ce qui fait deux Climats. Il faut enſuite 8 degrés 50 minutes de Latitude pour augmenter cet arc de 60 degrés, & faire encore 2 Climats; & enfin 11 degrés 40 minutes, pour accroître cette arc de 60 degrés, & faire les deux derniers Climats.

§. II. *Des différentes opérations que l'on peut faire ſur le Globe.*

I. *Monter le Globe horizontalement pour un lieu,*

comme Paris. Il faut d'abord élever le Pole Arctique ſur l'Horizon, ſi le lieu eſt dans l'Hémiphere ſeptentrional, comme Paris; élever le Pole Antarctique, s'il eſt dans le méridional: trouver enſuite la Latitude de cette ville, qui eſt de 48 degrés cinquante minutes pour Paris: élever le Pole d'un pareil nombre de degrés, puis mettre la Ville ſous le grand Méridien. La raiſon pour laquelle on éleve le Pole d'un nombre de degrés pareil à la Latitude d'un lieu, c'eſt que l'élévation du Pole eſt toujours égale à la Latitude. Car du Zénith à l'Horizon il y a 90 degrés, & du Pole à l'Equateur auſſi 90 degrés: de ces deux diſtances égales, ôtez la même diſtance du Pole au Zénith, il reſtera d'une part la hauteur du Pole, & de l'autre la Latitude ou la diſtance du Zénith à l'Equateur; & ces deux reſtes ſeront néceſſairement égaux.

Cette opération apprendra la hauteur méridienne du Soleil aux Equinoxes & aux Solſtices, & même pour chaque jour de l'année. En effet, lorſqu'on a monté le Globe horizontalement pour un lieu, comme Paris, il y a 49 degrés de diſtance entre le Pole & l'Horizon, comme il s'en trouve autant en Latitude entre l'Equateur & le Zénith. Or, du Zénith à l'Horizon il n'y a que 90 degrés de part & d'autre. Si de ces 90 degrés on retranche les 49 de Latitude, il reſte 41, qui exprime la hauteur de l'Equateur ſur l'Horizon, qui n'eſt autre choſe que ce qui reſte depuis la hauteur du Pole juſqu'à 90. C'eſt la hauteur du Soleil aux Equinoxes. Si l'on ajoute 23 degrés & demi de déclinaiſon & de plus grande élévation vers le Pole arctique, on a 64 degrés & demi d'élévation du Soleil à midi au Solſtice d'été. Otant des 41 degrés de hauteur de l'Equateur, 23 degrés & demi, reſte 17 & demi pour le Solſtice d'hiver. A l'égard des autres jours, il faut trouver dans l'Ecliptique le lieu du Soleil, un jour propoſé: amener ce degré ſous le

Méridien, & voir alors combien le Soleil décline de l'Equateur, ou en-deçà vers notre Pole, ou au-delà vers l'autre Pole. Si on ajoute, après cette opération, par rapport aux Signes ſeptentrionaux, la déclinaiſon à la hauteur de l'Équateur, on a la hauteur du Soleil à midi pour ce jour. Si on la retranche, lorſque le Soleil eſt dans les Signes méridionaux, on l'aura de même pour un jour différent.

II. *Trouver la Longitude & la Latitude d'un lieu*, comme Paris. Il faut tourner le Globe juſqu'à ce que cette Ville ſoit ſous le grand Méridien : le nombre des degrés qui ſe trouveront depuis l'Equateur juſqu'au point du Méridien qui répond directement à ce lieu, marquera ſa latitude. Le degré de l'Equateur qui ſera ſous le grand Méridien, déterminera ſa longitude.

III. *Trouver le lieu du Soleil dans un jour propoſé*, par exemple, le dix-huitieme d'août. Cherchez ce jour ſur l'Horizon : vous trouverez le vingt-cinquieme degré du Lion dans le Cercle des ſignes. Cherchez enſuite ce même degré dans le Zodiaque du Globe ; c'eſt le lieu du Soleil le dix-huitieme d'août, c'eſt-à-dire que le Soleil eſt dans le degré du Zodiaque céleſte, qui répond à celui du Zodiaque terreſtre.

IV. *Connoître le lever & le coucher du Soleil un jour propoſé*, par exemple, le quinzieme de mai à Paris. Elevez le pole de 48 degrés 50 minutes, ce qui eſt ſa hauteur à Paris : cherchez le lieu du Soleil le quinzieme de mai, c'eſt le vingt-quatrieme degré du Taureau : mettez ce lieu ſous le grand méridien, & l'aiguille horaire ſur midi ; faites tourner le globe vers l'Orient, juſqu'à ce que le vingt-quatrieme degré du Taureau touche l'Horizon : faites de même du côté de l'Occident ; remarquez l'heure ſur le cadran horaire, vous verrez pour le matin 4 heures & demie, & 7 heures & demie pour le ſoir.

V. *Trouver le Climat d'heures d'un lieu propoſé*; c'eſt-à-dire ſon plus long jour.

Après avoir remarqué la Latitude d'un lieu, par exemple, de Paris, il faut élever d'autant de dégrés le Pole Arctique, ſi le lieu eſt dans la partie ſeptentrionale, ainſi que celui qui vient d'être nommé; & le Pole Antarctique, ſi le lieu eſt dans la partie méridionale, mettre le premier degré du Cancer ſous le grand Méridien pour la partie ſeptentrionale, & le premier degré du Capricorne pour la méridionale: placer l'aiguille du Cadran ſur midi; faire retourner enſuite le Globe alternativement vers l'orient & l'occident, juſqu'à ce que le premier degré du Cancer ou du Capricorne touche l'Horizon; remarquer l'heure ſur le Cercle horaire. Ce Cercle marquera à quelle heure le Soleil ſe leve & ſe couche dans le plus grand jour, d'où il ſera aiſé de ſavoir le Climat.

Pour comprendre comment le lever & le coucher du Soleil, dans les plus grands jours, indiquent le Climat dans tous les lieux entre l'Equateur & les Cercles Polaires, il faut remarquer que le ſurplus de 12 heures fait connoître le Climat pour tous ces lieux: par exemple, le plus long jour à Paris eſt de 16 heures, par conſéquent 4 heures, ou 8 demi-heures de plus qu'à l'Equateur. Paris eſt donc au huitieme Climat.

VI. *Trouver le Climat de mois d'un lieu.* Ce lieu ne peut être qu'entre les Cercles Polaires & les Poles.

Il faut pour cela élever le Pole du lieu, tourner enſuite le Globe vers l'orient, & remarquer quels ſont les ſignes du Zodiaque qui coupent l'Horizon au nord, pour la partie ſeptentrionale, & au ſud pour la méridionale; puis compter combien il y a de ſignes juſqu'au Tropique, ou du Cancer ou du Capricorne; en doublant ces ſignes on aura le Climat.

Prenons, par exemple, un lieu au ſoixante-dix-huitieme degré de Latitude ſeptentrionale. J'éleve le Pole de ce nombre de degrés. Je tourne enſuite le Globe, juſqu'à ce que les ſignes du Zodiaque viennent couper l'Horizon au nord, le lieu étant dans la partie ſeptentrionale. Je remarque que ces ſignes ſont le premier degré du Taureau & de la Vierge. Il y a deux ſignes juſqu'au premier degré du Cancer, ſavoir le Taureau & les Gémeaux; je double ces ſignes; le Soleil étant deux mois à monter juſqu'au premier degré du Cancer, & deux mois à deſcendre juſqu'au premier degré de la Vierge: donc un lieu, au ſoixante-dix-huitieme degré de Latitude ſeptentrionale, eſt à la fin du quatrieme Climat de mois. Cette opération eſt fondée ſur ce principe, que le Tropique eſt le milieu du plus long jour des Climats de mois.

VII. *Trouver le jour auquel le Soleil paſſe perpendiculairement ſur un lieu.* Il faut remarquer que ce lieu doit être dans la Zone Torride. Mettez la Ville en queſtion, par exemple Goa, qui eſt au ſeizieme degré de Latitude ſeptentrionale, ſous le grand Méridien: remarquez ſur le Méridien la Latitude de cette Ville: enſuite tournez le Globe, & voyez quels degrés du Zodiaque paſſeront ſous cette Latitude: vous en trouverez deux, le treizieme du Taureau, & le dix-huitieme du Lion: donc quand le Soleil ſera au treizieme du Taureau, ce qui eſt le troiſieme de mai, & au dix-huitieme du Lion, le onzieme d'août, il ſera perpendiculaire à Goa.

VIII. *Connoître l'heure qui eſt dans un endroit, quand il eſt midi dans un autre;* par exemple, quelle heure il eſt à Vienne, quand il eſt midi à Paris. Il faut mettre Paris ſous le grand Méridien, & l'aiguille horaire ſur midi, tourner enſuite le Globe vers l'Occident, juſqu'à ce que Viene arrive ſous le grand Méridien: l'aiguille marquera une heure

après midi. La raiſon en eſt, que Vienne eſt plus orientale d'une heure, ou de 15 degrés.

IX. *Connoître quelle heure il eſt dans tous les lieux de la Terre, quand il eſt une heure propoſée en un lieu*, par exemple, huit heures du matin à Paris. Il faut faire la même opération que dans la propoſition précédente, puiſqu'en effet celle dont il s'agit ici en eſt une conſéquence. Il faut obſerver néanmoins de tourner le Globe vers l'orient ou vers l'occident, ſuivant la ſituation des différentes villes; ainſi, dans l'exemple précédent, Vienne étant plus orientale que Paris, il a fallu tourner le Globe vers l'occident, pour amener Vienne ſous le grand Méridien: s'il s'agit au contraire d'une ville plus occidentale que Paris, comme Lisbonne, il faut tourner le Globe vers l'orient.

De ces deux propoſitions bien conçues, réſulte la démonſtration de quelques problêmes qui paſſent pour paradoxes; par exemple, qu'il peut y avoir une ſemaine de trois jeudis; que deux jumeaux mourans le même jour & à la même heure, il peut ſe faire qu'un des deux ait vécu deux jours plus que l'autre. Une troiſiéme conſéquence de ces deux propoſitions, qui ne renferme pas de difficulté, c'eſt qu'à tout moment, dans tous les différens lieux de la Terre, on chante les louanges de Dieu, & on offre le ſaint Sacrifice. A l'égard des deux premiers problêmes qui paroiſſent plus difficiles à réſoudre, on n'aura pas beaucoup de peine à en appercevoir la ſolution, ſi on fait attention qu'elle dépend d'une ſuppoſition, ſavoir que de deux voyageurs, l'un va à l'orient & l'autre à l'occident, partant tous deux d'un même lieu. L'un par conſéquent, gagne un jour entier en faiſant le tour du monde, & l'autre en perd un. Il faut dire la même choſe de deux jumeaux, qu'on ſuppoſe auſſi faire le tour du monde en voyageant.

X. *Trouver les Antipodes d'un lieu*, par exem-

ple, de Paris. Il faut baiſſer le Globe, juſqu'à ce que Paris touche l'Horizon au point du ſud ou du nord ; le point oppoſé marquera les Antipodes. Une autre maniere de trouver les Antipodes d'un lieu, c'eſt de chercher un lieu diſtant de 180 degrés de Longitude, & qui ait une Latitude égale, mais dans l'Hémiſphere oppoſé.

## §. III. *Des principaux points qui partagent l'Horizon.*

La néceſſité où nous nous ſommes trouvés de nous ſervir à chaque inſtant des noms des principaux points qui partagent l'Horizon, pour mieux déterminer la place que les Villes & les Provinces occupent, par rapport à celles qui leur ſont voiſines, & dont nous parlerons dans cet Ouvrage, nous oblige d'expoſer ici leur dénomination.

Entre ces différens points, on en reconnoît ſeize principaux, qui ont donné leurs noms aux principaux Vents, tant ſur l'Océan que ſur la Méditerranée. Nous donnerons d'abord les noms de ceux qui ſont en uſage ſur l'Océan, comme étant plus intelligibles, & les ſeuls dont nous nous ſervirons dans la ſuite de cet ouvrage.

1. Les quatre principaux points, nommés autrement *Cardinaux*, ſont 1. l'*Orient*, ou l'*Eſt*, à la droite d'une perſonne qui regarde un Globe, ou une Carte de Géographie faite réguliérement ; 2. le *Midi* ou *Sud*, au bas du Globe ou de la Carte ; 3. l'*Occident* ou *l'Oueſt*, à gauche ; 4. le *Septentrion* ou *Nord*, en haut.

2. Les quatre ſeconds points qui ſéparent également chacun des quatre premiers, ſont 1. le *Sud Eſt* ; 2. le *Sud-Oueſt* ; 3. le *Nord-Oueſt* ; 4. le *Nord Eſt*.

3. Enfin, les huit moindres qui ſe trouvent chacun entre deux des huit premiers, ſont 1. l'*Eſt Sud-Eſt* ;

2. *le Sud-Sud-Eſt* ; 3. le *Sud-Sud-Oueſt* ; 4. l'*Oueſt-Sud Eſt* ; 5. l'*Oueſt-Nord-Oueſt* ; 6. le *Nord-Nord-Oueſt* ; 7. le *Nord-Nord-Eſt* ; 8. l'*Eſt-Nord Eſt*. Ces noms viennent des Nations Germaniques ou Allemandes.

Il ne paroît pas néceſſaire de s'étendre davantage là-deſſus. Si l'on veut s'en éclaircir parfaitement, il faut avoir recours à l'Horizon des Spheres & des Globes nouveaux, où ils ſont tous marqués exactement.

Nous ajouterons ſeulement les noms qu'on donne aux quatre principaux Vents ſur la Méditerranée : l'Eſt appellé *Lévante*, le Midi, *Oſtro* ; l'Oueſt, *Ponente* ; & le Nord, *Tramontane*.

Pour remarquer facilement ſur le Globe terreſtre la ſituation des lieux par rapport aux quatre points cardinaux, il faut obſerver que l'Equateur & les Cercles qui lui ſont paralleles, marquent préciſément tous les lieux qui ſont orientaux & occidentaux, relativement les uns aux autres, & que les Méridiens font connoître ceux qui ſont ſeptentrionaux ou méridionaux les uns à l'égard des autres : ainſi tous les lieux ſitués ſous l'Equateur ou ſur chacun des Cercles qui lui ſont paralleles, ſont orientaux ou occidentaux entr'eux : & ceux qui ſont ſitués ſous un même Méridien, ſont ſeptentrionaux ou méridionaux, les uns par rapport aux autres ; mais tous les autres lieux qui ne ſont pas ſitués ainſi, déclinent plus ou moins de ces quatre points cardinaux. Il eſt très-utile de s'appliquer à conſidérer ces différentes ſituations reſpectives des divers lieux des quatre parties du monde, & c'eſt un des meilleurs moyens de faire du progrès dans l'étude de la Géographie.

# SECONDE SECTION.

## *Deſcription générale du Globe Terreſtre, ou de la Mappemonde.*

## CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

### *Des termes particuliers à la Géographie, & des meſures dont elle fait uſage.*

CE mot *Géographie* vient du grec, & ſignifie *Deſcription de la Terre*. Par la Terre on entend ce grand Globe compoſé de terre & d'eau, qu'on appelle le Globe terreſtre.

La *Chorographie* eſt la deſcription d'un pays ou d'une Province, par exemple, de la Normandie.

La *Topographie* eſt la deſcription d'un lieu particulier, comme d'une Ville, &c.

L'*Hydrographie* eſt la deſcription de l'eau, par exemple, de l'Océan.

Comme on peut repréſenter la Terre, ou toute entiere, ou en partie, de-là eſt venue la différence des Cartes géographiques, qui peuvent néanmoins ſe réduire à deux eſpeces; ſavoir les Cartes générales & les particulieres. Dans la claſſe des premieres, on renferme non-ſeulement la Mappemonde ou le Planiſphere, qui repréſente tout le Globe terreſtre en deux ſurfaces applaties & coupées par le premier Méridien; mais encore les Cartes où on a décrit les principales parties du Globe, comme l'Europe, l'Aſie, l'Afrique & l'Amérique, ou même des Royaumes, par exemple, la France, &c.

Les Cartes particulieres repréſentent un pays particulier.

Rien n'eſt plus propre à donner une idée générale

de la Terre, qu'un Globe, puiſqu'il en a la figure; mais comme il ſeroit impoſſible d'en faire un aſſez gros pour repréſenter en détail tout ce qu'il eſt bon de connoître des différentes parties de la Terre, il faut avoir recours aux Cartes générales & particulieres : on doit conſidérer les dernieres ſur-tout comme des portions détachées du Globe.

La Géographie, ainſi que les autres Sciences, a certains termes qui lui ſont propres, & qu'il eſt à propos d'expliquer. Il y en a de deux ſortes : les uns regardent la Terre, & les autres regardent l'Eau.

Ceux qui regardent la Terre, ſont :

*Continent* ou *Terre-ferme*. C'eſt une grande partie de Terre, qui comprend pluſieurs régions qui ne ſont pas ſéparées par des mers. L'Europe eſt un *Continent*.

*Iſle*, eſt une portion de terre qui eſt entiérement environnée d'eau. *Preſqu'iſle*, *Péninſule* ou *Cherſonèſe*, eſt une terre preſque entourée d'eau, & qui ne tient au Continent que par une langue de terre.

*Iſthme*, eſt une portion de terre reſſerrée entre deux mers, qui unit un Continent ou une preſqu'iſle à la terre ferme.

*Pas* ou *Col*, eſt un paſſage étroit dans les montagnes.

*Promontoire*, eſt une portion de terre qui avance dans la mer. On l'appelle *Cap*, quand elle s'éleve comme une montagne ; on la nomme *Pointe*, ſi elle a peu d'élévation.

*Dunes*, ſont de petites collines de ſable ſur le bord de la mer, ou les bords de la mer élevés, qui empêchent qu'elle ne ſe répande ſur les côtés. On appelle auſſi quelquefois *Dunes*, des rochers eſcarpés.

*Falaiſe*, ſont des montagnes eſcarpées ſur le bord de la mer.

Voici en peu de mots la définition des principaux termes qui regardent l'Eau.

*Archipel*, endroit de la Mer où il y a beaucoup d'Iſles.

*Golphe*, avance conſidérable de mer dans la terre : les plus grands portent le nom de Mer.

*La Baie*, ne differe du Golphe que parce qu'elle eſt bien moindre, & plus étroite à l'entrée qu'en dedans.

*Anſe*, eſt un petite avance de mer dans la terre.

*Rade*, endroit propre à mouiller l'ancre, & où les vaiſſeaux ſont à l'abri du vent.

*Seches*, *Hauts-fonds*, *Bancs de ſable*, ſont des endroits de la mer où il y a peu d'eau.

*Détroit*, eſt une mer reſſerrée entre deux terres.

*Lac*, eſt une grande étendue d'eau, qui ne tarit jamais, & qui n'a aucune communication ſenſible avec la mer.

*Riviere*, eſt une eau de ſource qui coule toujours, juſqu'à ce qu'elle ſe décharge dans quelque autre riviere ou dans la mer. Si elle eſt conſidérable & qu'elle ſe décharge dans la mer, elle reçoit le nom de *Fleuve* ; autrement elle garde ſimplement celui de Riviere.

*Confluent* ou *conflant*, eſt l'endroit où une riviere ſe joint avec une autre.

*Bouche* ou *Embouchure* d'un fleuve, eſt l'endroit où il ſort de ſon lit pour entrer dans un Lac ou dans la mer.

On appelle la *droite* ou la *gauche* d'une riviere, le côté de ſon lit qui eſt à la droite ou à la gauche d'une perſonne qui la deſcend, & la voit couler devant ſoi ; ainſi, à Paris, le Louvre eſt à la droite de la Seine, & le College Mazarin à la gauche.

Les meſures dont on ſe ſert pour exprimer les diſtances, ne ſont pas les mêmes par-tout.

1 En France, en Eſpagne, en Suede, en Danemarck & en Suiſſe, on compte par lieues.

2 En Italie, en Allemagne, en Hongrie, en

Pologne, en Angleterre & en Hollande, on compte par milles.

Mais les milles & les lieues employées par les habitans de ces différens pays, ne ſont pas les mêmes.

La lieue commune de France eſt de deux mille ſept cens trente-neuf pas géométriques; le pas géométrique eſt de cinq pieds de Roi.

Celle d'Eſpagne eſt de trois mille quatre cens vingt-huit pas.

Celle de Danemarck, de Suede & de Suiſſe, eſt du cinq mille pas.

Ainſi, la lieue de France eſt la plus petite; celles du Nord ſont de près du double.

Le mille de Hongrie eſt de ſix mille pas géométriques.

Le mille d'Allemagne eſt communément de quatre mille pas.

Celui de Hollande eſt de trois mille cinq cens, environ.

Celui de Pologne eſt de trois mille.

Celui d'Angleterre, de deux mille deux cens cinquante.

Celui d'Ecoſſe & celui d'Irlande de quinze cens.

Enfin, celui d'Italie eſt de mille pas.

Il ſera aiſé de réduire cette façon de compter par milles en lieues. Il ſuffit pour cela d'obſerver que trois mille pas ſont une grande lieue de France.

## CHAPITRE I.

### *Diviſion générale du Globe Terreſtre.*

ON diviſe le Globe terreſtre en deux parties; la terre & la mer.

## ARTICLE I.

### *De la Terre.*

LA Terre contient le Monde ancien, nouveau & inconnu.

I. Le Monde ancien renferme un Continent & des Iſles.

Le Continent renferme l'Europe, l'Aſie & l'Afrique.

1. L'Europe ſe diviſe en quinze parties, trois au nord; 1. le Danemarck avec la Norwege, 2. la Suede, 3. la Ruſſie ou Moſcovie : huit au milieu; 4. la France, 5. les Pays-Bas, 6. la Suiſſe, 7. l'Allemagne, 8. la Bohême, 9. la Hongrie, 10. la Pologne, 11. le Royaume de Pruſſe; quatre vers le midi; 12. le Portugal, 13. l'Eſpagne, 14. l'Italie, 15. la Turquie d'Europe.

2. L'Aſie contient ſix parties; 1. la Turquie d'Aſie, 2. l'Arabie, 3. la Perſe, 4. l'Inde, 5. la Chine, 6. la grande Tartarie.

3. L'Afrique ſe diviſe en dix parties : trois au nord; 1. l'Egypte, 2. la Barbarie, 3. le Sahra ou Déſert : quatre au milieu; 4. la Guinée, 5. la Nigritie, 6. la Nubie, 7. l'Abiſſinie : trois au midi, 8. le Congo, 9. la Cafrerie pure, qui s'étend juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance, 10. la Cafrerie mêlangée ou orientale, qui renferme les côtes de Zanguebar & d'Ajan.

Les Iſles ſe diviſent en Iſles de l'Europe, de l'Aſie & de l'Afrique : on les trouve dans l'Océan & dans la Méditerranée.

Les Iſles de l'Europe dans l'Océan, ſont, 1. la Grande-Bretagne, 2. l'Irlande, 3. l'Iſlande, 4. les Iſles de la Mer Baltique.

Les principales Iſles de l'Europe dans la Médi-

terranée, d'occident en orient, ſont, 1. Majorque, 2. Minorque, 3. la Corſe, 4. la Sardaigne, 5. la Sicile, 6. Malthe, 7. Corfou, 8. Candie, 9. les Iſles de l'Archipel.

Les principales Iſles de l'Aſie, ſont, dans la Méditerranée, 1. Chypre, 2. Rhodes, &c. dans l'Océan ou la Mer des Indes, 3. les Maldives, 4. Ceylan, 5. Sumatra, Java, Boinéo, appellées les *Iſles de la Sonde*, 6. les Moluques, 7. les Philippines, 8. l'Iſle Formoſe, 9. les Iſles du Japon, 10. les Marianes.

Les principales Iſles d'Afrique ſont à l'occident: 1. Madere, 2. les Canaries, 3. les Iſles du Cap-Verd, 4. Saint Thomas, 5. Sainte Hélene, &c. 6. à l'orient, Madagaſcar, 7. l'Iſle-Bourbon, &c.

II. Le Monde nouveau renferme un Continent & des Iſles.

Le Continent ſe diviſe en Amérique Septentrionale & Amérique Méridionale.

L'Amérique Septentrionale peut ſe diviſer en ſept Parties, ſavoir: 1. la nouvelle France, qui comprend le Canada & la Louiſiane; 2. les Poſſeſſions Angloiſes, au midi & au nord du Canada; 3. la Floride; 4. le Mexique, ou nouvelle Eſpagne; 5. le nouveau Mexique; 6. la Californie; 7. les nouvelles Découvertes, à l'oueſt du Canada.

On partage l'Amérique Méridionale en huit grands Pays; 1. la Terre ferme; 2. le Pérou, 3. le Chili; 4 le pays de la Riviere des Amazones; 5. le Bréſil; 6. la Guyane; 7. le Paragai, 8. la Terre Magellanique.

Les principales Iſles de l'Amérique ſont, 1. les Açores, 2. Terre-Neuve, près de laquelle eſt le grand Banc où ſe fait la pêche de la Morue; 3. les Lucayes; 4. les Antilles.

III. Le Monde inconnu, ou dont on ne connoît que quelques côtes, eſt ſitué vers le Pole Arctique, & vers le Pole Antarctique.

Les Terres & Iſles vers le Pole Arctique ſont, le Spitsberg, la nouvelle Zemble, &c.

Les Terres & Iſles vers le Pole Antarctique, entre l'Equateur & les Terres Auſtrales, près l'ancien Continent, ſont la Nouvelle Guinée, la Carpentarie, la nouvelle Hollande, &c.

Près du nouveau Continent, la Terre de feu, &c.

## ARTICLE II.

### *De la Mer.*

LA Mer ſe diviſe en Mer extérieure, c'eſt-à-dire qui environne le Continent; & Mers intérieures, c'eſt-a-dire qui ſe trouvent renfermées dans le Continent.

La Mer extérieure de notre Continent a quatre noms différents, ſuivant les quatre points cardinaux du monde.

1. Océan Septentrional ou Glacial.
2. Océan Oriental ou Indien.
3. Océan Méridional ou Ethiopien.
4. Océan Occidental ou Athlantique.

La Mer extérieure de l'autre Continent conſerve le nom général de Mer, & porte deux noms différents.

1. Mer du Nord, qui baigne la partie orientale de l'Amérique.

2. Mer du Sud ou Mer Pacifique, qui eſt entre l'Amérique & l'Aſie. Elle eſt à l'occident de l'Amérique.

Les Mers intérieures de notre Continent, ſont, à commençer par le nord de l'Europe,

1. La Mer Baltique.
2. La Mer Blanche, ou Golphe de Ruſſie.
3. La Mer Méditerranée, dont la partie qui s'avance dans les terres d'Aſie, s'appelle Mer du Levant.

Les quatre ſuivantes communiquent avec la Mer Méditerranée, & en ſont une extenſion.

4. L'Archipel, qu'on appelle auſſi Mer Blanche, qui eſt plus fameuſe que celle dont on a déjà parlé.

5. La Mer de Marmara, autrefois la Propontide.

6. La Mer Noire, anciennement le Pont-Euxin.

7. La Mer de Zabache, ou Mer d'Azoph, autrefois les *Palus Méotides*, tout près du Pont-Euxin, ou Mer Noire.

8. La Mer Caſpienne, qui eſt au nord de la Perſe.

9. Le Golfe Perſique, entre l'Arabie & la Perſe.

10. La Mer Rouge, ou Golfe Arabique, entre l'Aſie & l'Afrique.

Les Mers intérieures du nouveau Continent, ſont :

1. La Mer Vermeille, près la Californie.

2. La Mer Chriſtiane, ou la Baie d'Hudſon, tout au nord de l'Amérique.

3. Le Golphe de S. Laurent, près l'Iſle de Terre-Neuve.

4. Le Golphe du Mexique, entre l'Amérique Septentrionale & la Méridionale.

## CHAPITRE II.

### *Des principaux Iſthmes, Golphes, Détroits, Lacs & Rivieres.*

APrès avoir conſidéré les principales parties du Globe terreſtre, que nous avons diviſé en Continents & en Iſles, il faut voir maintenant les Iſthmes, Golphes, Détroits, Lacs & Rivieres les plus conſidérables.

## §. I. *Des principaux Iſthmes.*

Un Iſthme eſt une portion de terre ſerrée entre deux mers, qui joint une terre avec une autre: il y en a deux conſidérables en Europe.

1. L'*Iſthme de Corinthe*, qui joint la Morée, autrefois le Péloponnèſe, avec la Grece.

2. L'*Iſthme de Précop*, qui joint la petite Tartarie avec la Crimée.

Il y en a un bien remarquable en Aſie, dans l'Inde, au-delà du Gange: c'eſt l'*Iſthme de Ténacérim*, qui unit la preſqu'Iſle de Malaca avec le Royaume de Siam.

En Afrique il y en a un très-fameux: c'eſt l'*Iſthme de Suès*, qui joint l'Aſie avec l'Afrique. Il n'a que 30 lieues de large. On a entrepris autrefois de le couper, pour joindre l'Océan à la Méditerranée; mais la crainte que l'Egypte, qui eſt un terrein bas, ne fût inondée, fut une des principales raiſons d'abandonner cette entrepriſe.

En Amérique l'*Iſthme de Panama* joint l'Amérique Septentrionale avec la Méridionale.

## §. II. *Des principaux Golphes & Détroits.*

Un Golphe eſt une portion de Mer qui s'avance beaucoup dans les terres.

La Mer qui environne le Globe Terreſtre, forme huit grands Golphes, ſix dans l'ancien Continent, & deux dans le nouveau. Il y en a trois dans l'Europe qui retiennent le nom de Mer: 1. la Mer Méditerranée, 2. la Mer Baltique, 3. la Mer Blanche ou de Ruſſie. Trois en Aſie: 1. le Golphe de Bengale, 2. le Golphe Perſique, 3. le Golphe Arabique, ou la Mer Rouge. Deux en Amérique: 1. le Golphe du Mexique, entre l'Amérique Septentrionale & la Méridionale; 2. le Golphe de Californie, ou Mer Vermeille, dans l'Amérique Septentrionale.

Un Détroit eſt une portion de Mer reſſerrée entre deux terres, qui fait la communication d'une Mer à une autre. On le nomme encore *Manche*, *Canal*, *Pas*, *Pertuis*, *Bras de Mer*, *Phare* & *Boſphore*.

Les trois plus fameux Détroits, ſont, 1. *le Détroit du Nord* ou d'*Anian*, en Aſie, à l'extrêmité de la Tartarie, au nord-eſt; 2. *le Détroit de Magellan*, dans l'Amérique Méridionale; 3. *le Détroit d'Hudſon*, dans l'Amérique Septentrionale. Le premier ſépare l'ancien Continent d'avec le nouveau, comme les nouvelles découvertes le font connoître. Le ſecond ſépare le nouveau Continent d'une partie des Terres Antarctiques. Le troiſieme eſt entre l'Amérique & les Terres Arctiques.

Les Détroits de notre Continent les plus remarquables, ſont, 1. *le Détroit de Gibraltar*, entre l'Afrique & l'Europe, qui donne entrée à l'Océan dans la Méditerranée; 2. *le Détroit du Sund*, qui joint la Mer Baltique à l'Océan; 3. *le Détroit de Bab-el-mandel*, entre l'Aſie & l'Afrique, qui joint la Mer Rouge à l'Océan.

## §. III. *Des Lacs les plus fameux.*

Les plus fameux Lacs ſont ceux, 1. de *Ladoga* & d'*Onega*, ſur les confins de la Ruſſie ou Moſcovie, à l'occident; 2. *la Mer Caſpienne* en Aſie; 3. *le Lac Supérieur*, au milieu de l'Amérique Septentrionale.

## §. IV. *Des Rivieres.*

On remarque dix principales Rivieres en Europe; 1. la Tamiſe en Angleterre; 2. la Torne en Suede, au fond du Golfe de Bothnie & de la Mer Baltique; 3. le Volga en Ruſſie ou Moſcovie; 4. le Don ou Tanaïs, dans le même Etat; 5. le Danube, qui commence en Allemagne, & ſe jette dans la Mer Noire;

Noire; 6 le Boryſthene ou Dniéper, en Pologne; 7 le Rhin en Allemagne; 8 la Loire en France; 9 le Tage en Eſpagne; 10 le Pô en Italie.

Il y en a huit conſidérables en Aſie: le Tigre & l'Euphrate dans la Turquie d'Aſie; l'Inde & le Gange dans l'Inde; le Kian & le Hoan, dans la Chine; le Jéniſéa & l'Oby dans la Tartarie.

En Afrique il y en a quatre remarquables: 1 le Nil, dans l'Abyſſinie & l'Egyte: 2 le Niger, dans la Nigritie: 3 le Zaire, dans le Congo: 4 le Cuama, dans la Cafrerie.

Dans l'Amérique Septentrionale il y a deux rivieres conſidérables: 1 la riviere de Canada ou de S. Laurent: 2 la riviere de Miſſiſſipi.

Dans l'Amérique Méridionale il y en a deux auſſi: 1 la riviere des Amazones; c'eſt le plus grand fleuve du monde: 2 la riviere du Paraguai ou de la Plata.

## CHAPITRE III.

*Des Villes Capitales des quatre Parties du Monde.*

NOus croyons devoir donner dans cette deſcription générale du Globe Terreſtre, la liſte des villes *capitales* des principaux états & grandes régions du monde ancien & nouveau. Mais comme quelques pays, qui ſont un aſſemblage de diverſes ſouverainetés, n'ont point proprement de capitales, nous en indiquerons les *principales* villes.

### §. I. *En Europe.*

Iſles Britanniques: LONDRES, *capitale.*
Danemarck: COPENHAGUE, *capitale.*
Suede: STOCKHOLM, *capitale.*
Ruſſie, ou Moſcovie d'Europe: Moscou &

PETERSBOURG, *capitales*, auſſi-bien que de tout ce que cet Empire poſſede en Aſie.

France : PARIS, *capitale*. Ceux qui voudront un plus grand détail ſur les principales villes de ce royaume, auront recours à l'*analyſe* par laquelle nous terminerons ſa deſcription.

Pays-Bas : BRUXELLES & AMSTERDAM, *principales*.

Suiſſe : BERNE & GENEVE, *principales*.

Allemagne : VIENNE, DRESDE, BERLIN, HAMBOURG, FRANCFORT, *principales*.

Boheme : PRAGUE, *capitale*.

Hongrie : BUDE & PRESBOURG, *capitales*.

Pologne : CRACOVIE & VARSOVIE, *capitales*.

Royaume de Pruſſe : KONISBERG, *capitale*. Le Roi réſide à *Berlin*, en Allemagne.

Portugal : LISBONNE, *capitale*.

Eſpagne : MADRID, *capitale*.

Italie : TURIN, ROME, NAPLES, VENISE, *principales*.

Turquie d'Europe : STAMBOL ou CONSTANTINOPLE, *capitale*, ainſi que de tout l'Empire des Turcs en Aſie & en Afrique.

## §. II. *En Aſie.*

Turquie d'Aſie : BURSE, ALEP, JERUSALEM, *principales*.

Arabie : LA MEQUE, MÉDINE, MOKA, *principales*.

Perſe : ISPAHAM, *capitale*.

Inde : AGRA, capitale de l'empire du Mogol ; GOA & PONTICHERI, *principales* de la preſqu'iſle en deçà du Gange ; SIAM & KECHO, *principales* de la preſqu'iſle au-delà.

Chine : PEKIN, *capitale*, & de tout ce qui dépend de cet Empire.

Tartarie : KIRIN, dans la Tartarie Chinoiſe ;

SAMARCAND, dans la Tartarie indépendante ; TOBOL, dans la Sibérie, *principales.*

Dans les Iſles d'Aſie : en Java, BATAVIA, *principale* ; au Japon, YEDO, *capitale.*

§. III. *En Afrique.*

L'Egypte, qui dépend des Turcs : LE CAIRE, *capitale.*

Barbarie : TRIPOLI, TUNIS, ALGER, MAROC, *principales.*

Sara ou Déſert, point de villes.

Guinée : LA MINA & BENIN, *principales.*

Nigritie : TOMBUT, *principale.*

Nubie : SENNAR, *principale.* SUAQUEM eſt aux Turcs.

Abyſſinie : GONTAR ou GONDARD, réſidence du Roi de ce pays, où il n'y a que des villages.

Congo : S. SALVADOR, *principale.*

Cafrerie pure : LE CAP de Bonne-Eſpérance, SOFALA, ZIMBAOÉ, *principales.*

Cafrerie mêlangée : MOZAMBIQUE, AUÇAGUREL, *principales.*

§. IV. *En Amérique*, dont la plus grande partie appartient à diverſes Nations Européennes.

*Amérique Septentrionale.*

Canada, ou nouvelle France, QUEBEC, *capitale.*

Nouvelle Angleterre : BOSTON, *capitale.*

Floride, en partie aux Eſpagnols : S. AUGUSTIN, *principale.*

Louiſiane : NOUVELLE ORLÉANS, *principale.*

Mexique, ou Nouvelle Eſpagne : MEXICO, *capitale.*

Nouveau Mexique, en partie aux Eſpagnols : SANTA-FÉ, *capitale.*

Californie ; les nations Européennes ne s'y ſont point encore établies.

Nouvelles découvertes à l'oueſt du Canada : il n'y a que des Villages d'Américains.

Iſles : chacune a ſa Capitale, dont nous parlerons en détail dans la cinquieme partie.

*Amérique Méridionale.*

Terre-Ferme, en grande partie aux Eſpagnols : CARTHAGENE ; SURINAM, aux Hollandois : CAYENNE aux Français, *principales.*

Pérou : LIMA, *capitale.*

Chili : S. IAGO, *capitale.*

Pays de la riviere des Amazones : on n'y connoît point de villes conſidérables.

Bréſil, aux Portugais : S. SALVADOR, *capitale.*

Paraguai, en grande partie aux Eſpagnols : BUÉNOSAIRES, *capitale.*

Terre Magellanique ; les nations Européennes n'y ont point d'établiſſement.

## CHAPITRE IV.

*Des Religions, Langues, Figures & Couleurs des différents Peuples de la Terre.*

### ARTICLE I.

*Des différentes Religions des Peuples qui habitent la Terre.*

TOutes les religions peuvent ſe réduire à quatre principales : le Judaïſme, le Chriſtianiſme, le Mahométiſme & le Paganiſme.

Le Judaïſme a deux branches : 1 la religion Juive ; 2 la Samaritaine, qui eſt une Secte ſchiſmatique de la Juive.

Le Chriſtianiſme a trois branches : 1 la religion Catholique ou Romaine ; 2 les Schiſmatiques Grecs ; 3 les Proteſtants.

Les Grecs Schiſmatiques ſont partagés en trois Sectes : 1 les Grecs ſimplement Schiſmatiques ou Melchites ; 2 les Jacobites ou Cophtes, qui ſont Eutychéens ; 3 les Neſtoriens.

Les Proteſtans ſont partagés en deux branches : 1 les Luthériens, 2 les Calviniſtes, ſans compter trois autres Sectes ; ſavoir l'Anabaptiſte, la Socinienne, qui nie la Divinité de J. C. & la Secte des Quakers ou Trembleurs : ces derniers ſont des fanatiques, qui dans leurs prétendues inſpirations, éprouvent des tremblements dans leurs membres.

Le Mahométiſme ſe partage en deux Sectes : 1 celle d'Omar, ſuivie par les Turcs & les Tartares ; 2 celle d'Aly, gendre de Mahomet, ſuivie par les Perſans.

Le Paganiſme comprend toutes les autres religions qu'on appelle communement Idolâtres. Les principales Sectes ſont celles des Brachmanes des Indes, & des Lettrés de la Chine, &c.

---

## ARTICLE II.

### *De l'étendue de chaque Religion.*

#### §. I. *De l'étendue du Judaïſme.*

IL y a beaucoup de Juifs en Aſie & en Afrique, peu en Europe, & encore moins en Amérique. Ils ne forment nulle part un corps de peuple dominant.

Pour la Secte des Samaritains, elle ſubſiſte encore dans la Terre-Sainte, à Naplouze, autrefois appellée Sichem.

## §. II. *De l'étendue du Chriſtianiſme.*

Le Chriſtianiſme comprend l'Europe à peu de choſes près. Il eſt diſperſé dans preſque toutes les régions d'Aſie & d'Afrique, & il s'eſt établi dans les pays que poſſedent les Européens en Amérique.

La religion Catholique domine ſeule en Italie, en France, en Eſpagne, dans pluſieurs Etats d'Allemagne, & dans la meilleure partie de la Pologne. Elle regne auſſi, quoique mêlangée de Payens, dans tout ce que poſſedent les Rois de France, d'Eſpagne & de Portugal dans l'Amérique, l'Aſie & l'Afrique.

Il eſt important d'obſerver que la religion Catholique, outre les lieux que nous venons de marquer, dans leſquels elle domine, eſt répandue encore dans tous les pays du monde. On trouve, en effet, des Catholiques parmi les peuples Mahométans ou Payens de l'Aſie ou de l'Afrique; & en Amérique il n'y a que des Chrétiens & des Payens. Ce privilege d'être répandue par-tout, eſt propre à l'Egliſe Catholique. On ne peut dire la même choſe des Mahométans, des Payens, ni des Hérétiques. C'eſt ce qu'on pourra remarquer encore mieux dans la Géographie Eccléſiaſtique.

Entre les Sectes Proteſtantes, celles des Sociniens, des Anabaptiſtes & des Quakers ſe trouvent en Pologne, en Angleterre & en Hollande.

En Tranſylvanie le Socinianiſme eſt public; mais les autres Sectes ſont peu étendues, & ne ſont dominantes nulle part.

Le Luthéraniſme & le Calviniſme ſont les ſeules Sectes qui dominent, & qui ſe ſoient étendues dans les autres parties du monde, par le commerce & les Colonies.

Le Luthéraniſme, outre la Scandinavie & l'Iſlan-

de, domine preſque ſeul dans la partie ſeptentrionale de l'Allemagne, & eſt fort étendu en Pologne, en Hongrie & en Tranſylvanie.

Le Calviniſme regne en Angleterre, en Hollande, dans pluſieurs pays d'Allemagne, aux environs du Rhin, dans quelques cantons & contrées des Suiſſes, & dans les lieux d'Aſie, d'Afrique & d'Amérique, où les peuples qui le profeſſent ont formé des établiſſements.

Les Sectes Schiſmatiques Grecques ne s'étendent pas au-delà de notre continent.

Celles des Grecs & des Ruſſes ſont partie en Europe, & partie en Aſie. La premiere, dans la Turquie d'Europe & d'Aſie, ſous le Patriarche de Conſtantinople : la ſeconde, en Ruſſie.

Celles des Syriens, des Géorgiens & des Arméniens, ſont entiérement en Aſie : la premiere en Syrie, ſous un Patriarche ; la ſeconde en Géorgie, & la troiſieme dans les deux Arménies, ſous deux Patriarches; & dans la Mingrelie, ſous deux Patriarches.

Les Syriens & les Arméniens ſont Jacobites ou Eutychéens : les Géorgiens ſont Schiſmatiques Grecs.

La Secte des Cophtes ne ſubſiſte qu'en Afrique : les Cophtes ſont Jacobites, c'eſt-à-dire Eutychéens. Cette Secte eſt répandue en Egypte, ſous le Patriarche d'Alexandrie, qui réſide au Caire. Les Abiſſins ſont de la même Secte, & reconnoiſſent le même Patriarche.

La Secte des Neſtoriens s'étend dans la Syrie, dans le Curdiſtan, dans le Diarbeck, dans l'Irac & dans quelques provinces de la Perſe, ſous un Patriarche de Séleucie, qui réſide dans un Monaſtere près de Moſul.

Si l'on veut connoître toutes ces ſectes un peu plus en détail, on peut conſulter la *Géographie Eccléſiaſtique*, que l'on trouvera à la fin du ſecond volume de cet ouvrage.

## §. III. *De l'étendue du Mahométiſme.*

Le Mahométiſme eſt répandu dans les trois parties de l'ancien continent, l'Aſie, l'Afrique & l'Europe.

En Aſie, la religion Mahométane regne preſque ſeule en Arabie, domine dans la Turquie d'Aſie, dans la Perſe, dans le Mogol, dans la partie ſeptentrionale de la Preſqu'île en-deçà du Gange, dans les Iſles Maldives, dans la plus grande partie des Iſles de la Sonde & des Moluques.

En Afrique, elle domine dans l'Egypte, la Barbarie, le Biledulgérid, le Sahra, la Nubie, une partie de la Nigritie, & dans la plupart des côtes du Zanguebar.

En Europe, dans la Turquie d'Europe, & la petite Tartarie : elle eſt auſſi profeſſée par un grand nombre de Tartares dépendans de la Ruſſie ou Moſcovie.

Il ſe rencontre auſſi beaucoup de Mahométans dans la plupart des Etats payens de l'Aſie & de l'Afrique ; mais ſur-tout dans l'Abiſſinie.

## §. IV. *De l'étendue de la Religion Payenne.*

Les Perſes adoroient autrefois le Soleil & le Feu ; mais depuis que le Mahométiſme eſt devenu la religion dominante de ce Royaume, il n'y a que très-peu de naturels du pays qui faſſent profeſſion de l'ancienne religion, dont quelques-uns ſe ſont établis dans les côtes voiſines de la Perſe, & dans la Preſqu'île en-deçà du Gange. On les appelle *Gaures* ou *Gébres*. Ces Idolâtres prétendent néanmoins ne reconnoître qu'un ſeul Dieu ; & ils regardent le Feu comme ſon image.

La religion des Brachmanes étoit autrefois la

ſeule de tout le Mogol & de la Preſqu'iſle de deçà le Gange; depuis même que le Mahométiſme s'y eſt établi, elle eſt encore la plus ſuivie des peuples naturels du Pays. Elle s'eſt conſervée dominante dans les autres Etats de cette Preſqu'Iſle, & dans les Etats des *Rayas*, qui ſe ſont maintenus contre le Mogol. Ces Rayas ſont de petits Princes Souverains, qui font hommage à l'Empereur du Mogol, & lui paient tribut.

Les Brachmanes étoient des Philoſophes très-auſteres, qui faiſoient profeſſion, ſelon Porphyre, de vivre ſeuls à l'écart; ils avoient quelque reſſemblance, pour la maniere de vivre, avec nos Religieux. Les Bramins qui leur ont ſuccédé, ſont des Prêtres Indiens, qui ſont la premiere race des Banians, anciens Idolâtres des Indes, qui croient à la Métempſycoſe. Les Bramins, comme ceux qui ſuivent leur religion, ont un grand reſpect pour la vache. Ils ſe frottent le viſage avec ſes excréments, & ils ſe croient heureux, s'ils meurent tenant une queue de vache à la main.

Les Chinois, en général, ne connoiſſent point d'autre Dieu que le Ciel. Il y a cependant parmi eux trois Sectes différentes: la premiere eſt profeſſée par l'Empereur & les Nobles ou Lettrés. La ſeconde adore les Idoles, & leur bâtit des Temples. Les uns & les autres ont un grand reſpect pour le Philoſophe Confucius. Les Lettrés même, quoiqu'ils n'adorent point les Idoles, offrent néanmoins des ſacrifices au Soleil & à la Lune, aux Aſtres, aux Morts, & en particulier au Philoſophe Confucius. Ils ont pour cela certains tableaux qui le repréſentent, devant leſquels ils font des libations, & préſentent du vin, des fruits & des viandes. La troiſieme Secte eſt celle des Sorciers: ils adorent le démon, & pratiquent la magie.

L'Idolâtrie regne dans les Iſles du Japon, & dans pluſieurs autres endroits de l'Aſie.

La Religion Païenne domine auſſi en pluſieurs contrées de l'Afrique, comme la Guinée, le Monomotapa, la Cafrerie, &c.

L'adoration du Soleil & l'honneur rendu au diable, étoient les Religions les plus générales de l'Amérique, avant que le Chriſtianiſme y fût établi. Les Peuples du Pérou adoroient le Soleil, ceux de la Floride & quelques Peuples du nouveau Mexique l'adorent encore. Les Nations du Canada, de la Guyane, du Bréſil, dans la plus grande partie du Paraguai, réverent le diable.

On peut réſumer en peu de mots tout ce que nous avons dit ſur les Religions.

En Europe il y en a trois : la Chrétienne, la Judaïque, la Mahométane : la Judaïque n'eſt pas dominante ; les deux autres le ſont.

En Aſie quatre : la Chrétienne & la Judaïque, qui ont peu d'étendue ; la Mahométane & la Païenne, qui y ſont dominantes.

En Afrique quatre : la Judaïque, qui n'eſt pas dominante ; la Chrétienne, la Mahométane, la Païenne qui y ſont dominantes. La Religion Chrétienne a moins d'étendue que les deux autres en Afrique. On la profeſſe dans les Pays qui ſont ſous la domination des Rois de France, d'Eſpagne & de Portugal.

En Amérique deux ; la Chrétienne & la Payenne.

## ARTICLE III.

*Des différentes Langues des Habitants de la Terre.*

### §. I. *Du nombre des Langues.*

ON peut compter quinze Langues générales : la Latine & la Teutonique dans les deux Continens connus : l'Eſclavone, la Grecque, l'Arabe, la

Tartare, la Chinoiſe, l'Africaine ou Bérébere, la Negre & l'Ethiopienne ne s'étendent pas au-delà de notre Continent : la Mexicaine, la Péruvienne, la Tapuye, la Guyarane & la Calybine ſont renfermées dans l'Amérique.

§. II. *De l'étendue de chaque Langue générale.*

La Langue Latine eſt une Langue morte, c'eſt-à-dire qu'on ne parle plus ; mais elle ſubſiſte encore par ſes idiômes, qui ſont les Langues Italienne, Eſpagnole & Françaiſe, dans les Etats d'Italie, d'Eſpagne & de France, & dans les Pays ſoumis à ces Peuples : elle a encore l'avantage d'être la Langue dont ſe ſert l'Egliſe Romaine, & de faire comme une Langue générale, au moins pour ceux qui ont fait quelques études.

La Langue Teutonique eſt naturelle à l'Allemagne, à la Scandinavie & aux Iſles Britanniques : elle s'eſt auſſi étendue dans les Pays ſoumis aux Peuples qui la parlent dans l'un & dans l'autre Continent. Cette Langue s'eſt corrompue, & en a formé diverſes autres, qui n'en ſont que des idiômes ; ſavoir, l'Allemande, la Flamande, l'Angloiſe, la Suédoiſe & la Danoiſe.

La Langue Eſclavone a produit celle que l'on parle en Moſcovie, en Hongrie, en Pologne, en Bohême, & dans la plus grande partie de la Turquie d'Europe. Les Langues de tous ces Pays ne ſont que des idiômes de la Langue Eſclavone.

La Langue Grecque eſt en uſage dans la partie méridionale de la Turquie d'Europe, c'eſt-à-dire l'ancienne Grece & les Iſles de l'Archipel. On la parle auſſi dans la Natolie.

L'Arabe eſt en uſage dans la Turquie d'Europe : en Aſie, dans l'Arabie, la Turquie d'Aſie, la Perſe & l'Inde, & encore en Afrique, dans la Barbarie, l'Egypte, le Sahra, la Nigritie, la Nubie & le Zanguebar.

La Tartare eſt parlée dans la grande Tartarie, dans la Turquie, le Mogol & la Chine.

La Chinoiſe, outre la Chine, eſt en uſage dans une partie de l'Inde, & dans la plupart des Iſles de l'Aſie.

L'Africaine, la Negre & l'Ethiopienne, ne ſont en uſage qu'en Afrique : la premiere dans la Barbarie, le Biledulgérid, le Sahra, la Nubie ; elle eſt plus ou moins mêlangée d'Arabe. La Negre eſt parlée dans toute la Nigritie & la Guinée ; l'Ethiopienne dans toute l'Ethiopie.

La Mexicaine eſt en uſage dans le Mexique ; la Péruvienne dans le Pérou : la Tapuye eſt la Langue générale des Tapuyes, qui s'étendent dans tout le Bréſil ; la Guyarane eſt en uſage dans le Paraguai, juſquà la riviere des Amazones ; la Calybine eſt la Langue des Caraïbes, peuples des Iſles du même nom dans l'Amérique ſeptentrionale : elle eſt auſſi la Langue générale des peuples de la Guyane & de la Terre-Ferme, dans l'Amérique méridionale.

## ARTICLE IV.

*De la figure & des différentes couleurs des Habitants de la Terre.*

EN général, on diviſe les Habitants de la Terre en blancs & en noirs. Les blancs ſe diviſent, 1 en blancs proprement dits ; 2 en bruns ; 3 en jaunâtres ; 4 en olivâtres.

1. Les Blancs ſont tous les Européens, une partie des Aſiatiques, c'eſt-à-dire les Habitants de la Natolie, de l'Arménie, de la Géorgie, des Provinces de Perſes vers le Septentrion & la Mer-Caſpienne, les grands Tartares, ceux des Provin-

ces ſeptentrionales de la Chine, & les Japonois.

2. Les Bruns ſont la plus grande partie des Habitants de la Barbarie, de l'Egypte, du Sahra, du Zanguebar; dans l'Aſie, les Habitants de la Syrie, du Diarbeck, de l'Arabie, des Provinces méridionales de la Chine, des Iſles de Ceylan, des Maldives, des Iſles de la Sonde, des Moluques, & des Philippines.

3. Les Indiens ſont la plupart jaunâtres. Ceux qui ſont baſanés, ne le ſont que parce qu'ils s'expoſent beaucoup au ſoleil.

4. La plus grande partie des Américains eſt de couleur olivâtre.

Les Africains en général ſont noirs. Si ceux qui demeurent dans la Barbarie, l'Egypte, la Nubie, le Biledulgérid, le Sahra & le Zanguebar, ne le ſont pas, c'eſt que ce ſont des Colonies d'Européens & d'Aſiatiques.

Quant à la figure des hommes, on en peut remarquer quatre ſortes principales.

La premiere, des Européens, excepté les petits Tartares & les Habitants de quelques parties ſeptentrionales & orientales de la Ruſſie. On peut comprendre dans cette claſſe les Habitants de la Barbarie, du Biledulgérid, du Sahra & de la Turquie en Aſie; la plupart de ceux de la Preſqu'iſle de l'Inde en-deçà du Gange, qui ne ſont pas beaucoup différents de viſage des Européens.

La ſeconde ſorte comprend les Chinois, les grands & petits Tartares, les Habitants de la Preſqu'iſle orientale ou au-delà du Gange, des Iſles du Japon, des Philippines, des Moluques, des Iſles de la Sonde, qui ont le viſage extrêmement plat, le nez écaché & les yeux ovales.

La troiſieme comprend les Lapons, les Samogedes, & peut-être les Habitants des Terres arctiques, qui ont le viſage tiré en long, affreux, & qui

ſemble tenir de l'ours. Ce ſont d'ailleurs de petits hommes gros & trapus : les plus grands n'ont guere que quatre pieds & demi de haut.

La quatrieme, les Africains, à l'exception de ceux qui ne ſont pas noirs ; ils ont le nez plat, de groſſes levres, le dedans de la bouche, les levres & la langue rouges comme du corail.

# SECONDE PARTIE.

## *De l'Europe.*

NOus avons déjà remarqué que la terre ſe diviſe en deux continens, l'ancien & le nouveau. L'ancien renferme l'Europe, l'Aſie & l'Afrique; le nouveau contient l'Amérique.

Il convient de commencer la deſcription des quatre parties du monde, par celle que nous habitons, & qui, par cette raiſon, nous intéreſſe particuliérement.

L'*Europe*, quoique la plus petite des quatre parties du monde, peut être conſidérée comme la principale, tant par le nombre de ſes habitans, & la grandeur de ſes richeſſes, que parce qu'elle eſt la plus fertile en grands hommes, & le centre de la vraie Religion. Bochart croit que le nom d'Europe vient d'un mot phénicien, qui ſignifie *viſage blanc*. Le nom de *blancs* diſtingue encore dans les Indes les Européens des naturels du pays.

L'Europe eſt bornée au couchant & au nord par l'Océan; à l'orient par l'Aſie & la Méditerranée, & au midi par la même mer, qui la ſépare de l'Afrique. Sa plus grande longueur eſt depuis le Cap S. Vincent, au huitieme degré, juſqu'au-delà du 72 degré de longitude, en y renfermant tout le gouvernement d'Archangel, ce qui fait 1150 lieues environ. Sa latitude eſt depuis le Cap de Matapan, en Morée, juſqu'au Nord cap, en Nowege; ce qui fait 36 degrés, depuis le trente ſixieme juſqu'au ſoixante-douzieme, c'eſt-à-dire 900 lieues, à compter 25 lieues par degré.

Il ſe trouve en Europe quatre ſortes de Gouvernemens. Le *deſpotique*, le *monarchique*, l'*ariſtocratique* & le *démocratique*. Le premier eſt celui d'un Souverain qui a pouvoir de vie & de mort ſur ſes ſujets, & qui ne ſuit d'autres loix que ſa volonté; tel eſt le gouvernement des Moſcovites, des Turcs, &c. Le gouvernement *monarchique*, eſt celui d'un Souverain qui commande ſeul dans un Etat; mais qui eſt conduit par les loix que ſes prédéceſſeurs ont établies, comme en France, en Eſpagne, &c. L'*ariſtocratique*, eſt celui où les Seigneurs & les Principaux d'une République commandent, comme à Veniſe. Enfin, le *démocratique*, eſt celui qui dépend du peuple aſſemblé, ou de ceux qu'il a choiſis pour agir en ſon nom, comme à Genève. Il y a des Etats dans leſquels les trois dernieres ſortes de gouvernemens ſe trouvent réunies; tel eſt celui d'Angleterre. Le gouvernement de Pologne eſt monarchique & ariſtocratique, & celui de Hollande eſt ariſtocratique & démocratique.

On remarque en Europe des Souverains de pluſieurs ſortes; les principaux ſont:

Un Prince Eccléſiaſtique, qui eſt le Pape.

Trois Empereurs, celui d'Allemagne, qu'on nomme ſimplement l'*Empereur*; celui de Ruſſie ou Moſcovie, qu'on appelle auſſi *Czar*; & l'Empereur des Turcs, qui porte le titre de *Grand-Seigneur*.

Onze Rois; ſavoir, ceux de France, d'Eſpagne, de Portugal, d'Angleterre, de Pologne, de Danemarck, de Suede, de Pruſſe, de Bohême & de Hongrie, qui eſt le même, des deux Siciles, enfin de Sardaigne.

Un Archiduc; ſavoir, celui d'Autriche, & un Grand-Duc, qui eſt celui de Toſcane.

Il y a en Europe quatre Républiques conſidérables, qui ſont celles de Veniſe, des Provinces-Unies, ou Etats de Hollande, des Cantons Suiſſes, & de Genes. Il y en a quatre moins puiſſantes;

ſavoir, celle de Geneve, entre la France, la Suiſſe & la Savoie; celles de Luques, au nord-oueſt de la Toſcane; de Saint-Marin dans le Duché d'Urbin, près le Golphe de Veniſe; de Raguſe, au midi de la Dalmatie.

L'Europe ſe diviſe en ſeize parties.

Quatre vers le ſeptentrion, qui ſont les iſles Britanniques, les Etats de Danemarck, qui renferment le Danemarck & la Norwege, la Suede & la Ruſſie ou Moſcovie.

Huit au milieu; la France, les Pays-Bas, la Suiſſe, l'Allemagne, la Bohême, la Hongrie, la Pologne & la Pruſſe.

Quatre au midi: le Portugal, l'Eſpagne, l'Italie & la Turquie en Europe.

Comme il eſt naturel de commencer la deſcription de l'Europe par les Etats qui nous ſont les plus connus & qui nous intéreſſent particuliérement, ſoit par rapport à la Religion, ſoit par rapport aux liaiſons que nous avons avec eux, on donnera d'abord la deſcription de la France & des Pays-Bas, dont une partie lui appartient. Les Etats que l'on trouve à ſon midi & à ſon orient; ſavoir, l'Eſpagne, l'Italie, la Savoie & la Suiſſe, ſeront enſuite examinés. Nous conſidérerons en troiſieme lieu les autres pays catholiques que l'on trouve dans le milieu de l'Europe, puis les communions ſéparées de l'Egliſe Catholique, qui occupent la partie ſeptentrionale, & nous finirons par la Turquie d'Europe.

## SECTION I.

### *De la France.*

LA *France* qui portoit autrefois le nom de *Gaule*, s'étend entre le treizieme degré de longitude & le vingt cinquieme, depuis Breſt, Port de Bretagne, juſqu'à Strasbourg en Alſace; & entre le quarante-deuxieme degré de latitude ſeptentrionale, & le cinquante-unieme, depuis Dunkerque dans la Flandre, juſqu'à Mont-Louis dans le Rouſſillon. Ainſi elle a plus de 12 degrés de longitude, ce qui fait environ 200 lieues, & 9 degrés de latitude, & par conſéquent 225 lieues; ces degrés valant tous 25 lieues.

La France a au nord la Manche & les Pays Bas; à l'occident l'Océan; à l'orient l'Allemagne, la Suiſſe, la Savoie & le Piémont, partie d'Italie, dont elle eſt ſéparée par les Alpes; au midi, la Méditerranée & les Monts-Pyrénées, qui la ſéparent de l'Eſpagne. La ſeule Religion Catholique eſt profeſſée dans ce Royaume, depuis que Louis XIV a révoqué en 1685 l'Edit de Nantes, par lequel Henri IV avoit permis l'exercice de la prétendue Réforme.

Ce Royaume qui fournit avec abondance toutes les choſes néceſſaires à la vie, eſt le plus ancien des Royaumes de l'Europe. Sa Monarchie a commencé l'an 420. Depuis Pharamond juſqu'à Louis XV, il y a eu 66 Rois ſous trois races; 22 dans la premiere, 13 dans la ſeconde, & 31 dans la troiſieme. La premiere s'appelle des Mérovingiens; la ſeconde, des Carlovingiens; la troiſieme, des Capétiens. La couronne de France eſt héréditaire, & les ſeuls enfans mâles & légitimes y ont droit, ſelon la Loi Salique, qui en exclut les femmes. Le Roi porte

les titres de *Roi très-Chrétien*, donné à Louis XI en 1469 par le Pape Paul II, comme une prérogative ſpéciale; & de *Fils aîné de l'Egliſe*. Ce dernier titre eſt fondé ſur ce que, lorſque Clovis eut embraſſé la Religion Chrétienne, il étoit le ſeul Prince Catholique ou Orthodoxe; les autres étoient engagés dans les héréſies d'Arius ou d'Eutychès.

Cet état eſt compoſé de trois Corps, qui ſont le *Clergé*, la *Nobleſſe* & le *Peuple*, qu'on appelle le *Tiers-Etat*. C'eſt ce qui formoit autrefois *les Etats*, où toutes les Provinces envoyoient leurs Députés: on y décidoit les affaires importantes du Royaume. Les derniers *Etats* ſe tinrent à Paris, l'an 1614, ſous Louis XIII.

Ce Royaume renferme 21 Univerſités, 18 Archevêchés, 111 Evêchés, 12 Parlements, 11 Chambres des Comptes, 12 Cours des Aides, 2 Cours & 30 Hôtels des Monnoies, & 2 Conſeils Souverains, outre le grand Conſeil, &c. C'eſt ce qu'on verra plus en détail dans l'*Analyſe* ou *l'Abrégé de la France*, qui ſe trouvera à la ſuite de la deſcription détaillée de ce Royaume.

Entre un grand nombre de rivieres qui arroſent la France, on en remarque quatre principales.

1. La *Loire*, qui prend ſa ſource dans les montagnes du Vivarais, & ſe décharge dans l'Océan, après avoir traverſé le Velay, le Forez, le Bourbonnois, le Nivernois, l'Orléanois, la Touraine, une partie de l'Anjou, & la partie méridionale de la Bretagne. Elle arroſe les Villes de Roanne, où elle commence à porter bateau, Nevers, Orléans, Blois, Tours, Saumur & Nantes.

2. La *Seine*. Elle a ſa ſource près Saint-Seine en Bourgogne, traverſe la Champagne, l'Iſle de France, la Normandie, & ſe décharge dans la Manche, au Havre-de-Grace. Les Villes principales qu'elle arroſe, ſont Troyes, Melun, Paris & Rouen.

3. Le *Rhône*. Il prend ſa ſource au Mont Furca ou de la Fourche, près de S. Gotard, en Suiſſe, traverſe le Valais, le Lac de Genêve, côtoie une partie de la Savoie, ſépare le Dauphiné de la Breſſe, paſſe à Lyon, & ſe rend preſqu'en droite ligne dans la Méditerranée, après avoir côtoyé le Dauphiné, le Comtat d'Avignon, & une partie de la Provence. Les Villes les plus remarquables qui ſont ſur ſes bords, ſont Lyon, Vienne, Valence, Montelimart, Avignon, Beaucaire, Taraſcon & Arles.

4. La *Garonne*, appellée auſſi la *Gironde*, après ſa jonction avec la Dordogne au bec d'Ambez. On trouve ſa ſource au Val d'Aran, dans les Pyrénées; elle traverſe le pays de Cominge, paſſe à Toulouſe, à Agen, arroſe le Bazadois, ſe rend à Bordeaux, & ſe décharge aſſez loin de cette Ville dans l'Océan.

Les Montagnes les plus hautes de France ſont les Alpes, qui la ſéparent de l'Italie; les Pyrénées qui la bornent du côté de l'Eſpagne; celles des Cévennes, dans le bas Languedoc, & les Montagnes d'Auvergne.

Les Géographes partageoient autrefois la France en 12 grands gouvernements; ſavoir, Picardie, Normandie, Iſle de France, Champagne, Bretagne, Orléanois, Bourgogne, Lyonnois, Dauphiné, Provence, Languedoc & Guienne. Mais la diviſion de la France par ſes Provinces ou Gouvernements militaires, eſt la plus uſitée préſentement, & la plus méthodique.

### *Diviſion de la France en trente-deux Gouvernements.*

On en compte huit au Septentrion: 1 la Flandre Françaiſe, 2 l'Artois, 3 la Picardie, 4 la Normandie, 5 l'Iſle de France, 6 la Champagne, 7 la Lorraine, 8 l'Alſace.

Treize dans le milieu d'occident en orient: 1 la Bretagne, 2 le Maine, 3 l'Anjou, 4 la Touraine,

5 l'Orléanois, 6 le Berri, 7 le Nivernois, 8 la Bourgogne, 9 la Franche-Comté, 10 le Poitou, 11 l'Aunis, 12 la Marche, 13 le Bourbonnois.

Onze vers le midi, 1 la Saintonge, qui comprend auſſi l'Angoumois, 2 le Limoſin, 3 l'Auvergne, 4 le Lyonnois, 5 le Dauphiné, 6 la Guienne, 7 le Béarn, 8 le Comté de Foix, 9 le Rouſſillon, 10 le Languedoc, 11 la Provence.

On peut encore en compter ſept ſur le même pied que les précédents, c'eſt-à-dire dont les Gouverneurs ne reçoivent leurs ordres que du Roi; mais ces Gouvernements ſont fort petits, ne renfermant pour la plupart qu'une Ville. 1 Paris, 2 le Boulonnois, 3 le Havre-de-Grace, 4 Saumur avec le Saumurois, 5 Metz & le Pays Meſſin, 6 Verdun & le Verdunois, 7 Toul & le Toulois.

## CHAPITRE I.

*Provinces & Gouvernements du Nord.*

### ARTICLE I.

*Du Gouvernement de la Flandre Françaiſe.*

CE Gouvernement eſt compoſé de trois petites Provinces; ſavoir d'une partie de la Flandre, qu'on appelle *Flandre Françaiſe*; du *Cambreſis* & du *Hainaut Français*: il s'étend depuis Dunkerque juſqu'à Charlemont ſur la Meuſe, près de Luxembourg. Ce pays eſt très-fertile en bled, en lin & en colſa, qui eſt une plante appellée ordinairement *Navette*, & dont on fait de l'huile.

Ses rivieres principales ſont, la Lys & l'Eſcaut, dont on trouvera le cours à l'article des Pays Bas.

## §. I. *De la Flandre Françaiſe.*

La Flandre Françaiſe faiſoit anciennement partie du Comté de Flandre; mais après la mort de Gui de Bourbon-Dampierre, les Villes & Châtellenies de Lille & de Douai furent cédées à Philippe-le-Bel, Roi de France. Ses ſucceſſeurs en jouirent juſqu'en 1363, que le Roi Jean les donna à Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, ſon quatrieme Fils, à charge de réverſion à la Couronne, ſi le Prince n'avoit pas d'enfants mâles. Quoique ce cas fût arrivé, les Rois ne purent ſe faire rendre ce pays, qui leur appartenoit ſi légitimement; mais en 1667, Louis XIV s'en mit en poſſeſſion par les armes.

LILLE, *Capitale*, *Hôtel des Monnoies*, *Place forte* ſur la Deule. C'eſt une grande Ville très-peuplée & très-marchande, qui eſt du Diocèſe de Tournai. On admire ſa Citadelle, conſtruite par le Maréchal de Vauban. L'eſplanade qui eſt entre cette Citadelle & la Ville, eſt plantée de quatre rangs d'arbres, qui y forment une agréable promenade. Sa grande Place & ſes édifices p blics ſont d'une grande beauté. L'Egliſe Collégiale de S. Pierre a peu d'apparence au dehors; mais elle eſt propre en-dedans. Lille a un Hôpital général magnifique, quoiqu'il n'y en ait encore que la moitié de bâti; un autre que l'on nomme *Hôpital Comteſſe*, qui eſt très-beau & dans lequel les malades ſont ſervis en vaiſſelle d'argent; & un Magaſin des Etats d'une grandeur ſurprenante. Cette Ville a été rendue aux Français par la paix d'Utrecht en 1713. On y fait un grand commerce de Camelots & autres étoffes.

DOUAI. *Parlement*, *Univerſité*, *Place forte* ſur la Scarpe, au midi de Lille. Cette Ville, du Diocèſe d'Arras, eſt remplie de Colleges: les trois plus beaux ſont celui du Roi, celui qui appartient aux Religieux Bénédictins de S. Vaaſt d'Arras, & celui qu'occu-

poient les Jéſuites. Le premier de ces Colleges eſt bâti à neuf, les deux autres ſont anciens. Les Ecoliers y ſont très-nombreux; on les diſtingue, comme à Louvain, par un manteau qu'ils portent hiver & été, & qui les fait reconnoître, ſoit qu'ils inſultent, ou qu'ils ſoient inſultés. L'Univerſité de Douai a été fondée par Philippe II, Roi d'Eſpagne, en 1562.

Les fortifications, les remparts, & ſur-tout le Fort, qu'on appelle de Scarpe, parce qu'il eſt ſitué ſur la Scarpe, près de Douai, ſont de très beaux morceaux. L'Hôtel de Ville & l'Arſenal ſont remarquables. Le Parlement de Flandre a été établi à Douai en 1709. Il s'aſſemble dans un vaſte bâtiment qu'on appelle *le Refuge de Marchiennes*. Ces *Refuges* ſont de grandes maiſons bâties dans les principales Villes de Flandres, pour y retirer pendant les guerres les Religieux & Religieuſes de différents endroits, qui ſeroient trop expoſés au milieu de la campagne, où ſont la plupart des Monaſteres.

DUNKERQUE, au nord-oueſt. Ce mot *Dunkerque* ſignifie *Egliſe des Dunes*, du mot *Kerque*, qui, en flamand, ſignifie *Egliſe*. Cette Ville, qui eſt belle, bien percée & bien bâtie, n'a qu'une ſeule paroiſſe. Le Port & les reſtes de ſes anciennes fortifications, qui ont été démolies en 1713, ſuivant la paix d'Utrecht, méritent d'être vus.

L'entrée du Port étoit gardée bien avant dans la Mer par deux *Risbans*, ou Forts, dont les démolitions ſubſiſtent. De-là, dans l'intérieur de la Ville, il y a un Quai très-long & très-ſolide, toujours rempli de bâtiments de moyenne grandeur. Il communiquoit, vers l'entrée de la Ville, par deux écluſes qui ſont détruites, avec deux magnifiques baſſins de différente profondeur; l'un pour les vaiſſeaux de guerre, & l'autre pour les autres navires. Tout le grand baſſin eſt renfermé par deux corps de bâtiment, qui ont chacun près de cent toiſes de face;

l'un s'appelle la *Corderie*; on y fait des cables pour les vaiſſeaux : l'autre, qui eſt vis-à-vis, ſe nomme *le Magaſin des Matelots*, & leur ſert de logements. Les caſernes pour les troupes ſont aſſez belles.

BERGUE-SAINT-VINOX, *Place forte* ſur la riviere nommée *Colme*, au ſud-eſt de Dunkerque. Cette place tire ſon nom de Saint-Vinox, qui bâtit un Monaſtere ſur la fin du VIII^e^ ſiecle, aſſez près de cette Ville.

GRAVELINES, *Place forte*, Port, entre Dunkerque & Calais. Ses fortifications ſont du Chevalier Deville & du Maréchal de Vauban.

BOURBOURG. Cette Ville eſt ſituée ſur le canal qui va de Dunkerque à la riviere d'Aa : elle a une Abbaye de filles, de l'Ordre de S. Benoît.

CASSEL, Ville ſituée ſur une montagne, d'où l'on découvre 32 Villes, & une grande étendue de mer. Cette Ville, d'ailleurs, eſt jolie, & étoit très-forte autrefois. Ce fut près de Caſſel que Philippe I, Roi de France, fut défait par Robert le Friſon, en 1071; que Philippe de Valois, en 1328, remporta une célebre victoire contre les Flamands; & qu'en 1677, Philippe, Duc d'Orléans, défit les Hollandois.

BAILLEUL, *Préſidial.*

ARMENTIERES, ſur la Lys, *Bailliage* : elle eſt renommée par ſes draps & ſes bons fromages.

MARCHIENNES, ſur la Scarpe, remarquable par ſon Abbaye de Bénédictins.

SAINT-AMAND, ſur la Scarpe. Louis XIV s'étant emparé de cette Ville en 1667, l'a réunie à la France avec ſon territoire, ce qui a été confirmé par la paix d'Utrecht. On y voit une célebre Abbaye de Bénédictins non réformés. Le Monaſtere eſt magnifique, & l'Egliſe d'une grandeur ſurprenante.

ORCHIES, au nord-oueſt de Saint Amand. Cette Ville a été priſe par Louis XIV, en 1667. La poſſeſſion lui en a été confirmée par le Traité d'Utrecht.

§. II.

## §. II. *Le Cambreſis.*

C'eſt un Comté compoſé de 22 villages. L'Archevêque de Cambrai, qui en eſt Comte, jouit encore des droits & du haut domaine qu'avoient ſes prédéceſſeurs; mais la ſouveraineté appartient au Roi de France, en vertu du traité de Nimegue de 1678, confirmé par les traités ſuivans.

CAMBRAI, *Archevêché*, *Place forte*, ſur l'Eſcaut. C'eſt une aſſez grande Ville, fameuſe par ſes toiles de lin. La Citadelle eſt grande & belle, quoiqu'antique. Cette Ville étoit autrefois Impériale. L'Archevêque prend encore le titre de Prince du Saint-Empire. Son Egliſe cathédrale eſt belle, mais un peu obſcure. L'autel eſt un tombeau d'argent. Tout le tour du chœur eſt revêtu de marbre. Le clocher de cette Egliſe eſt une fleche de pierres d'une hauteur conſidérable.

CATEAU-CAMBRESIS, célebre par le traité de paix conclu entre la France & l'Eſpagne en 1558. L'Archevêque de Cambrai a un très-beau Château dans cette petite Ville, qui eſt fort peuplée, à cauſe de l'exemption d'impôts dans laquelle elle s'eſt toujours maintenue.

## §. III. *Le Hainaut Français.*

Ce pays eſt une portion du Comté de Hainaut; qui a été cédée à Louis XIV, par la Maiſon d'Autriche, en vertu des Traités des Pyrénées & de Nimegue, en 1660 & 1678.

VALENCIENNES, *Place forte*, ſur l'Eſcaut. C'eſt une Ville nouvellement fortifiée, & qui a une bonne Citadelle. L'Eſcaut la diviſe en deux parties, qui ſont de différens Dioceſes. Celle qui eſt à la droite de la riviere appartient au Dioceſe de Cambrai, & il y a

un Chapitre compoſé d'un Doyen & de 15 Chanoi-nes, dont les Prébendes ſont de peu de revenu. L'autre partie de la Ville eſt du Diocèſe d'Arras. Valenciennes a pluſieurs Tribunaux; une Juſtice royale, appellée la *Prévôté-le-Comte*; une autre qu'on nomme le *Magiſtrat*, qui a un Prévôt & 11 Echevins, choiſis tous les ans par le Gouverneur de la Ville & l'Intendant de la Province. Ce Tribunal juge en premiere inſtance de toutes les affaires contentieuſes civiles, & de la police de la Ville. Le Conſeil particulier connoît des affaires de la Ville qui ne regardent pas la Juſtice. Le Grand Conſeil, compoſé de deux cens perſonnes, ne s'aſſemble que pour les affaires extraordinaires, & qui regardent le bien public. Il y a dans Valenciennes deux Manufactures, l'une d'étoffes de laine, camelots & bouracans, l'autre de toiles fines, qu'on nomme *Batiſtes*, & dont on fait un grand commerce. L'Hôtel-de-Ville eſt antique & aſſez beau: il eſt ſitué dans une très-grande place au centre de la Ville. Antoine Wateau, Peintre célebre pour la légereté & la grace de ſa touche, étoit né à Valenciennes.

CONDÉ, au confluent de la Haiſne & de l'Eſcaut, Principauté dont une branche de la Maiſon de Bourbon porte le nom. Cette petite Ville eſt aſſez forte.

MAUBEUGE, *Place forte*, ſur la Sambre. Elle a un Chapitre de Chanoineſſes, qui ſont obligées de faire preuve de nobleſſe pour y être admiſes.

LE QUESNOI, *Place forte*, au ſud-eſt de Valenciennes.

AVESNES, *Place forte*, ſur l'Haſpre. Louis XI la prit d'aſſaut en 1477. Elle a donné juſqu'au XIII^e^ ſiecle ſon nom à une Maiſon illuſtre. La Seigneurie a paſſé enſuite dans celles de Châtillon, de Bretagne, de Croy-Chimai, &c. Depuis 1706 elle eſt dans la Maiſons d'Orléans, à qui le Parlement de Paris l'adjugea le 31 juillet. Cette Seigneurie, dont la Ville

avoit été démembrée en 1556, en faveur du Roi d'Eſpagne, forme la premiere Pairie du Hainaut. La Ville d'Aveſnes a un Bailliage royal, celui de la Pairie, & le Magiſtrat ou Corps-de-Ville.

LANDRECIES, *Place forte*, ſur la Sambre. Louis XIV la prit en 1655. Elle a été cédée à la France par le Traité des Pyrénées, ainſi qu'Aveſnes.

PHILIPPEVILLE, *Place forte*, à l'orient de Maubeuge. Ce n'étoit autrefois qu'un Bourg nommé *Corbigni* : Marie Reine de Hongrie, ſœur de Charles-Quint, l'ayant fait fortifier en 1555, lui donna le nom de *Philippeville*, en l'honneur de Philippe II, Roi d'Eſpagne, ſon neveu. Les nouvelles fortifications qu'on y a faites, ſont de M. le Maréchal de Vauban.

CHARLEMONT, *Place forte*, à l'orient de Philippeville, ſur la Meuſe. Cette Ville a pris ſon nom de Charles-Quint ſon fondateur, & de ſa ſituation ſur une montagne. Elle étoit autrefois du Comté de Namur ; mais depuis la paix de Nimegue, qui l'a donnée à la France, elle dépend du gouvernement de Flandre.

GIVET, *Place forte*, au pied de Charlemont : c'étoient deux villages ſéparés par la Meuſe. Louis XIV les a fait extrêmement fortifier par M. de Vauban : il y a de belles caſernes.

## ARTICLE II.

### *Du Gouvernement d'Artois.*

LE Comté d'Artois, renfermé entre la Flandre & la Picardie, eſt une des dix-ſept Provinces déſignées par le nom général de Pays-Bas. Louis XIII en fit la conquête en 1640 ſur Philippe IV, Roi d'Eſpagne ; & depuis ce temps, tout l'Artois fut ſoumis à la France, à l'exception des Villes d'Aire &

de S. Omer, qui furent cédées à Louis XIV en 1678 par le Traité de Nimegue, confirmé par les Traités ſubſéquens, en particulier par celui d'Utrecht en 1713.

Pendant long-temps l'Artois a fait partie du gouvernement de Picardie : mais depuis 1765 il forme un gouvernement particulier. C'eſt un pays d'Etats. Le terroir y eſt fertile en bleds & abondant en pâturages.

ARRAS, ſur la Scarpe, *Capitale*, *Evêché*, *Place forte*, ſiege d'un *Conſeil provincial*. C'eſt une grande Ville, très-peuplée & bien bâtie, qui eſt partagée en deux, la Ville & la Cité. Elle a deux fort belles Places. Au milieu de la Ville eſt la célebre Abbaye de S. Vaaſt, fondée par le Roi Thierri, ſur la fin du ſeptieme ſiecle, & où il eſt enterré. Les Religieux de cette Abbaye ſont d'anciens Bénédictins. La Cathédrale, dédiée à la Sainte Vierge, eſt très-belle. On admire le Baptiſtere de cette Égliſe. Il eſt dans un des côtés de la croiſée. C'eſt une colonnade en rond, qui porte un baldaquin orné de figures & de ſculptures. Les colonnes ſont de marbre ; la cuve, qui eſt auſſi de très-beau marbre, eſt au-deſſous. La Citadelle d'Arras, qui eſt un pentagone allongé, & dont l'enceinte a été réparée par le Maréchal de Vauban, eſt d'une médiocre grandeur, & une des plus fortes du Royaume. C'eſt la patrie de François Baudouin, célebre Juriſconſulte.

SAINT-OMER, au nord-oueſt, ſur l'Aa, *Evêché*, *Place forte*. Cette Ville eſt aſſez bien bâtie & grande : elle a un Hôpital fort beau, qui a été élevé par ſes deux derniers Evêques. On y voir une célebre Abbaye qu'on nomme de S. Bertin, dont l'Egliſe eſt très-belle, auſſi-bien que le Monaſtere, qui eſt un grand bâtiment quarré tout nouvellement conſtruit. Les Religieux de cette Abbaye ſont des Bénédictins non réformés. Les Jéſuites avoient dans cette Ville

une belle Maiſon qu'on appelle le Penſionnat Anglais.

A une petite lieue de Saint-Omer eſt une Abbaye de Bernardins qu'onnomme de *Clairmareſt*, & dont l'Abbé a ſéance aux Etats d'Artois. Près de cet endroit on voit les *Iſles Flotantes*. Ce ſont de petites pieces de terre qui flotent en effet ſur l'eau, & qu'on fait aller facilement d'un lieu à un autre, quoiqu'il croiſſe des abriſſeaux & même des arbres dans quelques-unes.

AIRE, *Place forte*, ſur la Lys, au ſud-eſt de Saint-Omer. Elle eſt jolie & bien fortifiée: ſa Collégiale eſt grande & très-belle. L'Hôtel-de-Ville eſt neuf & très-bien bâti. Louis XIV y a fait conſtruire des caſernes qui en font un des plus beaux ornements.

LILLERS, au ſud-eſt d'Aire. Elle avoit autrefois des Seigneurs qui en étoient propriétaires; mais vaſſaux des Comtes de Flandre. Un de ces Seigneurs y fonda une Collégiale dans l'onzieme ſiecle.

SAINT-VENANT, ſur la Lys, à l'orient d'Aire.

HESDIN, *Ville forte*, à l'occident d'Arras, ſur la Ganche.

SAINT-POL, à l'orient de Heſdin, *Comté* célebre & *Bailliage* poſſédé aujourd'hui par la Maiſon de Melun ou d'Epinoi.

BAPAUME, *Place forte*, au midi d'Arras.

LENS, au nord d'Arras, célebre par la victoire que le Prince de Condé remporta en 1648 ſur l'Archiduc Léopold qui commandoit l'armée Eſpagnole.

BETHUNE, au nord-oueſt de Lens. Cette Ville a un Château & des fortifications conſtruites par le Maréchal de Vauban. Elle eſt ſur la petite riviere de Brette.

Les Villes du *Queſnoi* & de *Landrecies*, qui ſont du Hainaut Français, dépendent de ce Gouvernement.

## ARTICLE III.

### *Du Gouvernement de Picardie.*

SEs bornes ſont, à l'orient, la Champagne; au ſeptentrion, les Pays-Bas; à l'occident, la Manche & la Normandie; au midi, l'Iſle de France.

On la diviſe en haute & baſſe : la haute eſt à l'orient, & la baſſe eſt à l'occident.

Son étendue eſt de 49 lieues d'orient en occident, depuis Rocroi juſqu'à l'embouchure de la riviere de Breſle, qui la ſépare de la Normandie; & de 38 lieues du midi au ſeptentrion, depuis le Beauvoiſis juſqu'à Calais.

Cette province, qui n'a jamais été aliénée de la Couronne, eſt très-abondante en bled & autres grains, & en pâturages; mais elle produit peu de vin. On y fabrique beaucoup de ſerges, camelots & autres étoffes. Ses rivieres principales ſont la Somme & l'Oiſe.

La *Somme* prend ſa ſource à quelques lieues de Saint-Quentin; paſſe par Saint-Quentin, Péronne, Amiens, Abbeville, & ſe décharge dans la Manche à Saint-Valeri.

L'*Oiſe* a ſa ſource ſur les frontieres du Hainault, dans un endroit appellé *le Fourneau de Sologne*: elle paſſe à Guiſe, Noyon, Compiegne, au-deſſus de laquelle elle reçoit l'Aiſne; de-là elle va à Beaumont, enſuite à Pontoiſe, & ſe décharge dans la Seine à Conflans-Sainte-Honorine, au-deſſous de Pontoiſe.

#### §. I. *De la haute Picardie.*

Elle renferme, 1. la Picardie propre ou l'Amiénois; 2. le Santerre; 3. le Vermandois; 4. la Thiérache.

## 1. *L'Amiénois.*

AMIENS, ſur la Somme, *Capitale*, *Evêché*, *Généralité*, *Préſidial*, *Election*, *Hôtel des Monnoies*, *Bailliage*. Cette Ville eſt grande, bien peuplée, belle & marchande. C'eſt la Capitale de l'Amiénois, & même de toute la Picardie. Elle a une Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts érigée en 1750. On y voit un beau cours d'arbres qui regne le long du rempart, & d'où l'on découvre en ſe promenant les fertiles campagnes de la Province. La Cathédrale, remarquable par la hauteur & la largeur de ſa nef, eſt une des plus belles de France. Dans cette Ville, comme dans une bonne partie de la Flandre, & dans toute la Hollande, on brûle des tourbes, eſpece de terre marécageuſe, ſulfureuſe & toute noire, qu'on coupe avec la bêche, & qu'on partage en petits quarrés: on s'en ſert après l'avoir fait bien ſécher. Au dehors d'Amiens eſt une promenade charmante entourrée de canaux, & ornée, dans le milieu, d'une piece d'eau & d'une grand baſſin. Les habitans l'appellent l'*Hautois*.

En 1597, les Eſpagnols s'emparerent d'Amiens par un ſtratagême fort connu. Ils firent entrer des ſoldats déguiſés en payſans, qui conduiſoient une charette chargée de noix. La garniſon s'étant amuſée à piller les noix, des ſoldats qu'ils avoient mis en embuſcade, ſe ſaiſirent de la porte, & ſe rendirent maîtres de la Ville; mais Henri IV la reprit la même année. Amiens eſt la patrie de Vincent Voiture, ſi connu par la beauté & la facilité de ſon eſprit: de François Maſclef, Auteur d'une Grammaire Hébraïque, ſelon la méthode qu'il avoit inventée de lire l'Hébreu ſans les points voyelles; de Jacques Rohault, célebre Philoſophe; & de Charles du Freſne, Seigneur du Cange, Auteur de différents ouvrages remplis d'érudition, & en particulier de deux *Gloſſaires* ſi

utiles pour l'intelligence des Auteurs Grecs & Latins du moyen âge.

CORBIE, ſur la Somme, à l'orient d'Amiens. Il y a dans cette petite Ville, qui eſt du Dioceſe d'Amiens, une ancienne & fameuſe Abbaye de Bénédictins de S. Maur, fondée par ſainte Bathilde, Reine de France. Elle a Juriſdiction ſpirituelle ſur neuf paroiſſes, quatre dans la Ville, une dans le Fauxbourg, & quatre dans la campagne. Son Egliſe eſt neuve & fort vaſte, & le bâtiment du Monaſtere qu'on a fait reconſtruire avant 1750, eſt fort beau. Cette Abbaye a donné à l'Egliſe S. Anſchaire, Apôtre du Nord, Paſchaſe Ratbert & Ratramne, deux célebres Théologiens.

DOURLENS, ſur l'Autie, *Election*. Cette petite Ville a deux Citadelles, dont la plus nouvelle, qui commande l'autre, a été bâtie par Louis XIV.

PEQUIGNI, ſur la Somme, Duché appartenant à la Maiſon de Chaulnes.

CONTI, au midi d'Amiens, ſur la Seille. Cette petite Ville eſt remarquable par ſon titre de Principauté, qui eſt attaché à une branche de la Maiſon de Bourbon.

POIX, ſur la Seille, Principauté qui appartient à la Maiſon de Noailles.

## 2. *Le Santerre.*

PERONNE, ſur la Somme, *Capitale*, *Bailliage*, *Election*, *Place forte*, du Dioceſe de Noyon. Charles le Simple y mourut enfermé dans le Château, & Charles, Duc de Bourgonne, y retint Louis XI juſqu'à ce qu'il eût ſigné un traité de paix fort déſavantageux à la France. On la nomme la *Pucelle*, parce qu'elle a la gloire de n'avoir jamais été priſe. Elle a une Collégiale, compoſée de 52 Chanoines, dont les Prébendes ſont à la nomination du Roi, trois Paroiſſes & pluſieurs Communautés.

MONDIDIER, au ſud-oueſt de Péronne, Dioceſe d'Amiens, *Baillage*, *Election*. C'eſt la patrie de Claude Capperonnier, Profeſſeur en Langue grecque au College Royal.

ROYE, au nord-eſt de Mondidier, *Bailliage*. Cette Ville, du Dioceſe d'Amiens, a donné ſon nom à l'illuſtre Maiſon des Seigneurs de Roye. Elle a un Chapitre & pluſieurs Couvents.

NESLE, du Diocèſe de Noyon, au nord-eſt de Roye, *Marquiſat* célebre par les Seigneurs de ce nom. Il appartient aujourd'hui à la Maiſon de Mailly. Les Chanoines de la Collégiale nomment aux Canonicats.

CHAULNES, du Dioceſe de Noyon, au nord-oueſt de Neſle, *Duché-Pairie* érigé en 1621, & rétabli en 1711 en faveur de Charles-Honoré d'Albret, Duc de Luines.

3. *Le Vermandois.*

SAINT-QUENTIN, ſur la Somme, *Capitale*, *Bailliage*, *Election*, *Place forte*. Cette Ville, du Dioceſe de Noyon, eſt aſſez peuplée, & a une célebre Collégiale; tous les canonicats ſont à la nomination du Roi, qui prend le titre de premier Chanoine. Cette Egliſe eſt très-belle, quoiqu'elle ne ſoit pas achevée. La grande place de la Ville eſt parfaitement quarrée & très-ſpacieuſe. On y voit un Hôtel-de-Ville aſſez bien bâti. C'eſt la patrie de Don Luc d'Acheri, de la Congrégation de S. Maur, Auteur du *Spicilege* & de pluſieurs autres ouvrages. Saint-Quentin eſt le chef-lieu d'une manufacture conſidérable de Linons & de Batiſtes.

VERMAND, à l'occident de Saint Quentin, *Bailliage*, qui a donné ſon nom au Vermandois. Au coin le plus élevé de ce Village on voit un reſte de Boulevard conſtruit, à ce qu'on croit, par une Légion Romaine. Les Chanoines réguliers de Prémonté

ont à Vermand une Abbaye de qui releve la Châtellenie de *Bohin*, qui a toujours été poſſédée par de grands Seigneurs.

HAM, *Bailliage*, au ſud-oueſt, ſur la Somme. Cette Ville à une Citadelle dans laquelle on voit une tour ronde de 100 pieds de diametre & de hauteur, & dont les murs ont 36 pieds d'épaiſſeur. Elle a des Chanoines réguliers.

SAINT-SIMON, près de Ham, à l'occident. Cette Terre fut érigée en Duché-Pairie en 1655, en faveur de Claude de S. Simon, deſcendant de Matthieu de Rouvroi.

### 4. *La Thiérache.*

GUISE, ſur l'Oiſe, *Capitale*, *Bailliage*, *Election*. C'eſt un Duché fameux par une branche des Princes de Lorraine qui en a porté le nom.

VERVINS, à l'eſt de Guiſe, célebre par le Traité de paix fait entre Henri IV & Philippe II, Roi d'Eſpagne, en 1598.

MONCORNET, au ſud-eſt de Vervins. Il y a une Manufacture de ſerges.

LA FERE, au ſud oueſt de Guiſe, au confluent de la Serre & de l'Oiſe. Il y a dans cette petite Ville une Ecole d'Artillerie.

Près de la Fere eſt le Château de *Saint-Gobin*, célebre par ſa Manufacture de glaces. Il n'y a point d'endroit dans l'Europe, ſans en excepter Veniſe, où l'on faſſe des glaces ſi eſtimées, tant pour leur hauteur que pour leur largeur.

### §. II. *De la baſſe Picardie.*

Elle s'étend le long de la Manche, & contient au nord, 1. le Pays reconquis, 2. le Boulonnois, au midi, 3. le Ponthieu, 4 le Vimeux.

1. *Le Pays reconquis.*

CALAIS, *Capitale, Préſidial, Place forte, Port.* Cette Ville, du Dioceſe de Boulogne, eſt médiocrement grande, aſſez marchande & peuplée. Elle a une belle Citadelle, avec un Arſenal bien pourvu de tout ce qui eſt néceſſaire pour la défenſe ou l'attaque d'une place. On voit auſſi de belles caſernes pour loger la garniſon, qui eſt ordinairement nombreuſe. Les Anglois ont été maîtres de Calais pendant plus de 200 ans. La France recouvra cette Ville en 1558. Elle eſt vis-à-vis de Douvre, Port d'Angleterre. La Manche n'a que ſept lieues de large en cet endroit, qu'on nomme le *Pas de Calais.*

GUINES, au midi de Calais.

ARDRES, au ſud-eſt de Guines. Cette Ville eſt petite, mais forte. Elle eſt remarquable par l'entrevue qui ſe fit en 1520 dans ſon voiſinage, entre François I & Henri VIII, Roi d'Angleterre.

2. *Le Boulonnois.*

C'eſt un des ſept petits Gouvernemens que nous n'avons pas mis dans la diviſion de la France.

BOULOGNE, *Capitale, Evêché, Bailliage, Port.* Cette Ville eſt diviſée en haute & baſſe. La baſſe eſt ſituée à l'embouchure de la petite riviere de Liane. On a conſtruit depuis peu dans le port de cette Ville deux jettées de pierres & de briques: la plus longue a douze pieds de large vers l'endroit où elle s'avance le plus dans la mer.

ETAPLES, *Port*, au midi de Boulogne, patrie du célebre Jacques le Fevre, Docteur de Sorbonne, & un des premiers qui ait fait revivre l'étude des Langues au ſeizieme ſiecle.

AMBLETEUSE, *Port*, au nord de Boulogne. C'eſt où le Roi Jacques II aborda, lorſqu'il quitta l'Angleterre en 1688.

### 3. *Le Ponthieu.*

ABBEVILLE, *Capitale, Préſidial, Bailliage, Election, Sénéchauſſée, Place forte.* Cette Ville, du Dioceſe d'Amiens, eſt peuplée & marchande, à cauſe que la Somme y porte de groſſes barques. Abbeville a une célebre Collégiale ſous le titre de S. Vulfran, dont le chef ſe nomme Doyen. Les Prébendes, qui ſont au nombre de 22, ſans compter les trois dignités, ſont à la nomination du Roi. Les Cluniſtes y ont un Prieuré conſidérable; les Chartreux un Couvent hors la Ville. Abbeville a d'ailleurs cinq Communautés de Religieux, deux Abbayes & ſix autres Couvens de filles, deux Hôpitaux & un College gouverné par des Prêtres ſéculiers. On y voit trois Manufactures: celle des Draps connus ſous le nom de *Vanrobais*, a des bâtiments & des jardins magnifiques. Dans l'une des deux autres on fabrique des étoffes qu'on appelle *Damas d'Abbeville*. On fait des *Moquettes* dans la derniere, qui eſt unique en France. Abbeville a donné naiſſance à quatre fameux Géographes; aux deux Sanſon, Nicolas & Guillaume; à Pierre Duval, & à Philippe Briet, Jéſuite. Le célebre Médecin Philippe Hecquet, Auteur de pluſieurs ouvrages, & entr'autres du *Traité des Diſpenſes du Carême*, étoit auſſi originaire de cette Ville.

MONTREUIL, *Bailliage*, au nord d'Abbeville. Cette Ville qui eſt médiocre, eſt ſituée ſur une hauteur.

CRECI, près de cette petite Ville, Edouard III, Roi d'Angleterre, défit en 1346 Philippe de Valois, qui y perdit plus de 30000 hommes, & beaucoup de Nobleſſe.

SAINT-RIQUIER, *Bailliage*. Cette petite Ville eſt du Dioceſe d'Amiens. Il y a une belle Abbaye de Bénédictins de S. Maur.

4. *Le Vimeux.*

SAINT-VALERI, *Port*, à l'embouchure de la Somme. Cette Ville, du Dioceſe d'Amiens, eſt diviſée en haute & baſſe. Il y a une Abbaye de Bénédictins dans la haute : ſa baſſe eſt le long du Port.

GAMACHES, ſur la Breſle. C'eſt la patrie du fameux Vatable, le reſtaurateur de l'étude de la Langue Hébraïque, dans le ſeizieme ſiecle.

## ARTICLE IV.

### *Du Gouvernement de Normandie.*

LA Normandie eſt bornée à l'occident & au nord par la Manche ; au midi, par le Maine & le Perche ; à l'orient, par l'Iſle de France & la Picardie.

Elle a 60 lieues environ d'orient en occident, depuis Aumale juſqu'à Valogne ; & 49 du ſud au nord-eſt, depuis Alençon juſqu'à Eu.

Cette Province, qui faiſoit autrefois partie de la Neuſtrie, tire ſon nom des peuples du Nord qui s'y ſont établis en 912. En allemand *Nordmann* ſignifie Homme du Nord. Ces peuples ſortis de la Norwege & du Danemarck, après avoir fait des ravages incroyables en France aux neuvieme & dixieme ſiecles, ſe fixerent dans la Normandie, que Charles le Simple céda à Rollon leur chef, à titre de Duché relevant de la Couronne, en l'engageant à ſe faire Chrétien, & en lui donnant ſa fille Giſelle en mariage. Les deſcendans de Rollon poſſéderent ce Duché. Guillaume le Conquérant, l'un d'eux, devint Roi d'Angleterre en 1066. Depuis ce dernier, la Normandie fut pluſieurs fois poſſédée par des Princes qui étoient en même temps Rois d'Angleterre & Ducs de Normandie. Mais, en 1204, Philippe-Auguſte ſe rendit maître de cette Province, en conſéquence de la

Sentence des Pairs qui avoit condamné Jean Sans-Terre à perdre tout ce qu'il poſſédoit dans le Royaume de France, pour le punir d'avoir aſſaſſiné Artus ſon neveu.

Rollon, premier Duc de Normandie, étoit recommandable par ſon amour pour la Juſtice; aujourd'hui même ceux qui reclament contre quelqu'injuſtice, invoquent ſolemnellement ſon nom. C'eſt ce qu'on appelle *Clameur de Haro.*

Cette Province eſt une des plus conſidérables & des plus riches de tout le Royaume, tant par ſa ſituation ſur le bord de la mer, que par ſa fertilité. Elle ne produit preſque point de vin; mais quantité de pommes & de poires, dont on fait du cidre & du poiré. Les pâturages y ſont excellens, & les chevaux fort eſtimés.

Ses principales rivieres ſont la Seine, dont nous avons déjà parlé, la Vire, l'Orne, la Touque, la Rille, l'Iton & l'Eure.

Elles coulent toutes du ſud au nord. Les quatre premieres ſe jettent dans la Manche. Pour l'Eure, après avoir reçu l'Iton près de Louviers, elle ſe jette dans la Seine vers le Pont-de-l'Arche.

On diviſe la Normandie en haute & baſſe.

### §. I. *De la haute Normandie.*

Elle eſt à l'orient, & comprend trois Dioceſes: Rouen, Liſieux, Evreux.

#### I. *Le Dioceſe de Rouen.*

Il comprend quatre Pays; ſavoir, le Vexin Normand au ſud-eſt, le Roumois & le Pays de Caux, au ſud-oueſt & au nord, vers la Manche; le Bray à l'orient.

##### 1. *Le Vexin Normand.*

ROUEN, *Capitale, Archevêché, Parlement;*

*Chambre des Comptes*, *Cour des Aides*, *Généralité*, *Préſidial*, *Bailliage*, *Election*, *Hôtel des Monnoies*. C'eſt une grande Ville, très-marchande, qui a une Académie des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts. L'Egliſe Métropolitaine eſt fort belle & très-élevée : celle de l'Abbaye de S. Ouen mérite d'être vue. On compte dans Rouen 36 paroiſſes & 56 Couvens. Le Chapitre de la Cathédrale a le droit fort ſingulier de délivrer un criminel & ſes complices tous les ans, le jour de l'Aſcenſion, après que ce criminel a levé la Fierte, c'eſt-à-dire la Châſſe de S. Romain. Il y a un pont de bateaux qui ſe hauſſe & ſe baiſſe ſuivant la marée ; il s'ouvre auſſi pour laiſſer paſſer les grands bateaux. C'eſt la patrie du P. Alexandre, Dominicain, ſavant Théologien, des deux Corneilles, de Fontenelle, &c.

LIONS, à l'orient de Rouen, *Election*. Le Poëte Benſerade étoit de cette Ville.

GISORS, ſur l'Epte, *Election*. Son territoire eſt extrêmement fertile. Ce Comté, avec *Vernon*, *Andeli* & *Lions*, avoit été érigé en 1748 en Duché-Pairie ſous le nom de Giſors Belle-Iſle, en faveur de Louis-Charles-Auguſte Fouquet, auparavant Marquis de Belle-Iſle. Ce Duché s'eſt éteint par ſa mort.

ANDELI : il y a deux Villes de ce nom, à un quart de lieue l'une de l'autre ; le grand *Andeli* eſt dans un vallon ſur la petite riviere de Gambon, & a une Collégiale. Le petit *Andeli* eſt ſur la Seine, *Election*. Il y a dans cette Ville une Manufacture de draps auſſi beaux que ceux d'Angleterre. C'eſt la patrie d'Adrien Turnebe, Profeſſeur en langue Grecque au College royal de Paris, & de Nicolas Pouſſin, célebre Peintre



QUILLEBEUF en eſt la Ville principale. Les

grands vaiſſeaux, qui ne peuvent aller juſqu'à Rouen, y abordent.

ELBEUF, ſur la Seine. Ce Bourg porte le titre de *Duché-Pairie*, érigé en 1582, & appartient à un Prince de la Maiſon de Lorraine. On y fabrique des draps qui portent le nom de ce Bourg.

LE BEC, à l'occident d'Elbeuf, fameuſe Abbaye de Bénédictins, ainſi nommée de ſa ſituation ſur un bec ou langue de terre, au confluent du Bec & de la Rille. Elle fut fondée, vers l'an 1034, par le B. Herlouin, Seigneur Danois, qui en fut le premier Abbé.

### 3. *Le pays de Caux.*

DIEPPE, *Capitale*, *Port*. Les Anglois & les Hollandois l'ayant bombardée en 1694, elle fut preſque entiérement rebâtie avec une régularité qui en fait une jolie Ville. On y travaille très-bien en ivoire. Les Peres de l'Oratoire y ont un College. C'eſt la patrie de Richard Simon, Prêtre de l'Oratoire, & ſavant Critique ſur l'Ecriture-Sainte; de M. Bruzen de la Martiniere, célebre Géographe; de Jean Pecquet, Médecin, qui a découvert le réſervoir du chyle, appellé de ſon nom *le réſervoir de Pecquet*; & du Marquis du Queſne, Général des armées navales.

YVETOT. On a donné trop libéralement à cette Seigneurie le titre de Royaume. Les Seigneurs d'Yvetot prennent le titre de Prince, & les habitans ne paient ni tailles, ni aides, ni gabelles. Après avoir appartenu 132 ans à la Maiſon du Bellai, cette Seigneurie paſſa dans celle de Crevant-Cingé, puis dans celle d'Albon-Saint-Forgeux: elle appartient aujourd'hui au Marquis d'Albon S. Marcel.

CAUDEBEC, au ſud d'Yvetot, ſur la Seine, *Préſidial*, *Election*. Cette Ville eſt principalement connue par ſa Manufacture de chapeaux, qui eſt tombée depuis quelque tems.

EU, ſur la Breſle, *Election*, au nord-oueſt de Dieppe. Cette ville a eu des Comtes célebres autrefois. Marie-Louiſe d'Orléans, fille de Gaſton de France, mort en 1693, a donné ce Comté à Louis-Auguſte Duc du Maine, dont le ſecond fils porte le titre de Comte d'Eu.

ARQUES, ſur la riviere de même nom, au ſud de Dieppe; *Bailliage*, *Election*. Cette Ville eſt célebre par la victoire que Henri IV remporta ſur le Duc de Mayenne, chef de la Ligue, en 1589.

LONGUEVILLE, au ſud d'Arques, connue pour avoir été l'apanage du fameux Bâtard d'Orléans, Jean Comte de Dunois, qui ſauva la France ſous Charles VII. Ses deſcendans ont été les Ducs de Longueville, ſi fameux dans notre hiſtoire, & dont la famille a été éteinte en 1707 par la mort de Marie Ducheſſe de Nemours, & ſouveraine de Neuchâtel en Suiſſe.

Le *Gouvernement du Havre* eſt un des ſept que nous n'avons pas mis dans la diviſion générale de la France. Il s'étend huit lieues au nord de la Ville du Havre, le long de la côte occidentale du pays de Caux, juſqu'à Feſcamp, qui en dépend; & huit lieues à l'orient, le long de la rive ſeptentrionale de la Seine, juſqu'à l'embouchure de la riviere qui paſſe à Lillebonne. Les principales Villes renfermées dans ſon circuit, ſont:

FESCAMP, *Port*, ſur la Manche. Cette Ville eſt ancienne & remarquable par l'Abbaye de même nom, fondée en 692 par Waningue, pour des Religieuſes. Richard I, Duc de Normandie, rebâtit cette Abbaye, & en 1006 elle fut donnée à des Moines de l'Ordre de S. Benoît, par Richard II. Les Bénédictins de la Congrégation de S. Maur y établirent la réforme en 1656, & ils y ont bâti enſuite un beau Monaſtere. Cette Abbaye a une des plus

grandes Egliſes du Royaume : elle poſſede ſix Baronnies, & a Juriſdiction quaſi épiſcopale ſur trente-ſix Egliſes : ce droit lui eſt néanmoins conteſté par l'Archevêque de Rouen.

MONTIVILLIERS, au ſud-oueſt de Feſcamp, *Election*. Il y a dans cette Ville une belle Abbaye de Bénédictines : l'Abbeſſe jouit des droits épiſcopaux ſur la Ville & ſur quelques paroiſſes voiſines.

LE HAVRE-DE-GRACE, au ſud-oueſt de Montivilliers, *Port* & *Ville forte*. Les Anglois ſe ſont ſaiſis pluſieurs fois du Havre ; mais Louis XIV en a fait une place preſqu'imprénable. Cette Ville eſt belle, bien peuplée : c'eſt un des Départemens de la Marine. George Scudéri & Madeleine ſa ſœur étoient nés dans cette Ville.

HARFLEUR, *Bailliage*, à l'orient du Havre.

### 4. *Le Bray.*

GOURNAI, ſur l'*Epte*, petite riviere qui ſépare la Normandie de l'Iſle de France.

FORGES, au nord-oueſt de Gournai, renommée pour ſes eaux minérales.

AUMALE, fameuſe pour ſes belles ferges ; elle eſt ſituée ſur la Breſle, & porte le titre de Duché.

NEUCHATEL, ſur la riviere d'Arques, *Election*.

## II. *Le Dioceſe de Liſieux.*

Ce Dioceſe eſt au ſud-oueſt de Rouen : il renferme le pays d'Auge & le Lieuvain.

LISIEUX, ſur la Touque, *Evêché*, *Election*. Cette Ville eſt grande, belle & aſſez commerçante, ſur-tout en toiles.

PONT-L'EVÊQUE, ſur la Touque, au nord-oueſt de Liſieux, *Election*.

HONFLEUR, à l'embouchure de la Seine, au nord de Liſieux, *Election*.

PONT-AUDEMER, *Election*, ſur la Rille, ri-

viere qui ſe jette dans la Seine à ſon embouchure.

BERNAI, *Election*, au ſud-eſt de Lifieux, avec une fameuſe Abbaye de Bénédictins de S. Maur.

### III. *Le Dioceſe d'Evreux.*

Ce Dioceſe eſt au ſud de Rouen, & renferme le pays d'Ouche.

EVREUX, ſur l'Iton, *Evêché*, *Préſidial*, *Bailliage*, *Election*. C'eſt un Comté qui appartient au Duc de Bouillon, auſſi bien que le magnifique Château de *Navarre* ſitué tout auprès. La Cathédrale d'Evreux eſt fort belle. Le commerce de cette Ville conſiſte en draps, en toiles & en grains.

VERNON, *Bailliage*, ſur la Seine.

PONT-DE-L'ARCHE, au nord-oueſt de Vernon, ſur la Seine. Cette Ville, qui a un pont de 22 arches, eſt importante par ſa ſituation : elle a un Gouverneur & un Lieutenant de Roi.

LOUVIERS, au nord d'Evreux, ſur l'Eure. Cette Ville a une Manufacture de draps.

HARCOURT, au nord-oueſt d'Evreux. Ce Bourg eſt remarquable à cauſe de l'illuſtre Maiſon des Seigneurs de ce nom, dont il y a quatre branches principales ; ſavoir celles de Montgomery, Aurilly, Beaumeſnil & Boneſtable. Il ne faut pas confondre cette Terre avec le Duché d'Harcourt, dont on parlera ci-deſſous.

CONCHES, *Election*, au nord de Verneuil. Il y a une Abbaye de Bénédictins.

VERNEUIL, *Bailliage*, *Election*, près le Perche, ſur la petite riviere d'Aure. Elle a deux Paroiſſes & deux Couvents, l'un de Cordeliers, & l'autre de Religieuſes.

NONANCOURT, ſur la même riviere, *Vicomté*.

IVRI, ſur l'Eure, *Bourg*, avec une Abbaye de Bénédictins de S. Maur. Il eſt fameux par la bataille gagnée en 1590, par Henri IV, ſur les Ligueurs. Sur

le point de la livrer, ce grand Prince dit à ſes Soldats ce peu de paroles, qui valent bien les longues harangues des Généraux de Tite-Live & des autres Hiſtoriens : *Si vous perdez vos Enſeignes, ne perdez pas de vue mon panache blanc ; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur & de la victoire.*

## §. II. *De la baſſe-Normandie.*

Elle renferme quatre Dioceſes ; ſavoir, au midi, Séez & Avranches ; au nord-oueſt, Coutances ; au nord, Bayeux.

### 1. *Le Dioceſe de Séez.*

SÉEZ, ſur l'Orne, près de l'endroit où elle prend ſa ſource, *Evêché*, ſitué dans une campagne agréable & fertile : elle a une riche Abbaye de Bénédictins.

ALENÇON, ſur la Sarte, *Généralité*, *Préſidial*, *Election*. Cette Ville, qui porte le titre de Duché, eſt célebre par ſes toiles & par ſes diamants, qu'on nomme Cailloux d'Alençon.

DOMFRONT, dans le pays d'Houlme, à l'occident de Séez. Cette petite Ville porte le titre de Comté, & eſt de la Normandie, quoique du Dioceſe du Mans.

ARGENTAN, *Bailliage*, *Election*, avec titre de Marquiſat & de Vicomté ; c'eſt une jolie Ville, aſſez commerçante. Les eaux de l'Orne ſur laquelle elle eſt ſituée ſont très-bonnes pour la préparation des cuirs. A deux lieues eſt le Village de *Rye*, où eſt né en 1610 le célebre Hiſtorien François Eudes, plus connu ſous le nom de Mezeray, qu'il avoit pris d'un petit fief voiſin.

FALAISE, *Election*, au nord-oueſt d'Argentan. Cette Ville a un ancien Château, dans lequel eſt né Guillaume le Conquérant, Duc de Normandie & Roi d'Angleterre. Elle eſt remarquable par les foires

qui ſe tiennent tous les ans à *Guibrai*, qui eſt un de ſes Fauxbourgs.

### 2. *Le Dioceſe de Bayeux.*

Il renferme le Beſſin & le Bocage.

BAYEUX, *Evêché, Préſidial, Election.* Cet Evêché eſt très-riche ; la Cathédrale eſt belle, & le Chapitre conſidérable.

CAEN, ſur l'Orne, *Généralité, Préſidial, Bailliage, Election, Hôtel des Monnoies, Univerſité.* Cette Ville eſt grande, belle & marchande. Elle a une Académie de Belles-Lettres établie en 1705 par lettres patentes; une Egliſe Collégiale, deux célebres Abbayes, l'une de Bénédictins, & l'autre de Bénédictines, & beaucoup de Communautés. C'eſt la patrie du célebre Malherbe, de Jean-François Sarrazin, & de Jean Renaud de Ségrais, de l'Académie Françaiſe, &c.

VIRE, au ſud-oueſt de Bayeux, dans le pays de Bocage, ſur la Vire, *Bailliage, Election.* Il y a dans cette Ville une Manufacture de gros draps, dont on fait un grand commerce.

TURY *ou* HARCOURT, ſur l'Orne, chef-lieu du Duché d'Harcourt, érigé en Duché en 1700, & en Pairie en 1709, en faveur de Henri d'Harcourt-Beuvron, iſſu de la branche de Boneſtable, dont on a parlé ci-deſſus.

### 3. *Le Dioceſe de Coutances ou le Cotentin.*

COUTANCES, ſur la Soule, *Capitale, Evêché, Préſidial, Bailliage, Election.* La Cathédrale eſt bien bâtie ; c'eſt un des plus beaux morceaux d'architecture gothique qui ſoit en Europe. Son portail eſt orné de deux grandes tours, & le dôme, qui eſt au milieu de la croiſée, eſt octogone & porté par quatre gros piliers. Cet ouvrage eſt ſingulier & d'une hardieſſe extraordinaire. Coutances n'a que deux Pa-

roiſſes, mais il y a un Séminaire, qui eſt un bâtiment ſpacieux, un College, un Hôtel-Dieu, deſſervi par des Clercs Hoſpitaliers de S. Auguſtin, un Hôpital & une Abbaye de Bénédictins.

GRANVILLE, au ſud-oueſt de Coutances, petite Ville avec un Port.

SAINT-LO, ſur la Vire, à l'orient de Coutances, connu par ſes belles ſerges.

CARENTAN, *Election*, au nord-oueſt de Saint-Lo.

VALOGNES, au nord-oueſt de Carentan, *Election*. C'eſt près de cette Ville, au Village de *Valdeſire*, qu'eſt né Jean de Launoy, Docteur célebre par ſes écrits.

CHERBOURG, *Port*, au nord-oueſt de Valognes, patrie de Jean Hamon, ſavant Médecin & Auteur de pluſieurs ouvrages de piété.

A l'occident de Coutances ſont les petites Iſles de *Greneſey* & de *Jerſey*, autrefois de ce Dioceſe, & qui appartiennent depuis long temps aux Anglais: c'eſt tout ce qui leur reſte de la Normandie.

## 4. *Le Dioceſe d'Avranches.*

AVRANCHES, *Evêché*, *Bailliage*, *Election*, ſur la Sée. L'illuſtre M. Huet, qui en étoit Evêque au dernier ſiecle, l'a rendu célebre.

LE MONT S. MICHEL. C'eſt une petite Ville ſituée dans la mer ſur un rocher, ſur lequel eſt auſſi une Abbaye de Bénédictins, qui eſt en même-temps un château de défenſe.

PONTORSON, au ſud-oueſt d'Avranches, près de la mer.

MORTAIN, *Election*, à l'orient d'Avranches. C'eſt le chef lieu d'un Comté qui appartient à M. le Duc d'Orléans. Il y a dans cette Ville un Chapitre de Chanoines.

## ARTICLE V.

### *Du Gouvernement de l'Iſle de France.*

L'Iſle de France eſt bornée au nord, par la Picardie; à l'orient, par la Champagne; au midi, par l'Orléanois, & à l'occident par la Normandie. Elle eſt ainſi appellée, parce qu'autrefois elle ne conſiſtoit que dans les Pays renfermés dans une eſpece d'iſle formée par les rivieres de Seine, de Marne, d'Oiſe & d'Aiſne. Mais aujourd'hui elle a beaucoup plus d'étendue. Elle a 38 lieues environ d'orient en occident, depuis Neuchâtel ſur l'Aiſne juſqu'à Giſors; & autant du ſeptentrion au midi, depuis Noyon juſqu'à Courtenai en Gâtinois.

Ce Gouvernement comprend dix Pays, un dans le milieu, qui eſt l'*Iſle de France* proprement dite; deux au ſud-eſt, la *Brie Françaiſe*, & le *Gâtinois Français*; un au ſud-oueſt, le *Hurepoix*, un à l'occident, le *Mantois*; deux au nord-oueſt, le *Vexin Français*, & le *Beauvoiſis*; trois au nord-eſt, le *Valois*, le *Soiſſonnois*, & le *Laonnois*.

#### 1. *L'Iſle de France propre.*

PARIS, *Capitale* de l'Iſle de France & de tout le Royaume, *Archevêché*, *Parlement*, *Univerſité*, *Chambre des Comptes*, *Cour des Aides*, *Cour & Hôtel des Monnoies*, *Préſidial*, *Election*. Cette Ville eſt une des plus grandes, des plus belles & des plus peuplées de l'Univers. Elle eſt bien ſupérieure maintenant à ce qu'elle étoit lorſque Charles-Quint diſoit qu'en la voyant il avoit vu un monde. La Seine la diviſe en trois parties; la Ville au nord, la Cité dans le milieu, & le Quartier qu'on appelle de l'Uni-

verſité au midi. Paris étoit déjà célebre du temps de Jules-Céſar, qui ſoumit les Gaules environ 50 ans avant l'ere chrétienne.

On compte dans cette Ville plus de vingt-trois mille maiſons : quatre ſuperbes Palais, qui ſont celui des Tuileries, du Louvre, le Palai-Royal, & le Palais d'Orléans ou du Luxembourg : neuf Jardins & promenades publiques : un grand nombre d'Hôtels magnifiques : pluſieurs Quais très-beaux le long de la Seine : pluſieurs Places, dont quelques-unes ſont très-vaſtes & ornées de Statues excellentes, qui repréſentent Henri IV, Louis XIII, Louis XIV & Louis XV. Les plus belles ſont la Place de Louis le Grand, la Place Royale & la Place des Victoires. Les Fontaines publiques y ſont en grand nombre. Il s'y trouve pluſieurs Ponts magnifiques : on y admire ſur-tout celui qu'on appelle *le Pont-Neuf*, pour ſa largeur & ſa longueur extraordinaire. La premiere pierre en fut poſée par Henri III, en 1578.

Grégoire XIII érigea, en 1622, l'Evêché de Paris en Archevêché, & Louis XIV éleva, en 1674, ſes Archevêques au rang de Ducs & Pairs. Quoique la Cathédrale de cette Ville ſoit d'un goût gothique, c'eſt cependant une des plus magnifiques du Royaume, tant pour ſa vaſte étendue que pour ſes ornements. Le chœur en eſt richement décoré. L'architecture du ſanctuaire repréſente une Deſcente de Croix. On y voit aux deux côtés deux Statues de marbres, l'une de Louis XIII, & l'autre de Louis XIV, à genoux : le premier de ces Princes avoit pris le deſſein & fait le vœu de cette décoration, que l'autre a exécutée. La longueur de cette Egliſe eſt de 66 toiſes ou 396 pieds : ſa largeur de 24 toiſes ou 144 pieds, & ſa hauteur de 17 toiſes ou 102 pieds. Le portail eſt orné de deux tours parfaitement égales, qui ont 34 toiſes de hauteur, ou 204 pieds. Les autres

Egliſes

Egliſes de Paris ſont 41 paroiſſes (*a*) : 11 Chapitres ou Collégiales : 53 Couvents ou communautés d'hommes : 70 de filles & pluſieurs Chapelles.

L'Univerſité, à qui le Roi donne le titre de ſa fille ainée, eſt très-ancienne, & fut long-temps la ſeule dans le Royaume. On y enſeigne la Théologie, le Droit, la Médecine & les Arts libéraux. La Théologie a deux écoles publiques, Sorbonne & Navarre. La Falculté des Arts a 36 Colleges, dont 10 ſont de plein exercice, c'eſt-à-dire où la jeuneſſe apprend les Belles-Lettres & la Philoſophie. Les Bourſiers des autres ont été réunis en 1763 par Lettres-Patentes dans le College de Louis le Grand, qui a été donné à l'Univerſité après l'expulſion des Jéſuites.

On enſeigne auſſi les Langues ſavantes, le Droit canonique, la Médecine & les Mathématiques dans le College Royal fondé par François I.

Il y a outre cella à Paris ſix Académies Royales ; ſavoir, l'Académie Françaiſe, établie par Lettres-Patentes, en 1633 ; l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, en 1663 ; l'Académie des Sciences, en 1666 ; l'Académie de Peintre & de Sculpture, en 1648 ; celle d'Architecture, établie en 1671, & celle de Chirurgie, confirmée par Lettres-Patentes en 1748. Il y a encore des Académies d'exercices, & une d'Ecriture, inſtituée en 1763.

On y trouve ſept Bibliotheques publiques ; celle du Roi tient le premier rang, ſoit par le grand nom-

(*a*) On ne compte plus en cette Ville que 41 Paroiſſes, depuis qu'en 1747 on a réuni les Paroiſſes de Saint Chriſtophe & de Sainte Génevieve des Ardens à celle de la Madeleine. Il y avoit auſſi 13 Collégiales ; mais depuis quelques années on a réuni le Chapitre de Saint Germain l'Auxerrois à celui de la Cathédrale, & le Chapitre de Saint Nicolas du Louvre à celui de Saint Thomas du Louvre. L'Egliſe qu'on a bâtie depuis pour ce dernier Chapitre, a reçu le nom de Saint Louis du Louvre.

bre de Manuſcrits & de Livres rares & autres qu'elle contient, & par le précieux aſſemblage de Médailles & Pieces antiques dont elle eſt enrichie ; ſoit par rapport à la magnificence des Bâtimens où elle eſt placée : les autres ſont celles des Abbayes de Saint-Germain des Prés, de Sainte Genevieve, de Saint Victor, du College Mazarin, de l'Ordre des Avocats, & de la Ville.

On compte dans Paris 12 Séminaires ; 26 Hôpitaux, dont le plus renommé eſt celui de l'Hôtel-Dieu, où dans les temps de maladies on reçoit juſqu'à 3000 malades, de quelque nation & religion qu'ils ſoient ; 3 Abbayes d'hommes & 6 Abbayes de filles, parmi leſquelles ſe diſtingue celle des Bénédictines réformées du Val-de-Grace, plus encore par la beauté de l'égliſe du Monaſtere, que par ſon étendue. Ses plus importantes Manufactures ſont celle des Glaces, celle des Gobelins pour les tapiſſeries, & celle de la Savonerie, où l'on fabrique de très-beaux tapis. Enfin Paris renferme environ un million d'Habitants.

Louis XIV a fait bâtir près de cette Ville un magnifique Obſervatoire, & un ſuperbe Hôtel pour les ſoldats invalides ; & Louis XV, une Ecole militaire pour l'éducation de la jeune Nobleſſe, qui y eſt entretenue & inſtruite dans toutes les ſciences convenables à ſon état.

Paris eſt un des ſept Gouvernements que nous n'avons pas mis dans la diviſion de la France.

SAINT-DENIS, *Bailliage*, au nord de Paris. Cette Ville eſt célebre ſur-tout par ſon Abbaye de Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, qui eſt la ſépulture ordinaire des Rois de France & de la famille royale : elle a un tréſor très-riche. Le revenu de la Manſe abbatiale a été uni à la maiſon de S. Cyr, pour ſervir à l'entretien des filles de condition qu'on y éleve gratuitement. Le couvent eſt bâti à neuf, & reſſemble plus à un magnifique palais qu'à un monaſ-

tere. Son Egliſe eſt un bel édifice gothique achevé en 1181.

MONTMORENCI, au nord-oueſt de Saint-Denis, *Bailliage*, Duché dont le nom eſt illuſtre ; il eſt paſſé par les femmes dans la maiſon de Condé, ſous le titre de Duché d'Enguien. Les Prêtres de l'Oratoire ont la Cure. Les Religieux Trinitaires, dits Mathurins, y ont une Maiſon.

LUSARCHE*, au nord de Saint-Denis. Il y a un Chapitre. C'eſt la patrie d'Etienne de Luzarche, Architecte, qui commença, vers 1220, la Cathédrale d'Amiens, une des merveilles du Royaume.

A une petite lieue de cette Ville eſt *Royaumont*, célebre Abbaye de Bernardins, fondée par S. Louis en 1227.

DAMMARTIN, au nord-eſt de Saint-Denis, appartient à la Maiſon de Condé, qui nomme aux Canonicats de la Collégiale.

Près de Dammartin ſe trouve *Juilly*, Académie Royale, régie par les Prêtres de l'Oratoire, qui y enſeignent les Belles-Lettres & la Philoſophie. L'Abbaye a été éteinte, & les revenus ont été unis à la Maiſon de l'Oratoire de S. Honoré à Paris.

VINCENNES*, à l'orient de Paris, remarquable par ſon Château royal, par ſon Parc & par une Sainte Chapelle deſſervie par des Chanoines.

## 2. *La Brie Françaiſe.*

CORBEIL, ſur la Seine. Cette Ville, du Dioceſe de Paris, a été poſſédée juſqu'à Louis *le Gros*, par des Comtes qui en étoient propriétaires. Elle a une Egliſe collégiale ancienne, dont la premiere dignité porte le titre d'Abbé. Il y a auſſi des Récollets.

VILLEROI, près de Corbeil, au ſud-oueſt, érigé en Duché-Pairie en 1663, en faveur de Nicolas de Neufville, Maréchal de France.

BRIE-COMTE-ROBERT, *Bailliage*, au nord-eſt

de Corbeil ; il tire ſon nom du ſéjour qu'y faiſoit Robert, Comte de Brie.

LAGNI, ſur la Marne. Cette ville du dioſceſe de Paris, comme la précédente, a une abbaye de Bénédictins, fondée dans le VII ſiecle par S. Furcy, gentilhomme Ecoſſois. C'eſt la patrie de Pierre d'Orgemont, premier préſident du parlement de Paris, & élu chancelier de France en 1373, par voie de ſcrutin, en préſence de Charles V, ſelon les actes anciens de la chambre des comptes de Paris.

CRECI, ſur le Morin, *bailliage*, à l'orient de Lagni, dans le dioceſe de Meaux. Il y a un chapitre & un couvent de Minimes.

ROSOY, *élection*, du dioceſe de Meaux.

### 3. *Le Gâtinois Français.*

MELUN, *vicomté*, *préſidial*, *bailliage*, *élection*; ſur la Seine, au dioceſe de Sens. Cette vicomté, avec la terre de *Vaux* qui en eſt voiſine, fut érigée en duché-pairie ſous le nom de *Villars*, en 1709, en faveur de Louis-Hector de Villars.

FONTAINE-BLEAU, ville du même dioceſe, connue par ſon château royal. Ce ſont les Trinitaires, dits Mathurins, qui deſſervent la chapelle royale.

NEMOURS, ſur le Loing, *bailliage*, *élection*, duché.

PONT SUR-YONNE, *bailliage*.

COURTENAI, au ſud-eſt de Nemours, célebre par les Princes qui en portoient le nom, & qui deſcendoient de Louis le gros, triſaïeul de S. Louis. L'Abbé de Courtenai, mort en 1733, a été le dernier de cette maiſon,

### 4. *Le Hurepoix.*

DOURDAN, *capitale*, *bailliage*, *élection*, ſur la riviere d'Orges, petite ville remarquable par ſa manufacture de bas.

MONTFORT-L'AMAURI, au nord oueſt de Dourdan, connue par les comtes qui en ont porté le nom, & entr'autres par le comte *Simon de Montfort*, qui conquit Toulouſe & la plus grande partie du Languedoc ſur les Albigeois, vers l'an 1200. Montfort eſt, depuis 1692, un Duché qui porte le nom de *Chevreuſe*, & qui appartient à la maiſon de Luynes. C'eſt la patrie de Jacques Amiot, Evêque d'Auxerre, & auparavant précepteur des enfans de Henri II, Roi de France.

CHASTRES, qu'on nomme maintenant *Arpajon*, marquiſat.

MONTLHERI. Il y a dans cette ville un chapitre, & à quelque diſtance une tour celebre. Il s'y eſt donné une ſanglante bataille en 1465, entre Louis XI & Charles, duc de Berri, ſon frere, dont les ducs de Bourgogne & de Bretagne ſuivoient le parti.

### 5. *Le Mantois.*

MANTES, ſur la Seine, *préſidial*, *bailliage*, *élection*, avec un chapitre fondé par Jeanne de France, dont on voit le tombeau près du grand autel. Charles V y a établi, en 1373, des Céleſtins hors la ville. L'enclos de leur monaſtere eſt renommé pour ſes bons vins. Philippe-Auguſte eſt mort à Mantes en 1223, & Henri IV y a tenu pour la premiere fois de ſon regne le chapitre de l'ordre du S. Eſprit.

MEULAN, ſur la Seine. Cette ville eſt en partie du dioceſe de Rouen, & en partie de celui de Chartres. C'eſt un comté qui a été réuni à la couronne ſous Philippe-Auguſte, après la mort de Galleran II, ſon dernier comte. Il y a pluſieurs paroiſſes, des Bénédictins & d'autres communautés.

POISSY, ſur la Seine, renommée par le baptême de S. Louis, & par le colloque qui y fut tenu en 1561, entre les prélats catholiques & les miniſtres calviniſtes. Il y a dans cette ville, du dioceſe de

Chartres, une collégiale ; une célebre abbaye royale de religieuſes Dominicaines, fondée par Philippe-le-Bel, & des Capucins.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, ainſi nommé d'un ancien Monaſtere bâti il y a environ 700 ans, par le roi Robert, dans une forêt nommée en latin *Leida*, & par corruption *Laya*. On y voit un très-beau château royal. Cette ville, fort peuplée, eſt du dioceſe de Paris. Il y a des récollets & des urſulines.

SAINT-CLOUD, bourg à deux petites lieues de Paris, ſur la Seine, avec un beau château, qui appartient à M. le duc d'Orléans. La ſeigneurie de ce lieu & des environs forme, depuis 1674, un duché-pairie qui eſt annexé à l'archevêché de Paris.

VERSAILLES. Son château royal eſt magnifique. Louis XIV n'a rien épargné pour le rendre digne de la majeſté des rois qui y font leur ſéjour. La chapelle eſt un ouvrage admirable : les appartements ſont très-riches ; les jardins vaſtes & remplis de décorations de ſculpture qui ſont autant de chefs-d'œuvre & d'eaux abondantes, qui en font un lieu de délices.

A une lieue de Verſailles eſt la célebre maiſon de S. Cyr, de l'ordre de S. Auguſtin, au dioceſe de Chartres, fondée par Louis XIV, pour l'éducation de 250 demoiſelles. On ne les y reçoit point avant l'âge de ſept ans, ni après celui de douze ; elles n'y peuvent demeurer que juſqu'à l'âge de vingt ans.

HOUDAN, au ſud-oueſt de Saint-Germain, petite ville du dioceſe de Chartres.

DREUX, *élection*, ville ancienne, où l'on prétend que les Druides ont demeuré. Cette ville eſt du dioceſe de Chartres : elle a un chapitre de chanoines.

Au midi de *Dreux* eſt un petit pays nommé le *Timerais*, qui dépend du gouvernement de l'Iſle de France. CHATEAU-NEUF en eſt la capitale.

### 6. *Le Vexin Français.*

Il eſt ſéparé du Valois par l'Oiſe.

PONTOISE, *bailliage*, *élection*, ſur l'Oiſe. Cette ville, du dioceſe de Rouen, eſt ſituée ſur une hauteur. Elle a un chapitre, une abbaye de bénédictins de S. Maur, pluſieurs paroiſſes & pluſieurs communautés. Le parlement de Paris y a été transféré en 1720. C'eſt la patrie du pere Coſſart, jéſuite, célebre profeſſeur de rhétorique, qui a continué la grande collection des conciles du P. Labbé, & de Jean Delyons, docteur de ſorbonne, doyen & théologal de Senlis.

Près de cette ville eſt *Maubuiſſon*, abbaye célebre de bernardines du dioceſe de Paris. Elle a été fondée en 1240, par la reine Blanche, mere de S. Louis. On voit le tombeau de cette reine au milieu du chœur des religieuſes.

MAGNI, *bailliage*, *élection*, au nord-oueſt de Pontoiſe.

CHAUMONT, *bailliage*, *élection*, au nord-eſt de Magni.

### 7. *Le Beauvoiſis.*

BEAUVAIS, *évêché*, *préſidial*, *bailliage*, *élection*, ſur le Thérin. Cette ville eſt grande, peuplée & marchande. Le chœur de la cathédrale eſt d'une élévation extraordinaire. Il y a dans un des fauxbourgs de cette ville deux belles abbayes, l'une de bénédictins, appellée S. Lucien, l'autre de génovéfains, appellée S. Quentin. Son évêque eſt le premier des trois anciens comtes & pairs eccléſiaſtiques : au ſacre du roi il porte le manteau royal. Pluſieurs hommes illuſtres ſont nés dans cette ville, ou dans ſon territoire ; entr'autres Vincent de Beauvais, Dominicain, les grands-maîtres de Malte Jean & Philippe de Villiers-l'Iſle-Adam, Claude de la Sengle & Vi-

gnacourt : Godefroi Hermant, auteur des vies de pluſieurs peres de l'égliſe.

BOUFLERS, ci-devant *Cagny*, ſur le Thérin, au nord-oueſt de Beauvais, érigé en duché pairie en 1708, en faveur de Louis-François de Bouflers, maréchal de France.

CLERMONT, *bailliage*, *élection*, *comté* fort ancien, qui a été l'apanage de Robert, fils de S. Louis. Robert a été la tige de la famille royale de Bourbon; & de ce prince deſcendoit, au dixieme degré, Henri IV, premier roi de cette branche.

WARTY, près de Clermont, ſur la Breſche, érigé en duché-pairie ſous le nom de Fitz-James, en 1710, en faveur de Jacques Fitz-James, duc de Berwick, fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre.

LA NEUVILLE, à l'occident de Clermont, lieu de la naiſſance de S. Louis, ſelon quelques auteurs. Adrien Baillet, auteur des vies des ſaints, y eſt né auſſi.

## 8. *Le Valois.*

CRESPI, *bailliage*, *préſidial*, *élection*.

LA FERTÉ-MILON, au ſud-eſt de Creſpi. C'eſt la patrie de l'illuſtre Poëte tragique Jean Racine.

SENLIS, *évêché*, *préſidial*, *bailliage*, *élection*, au ſud-oueſt de Creſpi.

COMPIEGNE, *bailliage*, *élection*, au nord, ſur l'Oiſe, près l'endroit où cette riviere reçoit l'Aiſne. Il y a dans cette ville, du dioceſe de Soiſſons, un château royal fort ancien, & une célebre abbaie de bénédictins, qu'on nomme S. Corneille, fondée par Charles le Chauve, l'an 876. Louis II, dit *le Begue*, Louis V, & Hugues le Grand, Rois de France, y ſont inhumés. C'eſt la patrie du célebre Pierre d'Ailli, chancelier de l'univerſité de Paris, & cardinal, auteur de pluſieurs ouvrages, & en particulier de celui qui a pour titre, de la *Réforme*

*de l'égliſe ;* de Marc-Antoine Herſan, célebre profeſſeur de rhétorique, auteur de pluſieurs excellens ouvrages, & de Pierre Conſtant, bénédictin de S. Maur, qui a donné une nouvelle édition de S. Hilaire, & le premier volume des lettres des Papes, avec une préface & des notes.

### 9. *Le Soiſſonois.*

SOISSONS, ſur l'Aïſne, *évêché*, *généralité*, *préſidial*, *bailliage*, *élection*. Son évêque a le droit de ſacrer les rois en l'abſence de l'archevêque de Reims, dont il eſt le premier ſuffragant. S. Louis, Philippe le Hardi, ſon fils, & Louis XIV, ont été ſacrés par un évêque de Soiſſons. Cette ville a été la capitale des états de quelque rois de la premiere race, qu'on nommoit Rois de Soiſſons. Elle a une Académie françaiſe établie en 1674, par lettres-patentes, & pluſieurs abbayes. La plus célebre eſt celle de S. Médard, qui eſt de la congrégation de S. Maur. On y voit encore le bâtiment où Louis le Débonnaire fut enfermé par ſes enfans. Les peres de l'Oratoire ont un college à Soiſſons.

VAILLI ou VEILLI, ſur l'Aiſne.

### 10. *Le Laonnois.*

LAON, *évêché*, *préſidial*, *bailliage*, *élection*. Cette ville eſt ſituée ſur une hauteur ; ſes vins ſont eſtimés, & ſon territoire eſt fertile en artichauds excellens. L'évêque de Laon eſt le ſecond duc & pair eccléſiaſtique : au ſacre il porte la ſainte Ampoule.

NOTRE-DAME DE LIESSE, à l'orient de Laon, célebre pélerinage deſſervi par un chanoine de l'égliſe de Laon.

PRÉMONTRÉ, abbaye chef d'ordre de chanoines réguliers, à l'occident de Laon, fondée l'an 1120, ſous Barthélemi, évêque de Laon, qui donna

ce lieu déſert à S. Norbert, pour s'y retirer avec ſes compagnons.

NOYON, *évêché*, *élection*, près de l'Oiſe. Son évêque eſt le dernier comte & pair eccléſiaſtique: au ſacre il porte le baudrier. Jean Calvin, auteur de la ſecte des calviniſtes, eſt né dans cette ville; elle eſt auſſi la patrie de D. Thomas Blampin, bénédictin de S. Maur, qui a continué la belle édition des œuvres de S. Auguſtin, commencée par D. Delfau, ſon confrere.

CHAUNY, à l'eſt de Noyon, petite ville qui a une châtellenie royale. C'eſt la patrie du célebre Witaſſe, profeſſeur en ſorbonne; de Jean Dupuy, ancien recteur de l'univerſité de Paris; de Bonaventure Racine, ſi connu par ſon Abrégé de l'hiſtoire Eccléſiaſtique.

## ARTICLE VI.

### *Du gouvernement de Champagne & de Brie*

CETTE province eſt bornée au nord par la forêt des Ardennes, qui la ſépare du comté de Namur & du Luxembourg; à l'orient, par la Lorraine; au midi, par la Bourgogne; & à l'occident, par l'Iſle de France & la Picardie.

La Champagne eſt ainſi appellée à cauſe de ſes vaſtes campagnes: elle abonde en ſeigles & en excellens vins; mais elle eſt peu fertile en bleds & en pâturages.

Ce gouvernement s'étend plus de 56 lieues de l'oueſt au ſud-eſt, depuis Lagni en Brie, juſqu'à Bourbonne-les-Bains en Baſſigni; & de 54 du midi au ſeptentrion, depuis Ravieres dans le Sénonois près Tonnerre, juſqu'à Rocroi dans le Réthelois.

La Champagne à été gouvernée autrefois par des comtes qui étoient forts puiſſans, mais vaſſaux des

rois de France. Elle fut réunie à la couronne en 1284, par le mariage de Jeanne, reine de Navarre & comteſſe de Champagne, avec Philippe le Bel.

Cette province a ſix principales rivieres.

La *Seine*, dont nous avons parlé.

L'*Yonne*, qui prend ſa ſource dans le Nivernois, paſſe à Auxerre, à Joigni, à Sens, & ſe jette dans la Seine à Montereau.

La *Marne*, dont la ſource eſt près de Langres, paſſe à Joinville, à Vitri-le-Français, à Châlons, à Epernai, à Château-Thierri, à Meaux, & ſe jette dans la Seine à Conflans près Charenton, une lieue au-deſſus de Paris.

La *Veſle*, qui a ſa ſource à l'orient, entre Sainte-Ménehoult & Châlons, paſſe à Reims, & ſe décharge dans l'Aiſne au-deſſous de Soiſſons.

L'*Aiſne*, dont la ſource eſt dans le Barrois. Cette riviere, après avoir traverſé toute la haute Champagne, paſſe à Soiſſons & ſe jette dans l'Oiſe au-deſſus de Compiegne.

L'*Aube*, qui prend ſa ſource au ſud-eſt, aux confins de cette province & de la Bourgogne, au village d'Auberive, paſſe à la Ferté, à Bar-ſur-Aube, à Arcis, & ſe jette dans la Seine au-deſſous d'Anglure.

La Champagne ſe diviſe en haute & baſſe : la haute eſt vers le ſeptentrion, & la baſſe vers le midi.

### §. I. *De la haute Champagne.*

Elle a trois parties : le Rémois, le Pertois & le Réthelois.

#### 1. *Le Rémois.*

REIMS, ſur la Veſle, *archevêché*, *préſidial*, *élection*, *hôtel des monnoies*, & *univerſité* fondée en 1547, par le cardinal Charles de Lorraine. Cette ville eſt très-ancienne, bien peuplée & marchande. elle a pluſieurs reſtes de monumens anciens, en-

tr'autres un arc de triomphe près la porte de Mars, & des veſtiges d'un ancien château & d'un amphitéatre. Elle a trois abbayes, pluſieurs chapitres, beaucoup de communautés d'hommes & de filles, & de belles égliſes, principalement la cathédrale, dont le portail eſt magnifique. Celle de l'abbaye de ſaint Nicaiſe eſt fort belle : on y voit une eſpece de phénomene qui excite l'attention des curieux : c'eſt un arcboutant qui s'ébranle d'une façon ſenſible au mouvement ſeul d'une cloche. M. Pluche en explique la raiſon phyſique d'une maniere ſatisfaiſante. (*a*)

L'archevêque de Reims eſt le premier duc & pair eccléſiaſtique. Il a le privilege de ſacrer les rois. Pour cette cérémonie il ſe ſert de l'huile de la ſainte Ampoule, qui eſt conſervée dans l'abbaye de bénédictins de S. Remi, dont l'égliſe eſt remarquable par le tombeau de ce Saint, où les douze pairs de France ſont repréſentés avec les habillemens qui conviennent à leur dignité. C'eſt la patrie de Dom Thierri Ruinart, bénédictin, auteur des *Actes ſinceres des Martyrs*, & de pluſieurs autres ouvrages ; de Rainſant & d'Oudinet, fameux antiquaires ; des peres Lallemant & Anſelme Pâris, chanoines réguliers. Le premier a été chancelier de l'univerſité, & a compoſé pluſieurs ouvrages de piété. Le ſecon eſt auteur d'un livre ſur la créance des Grecs.

Les environs de Reims offrent mille curioſités aux amateurs de la minéralogie : la nature s'eſt plu ſurtout à les répandre dans un endroit très-petit, appellé *Courtagnon*, à trois lieues de la ville. Les Phyſiciens en doivent la connoiſſance principale à la dame de ce lieu, qui a pris ſoin de raſſembler ces foſſiles dans un très-beau cabinet.

(*a*) Spect. de la Nat. tom. VII. pag. 324. & ſuiv.

SAINTE-MENEHOULT, à l'orient, vers la Lorraine, *bailliage*, *élection*, ſur l'Aiſne.

ÉPERNAI, *élection*, ſur la Marne. Cette ville fut donnée à la maiſon de Bouillon, en échange de la ſouveraineté de Sedan, & unie au duché de Château-Thierri.

### 2. *Le Pertois.*

VITRI-LE-FRANÇAIS, *préſidial*, *bailliage*, *élection*, ſur la Marne, bâtie par François I, dans le dioceſe de Châlons. Il y a un chapitre, des doctrinaires qui y ont un college, & des récollets.

SAINT-DISIER, *bailliage*, ſur la Marne. Cette ville a reçu ſon nom d'un ſaint évêque de Langres enterré en ce lieu.

### 3. *Le Réthelois.*

RÉTHEL *ou* MAZARIN, *élection*, ſur l'Aiſne; duché-pairie érigé en 1663, en faveur d'Armand-Charles de la Porte, qui avoit épouſé une niece du cardinal Mazarin.

CHATEAU-PORCIEN, ſur l'Aiſne. C'eſt une principauté érigée par Charles IX, en 1561. Elle eſt poſſédée par le duc de Nivernois ou de Mazarin, qui deſcend d'une niece du cardinal Mazarin.

SEDAN, *préſidial*, *élection*, *place forte*, ſur la Meuſe, dans le dioceſe de Reims. Elle appartenoit autrefois au duc de Bouillon, & portoit le titre de principauté ſouveraine. Le duc la céda au roi en 1642, pour les duchés d'Albret & de Château-Thierri, & pour le comté d'Evreux. Cette ville eſt célebre par ſa manufacture de draps, connus ſous le nom de *Pagnon* & de *Rouſſeau*, & pour avoir donné naiſſance au maréchal de Turenne.

MEZIERES, ſur la Meuſe, ville forte, preſque toute entourée de cette riviere.

CHARLEVILLE, jolie ville ſur la Meuſe. Elle a

été bâtie par Charles de Gonzague, duc de Nevers: on y voit une place magnifique, au milieu de laquelle eſt une belle fontaine. C'eſt la patrie de Louis du Four, connu ſous le nom de l'abbé de Longuerue, mort en 1733, célebre par ſa vaſte & profonde érudition.

ROCROI, *place forte.* Ville fameuſe par la victoire que le grand Condé, alors duc d'Enguien, remporta ſur les Eſpagnols en 1643.

### §. II. *De la baſſe Champagne.*

Elle a quatre parties: la Champagne propre, le Vallage, le Baſſigni, le Sénonois.

#### 1. *La Champagne propre.*

TROYES, ſur la Seine, *capitale* de toute la Champagne, *évêché, préſidial, bailliage, élection, hôtel des monnoies.* Cette ville eſt fort marchande. Sa cathédrale, dédiée à ſaint Pierre, eſt une des plus belles du royaume. Les comtes de Campagne y avoient trois châteaux, dont le principal, où ils demeuroient, ſubſiſte encore aujourd'hui, & eſt le ſiege de la juſtice. Près de ce château ils avoient fait bâtir l'égliſe de S. Etienne, qui leur ſervoit de chapelle. C'eſt une collégiale magnifique, dont les canonicats ſont à la nomination du roi. Au milieu du chœur on voit le tombeau du comte Henri, ſon fondateur. Cette égliſe a un tréſor très-riche, & un grand nombre de manuſcrits. Dans la collégiale de S. Urbain ſont pluſieurs tombeaux des comtes de Champagne. Troyes eſt la patrie du Pape Urbain IV, qui étoit fils d'un cordonnier; de François Girardon, ſculpteur très-renommé; de Pierre Mignard, peintre fameux; du poëte Paſſerat; de MM. Pithou; du P. le Cointe, auteur des Annales Eccléſiaſtiques de France, & des PP. Cauſſin & Mérat, jéſuites.

ISLES-AUMONT, au ſud-eſt de Troyes, chef-lieu du duché d'Aumont. C'étoit un marquiſat connu ſous le nom d'*Iſles*, qui a été érigé en duché-pairie en 1665, en faveur d'Antoine d'Aumont, fait maréchal de France en 1669.

PINEY, près de Troyes, à l'orient. C'eſt un village qui fut érigé en duché-pairie, en 1581, ſous le nom de Piney, en faveur de François de Luxembourg. Ce duché a paſſé par mariage, en 1661, à François-Henri de Montmorenci, Comte de Luxe & de Bouteville, connu ſous le nom de maréchal de Luxembourg, dont les deſcendans portent le titre de Piney-Luxembourg.

ARCIS, ſur l'Aube, petite ville enrichie par les ſoins & les libéralités de M. Graſſin. Elle fait commerce de grains. C'eſt à Arcis que l'Aube commence à porter bateau.

CHALONS, ſur Marne, *évêché*, *généralité*, *préſidial*, *bailliage*, *élection*. Cette ville eſt grande & aſſez belle : à une de ſes portes ſe trouve une promenade ou cours fameux, appellé *le Jar*. Son commerce principal conſiſte en pinchinats & autres étoffes, dont il y a une manufacture. Ses évêques ſont les ſeconds comtes & pairs eccléſiaſtiques ; au ſacre du roi ils portent l'anneau royal. Félix Vialart, l'un d'eux, s'eſt rendu illuſtre dans le dernier ſiecle par ſon grand zele & ſa rare piété. Châlons a donné naiſſance au célebre d'Eſpence, docteur de Sorbonne ; au P. du Moulinet, chanoine régulier de ſainte Genevieve, aux fameux miniſtres Aubertin & Blondel, & à Perrot d'Ablancourt, connu par ſes Traductions.

## 2. *Le Vallage.*

JOINVILLE, ſur la Marne, *bailliage*, *élection*. Cette ville porte le titre de principauté. Henri II l'en décora en faveur des ducs de Guiſe. Elle a un

magnifique château, où eſt né le fameux cardinal de Lorraine, & où eſt enterré le ſire de Joinville, qui a écrit l'hiſtoire de S. Louis. Cette principauté a paſſé de mademoiſelle de Montpenſier, qui la poſſédoit, à la maiſon d'Orléans.

VASSY, ſur la Blaiſe, connu dans l'hiſtoire par le déſordre qui y arriva en 1562, appellé par les écrivains calviniſtes, *le maſſacre de Vaſſy*.

BAR-SUR-AUBE, petite ville fort ancienne, qui porte le titre de comté.

A deux lieues au ſud-eſt de Bar-ſur-Aube, eſt l'abbaye de *Clairvaux*, la premiere des quatre filles de l'abbaye de Cîteaux, & illuſtre par les vertus de ſaint Bernard, qui en a été le premier Abbé & le fondateur en 1115.

CHATEAU-VILAIN, au ſud-eſt de Bar-ſur-Aube. Cette petite ville, qui a une collégiale & un beau château, a été érigée en duché-pairie en 1705, en faveur de Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouſe, & a paſſé à ſon fils le duc de Penthievre, amiral de France.

### 3. *Le Baſſigni*

VAUCOULEURS, au nord-eſt, ſur la Meuſe, petite ville remarquable par ſa ſituation dans une vallée charmante. C'eſt près de cette ville qu'eſt née la célebre Jeanne d'Arc, connue ſous le nom de Pucelle d'Orléans. C'eſt la patrie de M. de Liſle, pere du ſavant géographe de ce nom.

LANGRES, *évêché*, *préſidial*, *bailliage*, *élection*. Cette ville, près de laquelle la Marne prend ſa ſource, eſt bâtie ſur une hauteur. Sa cathédrale de S. Mamés, eſt fort belle. Son évêque eſt le dernier des trois anciens ducs & pairs eccléſiaſtiques: au ſacre il porte le ſceptre. Langres eſt eſtimée pour ſa coutellerie. C'eſt la patrie d'Anne-Bénigne Senrey, théologal de Beaune. Le fameux Edmond Richer,

docteur de Sorbonne, auteur d'un livre ſur la Puiſſance eccléſiaſtique & ſéculiere, & Pierre Floriot, auteur de l'ouvrage intitulé *Morale ſur le Pater*, étoient du dioceſe de Langres.

BOURBONNE-LES-BAINS, célebre par ſes eaux minérales.

CHAUMONT, *préſidial*, *bailliage*, *élection*. A une lieue de cette ville eſt le monaſtere *du Val des écoliers*, qui a été chef d'ordre, & un des plus célebres de France. Il fut fondé l'an 1212, par Guillaume l'Anglois & Richard de Narcey, ſous la regle de S. Auguſtin. On l'appelle le Val des écoliers, parce que pluſieurs écoliers quitterent les Univerſités pour s'y retirer Le dernier abbé titulaire, nommé Laurent Michel, s'étant démis de ſa dignité en faveur du ſupérieur général des chanoines réguliers de la congrégation de France, & abbé de ſainte Génevieve, cet ordre a été réuni à cette congrégation. Le monaſtere eſt gouverné par un ſupérieur qui prend le nom d'abbé, & qu'on établit tous les trois ans dans le chapitre général de la congrégation.

### 4. *Le Sénonois.*

SENS, *archevêché*, *préſidial*, *bailliage*, *élection*, illuſtre du temps de Céſar. Cette ville, aſſez grande, eſt ſituée au confluent de l'Yonne & de la Vanne. Sa cathédrale eſt vaſte, & porte le nom de S. Etienne. Son archevêque prend le titre de primat des Gaules & de Germanie. Sens a deux abbayes de bénédictins, & un college, un ſéminaire de lazariſtes, & pluſieurs paroiſſes & couvens.

JOIGNI, *bailliage*, *élection*, ſur l'Yonne.

SAINT-FLORENTIN, *élection*, ſur l'Armançon.

TONNERRE, ſur l'Armançon, qui ſe jette dans l'Yonne au-deſſus de Joigni. Le terroir de cette ville, du dioceſe de Langres, eſt célebre par ſes vins.

CHABLIS, à l'occident de Tonnerre, eſt auſſi renommé par ſes vins.

### §. III. *De la Brie champenoiſe.*

On la diviſe en haute & baſſe Brie, & Brie pouilleuſe, ou pays de *Galleveſſe*.

#### 1. *La haute Brie.*

MEAUX, *capitale*, *évêché*, *préſidial*, *élection*; ſur la Marne. C'eſt une ville aſſez grande, peuplée & marchande. Le chœur de la cathédrale eſt beau. Le cardinal de Biſſy a renouvellé l'architecture du ſanctuaire, & a fait bâtir deux belles chapelles des deux côtés de la grande porte du chœur. Aux deux fauxbourgs de Meaux ſe trouvent l'abbaye de *ſaint Faron*, évêque de la ville, dont les bénédictins ſont en poſſeſſion, & celle de *Chage*, qui appartient à la congrégation des chanoines réguliers de ſainte Génevieve. Meaux a ſept paroiſſes, une collégiale, un couvent de cordeliers, un de capucins, un de trinitaires ou mathurins, un ſéminaire, une maiſon de religieuſes de la Viſitation, une abbaye de filles appellée de Notre-Dame, un hôtel-Dieu, & trois autres hôpitaux. C'eſt des environs de cette ville que viennent les fromages ſi connus ſous le nom de fromages de Brie.

#### 2. *La baſſe Brie.*

PROVINS, *capitale*, *préſidial*, *bailliage*, *élection*. C'eſt une aſſez grande ville, du-dioceſe de Sens; mais elle n'eſt pas peuplée. On y voit un château des anciens comtes de Champagne: on y fait d'excellentes conſerves de roſes. Elle a une abbaye de chanoines réguliers, deux chapitres, & un college qui eſt aux Prêtres de l'Oratoire.

SEZANE, au nord-eſt de Provins, *bailliage*, *élection*, comté qui appartient à la maiſon d'Harcourt-Beuvron.

COULOMIERS, ſur le Morin, *bailliage*, *élection*. Cette ville, du diocèſe de Meaux, eſt ſituée dans un terrein gras & fertile. Le duc de Luynes en eſt ſeigeur. Elle a paſſé dans ſa maiſon par le mariage d'un duc de Luynes avec une fille de Henri-Louis de Soiſſons, fils naturel de Louis de Bourbon, comte de Soiſſons, à qui la ducheſſe de Nemours avoit fait une donation de tous ſes biens, dont la ville de Coulomiers faiſoit partie.

MONTEREAU, *bailliage*, *élection*. Cette ville, du dioceſe de Sens, eſt ſur la Seine, à l'endroit où ſe décharge l'Yonne. C'eſt ſur le pont de cette ville que le duc de Bourgogne étant venu pour ſe réconcilier avec Charles VII, alors dauphin de France, fut aſſaſſiné par les officiers de ce prince.

### 3. *La Brie Pouilleuſe.*

CHATEAU-THIERRI, ſur la Marne, *préſidial*, *bailliage*, *élection*. C'eſt un duché qui appartient à la maiſon de Bouillon. Le célebre poëte la Fontaine eſt né dans cette ville.

TRESMES, à l'orient de Château-Thierri, duché-pairie érigé en 1648, en faveur de René Potier, fils de Louis, baron de Geſvres, ſecrétaire d'état, dont le ſecond fils a été la tige des ducs de Treſmes. Les lettres n'en ont été enregiſtrées qu'en 1663.

REBAIS *ou* ORBAIS, au ſud-eſt de Château-Thierri. Il y a une abbaye de bénédictins.

## ARTICLE VII.

### *Du Gouvernement de Lorraine.*

LA Lorraine appartenoit ci-devant aux ducs de Lorraine; ma iſon illuſtre par ſon ancienneté, ſes alliances & les grands hommes qui en ſont ſortis,

Elle a été réunie à la France, & fait un gouvernement particulier.

La maiſon de Lorraine, qui a produit diverſes branches, dont les principales ſont celles de Vaudemont, de Mercœur, de Guiſe, de Joyeuſe, de Chevreuſe, de Mayenne, d'Aumale, d'Elbeuf, d'Harcourt, d'Armagnac, & de Lillebonne, tire ſon origine de Gérard d'Alſace. L'empereur Henri le Noir, fils & ſucceſſeur de l'empereur Conrad, donna a Gérard, l'an 1042, le duché de la haute Lorraine. Ce duché comprenoit les dioceſes de Treves, de Strasbourg, de Metz, de Toul & de Verdun. On l'appelloit *Moſellane ſupérieure*, pour le diſtinguer de la baſſe Lorraine qui ſe nommoit *Moſellane inférieure*. Ces noms leur avoient été donnés de la Moſelle qui les partageoit. La baſſe Lorraine renfermoit les dioceſes de Cologne, d'Utrecht, de Liege & de Cambrai.

Le nom de *Lorraine* vient de celui de Lothaire II, fils de l'empereur Lothaire I, & petit-fils de l'empereur Louis le Débonnaire. Lothaire I eut trois fils, Louis, Lothaire II, & Charles. Il s'aſſocia de très-bonne heure Louis à l'empire & au royaume d'Italie, & lorſqu'en 855 il ſe fit moine, il partagea les états qu'il avoit en-deçà des Alpes à ſes deux autres fils. Lothaire II eut les pays renfermés entre le Rhône, la Saône, la Meuſe, l'Eſcaut & le Rhin, leſquels, à cauſe de lui, furent appellés *royaume de Lotharingie*, d'où par corruption vient le nom de *Lorraine*. Charles le Chauve & Louis de Germanie ſe diſputerent ce royaume après la mort de Lothaire, leur neveu. Il y eut enſuite des ducs ou gouverneurs juſqu'à l'an 977, que l'empereur Othon II donna le duché de la baſſe Lorraine à Charles de France, fils puîné de Louis d'Outremer. Il paſſa aſſez long-temps après à Godefroi de Louvain, tige des ducs de Brabant, connus ſous le nom de ducs de *Lotreich* ou de Lor-

raine. Ce n'eſt point de ces ducs que deſcend la maiſon de Lorraine ; mais, comme nous l'avons dit, de Gérard d'Alſace, arriere-petit-neveu de Gontram le Riche, tige de la maiſon d'Autriche. La maiſon de Lorraine eſt l'ainée, & les deux deſcendent des comtes ou landgraves d'Alſace.

La poſtérité maſculine de Gérard d'Alſace poſſéda la Lorraine juſqu'à Charles I, qui ne laiſſa qu'une fille, nommée Iſabelle ; elle épouſa en 1430 René I, duc d'Anjou & roi de Sicile, & la Lorraine paſſa dans la maiſon d'Anjou. Elle rentra dans celle d'Alſace en 1473, par le mariage d'Iolande, fille du roi René, avec René II, de la branche de Vaudemont. Les deſcendans de René II ont poſſédé les duchés de Lorraine & de Bar juſqu'en 1736, que François-Etienne, alors duc de Lorraine, & depuis empereur, les céda, en échange du grand-duché de Toſcane, à Staniſlas Leſczinski, roi de Pologne, pour en jouir durant ſa vie, & pour être réunis enſuite à la couronne de France.

La Lorraine produit abondamment tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. Il y a des puits ſalés dont l'eau ſert à faire du ſel ; les ducs en tiroient un grand revenu.

La Lorraine peut avoir 40 lieues d'orient en occident, depuis Bitche juſqu'à Sainte-Menehoult, & près de 50 lieues du ſud-oueſt au nord-eſt, depuis la Marche juſqu'à Chombourg. Elle eſt bornée à l'orient par le Palatinat du Rhin & l'Alſace ; au ſeptentrion par le Luxembourg ; à l'occident par la Champagne, & au midi par la Franche-Comté.

Les rivieres principales ſont la Meuſe, la Moſelle & la Sare.

1. La *Meuſe*, dont on décrira le cours en parlant des Pays-Bas Autrichiens, a ſa ſource ſur les confins de la Champagne & de la Lorraine, & paſſe à Verdun.

2. La *Moſelle* prend ſa ſource au Mont des *Fau-*

*cilles*, dans les montagnes de Voſge, aux confins de la Lorraine & de l'Alſace, paſſe à Toul, à Metz, à Thionville, à Treves, & ſe jette dans le Rhin à Coblentz.

3. La *Sare* a ſa ſource à l'orient près de Salmes, paſſe à Sarbrik, à Sar-Louis & à Vaudrevange, puis ſe jette dans la Moſelle près de Treves.

On diviſe la Lorraine en trois parties, ſavoir le duché de Lorraine, les trois évêchés, & le duché de Bar. Le duc de Lorraine faiſoit hommage de ce dernier au Roi de France.

### §. 1. *Le Duché de Lorraine.*

Le duché de Lorraine ſe partageoit ci-devant en trois bailliages, de Nanci, de Voſge & de Vaudrevange : aujourd'hui il ſe diviſe en 35 bailliages royaux & 7 prévôtés, dont on donnera le détail en décrivant les principales villes de ce duché, & de celui de Bar.

NANCI, près la Meurte, au milieu de la Lorraine, eſt la *capitale* de ſon bailliage & du duché de Lorraine. C'eſt une grande & aſſez belle ville, dans le dioceſe de Toul : elle eſt compoſée de deux parties, de la vieille ville & de la nouvelle, qui ne ſont ſéparées que par un foſſé. La premiere eſt irréguliere, mais riche & peuplée. C'eſt-là qu'on voit le palais des ducs de Lorraine, & l'égliſe des cordeliers, où ſont les tombeaux de ces ducs. L'autre partie de la ville eſt plus belle & plus grande, ſurtout depuis les ſuperbes ouvrages faits par ordre du roi Staniſlas ; mais moins riche & moins peuplée. Nanci a une célebre collégiale, qui a le titre de primatiale, & ſon chef, celui de primat. Charles IV, duc de Lorraine, y créa, en 1661, une cour ſouveraine qui fut diviſée par le duc Léopold, en 1723, en grand'chambre & chambre des enquêtes. Elle eſt compoſée d'un premier préſident,

de deux autres préſidents, de vingt-un conſeillers. L'évêque de Toul, le primat & le doyen de Nanci en ſont conſeillers nés, ſuivant l'édit du Roi Staniſlas, duc de Lorraine, donné en 1742. C'eſt à cette cour que reſſortiſſent tous les bailliages royaux, excepté ceux de Bar & de la Marche, qui dépendent du parlement de Paris. Cette Ville a auſſi un plus ancien tribunal ſouverain, nommé la *chambre des comptes, cour des aides, & monnoies de Lorraine & de Bar.* L'autorité de cette chambre eſt bornée à la Lorraine. Nanci eſt la patrie de Jacques Callot, ſi connu par ſon habileté dans le deſſein & dans la gravure, de pluſieurs autres peintres, graveurs & fondeurs célebres, & d'un grand nombre d'hommes illuſtres en différents genres.

NOMENY, *bailliage*, ſur la Seille, marquiſat qui relevoit de l'Empire.

LUNÉVILLE, *bailliage*, ſur la Vézouze, qui ſe rend près de-là dans la Meurte. C'eſt dans cette ville que les ducs de Lorraine faiſoient leur réſidence. Elle a une abbaye réguliere de l'ordre de S. Auguſtin, deux monaſteres d'hommes & deux de filles. Il s'y trouve auſſi un bel hôpital, une académie pour les jeunes gentilshommes, & une autre des ſciences & belles-lettres, établies par le roi Staniſlas, avec une nombreuſe bibliotheque pour la derniere.

ROSIERE, *bailliage*, à l'oueſt de Luneville. Cette petite ville a des ſalines.

BLAMONT, *bailliage*, au nord-eſt de Luneville, petite ville avec titre de comté, qui relevoit de l'Empire.

BADONVILLER*, *prévôté*, près de Blamont.

VEZELIZE, au ſud eſt de Luneville, *bailliage.*

SAINT-DIEZ, *bailliage*, à l'orient, ſur les confins de l'Alſace.

SAINTE-MARIE AUX MINES, *prévôté*, à l'eſt

de Saint-Diez. Son nom vient de ſes mines d'argent.

SAINT-HIPPOLYTE *, près de Scheleſtat, en Alſace, *prevôté* dépendante de la Lorraine.

EPINAL, *bailliage*, au ſud-oueſt de Saint-Diez.

DOMPAIRE, *prévôté*, à l'oueſt d'Epinal.

BARNEY, *bailliage*, au ſud-oueſt d'Epinal.

BRUYER, *bailliage*, au nord-eſt d'Epinal.

CHARMES & CHATEL, *bailliages*, ſur la Moſelle, au nord-oueſt d'Epinal.

MIRECOURT, *bailliage*, au ſud-oueſt de Charmes, ville renommée pour ſes dentelles & ſes violons. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Maidon.

REMIREMONT, *bailliage*, ſur la Moſelle. Cette ville, du dioceſe de Toul, eſt célebre par ſon chapitre de chanoineſſes, qui ſont obligées à faire de grandes preuves de nobleſſe : mais elles ne font point de vœux, excepté les officieres, qui en font de ſimples. L'abbeſſe eſt princeſſe de l'Empire. Elle eſt ſeule obligée de faire les vœux ſolemnels de religion, à moins qu'elle n'en obtienne diſpenſe du Pape. Cette abbaye, nommée en latin *Romarici Mons*, a été fondée vers l'an 612, par un ſeigneur nommé Romaric, qui lui donna tous ſes biens.

PLOMBIERES, fameuſe par ſes eaux minérales.

LA MARCHE, au ſud-oueſt de la Lorraine, *bailliage*, du reſſort du parlement de Paris.

BOURMONT & NEUFCHATEAU, *bailliages*, au nord de la Marche.

VAUDREVANGE, au nord de la Lorraine, ſur la Sare. Cette ville fut cédée à la France en 1718.

SAR-LOUIS, *place forte*, *préſidial*, ſur la Sare. Louis XIV la fit bâtir, après ſe l'être réſervée par le traité de Riſwik.

SCHAMBOURG *, *bailliage*, au nord-oueſt de Sar-Louis. Ce n'eſt qu'un château ruiné.

BICHE *ou* BITCH, *bailliage*, *capitale* du comté de ce nom, à l'orient & ſur les frontieres de l'Alſace.

Ses

Ses fortifications, qui avoient été détruites en exécution du traité de Riſwick, ont été rétablies depuis la réunion de la Lorraine à la France.

SARGUEMINE, *bailliage*, au confluent de la Sare & de la Bliſe, au nord-oueſt de Bitch.

SARALBE, *prévôté*, au ſud de Sarguemine, près la Sare.

FENESTRANGE, *bailliage*, au ſud de Saralbe.

LIXHEIM, *bailliage*, près Feneſtrange.

BOULQUENOM, *prévôté*, près Feneſtrange.

DIEUSE, *bailliage*, au ſud-oueſt de Feneſtrange.

VIC, ſur la Seille, qui prend ſa ſource près de Dieuſe, & ſe jette dans la Moſelle à Metz.

MOYENVIC, ſur la même riviere, petite ville remarquable pour ſes ſalines.

MARSAL, ville ſituée dans des marais, & qui a des ſalines.

CHATEAU-SALIN, près de Marſal, *bailliage*. Son nom marque aſſez qu'il y a des ſalines.

BOULAI, *bailliage*, au nord de Marſal.

BOUZONVILLE, *bailliage*, au nord de Boulai.

BRIEY ou BRI, *bailliage*, à l'orient de la précédente.

ESTAIN, *bailliage*, au ſud-oueſt de Briey.

LONGUYON, *bailliage*, au nord d'Eſtain.

VILLER-LA-MONTAGNE, *bailliage*, au nord-eſt de Longuyon.

### §. II. *Les trois Evêchés.*

Ces trois pays; ſavoir, le Meſſin, le Verdunois & le Toulois, qui appartiennent à la France depuis 1552, ont leurs gouverneurs particuliers, & ſont du nombre des ſept petits gouvernements que nous n'avons pas mis dans la diviſion de la France.

#### 1. *Le Meſſin.*

METZ, autrefois *Divodurum* & *Civitas Mediomatricorum*, ſur la Moſelle, à 18 lieues de Nancy, 20 de Strasbourg, 30 de Paris, 50 de Lyon, 100 de Marſeille, 120 de Bordeaux, 130 de Rouen, 140 de Calais, 150 de Dunkerque, 160 de Nantes, 170 de Brest, 180 de Rennes, 200 de Bayonne, 220 de Montpellier, 230 de Toulouſe, 240 de Perpignan, 250 de Dijon, 260 de Caen, 270 de Lille, 280 de Bruxelles, 290 de Valenciennes, 300 de Namur, 310 de Liege, 320 de Cologne, 330 de Mayence, 340 de Francfort, 350 de Coblentz, 360 de Worms, 370 de Spire, 380 de Manheim, 390 de Philisbourg, 400 de Landau, 410 de Huningue, 420 de Bâle, 430 de Berne, 440 de Soleure, 450 de Zurich, 460 de Lucerne, 470 de Schaffhouse, 480 de Constance, 490 de Coire, 500 de Milan, 510 de Turin, 520 de Genes, 530 de Florence, 540 de Rome, 550 de Naples, 560 de Vienne, 570 de Prague, 580 de Dresde, 590 de Berlin, 600 de Hambourg, 610 de Copenhague, 620 de Stockholm, 630 de Dantzick, 640 de Varsovie, 650 de Petersbourg, 660 de Moscou, 670 de Constantinople, 680 de Smyrne, 690 de Madrid, 700 de Lisbonne, 710 de Londres, 720 de Dublin, 730 de Cadix, 740 de Gibraltar, 750 de Malte, 760 de Tripoli, 770 de Tunis, 780 de Bone, 790 d'Alger, 800 de Maroc, 810 de Fez, 820 de Salé, 830 de Ceuta, 840 de Tanger, 850 de Mequinez, 860 de Tarudant, 870 de Tafilet, 880 de Ste-Croix, 890 de Cap-Blanc, 900 de Cap-Verd, 910 de Cap-Sierra-Leona, 920 de Cap-Mesurado, 930 de Cap-Tres-Puntas, 940 de Cap-Corſe, 950 de Cap-Lopez, 960 de Cap-Negre, 970 de Cap-Negre, 980 de Cap-Negre, 990 de Cap-Negre, 1000 de Cap-Negre, 1010 de Cap-Negre, 1020 de Cap-Negre, 1030 de Cap-Negre, 1040 de Cap-Negre, 1050 de Cap-Negre, 1060 de Cap-Negre, 1070 de Cap-Negre, 1080 de Cap-Negre,

*matricum*, *capitale*, *évêché* très-riche, *parlement*, *place forte*, *bailliage*, *hôtel des monnoies*. Elle eſt ſituée au confluent de la Moſelle & de la Seille. Sa cathédrale, qui ſe nomme S. Etienne, eſt fort belle. Cette ville eſt très-grande, & a pluſieurs abbayes de bénédictins, un college & un grand nombre de communautés. Il y a auſſi des caſernes magnifiques. Les Juifs y ont une ſynagogue. C'eſt la patrie de Sébaſtien le Clerc, deſſinateur du cabinet du roi, qui s'eſt rendu très-célebre par ſes gravures en petit, & d'Abraham Fabert, maréchal de France. On a établi en 1760 dans cette ville une ſociété royale des ſciences & des arts.

### 2. *Le Verdunois.*

VERDUN, *évêché*, *place forte*, *bailliage*. Cette ville eſt ſur la Meuſe, qui la partage en deux. On y compte neuf paroiſſes & 18000 habitants environ. Ses fortifications ſont du chevalier de Ville & du maréchal de Vauban. Elle a une célebre abbaye, dédiée à S. Vannes, qui eſt le chef-lieu de la congrégation de bénédictins, nommée de S. Vannes. Son évêque eſt ſuffragant de Treves, ainſi que Metz & Toul. Le feu du ciel a conſumé la nef de ſa cathédrale au mois d'avril 1755. Une cloche de vingt-huit milliers a été fondue, auſſi-bien que deux autres de dix milliers. Verdun eſt renommée pour ſes anis.

### 3. *Le Toulois.*

TOUL, ſur la Moſelle, *évêché*, *bailliage*, *ſénéchauſſée*. La cathédrale eſt très-belle, auſſi-bien que le palais épiſcopal, bâti par M. Begon ſon évêque. Cet évêché eſt celui de tout le royaume qui a le plus grand nombre de cures. Elles montent au moins à dix-ſept cens. C'eſt la patrie de S. Loup, évêque de Troyes, & du célebre Vincent de Lérins.

Ces trois villes étoient impériales, avant d'appar-

tenir à la France. Henri II s'en empara du temps de Charles-Quint. Cet empereur voulut les reprendre, mais il échoua devant Metz. On dit qu'il en conçut tant de dépit, qu'il prit alors la réſolution de quitter la couronne; c'eſt ce qui donna lieu au vers ſuivant:

*Siſte viam Metis, hæc tibi Meta datur.*

## §. III. *Le Duché de Bar.*

Ses principales villes ſont:

BAR-LE-DUC, ſur l'Ornei, *capitale* du duché; *chambre des comptes* pour le Barrois, *bailliage* du reſſort du parlement de Paris, *ſénéchauſſée*. Cette ville eſt partagée en haute & baſſe, & conſtruite de maniere, que la ville haute commande le château qui donne ſur la ville baſſe. Il y a dans la haute deux collégiales, l'une nommée de S. Maxe, & l'autre de S. Pierre. Elle a auſſi pluſieurs communautés religieuſes, ainſi que la ville baſſe. Entre ſes fauxbourgs, il y en a un où l'on travaille à toutes ſortes d'ouvrages d'acier.

LIGNI, *prévôté*, du reſſort du parlement de Paris, ſur l'Ornei, au ſud-eſt de Bar-le-Duc, eſt la ſeconde ville du Barrois. Elle porte le titre de comté, & appartenoit à Charles-François de Montmorenci-Luxembourg, qui l'a vendue à Léopold I, duc de Lorraine. Cette ville a une collégiale, compoſée d'un doyen & d'onze chanoines, pluſieurs maiſons religieuſes, & un college fondé en 1585, par Marguerite de Savoie, veuve d'Antoine de Luxembourg. C'eſt la patrie du B. Pierre de Luxembourg.

STAINVILLE, au ſud-oueſt de Ligni, érigée en duché-pairie en faveur du comte de Choiſeul-Stainville, par lettres-patentes données en 1758, enregiſtrées la même année au parlement.

GONDRECOURT, au ſud-oueſt de Ligni, ſur l'Ornei.

COMMERCI, *bailliage*, ſur la Meuſe, à l'orient de Bar-le-Duc. Cette petite ville, qui portoit le titre de principauté, a un très-beau château, bâti par le cardinal de Retz. Louis XIV l'avoit cédée au duc Léopold en 1707; mais elle eſt revenue à la France, qui en avoit accordé l'uſufruit à la ducheſſe douairiere de Lorraine, morte en 1745.

SAINT-MICHEL, *bailliage*, ſur la Meuſe, au nord de Commerci. Cette ville a une célebre abbaye de bénédictins réformés, qui ont une riche bibliothèque, une collégiale, pluſieurs couvens, un hôpital, trois fauxbourgs & ſix portes. C'eſt la patrie de Charles-Louis Hugot, prémontré, abbé d'Etival, écrivain célebre, & de pluſieurs autres hommes illuſtres.

PONT-A-MOUSSON, *bailliage*, *univerſité*, ſur la Moſelle. Cette ville eſt en partie du dioceſe de Metz, & en partie de celui de Toul. Les jéſuites y ont eu un beau college, où ils enſeignoient la philoſophie, la théologie & les langues. Il y a une abbaye de prémontrés, une autre de filles, & pluſieurs paroiſſes & couvens. C'eſt la patrie d'Antoine Pillement & de François Rouot, juriſconſultes très-habiles, & doyens de la faculté de droit de cette ville.

CLERMONT, à l'occident de Verdum, ſur les frontieres de la Champagne, *capitale* du bailliage d'Argone. Elle appartient à M. le prince de Condé. Du gouvernement de Lorraine dépendent encore:

THIONVILLE,

MONTMEDI, *places fortes*, que la France poſſede dans le Luxembourg, & qui lui ont été cédées par la paix des Pyrénées en 1659.

YVOI, érigé en duché ſous le nom de *Carignan* en 1662, en faveur du prince Eugene. Cette ville eſt auſſi du Luxembourg français.

HOMBOURG eſt une ville enclavée dans le duché de Deux-Ponts, qui appartenoit au duc de Lorraine,

& qui eſt maintenant à la France, depuis la réunion de ce duché. Elle étoit autrefois du comté de Sarbruk, au ſud-eſt de Sar-Louis; ce comté, quoiqu'enclavé dans la Lorraine, dépend de l'Allemagne.

## ARTICLE VIII.

### *Du Gouvernement d'Alſace.*

L'ALSACE a été ſous la domination des rois de France juſqu'à Louis IV. Elle fut poſſédée enſuite par des landgraves, & depuis par la maiſon d'Autriche. Elle eſt revenue à la France par le traité de Munſter en 1648. Les villes impériales lui ont été accordées par la paix de Nimegue en 1678, à la réſerve de Strasbourg, qui lui a été enfin cédée par la paix de Riſwick en 1697.

Les principales villes impériales étoient Straſbourg, Colmar, Landaw, Haguenaw, Scheleſtat.

L'Alſace peut avoir 40 lieues du midi au ſeptentrion, & 15 environ d'orient en occident.

Elle eſt bornée à l'orient par la Souabe; au ſeptentrion, par le palatinat du Rhin; à l'occident, par la Lorraine & le Montbéliard; au midi, par la Suiſſe.

Ce pays eſt très-fertile en bleds, en vins & en pâturages: il s'y trouve des mines d'argent, de plomb, de cuivre, & des eaux minérales: on y voit des montagnes couvertes d'arbres, & des ſapins de 120 pieds de hauteur.

Le Rhin la borne du midi au ſeptentrion. Il n'y a d'autre rivjere remarquable que la riviere d'*Ill*: elle ſe jette dans le Rhin, après avoir paſſé à Strasbourg.

On diviſe l'Alſace en haute au milieu, baſſe au nord, & Suntgaw au midi.

## §. I. *De la haute Alſace.*

COLMAR, *conſeil ſouverain, place forte.* C'eſt une grande & belle ville proche la riviere d'Ill. Les luthériens y ont liberté de conſcience.

NEUF-BRISACK, forteresſe dans un goût nouveau, bâtie ſous Louis XIV, auſſi-bien que la ville, qui eſt une des plus régulieres de l'Europe; elle eſt vis-à-vis le Vieux-Briſack en Souabe. Il n'y a que le Rhin qui les ſépare.

ENSISHEIM, ſur l'Ill, au midi de Colmar. C'eſt une jolie ville, mais petite.

## §. II. *La baſſe Alſace.*

STRASBOURG, *capitale* de toute l'Alſace, *évêché, place forte, hôtel des monnoies, univerſité.* Cette ville, qui eſt grande, belle & bien peuplée, n'eſt qu'à un quart de lieu du Rhin, ſur la riviere d'Ill. Louis XIV s'en rendit maître en 1681, & elle lui a été aſſurée par la paix de Riſwick en 1697. La citadelle & les autres forts rendent cette ville preſqu'imprenable. Strasbourg a ſix portes, ſix ponts ſur l'Ill, dont deux ſont de pierres, & quatre de bois ſeulement. Ses rues en général ſont étroites; mais la grande rue, celle du marché, & celle de la petite boucherie, ſont très-belles, grandes, droites & bien percées. Outre l'hôpital bourgeois, où l'on conſerve un amas de bled & de vin, depuis plus d'un ſiecle, il y en a un autre magnifique nommé l'hôpital français, que Louis XIV a fait bâtir pour les ſoldats. La religion luthérienne, qui étoit autrefois dominante dans cette ville, y eſt encore permiſe. Le college des magiſtrats de Strasbourg eſt diviſé en pluſieurs chambres, qui ſont celles des treize, des quinze, des vingt-un, du grand & du petit ſénat. La premiere connoît de toutes les affaires de conſéquence; la chambre des quinze a la direction & l'économie

des revenus de la ville : celle des vingt-un n'a preſque d'autre fonction, que de fournir des ſujets qui entrent dans les deux autres chambres. Le grand ſénat eſt compoſé de trente perſonnes, dix nobles & vingt roturiers. Ce tribunal connoît des affaires civiles & criminelles. Ces dernieres y ſont jugées en dernier reſſort. Le petit ſénat conſiſte en ſix gentilshommes & douze bourgeois : il connoît des moindres affaires, avec appel à la chambre des treize. Les chanoines de la cathédrale doivent prouver ſeize quartiers de nobleſſe. La cathédrale eſt magnifique ; on admire particuliérement ſon clocher, qui eſt une tour en pyramide de 574 pieds de hauteur. L'horloge de cette égliſe eſt remarquable par la quantité de ſes machines, qui marquent le mouvement des conſtellations, le cours de la lune & des autres planetes. L'évêché de Strasbourg eſt le plus riche de France. Il rapporte plus de 250000 liv. de rente. L'évêque eſt ſuffragant de Mayence, & prince du ſaint empire.

SCHELESTAT, *place forte*, ſur l'Ill, entre Straſbourg & Colmar.

PHALSEBOURG, petite ville au pied des montagne de Voſge. Elle porte le titre de principauté, & eſt défendue par un ancien château, & par des fortifications que Louis XIV y a fait faire.

SAVERNE, ſur la riviere de Soer. L'évêque de Strasbourg, qui en eſt le ſeigneur, y a un magnifique château, où eſt ſa réſidence.

HAGUENAW, *place forte*, ſur la Moter, au nord de Strasbourg. Cette ville eſt renommée pour ſa préfecture des dix villes impériales, & pour n'avoir jamais été infectée de luthéraniſme ni du calviniſme.

LAUTERBOURG, petite ville ſur la riviere de Lauter, près du Rhin.

LE-FORT-LOUIS du Rhin, bâti par Louis XIV, dans une iſle du Rhin.

VEISSEMBOURG. Cette ville, autrefois libre & impériale, ayant été cédée à la France avec les autres villes impériales de l'Alſace, par les traités de paix dont nous avons parlé, Louis XIV en fit détruire les fortifications.

LANDAW, à l'extrêmité de l'Alſace, vers le Palatinat. Cette ville eſt une des plus fortes de l'Europe. M. de Vauban eſt le premier auteur de ſes fortifications.

### §. III. *Le Suntgaw.*

BEFORD, *capitale*, *place forte*, comté qui appartient à la maiſon de Mazarin.

FERETTE, *bailliage*. Cette petite ville porte le titre de comté. Le cardinal Mazarin, à qui Louis XIV l'avoit accordée, la donna à ſa niece Hortence Mancini, mariée à Charles de la Porte, qui prit le nom de duc de Mazarin.

HUNINGUE, *place forte*, ſur le Rhin, près de Baſle.

## CHAPITRE II.

### *Provinces & Gouvernements du milieu.*

### ARTICLE I.

### *Du Gouvernement de Bretagne.*

LA Bretagne a reçu ſon nom des Bretons chaſſés d'Angleterre, qui s'y jetterent dans le V^e^ ſiecle. On l'appella *Petite Bretagne*, pour la diſtinguer de la Grande-Bretagne, qui eſt l'Angleterre & l'Ecoſſe. Avant cela elle étoit une des provinces nommées *Armoriques*, à cauſe de leur ſituation ſur la mer.

La Bretagne avoit autrefois des ſouverains qui por-

toient le titre de rois. Ils ont pris enſuite celui de comtes & de ducs. Elle eſt venue à la France en 1491, par le mariage d'Anne de Bretagne, unique héritiere de François II, dernier duc de Bretagne, avec Charles VIII, puis avec Louis XII, ſon ſucceſſeur. François I l'a unie à la couronne en 1532. C'eſt un pays d'états : ils s'aſſemblent tous les deux ans.

La Bretagne produit peu de bled & de vin ; mais elle abonde en excellens pâturages, qui lui fourniſſent de bon beurre. Le terroir eſt fertile en lin & en chanvre, dont on fait des toiles & des cordages. C'eſt en cela que conſiſte ſon principal commerce : on en tire auſſi de bons chevaux & des eaux-de-vie.

Sa principale riviere eſt la *Vilaine*, qui prend ſa ſource ſur les confins du Maine, paſſe à Rennes, à Rhedon, & ſe décharge dans la mer près la Roche-Bernard.

La Bretagne eſt bornée à l'orient, par l'Anjou & le Maine ; au midi, en partie par le Poitou : les autres côtés ſont environnés de l'Océan, enſorte qu'elle forme une preſqu'iſle.

On la diviſe en haute & baſſe : la haute eſt à l'orient, & la baſſe à l'occident.

## §. I. *De la haute Bretagne.*

Elle renferme cinq évêchés : Rennes, à l'orient ; Nantes, au midi ; Saint-Malo, au nord ; Dol, au ſud-eſt de Saint-Malo ; Saint-Brieu, au ſud-oueſt de la même ville.

I. RENNES, ſur la Vilaine, *capitale*, *évêché*, *parlement*, *cour des aides*, *préſidial*, *hôtel des monnoies*. C'eſt une belle ville, preſqu'entiérement rebâtie depuis l'incendie de 1720. Elle a un bel hôtel-de-ville, un palais régulierement bâti, où l'on rend la juſtice, une belle place, & un college. Depuis peu on y a transféré la faculté de droit qui étoit à Nantes. C'eſt dans cette ville que les états

de Bretagne ſe tiennent ordinairement, depuis quelques années. C'eſt la patrie du pere Tournemine, auteur de pluſieurs ouvrages. On eſtime ſingulierement ſon édition de Menochius. Jacques & Louis Cappel, célebres critiques ſur l'écriture-ſainte, étoient auſſi nés à Rennes.

VITRÉ, à l'orient de Rennes, ſur la Vilaine, baronie au duc de la Trimouille; c'eſt la patrie du pere de Gennes, ſavant prêtre de l'oratoire.

FOUGERES, au nord de Vitré, ſur le Coeſnon.

SAINT-AUBIN, au ſud-oueſt de Fougeres.

LA GUERCHÉ, au ſud de Vitré.

II. NANTES, au midi, *évêché*, *chambre des comptes*, *généralité*, *hôtel des Monnoies*, *univerſité*. Cette ville eſt belle, très-peuplée & fort marchande. Les plus groſſes barques & les vaiſſeaux médiocres y remontent par la Loire, ſur le bord de laquelle ſe trouve un château aſſez fort. C'eſt à Nantes que Henri IV donna, en 1598, l'édit en faveur des calviniſtes, pour leur permettre le libre exercice de leur religion. Louis XIV a révoqué cet édit en 1685. Les prêtres de l'oratoire ont le college, où ils profeſſent auſſi la théologie, & les prêtres de S. Sulpice ont le ſéminaire depuis quelques années. Il y a une abbaye de bénédictins, une chartreuſe, & nombre d'autres communautés.

A ROCHE-BERNARD, ſur la Vilaine. Cette ville eſt aſſez jolie & peuplée. C'étoit une baronie, qui a été érigée, avec celle de Pont-Château, en duché-pairie, ſous le nom de Coiſlin, en 1663. Ce duché eſt maintenant éteint.

ANCENIS, ſur la Loire, marquiſat qui appartient à la maiſon de Béthune-Charoſt.

CHATEAU-BRIANT, au nord-eſt de Nantes, ſur les confins du Maine. Elle appartient à préſent à la maiſon de Bourbon-Condé.

LE CROISIC, bourg fort marchand, ſur la mer, à l'oueſt de Nantes, avec un petit port.

MACHECOU, capitale du duché de Retz, au ſud-oueſt de Nantes, ſur les confins du Poitou. Ce duché appartient aujourd'hui à la maiſon de Villeroi.

III. SAINT-MALO, au nord, *évêché*, *port*. Cette ville n'eſt pas grande, mais très-peuplée & fort marchande : elle a un bon port, dont l'entrée eſt difficile, à cauſe des roches qui s'y trouvent. La ville eſt bâtie ſur un rocher ou petite iſle, nommée autrefois l'*iſle d'Aron*, qui n'eſt jointe à la terre-ferme que par une chauſſée. Les Malouins ſont conſidérés comme les meilleurs armarteurs de France. On ferme la ville tous les ſoirs, & on lâche quelques chiens deſtinés à la garder. Saint-Malo eſt la patrie de Jacques Cartier, qui a fait la découverte du Canada ; du célebre du Guay-Trouin, lieutenant-général des armées navales ; de M. de Maupertuis, ſi connu par ſon voyage dans le nord & ſes obſervations curieuſes, & de M. de Serre, traducteur de Pope.

DINANT, comté ſur la Rance, au ſud de S. Malo.

PLOERMEL, au ſud-oueſt de Dinant.

MONTFORT, à l'oueſt de Rennes. Cette ville porte le titre de comté.

IV. DOL, *évêché*, au ſud-eſt de Saint-Malo. Cette ville eſt petite, mal peuplée, & très-mal ſaine, à cauſe des marais qui l'environnent. Lorſque ſon évêque officie, on porte la croix devant lui comme devant les archevêques. C'eſt un veſtige des droits de métropolitain dont il a joui pendant 300 ſur les évêques de Bretagne : ils ſont tous maintenant ſuffragans de l'archevêque de Tours, qui eſt rentré dans ſes droits.

V. SAINT-BRIEU, *évêché*, au ſud-oueſt de Saint-Malo. C'eſt une ville aſſez conſidérable, dont le port eſt bon, mais ſans défenſes.

LAMBALLE, au ſud-eſt de Saint-Brieu. Cette petite ville, qui eſt le chef-lieu du duché de Penthievre, eſt remarquable par l'abondance de ſon bétail, par ſes manufactures de toiles, & ſon grand trafic de parchemin. Le fils aîné du duc de Penthievre porte le titre de prince de Lamballe. Le fameux de la Noue, ſurnommé *Bras-de-fer*, fut tué au ſiege de Lamballe en 1591.

QUINTIN, au ſud-oueſt de Saint-Brieu. Cette ville a titre de duché, érigé en 1691, en faveur de Gui de Durfort, maréchal de Lorges, qui a obtenu en 1706, des lettres-patentes pour faire changer le nom de Quintin en celui de Lorges.

MONTCONTOUR,

JUGON. Elles dépendent l'une & l'autre du duché de Penthievre.

## §. II. *De la baſſe Bretagne.*

Elle renferme quatre évêchés; ſavoir, au midi, Vannes & Quimper; au nord, Saint-Paul-de-Léon & Tréguier.

I. VANNES, *évêché*, *port*. C'eſt une ville ancienne, aſſez peuplée & marchande. La marée y monte à la faveur d'un petit bras de mer appellé le *Morbihan*. Elle a un ancien château, qui paroît avoir été très-fort autrefois, un ſéminaire, dirigé par les prêtres de la miſſion, & un college. Le grand hôpital & les dominicains ſont dans le fauxbourg S. Paterne, qui a pluſieurs égliſes & monaſtes, & un aſſez beau mail.

PORT-LOUIS, *port*, *place forte*. Il y a dans cette ville un commiſſaire général de la marine.

L'ORIENT, vis-à-vis de Port-Louis, *port*. Il s'eſt formé en cet endroit, vers l'année 1720, une ville célebre par les magaſins & la vente qui s'y fait tous les ans des marchandiſes de la compagnie des Indes.

AUBRAY, *ſénéchauſſée*, entre Vannes & Port-

Louis. Il y a auprès de cette ville une très-belle chartreuſe.

HENNEBOND, ſur le Blavet, *ſénéchauſſée*. C'eſt la patrie du pere Pezron, de l'ordre de Cîteaux, célebre par pluſieurs ouvrages, en particulier par ſon *traité de l'antiquité des tems*.

PONTIVI, au nord-eſt de Hennebond, chef-lieu du duché de Rohan.

ROHAN, à l'orient de Pontivi. C'eſt un duché-pairie, érigé d'abord, en 1603, en faveur de Henri de Rohan, & de nouveau, en 1645, en faveur du mari de ſa fille, Henri Chabot, ſeigneur de S. Aulaye. Il ne faut pas le confondre avec le duché de Rohan-Rohan, dont on parlera à l'article de la Saintonge.

GUIMENÉ, à l'occident de Rohan, érigée en principauté en 1570, en faveur de Louis VI de Rohan, duquel deſcendent les ducs de Montbazon, les princes de Soubiſe & les princes de Montauban.

BELLE-ISLE, au ſud-oueſt de Vannes. C'eſt une iſle de ſix lieues de long, ſur deux de large, environnée de rochers, & défendue par une bonne citadelle. On n'y peut entrer que par quelques endroits qu'on a fortifiés: elle eſt très-fertile, & a quatre paroiſſes. Cette iſle portoit ci-devant le titre de marquiſat, & appartenoit au maréchal de Belle-Iſle, qui, en 1748, l'échangea avec le roi, pour le comté de Giſors, & autres terres de Normandie, érigées en un duché-pairie, qui s'eſt éteint par la mort du maréchal.

II. QUIMPER *ou* QUIMPERCORENTIN, *évêché, préſidial*. Cette ville eſt ſituée au confluent de l'Oder & de la petite riviere de Benaudet. Les plus groſſes barques y peuvent aborder, à la faveur de la marée. Elle eſt la capitale du pays de *Cornouaille*. C'eſt la patrie des peres Hardouin & Bougeant, fameux jéſuites.

QUIMPERLAI, au nord-oueſt de la ville de l'Orient. Cette ville, qui eſt ſur la petite riviere de l'Iſotte, eſt médiocre : elle a une abbaye de bénédictins.

III. SAINT-PAUL-DE-LÉON, *évêché*, au nord de la baſſe Bretagne. Cette ville, qui eſt aujourd'hui fort médiocre, avoit autrefois un prince particulier; à préſent c'eſt une baronnie qui appartient au duc de Rohan : elle lui donne droit de préſider aux états de Bretagne avec le duc de la Trimouille, comme baron de Vitré, & avec les autres barons de Bretagne, quand ils ſont nommés par le roi.

LANDERNAU, chef lieu de l'ancienne baronnie de Léon.

LESNEVEN, *ſénéchauſſée*, au ſud-oueſt de Saint Paul-de-Léon.

SAINT-RENAN. Ces deux petites villes appartiennent en propre au roi.

BREST, *port*, *place forte*. Son port, qui eſt un des plus beaux de France, eſt défendu par un château très-fort, bâti ſur un rocher, & eſt ſitué dans une baie dont l'entrée eſt fort étroite : les vaiſſeaux y ſont toujours à flot. Breſt eſt le premier département de la marine : on y fait les armemens les plus conſidérables : elle eſt ſituée ſur une hauteur qui va toujours en s'abaiſſant juſqu'à la mer. Le roi y a établi une académie de marine en 1752. On y a conſtruit, depuis la réduction du ſervice des galeres de France, un grand bâtiment nommé *Bagne*, deſtiné aux logemens des forçats dans l'arſenal de la marine. Cette ville a un hôpital deſſervi par les freres de la Charité, que le roi y entretient pour avoir ſoin des matelots dans leurs maladies.

IV. TREGUIER, *évêché*, au nord ſur la mer. Cette ville eſt ancienne : ſon évêque prend le titre de comte.

LANION, *ſénéchauſſée*, au ſud-oueſt de Tré-

guier. Elle eſt du duché de Penthievre: il s'y fait un aſſez grand commerce de vins & de chanvre.

MORLAIX, au ſud-oueſt de Lanion, *ſénéchauſſée*. Il s'y fait un grand commerce de toiles de lin & de chanvre. Cette ville, qui n'eſt qu'à deux lieues de la mer, en reçoit un grand avantage, la marée y remontant & y portant de groſſes barques & des vaiſſeaux médiocres. Elle a un chapitre & pluſieurs communautés.

GUINGAMP, au ſud-eſt de Tréguier. Cette ville eſt du duché de Penthievre, qui comprend auſſi Lamballe, Moncontour & Jugon, dans le dioceſe de Saint-Brieu. C'étoit autrefois un comté, qui a été érigé en duché-pairie par Charles IX, en 1569, en faveur de Sébaſtien de Luxembourg. Il appartient à préſent à Louis de Bourbon, duc de Penthievre, fils unique du feu comte de Toulouſe. Son troiſieme fils s'appelloit le comte de Guingamp.

Les habitans de ces trois derniers dioceſes, & en général de la baſſe Bretagne, parlent un langage particulier, le même que parlent en Angleterre les habitans de la principauté de Galles: auſſi les bas-Bretons & les Gallois s'entendent-ils mutuellement. Vraiſemblablement cette langue, qu'on nomme *bas-Breton*, & *langue Cambrique*, ou *Galloiſe*, a été apportée en Bretagne par les anciens Bretons, qui, chaſſés par les Anglois, s'y refugierent au V^e^ ſiecle, & lui donnerent leur nom. Quelques ſavans prétendent que cette langue eſt un reſte de l'ancien Celtique.

## ARTICLE II.

### *Du Gouvernement du Maine.*

CE gouvernement comprend le *Maine* & le *Perche*: il eſt borné au ſeptentrion, par la Normandie;

à l'orient par le pays Chartrain, le Dunois & le Vendômois; au midi par l'Anjou; & à l'occident, par la Bretagne.

## §. I. *Du Maine.*

Le *Maine*, & la ville du Mans, ſa capitale, ont retenu le nom des peuples Celtiques, appellés en latin *Cenomani*. Ce pays, vers le milieu du X^e^ ſiecle, vint au pouvoir du comte Hugues, qui le laiſſa à ſa poſtérité. Philippe-Auguſte le conquit ſur Jean *Sans-Terre*, fils de Henri II, Roi d'Angleterre. S. Louis donna le comté du Maine, avec l'Anjou, à ſon frere Charles, qui fut depuis Roi de Sicile & comte de Provence. Charles, le plus jeune des fils de Louis II, ayant fait ſon héritier univerſel Louis XI, Roi de France, le Maine, ainſi que l'Anjou, fut réuni à la couronne en 1481. Il a été donné quelquefois en apanage aux enfans de France, comme à Henri III, & à ſon frere François, qui mourut avant lui. Louis-Auguſte de Bourbon, fils légitimé de Louis XIV, étoit duc du Maine de la même maniere.

Le Maine eſt aſſez fertile en bled, en vin & en chanvre; le gibier & la volaille y abondent, les pâturages y ſont très-bons. Cette province a des carrieres de marbre & des mines de fer.

Ses principales rivieres ſont la Sarte & la Mayenne.

La *Sarte* prend ſa ſource ſur les confins du Perche, dans un lieu appellé *Somme-Sarte*, à deux lieues de Mortagne; paſſe à Alençon, à Frenay, au Mans, à la Suſe & à Château-Neuf; & après avoir reçu le Loir, elle ſe jette dans la Mayenne, au-deſſus d'Angers.

La *Mayenne* prend ſa ſource ſur les confins du Maine & de la Normandie, à l'occident d'Alençon, arroſe les villes de Mayenne, Laval, Château-Gon-

tier, Angers, au-deſſus de laquelle elle ſe jette dans la Loire.

On diviſe le Maine en haut & bas : le haut eſt vers l'orient, & le bas vers l'occident.

*Le haut Maine.*

LE MANS (*a*), *capitale*, *évêché*, *préſidial*, *bailliage*, *ſénéchauſſée*, *élection*. Cette ville, qui eſt ſur la Sarte, fait un grand commerce d'étamines fort connues, de belles bougies, & de chapons fort renommés. Les prêtres de la miſſion ont le ſéminaire, & les prêtres de l'oratoire le college : il y a deux abbayes de bénédictins, une de chanoines réguliers, & beaucoup d'autres communautés. C'eſt la patrie du pere Marin Merſenne, religieux minime, ſavant théologien & mathématicien ; du pere Bernard Lamy, prêtre de l'oratoire, auteur de pluſieurs ſavans ouvrages, & en particulier d'une Introduction à la lecture de l'écriture-ſainte ; des juriſconſultes Brodeau & Blondeau ; de l'Herminier, docteur de Sorbonne, auteur d'un Cours de théologie ; & de pluſieurs autres hommes illuſtres.

SABLÉ, marquiſat ſur la Sarte, vers les confins de l'Anjou. Cette ville eſt ancienne & aſſez peuplée. C'eſt la patrie de Robert le Maçon, chancelier de France.

CHATEAU-DU-LOIR, *élection*, au ſud-eſt du Mans, ſur le Loir.

LA FERTÉ BERNARD, ſur l'Huiſne, baronnie-pairie au duc de Richelieu. C'eſt la patrie du poëte Garnier.

(*a*) On avoit ſuivi dans les précédentes éditions les Dictionnaires, qui placent le Mans dans le bas Maine, & Mayenne dans le haut : mais c'eſt une erreur, ſuivant l'uſage conſtant du pays.

*Le bas Maine.*

MAYENNE, ſur la riviere de même nom, *capitale*, *élection*. Cette ville porte le titre de duché-pairie, qui fut érigé en 1573, par Charles IX, en faveur de Charles de Lorraine, qui prit le titre de duc de Mayenne. Il n'eſt que trop connu dans notre hiſtoire par ſa qualité de chef de la ligue. Le cardinal Mazarin ayant acheté ce duché, le donna, en 1661, à Charles de la Porte, duc de Mazarin, en conſidération du mariage contracté par ce duc avec Hortence Mancini, niece du cardinal. C'eſt la patrie de Jean Louail, directeur des études de M. l'abbé de Louvois, & de Michel Tronchay, éditeur des ouvrages de M. de Tillemont, & auteur de ſa vie.

AMBRIERES, au nord de Mayenne, *bailliage*.

BEAUMONT-LE-VICOMTE, à l'orient de Mayenne, ſur la Sarte. Cette ville eſt ainſi nommée à cauſe de ſes anciens ſeigneurs qui ont porté le titre de vicomte. François I l'érigea en duché. Il a été réuni à la couronne par Henri IV, qui en étoit propriétaire; mais Louis XIV l'a aliéné en faveur de René de Froulai, comte de Teſſé, qui a auſſi la baronnie d'Ambrieres.

LAVAL, *élection*, ſur la Mayenne, à l'occident du Mans, comté appartenant au duc de la Trimouille : il s'y fait un grand commerce de toiles. Elle a donné naiſſance à Daniel Tauvri, de l'académie des ſciences de Paris, célebre médecin, qui dès l'âge de 18 ans donna au public une *Anatomie raiſonnée*, & à Ambroiſe Paré, chirurgien des rois Henri II, Charles IX & Henri III.

§. II. *Du Perche.*

Ce pays a eu ſes comtes qui en étoient ſouverains. Dès la fin du neuvieme ſiecle au plus tard, il vint au pouvoir des rois de France : il a été uni à la

couronne par le traité fait entre S. Louis & Jacques de Château-Gontier, qui prétendoit que ce comté lui appartenoit.

Le Perche eſt une province fort peu étendue; le terroir y eſt gras & fertile. On y fait beaucoup de ſerges, de draps & de cuirs.

MORTAGNE, *capitale*, *bailliage*, *élection*, au nord-oueſt : elle eſt du dioceſe de Séez.

A trois lieues de Mortagne on trouve l'abbaye de *la Trappe*, de l'ordre de Cîteaux, célebre par l'admirable auſtérité de ſes religieux.

BELESME, *bailliage*, au midi de Mortagne.

NOGENT-LE-ROTROU, au ſud-eſt de Beleſme, ſur l'Huiſne. C'eſt un gros bourg, qui, avec quelques autres terres, a été érigé en duché-pairie en 1652, ſous le nom de Béthune-Orval, en faveur de François de Béthune, fils du premier duc de Sully, dans la maiſon duquel Nogent ou Orval, eſt aujourd'hui ſous le titre de comté, le titre de duché étant éteint.

## ARTICLE III.

### *Du Gouvernement d'Anjou.*

CEtte province eſt belle & fertile, ſur-tout en bons vins, en bled, en ſeigle, en lin, & en fruits. Il y a beaucoup de pâturages, & on y nourrit quantité de bœufs, de vaches & de moutons. Les carrieres d'ardoiſes y ſont ſi communes, que preſque toutes les maiſons, même celles des payſans, en ſont couvertes. On y trouve des mines de charbon de terre & de fer.

On a remarqué, dans l'article précédent, au ſujet du Maine, comment l'Anjou a été réuni à la couronne : il ſuffira d'obſerver ici qu'il a été érigé

en duché-pairie en 1297, par Philippe-le-Bel : il a été donné plusieurs fois en apanage à un fils de France. Philippe V, dernier roi d'Espagne, & Louis XV, actuellement roi de France, ont porté successivement le titre de duc d'Anjou.

L'Anjou est borné au nord, par le Maine; à l'occident, par la Bretagne; au midi, par le Poitou; & à l'orient, par la Touraine.

Outre la Sarte, la Mayenne & la Loire, dont nous avons décrit le cours, on y trouve le *Loir*. Cette riviere commence dans le Perche, aux étangs de l'abbaye du Loir, passe à Illiers, à Bonneval, à Châteaudun, à Vendôme, au château du Loir, à la Fleche, à Duretal, & s'unit à la Sarte, au-dessus d'Angers.

On divise l'Anjou en haut & bas.

## §. I. *Du haut Anjou.*

ANGERS, *capitale, évêché, présidial, bailliage, élection, hôtel des monnoies, université.* C'est une ville grande, assez belle & peuplée : le château est très-fort. Sa cathédrale n'a point de bas-côtés : elle porte le nom de S. Maurice, & on y voit les armes des anciens chevaliers de l'ordre du Croissant, institué par René, duc d'Anjou & roi de Naples. La procession qui se fait tous les ans dans cette ville le jour de la Fête-Dieu, & qu'on appelle *le Sacre d'Angers*, est fort célebre, & y attire un grand concours de peuple. Les sulpiciens ont le séminaire, & les oratoriens le college. Angers a une académie de belles-lettres, établie en 1685. C'est la patrie de Gilles Ménage, qui a écrit sur différentes matieres, & de Bodin, Airaut & Eveillon, jurisconsultes. François Bernier, médecin célebre par ses voyages, étoit aussi né à Angers.

LA FLECHE, *présidial, sénéchaussée, élection*, au nord-est d'Angers, sur le Loir. On y voit un ma-

gnifique college, que Henri IV avoit fondé pour les jéſuites. Ce prince donna pour cet établiſſement ſon château-neuf de la Fleche, avec ſon jardin & ſon parc. Ce college renferme dans ſon enceinte trois grandes cours bordées de trois grands corps de logis quarrés, avec deux grandes baſſe-cours, & tout cela de ſuite & de plein pied. La premiere cour, en entrant, étoit pour les peres; la ſeconde pour les claſſes, & la troiſieme pour les penſionnaires. Le long des bâtiments, du côté du jardin, eſt un beau canal d'eau vive qui vient de la riviere du Loir. L'égliſe, qui eſt belle & grande, poſſede les cœurs de Henri IV, & de Marie de Médicis, ſon épouſe. Le corps de logis qui répond à l'égliſe contient, d'un côté, une grande bibliotheque, & de l'autre une ſalle magnifique, avec une galerie remplie de peintures qui repréſentent les principales actions de la vie de Henri IV, & la ſuite de ſes ancêtres depuis S. Louis. La Fleche eſt la patrie de Guillaume Fouquet de la Varane, favori de Henri IV, qui lui fit bâtir à la Fleche, & meubler ſuperbement un beau château, qui fait un des ornements de cette ville.

CHATEAU-GONTIER, au nord-oueſt d'Angers, *préſidial*, *ſénéchauſſée*, *élection*, ſur la Mayenne, avec un prieuré de bénédictins : on y tient tous les ans quatre foires franches.

BEAUFORT, près l'Aution, à l'orient d'Angers, ducké réuni au domaine du roi. Il ſe fait dans cette petite ville un grand commerce en bled.

BAUGÉ, au nord-eſt de Beaufort, ſur le Coeſnon. Cette ville a un château bâti par Foulques Nerra, au commencement du XI^e^ ſiecle.

LE LUDE, ſur le Loir. Le duc de Roquelaure en étoit ſeigneur.

LA VALLIERE *, à quatre lieues au ſud-eſt du Lude, duché-pairie érigé en 1667, en faveur de

Françoiſe-Louiſe le Blanc de la Valliere, & renouvellé en 1713, en faveur de ſon neveu.

## §. II. *Du bas Anjou.*

Il eſt ſéparé dans ſa plus grande partie du haut Anjou par la Loire.

SAUMUR, ſur la Loire, *ſénéchauſſée*, *élection*. Cette ville a un ancien & fort château, & un college des prêtres de l'oratoire. L'égliſe de Notre-Dame des Ardilliers, deſſervie par les prêtres de la même congrégation, eſt un fameux pélerinage. C'eſt la patrie de madame Dacier, connue par ſes traductions.

Quoique le gouvernement de Saumur ſoit renfermé dans celui d'Anjou, il fait néanmoins un gouvernement particulier : c'eſt un des ſept que nous avons omis dans la diviſion de la France. Il comprend une partie du bas Anjou & de la Touraine, le Mirebalais & les environs de Richelieu dans le Poitou. Ses principales villes ſont Saumur, Fontevraud, Montreuil-Bellai, Richelieu & Mirebeau.

FONTEVRAUD, au ſud de Saumur, bourg qui tire ſon origine de la célebre abbaye de *Fontevraud*, chef d'ordre, fondée en 1100, par le bienheureux Robert d'*Arbriſſelles*. Les Monaſteres où il avoit raſſemblé les hommes & les femmes convertis par ſes prédications, furent gouvernés après ſa mort par une veuve nommée *Pétronille de Craon de Chemillé*, à qui il en avoit confié le ſoin. Pour cette raiſon, l'abbeſſe gouverne encore aujourd'hui les religieux de cet ordre, avec autant d'autorité que les religieuſes. Fontevraud eſt le Couvent où l'on met ordinairement les dames de France, c'eſt-à-dire les filles du roi, pour leur donner l'éducation pendant leur jeuneſſe.

MONTREUIL-BELLAI, *élection*, au ſud-oueſt

de Saumur. C'eſt une baronnie ancienne, vendue en 1664 au maréchal de la Meilleraie.

DOUÉ, au nord-oueſt de la précédente. C'étoit, ſelon M. de Valois & le P. Mabillon, un des principaux palais des rois d'Aquitaine, & ce ſont les ruines de ce palais que les gens du pays prennent pour les reſtes d'un amphithéatre. Cette ville, qui a une égliſe royale & collégiale, un couvent de récollets & un hôpital bien remté, eſt ornée d'une des plus belles fontaines qu'il y ait dans le royaume. C'eſt la patrie de Jacques Savary, auteur du *parfait Négociant*.

LE PONT-DE-CÉ, au midi d'Angers. C'eſt une petite ville qui a un fort beau pont ſur la Loire. Elle eſt célebre par la défaite de l'armée de la reine mere de Louis XIII, par le maréchal de Créqui, en 1620.

BRISSAC, au ſud-eſt du Pont-de-Cé, duché-pairie érigé en 1611, en faveur de Charles de Coſſé, maréchal de France. C'eſt la patrie du pere Charles Reyneau, célebre mathématicien, de l'académie des ſciences.

## ARTICLE IV.

### *Du Gouvernement de Touraine.*

LA Touraine eſt bornée au nord par le Vendômois & une partie du Maine; à l'orient, par le Blaiſois & une partie du Berri; au midi, par le Berri en partie, & par le Poitou; à l'occident, par une autre partie du Poitou & par l'Anjou.

Les rois d'Angleterre ont poſſédé aſſez longtemps la Touraine ſous le titre de comté; mais Henri III, fils de Jean Sans-Terre, renonça par le traité de l'an 1256, qu'il fit avec S. Louis, aux

droits qu'il pouvoit avoir ſur cette province & ſur pluſieurs autres. Le roi Jean l'érigea en duché-pairie l'an 1356, en faveur de Philippe ſon fils, depuis duc de Bourgogne. Elle a été enſuite donnée pluſieurs fois en apanage aux fils de France; mais après la mort de François, duc d'Alençon, & frere de Henri III, elle a été réunie au domaine, dont elle n'a plus été ſéparée.

Cette province eſt très-agréable & très-fertile; elle abonde en excellents fruits, ce qui la fait nommer *le jardin de la France.*

Ses principales rivieres ſont la Loire, dont nous avons parlé; le Cher, l'Indre, la Creuſe & la Vienne.

Le *Cher* prend ſa ſource au nord-oueſt de l'Auvergne, paſſe à Evaux, à Mont-Luçon, à Château-Neuf, à Saint Aignan; & après avoir côtoyé Tours, il ſe décharge dans la Loire.

L'*Indre* prend ſa ſource dans le Berri, paſſe à la Châtre, à Château-Roux, à Loches, & ſe jette dans la Loire, entre le Cher & la Vienne.

La *Creuſe* prend ſa ſource dans le Limoſin, à trois lieues & demie au-deſſus de Feilletin, paſſe à Aubuſſon, Ahun, Celle-Dunoiſe, Argenton, le Blanc, la Roche-Poſay, la Guerche, & ſe jette dans la Vienne, à quelques lieues au-deſſous de la Haye en Touraine.

La *Vienne* prend ſa ſource dans le Limoſin, paſſe à Limoges, à l'Iſle-Jourdain, à Châtelleraud, & ſe décharge dans la Loire, au-deſſous de Chinon.

On diviſe la Touraine en haute & baſſe. La haute eſt au nord, & la baſſe au ſud.

*La haute Touraine.*

TOURS, *capitale* de toute la Touraine, *archevêché, généralité, préſidial, bailliage, élection, hôtel des monnoies.* Cette ville eſt aſſez belle, grande

grande & marchande. La cathédrale, dédiée à S. Gatien, évêque de Tours, eſt un beau vaiſſeau. La collégiale de S. Martin eſt une des plus nombreuſes & des plus riches du royaume. Le corps de S. Martin, qui y repoſoit, a été brûlé par les calviniſtes dans les guerres civiles. On voit encore dans cette égliſe l'endroit où ce ſacrilege s'eſt commis. Tours eſt célebre par ſon commerce d'étoffes de ſoie. Le parlement de Paris, & les autres cours ſupérieures, y ont été transférées en 1589, par Henri III. Le mail de cette ville paſſe pour être le plus beau du royaume. Il y a un college, & nombre de communautés. C'eſt la patrie du P. Rapin, jéſuite, excellent poëte latin, & de Jean-Baptiſte Gault, évêque de Marſeille, mort en odeur de ſainteté.

Louis XI fit bâtir près de Tours une maiſon royale, qu'on appelle *le Pleſſis-lez-Tours*, où il mourut en 1483. Il y fonda une égliſe collégiale, & un couvent de minimes, le premier que ces religieux aient eu en France.

Près de Tours eſt la célebre abbaye de *Marmoutier*. C'eſt comme le chef d'ordre de la congrégation de S. Maur, & où ſe tiennent les chapitres généraux. L'égliſe & la maiſon ſont magnifiques. On y admire ſur-tout ſes belles caves.

LANGETS, à l'occident de Tours, ſur la Loire, renommée pour ſes bons melons.

LUINES, ſur la Loire, duché-pairie érigé en 1619, en faveur de Charles d'Albret, connétable de France. Cette petite ville s'appelloit autrefois *Maillé*, & portoit le titre de comté.

CHATEAU-RENAUD, au nord-eſt de Tours; marquiſat érigé en 1620.

## *La baſſe Touraine.*

AMBOISE, ſur la Loire, *capitale*, *bailliage*, *élection*. C'eſt en cette ville que Louis XI inſtitua l'or-

dre de S. Michel, en 1439. Le château, qui eſt ancien, eſt ſitué ſur une hauteur, & très-fort par ſon aſſiette. On y voit un eſcalier fort ſingulier; il eſt ſans degrés, de ſorte qu'on pouroit monter en carroſſe juſqu'à la terraſſe qui le domine. Charles VIII eſt né dans cette ville, & y eſt mort en 1498. C'eſt auſſi la patrie du P. Commire, jéſuite, excellent poëte latin.

CHASTILLON, ſur l'Indre, *préſidial.*

LOCHES, ſur l'Indre, *bailliage, élection.* Au milieu du chœur de ſon égliſe collégiale eſt le tombeau de la fameuſe Agnès Sorel, bienfaictrice de cette égliſe, qui profita de l'aſcendant qu'elle avoit ſur l'eſprit de Charles VII, pour porter ce prince à chaſſer les Anglois de ſon royaume. Louis XI refuſa aux chanoines de Loches la permiſſion d'ôter ce tombeau de leur chœur, & les excita à avoir plus de reconnoiſſance pour une perſonne qui leur avoit fait beaucoup de libéralités.

MONTBAZON, ſur l'Indre, duché-pairie érigé en 1588, en faveur de Louis VII de Rohan, prince de Guimené.

LA HAYE, *bailliage* & bourg, ſur la Creuſe, avec titre de baronnie, qui dépend du duché de Montbazon. On y tient, outre les marchés ordinaires, quatre foires par an. Le pere de la philoſophie moderne, René Deſcartes, eſt né dans ce bourg.

CHINON, ſur la Vienne, *bailliage, élection.* Cette ville a un beau château, où Charles VII, roi de France, a demeuré. C'eſt la patrie du fameux Rabelais.

CHENONCEAUX, maiſon royale, ſur le Cher, bâtie par Catherine de Médicis, femme de Henri II, roi de France.

PREUILLI, ſur la Claiſe, au ſud-oueſt de la Haye. Le ſeigneur-baron de Preuilli eſt en cette qualité chanoine honoraire & porte-étendard de S. Martin de Tours. Près de cette ville il y a des mines de fer, dont il tire un revenu conſidérable.

L'ISLE-BOUCHARD, au ſud-oueſt de Chinon, ſur la Vienne. Cette ville a été ainſi nommée à cauſe de ſa ſituation dans une iſle de la Vienne, & de ſon château bâti au dixieme ſiecle, par Bouchard, ſeigneur de cette ville. Elle a été unie au duché de Richelieu, par lettres-patentes de Louis XIII, en 1631. On y tient quatre foires par an. Il y a deux paroiſſes, un couvent de franciſcains, & un d'urſulines. C'eſt la patrie d'André Duchêne, hiſtoriographe de France.

---

## ARTICLE V.

### *Du Gouvernement d'Orléanois.*

CE gouvernement eſt borné au nord par l'Iſle de France; à l'orient, par une partie de l'Iſle de France & de la Bourgogne; au midi, par le Nivernois & le Berri; & à l'occident, par la Touraine & le Maine. Il comprend l'Orléanois propre, la Beauſſe, le Blaiſois, & la plus grande partie du Gâtinois, qu'on appelle le Gâtinois Orléanois.

Ses rivieres les plus conſidérables ſont la Loire, le Loir & le Loin.

### 1. *L'Orléanois propre.*

Ce pays eſt fertile en bleds, en vins, & en fruits.

ORLEANS, ſur la Loire, *capitale*, *évêché*, *généralité*, *préſidial*, *bailliage*, *élection*, *hôtel des monnoies*, *univerſité*. C'eſt une grande & aſſez belle ville, célebre par les deux ſieges qu'elle a ſoutenus, l'un contre Attila roi des Huns, en 450; l'autre contre les Anglais en 1428. Elle fut délivrée de ces derniers par la fameuſe *Jeanne d'Arc*, appellée *la Pucelle d'Orléans*.

Après avoir été réunie à la couronne par Hugues

Capet, Philippe de Valois érigea Orléans en duché, qu'il donna à ſon fils Philippe. Ce Prince mourut ſans enfans, & le duché fut accordé par Charles VI, à ſon frere Louis, en 1391. Ses ſucceſſeurs en jouirent juſqu'à la mort de Charles VIII. Louis XII étant alors monté ſur le trône, ſon apanage fut réuni au domaine. Louis XIII donna ce duché en apanage à ſon frere Gaſton, & Louis XIV à ſon frere Philippe, dont l'arriere-petit-fils porte encore aujourd'hui le nom de duc d'Orléans.

L'évêque de cette ville a le privilege ſingulier de délivrer, le jour qu'il fait ſon entrée, les criminels du dioceſe d'Orléans ſeulement, & coupables de certains crimes, ſelon un édit de Louis XV. La cathédrale, qui eſt dédiée à la Sainte-Croix, eſt bien bâtie; mais elle n'eſt pas achevée. Les environs de cette ville, & ſur-tout le fauxbourg d'*Olivet*, ſont charmants. Orléans a donné le jour à pluſieurs grands hommes, entr'autres au fameux pere Pétau jéſuite; à Jaques Bongars, auteur critique; à de Muis, célebre commentateur des pſeaumes; à Iſambert, auteur de Traités de théologie; à Nicolas Toinard, célebre antiquaire, & auteur d'une Concorde des évangéliſtes; à Amelot de la Houſſaye, auteur de pluſieurs traductions; à l'abbé Gédouin, de l'académie françaiſe, & de celle des inſcriptions & belles-lettres; à l'avocat Fuet, juriſconſulte eſtimé: & à le Vaſſor, hiſtorien de Louis XIII.

L'univerſité d'Orléans n'eſt compoſée que de la faculté de droit, qui a eu des juriſconſultes très-habiles. M. Potier, conſeiller au préſidial, qui y enſeigne aujourd'hui le droit français, la rend encore fort célebre par le nombre & l'utilité de ſes écrits.

Le canal connu ſous le nom de *canal d'Orléans*, commence environ à deux lieues de cette ville, à l'endroit nommé *Port-Morand*; & après avoir traverſé la forêt d'Orléans, & la plaine qui la ſuit,

étant ſoutenu dans ſon cours, qui eſt de près de dix huit lieues, par trente écluſes, il s'unit à la riviere du Loin à *Cepoi*, une lieue au-deſſous de Montargis; continue ſon cours avec cette riviere, paſſe à Nemours, & ſe jette dans la Seine au-deſſous de *Moret*.

MEUN ſur la Loire, petite ville fort ancienne, qui a une collégiale, dont le doyen porte le titre de baron. Les évêques d'Orléans y ont une maiſon de plaiſance. C'eſt la patrie de Jean Clopinel, ſurnommé de Meun, continuateur du célebre roman de la Roſe, commencé par Guillaume de Loris.

BEAUGENCI, ſur la Loire, *bailliage*, *élection*, comté.

PITIVIERS, PIVIERS & PLUVIERS, *élection*, au nord d'Orléans.

CLERI, entre Orléans & Beaugenci. Cette petite ville eſt connue par ſon égliſe collégiale de Notre-Dame, où l'on voit les tombeaux de Louis XI & de la reine ſon épouſe.

GERGEAU, ſur la Loire, ancienne ville, avec une collégiale. C'eſt la patrie des trois freres *Gaignieres*, qui, quoique de baſſe naiſſance, s'éleverent par leur mérite, dans le dernier ſiecle, aux premiers honneurs de la guerre; ils mirent le comble à leur gloire, en ne rougiſſant jamais de la pauvreté de leurs parens.

SULLI, ſur la Loire, à l'orient de Cleri. C'eſt un duché-pairie, érigé en 1606 par Henri IV, en faveur de ſon miniſtre Maximilien de Béthune, qui a rendu immortel le nom de Sulli.

LA FERTÉ-SENECTERRE, à l'occident de Sulli.

## II. *La Beauſſe.*

Cette contrée eſt ſi fertile en bled, qu'on l'appelle le grenier de Paris: elle renferme le pays

Chartrain, le Dunois & le Vendômois.

Les villes principales du pays Chartrain, ſont:

CHARTRES, ſur l'Eure, *capitale*, *évêché*, *préſidial*, *bailliage*, *élection*. Son égliſe cathédrale eſt très-belle : on admire ſur-tout ſes clochers, pour leur beauté & leur extrême élévation. Il y a un ſéminaire dirigé par les prêtres de la miſſion, & pluſieurs paroiſſes. Celle de S. André mérite d'être vue, pour la conſtruction hardie de ſon chœur, bâti ſur une voûte ſous laquelle paſſe l'Eure ; ouvrage des plus admirables de la France, au jugement du maréchal de Vauban. Dans un caveau conſtruit dans l'épaiſſeur du mur de cette voûte, on trouva en 1725 pluſieurs corps parfaitement conſervés. Cette ville a auſſi un hôpital général, & un autre pour ſix vingt aveugles. Le fils ainé du duc d'Orléans porte le titre de duc de Chartres. C'eſt la patrie du poëte Regnier ; des Félibien, famille illuſtre dans la république des lettres ; de Jean-Baptiſte Thiers, auteur d'un traité des ſuperſtitions, & de pluſieurs autres ouvrages ; & du célebre théologien Pierre Nicole.

NOGENT-LE-ROI, ſur l'Eure. Le roi Philippe de Valois y mourut en 1350.

MAINTENON *, ſur l'Eure, au nord-oueſt de Chartres ; marquiſat qui eſt entré dans la maiſon de Noailles, par le mariage de Françoiſe d'Aubigné avec Adrien-Maurice, duc de Noailles.

BONNEVAL, au ſud-oueſt de Chartres, petite ville qui a pris ſon nom de la fertilité de la vallée où elle eſt ſituée.

Le *Dunois* & le *Vendômois* ſont deux petits pays qu'on met ordinairement dans la Beauſſe.

CHATEAUDUN, *capitale* du comté de Dunois, qui appartient au duc de Luines. Elle a un ancien château, avec une collégiale célebre, où ſont enterrés pluſieurs princes de la maiſon de Longue-

ville. C'eſt la patrie du P. Cheminais, jéſuite, célebre prédicateur.

Au nord-oueſt du Dunois on trouve le *Perche-Gouet*, petit pays ainſi appellé de Guillaume Gouet, mari d'Elizabeth de Champagne, ducheſſe de la Pouille. Ses lieux principaux ſont les cinq baronnies ſuivantes.

AUTON.
BROU.
BAZOCHES. *
MONTMIRAIL.
ALLUYE. *

VENDÔME, *capitale* du duché de ce nom, *bailliage*, *élection*, ſur le Loir, dans le dioceſe de Blois, avec une abbaye de bénédictins, & un college de l'oratoire. Cette ville a une collégiale où ſont les tombeaux des ſeigneurs de Vendôme, depuis Bouchart I, juſqu'à Bouchart IV incluſivement, & ceux de pluſieurs princes de la maiſon de Bourbon. C'eſt la patrie du poëte Ronſard.

## III. *Le Blaiſois.*

Ce pays, qui eſt fort agréable, renferme :

BLOIS, ſur la Loire, *capitale*, *évêché*, *préſidial*, *chambre des comptes*, *bailliage*, *élection*. Cette ville eſt bâtie ſur une hauteur, qui deſcend juſqu'à la Loire. Son château royal eſt célebre par la mort du duc de Guiſe, qui y fut tué par ordre de Henri III, en 1588. C'eſt une des villes de France où le peuple parle français avec plus de pureté. Blois a donné naiſſance aux peres Morin & Vignier, prêtres de l'oratoire, célebres par leur profonde connoiſſance des langues & des antiquités eccléſiaſtiques ; à Jean Bernier, médecin, auteur d'une hiſtoire de Blois, & à Louis Habert, auteur d'un cours de théologie.

ROMORANTIN, *bailliage*, *élection*, *capitale* de la *Sologne*. Cette ville, dans une inſcription qui eſt ſur une de ſes portes, ſe qualifie de petite Rome, *Roma minor*; mais elle n'a rien qui mérite ce titre.

CHAMBORT, à l'orient de Blois, château royal bâti par François I, dans une vallée où coule la petite riviere de *Coſſon*, & au milieu d'un parc de ſept lieues de tour. Le roi en avoit accordé la jouiſſance au maréchal-comte de Saxe, qui s'eſt rendu célebre par ſes grandes actions, & qui eſt mort dans ce château le 30 novembre 1750.

MER, petite ville au nord-eſt de Blois, & à une lieue de la Loire. Elle fait partie du marquiſat de Ménars, érigé en 1675. Les calviniſtes y avoient un temple, avant la révocation de l'édit de Nantes. C'eſt la patrie du miniſtre Jurieu, homme d'eſprit; mais décrié, même dans ſon parti, par ſes viſions & ſes emportements.

## IV. *Le Gâtinois Orléanois.*

Cette contrée eſt peu fertile, ſi ce n'eſt en ſafran. (*a*)

MONTARGIS, ſur le Loin, *préſidial*, *bailliage*, *élection*. Cette ville, du dioceſe de Sens, eſt de l'apanage de M. le duc d'Orléans. Elle eſt aſſez grande, & a un château ancien, un college de barnabites, & pluſieurs communautés. C'eſt la patrie de madame Guyon, fameuſe quiétiſte.

ÉTAMPES, dans le dioceſe de Sens, *bailliage*,

(*a*) Le ſafran eſt une plante dont la fleur deſſéchée ſert beaucoup à la teinture : autrefois on en coloroit quelques ragoûts. On en fait encore grand uſage en Flandre, en Allemagne, & en Italie.

*élection*, au nord-oueſt de Montargis. C'eſt une ville aſſez conſidérable. Il s'y eſt tenu un fameux concile, où ſaint Bernard fit reconnoître le pape Innocent II, par les Français & par les Anglais, & rejetter l'antipape Anaclet. Il y a un chapitre, un college de barnabites, des cordeliers & d'autres maiſons religieuſes. M. Guettard, de l'académie des ſciences, qui eſt né dans cette ville, a découvert aux environs un grand nombre de foſſiles.

CHATILLON, ſur le Loin, au ſud-eſt de Montargis. Cette petite ville, ſituée dans une vallée agréable, a un château où ſont les tombeaux des ſeigneurs de Châtillon, & entr'autres de Gaſpard de Coligni, & de Louiſe de Montmorenci, ſa femme. L'archevêque de Sens confere toutes les prébendes de la collégiale de cette ville. Châtillon a été érigée en duché héréditaire, ſous le nom de Châtillon-Boutteville, en 1696, en faveur de Paul Sigiſmond de Montmorenci, troiſieme fils de François-Henri duc de Piney-Luxembourg.

GIEN, ſur la Loire, *bailliage*, *élection*, comté dans le dioceſe d'Auxerre.

BRIARE, renommée par le canal qui porte ſon nom, & qui a été conſtruit par les ſoins du cardinal de Richelieu. Ce canal commence à Briare, ſe jette dans le Loin, paſſe à Châtillon, & continue juſqu'à Montargis.

## ARTICLE VI.

### *Du Gouvernement de Berri.*

CEtte province eſt au milieu du royaume, préciſément dans le centre. Elle eſt bornée au nord, par la Sologne & le Gâtinois Orléanois; à l'orient, par le Nivernois; au midi, par le Bourbonnois

& la Marche ; à l'occident, par le Poitou & la Touraine.

Le Berri fut gouverné ſous les rois de France de la premiere race, comme il l'avoit été ſous les Romains & les Goths, c'eſt-à-dire par des comtes, qui dans la ſuite firent un fief héréditaire d'une dignité qui n'étoit que perſonnelle, & prirent le titre de comtes de Bourges. Il eut enſuite des vicomtes, juſqu'à Eudes Arpin, qui le vendit au roi Philippe I, en 1100. Le roi Jean l'érigea en duché, l'an 1360, en faveur de Jean de France, ſon troiſieme fils : c'eſt l'apanage d'un des fils de France.

Ce pays eſt aſſez fertile en bleds, en vins, en pâturages, ſur-tout en bois. Les laines en ſont eſtimées : on y fait beaucoup d'étoffes, dont la province tire un grand profit.

Ses rivieres les plus conſidérables ſont le Cher & l'Indre.

Le Cher diviſe le Berri en haut & bas. Le haut eſt à l'orient, & le bas à l'occident de cette riviere.

## I. *Le haut Berri.*

BOURGES, ſur l'Yeure, *capitale*, *archevêché*, *généralité*, *bailliage*, *élection*, *hôtel des monnoies*, *univerſité*. C'eſt une ancienne & grande ville, mais elle n'eſt guere peuplée. La cathédrale, ſous l'invocation de S. Etienne, eſt une des plus belles de France. Son archevêque prend le titre de primat d'Aquitaine, titre qui lui eſt diſputé par l'archevêque de Bordeaux. C'eſt à Bourges que Charles VII fit la pragmatique-ſanction, abolie par Louis XI. Ce dernier roi naquit à Bourges en 1422, & fonda l'univerſité en 1465. Cette ville a une ſainte chapelle très-belle, & ſix autres collégiales, trois abbayes, dont une de chanoines réguliers, & une de bénédictins de S. Maur. MM. de S. Sulpice y poſſedent un magnifique ſéminaire. Le mo-

naſtere des annonciades a été bâti par la bienheureuſe Jeanne fille de Louis XI, & épouſe de Louis XII. Bourges a donné la naiſſance aux peres Deſchamps, Bourdaloue, Soucier, Joſeph Dorléans & Philippe Labbé, célebres jéſuites; à Nicolas Catherinot, hiſtorien & critique; au P. Gibieuf, prêtre de l'oratoire, & ſavant théologien; au juriſconſulte Pinſon, & à la Chappelle, de l'académie françaiſe.

SANCERRE, au nord-eſt de Bourges, près la Loire. Cette ville eſt fameuſe par l'horrible famine qu'elle ſouffrit lors du ſiege qu'elle ſoutint, en 1573, contre Charles IX. Elle eſt ſur une hauteur, fertile en bons vins.

HENRICHEMONT, à l'occident de Sancerre. C'eſt la ſeule ville de la principauté de ce nom qui appartient à la maiſon de Sully ou de Béthune. Cette ville eſt nouvelle, & a été bâtie par Maximilien de Béthune, premier duc de Sully, ſous Henri VI. Elle eſt ſituée dans un terrein fort ſtérile, ce qui fait qu'elle n'eſt guere peuplée, quoique les habitans jouiſſent de divers privileges, & ſoient exempts de tailles, aides, gabelles, &c.

VIERZON, au nord-oueſt de Bourges, ſur le Cher, *bailliage*. Il y a une maiſon de bénédictins de S. Maur.

MEHUN, ſur l'Yeure. Cette ville, très-ancienne, eſt bâtie au milieu d'une belle & grande plaine entourée de bois. Elle eſt connue par le ſéjour qu'y fit Charles VII. Ce prince y avoit fait bâtir un château où il ſe laiſſa mourir de faim, prévenu de l'idée qu'on vouloit l'empoiſonner. Quoique ce château ait été conſumé par le feu du ciel, on voit encore des veſtiges de ſon ancienne magnificence. Sa ſituation étoit admirable, & la pierre dont il étoit bâti eſt auſſi blanche que du marbre. Sa chapelle, dont les croiſées ſont ſuperbes, a paſſé pour une des plus belles du royaume. On en a tiré les

ſtatues des douze apôtres, pour les mettre dans le chœur de l'égliſe collégiale, dont elles ſont l'ornement. Le commerce de cette ville conſiſte en laines, chanvres, &c. Il s'y tient deux foires par an, & un marché tous les mercredis.

DUN-LE-ROI, *bailliage*, au ſud-oueſt du Berri, ſur les confins du Bourbonnois. Son nom de Dun-le-Roi vient, à ce qu'on croit, de ce que Charles le Bel l'a réuni au domaine. Les princes de Condé en jouiſſent depuis Louis XIII, à titre d'engagiſtes. Cette ville eſt ancienne, & paſſe pour la troiſieme du Berri.

## II. *Le bas Berri.*

ISSOUDUN, *bailliage*, *élection*, C'eſt une aſſez jolie ville, du dioceſe de Bourges. On y voit un château, & une abbaye de bénédictins non réformés. Il s'y fait un grand commerce de beſtiaux, de draps, & de chapeaux. C'eſt la patrie d'Antoine Dorſanne, grand-chantre & official de Paris, dont on a des *mémoires*.

CHAROST, à l'orient d'Iſſoudun, duché-pairie érigé en 1672, en faveur de Louis de Béthune, comte de Charoſt. Les lettres d'érection n'ont été enregiſtrées qu'en 1690.

SAIT-AIGNAN, au nord-oueſt d'Iſſoudun, ſur le Cher, duché-pairie érigé en 1663, en faveur de François de Beauvilliers, comte de Saint-Aignan.

CHATEAU-ROUX, *élection*, au ſud-oueſt d'Iſſoudun, duché-pairie érigé en 1616, en faveur de Henri de Bourbon, prince de Condé.

LE BLANC, *élection*, ſur la Creuſe.

ARGENTON, ſur la Creuſe.

LA CHASTRE, *élection*, au midi d'Iſſoudun, ſur l'Indre.

## ARTICLE VII.

### *Du gouvernement de Nivernois.*

LE Nivernois eſt une petite province bornée au nord, par le Gâtinois & partie de la Bourgogne ; à l'orient, auſſi par la Bourgogne ; au midi, par le Bourbonnois ; & à l'occident par le Berri.

Le Nivernois a beaucoup de mines de fer & même d'argent, quantité de bois, de charbon de terre & des carrieres de la plus belle pierre à bâtir.

Ses rivieres les plus remarquables ſont la Loire, l'Yonne, dont la ſource eſt dans ſa partie méridionale, près de Château-Chinon, & l'Allier qui ſe jette dans la Loire, un peu au-deſſus de Nevers.

Ses principales villes, du nord au ſud, ſont :

CLAMECI, *élection*, au confluent du Beuvron & de l'Yonne. Gui, comte de Nevers, donna retraite, vers l'an 1180, dans le fauxbourg de cette ville à un évêque latin de *Bethléem*, chaſſé de la Terre-ſainte par les Sarrazins. Voilà l'origine de l'évêché de *Bethléem*, dont le titre eſt dans une chapelle du fauxbourg de Clameci, qui eſt du dioceſe d'Auxerre. Les ducs de Nevers nomment, avec l'agrément du roi, à cet évêché. Charles VI, dans ſes lettres-patentes, données l'an 1412, a accordé aux évêques de Bethléem les mêmes prérogatives dont jouiſſent les évêques de France, au cas qu'ils ſoient naturels Français ; ou qu'ayant demeuré long-tems en France, ils aient prêté le ſerment de fidélité. L'évêque de Bethléem a dans ſon petit territoire juriſdiction épiſcopale, & reçoit ſes bulles du pape.

VEZELAI, du dioceſe d'Autun, *élection*, à l'orient de Clameci, près de la riviere de Cure, dans le *Morvan*. Il y a une abbaye ſécularisée. Le pape

Eugène III y tint un concile, l'an 1141, pour le recouvrement de la Terre-ſainte. C'eſt la patrie de Théodore de Beze, miniſtre calviniſte, & profeſſeur en langue grecque à Geneve.

COSNE, à l'occident de Clameci, ſur la Loire. On fait des ancres pour les vaiſſeaux dans cette petite ville, qui eſt du dioceſe d'Auxerre.

LA CHARITÉ, *élection*, ſur la Loire. Le prieur commendataire des bénédictins eſt ſeigneur ſpirituel & temporel de la ville. Ce prieuré, qui eſt de l'ordre de Cluni, eſt très-riche.

NEVERS, *évêché*, *capitale*, *élection*. Cette ville eſt bâtie en forme d'amphithéatre, & a un très-beau pont ſur la Loire. Son égliſe cathédrale, dédiée à S. Cyr, eſt fort belle. On travaille fort bien en ouvrages de verre dans cette ville. C'eſt un duché-pairie, érigé par Charles VII, l'an 1457, en faveur de Jean de Bourgogne, comte de Nevers. Ce duché fut vendu en 1659, au cardinal Mazarin, par les héritiers de Charles de Gonzague, duc de Mantoue. Ce cardinal obtint de nouvelles lettres de duché-pairie en 1660, pour Nevers, & le laiſſa à Philippe Mancini, ſon neveu; ces lettres n'avoient pas été enregiſtrées. Son fils en a obtenu d'autres en 1720, qui l'ont été en 1721.

CHATEAU-CHINON, *élection*, à l'orient de Nevers.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER, *préſidial*, *bailliage*, au midi de Nevers.

DECIZE, près de la Loire. Cette petite ville eſt la patrie de Gui Coquille, juriſconſulte habile.

## ARTICLE VIII.

### *Du Gouvernement de Bourgogne.*

CE gouvernement eſt borné au nord par la Champagne ; à l'orient, par la Franche-Comté ; au midi par le Beaujolois ; & à l'occident, par le Bourbonnois & le Nivernois.

La Bourgogne a reçu ſon nom des Bourguignons, peuples qui, après avoir ſucceſſivement occupé différens cantons de la Germanie, entrerent dans les Gaules, vers l'an 407 ou 408, & y firent des conquêtes très-rapides. Le royaume qu'ils fonderent comprenoit ce qu'on appelle aujourd'hui le *duché de Bourgogne*, la Franche-Comté, la Provence, le Dauphiné, le Lyonnois, la Savoie & la Suiſſe. Ce royaume, nommé *le royaume des Bourguignons*, ſubſiſta pendant plus d'un ſiecle, & eut cinq rois. Gondemard, le dernier, fut dépouillé de ſes états en 534, par Childebert & Clotaire, rois des Français, qui unirent ces provinces à la monarchie françaiſe & les partagerent entr'eux.

Des débris de cet ancien royaume des Bourguignons, il ſe forma, dans les IX^e^ & X^e^ ſiecles, trois royaumes ; le premier fut celui de Provence, que quelques auteurs ont nommé *royaume de la Bourgogne cis-jurane*. Il fut érigé en 855, en faveur de Charles, troiſieme fils de l'empereur Lothaire I, & comprenoit la Provence proprement dite, c'eſt-à-dire le pays renfermé entre la Durance, les Alpes, la Méditerranée & le Rhône, avec le duché de Lyon. Le ſecond, qui ſe forma vers l'an 888, fut nommé *royaume de la Bourgogne trans-jurane*. Il ne comprenoit guere que la Suiſſe, le pays de Vallais, le Génevois & le Chablais. Le

troiſieme royaume, fut celui d'Arles formé en 930, par la réunion des royaumes de Provence & de Bourgogne trans-jurane, en faveur de Rodolfe II, qui auparavant étoit roi de la Bourgogne trans-jurane ſeulement.

Quant au duché de Bourgogne, qui forme le gouvernement dont nous allons donner la deſcription, il n'a jamais été compris dans le royaume de Bourgogne cis-jurane, ni dans celui de Bourgogne trans-jurane. Il faiſoit un état à part, relevant de la couronne de France. Robert, roi de France, fils de Hugues Capet, ayant hérité du duché de Bourgogne, en diſpoſa d'abord en faveur de ſon fils aîné Henri, qui étant devenu roi de France, céda ce duché en 1032, à Robert ſon frere puîné. C'eſt ce Robert qui eſt la tige de la premiere race des ducs de Bourgogne. Elle s'éteignit en 1361; & le roi Jean donna le duché de Bourgogne, à titre d'apanage, à Philippe ſon quatrieme fils, qui fut le chef de la ſeconde race des ducs de Bourgogne. Elle ſubſiſta près de 120 ans juſqu'à Charles, ſurnommé *le Hardi*, qui poſſédoit encore la Franche-Comté & les Pays-Bas. Charles ayant été tué devant Nanci, ne laiſſa qu'une fille, nommée Marie, qui en 1477 épouſa Maximilien archiduc d'Autriche. Ce fut par ce mariage que la Franche-Comté & les Pays-Bas paſſerent dans la maiſon d'Autriche: mais la Bourgogne fut réunie à la couronne, comme fief maſculin, par le roi Louis XI, qui s'en ſaiſit à ce titre.

Les ducs de Bourgogne étoient les premiers pairs anciens: au ſacre du roi ils portoient la couronne, & ceignoient l'épée au roi.

La Bourgogne eſt un pays d'états: ils ſe tiennent tous les trois ans. Cette province eſt conſidérable pour ſa fertilité en excellens vins.

Ses rivieres principales ſont la *Saône*, qui prend

ſa ſource à l'extrêmité de la Lorraine, aſſez près de Plombieres, paſſe à Gray, à Auxonne, à Châlons-ſur-Saône, à Mâcon, à Trévoux, & vient ſe jetter dans le Rhône au-deſſous de Lyon : l'*Yonne* & *la Seine* dont nous avons parlé plus haut.

On diviſe la Bourgogne en huit petits pays : on en trouve quatre au nord, & quatre au midi. Ceux du nord ſont le pays de la Montagne, l'Auxerrois, l'Auxois, le Dijonnois au nord-eſt. Ceux du midi ſont l'Autunois, le Châlonnois, le Charolois, le Mâconois.

La Breſſe & le Bugey dépendent auſſi de ce gouvernement.

### I. *Le pays de la Montagne.*

CHATILLON-SUR-SEINE, *bailliage*, *préſidial*. Il eſt diviſé en deux villes par la Seine ; la premiere s'appelle *Chaumont*, la deuxieme *le-Bourg*. On y fait un grand commerce de fer, dont il y a beaucoup de mines aux environs.

Près de Châtillon eſt le monaſtere du *Val des Choux*, fondé l'an 1197, par un ſaint homme nommé *Viard*, ſous la regle de S. Benoît. Ce monaſtere eſt devenu chef d'un Ordre, dont le général n'a que le titre de prieur.

BAR-SUR-SEINE, *bailliage*. Cette ville porte le titre de comté, qui eſt paſſé dans la maiſon d'Orléans, avec tous les biens de Marie-Louiſe d'Orléans, ducheſſe de Montpenſier. Elle l'avoit hérité de Henri de Bourbon, duc de Montpenſier, à qui Henri IV l'avoit engagé.

### II. *L'Auxerrois.*

AUXERRE, *évêché*, *préſidial* reſſortiſſant au parlement de Paris, *bailliage*, ſur l'Yonne. C'eſt une ancienne ville, bâtie ſur une hauteur. Elle a titre de comté. La cathédrale, dédiée à S. Etienne, eſt une des belles égliſes du royaume. Elle a un ca-

nonicat laïc, attaché depuis quelques ſiecles à la maiſon de Châtellus. Le ſeigneur de ce nom en prend poſſeſſion dans un habit ſingulier : il eſt botté, éperoné, revêtu d'un ſurplis, un baudrier par deſſus & une épée : ſur le bras gauche il porte une aumuce, & ſur le poing un oiſeau de proie ; de la main droite il tient un chapeau brodé, couvert d'un plumet. Dans cet équipage il eſt inſtallé dans les hauts ſieges, & aſſiſte à tout l'office. L'égliſe de l'abbaye de Saint Germain, appartenant aux bénédictins de S. Maur, eſt remplie de corps ſaints, dont un grand nombre ſont d'évêques de cette ville.

Auxerre a produit pluſieurs ſavans, entr'autres l'abbé Lebeuf, dont l'érudition peu commune a beaucoup éclaircir les antiquités & l'hiſtoire eccléſiaſtique du royaume. On a établi en 1749, dans cette ville, une ſociété des ſciences & belles-lettres.

CREVANT, ſur l'Yonne, petite ville célebre par la bataille donnée près de ſes murs, ſur la fin du regne de Charles VI.

COULANGES-LES-VINEUSES *, près d'Auxerre. Cette petite ville eſt renommée pour la bonté de ſes vins.

VERMANTON, ſur la riviere de Cure.

A une lieue de Vermanton eſt le petit village d'*Arcy*, connu par les grottes qu'on voit auprès. Elles offrent mille jeux de la nature, des voûtes aſſez élevées, une eſpece de ſalle, & des congellations de toutes eſpeces : un bras de la riviere de Cure qui ſe perd ſous terre, coule pardeſſous ces grottes, & reparoît de l'autre côté de la montagne, où ſes eaux font tourner un moulin.

### III. *L'Auxois.*

SEMUR, ſur l'Armançon, *capitale*, *préſidial*. Cette ville a une bonne manufacture de draps.

Henri IV, ſatisfait de ſa fidélité, y transféra le parlement de Dijon, qui n'en eſt ſorti qu'après que les troubles de la ligue furent appaiſés.

NOYERS, au nord-oueſt de Semur. Cette ville, qui a un college de doctrinaires, eſt ſituée ſur la riviere de Serin, dans un vallon entouré de montagnes couvertes de vignes. C'eſt la patrie de M. Treuvé, théologien à qui l'on doit des ouvrages excellents.

AVALON, *bailliage*. Sa ſituation eſt remarquable. Le roi Robert la prit en 1007, après un ſiege de trois mois : elle a un fort château, un chapitre, un college des peres de la doctrine, & d'autres communautés. C'eſt la patrie de M. Bocquillot, auteur d'un traité hiſtorique de la Liturgie ſacrée, & de pluſieurs ouvrages.

SAULIEU, *bailliage*, au ſud-eſt d'Avalon. Cette ville eſt ſur une hauteur, dans un terrein fertile en grains, & abondant en bétail.

ARNAY-LE-DUC, au ſud eſt de Saulieu, *bailliage*. Cette petite ville n'eſt pas loin de la riviere d'Arroux : elle eſt remarquable par la victoire que l'amiral de Coligni remporta ſur le maréchal de Coſſé en 1570.

## IV. *Le Dijonnois.*

DIJON, ſur l'Ouche, *capitale*, *évêché*, *parlement*, *chambre des comptes*, *cour des aides*, *généralité*, *bailliage*, *hôtel des monnoies*, *univerſité*. Cette ville eſt ancienne, grande & bien peuplée ; c'eſt où ſe tiennent les états de Bourgogne, dans le palais royal, où étoit le château des anciens ducs de Bourgogne. Ce palais eſt ſitué ſur la place royale, percée en pluſieurs endroits qui aboutiſſent à autant de rues. Son évêché a été érigé dans l'abbaye de S. Etienne, par Clément XII, en 1731. On voit au milieu du chœur de la célebre abbaye

de S. Bénigne, le tombeau d'un roi de Pologne, qui s'étoit fait frere convers dans cette abbaye. Cette ville a une ſainte chapelle, une académie des belles-lettres, établie par lettres patentes en 1740; un ſéminaire de l'oratoire; un college avec une belle bibliotheque, laquelle lui a été donnée par Charles Fevret, né dans cette ville, à condition de la rendre publique, & nombre de communautés. Dijon eſt la patrie du célebre Boſſuet, évêque de Meaux; de Claude Saumaiſe, fameux critique; de Longepierre, célebre traducteur; de M. de la Monnoie, de l'académie françaiſe; du préſident Bouhier; de Crébillon, de l'académie françaiſe.

Il y a près de cette ville un très-riche couvent de Chartreux, où repoſent les cendres des derniers ducs de Bourgogne, des ducheſſes leurs femmes, & de leurs enfants. Les tombeaux de Philippe le Hardi, & de Jean Sans-Peur, avec ceux de Marguerite de Baviere, ſa femme, ſont en particulier d'une grande beauté.

AUXONE, *bailliage*, ſur la Saône, comté. Cette ville a un château & quelques fortifications, un couvent de capucins, & deux de filles.

SAINT-JEAN-DE-LOSNE, ſur la Saône. Cette ville ſoutint un ſiege vigoureux contre l'armée impériale en 1636. Louis XIII a récompenſé cette conſtance, de privileges conſidérables, en particulier par une exemption de tailles, & de tout ſubſide.

BEAUNE, *bailliage*, au ſud-oueſt de Dijon, au dioceſe d'Autun, avec un chapitre, un college de l'oratoire, un bel hôpital pour les malades, & un autre pour les orphelins.

NUITS, *bailliage*. Elle a une collégiale, un couvent de capucins, un d'urſulines & un hôpital. Elle appartient au prince de Conti comme engagiſte: il y nomme le gouverneur, qui reçoit des proviſions du roi.

Ces deux villes ſont renommées pour leurs excellents vins.

## V. *L'Autunois.*

AUTUN, ſur l'Arroux, *évêché*, *préſidial*, *bailliage*. Son évêque eſt préſident-né des états de Bourgogne, premier ſuffragant de l'archevêque de Lyon, & adminiſtrateur, tant au ſpirituel qu'au temporel, de cette métropole, pendant la vacance du ſiege. S. Grégoire lui a accordé le droit de porter le *Pallium*. Autun a huit paroiſſes, un hôpital général, & un autre pour les malades, ſervi par des religieuſes de l'ordre de S. Auguſtin : un ſéminaire de ſaint Sulpice, un college, une abbaye de bénédictins, & une de chanoines réguliers. Cette ville eſt remplie de beaux reſtes de monuments anciens. Deux de ſes portes paroiſſent être des ouvrages des Romains, c'eſt la porte d'Arroux, & celle de ſaint André. Il n'y a ni ciment, ni fer entre les joints des pierres qui forment la premiere, qui eſt une eſpece d'arc de triomphe d'une architecture toute dans notre goût moderne, & par conſéquent du temps des Romains. On rapporte que Louis XIV, ayant entrepris le magnifique frontiſpice du vieux louvre à Paris, envoya viſiter cette porte, pour eſſayer de bâtir de même ſans ciment, en poſant ſeulement les pierres l'une ſur l'autre.

Les campagnes voiſines de la ville ont auſſi quelques reſtes de la belle antiquité. On y voit la pierre du *Couar*, dont on ne peut deviner l'uſage. C'eſt un large monceau de pierrailles bien cimentées, ſemblable à un tas de pierres qui s'éleve un peu en pointe : on diroit que ce ſeroit un diminutif des pyramides d'Egypte ; auſſi les Autunois penſent que c'eſt un monument ſépulcral. Tout près eſt *le champ des Urnes*, ainſi nommé, parce que dans tous les temps on y a trouvé des urnes ſépulcrales. On y voit

encore un veſtige bien marqué d'un amphithéatre peu élevé : ce ſont des terres couvertes d'herbe, & taillées en forme de degrés qui tournent en rond : au bas des degrés, une grande platte-forme verte, qui reſſemble à l'*Arêne* : & autour on apperçoit au-deſſous des degrés, de petites loges baſſes, comme des caveaux bâtis de pierre : c'étoit le lieu où l'on tenoit les bêtes renfermées, & d'où on les lâchoit pour les combats. On voit auſſi près de cette ville pluſieurs reſtes de grands chemins romains.

BOURBON-LANCI, *bailliage*, au ſud-oueſt d'Autun. On y trouve des bains chauds. Elle a une collégiale, trois paroiſſes, un couvent de capucins, un d'urſulines, & deux petits-hôpitaux.

## VI. *Le Châlonois.*

CHALONS, ſur Saône, *évêché*, *préſidial*, *bailliage*. La citadelle & l'égliſe cathédrale de S. Vincent ſont ce qu'il y a de plus remarquable en cette ville, qui eſt ancienne & aſſez marchande. Il y a une maiſon de cluniſtes : les prêtres de l'oratoire ont le ſéminaire. Il y a auſſi un college.

SEURE, ſur la Saône : on la nomme auſſi *Bellegarde*, depuis ſon érection en duché-pairie par Louis XIII, en 1619. Sa ſeigneurie appartient aujourd'hui à la maiſon de Condé.

VERDUN, près du confluent de la Saône & du Doux : c'eſt une petite ville où il ſe trouve pluſieurs antiquités. Le 29 octobre on y tient une foire qui dure quinze jours, & qui eſt très-fréquentée.

CITEAUX *, au nord de Verdun, célebre abbaye & chef-d'ordre, fondée en 1098, des libéralités d'Eudes, duc de Bourgogne, par Robert, abbé de Moleſme, qui en fut élu le premier abbé. Saint Etienne ſon ſucceſſeur, envoya une partie des moines, qui s'étoient fort multipliés, à la Ferté-ſur-Groſne en Chalolois, l'an 1112, où fut fondée la

premiere fille de Cîteaux. Deux ans après, le même Saint fonda dans l'Auxerrois le monaſtere de ſaint Edmond ou Edme de Pontigni, qui eſt la ſeconde fille de Cîteaux. Celui de Clairvaux, qui eſt la troiſieme, fut fondé en 1115, par S. Bernard; & un an après Guillencus, évêque de Langres, fonda dans le Baſſigni le monaſtere de *Morimond*, qui eſt la quatrieme fille de Cîteaux. Ces quatre abbés, qu'on nomme les quatre peres de l'Ordre, ont de grands privileges, & peuvent paſſer eux-mêmes pour des généraux d'Ordre, à cauſe de leur autorité ſur les monaſteres de leur filiation. L'abbé de Cîteaux eſt Conſeiller-né au parlement de Bourgogne, & ſupérieur général de tout ſon ordre. Cette abbaye eſt vaſte & très-riche: ſon égliſe eſt grande & bien décorée.

## VII. *Le Charolois.*

Ce petit pays eſt un comté qui appartient à la maiſon de Condé, dont un prince porte le titre de comte de Charolois.

CHAROLLES, *capitale*, *bailliage*. Le château des anciens comtes de Charolois eſt dans l'enceinte de la ville, dont l'égliſe de S. Nizier eſt collégiale & paroiſſiale.

PARAI-LE-MONIAL, au nord-oueſt de Charolles, ſur la riviere de Bourbince, eſt une petite ville aſſez jolie, qui a deux prieurés de l'ordre de S. Benoît, un hôpital, deux couvents de religieuſes, & un college.

SEMUR, près de Charolles, *capitale* d'un petit pays appellé le *Briennois*. Sémur porte le titre de baronnie.

## VIII. *Le Mâconois.*

MACON, *évêché*, *préſidial*, *bailliage*, ſur la Saône. Cette ville eſt célebre pour ſes bons vins: ſa

ſituation ſur le penchant d'une colline la rend très-agréable. Il s'y eſt tenu pluſieurs conciles. Son évêque eſt préſident des états du Mâconois. Les chanoines de la collégiale font preuve de nobleſſe. Les peres de l'oratoire ont le ſéminaire. Mâcon a auſſi un hôtel-Dieu, un college & pluſieurs communautés religieuſes.

TOURNUS, ſur la Saône, au nord de Mâcon. Cette petite ville n'a de remarquable que ſon abbaye, ſécularisée par Urbain VIII. L'abbé eſt ſeigneur haut-juſticier de cette ville.

CLUNI, au nord-oueſt de Mâcon, ſur la petite riviere de Groſne. Cette ville doit ſa naiſſance à la fameuſe abbaye de *Cluni*, chef-d'ordre. Elle a été fondée, ſous la regle de S. Benoît, l'an 910, par Bernon, abbé de Gigniac, des libéralités de Guillaume I, duc d'Aquitaine. L'égliſe eſt une des plus vaſtes du royaume; elle a 600 pieds de long, 120 de large, & une double croiſée. L'abbé eſt conſeiller-né du parlement de Paris, & a juriſdiction dans la petite ville de Cluni, qui eſt du dioceſe de Mâcon.

## *De la Breſſe & du Bugei.*

La Breſſe & le Bugei étoient autrefois aux ducs de Savoie: elles furent cédées en 1601, à Henri IV, en échange du marquiſat de Saluces, que ces ducs avoient uſurpé ſur la France.

### 1. *La Breſſe.*

BOURG, *capitale*, *préſidial*, *bailliage*. Cette ville, qui a un college, a été autrefois épiſcopale. C'eſt la patrie de Vaugelas, connu par ſa belle traduction de Quint-Curce; de Bachet, ſeigneur de Meziriac, tous deux de l'académie françaiſe. Près de cette ville eſt un couvent d'auguſtins déchauſſés, fondé par Marguerite d'Autriche, veuve de Philibert II,

libert II, duc de Savoie. Leur égliſe, quoique médiocrement grande, paſſe pour un chef-d'œuvre d'architecture. On y admire ſur-tout les mauſolées de la fondatrice, du duc ſon mari, & de la mere du même duc. Les formes du chœur ſont d'une délicateſſe parfaite : mais les ſtatues des anciens patriarches & des prophetes qui en font la ſéparation, méritent ſur-tout l'attention des curieux. Les vitraux, qui étoient d'un prix ineſtimable, ont été briſés par un orage, en 1720.

MONT-LUEL, chef-lieu d'un petit pays nommé la *Val-Bonne*, au midi de la Breſſe. Louis XIII a cédé cette ville, avec la baronnie de Gex, à Henri de Bourbon, Prince de Condé, en échange de Château-Chinon.

## 2. *Le Bugei.*

BELLEY, *capitale, élection, bailliage.* Cette ville confine à la Savoie, & n'eſt qu'à deux lieues du Rhône. L'évêque eſt ſeigneur de la ville : il prend le titre de prince du Saint-Empire, depuis que l'empereur Frédéric Barberouſſe donna à l'évêque Antelme, & à ſon égliſe, le droit de battre monnoie, & la ſeigneurie abſolue de la ville, ne ſe réſervant que la ſouveraineté.

NANTUA. Cette ville, qui eſt au nord de Bellei, doit ſon origine à un ancien monaſtere de bénédictins non-réformés, qui étoit autrefois une abbaye, & eſt aujourd'hui un prieuré dont les religieux doivent être nobles. Le prieur eſt ſeigneur de la ville, qui a un college de joſéphites, & un couvent de bénédictins. Elle eſt du dioceſe de Lyon, comme preſque toute la Breſſe.

SEISSEL, jolie ville ſur le Rhône, qui la traverſe : c'eſt un grand paſſage. Par le traité de Turin, en 1760, le roi a conſenti que le milieu du Rhône formeroit de ce côté la ſéparation de ſes états d'avec

ceux de la maiſon de Savoie. En conſéquence, en échange du *Val-de-Chezeri*, ſitué en-deçà du Rhône, le roi a cédé au roi de Sardaigne la partie orientale de la ville de Seiſſel, qui eſt au-delà du Rhône, ainſi que *Aire la-Ville*, le *Pont* d'*Arlod*, *Chanaz* & *la Balme*.

Les bailliages de *Gex* & de *Valromei* ſont encore de ce gouvernement, comme dépendans de la Breſſe & du Bugei. *Valromei* s'étend le long du Rhône, à l'occident de la Savoie : *Gex* s'étend au nord.

GEX qui lui donne ſon nom, eſt un bourg qui n'a rien de conſidérable.

LA CLUSE *ou* L'ECLUSE, eſt un fort & un paſſage important ſur le Rhône, pour entrer en France.

## *La Principauté de Dombes.*

Cette principauté, qui eſt enclavée dans la Breſſe, eſt une petite ſouveraineté, érigée en 1560, par le roi François II, en faveur de Louis II de Bourbon. De ce dernier deſcendoit Anne-Marie-Louiſe d'Orléans, appellée mademoiſelle de Montpenſier, qui donna cette principauté, en 1680, au duc du Maine, dont le fils aîné en portoit le titre. La principauté de Dombes contient 80 paroiſſes qui ſont du dioceſe de Lyon. Elle a été réunie à la couronne, en 1762, M. le comte d'Eu l'ayant cédée au roi en échange du duché de Giſors, & autres terres.

TRÉVOUX, *capitale*, ſur la Saône, au-deſſus de Lyon. Le parlement de Dombes, qui réſidoit autrefois à Lyon, a été transféré à Trévoux, en 1696, par M. le duc du Maine. Le roi l'a conſervé. Cette ville eſt du dioceſe de Lyon. Elle a un chapitre dont le doyen eſt conſeiller du parlement, pluſieurs couvens, & un hôpital fondé par mademoiſelle de Montpenſier.

## ARTICLE IX.

### *Du Gouvernement de Franche-Comté.*

CEtte province eſt bornée au nord, par la Lorraine ; à l'orient, par la principauté de Monbéliard & la Suiſſe ; au midi par la Breſſe ; & à l'occident, par la Bourgogne & la Champagne. Elle abonde en bleds, en vins, en fruits & en ſel. On y nourrit de forts bons chevaux. On y trouve des carrieres de beau marbre, de jaſpe (*a*) & même d'albâtre (*b*) ; des mines de fer, de cuivre & de plomb.

La Franche-Comté a paſſé aux ducs de Bourgogne, après avoir eu des ſouverains particuliers. Le dernier duc de Bourgogne ne laiſſa qu'une fille, qui épouſa Maximilien archiduc d'Autriche, & lui apporta cette province en mariage. Ce prince étant devenu empereur, unit, en 1512, la Franche-Comté, avec le Pays-Bas, à l'Allemagne, ſous le nom de dixieme cercle ; & Charles-Quint ſon petit-fils laiſſa ces provinces à ſon fils Philippe II, roi d'Eſpagne. Louis XIV ayant conquis la Franche-Comté, pour la ſeconde fois, en 1674, ſur les Eſpagnols, elle eſt demeurée à la France par la paix de Nimegue, en 1678.

Ses rivieres les plus conſidérables ſont le Doux & la Saône.

Le *Doux* prend ſa ſource au mont *Jura*, fait le tour de ces montagnes qui ſéparent la Franche-Com-

(*a*) Jaſpe, pierre peu différente de l'agathe ; mais plus molle, & qui ne reçoit pas un ſi beau poli. Le plus eſtimé eſt le verd ſemé de petites taches rouges.

(*b*) Albâtre, eſpece de pierre blanche, moins dure que le marbre, mais plus dure que la pierre à plâtre.

té de la Suiſſe, puis paſſe à Beſançon & à Dole; en traverſant cette province, & va ſe jetter dans la Saône au-deſſus de Châlons.

La *Saône* arroſe au nord-oueſt une partie de la Franche-Comté; elle paſſe à Gray, & de-là traverſe la Bourgogne du nord au ſud.

On partage la Franche-Comté en quatre grands bailliages. Ce ſont ceux d'Amont, au nord; de Beſançon & de Dole, au milieu; d'Aval, au midi.

### 1. *Le Bailliage d'Amont.*

Il s'étend depuis l'extrêmité ſeptentrionale juſqu'au milieu. On y trouve,

VEZOUL, *préſidial*, *bailliage*. C'eſt une petite ville fort peuplée, & dont le terroir eſt fertile en bons vins. Elle a un chapitre, un college, un couvent de capucins, & deux de filles.

A l'orient de Vezoul, au village de *Leugne*, eſt une caverne ſinguliere, qui eſt une glaciere naturelle inépuiſable, & où un jour de chaleur produit plus de glace qu'on n'en ôte en huit. Cette caverne a 35 pas de profondeur, ſur 60 de large, & une eſpece de voûte de plus de 50 pieds de haut. Il pend de cette voûte de très-gros morceaux de glace, qui font un très-bel effet; mais la plus grande abondance de glace vient d'un petit ruiſſeau qui occupe une partie de la caverne. Il eſt glacé en été & coule en hiver. Quand il y a quelques brouillards dans cette caverne, c'eſt une marque certaine de pluie pour le lendemain, & les payſans viennent conſulter ce barometre naturel.

LUXEUIL, au nord-eſt de Vezoul. Cette petite ville eſt célebre par ſes eaux minérales. Elle a tiré ſon nom de la fameuſe abbaye de *Luxeuil*, fondée, il y a plus d'onze cens ans, par S. Colomban. La regle que ce ſaint y avoit établie, quoique ſuivie par pluſieurs monaſteres, tant en France que dans

les pays étrangers, a été abolie pluſieurs ſiecles après ſa mort, pour faire place à celle de S. Benoît.

LURE, au ſud-eſt, abbaye, auſſi de l'ordre de S. Benoît, dont l'Abbé étoit autrefois prince de l'Empire. Elle a été fondée au commencement du ſeptieme ſiecle, par S. Diel ou Diex, compatriote & diſciple de S. Colomban : elle eſt maintenant réunie à l'abbaye de Murbach en Alſace.

GRAY, *bailliage*, ſur la Saône, du dioceſe de Beſançon. Louis XIV l'ayant priſe en 1668, en fit raſer les fortifications. Cette ville eſt une des plus marchandes de toute la Franche-Comté.

## II. *Le Bailliage de Beſançon.*

BESANÇON, ſur le Doux, *capitale*; *archevêché*, *parlement*, *bailliage*, *hôtel des monnoies*, *univerſité*. C'eſt une grande & belle ville, fort ancienne, qui autrefois étoit impériale. Il y a 8 paroiſſes, 7 couvens d'hommes & 5 de filles. Son archevêque ſe qualifie prince du Saint-Empire. Les chanoines de l'égliſe métropolitaine ſont en tout temps habillés de violet, & portent le rochet & la mître comme les évêques, quand ils officient. Il y a dans cette ville une académie de ſciences, arts & belles-lettres, établie en 1752, & une ſociété littéraire-militaire fondée peu de temps après. On y voit des reſtes d'un arc de triomphe bâti en l'honneur de l'empereur Aurélien; une abbaye de bénédictins de S. Vannes, une égliſe collégiale, & un college. Cette ville a auſſi cinq belles fontaines publiques, ornées de ſtatues; une citadelle élevée ſur un rocher eſcarpé; un hôtel-Dieu pour de pauvres enfans des deux ſexes; un hôpital d'enfans-trouvés; une maiſon de refuge; un magnifique hôpital, compoſé de trois grands corps de logis, & fermés d'une ſuperbe grille; le palais du cardinal de Granvelle, qui étoit né en cette ville. Ce cardinal avoit placé dans ſon jardin à Be-

ſançon la fameuſe ſtatue coloſſale de Jupiter, faite par Myron, célebre ſculpteur grec : on la voit aujourd'hui dans les jardins de Verſailles, près du théatre d'eau. Beſançon eſt auſſi la patrie de Pierre Chifflet, auteur de pluſieurs ouvrages théologiques ; de Jean-Jacques Chifflet, médecin de Philippe IV, roi d'Eſpagne, auteur d'une hiſtoire de Beſançon, & de pluſieurs autres écrits hiſtoriques ; de l'abbé Boiſot, très-verſé dans l'hiſtoire civile & naturelle ; & de M. Dunod, qui a fait celle de Franche-Comté.

### III. *Le Bailliage du Milieu, ou de Dole.*

DOLE, *chambre des comptes*, *bailliage*, ſur le Doux. Cette ville, autrefois capitale de la province, n'eſt pas fort grande, mais elle eſt belle & peuplée. Elle a un college, cinq couvens de religieux, ſix de religieuſes, & un hôtel-Dieu. Les jéſuites y avoient un magnifique college, nommé l'*Arc*. L'auteur du Voyage Littéraire, 1. part. *pag.* 165, rapporte qu'on voit au-deſſus de la porte de ce college une ſtatue de S. Ignace de Loyola, avec cette inſcription: *Succeſſori ſancti Thomæ* : au ſucceſſeur de S. Thomas ; ſucceſſion, qui, ſelon un magiſtrat dont parle Piganiol, (*Deſcription de la France*, *tom. VIII*) n'a été acceptée que ſous bénéfice d'inventaire. Dole avoit autrefois une univerſité, fondée par Philippe le Bon, duc de Bourgogne ; mais Louis XIV l'a transférée à Beſançon, ainſi que le parlement. Les bénédictins réformés de Cluni y ont une maiſon, qu'ils appellent le college de S. Jérôme. Au nord-eſt de Dole, & près du Doux, eſt une grotte fort ſinguliere par ſes congélations, qui repréſentent des colonnes en apparence faites pour ſoutenir la voûte d'un ſallon qu'on y voit, des ſtatues & des figures de toutes ſortes. Il s'y fait une transformation continuelle, & ce que l'on y voit dans un temps

eſt toute autre choſe huit jours après.

ORNANS, *bailliage*, à l'orient, ſur la Louve. On voit près de cette ville un puits qui croît tellement dans les temps de grandes pluies, que, malgré ſa profondeur, il regorge extraordinairement, & jette une grande quantité d'une eſpece de poiſſons, qu'on appelle *Umbres*. Il y a à une lieue de Vezoul, un puits à peu près ſemblable.

## IV. *Le Bailliage d'Aval.*

SALINS, *bailliage*. Cette ville, du dioceſe de Beſançon, eſt ainſi nommée à cauſe des ſources d'eaux ſalées, dont on fait du ſel, qui eſt d'un grand revenu pour le roi. La grande ſaline eſt au milieu de la ville. C'eſt une eſpece de petite place forte, qui a 140 toiſes de long, ſur 46 de large. Deux forts, l'un nommé *le fort Belin*, & l'autre *le fort de S. André*, commandent la ville, qui eſt ſituée entre deux montagnes, ſur leſquelles ces forts ſont conſtruits. Salins a un college de l'oratoire, un chapitre, & pluſieurs communautés. C'eſt la patrie du baron de Liſola, qui a tant écrit ſur la politique; & de M. l'abbé d'Olivet, de l'académie françaiſe.

ARBOIS, au ſud-oueſt, *bailliage*, ville célebre pour ſon vignoble.

POLIGNY, *bailliage*. C'eſt une ville aſſez jolie, dans un terroir fertile en bons vins. Il y a un college de l'oratoire. C'eſt la patrie de Jacques Coittier, premier médecin de Louis XI, qui le regardoit comme l'arbitre de ſes jours, & n'oſoit rien lui refuſer. Jean le Jeune, célebre prédicateur de l'oratoire, eſt auſſi né dans cette ville.

LION-LE-SAUNIER, *bailliage*, au ſud-oueſt. Il y a dans cette ville des cluniſtes réformés, & d'autres maiſons religieuſes.

SAINT-CLAUDE, au ſud-eſt, *évêché* érigé en 1742.

C'étoit ci-devant une célebre abbaye de l'ordre de S. Benoît. Les religieux ont été ſécularisés depuis peu, & ſont devenus chanoines : ils doivent faire preuve de nobleſſe de quatre quartiers, tant du côté parternel, que du côté maternel. Cette abbaye avoit été formée par S. Romain & S. Lupicin, freres. On l'appella d'abord *Condat*, & enſuite le monaſtere de *Jura*. Sa ſituation entre trois rochers ſtériles eſt affreuſe ; mais la ſainteté des ſolitaires qui l'ont habité y a attiré tant de monde, qu'il s'y eſt formé peu à peu une ville, maintenant aſſez conſidérable. Il y a des capucins, des carmes déchauſſés, des annonciades & des hoſpitalieres. L'abbé de S. Claude avoit des privileges ſinguliers, comme d'ennoblir, de légitimer, & de donner la grace à des criminels. Ce que l'on admire le plus dans cette ancienne abbaye, eſt la châſſe de S. Claude, où l'on voit ſon corps encore entier, en chair & en os, quoiqu'il ſoit mort il y a plus de mille ans. C'eſt une eſpece de merveille, que les calviniſtes ayant brûlé tant de reliques de ſaints, celle ci ait échapé à leur fureur, la ville de Saint-Claude n'étant éloignée de Geneve que de 7 lieues.

PONTARLIER, à l'orient de Salins, *bailliage*. Cette ville eſt très-ancienne, & près du Mont-Jura, ſur le Doux. C'eſt un paſſage commode pour aller en Suiſſe, défendu par un château ſitué ſur un rocher.

## ARTICLE X.

### *Du Gouvernement du Poitou.*

LE Poitou eſt borné au nord par la Bretagne & l'Anjou ; à l'orient, par la Touraine, le Berri & la Marche ; au midi, par l'Angoumois & l'Aunis ; &

à l'occident, par l'Océan. C'eſt un pays très-fertile en bled : on y nourrit beaucoup de beſtiaux : il s'y trouve quantité de viperes, dont on en tranſporte juſqu'à Veniſe, pour faire la thériaque : on y fait auſſi un grand commerce de drogues.

Guillaume, ſurnommé *Tête d'Etoupes*, s'étant rendu maître de Poitiers ſous Louis d'Outremer, roi de France, ce prince lui donna le titre de comte de Poitiers. Eléonore, unique héritiere du dernier duc d'Aquitaine, nommé Guillaume, comme ſes prédéceſſeurs, apporta en mariage à Henri II, roi d'Angleterre, le Poitou avec tous ſes autres états, qui furent conquis pour la plupart ſur Jean *Sans-Terre*, ſon fils, par Philippe-Auguſte. Il fut cédé en toute ſouveraineté aux Anglais en 1360, par le traité de Bretigni : mais Charles V ayant conquis le Poitou ſur les Anglois, après la mort du roi Jean, le donna à ſon frere Jean, duc de Berri. Après la mort du duc Jean, qui n'eut que des filles, Charles VI donna le Poitou à ſon fils Jean, qui mourut ſans enfans en 1416. Le Poitou depuis ce temps n'a jamais été ſéparé du domaine.

La riviere la plus conſidérable de cette province eſt la *Vienne*, qui la traverſe. Nous en avons parlé à l'article de la Touraine.

On diviſe le Poitou en haut & bas : le haut eſt à l'orient. Il eſt plus beau & plus fertile que le bas, qui eſt ſitué vers la mer.

## I. *Du haut Poitou.*

POITIERS, ſur le Clain, *capitale*, *évêché*, *généralité*, *préſidial*, *bailliage*, *élection*, *ſénéchauſſée*, *hôtel des monnoies*, *univerſité*. Cette ville eſt très-grande, mais peu peuplée & mal bâtie. Les conſeillers du préſidial portent la robe rouge, à cauſe que Charles VII y transféra le parlement de Paris. Les égliſes y ſont les ſeuls beaux édifices. On y voit

quelques reſtes précieux d'antiquités, entr'autres des ruines du palais Galien, & un grand arc qui ſert de porte, & qu'on croit avoir été un arc de triomphe. Au milieu de la place royale eſt une ſtatue pédeſtre de Louis XIV. En 1356 les Français furent battus près de cette ville par les Anglois : & le roi Jean fut pris & mené en Angleterre. Poitiers a pluſieurs collégiales, grand nombre de paroiſſes, une abbaye de bénédictins, & un college. C'eſt la patrie de M. Filleau de la Chaiſe, hiſtorien de S. Louis ; & de M. Dubois, traducteur de pluſieurs ouvrages de S. Auguſtin.

Près de cette ville, dans les campagnes de *Vouillé*, Clovis remporta en 507, ſur Alaric, roi des Viſigots, une célebre victoire, qui étendit ſa domination depuis la Loire juſqu'aux Pyrénées.

MIREBEAU, au nord-oueſt de Poitiers. C'eſt la *capitale* d'un petit pays nommé *Mirebalais*, qui eſt ſitué dans le Poitou, mais du gouvernement de Saumur.

MONCONTOUR, petite ville du *Mirebalais*, ſituée ſur la *Dive*, à neuf lieues de Saumur, & à quatre de Loudun. Elle eſt célebre par la bataille que les catholiques, commandés par le duc d'Anjou, y gagnerent le 3 octobre 1569 ſur les calviniſtes, commandés par l'amiral de Coligni.

CHATELLERAUD, ſur la Vienne, *ſénéchauſſée*, *élection*, duché appartenant au Prince de Talmont, de la maiſon de la Trimouille. Cette ville eſt connue pour ſa bonne coutellerie, & pour les diamans faux, qu'on y travaille mieux que par tout ailleurs.

RICHELIEU, *élection*, au nord de Poitiers. C'eſt un duché-pairie érigé en 1631, en faveur du cardinal de Richelieu & de ſes héritiers. C'eſt ce miniſtre de Louis XIII qui a bâti cette ville, où l'on voit un château magnifique.

LOUDUN, *bailliage*, *élection*, à l'oueſt. Cette vil-

le, qui a pluſieurs couvens, eſt fameuſe par la prétendue poſſeſſion de ſes religieuſes urſulines, & par la mort du curé de cette ville, nommé *Grandier*, qui fut accuſé de les avoir enſorcelées. C'eſt la patrie de Sévole & de Louis de Sainte-Marthe, célebres par leurs travaux ſur l'hiſtoire de France.

THOUARS, *élection*, à l'occident de Loudun. Elle a titre de duché érigé en 1563, & de pairie, dont les lettres ont été enregiſtrées au parlement en 1599. Le duc de la Trimouille, à qui elle appartient, y a un beau château. Cette ville a trois paroiſſes, deux chapitres & pluſieurs couvens. Le duché auquel elle donne le nom eſt ſi étendu, qu'il a 1700 vaſſaux.

MAULEON, à l'occident de Thouars, *élection*, avec une abbaye de génovéfains. C'étoit une baronnie qui a été érigée en duché-pairie en 1736, en faveur d'Alexis-Madeleine-Roſalie comte de Châtillon, gouverneur de M. le Dauphin.

PARTHENAY, *bailliage*, au ſud de Thouars.

NIORT, au ſud oueſt de Parthenay, ſur la Sévre, *ſénéchauſſée*, *bailliage*. Cette ville eſt la plus marchande du Poitou. Les peres de l'oratoire y ont un college.

SAINT-MAIXENT, ſur la Sévre, *bailliage*, *élection*. Il s'y fait un grand débit de bas & d'étoffes de laine : on y trouve une célebre abbaye de bénédictins de S. Maur.

LUSIGNAN, au ſud-oueſt de Poitiers. Cette petite ville eſt célebre par les ſeigneurs qui ont porté ſon nom, & dont quelques-uns ont été rois de Jéruſalem & de Chypre.

LA TRIMOUILLE *ou* LA TREMOILLE, ſur les confins de la Marche & du Poitou, petite ville célebre par l'illuſtre maiſon des ſeigneurs de ce nom, qui ont en France le rang de princes étrangers.

MORTEMAR, au ſud de la Trimouille, duché

pairie érigé en 1650, en faveur de Gabriel de Rochechouart, marquis de Mortemar.

ROCHECHOUART, ſur les confins de la Marche & du Limoſin, célebre par les ſeigneurs auxquels elle a donné ſon nom, & qui deſcendent des vicomtes de Limoges.

## II. *Du bas Poitou.*

FONTENAI-LE-COMTE, *bailliage, ſénéchauſſée, élection*, ſur la petite riviere de Vendrée. Cette ville eſt connue par ſes foires. C'eſt la patrie de Nicolas Rapin, célebre poëte français; du préſident Briſſon, qui a compoſé le code des Ordonnances de Henri III, & d'André Tiraqueau, célebre juriſconſulte.

MAILLEZAIS, autrefois évêché, eſt ſituée dans une iſle formée par la Sévre & par l'Authie. Les marais dont elle eſt environnée en rendent l'air très-mal-ſain.

LUÇON, *évêché*. Elle eſt environnée de marais, qui la rendent aſſez mal-ſaine.

LA ROCHE-SUR-YON, au nord-oueſt de Luçon, principauté qui appartient à la maiſon d'Orléans.

LES SABLES D'OLONE, *bailliage, élection, port*, au ſud-oueſt de la précédente. Il s'y fait un grand commerce de morue.

L'*Iſle d'Yeu*, dans l'Océan, eſt du diocefe de Luçon.

*Noirmoutier*. Cette iſle a des marais ſalans, & de bon pâturages.

NOIRMOUTIER, *capitale*. Elle a appartenu longtems, ainſi que l'iſle de ſon nom, à une branche de la maiſon de la Trimouille; mais en 1720 elle a été vendue par la princeſſe des Urſins, qui étoit de cette famille, au duc de Bourbon.

## ARTICLE XI.

### *Du Gouvernement d'Aunis.*

L'Aunis eſt un petit pays, à l'extrêmité du bas Poitou, vers la mer: il eſt très-fertile & très-peuplé.

LA ROCHELLE, *capitale*, *évêché*, *généralité*, *hôtel des monnoies*, *préſidial*, *élection*, *port*, *place forte*. Louis XIII l'ayant aſſiégée en 1628, le cardinal de Richelieu fit faire une digue de 747 toiſes, pour empêcher que les Anglois ne portaſſent du ſecours par mer aux calviniſtes rebelles: il la prit au mois d'octobre de la même année. Ses fortifications furent démolies. On y a fait un port très-commode, dont l'entrée eſt défendue par deux tours. C'eſt là qu'abordent pour l'ordinaire les vaiſſeaux d'Amérique. Le ſiege épiſcopal de Maillezais y a été transféré en 1648. Cette ville, médiocrement grande, eſt bien bâtie: elle a une académie de belles-lettres, établie en 1734.

ROCHEFORT, *port*, *place forte*. Cette ville, qui eſt près de l'embouchure de la Charante, a été bâtie par les ordres de Louis XIV, qui y a fait conſtruire un magnifique arſenal, un ſuperbe hôpital, & de très-belles caſernes, qui ſervent à loger les compagnies franches de marine, leurs officiers & l'inſpecteur. Le roi lui a accordé, par ſes lettres-patentes de l'an 1669, des foires & de très-beaux privileges; entr'autres l'affranchiſſement des droits pour toutes les denrées dont on y fait la conſommation. Il y a une belle corderie, une fonderie de canons, & un magaſin fourni de tout ce qui eſt néceſſaire pour les vaiſſeaux de roi. Les rues de cette ville ſont belles. Il y a un couvent de capucins, bâti par les ordres de Louis XIV, & un ſéminaire pour les aumôniers des vaiſſeaux du roi, dirigé par les prêtres de la

miſſion. Mais l'air y eſt mal-ſain, particuliérement dans les mois d'août, de ſeptembre & d'octobre. C'eſt un département de la marine. Les vaiſſeaux du roi partent de l'*iſle d'Aix*, petite iſle au nord oueſt de Rochefort.

MARANS, ſur la Sévre, au nord de Rochefort. C'eſt un des lieux de la France où il ſe fait un plus grand commerce de bled.

Le *Brouageais*, au nord-oueſt de la Saintonge, a été joint au gouvernement d'Aunis.

BROUAGE, *place forte*, ſur la mer, en eſt la *capitale*. Elle eſt environnée de marais ſalans, où l'on fait quantité de bon ſel.

SOUBISE, ſur la Charante, *bourg*, & principauté érigée par Louis XIV, en faveur d'une branche de la maiſon de Rohan.

MARENNES, *élection*. Elle eſt dans un terroir fort abondant en vin. Les huîtres vertes qu'on pêche aux environs ſont très-eſtimées.

Vers les côtes de l'Aunis on trouve deux iſles: celle de *Rhé* au nord, & celle d'*Oléron* au midi. Les vaiſſeaux étrangers vont charger dans ces deux iſles beaucoup de ſel & de vin.

L'iſle de *Rhé* eſt très-fertile en vin; mais il n'y croît ni bled ni foin, & preſque point d'arbres: on y fait beaucoup d'eau-de-vie. Elle ne paie point de taille, étant réputée terre étrangere.

SAINT-MARTIN, petite ville fortifiée ſelon la méthode de M. de Vauban, défendue par une bonne citadelle, en eſt le lieu le plus conſidérable.

L'iſle d'*Oléron* eſt fertile en bled & en vin.

OLÉRON, bourg bien fortifié, eſt le principal lieu de cette iſle.

## ARTICLE XII.

### *Du Gouvernement de la Marche.*

CEtte province, à l'orient du Poitou, tire ſon nom de ſa ſituation ſur les confins ou *Marches* (*a*) du Poitou, du Berri & du Limoſin. Après avoir eu ſes comtes qui en étoient ſouverains, Gui de Luſignan la laiſſa par teſtament à Philippe-le-Bel, qui la légua à Charles, ſon troiſieme fils. Ce prince étant parvenu à la couronne en 1322, l'échangea contre le comté de Clermont, qui appartenoit à Louis de Bourbon, petit-fils de S. Louis. Elle paſſa enſuite dans l'ancienne maiſon d'Armagnac, & dans celle de Bourbon-Montpenſier. François I, en 1531, l'a réunie à la couronne, dont elle n'a plus été ſéparée; ce qui n'empêche pas qu'elle ne ſerve aujourd'hui de titre aux fils aînés des princes de Conti.

La Marche eſt bornée au nord par le Berri; à l'orient, par l'Auvergne; au midi, par le Limoſin, & à l'occident par l'Angoumois.

Elle eſt peu fertile en bled: mais le ſeigle & l'avoine y viennent aſſez bien, & elle a de bons pâturages.

La riviere la plus conſidérable de ce pays eſt la *Creuſe*, qui la traverſe tout entier: nous en avons parlé à l'article de la Touraine.

On diviſe la Marche en haute & baſſe: la haute eſt à l'orient, & la baſſe à l'occident.

---

[*a*] *Marches* ſignifioit autrefois *confins* ou *limites* d'un pays; de-là vient qu'on appelloit *marquis*, ceux qui étoient chargés de veiller à la garde des limites.

## I. *De la haute Marche.*

GUERET, *capitale, préſidial, ſénéchauſſée, élection.* Comme la Marche dépend en grande partie du dioceſe de Limoges, & qu'elle eſt du reſſort du parlement de Paris, tandis que le Limoſin dépend du parlement de Bordeaux, on a obligé l'évêque de Limoges à établir un official à Gueret. Cette ville a un college de barnabites. Elle eſt la patrie de Pardoux du Prat, auteur de pluſieurs ouvrages de juriſprudence; & d'Antoine Varillas, hiſtorien plus élégant que véridique.

AHUN, petite ville aſſez peuplée, ſur la Creuſe, au ſud-eſt de Gueret.

BOURGANEUF, *élection*, près la riviere de Taurion, au ſud-oueſt de Gueret. Cette petite ville, jolie & bien bâtie, eſt le ſiege du grand-prieuré d'Auvergne de l'ordre de Malte.

AUBUSSON, ſur la Creuſe. Cette ville a été donnée au maréchal de la Feuillade par Louis XIV. Sa manufacture de tapiſſeries la rend peuplée & marchande.

## II. *De la baſſe Marche.*

LE DORAT, ſur la Sévre, en eſt la *capitale.*

BELLAC, au ſud du Dorat, ſur la petite riviere de Vincon. Cette ville tire ſon origine d'un château très-fort, que Boſon le Vieux, premier comte de la Marche, y fit bâtir au X^e^ ſiecle.

GRANDMONT, au ſud-oueſt de Gueret, eſt le chef-lieu d'un ordre fondé par S. Etienne, en 1076, à Muret près de Limoges, & transféré par ſon ſucceſſeur Pierre, Limoſin, à Grandmont en 1124. C'étoit un prieuré, qui a été érigé en abbaye par le pape Jean XXII, en 1316.

## ARTICLE XIII.

### *Du Gouverne ment du Bourbonnois.*

CEtte province eſt traverſée par l'Allier, & bornée au nord, par le Berri & le Nivernois ; à l'orient, par la Bourgogne ; au midi, par l'Auvergne, & à l'occident, par le Berri.

Le Bourbonnois tire ſon nom d'une de ſes villes, nommée *Bourbon l'Archambaut*. Elle a donné le nom à la famille régnante, qui eſt la cinquieme branche de la troiſieme race de nos rois.

Ses principales rivieres ſont l'Allier & le Cher.

L'*Allier* prend ſa ſource dans les montagnes du Gévaudan, paſſe près de Brioude & d'Iſſoire, en Auvergne, puis à Moulins, & ſe rend dans la Loire au-deſſous de Nevers, après avoir traverſé le Bourbonnois.

On diviſe le Bourbonnois en haut & bas : le haut eſt à l'orient, & le bas à l'occident.

### I. *Du haut Bourbonnois.*

MOULINS, du dioceſe d'Autun, ſur l'Allier ; *capitale*, *généralité*, *préſidial*, *bailliage*, *ſénéchauſſée*, *élection*. C'eſt une aſſez grande & belle ville, fort connue pour ſa bonne coutellerie. On y voit de belles égliſes, un chapitre, un college & pluſieurs communautés. La princeſſe des Urſins a fait ériger dans l'égliſe des dames de la viſitation, un ſuperbe mauſolée au duc de Montmorenci, ſon époux, qui avoit été décapité à Toulouſe ſous le miniſtere du cardinal de Richelieu.

GANAT, *bailliage*, *élection*, au midi de Moulins.

VICHI, ſur l'Allier, célebre par ſes eaux minérales.

## II. *Du bas Bourbonnois.*

BOURBON-L'ARCHAMBAUT, *ſénéchauſſée*, fameuſe par ſes eaux minérales. C'eſt un duché qui a donné le nom à la famille royale & à la branche des *Bourbons*, dont voici en peu de mots la généalogie. Robert comte de Clermont, le plus jeune fils de S. Louis, épouſa Béatrix de Bourgogne, fille unique de Jean de Bourgogne, & d'Agnès, dame de Bourbon. Robert eut un fils nommé Louis, qui laiſſa deux princes, Pierre & Jacques. La branche de Bourbon qui eſt ſur le trône, deſcend de Jacques. De l'aîné deſcendirent tous les Bourbons juſqu'à Charles, connétable de France, dont tous les biens furent confiſqués, & le duché de Bourbon réuni à la couronne. Mais en 1659, par le traité des Pyrénées, ce duché a été accordé en pleine propriété à Louis de Bourbon, prince de Condé, au lieu du duché d'Albret qui lui avoit été donné avant qu'il quittât la France, & que l'on avoit cédé pendant ſon abſence au duc de Bouillon pour la principauté de *Sedan*.

SOUVIGNI, au ſud-eſt de Bourbon l'Archambaut. Cette petite ville étoit la demeure ordinaire des ſires de Bourbon. Elle a une maiſon de cluniſtes réformés.

SAINT-AMAND, *bailliage*, *élection*, ſur le Cher, au nord-oueſt du Bourbonnois.

MONT-LUÇON, *élection*, au ſud-eſt de Saint-Amand. Cette ville, la ſeconde du Bourbonnois, eſt ſituée ſur le penchant d'un côteau qui s'étend juſqu'à la riviere de Cher : elle a une égliſe collégiale fondée par les ducs de Bourbon.

# SECTION III.

## *Provinces & Gouvernements du midi.*

### ARTICLE I.

### *Du Gouvernement de Saintonge.*

IL comprend deux petites provinces : la Saintonge à l'occident, & l'Angoumois à l'orient.

#### §. I. *De la Saintonge.*

La Saintonge eſt un pays très-fertile en bleds, en vin & en abſynthe, que les Romains ont connue ſous le nom de *Virga Santonica*. On y fait un grand commerce de ſel & de ſafran. Sa ſituation eſt très-avantageuſe pour le commerce, ayant l'océan à l'occident, & la Garonne ou Gironde au ſud-oueſt. Cette province reſſortit au parlement de Bordeaux.

Henri II, roi d'Angleterre, étant devenu maître de la Saintonge par ſon mariage avec Eléonore, unique héritiere de Guillaume, dernier duc d'Aquitaine, Jean Sans-Terre ſon fils la donna à ſa femme Iſabelle d'Angoulême, qui épouſa Hugues, comte de la Marche. Après avoir été conquiſe par Philippe le Bel, ſur les Anglois, à qui S. Louis l'avoit cédée, elle fut abandonnée encore en toute ſouveraineté à l'Angleterre : mais Charles V la reconquit & la réunit à la couronne, de laquelle elle n'a pas été démembrée depuis ce temps-là.

La *Charante* diviſe la Saintonge en haute, vers le midi, & en baſſe, vers le ſeptentrion. La haute Saintonge eſt bien plus grande que la baſſe.

## 1. *De la haute Saintonge.*

SAINTES, ſur la Charante, *capitale*, *évêché*; *préſidial*, *élection*. C'eſt une ville ancienne, & dont les rues ſont étroites & mal diſpoſées. Elle a une célebre abbaye de bénédictines, que l'on appelle les *dames de Saintes*, dont l'abbeſſe a juriſdiction ſpirituelle : un ſéminaire, uni aux prêtres de la miſſion ou lazariſtes ; un college, un monaſtere d'anciens bénédictins, & d'autres communautés. On y voit un beau pont conſtruit du temps des Romains, ſur lequel eſt un arc de triomphe ; & les reſtes d'un amphithéatre. C'eſt la patrie du P. Amelotte, de l'oratoire, & du P. le Comte, jéſuite.

ROYAN, au ſud-oueſt de Saintes. Cette ville a un bon port à l'embouchure de la Garonne, que l'on appelle Gironde, depuis le bec d'Ambez. Elle appartient à la maiſon de la Trimouille. Cette ville ſoutint, en 1622, un long ſiege contre Louis XIII, qui ne la prit qu'après avoir perdu beaucoup de monde. Il n'en reſte aujourd'hui qu'un fauxbourg.

A l'embouchure de la Garonne, on voit un phare bâti ſur un rocher, tout vis-à-vis de Royan, dont il n'eſt ſéparé que par un trajet de quelques minutes. Ce phare eſt nommé la *Tour de Cordouan*. C'eſt un bâtiment d'une bonne architecture, qui a cent ſoixante pieds d'élévation. On allume des feux au haut de cette tour, pour éclairer les vaiſſeaux, qui ſans cela ſeroient en danger de ſe perdre la nuit ſur les bancs de ſable, dont l'embouchure de la Garonne eſt embarraſſée.

Près de Royan, à une lieue environ de cette ville, eſt le village de SAINT-PALAYE, où il ſe fait une pêche conſidérable de ſardines. Les pêcheurs les apportent à Royan, & c'eſt de-là qu'elles ſe diſtribuent dans la province.

TALMONT, ſur la Gironde, principauté qui appartient à la maiſon de la Trimouille.

PONS, au ſud-eſt de Saintes, ſur la Suigne, ſeigneurie très-ancienne, dont les ſeigneurs ſe qualifient *Sires de Pons*, & ne relevent que du roi. La maniere dont ils rendoient au roi leur hommage eſt ſinguliere. Le ſire de Pons, armé de toutes pieces, ayant la viſiere de ſon caſque baiſſée, ſe préſentoit au roi, & le ſupplioit de le maintenir dans la poſſeſſion de ſes privileges. Le roi devoit lui donner, par gratification, l'épée qu'il avoit à ſon côté. Pons appartient aujourd'hui à un prince de la maiſon de Lorraine, d'une branche cadette de celle d'Armagnac. Il porte le titre de prince de Pons.

BARBESIEUX, marquiſat, au ſud-eſt de Pons.

CHALAIS, principauté au ſud-eſt de Barbeſieux. Elle appartient à la maiſon de Taleyran, qui deſcend des anciens comtes de Périgord.

### 2. *De la baſſe Saintonge.*

SAINT-JEAN-D'ANGELI, *élection*, ville autrefois très-forte, mais dont les fortifications ont été démolies par Louis XIII. Son nom lui vient d'une ancienne abbaye de bénédictins fondée en 768. Ses eaux-de-vie ſont très-eſtimées.

FRONTENAI-L'ABATTU, au nord-oueſt de Saint-Jean d'Angeli. (*a*) C'étoit une baronnie qui a été érigée en duché-pairie en 1714, ſous le nom de Rohan-Rohan, en faveur d'Hercule Meriadec de Rohan, prince de Soubiſe.

TONNAI-CHARANTE, ſur la Charante, principauté qui appartient à la maiſon de Rochechouart.

TAILLEBOURG, ſur la Charante. Cette ſeigneurie

(*a*) Corneille, & quelques auteurs après lui, nomment ce lieu FRONTENAI, ou FONTENAI. C'eſt une faute. Frontenai-l'Abattu ne s'eſt jamais appellé *Fontenai*. Son nom latin eſt *Frontenacum*.

eſt paſſée dans la maiſon de la Trimouille, par le mariage de Louiſe de Coligny avec un ſeigneur de cette maiſon. S. Louis y défit, en 1242, Hugues comte de la Marche, & les autres ſeigneurs mécontents, ſoutenus par les Anglois.

### §. II. *De l'Angoumois.*

L'Angoumois a été poſſédé par des comtes qui reconnoiſſoient les ducs d'Aquitaine & comtes de Poitiers pour ſeigneurs ſuzerains. Il vint enſuite ſous la puiſſance de ces ducs, & appartint depuis à divers ſeigneurs. Charles V le conquit ſur les Anglois, à qui la ſouveraineté en avoit été cédée après la priſe du roi Jean, & le donna en apanage à ſon frere Jean, duc de Berri, en 1375. Charles VI, à qui ce duc de Berri le céda, le donna en accroiſſement d'apanage à ſon frere Louis. François I en ayant hérité, l'érigea en duché, en faveur de Louiſe de Savoie, ſa mere. Cette princeſſe étant morte, il fut réuni à la couronne; & après avoir été donné pluſieurs fois en engagement, il a été réuni de nouveau au domaine en 1650. Louis XIV l'avoit donné en apanage au duc de Berri, mort en 1714.

Cette province eſt fertile en bleds, en vins, en plantes médicinales & en pâturages. Elle n'a d'autre riviere que la *Charante*, qui prend ſa ſource près de Rochechouart, paſſe à Sivrai, à Verteuil, à Angoulême, à Cognac, à Saintes & à Rochefort. L'Angoumois eſt du reſſort du parlement de Paris, quoique la Saintonge ſoit de celui de Bordeaux.

ANGOULESME, *capitale*, *évêché*, *préſidial*, *élection*. Cette ville a un château très-fort. Elle eſt ſituée ſur une montagne, au pied de laquelle coule la Charante. Elle a un beau college. Charles V avoit ennobli les maires & échevins d'Angoulême: les maires ſont les ſeuls qui jouiſſent maintenant de ce privilege. Cette ville eſt la patrie du poëte

Saint-Gelais, de l'hiſtorien Thevet, & de Balzac, qui a beaucoup perfectionné l'éloquence françaiſe.

COGNAC, *élection*, à l'occident d'Angoulême, ſur la Charante, renommée par ſes eaux-de-vie. Cette ville a un château où eſt né François I. Il eſt accompagné d'un grand parc & d'un vaſte étang. C'eſt la patrie de l'abbé de Villiers, qui a publié les *Réflexions ſur les défauts d'autrui*, & des poëmes ſur l'*amitié* & l'*art de prêcher*.

JARNAC, ſur la Charante, fameuſe par la victoire que le duc d'Anjou, frere de Charles IX, y remporta ſur les prétendus Réformés, en 1569. Le prince de Condé y fut tué par Monteſquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou.

LA ROCHEFOUCAULT, au nord-eſt d'Angoulême, duché pairie érigé par Louis XIII en 1622. Mais comme le duc de ce nom n'a pris ſéance au parlement qu'en 1637, il n'eſt conſidéré duc & pair que depuis cette année-là.

CHABANOIS, au nord-eſt de la Rochefoucault, bourg qui n'eſt remarquable que parce qu'il porte le titre de principauté ou de marquiſat, aujourd'hui à la branche de Colbert appellée de Saint-Pouange.

## ARTICLE II.

### *Du Gouvernement de Limoſin.*

CEtte province a au nord, la Marche; à l'orient, l'Auvergne; au midi, le Querci; & à l'occident, le Périgord.

Philippe-Auguſte, qui avoit conquis ſur Jean Sans-Terre pluſieurs provinces de France, dont les rois d'Angleterre étoient maîtres, prit la ville de Limoges vers l'an 1204; mais en 1259, S. Louis fit une paix perpétuelle avec Henri III, roi d'Angle-

terre, & céda à ce prince les villes de Saintes, de Périgueux, de Limoges, de Cahors & d'Agen, avec toutes leurs dépendances, à la charge que le roi d'Angleterre lui en feroit hommage, comme de tout le reſte de l'Aquitaine. Enfin, par le traité de Brétigni conclu en 1360, la France céda à l'Angleterre, non-ſeulement la propriété, mais la ſouveraineté de Limoges, & de tous les pays voiſins entre la Loire & les Pyrénées. Mais les Anglois n'en jouirent pas long-temps, & ils perdirent en particulier le Limoſin ſous le regne de Charles V. Ainſi il eſt réuni à la couronne depuis environ 400 ans.

Le Limoſin eſt peu fertile en bled : il n'y vient guere que du ſeigle & de l'avoine : il y a un grand nombre de châtaigniers, dont les peuples tirent leurs principales nourritures. Il s'y fait un grand commerce de bœufs, de chevaux, de porcs, de papiers & d'étoffes.

Ses principales rivieres ſont la *Vienne*, qui y prend ſa ſource, & la *Dordogne*, dont nous parlerons en décrivant l'Auvergne.

La petite riviere de *Véſere* diviſe le Limoſin en haut & bas : le haut eſt au nord & à l'occident de cette riviere ; & le bas, au midi & à l'orient.

### I. *Du haut Limoſin.*

LIMOGES, ſur la Vienne, *capitale*, *évêché*, *généralité*, *préſidial*, *hôtel des monnoies*, *ſénéchauſſée*, *élection*. C'eſt une grande ville, mal bâtie, mais fort marchande. On y travaille très-bien en émail. Les ſulpiciens y ont un beau ſéminaire. Il y a auſſi un college. C'eſt la patrie du P. Honoré de Sainte-Marie, carme déchauſſé, qui a écrit ſur la critique.

Marc-Antoine Muret, excellent humaniſte du XVI^e^ ſiecle, étoit né à MURET, bourg près de Limoges.

SAINT-LEONARD,

SAINT-LÉONARD, ſur la Vienne, au nord-eſt de Limoges. Cette ville eſt remarquable par ſes manufactures de papier & de draps.

PIERRE-BUFFIERE, au ſud-eſt de Limoges, petite ville, qui porte le titre de premiere baronnie de Limoſin, qui lui eſt cependant diſputé par celle de Laſtours. Elle avoit des ſeigneurs de ſon nom, dont la maiſon eſt éteinte aujourd'hui.

SAINT-YRIEIX ou YRIER, appellé anciennement *Altanum*. Elle a reçu ſon nom moderne de S. Yrier, qui y a fondé un monaſtere. Le roi & le chapitre de cette ville en ſont ſeigneurs en partie.

## II. *Du bas Limoſin.*

TULLE, ſur la Correze, *évêché*, *préſidial*, *ſénéchauſſée*, *élection*. Cette ville eſt ſituée au confluent des rivieres de Correze & de Solan, dans un pays environné de montagnes & de précipices. Charles V, pour récompenſer la fidélité de ſes habitants, leur accorda, en 1370, une exemption de tous impôts. Elle a donné naiſſance au célebre Etienne Baluze.

UZERCHE, au nord oueſt de Tulle, *ſénéchauſſée*, ſur la Veſere, qui ſe jette dans la Dordogne. C'eſt une ville bien bâtie. Elle a trois paroiſſes, & une abbaye de l'ordre de S. Benoît, dont l'abbé eſt ſeigneur de la ville.

BRIVE, *préſidial*, *ſénéchauſſée*, *élection*, ſur la Correze, preſqu'au confluent de cette riviere & de la Veſere. Elle eſt ſurnommée *la Gaillarde*, à cauſe de la beauté de ſa ſituation. Elle a un chapitre & un college de doctrinaires aſſez bien bâti.

NOAILLES*, bourg près de Brive, érigé en duché-pairie en 1663, en faveur d'Anne, comte de Noailles. Ce duché eſt compoſé des châtellenies d'Ayen, de l'Arche, de Manzat & de Terraſſon.

TURENNE, *vicomté*. Le maréchal de Turenne l'a

rendue célebre. Le duc de Bouillon à qui elle appartenoit, l'a vendue depuis quelques années au roi.

BRIVEZAC, au ſud-eſt de Tulle, ſur la Dordogne.

VENTADOUR, au milieu de la partie orientale, duché-pairie érigé en 1589, en faveur de Gilbert de Levis, troiſieme du nom. Ce duché eſt éteint.

USSEL, au nord-oueſt de Ventadour. C'eſt le chef-lieu du duché de Ventadour.

---

## ARTICLE III.

### *Du Gouvernement d'Auvergne.*

L'Auvergne eſt bornée au nord, par le Bourbonnois; à l'orient, par le Forez & le Vélai; au midi, par le Gévaudan & le Rouergue; & à l'occident, par le Querci, le Limoſin & la Marche.

Sous la ſeconde race de nos rois, cette province a été gouvernée par des comtes & des ducs, dont l'autorité ceſſoit au gré des princes qui les avoient nommés. Elle fut ſoumiſe enſuite à des comtes héréditaires juſqu'à Gui II, qui fut dépouillé de ſon comté par Philippe-Auguſte en 1210, pour crime de félonie. Ce comté fut alors réuni à la couronne, & le roi ne laiſſa à Gui qu'un petit pays qui porte encore le titre de comté, & où ſe trouve la petite ville de Vic-le-Comte. Alphonſe, petit-fils de Philippe-Auguſte, & frere de S. Louis, qui avoit poſſédé tout le reſte de la province ſous le titre de comté, étant mort ſans enfans, le comté d'Auvergne fut réuni de nouveau à la couronne. Il en fut encore ſéparé en 1360, par le roi Jean, qui le donna, après l'avoir érigé en duché, à ſon fils Jean, duc de Berri. Marie, fille de celui-ci, ayant épouſé, en 1400, Jean I, duc de Bourbon, le duché d'Auvergne paſſa, avec le comté de Montpenſier, dans la mai-

ſon de ce dernier, & y reſta juſqu'en 1523, qu'il fut confiſqué ſur le connétable Charles de Bourbon. Il fut réuni à la couronne en 1531.

Ses principales rivieres ſont l'*Allier*, dont nous avons parlé à l'article du Bourbonnois ; & la *Dordogne*, qui prend ſa ſource au Mont-d'Or, à l'occident d'Iſſoire, ſépare l'Auvergne du Limoſin, & ſe jette dans la Garonne au Bec d'Ambez.

On diviſe l'Auvergne au haute & baſſe ; la haute eſt vers le midi, & la baſſe vers le ſeptentrion. Il y a dans cette province beaucoup de montagnes, qui ont d'excellens pâturages, & abondent en herbes médicinales. On voit près du Mont-d'Or un lac fort profond, dans lequel, ſi on jette une pierre, elle excite, dit-on, une vapeur épaiſſe, qui ſe réſout enſuite en pluie. On trouve dans cette même montagne des eaux minérales, dont les unes ſont chaudes, les autres froides.

## I. *De la haute Avergne.*

C'eſt un pays fort montagneux : il n'eſt pas fertile en bleds ni en vins ; mais il a beaucoup de pâturages : on y fait d'excellens fromages.

SAINT-FLOUR, *capitale*, *évêché*, *bailliage*, *élection*.

MURAT, *bailliage*, au nord-oueſt de S. Flour.

AURILLAC, *préſidial*, *bailliage*, *élection*, à l'occident de Saint-Flour. C'eſt la ville la plus marchande de toute la haute Auvergne. Elle a une collégiale, qui étoit autrefois un monaſtere fondé par S. Geraud, comte d'Aurillac, & qui a été ſécuariſée par Pie V, en 1562. Le chef de cette collégiale porte encore le titre d'abbé. Ce monaſtere a produit de grands hommes, entr'autres Gerbert, le plus grand génie de ſon temps, précepteur de Robert, fils de Hugues Capet, puis archevêque de

Reims, & enfin pape, ſous le nom de Sylveſtre II.

CAUDÉS-AIGUES, au midi de Saint-Flour, ainſi nommée à cauſe de ſes eaux chaudes.

## II. *De la baſſe Auvergne.*

La baſſe Auvergne eſt beaucoup plus étendue que la haute. Elle ſe diviſe en trois parties principales, qui ſont, la *baſſe Auvergne orientale*, la *Limagne*, & la *baſſe Auvergne occidentale*,

I. La *baſſe Auvergne orientale* eſt ſituée entre la riviere de *Dore* & le pays de Forez, qui la borne au levant.

TIERS ou THIERN, en eſt la principale ville. C'eſt une des plus conſidérables de l'Auvergne, tant par ſon commerce, que par le nombre de ſes habitants. Elle eſt chef-lieu d'une ancienne vicomté. S. Etienne, fondateur de l'ordre de Grandmont, étoit de la race de ſes vicomtes. Outre l'abbaye de S. Simphorien, qui eſt de bénédictins non réformés de l'ordre de Cluni, il y a une collégiale, un ſéminaire, un conſulat de marchands.

II. La *Limagne* s'étend des deux côtés de l'Allier, entre la riviere de Dore, qui la borne au levant, & les montagnes qui ſont au couchant de la ville de Clermont. Elle eſt extrêmement fertile en grains, abondante en toutes les choſes néceſſaires à la vie, & fort peuplée; elle ne manque que de bois. Ses villes principales ſont à la droite de l'Allier, du nord au ſud.

BILLON, petite ville dont l'évêque de Clermont eſt ſeigneur; il y a une collégiale & un college.

VIC-LE-COMTE, au ſud oueſt de Billon, ſur l'Allier, capitale du domaine des derniers comtes d'Auvergne, qui y avoient un palais & une ſainte chapelle.

LA CHAISE-DIEU, au ſud-eſt de Vic-le-Comte, petite ville qui doit ſon origine & ſon nom à une

célebre & riche abbaye de bénédictins, de la congrégation de S. Maur. Cette abbaye a été chef d'ordre, en ayant eu plusieurs autres sous sa dépendance.

A la gauche de l'Allier, du nord au sud, sont:

RIOM, autrefois RICOMAGUS, *généralité, présidial, sénéchaussée, élection, hôtel des monnoies.* Elle a été la capitale du domaine des ducs d'Auvergne, qui y avoient leur palais, une sainte-chapelle. Il y a à Riom, trois collégiales, un college gouverné par les PP. de l'Oratoire, & plusieurs communautés. Riom a donné la naissance à un grand nombre d'hommes illustres, au célebre Génébrard, restaurateur de la langue Hébraïque; à Antoine du Bourg, chancelier de France; au P. Sirmont, savant jésuite; à Jean Soanen, prêtre de l'oratoire, célebre prédicateur, & ensuite évêque de Sénez.

MARINGUE, à l'orient de Riom. Il se fait un grand commerce de bled dans cette petite ville, dont M. le duc de Bouillon est seigneur.

CLERMONT, autrefois AUGUSTONEMETUM, & depuis, URBS ARVERNORUM, *capitale, évêché, cour des aides, présidial, bailliage, sénéchaussée, élection.* Tout son territoire est un beau vignoble & a de bonnes prairies. Cette ville, grande & peuplée, est le séjour de l'intendant. Son église cathédrale ressemble assez à celle de Paris; mais les tours sont à une des portes latérales. Il y a dans cette ville plusieurs collégiales, un séminaire de sulpiciens, un college, une société littéraire depuis 1747, & plusieurs couvents. L'abbaye de S. Alyre, de l'ordre de saint Benoît, a été mise en commende en 1764. Clermont a donné naissance au célebre Blaise Pascal, & à Jean Domat, auteur d'un excellent livre intitulé, *les Loix Civiles dans leur ordre naturel.*

MONTFERRAND, *bailliage*, petite ville, qui n'est qu'à un quart de lieue au nord-est de Clermont. On

avoit projeté de joindre ces deux villes. Quoique le projet n'ait pas eu d'exécution, elles ne forment néanmoins qu'un même corps de communauté, ſous le nom de CLERMONT-FERRAND. Il y a une collégiale, une maiſon des religieux de S. Antoine en Viennois, une commanderie de Malte, & un couvent de cordeliers établis du vivant de S. François.

ISSOIRE, au ſud-eſt de Clermont, preſque au confluent de la Couze & de l'Allier. Il y a une abbaye de la congrégation de S. Maur, ſous l'invocation de S. Auſtremoine, apôtre de l'Auvergne. L'abbé eſt ſeigneur de la ville. Les cardinaux Bohier & du Prat, l'un archevêque de Bourges, l'autre chancelier de France, étoient nés à Iſſoire.

VODABLE *, petite ville dans les environs & au ſud-eſt d'Iſſoire, eſt le chef-lieu du *Dauphiné d'Auvergne*, qui appartient à M. le duc d'Orléans.

BRIOUDE, ſur l'Allier, au ſud-eſt d'Iſſoire. Il y a une célebre collégiale, dont les chanoines font les mêmes preuves de nobleſſe que ceux de S. Jean de Lyon, & ſe diſent *comtes de Brioude*. Brioude eſt une ville conſidérable. Il y a ſept paroiſſes & ſix communautés religieuſes, trois d'hommes & trois de filles. Le chapitre avoit autrefois la juriſdiction ſpirituelle dans la ville.

Au nord-eſt de Riom eſt ſitué le duché de Montpenſier, qui appartient aujourd'hui au duc d'Orléans. Le *Dauphiné d'Auvergne*, & la *baronnie de Combrailles* en dépendent.

AIGUE-PERSE, chef lieu du duché de Montpenſier, à un quart de lieue des ruines du château de ce nom. Il y a deux collégiales, & une abbaye d'urbaniſtes. Aigue-Perſe eſt la patrie du chancelier de l'hôpital.

III. La *baſſe Auvergne occidentale* eſt renfermée

entre les montagnes qui ſont au couchant de Clermont, & la Marche & le Limoſin. Il n'y a de remarquable dans ce canton de l'Auvergne, que le pays de Combrailles, qui eſt ſitué ſur les confins de la Marche. C'eſt une ancienne baronnie, qui a appartenu aux comtes d'Auvergne, & enſuite aux ducs de Montpenſier, de la maiſon de Bourbon, d'où elle a paſſé au duc d'Orléans. On ne recueille que du ſeigle dans ce pays; mais on y nourrit beaucoup de beſtiaux. Il eſt partagé en *Combrailles* proprement dit, & *pays de franc-aleu.*

EVAUX, *élection*, eſt la principale ville du Combrailles. Il y a une maiſon de chanoines réguliers.

SERMUR, au midi d'Evaux, eſt le principal lieu du *pays de franc-aleu*, qu'on nomme ainſi, à cauſe des privileges dont il jouit.

## ARTICLE IV.

### *Du Gouvernement de Lyonnois.*

LE Lyonnois a au nord, la Bourgogne: à l'orient la Breſſe & le Dauphiné; au midi, le Vélai; & à l'occident, l'Auvergne & le Bourbonnois.

Ce gouvernement comprend le *Lyonnois* propre, le *Forez* & le *Beaujolois.*

Le Lyonnois, avec Lyon ſa ville capitale, après avoir été ſoumis aux Romains, paſſa aux Bourguignons, & enſuite aux rois de France, qui le céderent, en 955, à Conrard I, roi de Bourgogne: mais après la mort de Rodolphe III, dit le *Fainéant*, le royaume de Bourgogne ayant été diviſé, les archevêques de Lyon & les comtes de Forez ſe diſputerent long-temps la poſſeſſion de ce pays, & de la ville de Lyon en particulier. Ces derniers en jouirent juſqu'à Gui II, qui les céda à Guichard, archevêque de Lyon, & au chapitre. Ils en furent les maî-

tres, juſqu'à ce que Philippe le Bel acquit de l'archevêque Pierre de Savoie, le temporel de la ville de Lyon, ſur laquelle il avoit déjà les droits de ſouverain. C'eſt ainſi que le Lyonnois & Lyon ſa capitale ont été réunis à la couronne, après en avoir été ſéparés.

## I. *Le Lyonnois propre.*

Le Lyonnois eſt fertile en bleds, & ſur-tout en vins. Le Rhône le ſépare du Dauphiné.

LYON, *capitale, archevêché, préſidial, ſénéchauſſée, élection, cour & hôtel des monnoies.* C'eſt une ville très-ancienne, belle, grande, très-marchande & bien-peuplée. Elle eſt la ſeconde du royaume, & ne le cede qu'à Paris. On y compte cinq égliſes collégiales, treize paroiſſes, quatre abbayes, cinquante couvens, deux hôpitaux, trois ſéminaires, un beau college, ſix portes & quatre fauxbourgs. Elle a deux académies, l'une des ſciences, belles-lettres & arts, formée de deux ſociétés qui ont été réunies par lettres-patentes en 1758; l'autre des beaux arts, établie en 1713, qui eſt deſtinée à donner des concerts. Lyon eſt célebre pour ſes manufactures d'étoffes de ſoie. Son archevêque eſt primat des Gaules. Les chanoines de l'égliſe métropolitaine portent le titre de comtes, & doivent être nobles de quatre races : ils officient la mitre en tête. Il n'y a ni muſique ni orgues dans leur égliſe; on ne s'y ſert point de livre, tout y eſt chanté de mémoire. L'horloge qui ſe trouve dans un des bras de la croiſée, attire l'attention des curieux. C'eſt une eſpece d'obéliſque figuré qui s'éleve de terre ſur un large piédeſtal, juſques vers la fenêtre du mur. Tout au haut eſt un coq, qui toutes les fois que l'heure eſt près de ſonner, bat des ailes & fait deux cris. Au-deſſous eſt une repréſentation

mouvante de l'Annonciation. Il y a pluſieurs cadrans à cette horloge : celui des heures, celui des jours, des mois & de la ſemaine : celui des planetes, qui y ont un cours réglé. On remarque dans ce dernier une ſingularité : il eſt ovale, & l'aiguille s'allonge & ſe racourcit, ſuivant qu'elle parcourt le grand ou le petit diametre de l'ovale. L'hôtel-Dieu a été fondé vers le milieu du ſixieme ſiecle. La grande infirmerie a 560 pieds de long, & eſt diſpoſée en forme de croix grecque. Au milieu de cette vaſte croiſée s'éleve un dôme de 36 pieds de diametre, ſous lequel eſt un autel iſolé à quatre faces, qui peut être vu des rangs de lits les plus éloignés. L'égliſe répond à la magnificence de cet édifice. L'hôpital de la charité eſt vaſte, & compoſé de neuf cours, autour deſquelles ſont de grands corps de logis deſtinés aux pauvres, qui y ſont ſéparés ſuivant leur âge & leur ſexe.

L'hôtel-de-ville eſt un des plus magnifiques de l'Europe : il le diſpute à celui d'Amſterdam, que tout le monde admire. C'eſt un bâtiment tout neuf, iſolé entre quatre rues, & qui forme un quarré très-long. On y arrive par une belle place nommée *la place de Terreaux*. La façade du bâtiment eſt un portail & un frontiſpice ſuperbe, orné d'une galerie en ſaillie. Le mur qui eſt au-deſſus de la galerie, eſt orné d'un très-beau médaillon repréſentant Louis XIV à cheval. Sous le veſtibule, qui eſt un portique à la romaine, on voit deux grandes tables de cuivre, ſur leſquelles eſt gravée toute entiere la harangue que fit l'empereur Claude en faveur des Lyonnois, dans le ſénat de Rome, avant d'être parvenu à l'empire. De ce veſtibule on a le coup d'œil de deux longues cours, qui ſe ſuivent & qui ſont ſéparées par de belles arcades, & d'un jardin que l'on trouve après les deux cours. De la premiere grande cour on apperçoit, en ſe tournant, un ſe-

cond portail auſſi magnifique que celui de la rue : on y lit tout au haut, gravés en lettres d'or ſur un marbre noir, de très-beaux vers de Jules Scaliger à l'honneur de la ville de Lyon. Le prévôt des marchands, les échevins, le procureur & le greffier de la ville acquierent la nobleſſe, & la tranſmettent à leur poſtérité.

La place de Bellecourt, ou plutôt de Louis le Grand, eſt une des plus belles places du royaume. On y a élevé une ſtatue équeſtre de ce Monarque, faite par Desjardins.

Les dehors de la ville de Lyon, le long du Rhône & de la Saône qui viennent s'y unir, ſont pleins de maiſons de campagne charmantes. Il s'eſt tenu dans cette ville deux conciles généraux : le premier en 1245, ſous Innocent IV, & le ſecond en 1274, ſous Grégoire X. S. Pothin, prédéceſſeur de ſaint Irénée, l'une des plus grandes lumieres de l'égliſe de France, en a été le premier évêque au milieu du IIe ſiecle. Lyon eſt la patrie de Florus, ancien écrivain eccléſiaſtique ; de Dupeyrat, aumônier du roi ; du P. Méneſtrier jéſuite, ſavant dans l'hiſtoire & le blazon ; du P. Sébaſtien Truchet, carme, de l'académie des ſciences ; de Charles Spon, ſavant médecin ; de Jacques Spon ſon fils, ſavant antiquaire ; & de MM. Falconet, médecins célebres.

LA BRESLE, à l'occident de Lyon, petite ville ſituée dans un fond, au milieu des montagnes.

CONDRIEUX, ſur le Rhône, au midi de Lyon, renommé pour ſes bons vins.

SAINT-CHAUMONT, ſur le Giez : c'eſt une petite ville fort peuplée.

## II. *Du Forez.*

Le Forez ſe trouve à l'occident du Lyonnois : il eſt traverſé par la Loire, & eſt fertile en bled.

MONTBRISON, *capitale, bailliage, élection.* On

y voit une belle égliſe collégiale dédiée à la ſainte Vierge. C'eſt la patrie du célebre abbé Duguet, dont les écrits ſont ſi connus.

SAINT-ETIENNE, *élection*, ſur un ruiſſeau nommé *Furens*, dont les eaux ſont très-propres à tremper le fer & l'acier. Ses environs fourniſſent beaucoup de charbon de terre. Les manufactures de fer & d'acier, & de toutes ſortes d'armes, qui y ſont établies, en ont fait la ville la plus conſidérable de tout le pays.

SAINT GALMIER, au nord de S. Etienne. Il y après de cette petite ville une fontaine dont l'eau a, dit on, un goût approchant de celui du vin; quand on la mêle avec du vin, elle l'affoiblit très-peu. Les habitans s'en ſervent comme de levain pour paîtrir, & de médecine pour ſe purger.

FEURS, ſur la Loire. Cette ville a donné ſon nom au Forez. C'eſt la patrie du célebre anatomiſte Duverney.

ROANE, *élection*, ſur la Loire. Les jéſuites y avoient un beau college. C'eſt-là que la Loire commence à porter bateau. Roane eſt la capitale d'un petit pays nommé *Roanez*, qui étoit un duché appartenant à la maiſon de la Feuillade.

## III. *Du Beaujolois.*

Ce pays, ſitué au nord du Lyonnois, eſt montagneux; mais les plaines en ſont fertiles.

Le dernier ſeigneur de Beaujeu donna, en 1400, toutes ſes terres de Dombes & Baujolois à Louis duc de Bourbon. Après la mort de Charles de Bourbon, connétable de France, mari de Suſanne de Bourbon, qui mourut ſans enfans, Louiſe de Bourbon hérita de la ſeigneurie de Beaujolois, & la laiſſa à ſon fils, appellé depuis duc de Montpenſier. Elle paſſa enſuite à mademoiſelle de Bourbon-Montpenſier, qui l'a donnée par teſtament, avec ſes

autres biens, à Philippe I, duc d'Orléans.

VILLE-FRANCHE, *capitale*, *bailliage*, *élection*. Cette petite ville a une belle égliſe collégiale, & une académie royale des ſciences, belles-lettres & arts, établie en 1679, & confirmée par lettres-patentes en 1695. C'eſt la patrie de Claude Bourdelin, célebre chymiſte.

BEAUJEU, ville qui a donné ſon nom à ce petit pays. On voit au-deſſus du portail de la principale égliſe, un bas relief très-ancien, qui repréſente un de ces ſacrifices que les Romains appelloient *Suovetaurilia*, parce qu'on y ſacrifioit un porc, une brebis, & un taureau.

BELLEVILLE, au ſud-eſt de Beaujeu.

CHARLIEU, à l'occident de Beaujeu.

## ARTICLE V.

### *Du Gouvernement de Dauphiné.*

CEtte province eſt un corps compoſé de pluſieurs petits états réunis par la ſuite des tems, des débris du royaume de Bourgogne. Le premier prince particulier qui s'y établit en qualité de comte, l'an 889, ſe nommoit *Gui* ou *Guigues*. Ses ſucceſſeurs porterent tous le même nom, & ſe qualifierent premiérement comtes d'Albon & de Grenoble, & enſuite comtes de Viennois. Gui IV, l'un d'eux, qui vivoit au milieu du XII^e^ ſiecle ayant porté le nom de *Dauphin*, ſes deſcendans en firent le nom de leur famille. Il devint un titre de dignité, & enfin il a donné le nom à cette province. Humbert dernier Dauphin de Viennois, le céda à Philippe de Valois, pour 120000 florins d'or. Charles V, petit-fils de ce roi, fut le premier des fils de France qui, en 1350, porta le nom de Dauphin, avec les armes de France écar-

telées de celles du Dauphiné. C'étoient les conditions de la vente de cette province. Depuis ce tems-là, l'héritier préſomptif de la courronne porte le titre de Dauphin.

Le Dauphiné s'étend d'orient en occident 36 lieues, depuis Sézanne, ſur les confins du Piémont & du Dauphiné, juſqu'à Valence; & 40 lieues du ſeptentrion au midi, depuis Saint-Sorlin dans la Breſſe, juſqu'à Mévillons dans les Baronnies.

Il a la Savoie & la Breſſe au ſeptentrion; le Piémont à l'orient; la Provence au midi; le Lyonnois & le Vivarais à l'occident.

Depuis 1628, les états du Dauphiné ne s'aſſemblent plus. On a même établi des élections dans ce pays.

On y trouve pluſieurs curioſités naturelles. Les principales ſont celles qu'on appelle vulgairement les ſept merveilles du Dauphiné; mais l'examen qu'on en a fait leur a enlevé ce nom. Nous en parlerons en décrivant les lieux de cette province où elles ſe rencontrent.

Ses rivieres les plus remarquables ſont la *Durance*, l'*Iſere* & le *Drac*.

La *Durance* prend ſa ſource à l'extrêmité du Briançonnois, au Mont Genevre, paſſe près d'Embrun, de-là à Siſtéron; & après avoir reçu pluſieurs petites rivieres, elle ſe jette dans le Rhône, au-deſſous d'Avignon.

L'*Iſere* a ſa ſource vers les confins du Piémont & de la Savoie, où elle arroſe Monſtiers & Montmélian, entre enſuite dans le Dauphiné, paſſe à Grenoble, à Romans, & ſe décharge dans le Rhône au-deſſus de Valence.

Le *Drac* prend ſa ſource au nord-oueſt d'Embrun, traverſe une grande partie du Dauphiné & ſe jette dans l'Iſere au-deſſus de Grenoble.

On diviſe le Dauphiné en haut & bas: le haut à l'orient; le bas à l'occident.

Le haut Dauphiné eſt un pays montagneux, ce qui fait que l'hiver y dure long-temps : il ne laiſſe pas d'être fertile. Les vallées produiſſent aſſez de grains, & les montagnes d'excellens pâturages & quantité de ſimples très-utiles. Les montagnes qui ſont vers Briançon, ſont couvertes de *méleſe*, arbre qui ne porte ni fleurs, ni fruits, mais qui produit la manne, le benjoin & l'agaric ; eſpece d'excreſcence qui vient ſur ſon écorce, & dont on ſe ſert en médecine, pour la teinture en écarlate.

Le bas Dauphiné, le long du Rhône, eſt plus fertile ; il a ſur-tout beaucoup d'olives, du bled & du vin.

## §. I. *Du haut Dauphiné.*

Il comprend ſix petits pays : deux au nord, le *Graiſivaudan* & le *Royanès* : deux au midi, les *Baronnies* & le *Gapençois* : deux à l'orient, l'*Embrunois* & le *Briançonnois*.

### 1. *Le Graiſivaudan.*

GRENOBLE, ſur l'Iſere *capitale*, *évêché*, *parlement*, *chambre des comptes*, *cour des aides*, *généralité*, *bailliage*, *élection*, *hôtel des monnoies*. Son évêque prend la qualité de prince de Grenoble. Cette ville eſt ancienne : on l'appelle en latin *Gratianopolis*, parce qu'elle a été rétablie par l'empereur Gratien. Les oratoriens ont le ſéminaire. Il y a à Grenoble un college, une collégiale nommée ſaint André, & nombre de maiſons religieuſes, avec un hôpital-général bien bâti, qui ne fait qu'un même corps avec les autres hôpitaux & a les mêmes adminiſtrateurs ; un arſenal qui eſt une eſpece de petite citadelle, un beau cours, un mail, & des fortifications faites par le chevalier de Ville. C'eſt la patrie de Chorier, d'Allard, & du préſident Bourchenu de Valbonais, hiſtoriens ; ainſi que du juriſconſulte Expilli.

On remarque près de Grenoble les reſtes d'une tour appellée la *Tour ſans venin*, parce qu'on n'y a, dit-on, jamais vu d'inſectes venimeux, & que ceux qu'on y a portés quelquefois, s'en ſont retirés auſſi-tôt. Cette tour qui eſt la premiere merveille du Dauphiné, a été chantée en vers latins, ainſi que les ſuivantes, par le préſident Denis Salvaing de Boiſſieu.

A trois lieues de Grenoble, on rencontre ce qu'on appelle *la fontaine ardente*, qui eſt la ſeconde merveille du Dauphiné. Suivant un habile obſervateur qui a été ſur les lieux, cette *fontaine ardente*, n'eſt qu'un terrein de 8 pieds de long ſur 4 de large, qui vomit des flammes rouges & bleues de la hauteur d'un demi-pied. Ces flammes brûlent le papier, la paille, le bois; il n'y a que la poudre à tirer qui n'y prend point feu.

Au midi de Grenoble, à huit lieues, on trouve une montagne, qu'on appelle *la montagne inacceſſible*: c'eſt la troiſieme merveille du Dauphiné. On la diſoit différente des autres, large par en haut, & finiſſant en pointe par le bas. Quelques auteurs même rapportent comme une choſe merveilleuſe, qu'on l'a montée du tems de Charles VIII, & qu'on a trouvé ſur ſon ſommet une plaine d'un quart de lieue ſur quatre cens pas de large, & un troupeau de chamois qui paiſſoit dans une agréable prairie. Mais ce n'eſt qu'un rocher eſcarpé planté ſur une montagne ordinaire, & même il n'a point la figure d'une pyramide renverſée. (*Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1703, *page* 26.)

SASSENAGE. * Ce village ſitué près le confluent de l'Iſere & du Drac, eſt célebre par ſes excellens fromages, & par les curioſités qui s'y remarquent. On y admire deux caves creuſées dans un rocher, que les habitans appellent *tines* ou *cuves*, qui ſont vuides, dit-on, toute l'année, excepté le ſix janvier qu'on y voit de l'eau. Ces cavernes ſont la quatrieme

merveille du Dauphiné. La cinquieme ſe voit dans les montagnes de Saſſenage ; ce ſont de petites pierres qui ſervent à faire ſortir toutes les ordures qui peuvent être entrées dans les yeux. Elles ſont blanches ou d'un gris obſcur, & de la groſſeur d'une lentille.

Au ſeptentrion de Grenoble, & à trois lieues, eſt *la grande Chartreuſe*. C'eſt le chef-d'ordre des chartreux, & la réſidence du prieur ou général de tout l'ordre. Ce lieu fut donné, l'an 1084, à S. Bruno par Hugues, évêque de Grenoble. On y reçoit tous les étrangers qui s'y préſentent; ils peuvent y demeurer pendant trois jours. Cette ſolitude, quoiqu'affreuſe par les montagnes qui l'environnent, & les précipices qu'on y voit de tous côtés, ne manque néanmoins de rien : il y a toujours des mulets qui vont & viennent pour y porter toutes ſortes de proviſions.

BARRAUX, *fort*, au nord-eſt de la grande Chartreuſe.

LAMURE, au midi de Grenoble.

Sur les confins du Graiſivaudan, près de l'Embrunois & du Gapençois, eſt le pays de *Champſaur*, qui portoit autrefois le titre de duché. C'eſt un pays plein de montagnes.

SAINT-BONNET, ſur le Drac, eſt la ville principale du Champſaur. Louis XIII l'ayant démembrée à perpétuité de ſon domaine du Dauphiné, la donna au connétable de Leſdiguieres, qui l'unit à ſon duché.

LESDIGUIERES, au nord-oueſt de Saint-Bonnet, bourg avec titre de duché-pairie érigé en 1611, en faveur de François de Bonne qui en étoit ſeigneur. La maiſon d'Hoſtun ou de Tallard le poſſede depuis 1719.

2. *Le Royanès.*

PONT DE ROYAN, *capitale*, marquiſat.

3. *Les Baronnies.*

Ce pays eſt ainſi appellé, des deux baronnies de Mévillons & de Montauban.

LE BUIS, *capitale* de la baronnie de Mévillons; *bailliage*. C'eſt une ville aſſez bien bâtie, ſur l'Aurez. Elle eſt du dioceſe de Vaiſon.

MÉVILLONS, ville du dioceſe de Gap.

MONTAUBAN.

NIHONS, ſur la riviere d'Aigue, elle a un beau pont d'une ſeule arche. Cette ville eſt du dioceſe de Vaiſon.

4. *Le Gapençois.*

GAP, *capitale*, *bailliage*, *évêché*, *élection*. C'eſt une ville ancienne, ſur la petite riviere de Bene: elle a un bon château.

SERRES, aſſez jolie ville ſur le Buch.

TALLARD, au midi de Gap, ſur la Durance; duché-pairie érigé en 1715, en faveur de Marie-Joſeph d'Hoſtun; & éteint en 1755.

5. *L'Embrunois.*

EMBRUN, *capitale*, *archevêché*, *bailliage*; ſur la Durance. L'archevêque partage la juriſdiction avec le roi. La cathédrale & le palais archiépiſcopal ſont remarquables. Il y a un college & d'autres communautés.

GUILLESTRE, à l'orient d'Embrun.

MONT-DAUPHIN, *place forte*, au nord-eſt d'Embrun.

6. *Le Briançonnois.*

BRIANÇON, *capitale*, *bailliage*. Elle eſt ſituée ſur une montagne, au pied de laquelle coulent deux

gros ruiſſeaux, l'un nommé la *Dure*, & l'autre l'*Anſe*, qui forment la *Durance*. C'eſt la patrie d'Oronce Finé, mathématicien célebre.

Auprès de cette ville on recueille de la manne ſur une eſpece de pin; c'eſt la ſixieme merveille du Dauphiné. Cette manne tombe la nuit, & ſe fond aux premiers rayons du ſoleil: elle n'eſt jamais plus abondante que lorſque les chaleurs ſont exceſſives.

A quelque diſtance de Briançon, on voit une roche percée nommée *Pertuis-Roſtang*. Au-deſſus de l'entrée on lit cette inſcription: *D. Cæſari Auguſto dedicata, ſalutate eam.*

## §. II. *Du bas Dauphiné.*

Il comprend quatre petits pays: le *Viennois*, le *Valentinois*, le *Tricaſtin*, le long du Rhône; le *Diois*, à l'orient du Valentinois.

### 1. *Le Viennois.*

VIENNE, ſur le Rhône, *capitale*, *archevêché*, *bailliage*, *élection*. Cette ville eſt très-ancienne: ſon égliſe & celle de Lyon ſont les premieres égliſes chrétiennes des Gaules. Sa cathédrale, quoique gothique, eſt fort belle. Son archevêque prend le titre de primat des primats. Il s'eſt tenu à Vienne, en 1311, un concile, qui eſt le quinzieme général. L'ordre des Templiers y fut aboli. Vienne eſt renommée pour ſes lames d'épée. Les prêtres de l'oratoire ont le ſéminaire. Il y a une égliſe collégiale, un college, & pluſieurs communautés. C'eſt la patrie de M. Leriget de la Faye, célebre méchanicien.

ROMANS, ſur l'Iſere, *élection*. Cette ville eſt dans un beau pays & dans une agréable ſituation. Elle doit ſon origine à un célebre monaſtere, fondé au commencement du IX^e^ ſiecle. Les moines ont

été ſécularisés dans la ſuite, & la manſe abbatiale réunie à l'archevêché de Vienne.

SAINT-MARCELLIN, *bailliage*, *élection*.

SAINT ANTOINE*, bourg à deux lieues de saint-Marcellin, connu par la célebre abbaye du même nom, chef-d'ordre des chanoines réguliers hoſpitaliers dits *de ſaint Antoine*. Boniface VIII ſépara à perpétuité de la dépendance de *Montemajor*, le monaſtere de saint Antoine, l'érigea en abbaye chef-d'ordre, & il en créa premier abbé le prieur Aimar de Montaigu, par ſa bulle donnée en 1297. Neuf ans après le dauphin Humbert accorda à cet abbé le droit de préſider aux états du Dauphiné, après l'évêque de Grenoble. Il a ſeul dans ſon ordre le titre d'abbé; les ſupérieurs des autres maiſons n'ont que celui de miniſtre ou de commandeur. L'égliſe de saint Antoine eſt la plus belle du Dauphiné.

LA TOUR DU PIN, à l'orient de Vienne. C'eſt des ſeigneurs de ce lieu que ſont venus les princes dauphins de la troiſieme & derniere race.

CREMIEU, au nord-oueſt de la Tour du Pin. C'eſt une petite ville, près de laquelle ſe trouve la grotte de *Notre-Dame de la Balme*, qui eſt la ſeptieme merveille du Dauphiné. L'ouverture de cette grotte eſt haute de plus de 50 toiſes, & large d'environ 60; mais elle ſe rétrécit peu à peu.

LE PONT DE BEAUVOISIN, ſur les confins de la Savoie, à qui en appartient la moitié.

## 2. *Le Valentinois.*

C'eſt un duché-pairie donné par Louis XIII au prince de Monaco, en 1642. Il appartient aujourd'hui à la maiſon de Matignon.

VALENCE, ſur le Rhône, *capitale*, *évêché*, *préſidial*, *bailliage*, *élection*, *univerſité*. Cette ville eſt aſſez grande & bien bâtie: ſon château eſt

aſſez fort : elle a une abbaye de chanoines réguliers de S. Auguſtin, dits de S. Ruf, chef d'ordre autrefois célèbre, qui a donné pluſieurs papes à l'égliſe. L'univerſité de Valence a été fondée en 1454, par Louis XI, n'étant encore que dauphin.

MONTELIMART, *ſénéchauſſée, élection*, près du Rhône, au midi de Valence. C'eſt une jolie ville, qui a une ancienne citadelle, des récollets, & d'autres couvents. La ville d'Orange dépend de l'élection de Montelimart.

### 3. *Le Tricaſtin.*

SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX, *évêché, bailliage.*

PIERRE-LATTE, au nord-oueſt de Saint-Paul. Ce bourg appartient au prince de Conti.

### 4. *Le Diois.*

DIE, *évêché, bailliage*, ſur la Drome. Le pape Innocent XII, à la priere de Louis XIV, ſépara cet évêché, en 1692, de celui de Valence, auquel il avoit été uni très-long-temps.

---

## ARTICLE VI.

### *Du Gouvernement de Guyenne.*

CE gouvernement eſt le plus grand du royaume. Il eſt borné au nord, par la Saintonge, l'Angoumois, le Limoſin & l'Auvergne ; à l'orient, par le Languedoc ; au midi, par la baſſe Navarre, le Béarn & les Pyrénées ; à l'occident, par l'océan. Il comprend la *Guyenne* & la *Gaſcogne*.

La *Guyenne* a eu anciennement des ſouverains, qui porterent le nom de rois d'Aquitaine, puis celui de ducs. Eléonore, fille de Guillaume IX,

duc d'Aquitaine, fut mariée à Louis VII, roi de France. Ayant été répudiée par ce prince, Henri roi d'Angleterre l'épousa, & devint ainsi maître de cette belle province, qui après avoir été long-temps disputée entre les Anglais & les Français, a été enfin réunie au royaume sous Charles VII, en 1451.

Le duc de Guyenne étoit le troisieme duc & pair séculier : au sacre, celui qui le représente porte la premiere banniere quarrée.

Les rivieres principales de cette province sont, avec la Garonne & la Dordogne dont nous avons déjà parlé, l'Adour & le Lot.

L'*Adour* prend sa source dans les montagnes du Bigorre, passe à Bagneres, à Tarbes, à Aire, à Dax, & va se jetter dans l'océan à Bayonne.

Le *Lot* prend sa source dans le Gévaudan, passe à Cahors, & va se jetter dans la Garonne, au-dessous de Clerac.

Ce pays est riche, & rapporte abondamment du bled, des fruits & d'excellents vins.

### §. I. *De la Guyenne.*

La Guyenne est presque toute au septentrion de la Garonne ; elle comprend six petits pays : la *Guyenne* propre ou le *Bourdelois*, le *Bazadois*, le *Périgord*, l'*Agenois*, le *Querci* & le *Rouergue*.

### I. *La Guyenne propre.*

Ce pays est plus fertile en vins qu'en bleds ; ses vins sont durs ; mais ils deviennent excellents, lorsqu'ils ont été transportés par mer. On estime surtout les vins de Grave. Les Anglais & les Hollandais en chargent plusieurs vaisseaux tous les ans.

BORDEAUX, sur la Garonne, *capitale*, *archevêché*, *parlement*, *cour des aides*, *généralité*, *présidial*, *sénéchaussée*, *élection*, *hôtel des monnoies*, *université*. C'est une belle ville, gran-

de, riche & marchande. Elle eſt commandée par trois forts, qui ſont le *château de Ha*, le *château Trompette*, conſtruits en 1461, par les ordres de Charles VII, & le *fort S. Louis*, bâti par Louis XIV, en 1676. L'égliſe métropolitaine, ſous l'invocation de S. André, n'eſt pas une des moins belles de France. L'archevêque de Bordeaux ſe qualifie primat d'Aquitaine. Il y a à Bordeaux une abbaye de bénédictins, une belle chartreuſe, un ſéminaire régi par des prêtres de la miſſion, ou *lazariſtes*, le college de Guyenne, un autre college & beaucoup d'autres communautés. Il n'y en a aucune dont la maiſon & l'égliſe ſoient auſſi-bien bâties que celles des dominicains. Bordeaux à un très-beau port, formé en demi-lune. Près la porte du chapeau rouge eſt une magnifique place, ornée de ſuperbes édifices, & d'une très-belle ſtatue érigée depuis quelques années en l'honneur de Louis XV. Bordeaux a une académie des ſciences, des belles-lettres & des arts, établie en 1713. C'eſt la patrie de S. Paulin, évêque de Nole, & du fameux Auſone ſon maître, poëte & orateur diſtingué. Le célebre préſident de Monteſquieu eſt né au château de *la Brede*, près Bordeaux.

LIBOURNE, à l'orient de Bordeaux, *préſidial*, au confluent de l'Iſle & de la Dordogne.

Près de-là eſt le *Bec d'Ambez*, au confluent de la Dordogne & de la Garonne : c'eſt un paſſage quelquefois dangereux.

BOURG, petite ville ſur la Dordogne, avec un petit port.

FRONSAC. ſur la Dordogne, duché-pairie érigé en 1608, en faveur de François d'Orléans, comte de Saint-Paul, & rétabli en 1634, en faveur du cardinal de Richelieu.

BLAYE, au nord de Bordeaux. Cette ville a une citadelle qui commande la riviere,

COUTRAS, au nord de Libourne, fameuſe par la victoire que Henri IV y remporta ſur la ligue en 1587. Elle eſt vers le confluent des rivieres de Dordogne & de l'Iſle.

Dans le pays de *Médoc*, qui eſt du Bourdelois :

L'ESPARE, petite ville qui a donné ſon nom à un ſeigneur de la maiſon de Foix.

## II. *Le Bazadois.*

Il eſt aſſez fertile en bleds, en vins & en fruits.

BAZAS, *capitale*, *évêché*, *préſidial*, *ſénéchauſſée*.

LANGON, ſur la rive gauche de la Garonne. Cette ville eſt fameuſe pour ſes bons vins.

LA REOLE, ſur la rive droite du même fleuve. C'eſt une petite ville fort jolie.

CAUMONT*, ſur la Garonne, petite ville, d'où les ducs de la Force tirent leur origine & leur nom.

CASTELGELOUX, *ſénéchauſſée*, à l'orient de Bazas.

## III. *Le Périgord.*

C'eſt un pays montagneux & couvert de bois ; il n'eſt fertile qu'en noix, en gibier, en trufes & en chataignes. Il a des mines de fer, qui y produiſent un aſſez grand commerce. Il reſſortit au parlement de Bordeaux.

On le diviſe en haut & bas Périgord : le haut à l'occident, le bas à l'orient.

### 1. *Le haut Périgord.*

PERIGUEUX, *capitale*, *évêché*, *préſidial*, *bailliage*, *ſénéchauſſée*, *élection*. Elle eſt ſur l'*Iſle*, riviere qui prend ſa ſource dans le Limoſin, & ſe jette dans la Dordogne à Libourne. On voit dans cette ville les reſtes d'un amphithéatre des Romains.

Elle eſt renommée pour ſes pâtés de perdrix. C'eſt la patrie du ſavant Aimar Rançonnet, préſident au parlement de Paris, fameux par ſes malheurs & ceux de ſa famille. Il ſe fit mourir lui-même, outré de ſe voir enfermé à la baſtille par le crédit des Guiſes : ſa femme fut tuée d'un coup de foudre ; ſon fils fut exécuté à mort, & ſa fille mourut ſur un fumier.

MUCIDAN, au ſud-oueſt de Périgueux, près de la riviere de l'Iſle.

BERGERAC, *ſénéchauſſée*, au ſud-eſt de Mucidan, ſur la Dordogne : elle eſt défendue par un bon château.

LA FORCE, à l'oueſt de Bergerac, duché-pairie érigé en 1637, en faveur de Jacques-Nompar de Caumont, maréchal de France.

2. *Le bas Périgord.*

SARLAT, *capitale*, *évêché*, *préſidial*, *bailliage*, *ſénéchauſſée*, *élection*, entre la Véſere & la Dordogne. On y fait un grand commerce d'huile de noix. Cette ville tire ſon origine d'une ancienne abbaye de l'ordre de S. Benoît, érigée en évêché par Jean XXII. Les moines bénédictins qui compoſoient le chapitre ont été ſécularisés par Pie IV.

BIRON, au ſud-oueſt de Sarlat, duché-pairie érigé en 1598, en faveur de Charles de Gontaut. Ce ſeigneur ayant été décapité en 1602, le duché fut éteint, & il n'a été rétabli qu'en 1723.

MONTIGNAC, au nord-oueſt de Sarlat, ſur la Véſere.

IV. *L'Agénois.*

C'eſt le pays le plus fertile de la Guyenne : il fournit du bled & du vin à pluſieurs provinces.

AGEN, ſur la Garonne, *capitale*, *évêché*, *préſidial*, *ſénéchauſſée*, *élection*, ville très-ancienne. Outre le chapitre de la cathédrale appellée S. Etienne,

he, elle en a encore un autre nommé de *S. Capraſi*, pluſieurs communautés & un college. Le ſéminaire eſt aux lazariſtes. C'eſt la patrie de Joſeph Scaliger, fameux par ſon érudition.

PORT-SAINTE-MARIE.

VILLENEUVE D'AGENOIS, ſur le Lot.

CLERAC, ſur le Lot. Cette ville doit ſon commencement à un monaſtère de bénédictins, ſécularisés ſous le pontificat de Clément VIII, & le regne de Henri IV, qui fit unir ſa manſe abbatiale au chapitre de S. Jean de Latran à Rome. On y fait commerce de vin & d'eau-de-vie.

AIGUILLON, à l'endroit où le Lot ſe jette dans la Garonne, duché-pairie érigé pour la ſeconde fois en 1638, en faveur de Marie de Vignerod, niece du cardinal de Richelieu, & veuve d'Antoine du Roure, marquis de Combalet. Il a été rétabli en 1731, pour Armand-Louis du Pleſſis-Richelieu.

TONNEINS *, au nord-oueſt d'Agen, petite ville ſur la Garonne. C'eſt le chef-lieu du duché-pairie de la Vauguyon, érigé par lettres-patentes en 1758, enregiſtrées au parlement la même année, en faveur d'Antoine-Paul-Jacques de Quelen, comte de la Vauguyon, gouverneur des enfants de France.

MARMANDE, ſur la Garonne. Cette ville fait un grand commerce de bleds & de vins.

SAINTE-FOI, ſur la Dordogne.

DURAS, au ſud de Sainte-Foi, duché héréditaire érigé en 1689, en faveur de Jacques-Henri de Durefort, & pairie en 1755.

## V. *Le Querci.*

Il eſt très-fertile en bleds, en vins & en fruits, ſur-tout en pruneaux, dont on fait un grand trafic. Les laines en ſont eſtimées. Il eſt du reſſort du parlement de Toulouſe.

On le diviſe en haut & bas : le haut eſt au ſeptentrion du Lot, & le bas au midi.

### 1. *Le haut Querci.*

CAHORS, ſur le Lot, *capitale* de tout le Querci ; & en particulier du haut, *évêché*, *préſidial*, *ſénéchauſſée*, *élection*. Il y avoit autrefois une *univerſité*, qui a été ſupprimée en 1751, & unie à celle de Toulouſe. L'égliſe cathédrale eſt dédiée à ſaint Etienne. Il y a dans cette ville pluſieurs communautés religieuſes, & un college. Les prêtres de la miſſion y ont un beau ſéminaire. On voit hors de Cahors un reſte d'amphithéatre des Romains. C'eſt la patrie du pape Jean XXII, & de Clément Marot, célebre poëte Français.

FIGEAC, *ſénéchauſſée*, *élection*, au nord-eſt de Cahors, ſur la riviere de Sele. Cette ville doit ſon origine à une abbaye de l'ordre de S. Benoît, fondée en 755, par le roi Pepin, & ſéculariſée ſous Paul III, au commencement du XVI^e^ ſiecle.

GOURDON, *ſénéchauſſée*, au nord de Cahors.

### 2. *Le bas Querci.*

MOISSAC, ſur le Tarn. Cette ville a une riche abbaye qui a été ſéculariſée, c'eſt-à-dire que les religieux, qui étoient bénédictins, ſont devenus chanoines ſéculiers. Il y a un college de doctrinaires, & d'autres communautés.

MONTAUBAN, au ſud-eſt de Moiſſac, *évêché*, *capitale*, *cour des aides*, *préſidial*, *élection*. Jean XXII y érigea en 1317 un évêché, dont il créa premier évêque l'abbé du monaſtere, nommé *Mons Aureolus*, ou l'abbaye de S. Théodat, d'où la ville de Montauban a tiré ſon nom & ſon origine. Son égliſe cathédrale eſt rebâtie depuis peu. Cette ville, qui eſt belle, marchande, & renommée pour ſes petites étoffes nommées *Cadis daignan*, eſt ſur une

hauteur au bord du Tarn. Elle étoit fortifiée lorſque les calviniſtes en étoient les maîtres ; mais on a raſé ſes fortifications. Une partie du dioceſe eſt dans le Languedoc. Montauban a une académie de belles-lettres, un ſéminaire des prêtres de la miſſion, un college, & pluſieurs communautés.

LAUSERTE, *ſénéchauſſée*, au nord de Moiſſac.

## VI. *Le Rouergue.*

C'eſt un pays de montagnes ; mais les vallées ſont fertiles, principalement en pâturages : on y nourrit beaucoup de beſtiaux, ſur-tout des mulets qu'on conduit en Eſpagne. C'eſt le principal commerce du pays.

On le diviſe en comté de Rouergue, & en haute & baſſe Marche.

Ses principales rivieres ſont le Lot, le Tarn & l'Aveirou.

Le *Tarn* prend ſa ſource à l'extrêmité du Gévaudan, paſſe à Milhaud, à Albi, à Montauban, & ſe jette dans la Garonne, au-deſſous de Moiſſac, dans le Querci.

L'*Aveirou* traverſe tout le Rouergue, paſſe à Ville-Franche, & ſe jette dans le Tarn, au-deſſus de Moiſſac.

### 1. *Le Rouergue.*

RHODEZ, ſur l'Aveirou, *capitale* du comté & de tout le Rouergue, *évêché* fort riche, *préſidial*, *ſénéchauſſée*, *élection*. C'eſt une aſſez grande ville. Il y a un beau college, un ſéminaire, & nombre de couvens. C'eſt la patrie du P. Annat, jéſuite.

ENTRAIGUES, au nord de Rhodez.

### 2. *La haute Marche.*

MILHAULD, ſur le Tarn, au ſud-eſt de Rhodez ; *capitale*, *préſidial*, *bailliage*, *ſénéchauſſée*. Cette

ville a pluſieurs maiſons religieuſes, entr'autres des carmes, qui ont le college. C'eſt la patrie de Théodat de Gouzon, grand-maître de l'ordre de Malte.

VABRES, *évêché*, ſur la riviere de Dourdan. C'étoit autrefois une abbaye de bénédictins. Jean XXII l'érigea en évêché en 1317. Les moines qui formoient le chapitre furent ſécularisés par Grégoire XIII, en 1577.

### 3. *La baſſe Marche.*

VILLE-FRANCHE, à l'occident de Rhodez, *capitale, préſidial, ſénéchauſſée, élection*, ſur l'Aveirou. Il ſe fait en cette ville un grand commerce de toiles. Il y a un chapitre, un aſſez beau college de doctrinaires, d'autres communautés religieuſes & pluſieurs chapelles de pénitens.

NAJAC, ſur l'Aveirou. Il y a près de cette ville une mine de cuivre.

## §. II. *De la Gaſcogne.*

La Gaſcogne comprend huit petits pays : les *Landes*, à l'occident ; le *Condomois*, au nord-eſt ; l'*Armagnac*, dans le milieu ; la *Chaloſſe* & le *pays des Baſques*, au ſud-oueſt ; le *Bigorre*, au midi, le *Cominge* & le *Couſerans*, au ſud-oueſt.

### 1. *Les Landes.*

Elles ſont vers la mer, & ont le pays des Baſques au midi : c'eſt une région peu fertile, & qui n'eſt guere peuplée.

DAX ou plutôt ACQS, ſur l'Adour, *capitale, évêché, préſidial, ſénéchauſſée, élection.* Cette ville eſt aſſez grande : ſes eaux chaudes étoient fort renommées parmi les Romains. On tient tous les ſamedis, dans un fauxbourg de cette ville, un marché

conſidérable, ſur-tout pour la cire & la réſine. (*a*)

TARTAS, *ſénéchauſſée*, petite ville aſſez bien bâtie & agréablement ſituée.

ALBRET, au nord de Tartas, duché qui appartient au duc de Bouillon, & qui lui a été cédé, avec d'autres terres, en 1651, pour la principauté de Sedan.

## II. *Le Condomois.*

Ce pays produit abondamment tout ce qui eſt néceſſaire à la vie.

CONDOM, ſur la Baiſe, *capitale*, riche *évêché*, *préſidial*, *ſénéchauſſée*, *élection*, avec un college de l'oratoire. Son évêché a été érigé par Jean XXII, en 1317. C'eſt la patrie de Scipion Dupleix, hiſtoriographe de France; de Blaiſe de Montluc, auſſi hiſtorien; & du P. Gaichies, de l'oratoire, dont on a des maximes ſur la chaire.

NERAC, *préſidial*, au nord de Condom, ſur la Baiſe, qui la diviſe en deux parties, *le grand* & *le petit Nérac*. C'eſt le chef-lieu du duché d'Albret.

GABARET, ſur la Geliſſe, à l'occident de Condom, *capitale* du pays de *Gabardan*.

## III. *L'Armagnac.*

Il eſt très-fertile. On le diviſe en haut & bas; le haut eſt fort reſſerré, & ne renferme que le territoire des villes d'Auch & de Lectoure. Le bas contient l'*Armagnac* particulier, l'*Eſtarac*, les pays de *Riviere* & de *Verdun*, le comté de *Gaure*, &c.

Le comté d'Armagnac a eu autrefois ſes comtes particuliers, qui ſe ſont rendus célebres, ſur-tout dans le XIV^e^ ſiecle. Réuni à la couronne par Henri

(*a*) La réſine eſt le ſuc ou la ſève du pin, auquel on fait une inciſion. Quand elle eſt dure, on la nomme *réſine*: celle qui eſt fluide, s'appelle *térébenthine*.

IV, il en a été démembré par Louis XIV, en faveur de Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, pour lui & ſes enfans mâles.

AUCH, ſur le Gers, *capitale*, *archevêché*, *préſidial*, *élection*. C'eſt un des plus riches archevêchés du royaume. La cathédrale eſt très-belle; on en admire ſur-tout les vitraux & les ſtales. Le roi, comme comte d'Armagnac, eſt le premier des cinq chanoines honoraires; les autres ſont les barons de Montaut, de Pardaillan, de Monteſquiou & d'Yſle. Cette ville a un ſéminaire & un college. Elle eſt partagée en haute & baſſe. On monte à la haute par un eſcalier de deux cens marches. C'eſt près d'Auch, au village de *Caſſagnebere*, qu'eſt né le cardinal d'Oſſat.

LECTOURE, *évêché*, *préſidial*, *ſénéchauſſée*, ſur la Gers, au nord-eſt d'Auch. Cette ville a un bon château & pluſieurs couvens. Elle eſt le chef-lieu d'un petit pays nommé *Lomagne*.

LAVIT, au nord-eſt de Lectoure.

A l'orient d'Auch, on trouve le petit pays de *Verdun*.

VERDUN, ſur la Garonne, *capitale*. C'eſt une ville aſſez belle & aſſez peuplée.

L'ISLE-JOURDAIN, *ſénéchauſſée*, au ſud-oueſt de Verdun. Cette ville, la principale du pays de *Riviere*, a reçu le nom qu'elle porte, parce qu'elle eſt ſituée dans une iſle formée par la petite riviere de *Save*, & qu'elle a appartenu à des comtes nommés *Jourdain*.

GIMONT, petite ville ſur la riviere de Gimont, avec une abbaye de l'ordre de Cîteaux.

FLEURANCE, au nord d'Auch, ſur la Gers, chef-lieu du comté de Gaure.

MIRANDE, *élection*, au ſud-oueſt d'Auch, *capitale* de l'Eſtarac.

CASTELNAU DE MAGNOAC, ſur la Gers, au ſud-eſt de Mirande, petite ville dans le pays des Montagnes, ou des quatre Vallées.

## IV. *La Chaloſſe.*

Ce pays ſe diviſe en trois parties : ſavoir, la *Chaloſſe propre*, le *Turſan* & le *Marſan*.

SAINT-SEVER, *ſénéchauſſée*, ſur l'Adour, eſt la *capitale* de la Chaloſſe propre. C'eſt une des plus jolies villes de la Gaſcogne. Elle doit ſon origine à une abbaye de bénédictins fondée en 982, par un duc de Gaſcogne. C'eſt la patrie de Dom Martianay, qui a donné la derniere édition de S. Jérôme.

AIRE, *évêché*, ſur l'Adour, *capitale* du Turſan.

GRENADE, ſur la même riviere.

MONT DE MARSAN, ſur la Médouſe, au nord-oueſt de Grenade, *capitale* du vicomté de Marſan, qui appartenoit aux princes de Béarn.

ROQUEFORT.

## V. *Le Pays des Baſques.*

Il n'eſt guere fertile en bleds ni en vins ; mais il abonde en fruits : on y fait d'excellent cidre. Il comprend le *Labour* & le *Vicomté de Soule*.

### 1. *Le Labour.*

BAYONNE, *capitale*, *évêché*, *place forte*, *port*, *hôtel des monnoies*, ſur l'Adour. C'eſt une ville riche & très-marchande, qui eſt défendue par une forte citadelle. Elle a nombre de communautés religieuſes ; les doctrinaires ont le ſéminaire. Les Juifs y ont une Synagogue. Bayonne eſt renommée pour ſes bons jambons. C'eſt la patrie de Jean du Verger de Hauranne, & de M. de Barcos ſon neveu, abbés de S. Cyran.

SAINT-JEAN DE LUZ, *Port.*

### 2. *Le Vicomté de Soule.*

Il eſt entre la baſſe Navarre & le Béarn.

MAULEON en eſt la *capitale*. C'eſt la patrie de

Henri Sponde, évêque de Pamiers, continuateur des annales eccléſiaſtiques de Baronius.

## VI. *Le Bigorre.*

Ce pays eſt peu fertile ; mais il abonde en gibier, & fournit d'excellens chevaux, qu'on appelle *chevaux d'Eſpagne.* Il s'y trouve du marbre très-fin, du jaſpe & de l'ardoiſe.

TARBE, *capitale*, *évêché*, *ſénéchauſſée*, ſur l'Adour. Cette ville eſt aſſez peuplée, & a un château pour ſa défenſe. Son évêque eſt préſident des états de la province. Les doctrinaires y ont un college conſidérable.

VIC DE BIGORRE, bourg près de l'Adour, au nord de Tarbe.

BAGNERES & BAREGES, ſont deux bourgs très-renommés par leurs eaux chaudes.

CAUTERES *ou* COTERETZ *, à l'occident de Bareges, lieu fameux par ſes eaux minérales.

ANTIN *, au nord-eſt de Tarbe. C'eſt un marquiſat, qui avoit été érigé en duché-pairie en 1711, en faveur de Louis-Antoine de Pardaillan, Marquis d'Antin. Ce duché s'eſt éteint en 1757.

## VII. *Le Cominge.*

Il eſt aſſez fertile : ſon principal commerce conſiſte en grains, en beſtiaux, & ſur-tout en mulets. Il s'y trouve de beau marbre.

SAINT-BERTRAND, *capitale*, *évêché*, près de la Garonne, au midi. Cette petite ville, bâtie en 1100, par S. Bertrand, évêque de Cominge, eſt ſituée ſur une colline, au pied de laquelle étoit l'ancienne ville de Cominge, détruite en 585, par Gontrand, roi de Bourgogne. Son évêque a ſéance aux états de Languedoc, parce que ce gouvernement renferme une partie de ſon dioceſe.

SAINT-GAUDENS ſur la Garonne, au nord-eſt

de Saint-Bertrand. Cette ville eſt la capitale du *Nebouzan*, petite contrée qui a ſes états particuliers, & s'étend auſſi dans l'Armagnac.

LOMBEZ, *évêché*, au nord de Saint-Gaudens, ſur la Sévre. C'étoit une abbaye de chanoines réguliers, qui a été érigée en évêché par Jean XXII, en 1317. Il eſt ſuffragant de Toulouſe.

L'ISLE EN DODON, ſur la même riviere.

MURET *, *élection*, à l'orient de Lombez, ſur la Garonne. Cette ville eſt fameuſe par la bataille donnée en 1213, entre Simon comte de Montfort, chef des croiſés, & le comte de Toulouſe qui y fut battu.

### VIII. *Le Couſerans.*

Ce pays eſt aſſez ſemblable à celui de Cominge.

SAINT-LIZIER, *évêché* ſuffragant d'Auch. L'évêque de Couſerans réſide en cette ville, depuis que Bernard, comte de Cominge, a détruit la ville de Couſerans.

SAINT-GIRONS, au ſud de Saint-Lizier.

---

## ARTICLE VII.

### *Du Gouvernement de Béarn.*

CE gouvernement comprend le *Béarn* & la *baſſe Navarre*.

### I. *Du Béarn.*

Le Béarn appartenoit à Henri IV, quand il parvint à la couronne. Louis XIII, ſon fils, l'a réuni en 1620 à la France, avec la partie de la Navarre qui avoit été poſſédée par les princes de la maiſon d'Albret. C'eſt un pays montagneux, & qui ne produit guere que du millet & de l'avoine; cependant, en quelques endrois, il eſt aſſez fertile en bleds &

en excellens vins. Les vallées ont des pâturages, où l'on nourrit beaucoup de beſtiaux.

PAU, *capitale* du Béarn, *parlement, chambre des comptes, cour des aides, ſénéchauſſée, hôtel des monnoies, univerſité.* Elle n'eſt pas grande; mais bien bâtie, & ſituée ſur une hauteur, au pied de laquelle paſſe le *Gave Béarnois*, ou *de Pau.* Elle a un beau college. En 1716, un incendie conſuma le palais & les archives de la province. Pau a une académie royale des ſciences & beaux arts. Son univerſité a été inſtituée en 1722. C'eſt la patrie du P. Pardies jéſuite, celebre mathématicien.

OLÉRON, au ſud-oueſt de Pau, ſur le *Gave d'Oléron*, *évêché*, *ſénéchauſſée.* Cette ville, qui eſt aſſez belle, a le titre de vicomté.

SAINTE-MARIE *, petite ville près d'Oléron, où eſt la cathédrale, & la réſidence de l'évêque.

NAVARREINS, ſur le *Gave d'Oléron*, place fortifiée par Henri d'Albret, roi de Navarre, qui y avoit établi l'arſenal & le magaſin d'armes de toute la province.

LESCAR, *évêché*, au nord-oueſt de Pau. C'eſt une aſſez belle ville. Son évêque eſt préſident né des états de Béarn, & conſeiller au parlement de Pau.

ORTHEZ, ſur le *Gave de Pau.* Cette ville eſt une des principales du Béarn. La reine Jeanne d'Albret y avoit fondé, pour les calviniſtes, une univerſité qui a ſubſiſté juſqu'au regne de Louis XIV.

Le célebre M. de Marca étoit du Béarn, ainſi que le miniſtre la Placette.

## II. *De la baſſe Navarre.*

Cette contrée eſt une petite partie du royaume de Navarre, dont Ferdinand roi d'Aragon s'empara en 1512, en le raviſſant à Jean d'Albret. Ce prince avoit pris le parti de Louis XII, que le pape

Jules II traitoit en ennemi, & qu'il avoit excommunié, ainſi que tous ſes adhérens. Henri IV la poſſédoit quand il parvint à la couronne : il en avoit hérité de Jeanne d'Albret ſa mere. En conſéquence de l'union que fit Louis XIII, ſon fils, de cette province à la couronne, & des droits de ſon pere ſur le reſte de la Navarre qui eſt en Eſpagne au-delà des Pyrénées, les rois de France prennent le titre de *rois de France & de Navarre.*

Ce pays reſſemble aſſez au Béarn, & produit beaucoup de pommes & de poires, dont on fait du cidre.

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT, au midi, *capitale, place forte.* Elle eſt ſituée ſur la Nive, près des Pyrénées, au pied d'une montagne où eſt un défilé. Les habitans des Pyrénées appellent *Port* ces ſortes d'endroits.

SAINT-PALAIS, au nord, ſur la Bidouſe. Elle diſpute le titre de capitale à Saint-Jean-pied-de-Port.

GRAMONT, au nord de Saint-Palais, duché-pairie érigé par lettres-patentes en 1648, confirmées en 1663, & regiſtrées au parlement la même année, en faveur d'Antoine III du nom.

## ARTICLE VIII.

### *Du Gouvernement de Foix.*

LE comté de *Foix* a eu ſes comtes particuliers, deſcendus de ceux de Carcaſſone. Il paſſa dans la maiſon d'Albret, & enſuite dans celle de Bourbon, par le mariage de Jeanne d'Albret avec Antoine duc de Vendôme, qui devint par ce mariage roi de Navarre. Henri IV, leur fils, étant parvenu à la couronne, y réunit ce comté. C'eſt à préſent un pays d'états. On y comprend auſſi le pays d'*Andorre* au midi, & le *Doneſan* à l'occident.

FOIX, *capitale*. Cette ville, qui eſt près des montagnes, ſur l'Ariege, eſt le ſiege du ſénéchal de la province. On y tient les états, & elle a un bureau pour la recette des deniers royaux. Il y a une maiſon de chanoines réguliers de la congrégation de France.

PAMIERS, ſur l'Ariege, au nord de Foix, *évêché, préſidial, ſénéchauſſée*. Cette ville eſt aſſez conſidérable & a un bon château. Le pape Boniface VIII a érigé, en 1296, l'abbaye de S. Antonin de cette ville en évêché. Les chanoines n'ont été ſécularisés que depuis quelques années. L'évêque de Pamiers préſide aux états de Foix.

MAZERES, au nord de Pamiers.

TARASCON, au ſud-eſt de Foix, ſur l'Ariege.

SAVERDUN *, ſur la même riviere, petite ville, qui eſt diviſée en haute & baſſe. Elle eſt aſſez jolie & peuplée. C'eſt la patrie du pape Benoît XII, fils d'un meûnier, d'un rare diſcernement dans la collation des bénéfices.

ANDORRE, au ſud-oueſt de Taraſcon, bourg qui donne ſon nom à la vallée d'Andorre, qui eſt remarquable pour ſa fertilité.

---

## ARTICLE IX.

### *Du Gouvernement de Rouſſillon*

LE Rouſſillon eſt un comté, qui étoit autrefois de la Catalogne, & qui appartenoit aux rois d'Eſpagne, par la ceſſion qu'en fit, ainſi que de la Cerdagne, au roi d'Aragon, *Guinard* ou *Gérard II*, ſon dernier comte. En 1462, Jean, roi d'Aragon, l'engagea avec la Cerdagne à Louis XI, pour 300000 écus d'or, qui n'ayant pas été rembourſés, ce comté reſta à la France, ſuivant les conditions faites entr'eux. Charles VIII le rendit, en 1493, à Ferdi-

mand roi d'Aragon, à condition qu'il ne ſecourroit point les Napolitains ; mais il le garda ſans accomplir la condition. Après la priſe de Perpignan, en 1642, Louis XIII s'empara de ce comté, qui fut incorporé à la France par la paix des Pyrénées en 1659, l'Eſpagne en ayant cédé au roi la ſouveraineté.

Ce pays n'eſt fertile qu'en vins & en pâturages. Il a trois parties : la Viguerie de *Perpignan* à l'orient ; celle de *Conflent* au milieu, & la *Cerdagne françoiſe* à l'occident.

### 1. *La Viguerie de Perpignan.*

PERPIGNAN, *capitale*, *évêché*, *hôtel des monnoies*, *univerſité*, *place forte*, ſur le Tet. Cette ville a un conſeil ſouverain ; elle eſt très-forte, & a une bonne citadelle. La cathédrale dédiée à S. Jean, eſt un fort beau bâtiment, mais ſans portail. Le clergé de cette égliſe eſt partagé en deux corps ; ſavoir, le chapitre d'Elne & la communauté de S. Jean. Le premier eſt compoſé de 4 dignitaires & de 21 chanoines ; & le ſecond, de 4 curés & de 99 chapelains bénéficiers, dont le revenu de pluſieurs eſt plus conſidérable que celui des chanoines. Les curés ſervent chacun une ſemaine. L'habit de chœur des uns & des autres eſt très-beau ; mais celui des chanoines eſt plus magnifique. Ils ont un droit de boucherie particulier, où les eccléſiaſtiques, même les ſimples clercs, ont la viande à meilleur marché qu'à la boucherie publique de la ville. Les ſimples tonſurés peuvent faire entrer dans la ville certaine quantité de vin & d'autres denrées ſans payer les droits. Ce privilège multiplie exceſſivement ces petits clercs ; preſque tout artiſan fait tonſurer ſon fils pour en jouir. Il y a dans cette ville des religieux de preſque tous les ordres. Ses conſuls on le privilege ſingulier de créer tous les ans,

le 16 juin, des bourgeois nobles, qui jouiſſent de toutes les prérogatives des gentilshommes.

ELNE, près la mer Méditerranée, au ſud-eſt de Perpignan. Le ſiege épiſcopal de cette ville a été transféré à Perpigan, en vertu d'une bulle de Clément VIII, ſans que le titre d'évêque d'Elne ait été encore aboli.

RIVESALTES, au nord de Perpignan, renommée pour ſes excellens vins muſcats.

SALCES, *château* très-fort, ſur les confins du Languedoc.

COLIOURE, *place forte*, au ſud-eſt de Perpignan, ſur la Méditerranée.

PORT-VENDRES eſt un petit *port* ſur la Méditerranée, avec deux forts.

BELLEGARDE, *place forte*, dans les Pyrénées. Louis XIV l'a fait conſtruire en 1679. Elle eſt compoſée de cinq baſtions, & a une belle chapelle.

### 2. *La Viguerie de Conflent.*

VILLE-FRANCHE, ville médiocre ſur le Ter. Louis XIV a fait conſtruire un château près de cette ville. Au centre d'une des deux montagnes qui environnent la ville, eſt une caverne à laquelle on monte par un eſcalier de pierre de taille de près de cent marches. Elle eſt très-profonde, & a des détours dans leſquels on n'oſe s'engager. De diſtance en diſtance ſont des piliers, & des morceaux de glace pendans de la voûte.

PRADES, près de la riviere de Tet, petite ville fort jolie, & ſituée agréablement dans une plaine.

### 3. *La Cerdagne Françaiſe.*

MONT-LOUIS, *place forte*, bâtie par Louis XIV, ſur les frontieres, pour couvrir la France de ce côté-là. Ses fortifications ſont du maréchal de Vauban. La ville eſt petite, mais jolie.

## ARTICLE X.

### *Du Gouvernement de Languedoc.*

CE gouvernement comprend le *Languedoc* & les *Cévennes*. Il peut avoir 90 lieues du ſud-oueſt au nord-eſt, depuis Valentine, qui eſt du dioceſe de Cominge, juſqu'à Annonay ſur les frontieres du Lyonnois : ſa largeur eſt fort inégale.

Ce pays, après avoir été poſſedé par les Romains, qui lui donnerent le nom de Gaule Narbonnoiſe, fut envahi par les Goths. Clovis les défit, & s'empara de Toulouſe, capitale de leur royaume. Charles-Martel ayant vaincu les Sarraſins en 725, Pepin ſon fils & ſon ſucceſſeur ſe rendit de nouveau maître de cette province, qu'on appelloit alors Gothie & Septimanie. Charlemagne y établit des gouverneurs, auxquels il donna le nom de comtes, de marquis & de ducs. Les comtes de Toulouſe, devenus abſolus & indépendans, ſe rendirent maîtres de preſque tout le Languedoc. Raimond VII, dernier comte de Toulouſe, fiança ſa fille unique Jeanne avec Alphonſe, frere de ſaint Louis, à condition que s'ils mouroient ſans enfans, le comté de Toulouſe ſeroit réuni à la couronne. Le cas étant arrivé en 1271, Philippe le Hardi prit poſſeſſion de cette province ; mais elle n'a été réunie à la couronne qu'en 1361, par lettres-patentes du roi Jean. Le Languedoc eſt un pays d'états ; ils ſe tiennent tous les ans.

Le Languedoc eſt la plus agréable & la plus fertile province de France, ſur-tout le bas Languedoc. Il abonde en bleds, en bons vins, en beſtiaux, en gibier, en olives, en figues & autres fruits eſtimés. On y pêche dans les rivieres des poiſſons exquis & de différentes ſortes. La Méditerranée en fournit

auſſi beaucoup. Il s'y trouve des carrieres de marbre & d'albâtre : en un mot, c'eſt un pays délicieux, & fertile en tout ce qui eſt néceſſaire à la vie.

Ses rivieres les plus remarquables, ſont la *Garonne*, le *Rhône*, le *Tarn*, l'*Aude*.

On a décrit ailleurs le cours de toutes ces rivieres, excepté de la derniere dont il faut parler.

l'*Aude* prend ſa ſource dans les montagnes du Rouſſillon, paſſe à Aleth, à Limoux, à Carcaſſone, & ſe jette dans la Méditerranée.

Il eſt bon de remarquer que la *Loire* prend ſa ſource en Languedoc, dans le Vivarais, & que le *Rhône* le ſépare vers l'orient du Dauphiné & de la Provence.

Le Languedoc eſt borné au ſeptentrion, par le Lyonnois, l'Auvergne, le Rouergue, le Querci ; à l'orient, par le Rhône ; au midi, par le Rouſſillon & la Méditerranée ; à l'occident, par la Gaſcogne. On y a fait un canal pour joindre l'océan à la Méditerranée. Il commence près le port de *Cette*, & ſe perd dans la Garonne au-deſſous de Toulouſe. On le nomme le canal royal, ou de Languedoc.

On diviſe le Languedoc en trois parties : le haut vers l'occident, le bas vers l'orient, les Cévennes au nord eſt.

### §. I. *Du haut Languedoc.*

Il contient neuf dioceſes : deux à l'occident ; *Toulouſe* & *Montauban* : un au nord, *Albi* : deux dans le milieu, *Lavaur* & *Caſtres* : un au ſud-oueſt, *Rieux* : deux au midi, *Mirepoix* & *Saint-Papoul* : & un renfermé dans la Gaſcogne au ſud-oueſt, *Cominge*.

#### 1. *Le Dioceſe de Toulouſe.*

TOULOUSE, ſur la Garonne, à l'endroit où cette riviere commence à porter bateau, *capitale*, *archevêché*, *parlement*, *préſidial*, *généralité*, *ſé-*

*chauſſée*, *hôtel des monnoies*, *univerſité*. Cette ville eſt une des plus grandes & des plus belles de France. Jean XXII érigea ſon évêché en métropole en 1318, après l'avoir ſouſtrait à l'archevêché de Narbonne, dont il dépendoit. L'égliſe métropolitaine de S. Etienne céderoit à peine en beauté & en magnificence à aucune autre, ſi elle étoit achevée. Le chœur eſt très-beau; mais la nef n'y répond pas. On y voit la chaire où S. Bernard & S. Dominique ont prêché, & qui mérite par cette raiſon d'être préférée à une plus magnifique. Le palais archiépiſcopal eſt un des plus beaux de France. Toulouſe a une célebre collégiale nommée S. Sernin, qui étoit autrefois une fameuſe abbaye. Le chef du chapitre porte encore le titre d'abbé, & jouit d'un revenu conſidérable. Toulouſe à une accadémie qu'on nomme *les Jeux Floraux*, inſtitués en 1324, & érigée en académie par lettres-patentes en 1694. On y a fondé quatre prix pour les meilleures pieces de compoſition qu'on y reçoit de tous pays. De plus, elle a une académie des ſciences, inſcriptions & belles-lettres, établie par lettres-patentes en 1746, & une autre de peinture, ſculpture & architecture, érigée en 1750. On a bâti depuis peu un magnifique hôtel-de-ville. Cet édifice forme un quarré parfait, dont le côté a 54 toiſes de long. La hauteur du bâtiment eſt de onze toiſes environ, & ſa façade principale eſt ſur la place royale, dont elle fait un des côtés. Les capitouls ou échevins de cette ville acquierent la nobleſſe & la tranſmettent à leur poſtérité. Le couvent des dominicains eſt le plus ancien, & un des plus conſidérables de cet ordre. Il fut fondé par S. Dominique en 1216. Les piliers qui ſont au milieu de leur égliſe la rendent irréguliere: mais cette irrégularité eſt effacée par beaucoup de décorations. Son principal ornement eſt le corps de S. Thomas

d'Aquin, qui eſt renfermé dans une châſſe de vermeil d'une grande richeſſe, & d'un ouvrage parfait : le chef de ce Saint eſt dans la ſacriſtie. L'égliſe des cordeliers eſt très-grande, fort belle, large, élevée & cependant ſans piliers. Ce qui excite particuliérement l'attention des curieux, c'eſt le caveau de ces religieux : on penſe communément qu'il préſerve les corps de la pourriture. Voici ce qui en eſt, au rapport de témoins dignes de foi, qui paroiſſent avoir examiné le fait avec toute l'attention poſſible.

Ce caveau eſt aſſez long, large & bien voûté ; on y voit rangés le long des quatre murailles ſoixante ou quatre-vingt ſquélettes, revêtus d'une chair deſſéchée comme du parchemin noir. Ces ſquélettes ſont des corps qu'on a levés de la nef de l'égliſe, & qui ſe ſont trouvés ſans pourriture. La merveille n'eſt donc pas qu'ils reſtent ſans ſe corrompre dans ce caveau ; mais elle conſiſte en ce qu'ils ont été trouvés ſans corruption. Pour expliquer ce phénomene, il faut remarquer qu'en rebâtiſſant la voûte de la nef, on avoit fait éteindre de la chaux dans toute la largeur qu'elle occupe : la terre a pu être impregnée de cette chaux, & par une exemption totale d'humidité conſerver quelque tems les corps. Maintenant ils s'y pourriſſent comme par-tout ailleurs. Nous abandonnons cette conjecture au jugement du lecteur.

Il y a à Toulouſe pluſieurs colleges, entr'autres les colleges de Foix, de S. Martial & de S. Bernard ; mais il n'y a d'exercice public pour la philoſophie & les arts que dans deux, qui ſont celui qui appartenoit ci-devant aux jéſuites, & celui des doctrinaires, dit de l'Eſquille. Cette ville a auſſi pluſieurs ſéminaires, une belle abbaye de bénédictins, & grand nombre d'autres communautés. Mais une des choſes les plus remarquables qui s'y trouvent, c'eſt le fameux moulin de Baſacle, qui a ſeize meu-

les, que la Garonne, retenue par une forte digue, fait tourner continuellement, ſans cauſer le bruit incommode que font les autres moulins. Chaque meule peut moudre 40 ou 50 ſeptiers de bled par jour. Ce moulin appartient à pluſieurs particuliers, & rapporte environ 120 mille livres de rente. Toulouſe eſt la patrie de pluſieurs hommes illuſtres, entr'autres du célebre juriſconſulte Cujas; de Jean-Etienne Duranti, premier préſident au parlement de Toulouſe, & auteur de l'excellent livre intitulé: *De Ritibus Eccleſiæ*; de Gui du Faur, ſeigneur de Pibrac, préſident au parlement de Paris, le premier qui ait introduit la vraie éloquence au barreau, & fort connu par ſes *Quatrains*; & de Pierre du Faur, premier préſident au parlement de Toulouſe, auteur de pluſieurs ouvrages eſtimés, & en particulier de commentaires ſur le droit, &c.

Toulouſe a eu autrefois ſes comtes, qui prenoient auſſi le titre de ducs d'Aquitaine. On a vu ci-deſſus comment Toulouſe & tout le pays que poſſédoient ces ducs a été réuni à la couronne. Le comte de Toulouſe étoit le premier des comtes-pairs ſéculiers: au ſacre il portoit les éperons. L'un des fils légitimés de Louis XIV portoit le titre de comte de Toulouſe: cet apanage n'a point paſſé à ſon fils, qui s'appelle le duc de Penthievre.

A un mille de Toulouſe finit ce fameux canal appellé *le Canal Royal*, parce que Louis XIV l'a fait conſtruire. C'eſt un ouvrage admirable, qui a coûté des ſommes immenſes. Il a fallu couper des montagnes, élever des endroits trop bas, & les ſoutenir par de grandes levées de terre. On a pratiqué un baſſin de 200 toiſes de long, ſur 150 de large à *Norouſe*, qui eſt l'endroit le plus élevé entre les deux mers, & dont on a fait le point de partage. Pour remplir ce baſſin, de maniere qu'il ne tariſſe jamais, on a conſtruit le réſervoir de S. Ferréol

près de Revel. Il a 1200 toiſes de long, ſur 500 de large, & 20 de profondeur. Sa figure eſt triangulaire, & eſt formée par deux montagnes & par une grande & forte digue qui lui ſert de baſe. Cette digue eſt traverſée par un aqueduc qui porte l'eau au baſſin de Norouſe, lequel eſt par-là en état d'en fournir toujours au canal.

VERFEUIL, à l'orient de Toulouſe.

2. *Le Dioceſe de Montauban.*

Nous avons parlé de *Montauban*, ſa *capitale*, en décrivant le Querci, qui eſt du gouvernement de Guyenne.

CASTEL-SARASIN, près de la Garonne.

MONTECH *, près de la Garonne, petite ville avec une juſtice royale.

3. *Le Dioceſe d'Albi.*

ALBI, ſur le Tarn, *capitale*, *archevêché* fort riche, érigé par Innocent XI, en 1680. La cathédrale, dédiée à ſainte Cecile, eſt fort belle. Il y a dans un fauxbourg de cette ville un beau monaſtere de filles de la viſitation, & au dehors un couvent de dominicains, & une belle promenade nommée la *Lice*; c'eſt une terraſſe au-deſſus d'un grand mail fort profond qui ſert de foſſés.

GAILLAC, ſur le Tarn, au ſud-oueſt d'Albi, connue par ſes vins, & une abbaye de l'ordre de S. Benoît qui a été ſécuariſée.

RABASTENS, au ſud-oueſt de Gaillac, ſur le Tarn.

REALMONT, au midi d'Albi.

4. *Le Dioceſe de Caſtres.*

CASTRES, *évêché*, *ſénéchauſſée*. Cette ville, ſituée dans une agréable vallée, avoit une abbaye de l'ordre de S. Benoît, qui fut érigée en évêché par Jean XXII, en 1317. Les moines formerent le

chapitre, juſqu'en 1536, qu'ils furent ſécularisés par Paul III. C'eſt la patrie d'André Dacier, de l'académie françaiſe, connu par ſes traductions; & de Paul Rapin de Thoyras, auteur d'une hiſtoire d'Angleterre, & de pluſieurs autres ouvrages.

On trouve près de Caſtres, comme dans quelques autres endroits du Languedoc, des mines de turquoiſes, peu inférieures à celles qui viennent d'orient. L'action du feu, qui affoiblit ou même détruit entiérement les couleurs des autres pierres précieuſes, colore ces turquoiſes & les rend bleues. Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que la matiere minérale repréſente des os pétrifiés, non-ſeulement par ſa figure extérieure, mais encore par ſa tiſſure intime; elle eſt compoſée de différentes couches ou écailles, dont les feuilles forment quantité de cellules remplies de la matiere qui s'y eſt pétrifiée. L'action du feu ſur cette matiere la colore de plus en plus, juſqu'à un certain point; alors la couleur s'altere, elle n'a plus aucun rapport avec celle de la turquoiſe.

GRAULHET, au nord-eſt de Caſtres.

### 5. *Le Dioceſe de Lavaur.*

LAVAUR, *évêché*, entre Toulouſe & Caſtres. On y tint, en 1212, un concile contre les Albigeois. Jean XXII y érigea en 1318 un évêché, auquel il donna une partie des biens de celui de Toulouſe. Les doctrinaires ont le college.

PUILAURENS, au ſud-eſt de Lavaur. Cette ville eſt ſur une hauteur. Elle avoit autrefois une académie célebre de calviniſtes, qui a ſubſiſté juſqu'à la révocation de l'édit de Nantes.

REVEL, au ſud de Puilaurens, petite ville près de la *montagne noire*.

### 6. *Le Dioceſe de Saint-Papoul.*

SAINT-PAPOUL, *évêché*. Ce n'eſt qu'un bourg

près le canal royal. Il doit ſon origine à un ancien monaſtere de bénédictins, dont le dernier abbé fut créé évêque de Saint-Papoul par Jean XXII, en 1317. Le chapitre n'a été ſécularisé que ſous le regne de Louis XIV.

CASTELNAUDARI. C'eſt la principale ville du dioceſe de Saint-Papoul : elle a un chapitre, un college de doctrinaires, & quelques communautés. C'eſt auſſi la capitale du duché de Lauraguais, érigé en 1731, en faveur de la maiſon de Villars-Brancas.

### 7. *Le Dioceſce de Mirepoix.*

MIREPOIX, *évêché*, ſur le Lers, érigé par Jean XXII, en 1318.

CHALABRE, ſur la même riviere.

### 8. *Le Dioceſe de Rieux.*

RIEUX, *évêché*, érigé par Jean XXII. Cette petite ville eſt ſituée ſur la Riſe, près de la Garonne.

Au nord-oueſt de Rieux eſt le monaſtere de *feuillans*, chef d'une congrégation de même nom, qui embraſſa l'ancienne rigueur de l'ordre de Cîteaux, par les ſoins & à l'exemple de Jean de la Barriere, abbé commendataire des feuillans. Cette congrégation s'eſt rendue indépendante du général de Cîteaux, appuyé de l'autorité de Sixte-Quint, & de Henri III, Roi de France.

### 9. *Le Dioceſe de Cominge.*

VALENTINE, ſur la Garonne, à l'orient de *Saint-Bertrand*, dont nous avons parlé en décrivant le Cominge.

SAINT-BÉAT, petite ville, avec un pont ſur la Garonne.

## §. II. *Du bas Languedoc.*

Il a onze évêchés : deux au midi, *Aleth* & *Car-*

*caſſonne* ; un au nord du canal, *Saint-Pons* : quatre près de la Méditerrannée, *Narbonne*, *Béziers*, *Agde*, *Montpelier* : un au nord-oueſt de Montpellier, *Lodeve* : trois à l'occident du Rhône, *Niſmes*, *Alais*, *Uſez*.

### 1. *Le Dioceſe d'Aleth.*

ALETH, *évêché*, ſur l'Aude, érigé par Jean XXII, en 1319. Cette petite ville a eu dans le dernier ſiecle un évêque nommé Nicolas Pavillon, illuſtre par ſon zele, ſa rare piété & ſes autres vertus épiſcopales, dignes des premiers ſiecles de l'égliſe.

LIMOUX, *préſidial*, *ſénéchauſſée*, ſur l'Aude.

QUILLAN, au ſud-oueſt d'Aleth, ſur l'Aude.

SAINT-PAUL DE FENOUILLEDES, petite ville ſituée entre des montagnes, vers le Rouſſillon.

### 2. *Le Dioceſe de Carcaſſone.*

CARCASSONE, ſur l'Aude, *évêché*, *préſidial*, *ſénéchauſſée*. Cette ville eſt célebre par ſa manufacture de draps fins qu'on envoie au levant. Il y a un college, & pluſieurs couvens de religieux mendians. Les capucins y ont une fort belle égliſe.

### 3. *Le Dioceſe de Saint-Pons.*

SAINT-PONS, *évêché*. C'eſt une aſſez jolie ville, mais peu peuplée. Elle avoit une abbaye de l'ordre de S. Benoît, qui fut érigée en évêché par Jean XXII, en 1318. Les moines ne furent ſécularisés qu'en 1611, par Paul V.

SAINT-CHIGNAN, au ſud-eſt de Saint-Pons. Cette petite ville a une manufacture conſidérable de draps. Elle eſt la réſidence ordinaire de l'évêque de Saint-Pons.

### 4. *Le Dioceſe de Narbonne.*

NARBONNE, ſur une canal tiré de la riviere d'Au-

de, *archevêché* très-riche. Cette ville eſt fort ancienne, mais petite & peu peuplée. Les Romains en avoient fait un colonie, qui donnoit le nom de *Gaule Narbonnoiſe* à la partie des Gaules qui leur fut ſoumiſe la premiere. L'archevêque eſt préſident-né des états du Languedoc. La cathédrale n'eſt pas achevée; le chœur ſeul eſt fini; mais il ne cede en rien à ceux des plus belles égliſes du royaume. On admire ſon élévation, ſa largeur & ſa délicateſſe. Le tombeau de Philippe le Hardi, roi de France, eſt au milieu. Il y avoit dans une chapelle un tableau de la réſurrection du Lazare, peint par Sébaſtien del Piombo, donné à cette égliſe par Clément VII, qui avoit été archevêque de Narbonne avant que d'être pape. Philippe duc d'Orléans, régent du royaume, l'a acheté, & l'a fait tranſporter à Paris au palais-royal, où il eſt à préſent. Ce qu'il y a de plus curieux dans Narbonne, eſt le canal qui donne communication de la ville à la mer; c'eſt un ouvrage des Romains. On y trouve encore d'autres reſtes d'antiquité. Il y a dans cette ville des bénédictins de S. Maur, des dominicains, & un college de doctrinaires. Narbonne eſt célebre par ſon excellent miel.

PERIGNAN *, aujourd'hui FLEURY, près de la Méditerrannée, érigé en duché-pairie en 1736, en faveur de Jean-Hercule de Roſſet, marquis de Rocoſel, époux de la ſœur du cardinal Fleury.

### 5. *Le Dioceſe de Béziers.*

BEZIERS, *évêché*, *préſidial*, près le canal royal. C'eſt une ancienne & aſſez belle ville, bâtie en bon air, dans un terroir fertile & délicieux; ce qui a donné lieu au proverbe: *Si Deus in terris vellet habitare, Biterris.* Elle a une académie des ſciences, une maiſon de chanoines réguliers de Sainte Genevieve, un chapitre, beaucoup d'autres maiſons

maiſons religieuſes & un college. C'eſt la patrie du P. Gonet, fameux thomiſte; de Pierre-Paul de Riquet, entrepreneur du canal royal; de M. Pelliſſon, hiſtorien de l'académie Françaiſe; & de Jean Barbeyrac, auteur de pluſieurs traductions eſtimées.

VILLENEUVE. *

### 6. *Le Dioceſe d'Agde.*

AGDE, *évêché*. C'eſt une petite ville, près de l'embouchure de l'Eraux, dans le golphe de Lyon, & à peu de diſtance du canal de Languedoc. Les peres de l'oratoire y ont un college.

CETTE ou PORT S. LOUIS, ſur la méditerranée. C'eſt où commence le canal de Languedoc.

PEZENAS, au nord d'Adge, ſur l'Eraux. Cette ville ancienne, marchande & peuplée, eſt dans une ſituation charmante, & appartient au prince de Conti. Elle a un chapitre, qui eſt auſſi paroiſſe. Les prêtres de l'oratoire ont le college, & une aſſez belle maiſon qui a été ſéminaire du dioceſe. L'égliſe des capucins eſt bien voûtée, avec des chapelles des deux côtés. C'eſt la patrie du pere Pouſſines jéſuite; & du pere Polinier, général des chanoines réguliers de ſainte Genevieve, auteur d'explications de l'évangile & des pſeaumes.

### 7. *Le Dioceſe de Montpellier.*

MONTPELLIER, *évêché, chambre des comptes, cour des aides, généralité, préſidial, ſénéchauſſée, hôtel des monnoies, univerſité*. C'eſt une grande & belle ville, où ſe tiennent ordinairement les états de Languedoc. Elle a une citadelle. L'évêque eſt chancelier-né de l'univerſité, dont la faculté de médecine eſt très-célebre. On a érigé dans cette ville par lettres-patentes, en 1706, une académie qui

porte le titre de *ſociété royale des ſciences* : elle ne fait qu'un même corps avec celle de Paris. Les oratoriens ont le ſéminaire. Montpellier a un college, & pluſieurs couvens. Cette ville a auſſi un jardin royal bien entretenu, & une belle promenade dans une ſituation agréable, avec une vue charmante, & de plus, décorée d'une ſtatue de Louis XIV, faite par Coiſevox. La porte de la ville par où on ſort pour aller à la promenade, eſt un arc de triomphe conſtruit avec beaucoup de dépenſe, & orné de quatre bas-reliefs très-beaux. C'eſt la patrie de Duncan, célebre médecin; d'Antoine d'Eſpeiſſes, ſavant juriſconſulte; du P. Pouget, de l'oratoire, docteur de Sorbonne, auteur de l'excellent catéchiſme de Montpellier; d'Antoine Teiſſier, hiſtorien proteſtant.

LUNEL, à l'orient de Montpellier.

FRONTIGNAN, ſur la méditerranée. Ces deux villes ſont renommées pour leurs vins muſcats.

BALARUC *, au midi de Montpellier, connue pour ſes eaux minérales.

MAGUELONE, autrefois épiſcopale; ſon ſiege a été transféré à Montpellier, par Paul III, en 1536. Ce pape ſécularisa le chapitre, autrefois régulier, & de l'ordre de S. Auguſtin.

### 8. *Le Dioceſe de Lodeve.*

LODEVE, *évêché*, ſur la petite riviere de Lengue. C'eſt une aſſez belle ville, & riche par ſa manufacture de draps.

CLERMONT, auſſi ſur la Lengue.

BEDARIEUX, à l'occident de Clermont.

### 9. *Le Dioceſe de Niſmes.*

NISMES, *évêché*, *préſidial*, *élection*. C'eſt une ville très-ancienne, qui a une académie des belles-lettres, ouverte en 1682. La cathédrale eſt antique. L'hôtel-de-ville eſt un aſſez bel édifice. On fait à

Niſmes un grand commerce de bas & d'étoffes de ſoie ; les fauxbourgs ſont pleins d'ouvriers qui y travaillent. Entre les antiquités qui rendent cette ville célebre, on remarque le temple de Diane, bâti par les Romains, proche d'une agréable fontaine qui forme une riviere à ſa ſource. Quoiqu'il ne ſoit pas entier, il en reſte cependant aſſez pour le faire admirer ; on en voit encore toute la ſymmétrie, l'autel où l'on immoloit les victimes, & celui où on brûloit les parfums. Les pierres en ſont d'un grandeur prodigieuſe. L'amphithéatre, qu'on nomme les *Arenes*, n'eſt pas moins digne d'admiration. Ce bel ouvrage eſt encore preſque tout entier. Il eſt ſi vaſte, qu'on y a bâti pour de pauvres gens nombre de petites maiſons, qui offuſquent le dedans de ce beau morceau. En dedans ce ſont des degrés de pierre qui montent juſqu'au haut de la muraille qui renferme le tout. Cette peſante maſſe eſt portée ſur deux étages de galeries & de voûtes cachées par deſſous. En dehors ces galeries ſont ouvertes par une ſuite de hautes arcades avec pilaſtres, qui font le tour du bâtiment. Une autre antiquité de cette ville eſt *la maiſon quarrée*. C'eſt un quarré long. D'abord on voit un maſſif de pierres élevé de deux toiſes au-deſſus du pavé. Sur ce maſſif eſt une colonade magnifique, qui vers un des bouts a une eſpce de portail & de portique couvert, avec un frontiſpice par devant. Cette colonade, qui eſt d'un goût exquis pour la nobleſſe de l'ouvrage & la juſteſſe des proportions, porte un architrave dans toute ſa longueur, orné d'une ſculpture très-fine & très-délicate. Le toît eſt en pointe, & tout de pierres bien liées par un bon ciment. On dit que c'eſt dans ce morceau d'antiquité que le célebre Manſart avouoit avoir puiſé ce qu'il ſavoit de plus fin dans ſon art. Tout le dedans de cet ancien édifice eſt occupé par une égliſe d'auguſtins, ſans qu'il en paroiſſe rien au-dehors. Les doctrinaires

ont le ſéminaire, & les jéſuites y avoient le college.

Niſmes a donné naiſſance à Jean-Baptiſte Cotelier, auteur de la collection des ouvrages des peres apoſtoliques; à Jean Nicot, ambaſſadeur en Portugal en 1559, d'où il apporta le tabac; & eſt célebre par ſon illuſtre évêque Eſprit Fléchier, l'un des premiers orateurs chrétiens.

Au nord de Niſmes on trouve le *pont du Gard* ſur le Gardon. Ce pont qui joint deux montagnes, a trois étages l'un ſur l'autre; le troiſieme étoit un aqueduc d'un ouvrage admirable, conſtruit par les Romains.

BEAUCAIRE, ſur le Rhône, ville fameuſe par la foire qui s'y tient à la Madeleine, & qui y attire beaucoup de marchands étrangers. Elle a un college de doctrinaires, & une égliſe collégiale.

AIGUES-MORTES, au ſud-oueſt de Niſmes. Cette petite ville avoit autrefois un port où ſaint Louis s'embarqua; mais la mer s'eſt tellement retirée depuis, qu'elle en eſt maintenant aſſez loin.

SOMMIERES, ſur la Vidourle, à l'occident de Niſmes.

CALVISSON, à l'orient de Sommieres.

### 10. *Le Dioceſe d'Alais.*

ALAIS, ſur le Gardon, *évêché*, qui a été démembré de Niſmes dans le dernier ſiecle. C'eſt une ville aſſez grande, & peuplée. Elle porte le titre de comté, & appartient au prince de Conti, à qui elle eſt échue dans la ſucceſſion de la princeſſe de Condé, héritiere du comte d'Alais, fils de Charles de Valois, duc d'Angoulême. Ce prince eſt à la tête des états de Languedoc, comme premier baron de cette province.

ANDUSE. Cette petite ville, où il ſe fait un commerce aſſez conſidérable, a le titre de baronnie.

SAINT-HIPPOLYTE, près la ſource de la Vidourle, au ſud-oueſt d'Alais.

### 11. *Le Diocese d'Uſez.*

USEZ, *évêché*, *ſénéchauſſée*, duché-pairie érigé en 1572, en faveur de la maiſon de Cruſſol. C'eſt aujourd'hui le premier & le plus ancien. On fait en cette ville beaucoup de draps & de ſerges.

PONT-SAINT-ESPRIT, au nord-eſt d'Uſez, connu par ſon pont de vingt-ſix arches ſur le Rhône: ouvrage admirable pour ſa hauteur & ſa ſolidité, & qui fut commencé en 1265. Jean de Tianges, prieur de S. Pierre, en poſa la premiere pierre.

BAGNOLS, au ſud du Pont-Saint-Eſprit, petite ville qui appartient au prince de Conti. Sa grande place eſt une des plus belles du Languedoc.

ARAMON, au ſud-eſt d'Uſez, ſur le Rhône.

## §. III. *Des Cévennes.*

Les *Cévennes* ſont proprement des montagnes qui s'étendent depuis les environs de la ſource de la Loire juſqu'à Lodeve; mais on comprend auſſi ſous ce nom le *Gévaudan*, le *Vivarais* & le *Vélai*, quoiqu'il n'y ait qu'une partie de ces pays dans les Cévennes. Les vallées, ſur-tout le long du Rhône, ſont aſſez fertiles: ce pays abonde en gibier, bétail, fruits, & ſur-tout en châtaignes.

### 1. *Le Gévaudan.*

MENDE, ſur le Lot, *capitale*, *évêché*, *bailliage*. L'évêque eſt ſeigneur de la ville avec le roi. Les doctrinaires ont le Séminaire & le college.

FLORAC, près le Tarn, au midi de Mende.

LANGOGNE, au nord-eſt de Mende, près l'Allier.

MARVEJOLS, ſur la riviere de Colange, qui ſe jette dans le Lot. Elle eſt marchande & aſſez peuplée.

### 2. *Le Vivarais.*

VIVIERS, *capitale*, *évêché*, *bailliage*, ſur le Rhône. Cette ville eſt médiocre.

SAINT-ANDEOL, ſur le Rhône.

JOYEUSE, à l'occident de Viviers. Cette petite ville avoit ci-devant le titre de duché-pairie, érigé en 1581, par Henri III, en faveur d'Anne, vicomte de Joyeuſe. Il eſt éteint depuis 1675, par la mort de François-Joſeph de Lorraine.

AUBENAS.

TOURNON, ſur le Rhône, au nord du Vivarais, avec un beau college, autrefois poſſédé par les jéſuites. Cette ville a paſſé de la maiſon de Montmorenci dans celle de Lévi-Ventadour, & enfin dans celle de Rohan-Soubiſe, à qui elle appartient à préſent.

ANNONAL, au nord-oueſt de Tournon, petite ville à la maiſon de Soubiſe.

### 3. *Le Vélai.*

LE PUY, ſur la Loire, *capitale*, *évêché*, *préſidial*, *ſénéchauſſée*. C'eſt une des plus grandes villes du Languedoc. Son évêque prend le titre de comte de Vélai, & dépend immédiatement du ſaint-ſiege, depuis que Léon IX l'a exempté de la juriſdiction de l'archevêque de Bourges, autrefois ſon métropolitain. Les ſulpiciens ont le ſéminaire ; il y a auſſi un college. C'eſt la patrie du célebre cardinal de Polignac, auteur de l'*Anti-Lucretius*.

ISSIGNAUX, au nord-eſt du Puy.

LE MONESTIER, au midi, près la Loire.

## ARTICLE IX.

### *Du Gouvernement de Provence.*

LA Provence a eu des ſouverains qui l'ont poſſédée long-temps ſous le titre de comté : elle paſſa à Charles de France, frere de S. Louis, par ſon mariage avec l'héritiere de Provence. Charles d'Anjou

ſon dernier comte, inſtitua en 1481 Louis XI héritier de toutes ſes terres ; ainſi elle fut réunie à la couronne.

Cette province n'a plus d'états généraux depuis 1639 ; mais des aſſemblées qui ſe tiennent à Lambeſc, principauté au nord-oueſt d'Aix. Ceux qui les compoſent ſont l'archevêque d'Aix, qui en eſt préſident, & deux évêques repréſentant le clergé, nommés par le roi, deux gentilshommes pour la nobleſſe, les conſuls d'Aix, procureurs-nés du pays ; les conſuls & les ſyndics des trente-ſix communautés ; le tréſorier-général, le gouverneur, ou le commandant de la province, qui fait l'ouverture de ces aſſemblées ; enfin un commiſſaire pour le roi.

La Provence eſt très-fertile en vins, en excellens fruits, ſur-tout en olives, dont on fait la meilleure huile. On y cultive beaucoup de mûriers pour les vers à ſoie ; mais elle n'a pas aſſez de bleds pour ſon entretien, ni de pâturages.

Ses plus grandes rivieres ſont la *Durance*, dont nous avons déjà parlé ; le *Verdon* & le *Var*.

Le *Verdon* prend ſa ſource aux environs de Colmars près du Dauphiné, paſſe à Caſtellane, & ſe jette dans la Durance.

Le *Var* prend ſa ſource preſqu'au même endroit, paſſe à Glandeve, & ſe décharge dans la méditerranée près de Nice.

La Provence ſe diviſe en haute & baſſe : la haute au nord, la baſſe au midi.

## §. I. *La haute Provence.*

Elle comprend ſix dioceſes : *Siſteron*, au nord-oueſt ; *Apt*, à l'occident ; *Digne*, *Senez*, *Riez*, dans le milieu ; *Glandeve*, à l'orient.

I. SISTERON, *évêché*, *ſénéchauſſée*, ſur la Durance : c'eſt une ville aſſez peuplée, & qui eſt défendue par une bonne citadelle.

FORCALQUIER, *ſénéchauſſée*, célebre par ſes anciens comtes. Cette ville eſt chef d'une viguerie de ſon nom : elle eſt ſituée dans un air fort ſain, & les campagnes qui l'environnent ſont fertiles. Depuis la fin du onzieme ſiecle, qu'un évêque de Siſteron s'y retira, ſon égliſe collégiale porte le titre de concathédrale. Dans tous les actes juridiques qui ſe font en Provence, le roi prend le titre de *comte de Provence & de Forcalquier.*

MANOSQUE, ſur la Durance, ville aſſez peuplée. Les comtes de Forcalquier y réſidoient l'hiver. Les chevaliers de Malte, à qui elle appartient, y ont une commanderie dont le titulaire a la dignité de bailli & de grand-croix de l'ordre de Saint-Jean de Jeruſalem.

II. APT, *évêché*, *bailliage*, ſur la petite riviere de Calavon. Cette ancienne ville a deux abbayes, celle de ſainte Catherine & celle de ſainte Croix, un couvent de franciſcains, qui poſſede les corps de S. Elzéar de Sabran, & de ſainte Dauphine ſon épouſe, & une maiſon de carmes. C'eſt la patrie du P. Carriere cordelier, dont nous avons des ouvrages théologiques ; de Vaumoriere & de l'abbé Merreſin, qui ont écrit ſur les belles-lettres.

VILLARS *, au nord d'Apt, érigé en duché-pairie en 1651, ſous le nom de *Villars-Brancas*, en faveur de George de Brancas, dont l'arriere-petit-fils a été ſeulement reçu, en 1716, au parlement de Paris.

III. DIGNE, *évêché*, *ſénéchauſſée*. C'eſt une aſſez jolie ville & peuplée. Elle eſt la patrie de Mayronis, cordelier, qui a ſoutenu la premiere theſe ſorbonique ; & du P. Richeome, jéſuite, ſavant controverſiſte. Le célebre Gaſſendi eſt né à *Chanterſier*, bourg dependant du bailliage de cette ville.

SEYNE, au nord de Digne. Cette ville eſt du dioceſe d'Embrun.

IV. SENEZ, *évêché*.

CASTELLANE, *bailliage*, ſur le Verdon. On trouve près de cette petite ville une fontaine d'eau ſalée très-abondante.

BARRESME, au nord de Senez.

COLMARS, ſur les confins du Dauphiné. Près de cette ville on trouve une fontaine qui éprouve le flux & le reflux ; elle croît & décroît ſenſiblement pluſieurs fois dans la journée.

Au nord de Colmars eſt la vallée de Barcelonette, qui en 1713 a été cédée à la France par le duc de Savoie, depuis roi de Sardaigne, & annexée au gouvernement de Provence, dont elle dépendoit autrefois. Elle eſt pour le ſpirituel de l'archevêché d'Embrun en Dauphiné.

BARCELONETTE, *capitale* de ce petit pays, n'eſt pas conſidérable. Elle fut bâtie en 1231 par Raymond-Bérenger, comte de Provence, dont les ancêtres étoient originaires de Barcelone, ville de Catalogne en Eſpagne.

V. RIEZ, *évêché*. Ville fort ancienne & aſſez peuplée. Il y a des cordeliers, des capucins & des urſulines : ſon vin eſt le meilleur de la province.

MONSTIERS, ancienne ville, chef d'un *bailliage* de ſon nom : elle a une manufacture de faïance & de porcelaine aſſez eſtimée, & un couvent de religieux ſervites, qui ont ſept ou huit maiſons en Provence.

VI. GLANDEVE, *évêché*, ſur le Var.

ENTREVAUX, ſur le Var, lieu de la réſidence de l'évêque de Glandeve.

*Aiglun* & *Bajon*, qui ſont aujourd'hui de la viguerie d'Entrevaux, ont été cédés à la France par le traité de Turin de 1760, ainſi que *Gatieres*, qui eſt du dioceſe de Vence, & dont nous parlerons plus bas.

### §. II. *De la baſſe Provence.*

Elle renferme ſept dioceſes : *Arles*, à l'orient du

Rhône; *Aix*, à l'orient d'Arles; *Marſeille*, *Toulon*, *Fréjus*, *Graſſe*, *Vence*. Ces cinq derniers dioceſes ſont le long de la méditerranée.

I. ARLES, ſur le Rhône, *archevêché*, *ſénéchauſſée*. C'eſt une ville très-ancienne, qui conſerve encore à préſent de beaux monuments de ſon ancienneté & de ſon opulence au temps des Romains, comme des inſcriptions, des reſtes d'un amphitéatre, des aqueducs, des colonnes & des ſtatues. La maiſon-de-ville eſt un bel édifice quarré, de onze toiſes de hauteur, & ſitué entre deux places. On y voyoit autrefois une belle ſtatue de Diane, qui a été tranſportée à Verſailles. Les conſuls d'Arles firent déterrer en 1675 un ancien obéliſque, & le firent élever dans une des places publiques, après y avoir fait graver de magnifiques inſcriptions à la louange de Louis-le-Grand. Ce monument, qui eſt un reſte de la magnificence des Romains, eſt de granit oriental, pierre plus dure & plus précieuſe que le marbre. Sa hauteur eſt de 52 pieds, & ſa baſe a 7 pieds d'épaiſſeur. Arles a une académie des belles-lettres, établie par lettres patentes en 1669. Son archevêque ſe qualifie primat; il eſt ſeigneur temporel de la ville, où les prêtres de l'oratoire avoient le ſéminaire. Il y a à Arles un college & un grand nombre d'autres communautés. C'eſt la patrie de MM. de Quiqueran, du P. d'Angieres, poëte latin; de M. Robin, poëte français; de l'avocat Brunet & de M. Molinier, célebre prédicateur.

Près de cette ville on trouve deux endroits remarquables, ſavoir la *Camargue* & la *Crau*.

La *Camargue* eſt une terre renfermée entre les bras du Rhône, & ſon embouchure dans le golfe de Lyon (*a*) dont les pâturages ſont excellents.

(*a*) Ce n'eſt pas la ville de Lyon, qui lui a donné ce nom, étant à plus de 60 lieues de-là; mais c'eſt parce qu'on éprouve

La *Crau* eſt une autre terre, dont les pâturages ſont très-bons pour les moutons, quoique toute couverte de cailloux.

SALON, à l'orient d'Arles. Cette ville eſt remarquable par la naiſſance de Céſar Noſtradamus, auteur d'une Hiſtoire de Provence, & fils du fameux aſtrologue Michel Noſtradamus, dont on voit le tombeau dans l'égliſe des cordeliers de la même ville.

TARASCON, ſur le Rhône, vis-à-vis Beaucaire, eſt une ancienne & aſſez jolie ville: elle eſt capitale d'une *viguerie* de ſon nom, & eſt du dioceſe d'Avignon. C'eſt la patrie d'André du Laurens, premier Médecin de Henri IV, célebre par ſes écrits, & de l'abbé de Moliere, profeſſeur royal de philoſophie.

II. AIX, *capitale* de toute la Provence, *archevêché*, *parlement*, *chambre des comptes*, *cour des aides*, *généralité*, *ſénéchauſſée*, *hôtel des monnoies*, *univerſité*. Cette ville n'eſt pas extrêmement grande; mais la moitié eſt bien bâtie, & les rues ſont tirées au cordeau. Sextius, pro-conſul Romain, l'a fondée 123 ans avant J. C. Elle s'appelle en latin *aquæ Sextiæ*, à cauſe de ſon fondateur & des eaux chaudes & minérales qui s'y trouvent. Aix a pluſieurs belles égliſes. Les principales ſont la cathédrale, qui eſt vaſte & fort gothique; ſon baptiſtere eſt d'un très-bon goût: l'égliſe des peres de l'oratoire, décorée de beaux tableaux de Mignard; la chapelle des pénitents bleus & des pénitents blancs, où l'on voit de belles peintures; mais ſur-tout celle des dominicains & celle qui a appartenu aux jéſuites. On compte à Aix quatre paroiſſes, vingt-un couvents ou communautés d'hommes, douze de

de violentes tempêtes dans cette plage, qu'on l'a appellée golfe de Lyon, en latin *ſinus Leonis*. Les Eſpagnols le nomment *golpho Leone*.

filles, cinq chapelles de pénitents, quatre ou cinq hôpitaux. On y voit pluſieurs places publiques & un très-beau cours dans le milieu de la ville, orné de fontaines, planté de quatre rangs d'arbres, & bordé des deux côtés de belles maiſons preſqu'uniformes, & toutes de pierre de taille. Aix eſt la patrie de Fabrot, ſavant juriſconſulte; du célebre pere Thomaſſin, de l'oratoire; de Joſeph Piton de Tournefort, botaniſte; des canoniſtes Paſtor, Cabaſſut & Gilbert; de Balthazar Gibert, qui, après avoir été pluſieurs fois recteur, eſt devenu ſyndic de l'univerſité de Paris; du pere Gaillard, jéſuite, célebre prédicateur, & de Charles Duperrier, poëte latin.

LAMBESC, petite ville aſſez jolie, au nord-oueſt d'Aix. Elle appartient à un prince de la maiſon de Lorraine. C'eſt dans cette ville que ſe tiennent les aſſemblées de la province. Le pere Antoine Pagi, cordelier conventuel, célebre critique de Baronius, étoit de *Rognes*, proche de Lambeſc.

BRIGNOLES, *ſénéchauſſée*. Cette ville, du dioceſe d'Aix, eſt renommée par ſes bonnes prunes. Elle a des auguſtins, des cordeliers, des capucins, des urſulines, & une maiſon de prêtres de la miſſion. C'eſt la patrie du célebre peintre Parroſſel, & du pere le Brun, ſavant prêtre de l'oratoire, connu ſurtout par ſon ouvrage ſur la Liturgie.

SAINT-MAXIMIN, entre Aix & Brignoles. Il y a dans cette petite ville un célebre couvent de dominicains. Leur égliſe eſt la plus belle de la province. Ils ſont curés de la ville. L'opinion que les reliques de ſainte Madeleine repoſent dans leur égliſe a procuré de grandes richeſſes à cette maiſon.

III. MARSEILLE, *évêché, préſidial, ſénéchauſſée, port.* C'eſt une grande ville, bien bâtie, très-riche & très-marchande. Elle a une académie de belles-lettres, établie par lettres-patentes en

1726. On y remarque principalement le *parc de l'artillerie*, l'*hôtel-de-ville*, le *port* & le *cours*. Le *parc de l'artillerie* eſt un très-beau bâtiment, où l'on fabrique les toiles à voiles. Il y a auſſi une manufacture de draps; c'étoient les galériens qui y travailloient, dans de grandes ſalles, ſous l'inſpection des officiers & des maîtres de ces manufactures. L'*hôtel-de-ville* eſt placé ſur le quai, vers le milieu du port, dans la plus belle ſituation. Il n'eſt pas bien grand; mais il eſt parfait dans ſon genre. La *bourſe* eſt au rez-de-chauſſée, & occupe preſque toute la la largeur du bâtiment. Au-deſſus du frontiſpice eſt une galerie ſaillante avec un baluſtre de pierre. On voit au haut de ce frontiſpice l'écu des armes de France en marbre blanc. Le buſte de Louis XIV eſt au-deſſus de la baluſtrade de pierre dont nous venons de parler. Le *port* eſt un des plus ſûrs & des plus fréquentés de la méditerranée, ſur-tout par les vaiſſeaux du levant. Les grands vaiſſeaux n'y peuvent entrer: ils s'arrêtent à l'iſle d'*If*, qui en eſt à un quart de lieue, & où il y a un château du même nom. Le *cours* eſt une grande rue plantée de deux rangs d'arbres & bordée de maiſons des deux côtés, toutes de même ſymmétrie, ornées de portiques & de grandes colonnes avec leurs chapitaux. Il ſépare la nouvelle ville, qui eſt très-belle, d'avec l'ancienne, qui eſt ſale & mal bâtie. Marſeille a été bâtie par des Grecs 600 ans avant J. C. Sa célebre abbaye de S. Victor a été ſécuriſée depuis peu. Cette ville n'a que quatre paroiſſes, dont il y en a trois qui ſont chapitres, ſavoir la cathédrale, nommée Notre-Dame de la Majour; S. Martin & Notre-Dame des Acoules; pluſieurs ſéminaires; deux colleges, dont un eſt régi par les prêtres de l'oratoire. On y voit auſſi un grand nombre de maiſons religieuſes, pluſieurs hôpitaux & chapelles de pénitents. C'eſt la patrie de Grenade, ancien écrivain eccléſiaſtique;

de Jules Maſcaron, prêtre de l'oratoire, célebre prédicateur & évêque d'Agen; d'Antoine Ruffi, auteur d'une Hiſtoire de Marſeille; des peres Plumier & Feuillé, minimes, très-verſés dans l'hiſtoire naturelle; du pere Croiſet, jéſuite, & de M. Olivier, auteur de l'Hiſtoire de Philippe de Macédoine.

LE MARTIGUE, ville maritime, avec titre de principauté, ſur l'étang du même nom, qu'on appelle auſſi l'*Etang de Berre*, au nord-oueſt de Marſeille. Cette ville conſiſte en trois grands bourgs joints enſemble par deux ponts. On nomme ces bourgs *Ferrieres*, l'*Iſle* & *Jonquieres*. L'étang de Martigue ou de Berre a cinq lieues de long ſur deux de large, & fourhit de très-bon ſel & beaucoup de poiſſons.

LA CIOTAT, au ſud-eſt de Marſeille, *port*, célebre par ſes bons vins muſcats.

LA SAINTE-BAUME, à l'orient de Marſeille. C'eſt une grotte où l'on croit, ſans beaucoup de fondement, qu'eſt morte ſainte Madeleine, ſœur de Lazare, que les Provençaux croient avoir été le premier évêque de Marſeille. On y voit une petite maiſon de dominicains.

IV. TOULON, *évêché*, *ſénéchauſſée*, très-beau *port*, & département de la marine. C'eſt une aſſez jolie ville, qui n'eſt guere peuplée, mais aſſez marchande, ſur-tout en vins. Il y a un fort bel arſenal & de grands magaſins pour les vaiſſeaux du roi. On y a transféré en partie les galeres, qui étoient ci-devant à Marſeille. Toulon eſt une place fortifiée par le chevalier de Ville. Elle a pluſieurs communautés, un ſéminaire pour la marine & un college. C'eſt la patrie de Louis Ferrand, avocat, ſavant dans les langues orientales, & des dominicains Serry & Drouin, célebres par des ouvrages théologiques.

HYERES, *ſénéchauſſée*. C'eſt une petite ville fort peuplée & près de la mer. On trouve dans ſon

territoire beaucoup d'orangers, de citroniers & de grenadiers en pleine terre. Son *port*, aſſez célebre autrefois, eſt bouché à préſent. Les prêtres de l'oratoire y ont un college, qui a produit les célebres prédicateurs Maſſillon, évêque de Clermont, & Rainaud.

V. FRÉJUS, *évêché*. C'eſt une ville ancienne qui ſervoit de port aux Romains; à préſent elle eſt à une demi-lieue de la mer. Son aqueduc & ſon amphithéatre ſont encore aſſez remarquables pour montrer la magnificence des Romains. C'eſt la patrie de M. Antelmi, qui a écrit ſur l'origine de cette ville.

LORGUES, jolie ville, à l'occident de Fréjus.

DRAGUIGNAN, *ſénéchauſſée*. Cette ville, qui eſt aſſez grande & chef d'une *viguerie*, a ſix couvens de religieux & un college de prêtres de la doctrine chrétienne.

BARJEMONT *, au nord de Draguignan, eſt une petite ville qui a donné naiſſance à Louis Moreri, premier auteur du célebre Dictionnaire qui porte ſon nom.

SAINT-TROPEZ, *port* ſur la méditerranée. C'eſt une ville aſſez forte & marchande.

VI. GRASSE, *évêché*, *ſénéchauſſée*. Elle eſt fameuſe par l'illuſtre M. Godeau, ſon évêque, qui vivoit dans le dernier ſiecle: ce prélat étoit auſſi recommandable par ſes grands talens, que par ſa régularité. Cette ville eſt peuplée & marchande, & contient pluſieurs communautés. Elle eſt renommée pour ſes pomades & ſes eaux de ſenteur.

ANTIBES, *place forte* & *port*. Cette ville, qui eſt vers le comté de Nice, a été fortifiée par M. de Vauban; elle eſt marchande & aſſez grande. Elle avoit autrefois un évêque, qui a transféré ſon ſiége à Graſſe, dont elle dépend maintenant, après avoir été gouvernée quelque tems par un vicaire apoſ-

tolique. C'eſt la patrie de M. Tournely, docteur de Sorbonne, très-connu par ſa théologie imprimée.

VII. VENCE, *évêché*, petite ville fort ancienne : elle étoit autrefois unie à Graſſe, & ne faiſoit qu'un même évêché. Les doctrinaires ont le ſéminaire.

SAINT-PAUL, au ſud-eſt de Vence, petite ville, chef d'une *viguerie*, & qui a entrée aux aſſemblées générales de la province.

GATIERES, petite ville, cédée à la France par le traité de Turin, en 1760.

Il y a pluſieurs iſles ſur les côtes de Provence. Les plus conſidérables ſont :

1. Les iſles d'*Hyeres*, vis-à-vis la ville de ce nom. Il y en a trois, ſavoir *Portquerolles*, *Portcros*, *l'Iſle de Levant* : elles ſont preſque déſertes.

2. Les iſles de *Lérins* ſont au nombre de deux : la première, nommée *Saint-Honorat*, eſt célebre dans l'hiſtoire Eccléſiaſtique, par le monaſtere de ſaint Honorat dont elle porte le nom. La ſeconde s'appelle *Sainte-Marguerite*, & eſt près d'Antibes. Cette iſle eſt défendue par trois forts, dont le plus conſidérable eſt le *fort royal*, ſitué ſur un rocher, & compoſé de cinq baſtions bien terraſſés.

*Du Comtat-Venaiſſin, & du territoire d'Orange.*

Nous joignons ici ces deux pays, parce qu'ils ſont enclavés dans la Provence ; cependant le premier n'appartient point à la France ; le ſecond n'eſt à ce royaume que depuis 1713.

I. *Le Comtat-Venaiſſin.*

Ce petit état, qui appartient au pape, eſt entre le Dauphiné & la Provence, le long du Rhône. Il eſt très fertile. Son nom de Comtat-Venaiſſin, vient de la ville de *Venaſque*, ſon ancienne capitale.

Autrefois il dépendoit de la Provence ; mais il a été cédé, en 1273, à Grégoire X, par le roi Phi-

lippe le Hardi. Depuis ce tems il appartient aux papes, qui y tiennent un vice-légat à Avignon, dont ils firent l'acquiſition ſoixante & quinze ans après. Les habitans ſont regardés comme regnicoles, en conſéquence des lettres-patentes des rois Charles IX, Henri IV, Louis XIII & Louis XIV.

CARPENTRAS, *évêché*, petite ville aſſez jolie, quoiqu'ancienne. Elle eſt regardée depuis long-tems comme la *capitale* du Comtat.

VENASQUE*, à l'occident de Carpentras, ancienne ville ruinée, & d'où l'on a tranſporté l'évêché à Carpentras.

VAISON, *évêché*, au nord, petite ville.

CAVAILLON, *évêché*, au midi, ſur la Durance. C'eſt la patrie du B. Céſar de Bus, inſtituteur des doctrinaires. Ces trois évêchés ſont ſuffragans d'Avignon.

AVIGNON, ſur le Rhône, *archevêché*, *univerſité*. Cette ville eſt ancienne. Elle fut vendue en 1348 à Clément VI, par Jeanne, reine de Naples & comteſſe de Provence, pour la ſomme de 80000 florins d'or. Les papes y avoient déjà fait leur réſidence depuis Clément V, qui y transféra ſon ſiege en 1308 : & ce ne fut qu'en 1376, que Grégoire XI, ſon cinquieme ſucceſſeur, retourna à Rome. Avignon a des murailles bien bâties & garnies de tours : elle eſt le ſiege d'un vice-légat qui gouverne au nom du ſaint pere. On y voit des monumens du ſéjour qu'y ont fait les papes, entr'autres le palais papal, bâti par Jean XXII. Les chanoines de la cathédrale ſont habillés de rouge comme les cardinaux. Il y a dans cette ville un tribunal de la Rotte, une inquiſition, une ſynagogue pour les Juifs, & un bureau des monnoies. Avignon fait un diſtrict à part, & n'eſt pas du Comtat-Venaiſſin. Il y a pluſieurs chapitres, pluſieurs ſéminaires, un college de jéſuites, & grand nombre d'autres communautés, la plupart

riches. C'eſt près de cette ville que des pêcheurs trouverent dans le Rhône, en 1656, ce fameux bouclier d'argent du poids de 42 marcs, où eſt repréſentée la mémorable action de L. Scipion, qui rendit une jeune princeſſe Eſpagnole, ſa captive & d'une rare beauté, à un prince des Celtibériens à qui elle avoit été promiſe. Ce bouclier eſt dans le cabinet du roi, avec un de la même forme & du même poids, trouvé en 1714 en Dauphiné; c'eſt un ouvrage Carthaginois, & on a lieu de croire qu'il avoit été conſacré par Annibal à quelque divinité du pays à ſon paſſage du Rhône. Avignon eſt la patrie de M. Genet, évêque de Vaiſon, auteur de la Morale de Grenoble.

## II. *Le territoire d'Orange.*

Ce petit pays étoit autrefois une principauté qui ne valoit guere que cinquante mille livres de rente. Après avoir appartenu à la maiſon des Baux, & enſuite à celle de Châlons, elle paſſa, en 1531, aux princes de la maiſon de Naſſau, ancienne famille d'Allemagne, dont une branche eſt fort célebre dans l'hiſtoire des Pays-Bas. Guillaume III, roi d'Angleterre, étoit poſſeſſeur de cette principauté; & ce fut ſur lui que Louis XIV s'en empara. Après la mort de ce prince, Louis XIV, pour faire ceſſer les prétentions que le prince de Conti avoit ſur l'héritage d'Orange, lui donna deux terres en échange; & à la paix d'Utreht, en 1713, il ſe fit céder la principauté d'Orange par le roi de Pruſſe, Frédéric-Guillaume, qui ſe portoit pour héritier de Guillaume III, roi d'Angleterre, & qui reçut en échange le territoire de la ville de Gueldres qui étoit plus à ſa bienſéance, s'engageant de donner un dédommagement au fils du prince de Naſſau-Dietz, que Guillaume III avoit nommé ſon héritier.

ORANGE, *évêché*, ſuffragant d'Arles, *univer-*

*ſité*. C'eſt la ſeule ville de cette principauté qui ſoit conſidérable. Elle eſt célebre par deux conciles qui s'y ſont tenus au V^e^ ſiecle. On y voit les reſtes d'un amphithéatre fort beau, & d'un arc de triomphe, qui tomba en 1707 & 1709. Le temple des calviniſtes eſt maintenant l'égliſe des doctrinaires, qui ont le college. La ville d'Orange eſt de l'élection de Montélimart, dans le bas Dauphiné.

---

## ANALYSE

*Des choſes qui ſont les plus remarquables dans le royaume de France.*

Nous les réduirons à onze chefs, ſavoir:

1. Les rivieres principales.
2. Les principaux ports de mer & les départemens de la marine.
3. Les eaux minérales.
4. Les capitales des gouvernemens & des provinces.
5. Les archevêchés, évêchés & chambres eccléſiaſtiques.
6. Les univerſités & les académies.
7. Les conſeils d'état, les parlemens, les conſeils ſouverains.
8. Les chambres des comptes & les cours des aides.
9. Les généralités & les élections.
10. Les pays d'états.
11. Les cours & les hôtels des monnoies.

### §. I. *Des principales rivieres de France.*

Outre les quatre principales rivieres de ce royaume dont nous avons parlé, (*p.* 67, 68,) ſavoir, la *Seine*, la *Loire*, le *Rhône* & la *Garonne*, on en peut encore remarquer vingt-quatre, dont ſix au nord, onze dans le milieu, & ſept au midi.

I. Des ſix qui ſont au nord, une ſe jette dans la Manche au-deſſous d'Abbeville, c'eſt la *Somme*.

Deux ſe déchargent dans la Seine; ſavoir l'*Oiſe* près de Pontoiſe, & la *Marne* près de Paris.

La quatrieme eſt l'*Aiſne*, qui ſe jette dans l'Oiſe près de Compiegne.

Les deux dernieres ſont la *Meuſe* & la *Moſelle*.

II. Entre les onze rivieres du milieu, la premiere, qui eſt la *Vilaine*, ſe décharge dans l'océan, au-deſſous de la Roche-Bernard.

Les trois autres, qui ſont au nord de la Loire, ſe rendent en Anjou; ſavoir, la *Mayenne*, la *Sarte* & le *Loir*. La Mayenne, après avoir reçu près d'Angers la Sarte, groſſie du Loir, ſe jette dans la Loire.

Il y en a quatre qui ſe rendent dans la Touraine; le *Cher*, l'*Indre*, la *Creuſe* & la *Vienne*. Elles ſe déchargent dans la Loire, à l'exception de la Creuſe qui ſe jette dans la Vienne.

La neuvieme riviere du milieu de la France, eſt l'*Yonne*. Elle ſe jette dans la Seine à Montereau.

Il y en a deux qui s'uniſſent en Bourgogne; ſavoir la *Saône* & le *Doux*.

III. Au midi il y a ſept rivieres, dont trois ſe jettent dans la Garonne; ce ſont la *Dordogne* au Bec-d'Ambez, dans le Bourdelois; le *Lot*, près d'Aiguillon, d'ans l'Agenois; le *Tarn*, près de Moiſſac, dans le Querci.

L'*Adour* ſe jette dans l'océan à Bayonne.

L'*Allier* ſe décharge dans la Loire, près de Nevers.

Enfin deux ſe jettent dans le Rhône, l'*Iſere* au-deſſus de Valence, & la *Durance*, au-deſſous d'Avignon.

*

§. II. *Des principaux ports de mer de France ſur l'océan & la méditerrannée, & des départemens de la marine.*

Il y a quatorze ports de mer ſur l'océan, & trois ſur la méditerranée.

Les premiers ſont: en Flandre, *Dunkerque* & *Gravelines; Calais*, en Picardie; *Dieppe* & le *Havre*, en Normandie; *Saint-Malo*, *Breſt*, *l'Orient*, port où abordent les marchandiſes qui viennent des Indes: *Port-Louis*, en Bretagne. Au pays d'Aunis, *la Rochelle*, où abordent les vaiſſeaux qui viennent de l'Amérique, & *Rochefort*. Ceux de Guyenne ſont, *Bordeaux*, *Bayonne*, *Saint-Jean-de-Luz*.

Les trois qui ſont ſur la méditerranée ſont: *Cette*, en Languedoc; *Marſeille* & *Toulon*, en Provence.

*Départemens de la marine.*

On en compte quatre, trois ſur l'océan & un ſur la méditerranée. Le *Havre*, dans la Normandie; *Breſt*, à l'extrêmité occidentale de la Bretagne; *Rochefort*, dans le pays d'Aunis. *Toulon*, en Provence, eſt ſur la méditerranée.

§. III. *Des eaux minérales de France les plus remarquables.*

Au nord, il y en a trois: *Forges*, dans la haute Normandie; *Plombieres*, au midi de la Lorraine; *Bourbonne-les-Bains*, près Langres en Champagne.

Dans le milieu, deux: *Bourbon-l'Archambaud*, près Moulins, dans le Bourbonnois; *Vichy*, ſur l'Allier.

Au midi, trois: *Bagneres* & *Barrege*, dans le Bigorre, près les Monts Pyrénées, en Gaſcogne; *Balaruc*, près de Montpellier, en Languedoc.

## §. IV. *Des Capitales des Gouvernemens & des provinces de France.*

Il y a huit gouvernemens au nord, treize dans le milieu, & onze au midi.

### *Gouvernemens du Nord.*

#### *La Flandre Françaiſe.*

*Lille*, capitale de la Flandre Françaiſe. *Cambray*, capitale du Cambréſis. *Valenciennes*, capitale du Hainaut Français.

#### *L'Artois.*

*Arras*, capitale du comté d'Artois.

#### *La Picardie.*

On la partage en haute & baſſe : la baſſe eſt au nord & à l'occident ; la haute eſt à l'orient.

Au ſeptentrion : *Calais*, dans la baſſe, qui eſt à l'occident, capitale du pays reconquis ; *Boulogne*, du Boulonnois ; *Abbeville*, du Ponthieu ; *Saint-Valery*, du Vimeux ; *Amiens*, capitale de toute la province, & en particulier de la haute, c'eſt-à-dire de celle qui eſt plus à l'orient ; *Péronne*, du Santerre ; *Saint-Quentin*, du Vermandois ; *Guiſe*, de la Thiérache.

#### *La Normandie.*

On la diviſe en haute & baſſe. La haute, à l'orient, contient trois dioceſes : *Rouen*, *Liſieux*, *Evreux*. La baſſe, à l'occident, comprend quatre dioceſes : *Séez*, vers le Perche ; *Avranches*, vers la Bretagne ; *Coutances*, vers la mer, à l'occident ; *Bayeux*, au ſeptentrion. La capitale de toute la Normandie eſt *Rouen*.

#### *L'Iſle de France.*

Elle comprend dix petits pays. L'Iſle-de-France

proprement dite; *Paris*, capitale de l'Iſle-de-France propre, & de tout le royaume. La Brie-Françaiſe, *Brie-Comte-Robert*. Le Gâtinois Français, *Melun*. Le Hurepoix, *Dourdan*. Le Mantois, *Mantes*. Le Vexin Français, *Pontoiſe*. Le Beauvoiſis, *Beauvais*. Le Valois, *Crépi*. Le Soiſſonnois, *Soiſſons*. Le Laonnois, *Laon*.

*La Champagne & la Brie.*

On la diviſe en haute vers le ſeptentrion, & en baſſe vers le midi. La capitale de la haute Champagne eſt *Reims*. La capitale de la baſſe & de toute la Champagne, *Troyes*. La capitale de la haute Brie, *Meaux*. Celle de la baſſe, *Provins*.

*La Lorraine.*

Elle comprend le duché de Lorraine, le duché de Bar & les trois évêchés. *Nancì*, capitale de toute la Lorraine.

*L'Alſace.*

On la diviſe en trois parties : haute, baſſe, & Suntgau. *Strasbourg*, capitale de la baſſe & de toute l'Alſace; *Colmar* de la haute, & *Béfort* du Suntgau.

*Gouvernemens du milieu.*

*La Bretagne.*

On la diviſe en haute & baſſe : la haute vers l'orient, la baſſe vers l'occident. La haute a cinq évêchés : *Rennes*, à l'orient; *Nantes*, au midi : *Saint-Malo*, *Dol*, *Saint-Brieux*, au ſeptentrion. La baſſe a quatre évêchés, *Vannes* & *Quimper*, au midi; *Saint-Paul* & *Tréguier*, au ſeptentrion.

*Le Maine & le Perche.*

Le Maine eſt partagé en haut vers le ſud-eſt, & en bas vers le nord-oueſt. Le *Mans*, dans le haut

Maine, eſt la capitale de tout le Maine : *Mayenne* ; du bas Maine. *Mortagne* eſt la capitale du Perche.

*L'Anjou.*

La Loire le diviſe en haut & bas Anjou : le haut au ſeptentrion, le bas au midi. *Angers* eſt la capitale de cette province, & en particulier du haut Anjou. *Saumur* eſt la capitale du bas, & du gouvernement qui porte ſon nom.

*La Touraine.*

La Loire la diviſe en haute & baſſe : la haute eſt au ſeptentrion. *Tours* en eſt la capitale, ainſi que de toute la province. La baſſe eſt au midi, & *Amboiſe* en eſt la capitale.

*L'Orléanois.*

*Orléans*, capitale de l'Orléanois propre & de tout le gouvernement. *Chartres*, capitale de la Beauſſe. *Vendôme*, capitale du Vendômois. *Châteaudun*, capitale du Dunois. *Blois*, capitale du Blaiſois. *Montargis*, capitale du Gâtinois Orléanois.

*Le Berri.*

*Bourges*, capitale du Berri, & en particulier du haut Berri. Le Cher le ſépare du bas Berri, dont la principale ville eſt *Iſſoudun*.

*Le Nivernois.*

*Nevers*, ſur la Loire, capitale.

*La Bourgogne.*

*Dijon*, capitale de toute la province, & en particulier du Dijonnois. *Châtillon-ſur-Seine*, capitale du pays de la Montagne ; *Auxerre*, de l'Auxerrois ; *Sémur*, de l'Auxois ; *Autun*, de l'Autunois ; *Châlons*, du Châlonnois ; *Charolles*, du Charolois ; *Mâcon*, du Mâconnois ; *Bourg*, capitale de la Breſſe ; *Belley*,

*Belley*, capitale du Bugey; *Trévoux*, capitale de la principauté de Dombes.

### *La Franche-Comté.*

*Beſançon*, capitale de la province, qui ſe diviſe en quatre grands bailliages. 1. D'Amont, qui renferme *Gray*, ſur la Saône. 2. De *Beſançon*, ſur le Doux. 3. De *Dol*, ſur la même riviere. 4. D'Aval, où eſt *Salins*, vers le milieu de la province.

### *Le Poitou.*

On le diviſe en haut Poitou vers l'orient, & bas Poitou vers la mer. La capitale du Poitou, & en particulier du haut, *Poitiers*; *Fontenay-le-Comte*, capitale du bas Poitou.

### *L'Aunis.*

L'Aunis eſt un petit pays, à l'extrêmité du bas Poitou, vers la mer: *la Rochelle* en eſt la capitale.

### *La Marche.*

La haute eſt à l'orient: *Gueret* en eſt la capitale. La baſſe eſt à l'occident: *le Dorat*, capitale.

### *Le Bourbonnois.*

On le diviſe en haut & bas: le haut à l'orient; le bas à l'occident. *Moulins*, près l'Allier, capitale du haut: *Montluçon*, capitale du bas.

## *Gouvernements du midi.*

### *La Saintonge & l'Angoumois.*

*Saintes*, capitale de la Saintonge: *Angoulême*, capitale de l'Angoumois.

### *Le Limoſin.*

Le haut Limoſin eſt au ſeptentrion: *Limoges* en

eſt la capitale, & de toute la province. Le bas eſt au midi : *Tulles* en eſt la capitale.

*L'Auvergne.*

La haute Auvergne eſt au midi, la baſſe au ſeptentrion. *Saint-Flour*, capitale de la haute. *Clermont*, capitale de la baſſe & de toute la province.

*Le Lyonnois.*

*Lyon*, capitale de la province du Lyonnois propre. *Montbriſon*, capitale du Forès. *Ville-Franche*, capitale du Beaujolois.

*Le Dauphiné.*

Le haut Dauphiné eſt vers les montagnes qui le ſéparent de la Savoie, & vers la Provence. Il comprend le Graiſivaudan, dont *Grenoble* eſt la capitale, ainſi que de toute la province : le Royanez, *Pont-de-Royan*, capitale : le Briançonnois, *Briançon*, capitale : l'Embrunois, *Embrun*, capitale : le Gapençois, *Gap*, capitale : les Baronnies, *le Buys*, capitale. Le bas Dauphiné, qui eſt le long du Rhône, comprend le Viennois ; *Vienne*, capitale : le Diois, *Die*, capitale : le Valentinois, *Valence*, capitale : le Tricaſtin, *Saint-Paul-trois-Châteaux*, capitale.

*La Guyenne & la Gaſcogne.*

*Bordeaux*, capitale du gouvernement de Guyenne & du Bourdelois : *Bazas*, du Bazadois : *Périgueux*, du Périgord : *Agen*, capitale de l'Agénois : *Cahors*, capitale du Querci : *Rhodez*, capitale du comté de Rouergue : *Ville-Franche*, capitale de la baſſe Marche : *Milhaut*, capitale de la haute.

La Gaſcogne eſt diviſée en pluſieurs petits pays. *Auch* eſt la capitale de la province, & de l'Armagnac en particulier : *Condom*, capitale du Condomois : *Dax*, capitale des Landes : *Saint-Sever*,

capitale de la Chaloſſe propre : *Bayonne*, capitale du Labour, & du pays des Baſques : *Tarbes*, capitale du Bigorre : *Saint-Bertrand*, capitale du Comminge : *Saint-Lizier*, capitale du Couſerans.

*Le Béarn & la baſſe Navarre.*

*Pau*, capitale du Béarn : *Saint-Jean-pied-de-Port*, capitale de la baſſe Navarre.

*Le Comté de Foix.*

*Foix*, capitale du comté de Foix.

*Le Rouſſillon.*

*Perpignan*, capitale du Rouſſillon.

*Le Languedoc & les Cévennes.*

Le Languedoc ſe diviſe en haut & bas. Le haut contient neuf dioceſes : deux à l'occident, *Toulouſe* & *Montauban* ; un au nord, *Alby* ; deux dans le milieu, *Lavaur* & *Caſtres* ; un au ſud-oueſt, *Rieux* ; deux au midi, *Mirepoix* & *Saint-Papoul* ; & un renfermé dans la Gaſcogne, au ſud-oueſt, *Cominge*. Le bas Languedoc a onze dioceſes, deux au midi, *Aleth* & *Carcaſſonne* ; un au nord du canal, *Saint-Pons* ; quatre près de la méditerranée, *Narbonne*, *Béziers*, *Agde*, *Montpellier* ; un au nord-oueſt de Montpellier, *Lodeve* ; trois à l'occident du Rhône, *Niſmes*, *Alais*, *Uſez*.

Sous le nom de Cévennes on renferme trois pays ; 1. Le Gévaudan, dont la capitale eſt *Mende* ; 2. le Vivarais, dont la capitale eſt *Viviers* ; & le Vélai, dont la capitale eſt *le Puy*.

*La Provence.*

On la diviſe en haute & baſſe ; la haute eſt au ſeptentrion, la baſſe au midi & vers la méditerranée. La haute contient ſix dioceſes : *Apt*, *Siſteron*, *Digne*,

*Riez*, *Sénez*, *Glandeve*. La baſſe en a ſept : *Arles*, *Aix*, capitale de toute la Provence ; *Marſeille*, *Toulon*, *Fréjus*, *Graſſe*, *Vence*.

*Le Comtat-Venaiſſin & Orange.*

*Carpentras* eſt la capitale du Comtat. Ce pays appartient au pape, auſſi-bien que la ville d'*Avignon*, qui n'eſt pas du Comtat, & forme un diſtrict particulier.

*Orange*, capitale du territoire de ce nom.

## §. V. *Des Archevêchés & Evêchés, des Chambres Eccléſiaſtiques.*

Il y a dans ce royaume dix-huit archevêchés & cent onze évêchés. On en trouvera le détail dans la *Géographie Eccléſiaſtique* qui termine cet ouvrage.

*Des Chambres Eccléſiaſtiques.*

Ces *chambres* ſont des tribunaux où l'on juge des impoſitions faites ſur le clergé des différens dioceſes. Il y en a neuf : *Rouen*, *Paris*, *Tours*, *Bourges*, *Lyon*, *Bordeaux*, *Pau*, *Toulouſe*, *Aix*.

## §. VI. *Des Univerſités & des Académies.*

Une *univerſité* eſt une compagnie compoſée de pluſieurs colleges dans une même ville, dans leſquels les profeſſeurs enſeignent différentes ſciences. Une univerſité renferme ordinairement quatre facultés : ſavoir, celles de théologie, de droit, de médecine & des arts. Ces facultés réunies comprennent toutes les ſciences.

Il y a vingt & une univerſités en France, ſix au ſeptentrion, ſept dans le milieu, huit au midi.

Celles du ſeptentrion ſont : *Douay*, en Flandre ; *Caen*, en Normandie ; *Paris*, dans l'Iſle de France ; *Reims*, en Champagne ; *Pont-à Mouſſon*, en Lorraine ; *Strasbourg*, en Alſace.

Les ſept du milieu ſont : *Nantes*, en Bretagne ;

*Angers*, en Anjou ; *Orléans*, dans l'Orléanois ; *Bourges*, en Berri ; *Dijon*, en Bourgogne ; *Beſançon*, en Franche-Comté ; *Poitiers*, en Poitou.

Les huit du midi ſont : *Valence*, en Dauphiné ; *Bordeaux*, en Guyenne ; *Pau*, en Béarn ; *Perpignan*, dans le Rouſſillon ; *Toulouſe* & *Montpellier*, en Languedoc ; *Aix*, en Provence ; *Orange*, dans le territoire de ce nom.

Il y a dans ce royaume trente-neuf *académies* & *ſociétés littéraires*, quinze au nord, huit dans le milieu, & ſeize au midi.

Celles du nord ſont : *Arras*, ſociété littéraire ; *Amiens*, académie des ſciences, belles-lettres & arts ; *Rouen*, académie des ſciences & belles-lettres ; *Caen*, académie des belles-lettres ; *Nancy*, ſociété royale des ſciences & belles-lettres ; *Metz*, ſociété royale des ſciences, belles-lettres & arts. *Paris*, en a ſept : 1° l'académie françaiſe, 2° des inſcriptions & belles-lettres, 3° des ſciences, 4° de peinture & ſculpture, 5° d'architecture, 6° de chirurgie, 7° d'écriture ; *Soiſſons*, académie françaiſe ; *Châlons-ſur-Marne*, ſociété littéraire.

Celles du milieu ſont : *Breſt*, académie de marine ; *Auxerre*, ſociété des ſciences & belles-lettres ; *Angers*, académie des ſciences ; *Dijon*, académie des ſciences & belles-lettres ; *Beſançon*, académie des ſciences, belles lettres & arts, & une ſociété littéraire militaire ; *la Rochelle*, académie des belles-lettres.

Celles du midi ſont : *Orléans*, ſociété littéraire ; *Lyon*, qui en a deux, l'une des ſciences, belles-lettres & arts, & l'autre des beaux-arts ; *Ville-Franche*, en Beaujolois, académie des ſciences, belles-lettres & arts ; *Clermont-Ferrand*, ſociété littéraire ; *Bordeaux*, académie des belles-lettres, des ſciences & des arts ; *Pau*, académie des ſciences & beaux-arts ; *Montauban*, académie des belles-

lettres ; *Toulouſe*, qui en a trois, les jeux floraux ; une académie des ſciences, inſcriptions & belles-lettres, & une de ſculpture, peinture & architecture ; *Montpellier*, ſociété royale ; *Beziers*, académie des ſciences & belles-lettres ; *Niſmes*, *Arles*, *Marſeille*, académies des belles-lettres.

Depuis quelques années on a encore établi dans les généralités du royaume, des ſociétés d'agriculture, dont l'occupation principale eſt d'examiner la nature des différens ſols, pour en augmenter la fertilité.

## §. VII. *Des Conſeils d'Etat, des Parlements, & des Conſeils Souverains.*

### 1. *Des Conſeils d'Etat.*

Le gouvernement des affaires de tout le royaume, & l'adminiſtration générale de la juſtice & des finances, ſe régit par quatre conſeils d'état.

Le premier, qui eſt proprement le ſeul *conſeil d'état*, quoique les autres en portent auſſi le nom, eſt celui que le roi tient avec ſes miniſtres. On y traite des affaires générales de l'état, de la guerre, de la paix, des alliances avec les étrangers, &c.

Le ſecond s'appelle *le conſeil royal des finances*. On y regle les affaires les plus importantes des finances.

Le troiſieme, *le conſeil des dépêches*, eſt pour les affaires des provinces, des placets, lettres, brevets pour les gouverneurs des provinces.

Le quatrieme, *le conſeil-privé* ou *des parties*. Les affaires qui y ſont rapportées, ſont des caſſations d'arrêts des parlements, ou des évocations pour les récuſations de juges. C'eſt le ſeul conſeil où le roi n'aſſiſte pas en perſonne. Le chancelier y préſide.

### 2. *Des Parlements.*

La juſtice ordinaire eſt rendue par les *parlements*,

qui ſont des cours ſupérieures qui jugent en dernier reſſort.

Il y en a treize, quatre au nord : *Douay*, *Rouen*, *Paris* & *Metz*. Au milieu trois : *Rennes*, *Dijon*, *Beſançon*. Et ſix au midi : *Dombes*, *Grenoble*, *Bordeaux*, *Pau*, *Toulouſe*, *Aix*.

Leur reſſort ne s'étend guere au-delà des provinces où ils ſont ſitués ; il n'en eſt pas de même de celui de Paris, dont le reſſort comprend tout le reſte du royaume.

I. Le *parlement de Paris* eſt le plus ancien : il fut rendu ſédentaire par Philippe-le-Bel, en 1303.

II. Celui de *Toulouſe* fut inſtitué par le même roi la même année, & rendu ſédentaire en 1443, par Charles VII.

III. Celui de *Rouen* a ſuccédé à la cour ſouveraine, connue ſous le nom d'*échiquier*, inſtituée par Philippe-le-Bel, en 1303, & rendue perpétuelle par Louis XII, en 1499. Il n'a porté le nom de parlement que ſous François I, en 1515.

IV. Celui de *Beſançon* étoit d'abord une cour inſtituée à Dole par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, en 1422, qui ne prit le nom de parlement que quelques années après. Il fut ſupprimé par le roi d'Eſpagne, en 1668 ; mais Louis XIV s'étant rendu maître de la Franche-Comté, le rétablit à Dole, en 1674, & le transféra, environ deux ans après, à Beſançon.

V. Celui de *Grenoble* a été inſtitué ſédentaire par Charles VII, en 1453.

VI. Celui de *Bordeaux* a été fait ſédentaire par Louis XII, en 1462.

VII. Celui de *Dijon* a été inſtitué par le même roi en 1476, & rendu ſédentaire par Charles VIII, en 1494.

VIII. Celui d'*Aix* établi par Louis XII, en 1501.

IX. Celui de *Rennes* ou de *Bretagne* établi par

Henri II, roi de France, en 1553. Il a été ſemeſtre juſqu'en 1724.

X. Celui de *Pau* ou de *Béarn* fut érigé en 1620 par Louis XIII, au lieu du conſeil ou chancellerie de Navarre. Son reſſort s'étend, pour les matieres domaniales & féodales, ſur différents pays qui dépendoient du domaine de la cour de Navarre, & qui ſont dans l'étendue des parlements de Toulouſe & de Bordeaux.

XI. Celui de *Metz*, inſtitué en 1633 par Louis XIII, eſt ſemeſtre.

XII. Le parlement de *Douai* ou de *Flandre* étoit autrefois un conſeil ſouverain réſident à Tournai; il a été érigé en parlement par Louis XIV en 1686, & transféré à Douay en 1714, lorſqu'on eut cédé Tournai aux Autrichiens; il a auſſi dans ſon reſſort le Cambreſis & le Hainault Français.

XIII. Le parlement de Dombes qui réſide à Trévoux depuis 1696, eſt au nombre de ceux du royaume depuis 1762, époque de l'union de la principauté de Dombes à la couronne. François I l'établit en 1523 à Lyon, ſous le titre de conſeil ſouverain, qu'il changea quinze ans après en celui de parlement de Dombes.

Le plus illuſtre de tous ces parlements eſt celui de *Paris*. C'eſt la cour des pairs de France: ils y ont ſéance, & doivent y être jugés.

Entre ces pairs, il y en a 12 anciens, ſix eccléſiaſtiques & ſix laïcs. Les premiers ſont l'archevêque de Rheims, les évêques de Laon & de Langres, qui ſont tous trois ducs; & les évêques de Beauvais, de Châlons ſur Marne & de Noyon, qui ſon comtes. L'archevêque de Paris, qui fut créé duc & pair en 1674, n'a point rang parmi ces anciens pairs eccléſiaſtiques. Les ſix pairs laïcs étoient auſſi trois ducs & trois comtes; les ducs de Bourgogne, de Normandie & de Guyenne, &

les comtes de Flandre, de Toulouſe & de Champagne. La réunion de ces ſix provinces à la couronne a éteint ces pairies laïques ; elles ne paroiſſent plus que par des repréſentants au ſacre de nos Rois.

On y a ſubſtitué en différents temps des duchés & comtés-pairies, qui ne furent érigés d'abord que pour les princes du ſang. Cette faveur a depuis été accordée à des gentilshommes dont nos rois ont voulu récompenſer les ſervices. Le nombre de cette derniere eſpece de duchés-pairies eſt conſidérable.

Il y en a au nord quinze. *Picardie* 2. S. Simon en Vermandois, & Chaulnes dans le Santerre, dans la haute Picardie. *Normandie* 2. Elbeuf, dans la haute ; Tury ou Harcourt, dans la baſſe. *Iſle de France* 4. Villeroi, dans la Brie-Françaiſe ; Villars ou Melun, dans le Gâtinois Français ; Cagni ou Bouflers, Warti ou Filtz-de-James, dans le Beauvoiſis. *Champagne* 5. Rethel-Mazarin, dans la haute ; Iſles-Aumont, Piney-Luxembourg, dans la baſſe &, dans la Champagne propre ; Praſlain, dans le dioceſe de Langres ; Treſmes, dans la Brie pouilleuſe. *Lorraine* 1. Stainville, dans le Barrois, au duc de Choiſeul. Et hors du royaume, dans le Luxembourg, 1. Bouillon.

Dans le milieu ſeize. *Bretagne* 3. Rohan, Penthievre, Quintin ou Lorges, dans la baſſe. *Anjou* 2. Briſſac dans le bas, la Valliere dans le haut. *Touraine* 2. Monbaſon dans la baſſe, Luynes dans la haute. *Orléanois* propre 1. Sulli. *Berri* 2. S. Aignan, Charoſt dans le bas. *Nivernois* 1. Nevers. *Poitou* 4. *Richelieu*, Thouars qui appartient au duc de la Trimouille, Mauléon au duc de Châtillon, Mortemart dans le haut Poitou.

Au midi treize. *Saintonge* & *Angoumois* 2. Frontenai ou Rohan-Rohan dans la baſſe. La Rochefoucault dans l'Angoumois. *Limoſin* 1. Noailles, bas Limoſin. *Dauphiné* 1. Valentinois, dans le

bas. *Guyenne* 5. La Force dans le haut Périgord, Biron dans le bas ; Aiguillon, Tonneins au duc de la Vauguyon, & Duras dans l'Agénois. *Béarn & Navarre* 1. Gramont, dans la baſſe Navarre. *Languedoc* 3. Lauraguais, dans le haut ; Fleury ou Pérignan, Uſez dans le bas. *Provence.* 1. Villars-Brancas, dans la haute.

*Ordre des duchés-pairies ſuivant le temps de leur érection ou de leur enregiſtrement & réception au parlement de Paris.*

Uſez, 1572.
Elbeuf, 1582.
Montbaſon, 1595.
Thouars, 1599, au duc de la Trimouille.
Sully, 1606.
Luynes, 1619.
Briſſac, 1620.
Richelieu, 1631.
Saint-Simon, 1635.
La Rochefoucault, 1637.
La Force, 1637.
Rohan, 1648.
Bouillon, 1652.
Luxembourg, 1662.
Grammont, 1663.
Mazarin, 1663.
Villeroy, 1663.
Mortemart, 1663.
Saint-Aignan, 1663.
Treſmes, 1663.
Noailles, 1663.
Aumont, 1665.
Charoſt, 1672.
Boufflers, 1708.
Villars, 1709.
Harcourt, 1709.
Filtz-James, 1710.
Chaulnes, 1711.
Rohan-Rohan, 1714.
Villars-Brancas, 1716.
Valentinois, 1716.
Nevers, 1720.
Biron, 1723.
La Valliere, 1723.
Aiguillon, 1731.
Lauraguais, 1731.
Châtillon, 1736.
Fleuri, 1736.
Duras, 1755.
Tonneins, 1758, au duc de la Vauguyon.
Stainville, 1758, au duc de Choiſeul.
Praſlain, 1762, au comte de Choiſeul.

### 3. *Des Conſeils ſouverains.*

Il y a deux conſeils ſouverains en France, & un

conſeil provincial, ſans y comprendre la cour ſouveraine de Nanci & le grand-conſeil établi à Paris, dont la juriſdiction s'étend ſur tout le royaume ; mais elle eſt reſtreinte aux matieres bénéficiales & à quelques autres par commiſſion. I. Le conſeil provincial d'Artois, établi à *Arras*. Il ne juge en dernier reſſort que les affaires criminelles, & reſſortit au parlement de Paris pour les grandes affaires civiles dont il y a appel. II. Le conſeil ſouverain d'Alſace, établi à *Colmar*. III. Celui de Rouſſillon, qui réſide à *Perpignan*.

Les juſtices qui reſſortiſſent aux parlements & aux conſeils ſouverains ſont les *bailliages* & les *ſénéchauſſées*, dont pluſieurs ſont *préſidiaux*. Ce ſont des tribunaux inférieurs établis pour rendre la juſtice, & des jugements deſquels on appelle aux tribunaux ſupérieurs dans les matieres importantes.

## §. VIII. *Des Chambres des Comptes & des Cours des Aides.*

### 1. *Chambres des Comptes.*

Les *chambres des comptes* ſont des cours ſupérieures fort anciennes : c'eſt où ſe rendent les comptes des deniers du roi ; on y enregiſtre auſſi & on y garde tout ce qui concerne ſon domaine.

On en compte douze dans le royaume, ſans y comprendre celles de Nanci en Lorraine & de Barle-Duc dans le Barrois : quatre au ſeptentrion, ſavoir *Lille* en Flandre ; *Metz* en Lorraine, où la chambre des comptes eſt unie au parlement de cette ville ; *Rouen*, en Normandie ; *Paris*, où toutes les autres chambres envoient le double de leurs comptes : quatre au milieu, *Nantes* en Bretagne ; *Blois*, pour l'apanage de M. le duc d'Orléans ; *Dijon* en Bourgogne ; *Dole* en Franche-Comté : quatre au midi, *Grenoble* en Dauphiné,

unie au parlement ; *Pau* en Béarn, unie au parlement de la même ville ; *Montpellier* en Languedoc ; *Aix* en Provence.

### 2. *Cours des Aides.*

Ces cours ſont des juriſdictions ſupérieures établies pour juger les différents ſur les deniers royaux, à la réſerve du domaine.

Il y en a quinze : au ſeptentrion quatre ; *Rouen*, cour des Aides, unie à la chambre des comptes ; *Paris* ; *Metz*, unie au parlement de la même ville ; *Colmar* en Alſace, unie au conſeil ſouverain : trois dans le milieu ; *Rennes*, unie au Parlement de la même ville ; *Dijon*, unie auſſi au parlement ; *Dole*, unie à la chambre des comptes : huit au midi ; *Clermont* en Auvergne ; *Grenoble*, unie au parlement ; *Bordeaux* ; *Montauban* dans le Querci ; *Pau* en Béarn ; *Montpellier*, unie à la chambre des comptes ; *Aix*, unie à la chambre des comptes ; *Perpignan* en Rouſſillon, unie au conſeil ſouverain.

## §. IX. *Des Généralités & Elections.*

On appelle *généralité*, l'étendue d'un bureau des tréſoriers de France, établi pour faciliter la recette des tailles & autres deniers royaux. Chaque généralité a ſon Intendant particulier, excepté Toulouſe & Montpellier qui ont le même.

Il y a vingt généralités diviſées en élections, & douze ſans élections.

On appelle *élections*, des tribunaux qui jugent principalement des différents ſur les tailles & les impôts en premiere inſtance, à l'exception des gabelles & du domaine du roi.

Les vingt généralités, diviſées en élections, ſont :

*Au nord.*

I. Amiens, qui a ſix élections : ſavoir *Amiens*, *Abbeville*, *Dourlens*, *Péronne*, *Saint-Quentin*, *Mondidier*. L'Artois eſt renfermé dans la même généralité, mais n'a point d'élections. Il ſe diviſe en huit bailliages & une gouvernance, qui eſt celle d'Arras.

II. Rouen, quatorze élections : ſavoir *Rouen*, & au nord de cette ville, *Neufchâtel*, *Arques*, *Eu*; au ſud-eſt, *Lyons*, *Giſors*, *Chaumont*, *Andely*; au ſud de Rouen, *Pont-de-l'Arche*, *Evreux*; au ſud-oueſt, *Pont-l'Evêque*, *Pont-Audemer*; au nord-oueſt, *Caudebec* & *Montivilliers*.

III. Caën, neuf élections : *Caën*, *Bayeux*, *Valogne*, *Carentan*, *Saint-Lo*, *Coutance*, *Vire*, *Avranche*, *Mortain*.

IV. Alençon, neuf élections : *Alençon*, & au nord oueſt de cette ville, *Domfront*, *Argentan*, *Falaiſe*; puis en tournant du nord au ſud, *Liſieux*, *Bernai*, *Conches*, *Verneuil*, *Mortagne*.

V. Paris, vingt-deux élections : *Paris*, *Dreux*, *Montfort-l'Amaury*, *Mantes*, *Pontoiſe*, *Beauvais*, *Senlis*, *Compiegne*, *Meaux*, *Coulomiers*, *Roſoy*, *Melun*, *Provins*, *Montereau*, *Nemours*, *Etampes*, *Nogent-ſur-Seine*, *Sens*, *Joigny*, *Saint-Florentin*, *Tonnerre*, *Vezelai* dans le Nivernois.

VI. Soiſſons, ſept élections : *Soiſſons*, *Laon*, *Guiſe*, *Noyon*, *Clermont*, *Crépy*, *Château-Thierry*.

VII. Châlons ſur Marne, treize élections : *Châlons*, *Epernai*, *Rheims*, *Rhetel*, *Sedan*, *Sainte-Menehoult*, *Vitry*, *Joinville*, *Chaumont*, *Langres*, *Bar-ſur-Aube*, *Troyes*, *Seſanne* en Brie.

Ces ſept généralités du nord renferment quatre-vingt élections.

*Dans le milieu.*

I. Orléans, douze élections : *Orléans*, *Montar-*

gis, *Pitiviers*, *Dourdan*, *Chartres*, *Châteaudun*, *Vendôme*, *Blois*, *Beaugenci*, *Gien* ſur la Loire, *Clameci* dans le Nivernois, & *Romorantin* dans la Sologne.

II. Tours, ſeize élections : *Tours*, *Amboiſe*, *Loches*, *Chinon*, *Loudun*, *Richelieu*, *Montreuil*, *Bellay*, *Saumur*, *Angers*, *Beaugé*, *la Fleche*, *Château du Loir*, *le Mans*, *Mayenne*, *Laval*, *Château-Gontier*.

III. Bourges, ſept élections, *Bourges*, *Iſſoudun*, *Château-Roux*, *le Blanc*, *le Châtre*, *Saint-Amand* en Bourbonnois, *la Charité* ſur Loire.

IV. Poitiers, neuf élections : *Poitiers*, *Confolent* ſur la Vienne, *Saint-Maixent*, *Niort*, *Fontenai*, *les Sables d'Olonne*, *Mauléon*, *Thouars*, *Chatelleraud*.

V. La Rochelle, cinq élections : *la Rochelle*, *Saint-Jean-d'Angeli*, *Marenne*, *Saintes*, *Cognac*.

VI. Moulins, ſept élections : *Gannat*, *Moulins*, *Nevers*, *Château-Chinon*, *Mont-Luçon*, *Gueret*, *Combrailles*, ſur les confins de l'Auvergne.

Ces ſix généralités du milieu renferment cinquante-ſix élections.

*Au midi.*

I. Limoges, cinq élections : *Limoges*, *Bourganeuf*, au nord-eſt de Limoges : à ſon ſud-eſt, *Tulles*, & *Brives*, & dans l'Angoumois, *Angoulême*.

II. Riom, ſix élections : *Riom*, *Clermont*, *Iſſoire*, *Brioude*, *Saint-Flour*, *Aurillac*.

III. Lyon, cinq élections : *Lyon*, *Saint-Etienne*, *Montbriſon*, *Roane* ſur la Loire, & *Ville-Franche* en Beaujolois.

IV. Grenoble, ſix élections : *Grenoble*, *Vienne*, *Romans*, *Valence*, *Montelimar*, *Gap*.

V. Bordeaux, cinq élections : *Bordeaux*, *Périgueux*, *Sarlat*, *Agen*, *Condom*.

VI. Montauban, ſix élections ; *Montauban*, *Cahors*, *Figeac*, *Ville-Franche* de Rouergue, *Rhodez*, *Milhaud*.

VII. Auch, ſix élections : *Auch*, *Lomagne*, *Riviere-Verdun*, *Mirande*, le *Cominge* & le *Couſerans*. Mais de la même généralité, qui eſt jointe à l'intendance de Pau, dépendent les pays d'états de Baſſe Navarre, de Béarn, de Bigorre, de Soule, de Nebouzan ; & les pays & villes abonnées de Labour & de Bayonne, de Dax, de Marſan, de Turſan, de Gabardan, de Leitoure, & des Quatre-Vallées, qui ne ſont point élections.

Ces ſept généralités du midi renferment trente-neuf élections, qui jointes aux cinquante-ſix du milieu, & aux quatre-vingt du nord, font en tout cent ſoixante-quinze élections dans le royaume.

*Généralités ſans élections.*

Les généralités qui n'ont point d'élections ſont au nombre de douze. On en compte cinq au nord : la *Flandre*, diviſée en treize ſubdélégations ; le *Hainaut* ou *Maubeuge* ; la *Lorraine* ; *Metz*, qui renferme le pays Meſſin, & les territoires de Toul & de Verdun ; l'*Alſace*, diviſée en treize bailliages.

Au milieu trois : la *Bretagne*, diviſée en neuf dioceſes : la *Bourgogne*, qui renferme vingt-trois bailliages : la *Franche-Comté*, partagée en quatorze bailliages.

Au midi quatre : le *Languedoc*, qui contient deux généralités ſous un même Intendant : ſavoir, celle de *Toulouſe*, diviſée en onze dioceſes, & celle de *Montpellier*, qui ſe partage en douze dioceſes ; le *Rouſſillon*, qui a trois vigueries ; *Aix*, partagée en vingt vigueries.

§. X. *Des pays d'Etats.*

On appelle *pays d'états*, des provinces qui ont

droit de former des aſſemblées, afin d'ordonner elles-mêmes des contributions qu'elles doivent faire pour ſoutenir les charges de l'état, de les régler & de les faire payer. Il y en a pluſieurs en France ſur ce pied: ce ſont l'*Artois*: les châtellenies de Lille & de Douai, qui prennent le titre d'*états de Flandre*: la *Bretagne*, la *Bourgogne*, le *Languedoc*, la *Provence*, le *Béarn*, la *Baſſe-Navarre*, le *Bigorre*, le comté de Foix, & les petits pays de *Soule*, d'*Armagnac*, de *Nebouzan* & de *Marſan*.

## §. XI. *Des Cours & Hôtels des Monnoies.*

Les *cours des monnoies* ſont des cours ſupérieures qui jugent en dernier reſſort du fait des monnoies, & de tout ce qui y a rapport. On appelle à ces cours de toutes les chambres & hôtels des monnoies qui ſont dans leur reſſort.

Il n'y avoit autrefois que la cour des monnoies de *Paris*. En 1704, celle de *Lyon* fut créée: ſon reſſort s'étend ſur les provinces ou départemens de Lyon, Auvergne, Dauphiné, Languedoc, Bayonne, Montauban, pays de Breſſe, Bugey, Valromey & Gex. Il y a à Metz une cour des monnoies, unie au parlement; une à Dole, unie à la chambre des comptes; & une à Pau, unie au parlement.

Il y a en France trente villes où l'on fabrique des eſpeces d'or & d'argent: on en trouve au nord, neuf. Ce ſont *Lille*, *Amiens*, *Rouen*, *Caen*, *Paris*, *Reims*, *Troyes*, *Metz* & *Strasbourg*.

Au milieu dix; ſavoir, *Rennes*, *Nantes*, *Angers*, *Orléans*, *Tours*, *Bourges*, *Dijon*, *Beſançon*, *Poitiers*, *la Rochelle*.

Il y en a onze au midi: *Limoges*, *Riom*, *Lyon*, *Grenoble*, *Bordeaux*, *Bayonne*, *Pau*, *Perpignan*, *Toulouſe*, *Montpellier* & *Aix*.

Ces villes ſe ſervent d'une lettre de l'alphabet pour diſtinguer les monnoies frappées dans chacune

d'elles. Nous les mettrons ici ſelon l'ordre des lettres qui leur ſervent de marque.

A. Paris,
B. Rouen,
C. Caen,
D. Lyon,
E. Tours,
F. Angers,
G. Poitiers,
H. La Rochelle,
I. Limoges,
K. Bordeaux,
L. Bayonne,
M. Toulouſe,
N. Montpellier,
O. Riom,
P. Dijon,
Q. Perpignan,
R. Orléans,
S. Rheims,
T. Nantes,
V. Troyes,
X. Amiens,
Y. Bourges,
Z. Grenoble,
&. Aix,
9. Rennes,
AA. Metz,
BB. Straſbourg,
CC. Beſançon,
W. Lille,
Empreinte de vache, Pau.

## *De l'ancienne Gaule.*

Après avoir décrit la France telle qu'elle eſt aujourd'hui, il ne ſera pas inutile de donner en abrégé la diviſion de l'ancienne Gaule.

Nous ne dirons rien ici de cette Gaule que les Romains appelloient *Ciſalpine*, c'eſt-à-dire de celle qui étoit à leur égard en-deçà des Alpes: c'eſt la partie ſeptentrionale de l'Italie, qu'on a nommée depuis Lombardie. Ce grand pays fut conquis par des colonies de Gaulois ſorties de la Gaule 591 ans avant Jeſus-Chriſt. Les Romains lui donnerent auſſi le nom de *Togata*, parce que ſes habitans prirent comme eux la robe longue.

La véritable Gaule que les Romains appellerent *Tranſalpine*, c'eſt-à-dire au-delà des Alpes, par rapport à eux, comprenoit ce qui ſe nomme aujourd'hui la France, la Savoie, la Suiſſe & la plus grande

partie des Pays Bas, étant terminée à l'orient & au nord par le Rhin. Elle ſe diviſoit en Gaule *Chevelue*, ainſi nommée à cauſe que les habitans portoient leurs cheveux longs, & en Gaule *Narbonnoiſe*, dont Narbonne bâtie par les Romains étoit la capitale.

La Gaule *Chevelue* ſe diviſoit encore en Gaule *Celtique*, Gaule *Aquitanique*, & Gaule *Belgique*.

La Gaule *Celtique* étoit partagée en cinq Gaules *Lyonnoiſes*, dont Lyon étoit la principale de toutes les villes.

La *premiere Lyonnoiſe* renfermoit ce qu'on appelle aujourd'hui l'archevêché de Lyon, avec ſes ſuffragans.

La *ſeconde Lyonnoiſe*, toute la Normandie.

La *troiſieme Lyonnoiſe*, le territoire de l'archevêché de Tours & de ſes ſuffragans, la plupart en Bretagne.

La *quatrieme Lyonnoiſe*, le territoire de l'archevêché de Sens & de ſes ſuffragans, dont Paris a été très-long tems.

La *cinquieme Lyonnoiſe*, le territoire de l'archevêché de Beſançon & de ſes ſuffragans, dont deux ſont en Suiſſe.

Il y avoit trois Gaules *Aquitaniques*.

La *premiere* comprenoit le territoire des archevêchés de Bourges & d'Albi, avec leurs ſuffragans.

La *ſeconde*, le territoire de l'archevêché de Bordeaux & de ſes ſuffragans.

La *troiſieme*, le territoire de l'archevêché d'Auch & de ſes ſuffragans : elle ſe nommoit auſſi la *Novempopulanie*, à cauſe de ſes neuf peuples ou dioceſes.

La Gaule *Belgique* ſe diviſoit en *premiere* & *ſeconde*.

La *premiere* renfermoit l'archevêché de Treves & de ſes ſuffragans en Lorraine, avec la plus grande partie des Pays-Bas.

La *ſeconde* comprenoit la Champagne, le duché de Luxembourg, le Palatinat & l'Alſace ; Reims en étoit la capitale.

La Gaule *Narbonnoiſe*, nommée en latin *Braccata*, à cauſe d'une ſorte d'habillement que portoient ſes habitans, renfermoit la Savoie, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc & les Cévennes.

## SECTION II.

### *Des dix-ſept provinces des Pays-Bas.*

ON comprend ſous le nom de *Pays-Bas* toute cette étendue de pays qui eſt entre la France, l'Allemagne & l'océan. Ces pays ont été ainſi appellés parce qu'ils ſont vers la mer, & que pluſieurs rivieres y ont leur embouchure.

Les Pays-Bas, après avoir appartenu à pluſieurs ſouverains, dont une partie fut pendant long-tems ſous la dépendance de la France, paſſerent la plupart à la maiſon d'Autriche, par le mariage de Marie, fille & héritiere du dernier duc de Bourgogne, avec Maximilien Archiduc d'Autriche. Charle-Quint, leur petit-fils, acquit, comme nous le dirons en détail, les provinces qui lui manquoient. Ce prince en 1556 les laiſſa toutes, avec les états d'Eſpagne, à ſon fils Philippe II, chef de la branche ainée d'Autriche établie en Eſpagne, & éteinte en 1700. Maximilien & Charles-Quint avoient prétendu lier étroitement à l'empire, d'Allemagne les Pays-Bas & la Franche-Comté, & ils en avoient fait le dixieme cercle de l'empire, qu'on appelloit le *cercle de Bourgogne*. Mais ces provinces ne contribuant en rien aux charges de l'empire, l'Allemagne ne prit point de part à ce qui leur arriva.

Philippe II, roi d'Eſpagne, ayant voulu établir

l'inquiſition dans les Pays-Bas, & le duc d'Albe qui en étoit gouverneur, ayant uſé de trop de ſévérité, les peuples ſe révolterent, ſous la conduite de Guillaume de Naſſau, prince d'orange. Le duc de Parme ſoumit ou retint ſous l'obéiſſance de Philippe, dix de ces provinces; & c'eſt ce qu'on a appellé depuis ce tems les *Pays-Bas Eſpagnols*, ou les *Pays-Bas catholiques*, pour les diſtinguer des *Provinces-unies* ou *Etats de Hollande*, qui profeſſent la religion calviniſte.

Dans le ſiecle dernier, la France s'empara d'une partie de Pays-Bas Eſpagnols ou catholiques: c'eſt celle que l'on nomme *Pays-Bas Français*. Pour l'autre partie, elle a été cédée en 1713 & 1714, à l'empereur Charles VI, archiduc d'Autriche, qui prétendoit à la ſucceſſion d'Eſpagne, comme deſcendu de Ferdinand, frere de Charles-Quint, dont la branche étoit éteinte par la mort de Charles II, roi d'Eſpagne. En conſéquence de cette ceſſion, cette derniere partie des Pays-Bas porte aujourd'hui le nom de *Pays-Bas Autrichiens*.

## ARTICLE I.

### *Des Pays-Bas Autrichiens.*

QUoique le comté de *Flandre* ne ſoit qu'une province particuliere des Pays-Bas Autrichiens, un certain uſage a fait donner ſon nom aux huit autres, dont les habitans ſont appellés *Flamands*. Le terroir de ce pays produit beaucoup de bled, & eſt excellent pour la nourriture du bétail: mais on n'y recueille point de vin. Les villes y ſont en grand nombre, preſque toutes fortifiées, & extrêmement peuplées, malgré les guerres continuelles dont ce pays a été le théatre depuis pluſieurs ſiecles. Les

Flamands ſont ſinceres, adroits, habiles dans le commerce, & fort jaloux de leurs privileges.

Les rivieres les plus conſidérables ſont:

La *Meuſe*, qui prend ſa ſource près des villages de Meuſe & de Montigni, ſur les confins de la Champagne & de la Lorraine, paſſe à Verdun, à Sedan, à Dinan, à Liege, à Maſtrick, traverſe la Gueldre, forme avec le Rhin l'iſle de Bommel, & va ſe jetter dans la mer au-deſſous de Dordrecht.

L'*Eſcaut*, qui commence près le Catelet en Picardie, paſſe à Cambrai, à Valenciennes, à Tournai, à Oudenarde, reçoit la Lys à Gand, paſſe à Anvers; puis au-deſſous de Lillo, ſe diviſe en deux branches, dont l'une ſe nomme *Eſcaut oriental*, & paſſe près de Berg-op-Zoom, & l'autre *Eſcaut occidental*, qui côtoie la Flandre ſeptentrionale, & ſe jette dans le Hont & l'océan.

La *Lys*, qui a ſa ſource dans l'Artois, près d'un village appellé *Lysbourg*, paſſe à Aire, à Menin, à Courtrai, & ſe joint à l'Eſcaut à Gand. La ſource de cette riviere ſert de barometre aux habitans du village de Lysbourg. Lorſqu'il doit pleuvoir, l'eau qui ſort du ſein de la terre, charie, avec ſes bouillons, un petit ſable qui la trouble entiérement. Lorſqu'au contraire le ſable retombe dans le fond de la ſource, & que l'eau ſe purifie, c'eſt un ſigne de beau temps.

La *Scarpe* prend ſa ſource au ſud-oueſt d'Arras; & après y avoir paſſé, elle va à Douai, & ſe jette dans l'Eſcaut, au-deſſous de Saint-Amand.

La *Dyle*, dont on trouve la ſource près de Nivelle en Brabant, paſſe à Louvain & à Malines, & ſe jette dans l'Eſcaut entre Turnhout & Anvers.

La *Sambre* a ſa ſource au nord-oueſt de la Capelle en Picardie, paſſe à Landrecies, à Maubeuge, à Charleroi, & ſe jette dans la Meuſe à Namur.

On a fait deux canaux pour tranſporter plus faci-

lement les marchandiſes ; le premier commence au Port d'Oſtende, paſſe à Bruges, dont il tire ſon nom, & ſe rend à Gand, où ſe joignent la Lys & l'Eſcaut : l'autre eſt celui de Bruxelles à Anvers.

Les Pays-Bas Autrichiens ne contiennent que neuf des provinces qu'on appelloit autrefois *Pays Bas Eſpagnols* : encore la maiſon d'Autriche ne les poſſede-t-elle pas toutes en entier.

Ces neuf provinces ſont : quatre duchés, ſavoir, celui de Brabant, au milieu ; & à l'orient, ceux de Luxembourg, de Limbourg & de Gueldre, par rapport à ſa partie méridionale ; trois comtés, celui de Flandre, à l'occident ; & ceux de Hainaut & de Namur, au midi : deux ſeigneuries, qui ſont même compriſes aujourd'hui ſous le duché de Brabant, où elles ſont enclavées vers le nord ; ſavoir, la ſeigneurie de Malines, & celle d'Anvers, qu'on appelloit autrefois le marquiſat du ſaint empire.

Le comté d'Artois, au midi de la Flandre, étoit la dixieme province de Pays-Bas Eſpagnols : il a été cédé à la France en 1659 & 1678. Nous en avons donné la deſcription, *p.* 75.

L'évêché de Liege, qui ſépare le comté de Namur & le Brabant, d'avec le Luxembourg, le Limbourg & la Gueldre, appartient à l'Allemagne.

Le comté de Flandre a relevé pendant long-tems de la France ; mais en 1526, l'empereur Charles-Quint obligea le roi François I, qui étoit alors ſon priſonnier, à le décharger de l'hommage que les comtes de Flandre & d'Artois lui avoient rendu juſqu'alors. Le comte de Flandre étoit un des douze pairs de France, & le premier des comtes-pairs ſéculiers : au ſacre il portoit l'épée du roi.

## §. I. *Le Duché de Brabant.*

Le Brabant ſe diviſoit autrefois en quatre quartiers ; ſavoir celui de Bruxelles, celui de Louvain,

celui d'Anvers, & celui de Boſleduc : mais depuis plus d'un ſiele les Hollandois ſont maîtres du dernier, & d'une partie de celui d'Anvers.

BRUXELLES, *capitale*, ſur la Senne. C'eſt une grande & belle ville, bien peuplée, qui eſt le ſéjour ordinaire du gouverneur des Pays-Bas Autrichiens. On y compte quatre paroiſſes, vingt-ſept couvens, quarante quartiers. Son égliſe principale eſt la collégiale de ſainte Gudule, qui eſt auſſi grande & auſſi belle que beaucoup de cathédrales. Son portail eſt orné de deux tours. L'égliſe des jéſuites eſt très-belle. Le palais du gouverneur, qui étoit beau & ancien, a été conſumé preſque tout entier en 1730, par un incendie. Cette ville a pluſieurs fontaines publiques, & un Arſenal rempli d'anciennes armures des ſouverains de Brabant. On y voit auſſi pluſieurs beaux hôtels, & des places publiques magnifiques. L'hôtel-de ville eſt ancien ; mais remarquable par la beauté de ſon béfroi ou clocher, & par ſa ſituation au milieu d'une place réguliere & quarrée, & environnée de beaux bâtimens. Au dehors de la ville on trouve un magnifique cours le long du canal Louis XV s'eſt emparé de cette ville en 1746, & l'a rendue à la paix de 1748. C'eſt la patrie d'Aubert le Mire, doyen d'Anvers, auteur d'une *Bibliotheque eccléſiaſtique*, & de pluſieurs autres ouvrages.

NIVELLE, au-midi de Bruxelles, jolie ville, ſituée dans un pays agréable. Elle doit ſon origine à un double monaſtere d'hommes & de filles, bâti en 640, par Pepin de Landen, maire du palais, pour ſainte Gertrude ſa fille. Ces deux monaſteres, dont celui de filles étoit le principal, ont été ſécularisés vers le milieu du XI^e^ ſiecle. Les religieuſes devinrent chanoineſſes, & les moines chanoines. Il y a 42 chanoineſſes, qui hors du chœur ſont habillées en ſéculieres. Elles peuvent ſe marier,

L'abbeſſe ſeule, qui eſt dame de la ville, fait des vœux. Les chanoines ſont au nombre de 30: ils viennent à certains jours chanter l'office avec les chanoineſſes. Les deux chapitres s'aſſemblent conjointement, ſous la préſidence de l'abbeſſe, & pourvoient enſemble aux bénéfices vacans par mort, ou par les mariages des chanoineſſes.

GEMBLOURS. Il y a dans cette ville une fameuſe abbaye de l'ordre de S. Benoît.

GRINBERG, près & au nord de Bruxelles. C'eſt une ancienne baronnie, dont une partie a été vendue à Louis-Joſeph d'Albret, frere du duc de Luynes, que l'empereur en a créé prince en 1730.

LOUVAIN, à l'orient de Bruxelles, ſur la Dylle. C'eſt une grande ville, mais mal peuplée. Les écoliers, qui ſont une bonne partie des habitans, y ſont attirés par la célebre univerſité de cette ville. Elle a été fondée par Jean de Bourgogne, duc de Brabant, & confirmée par une bulle de Martin V, en 1433. On n'enſeigne les humanités que dans un ſeul college, qui eſt grand & beau: la philoſophie eſt enſeignée dans quatre autres bien bâtis, quoiqu'anciens. Outre ces colleges, on compte quarante-deux maiſons de bourſiers. L'hôtel-de-ville de Louvain eſt un bel ouvrage. On y voit encore un château fort ſpacieux, mais mal entretenu. Les Français ont pris cette ville en 1746. C'eſt la patrie de Van-Eſpen, célebre canoniſte, & de Hennebel, théologien très-eſtimé.

ARSCHOT, ſur la Géette, petite ville bien bâtie & fortifiée. Elle appartient à la maiſon d'Aremberg, de la famille de Ligne. Elle fut érigée en duché en 1533.

TILLEMONT, ſur la Géette. C'eſt la patrie de Jean Bollandus, premier compilateur de cet immenſe recueil de toutes les vies des ſaints qui portent ſon nom.

JUDOIGNE,

JUDOIGNE, ſur la Géette. C'eſt près de cette ville qu'eſt le village de *Ramillies*, où s'eſt donnée une fameuſe bataille en 1706.

MALINES & ANVERS. On les nomme ici pour conſerver l'ordre des anciennes provinces des Pays-Bas : nous en parlerons à part ci-deſſous §. VIII.

## §. II. *Le Duché de Luxembourg.*

LUXEMBOURG, *capitale* : c'eſt une des plus fortes villes de l'Europe. La riviere d'Elſe la partage en ville haute & ville baſſe. Le conſeil provincial du pays y fait ſa réſidence. Luxembourg a une abbaye de bénédictins & un college de jéſuites. Les Français, après s'en être emparés en 1684, l'ont rendue par la paix de de Riſwick, & l'ayant repriſe en 1701, l'ont rendue à la maiſon d'Autriche par la paix d'Utrecht.

ARLON, marquiſat qui appartient au roi de Pruſſe.

BASTOGNE, petite ville aſſez forte & peuplée : on l'appelle communément *Paris en Ardennes*.

DURBUY, ville & ſeigneurie dont dépendent 76 villages.

SAINT-WEYT, à l'eſt de Durbuy, petite ville capitale d'une prévôté qui renferme 47 villages, & qui eſt à la maiſon de Naſſau. Cette maiſon a auſſi dans le Luxembourg une autre ſeigneurie nommée *Vianden*, ſur la petite riviere de l'Our, dont 50 villages dépendent.

Autrefois le Luxembourg avoit encore une liſiere de villes conſidérables, qui appartiennent depuis environ cent ans à la France. Les principales ſont *Thionville* & *Montmédi*, dont nous avons déja parlé.

Au ſud-oueſt eſt le duché de *Bouillon*, qui eſt poſſédé, depuis 1676, par la maiſon de la Tour d'*Auvergne*, ſous la protection de la France.

BOUILLON, petite ville ſur la *Semoi*, avec un fort château, où le roi de France entretient garniſon.

## §. III. *Le Duché de Limbourg.*

Il eſt ſitué au nord du précédent, dont il eſt ſéparé par l'évêché de Liege, qui le borne auſſi à l'occident. Il eſt partagé entre la maiſon d'Autriche & les Hollandois. Ses principales villes ſont :

LIMBOURG, *capitale*, ſituée ſur une montagne près de la Veſe : elle appartient à la maiſon d'Autriche. Les Français s'en étant rendus maîtres en 1677, en démolirent les fortifications : mais elles ont été rétablies

La partie de ce duché qui appartient aux Hollandois eſt au nord. Elle renferme

FAUQUEMONT ou FALKEMBOURG, ſur la Gueule, ville qui a le titre de comté.

DALEM, comté, au midi de Fauquemont.

## §. IV. *De la Gueldre méridionale.*

La Gueldre ſe diviſe en haute ou méridionale ; & en baſſe ou ſeptentrionale. Comme cette derniere appartient aux Hollandois, nous n'en parlerons que dans l'article ſuivant.

La haute Gueldre étoit reſtée aux Eſpagnols, après l'établiſſement des Provinces-Unies. La maiſon d'Autriche la partage avec le roi de Pruſſe, & les Hollandois y ont deux places depuis 1715.

RUREMONDE, *évêché*, au confluent de la Roer & de la Meuſe. C'eſt une ville grande, belle, riche, marchande & bien fortifiée. Elle appartient à la maiſon d'Autriche.

GUELDRE, ſur la petite riviere de Niers, ville extrêmement fortifiée, qui appartiennent au roi de Pruſſe.

VENLO, ſur la Meuſe, entre les deux villes précédentes : elle eſt très-forte, & les Hollandois en

ſont les maîtres. C'eſt la patrie de Hubert Goltzius, excellent antiquaire, & de Henri Dupuy, hiſtoriographe du roi d'Eſpagne.

STEPHANSVERT, dans une iſle de la Meuſe, fortereſſe importante, aux Hollandois.

## §. V. *Le Comté de Flandre.*

Le comté de Flandre forme la partie occidentale des Pays-Bas Autrichiens, vers la mer. On la diviſoit ci devant en trois: 1. La Flandre *Teutone*, entre la mer, l'Eſcaut, & un canal qui en eſt tiré droit au nord. On prétend qu'elle tiroit ce nom des colonies de Germains & de Saxons que Charlemagne y tranſporta. 2. La Flandre *Impériale*, au nord-eſt: elle relevoit autrefois de l'Empire, à qui les comtes d'Aloſt en faiſoient hommage. 3. La Flandre *Vallone*, où l'on parle une eſpece de Français; elle eſt au midi de la précédente.

Lorſque les Eſpagnols poſſédoient ce comté, les Hollandois firent la conquête de pluſieurs places au nord, le long de la bouche occidentale de l'Eſcaut & du Hont: elles leur furent cédées en 1648. Nous parlerons dans l'article ſuivant de cette *Flandre Hollandoiſe*. D'un autre côté, les Français prirent, il y a environ 100 ans, ſur l'Eſpagne, une grande partie de la Flandre, ſoit Teutone, ſoit Wallone, vers le midi, & c'eſt ce qu'on nomme la *Flandre Françaiſe*, dont nous avons déjà parlé.

Ce que la maiſon d'Autriche poſſede de la Flandre, ſe diviſe en quatre parties: ſavoir le quartier de *Gand*, le quartier de *Bruges*, le quartier d'*Ypres*, & le *Tournaiſis*.

### 1. *Le Quartier de Gand.*

GAND, *capitale* de la Flandre Autrichienne, *évêché*. C'eſt une grande ville, belle, riche, très-peuplée, très-marchande, ſituée entre l'Eſcaut & la

Lys qui s'y réuniſſent. Sa cathédrale, ſous l'invocation de S. Bavon, eſt fort belle. On y voit une chaire de marbre blanc d'un ouvrage parfait, & des deux côtés de l'autel deux magnifiques mauſolées. Gand a cinq abbayes, entre leſquelles on remarque celle de S. Pierre, qui appartient à des religieux bénédictins non réformés. On y admire une tenture de tapiſſeries repréſentant la vie de S. Pierre & de S. Paul, d'un ouvrage exquis & d'une délicateſſe admirable. Elle eſt toujours tendue, & renfermée ſous de grands volets de bois fort propres: on la montre volontiers aux étrangers. Il y a à Gand une citadelle bâtie par l'empereur Charles V; treize places publiques, dont la principale eſt ornée d'une ſtatue du même empereur, qui étoit né dans cette ville; cinquante-cinq édifices publics, ſoit égliſes, monaſteres, hôpitaux, ou autres maiſons de piété, deux *béguignages*, l'un de 800 filles, & l'autre de 600.

Ces *béguignages* ſont des eſpeces de grands monaſteres où ſe raſſemblent les filles dévotes qui ne ſe marient pas. Elles vivent en communauté ſans aucun engagement. Celles qui peuvent travailler ſont dans des maiſons ſéparées, achetées à vie par une *béguigne* riche, qui eſt obligée de les loger gratuitement. Celles qui ne peuvent gagner leur vie de leur travail, vivent en communauté ſous une eſpece de ſupérieure, dans un grand logis qui a la forme d'un couvent. On les y nourrit, & on les y occupe ſelon leurs forces & leurs talens. Ces filles doivent leur nom & leur inſtitution à un ſaint prêtre de Liege, nommé Lambert *le begue*, qui vers l'an 1174, raſſembla un certain nombre de filles & de femmes, à qui il perſuada de vivre en continence. Il y a des béguignages dans d'autres villes de Flandre, mais ceux de Gand ſont les plus fameux. Louis XV s'eſt rendu maître de Gand en 1745, & l'a rendue en 1748. C'eſt la patrie de Daniel Hein-

ſius, un des plus célébres humaniſtes du dix-ſeptieme ſiecle.

A l'orient eſt un petit pays, le plus fertile & le plus riche de la Flandre, que l'on appelle le pays de *Waes*. On y recueille beaucoup de bled, & il y a de bons pâturages où l'on nourrit beaucoup de bon chevaux.

SAINT-NICOLAS * en eſt le principal bourg.

TENREMONDE ou DENDERMONDE, au confluent de la Dendre & de l'Eſcaut, petite ville belle & forte, avec ſeigneurie. Elle eſt entourée de marais & de prairies, que les habitans peuvent inonder par leurs écluſes. Elle a été priſe par les Français en 1745.

ALOST, ſur la Dendre, ville aujourd'hui fort médiocre. Elle a été la capitale d'un comté aſſez conſidérable, qui dépendoit de l'empire.

NINOVE, jolie petite ville.

Toutes ces villes étoient de la Flandre impériale; mais les ſuivantes, avec celle de Gand, étoient de la Flandre Teutone.

OUDENARDE, ſur l'Eſcaut, ville forte & riche, *capitale* d'une châtellenie de même nom. On y a établi une manufacture de tapiſſeries de haute liſſe. Les Français l'on priſe en 1745. C'eſt la patrie de Jean Druſius, un des plus ſavans & des plus modérés proteſtans du ſeizieme ſiecle.

COURTRAI, ſur la Lys, ville forte autrefois, mais démantelée en 1683 par Louis XIV.

MENIN, ſur la Lys, *place forte*, dont les belles fortifications, qui étoient de M. le maréchal de Vauban, ont été raſées après que les Français l'eurent priſe en 1744.

### 2. *Le Quartier de Bruges.*

BRUGES, *évêché*, à l'occident de Gand, ſur le

canal de cette ville à Oſtende. Elle eſt grande, & on y trouve encore des veſtiges de l'ancien renom qu'elle a eu pour le commerce, & dont elle eſt beaucoup déchue. Ce ſont de vaſtes magaſins bâtis de pierres & de briques. Entre la cathédrale & l'hôtel-de-ville, qui n'ont rien de remarquable, on voit un beau bâtiment neuf conſtruit de pierres de taille : on l'appelle *le bailliage*. Cette ville a été priſe par les Français en 1745.

OSTENDE, *port* & ville très-forte. Les Eſpagnols ne purent la prendre en 1601, qu'après un ſiege de trois ans, une perte de 70000 hommes, & une dépenſe de plus de dix millions. Louis XV l'a priſe en moins de quinze jours en 1745.

NIEUPORT, *place forte*. Cette petite ville a un canal qui communique à la mer. Elle eſt devenue une conquête de Louis XV en 1745.

DIXMUDE, vicomté, ſur l'Yperle. Ce lieu eſt célebre par ſes beurres & ſes fromages qui ſont excellens.

### 3. *Le Quartier d'Ypres.*

YPRES, *évêché*, ſur l'Yperle, grande & belle ville qui eſt ancienne. Le roi s'en eſt rendu maître en 1744.

LA QUENOKE *, *fort*, pris par les Français en 1744, auſſi bien que

FURNES, *place forte*, au nord-oueſt, ſur le canal de Dunkerque.

### 4. *Le Tournaiſis.*

TOURNAI, *évêché*, *place forte*. Cette ville eſt grande & ancienne ; mais elle n'eſt guere peuplée pour ſon étendue. Elle a le long de l'Eſcaut un très-beau quai qui eſt bordé d'arbres. La cathédrale eſt grande & magnifique. La nef eſt ancienne, mais le chœur eſt bâti de neuf : le ſanctuaire eſt tout revêtu

de marbre noir & blanc ; le chœur & les bas côtés ſont auſſi pavés du même marbre. La citadelle, bâtie par Louis XIV, étoit un ouvrage très-vaſte & parfait ; il s'y trouvoit des ſouterreins & des mines conſidérables. Louis XV l'a détruite de fond en comble, après l'avoir priſe en 1745.

## §. VI. *Le Comté de Hainaut, ou le Hainaut Autrichien.*

La partie méridionale du comté de Hainaut appartient à la France, comme nous l'avons vu *p.* 73. La partie ſeptentrionale, beaucoup plus conſidérable, eſt ce qu'on appelle le *Hainaut Autrichien*. Il renferme quatre châtellenies.

MONS, *capitale, place forte.* Cette ville, la principale de la châtellenie de ſon nom, eſt aſſez grande, & environée d'un triple foſſé. Après avoir paſſé les fauxbourgs, on voit les fortifications de la ville qui ſont régulieres. Une belle & grande rue qui va toujours en montant, mene à un vieux château qui eſt au milieu de la ville, & dont la tour eſt parfaitement belle. Les égliſes de Mons ſont fort propres. L'hôtel-de-ville eſt antique & a ſa beauté. Mons a une ancienne abbaye, nommée de *Sainte Waltrude*, ou *Wautru*, & dont le titre d'abbeſſe a été uni au comté de Hainaut. Ce monaſtere eſt aujourd'hui une maiſon de chanoineſſes, à la nomination du ſouverain du pays. Elles ſont toutes filles de condition & ont chacune une prébende, dont elles jouiſſent quelquefois dès l'âge de ſept ans. Hors le temps de l'office, elles ſont habillées comme des ſéculieres ; on ne les diſtingue que par un petit ruban noir qui pend devant leur poitrine. Elles ne font des vœux que lorſqu'elles ſont anciennes ; alors elles jouiſſent d'un plus gros revenu, & ſervent comme de ſupérieures aux plus jeunes. Leur habillement de chœur eſt très-élégant.

Elles chantent l'office à peu près comme les chanoines de la plupart de nos collégiales. Le chœur de leur égliſe, qui eſt grande & belle, eſt fermé comme ceux de pluſieurs cathédrales. Cette égliſe eſt paroiſſiale. Les chanoines de la collégiale de S. Germain y vont chanter l'office aux principales fêtes avec les chanoineſſes. On trouve auſſi des chanoineſſes à Maubeuge, à Denain & ailleurs. La ville de Mons a été priſe par les Français en 1746.

SAINT-GUILLAIN *, ſur la riviere de Haiſne. Cette ville eſt ſituée dans un lieu marécageux, & a des écluſes qui ſervent à la défenſe de Mons. Elle eſt remarquable par ſon abbaye ancienne de bénédictins, dont l'abbé eſt ſeigneur de la ville. Saint Guillain s'eſt rendue à la France en 1746.

LESSINES, ſur la Dendre, ville aſſez jolie, & qui fait un grand commerce de toiles.

ENGHIEN, à l'orient de Leſſines. C'eſt la premiere baronnie du comté de Hainaut. Le duc d'Aremberg eſt ſeigneur de cette petite ville, dont pluſieurs princes de la maiſon de Bourbon ont porté le nom. Depuis que Henri IV eut vendu Enghien au Prince de Ligne, comte d'Aremberg, le nom d'Enghien a été donné ſucceſſivement à Nogent le Rotrou & à Iſſoudun : il eſt enfin reſté au duché de Montmorenci, nommé à préſent duché d'*Enghien* ou d'*Enguien*, auſſi-bien que la petite ville ou bourg qui eſt le chef-lieu de ce duché.

HALL, ſur la Senne. Elle a une égliſe de Notre-Dame fort riche, où le concours des fideles eſt très-grand. Elle appartient aux jéſuites, qui y ont un college.

ATH, *place forte*, ſur la Dendre, au nord-oueſt de Mons, jolie ville, *capitale* de la châtellenie de ſon nom : il s'y fait un grand commerce de toiles. Les Français l'ont priſe en 1745. Le fameux Michel Baïus eſt né à *Melin*, village du territoire de cette

ville, qui eſt la patrie du P. Henri de S. Ignace, religieux carme.

BINCHE, petite ville à l'orient de Mons, chef-lieu de la châtellenie de ſon nom.

BRAINE-LE-COMTE, au nord-eſt de Mons, petite ville, *capitale* de ſa châtellenie, qui a peu d'étendue.

## §. VII. *Le Comté de Namur.*

NAMUR, *capitale*, *évêché*. Cette ville, au confluent de la Sambre & de la Meuſe, n'eſt pas bien grande; mais elle eſt très-forte, ſur-tout par ſon château. Louis XV s'en eſt rendu maître en 1746.

CHARLEROI, *ville forte*, à l'occident de Namur, ſur la Sambre. Les Français l'ont priſe en 1746.

## §. VIII. *Des deux anciennes provinces d'Anvers & de Malines, qui dépendent aujourd'hui du Brabant.*

Suivant l'ancien partage, le *marquiſat* d'Anvers & la *ſeigneurie* de Malines faiſoient deux provinces ſéparées; mais aujourd'hui elles ſont compriſes ſous le duché de Brabant, dont elles forment enſemble le *troiſième quartier*, ſavoir celui d'Anvers. Les comtes de Louvain ou ducs de Brabant poſſédoient dans le XI^e^ ſiecle le marquiſat d'Anvers, ſous le nom de *marquiſat du S. Empire*. A l'égard de la ſeigneurie de Malines, elle ne vint qu'en 1462 à la maiſon de Bourgogne. Le Quartier d'Anvers étoit autrefois très-étendu vers le nord; mais les Hollandois ayant enlevé aux Eſpagnols Berg-op-Zoom, Breda & Boſleduc, on leur abandonna entiérement ces territoires en 1648, & c'eſt ce qu'on appelle le *Brabant Hollandois*.

ANVERS, *évêché*, ſur l'Eſcaut. C'eſt une grande ville, forte & bien bâtie. Depuis qu'Amſterdam lui a enlevé preſque tout ſon commerce, & que

les Hollandois ſe ſont emparés de l'embouchure de l'Eſcaut, elle n'eſt plus peuplée comme autrefois. Elle a une citadelle très-forte, une fort belle place, nommée la place de *Mer*; l'abbaye de S. Michel, dont le retable de l'autel eſt orné d'un magnifique tableau de Rubens, & un fort joli couvent de Chartreux. L'égliſe des jéſuites & la cathédrale ſont magnifiques : cette derniere ſur-tout, qui a un clocher des plus beaux que l'on puiſſe voir pour ſon élévation & la perfection de l'architecture. C'eſt un ouvrage tout orné de découpures dans la pierre, qui va en diminuant d'étages en étages par des galeries quarrées, qui ſont poſées de diſtance à autre. On y admire auſſi l'hôtel-de-ville & la bourſe. Cette ville a été priſe par Louis XV en 1746; mais il l'a rendue en 1748. Anvers eſt la patrie d'Ortélius, célebre géographe; de Martin-Antoine Delrio, qui publia à l'âge de dix-neuf ans des remarques ſur les tragédies de Séneque; ouvrage dans lequel il cite plus de onze cens auteurs, en homme qui les a lus exactement; d'Emmanuel de Schéelſtrate, garde de la bibliotheque du Vatican, auteur des *Antiquitates Eccleſiæ illuſtratæ*; & de Gramaye, hiſtorien.

Ce fut dans cette ville que le traité des *Barrieres*, dont nous parlerons dans l'article ſuivant, fut conclu entre les Hollandois & les Autrichiens.

LIERRE *ou* LIRE, au confluent des deux Neethes, qui ſe jettent à quelques lieues de-là dans la Dylle. C'eſt une petite ville aſſez bien fortifiée, où il ſe fait un grand commerce de bétail. Il s'y trouve une collégiale, fondée en 1260, & un couvent de Chartreux. C'eſt la patrie du célebre Huyghens, docteur de Louvain.

MALINES, ſur la Dylle ou Tylle, *archevêché* & *conſeil ſouverain*; les Flamands l'appellent *Mechelen*. C'eſt une jolie ville, quoiqu'ancienne : ſa cathédrale eſt belle. Les jéſuites y ont un grand colle-

ge & un noviciat, dont l'égliſe eſt fort belle. On fait à Malines des dentelles très-eſtimées, & des tapiſſeries de cuir doré : il y a d'ailleurs un aſſez grand commerce. On y trouve une maiſon de béguignes très-nombreuſe, où l'on entretient, dit-on, 800 filles. Les béguignes ſont deſtinées à recevoir les filles des bourgeois, comme les maiſons des chanoineſſes de Mons, de Nivelle & de Maubeuge les filles de qualité. Malines a été priſe par les Français en 1746 ; mais elle a été rendue par le traité de paix d'Aix-la-Chapelle en 1748 à la reine de Hongrie, ainſi que toutes les autres villes qu'elle avoit perdues.

## ARTICLE II.

### *Des Provinces-Unies.*

CEs provinces ſont bornées à l'orient par la Weſtphalie ; au midi, par les Pays-Bas Autrichiens ; à l'occident & au nord par l'océan. Leur latitude ſeptentrionale eſt depuis le cinquante-unieme degré juſqu'au cinquante-troiſieme trente minutes, & leur longitude eſt entre le vingt-unieme & le vingt-cinquieme degré.

Les anciens habitants de ces provinces s'appelloient *Bataves ou Friſons*. Le nom de *Provinces-Unies* qu'elles portent aujourd'hui, vient de l'union qu'elles firent à Utrecht en 1579, pour ſe défendre mutuellement contre le roi d'Eſpagne, dont elles avoient ſecoué le joug, comme nous l'avons rapporté dans l'article précédent. Auſſi depuis ce temps, aidées du ſecours de la France & de l'Angleterre, elles ſe défendirent ſi bien, que par la paix de Munſter en 1648, le roi d'Eſpagne fut obligé de les reconnoître pour un état libre & indépendant. On les appelle

encore *Hollande*, du nom de la plus conſidérable de ces provinces.

On ne reconnoît que ſept Provinces Unies ; auſſi ont-elles choiſi pour leurs armes un lion qui tient ſept fleches. On ſeroit cependant porté à croire d'abord qu'il y a huit provinces, parce que Zutphen étoit autrefois ſéparé de la Gueldre, & parce qu'ayant compté cette derniere dans les dix provinces des Pays-Bas catholiques, à cauſe de ſa partie haute & méridionale, on retrouve encore ici une Gueldre, ſavoir la baſſe ou la ſeptentrionale ; mais Zutphen & la Gueldre Hollandoiſe ne ſont qu'une province, qui porte ſimplement le nom de *Gueldre*. C'eſt la premiere, ſelon l'ordre dans lequel elles donnent leurs voix aux aſſemblées générales de la Nation, qui ſe font par députés ; enſuite ſont les provinces de *Hollande*, de *Zélande*, d'*Utrecht*, de *Friſe*, d'*Overiſſel*, de *Groningue*.

Ces ſept provinces étoient autrefois gouvernées, la premiere par un duc ; les deux ſuivantes par un comte, & les autres par des ſeigneurs ; ce qui fait qu'on leur donne encore quelquefois les titres de *duché*, *comté*, *ſeigneurie*. Charles-Quint, en qualité d'héritier de la maiſon de Bourgogne, étoit comte de Hollande & de Zélande. Il acheta de Henri de Baviere, évêque d'Utrecht, les ſeigneuries d'Utrecht & d'Overiſſel en 1527. L'année ſuivante il ſe mit en poſſeſſion de la Friſe, à laquelle il avoit droit par ſes ancêtres. Il devint maître de Groningue en 1536, & il eut en 1543 le duché de Gueldre, auquel le comté de Zutphen étoit uni depuis longtemps. Toutes ces provinces paſſerent enſuite à l'Eſpagne, avec le reſte des Pays-Bas. Aujourd'hui elles compoſent une république libre & indépendante, comme nous l'avons dit ci-deſſus.

Cette république poſſede encore pluſieurs villes qui ne ſont pas de ſes provinces, & qu'elle a con-

quiſes ſur les Eſpagnols depuis l'union d'Utrecht. C'eſt ce qu'on appelle les *Pays de la Généralité*, parce que ces villes, qui appartenoient autrefois à la Flandre & au Brabant, dépendent immédiatement des *Etats-Généraux*, & non d'aucune province particuliere.

Les députés des Provinces-Unies, qui ſont toujours aſſemblés à la Haye, compoſent ce qu'on nomme *Etats Généraux*; mais ces états ne ſont pas les ſouverains de la république. Chaque province fait comme un état particulier, & chaque ville même, quoique ſoumiſe à ſa province en pluſieurs choſes, jouit d'une eſpece de ſouveraineté dans tout le reſte, & a ſon ſénat particulier, qui députe à l'aſſemblée de la province.

Le gouvernement eſt démocratique, mêlé d'un peu d'ariſtocratie; les députés des villes ont chacun leur voix, & les nobles de chaque province n'en ont tous enſemble qu'une. Les députés des provinces forment trois aſſemblées, qui ſe tiennent toujours à la Haye, ſavoir les états généraux, le conſeil d'état & la chambre des comptes.

L'aſſemblée des états généraux a la principale direction des affaires, & donne audience aux miniſtres étrangers. Elle porte le titre de *Hautes-Puiſſances*.

Les affaires importantes, c'eſt-à-dire celles qui concernent la paix, la guerre, les alliances, la valeur des monnoies & les privileges de l'union, demandent le conſentement unanime de toutes les provinces, pour être terminées: il y en a d'autres qui ſe décident ſeulement à la pluralité. On compte les voix ſelon le nombre des provinces, & non ſelon celui des députés; car il leur eſt libre d'en envoyer autant qu'ils veulent.

Chaque province préſide à ſon tour pendant une ſemaine. C'eſt au préſident de la province qui eſt

en ſemaine, que les miniſtres doivent s'adreſſer.

Le conſeil d'état exécute les déciſions des états généraux : il eſt compoſé de douze députés, dont deux de la province de Gueldre, trois de la Hollande, deux de la Zélande, un d'Utrecht, deux de la Friſe, un d'Ovériſſel, un de Groningue. Les affaires s'y reglent à la pluralité des voix.

La chambre des comptes connoît des finances ; elle eſt également compoſée des députés des provinces.

Outre ces trois aſſemblées, il y a encore pluſieurs tribunaux : celui de l'amirauté, qui juge de ce qui regarde la marine. Les ſuivants ſont particuliers aux pays de la Généralité. Le conſeil de Brabant s'aſſemble à la Haye pour les affaires du Brabant Hollandois ; celui de Flandre à Middelbourg en Zélande, pour les affaires de la Flandre Hollandoiſe.

Le *ſtadhouder* eſt comme le chef de la république des Provinces-Unies : il eſt gouverneur-général, capitaine-général & grand-amiral. Le premier établiſſement de cette importante charge eſt auſſi ancien que la république. Guillaume I, comte de Naſſau & prince d'orange, qui étoit gouverneur de Hollande pour les Eſpagnols, ayant été élu ſtadhouder en 1579, ſes deux fils & ſon petit-fils lui ſuccéderent ; mais en 1650 cette charge fut ſupprimée. On la rétablit en 1672, & alors il y eut deux ſtadhouders, l'un & l'autre de la maiſon de Naſſau, mais de branches différentes. Guillaume III de Naſſau-Orange fut élu par les provinces de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, de Gueldre & d'Ovériſſel ; c'eſt celui qui eſt mort ſur le trône d'Angleterre en 1702, & après lequel ces provinces n'ont point voulu avoir de ſtadhouder. L'autre, qui avoit été élu par les provinces de Friſe & de Groningue, étoit un prince de Naſſau-Dietz, dont le petit fils fut encore élu ſtadhouder de Gueldre & d'Ovériſſel

en 1728. Il l'eſt devenu de toutes les autres provinces en 1747, & le ſtadhouderat a été aſſuré à ſa poſtérité, ſoit maſculine, ſoit féminine.

Les Provinces-Unies ſont extrêmement peuplées. L'air y eſt aſſez tempéré, mais humide & fort épais. On recueille aſſez de bled en quelques provinces, comme dans celles d'Utrecht & de Gueldre; la plupart des autres ont d'excellens pâturages. On y fait de très-bon beurre & de bons fromages. La principale richeſſe des Hollandois conſiſte dans les manufactures & le commerce qu'ils font, ſur-tout aux Indes orientales. La compagnie des Indes orientales eſt très-puiſſante. Celle des Indes occidentales l'eſt beaucoup moins. Les Hollandois ſont laborieux, ménagers, bons hommes de mer, & fort politiques. La religion dominante eſt la prétendue reformée: les autres y ſont permiſes, excepté la catholique, qui y eſt ſeulement tolérée; la ſocinienne y eſt entiérement défendue.

Le *Rhin* eſt la plus grande riviere de ce pays. Il prend ſa ſource au Mont S. Gothard en Suiſſe, ſépare la Souabe de l'Alſace, arroſe le cercle électoral du Rhin, & celui de Weſtphalie, puis au fort de Skenck ſe diviſe en deux branches: la gauche s'appelle *Vahal*, la droite retient le nom de *Rhin*: au-deſſous du même fort, il ſe diviſe encore en deux branches à Arnheim. L'une prend le nom d'*Yſſel*, & tirant droit au nord, ſe jette dans le *Zuyderzée*; l'autre bras qui retient le nom de *Rhin*, continue ſon cours droit à l'occident; enfin il ſe partage encore en deux branches dans la province d'Utrecht. Le bras gauche prend le nom de *Leck*, & va ſe joindre à la Meuſe; l'autre retient le nom de *Rhin*, & ſe perd dans les ſables au-deſſous de Leyde; car depuis l'an 860, que l'océan s'étant débordé, ruina l'embouchure du Rhin, ce fleuve ne porte plus ſon nom juſqu'à la mer. Il faut ob-

ſerver encore que le *Vahal*, qui eſt la branche gauche du Rhin de la premiere diviſion, paſſe à Nimegue, puis ſe joignant à la Meuſe, à l'orient de l'iſle de Bommel, & s'en ſéparant enſuite, s'y unit une ſeconde fois à l'occident. Cette double union forme cette iſle. Le Vahal prend alors le nom de la Meuſe, & paſſe à Dordrecht.

Les différentes branches du Rhin, la Meuſe & les canaux, dont les Provinces-Unies ſont entrecoupées de tous les côtés, facilitent le tranſport des marchandiſes, & aident beaucoup le commerce.

La premiere des Provinces-Unies au ſud-eſt, eſt la *Gueldre*, à laquelle le pays de *Zutphen* eſt uni : il y en a une à l'occident, la Hollande : une au ſud-oueſt, la Zélande ; une dans le milieu, la province d'Utrecht ; une au nord, la Friſe ; & deux au nord-oueſt, l'Overiſſel & la province de Groningue. Le pays de la Généralité eſt au midi, & comprend principalement la Flandre-Hollandoiſe & le Brabant Hollandois. Nous en parlerons dans le §. VIII.

§. I. *La Gueldre Hollandoiſe, ou ſeptentrionale.*

La Gueldre Hollandoiſe ou ſeptentrionale, qu'on appelle auſſi la baſſe Gueldre, ſe diviſe en trois pays ou quartiers.

1. Le *Betaw* ou *Betuve*, ou *quartier de Nimegue*.

NIMEGUE, *capitale*, *ville forte*, ſur le Vahal. C'eſt une grande ville, fort peuplée & fort marchande. Elle eſt célebre par la paix qui y fut conclue en 1678 & en 1679, entre Louis XIV, Charles II, roi d'Eſpagne, & les Hollandois. C'eſt la patrie de Pierre Caniſius, jéſuite, ſavant théologien, qui a aſſiſté au concile de Trente ; & de Henri Caniſius ſon neveu, célebre profeſſeur en droit canon à Ingolſtat.

BOMMEL, ſur le Vahal. Cette petite ville, que la nature & l'art ont rendue très-forte, eſt dans une

iſle qui porte ſon nom, & qui eſt formée par la Meuſe & le Vahal.

BUREN, petite ville au nord, & vers le Rhin. Elle a le titre de comté. Le fils ainé du prince d'Orange & de Naſſau, ſtadhouder des provinces-Unies, élu en 1747, en a porté le nom.

2. Le *Velaw* ou *Weluve*, ou *quartier d'Arnheim*, au nord-eſt,

ARNHEIM, *capitale*, à l'endroit où commence l'Yſſel. Cette ville eſt grande, belle & fortifiée.

HARDERWICK, *univerſité*, ſur le *Zuyderzée*, qui eſt ce grand golphe entre les terres des Provinces-Unies: les Hollandois l'appellent de ce nom, qui ſignifie la *mer du midi*, par oppoſition à la grande mer, à laquelle elle communique du côté du nord.

LOO *, magnifique château entre Harderwick & Deventer; il appartient au prince de Naſſau.

3. Le *pays* ou *quartier de Zutphen*, à l'orient: c'étoit autrefois un comté, qui fut uni au duché de Gueldre en 1107.

ZUTPHEN, *capitale*, ſur l'Yſſel. Cette ville eſt ancienne & forte. Elle a le privilege de battre monnoie.

DOESBOURG, *fort*, ſur l'Yſſel.

GROLL, ville aſſez belle, & autrefois très-forte. Les Français la prirent en 1672, & en démolirent les fortifications.

## §. II. *La Hollande.*

Cette province, quoique très-peuplée, a un air mal-ſain. L'eau n'y eſt ni pure ni ſaine. On n'y brûle que des tourbes. C'eſt ce qui faiſoit dire agréablement à Grotius, que *les élémens n'y valoient pas grand choſe*. La mer inonderoit ce pays, ſi elle n'étoit retenue par des digues qu'on entretient avec ſoin. On le partage en nord-Hollande & ſud-Hollande.

HORN, *port*, ſur le Zuyderzée. C'eſt une gran-

de & belle ville, où il ſe fait un grand débit de bons fromages & d'autres marchandiſes. Elle eſt le ſiege d'une amirauté, & capitale de la *Nord-Hollande*, que l'on appelle auſſi *Weſt-Friſe*.

AMSTERDAM, *port*. Cette ville, qui eſt dans la Sud-Hollande, a reçu ſon nom de la riviere d'*Amſtel* qui l'arroſe, & du mot *dam*, qui ſignifie *digue*. Elle eſt fort belle, la plus grande ville des Provinces-Unies, & très-peuplée. Elle eſt traverſée de tous côtés par un grand nombre de canaux, qui ſont garnis de quais, la plupart plantés d'arbres. Ce qu'on voit de plus remarquable à Amſterdam, c'eſt le port, l'hôtel-de-ville, & la bourſe.

Le *port*, formé par les rivieres d'Amſtel & d'Ye, eſt ſi grand, qu'il peut contenir plus de mille bâtimens : il eſt près du Zuyderzée. Une eſpece de détroit rempli de ſable, que l'on nomme *pampus*, & qu'on rencontre en venant du Zuyderzée à Amſterdam, forme dans ce port une incommodité conſidérable. Les gros vaiſſeaux de charge ne peuvent paſſer qu'à la faveur de la haute-marée. On les ſouleve même avec une machine nommée *chameau*, pour les empêcher de prendre beaucoup d'eau. Le port d'Amſterdam eſt bordé d'un quai qui a plus d'une demi-lieue de long. A une des extrêmités de ce long quai, eſt un bel édifice bâti de pierres de taille, au milieu de l'eau : il eſt quarré & a trois étages. On l'appelle *l'amirauté* : il renferme tout ce qui eſt néceſſaire pour équiper les vaiſſeaux.

L'*hôtel-de-ville* eſt la ſeconde choſe qui releve Amſterdam. C'eſt un château bâti à la moderne, tout neuf, quarré, de pierres blanches & très-dures. Ce bâtiment, qui eſt entre deux places, a vingt-trois croiſées de face : il eſt ſans ornemens d'architecture, mais d'une belle uniformité. Outre le rez de chauſſée, il y a deux étages. Au milieu de ce château, dans l'intérieur, regne une grande galerie ou

ſalle revêtue de marbre depuis le haut juſqu'en bas. Elle partage ce grand édifice en deux parties, qui ſont entourées d'autres galeries ornées de la même maniere, mais moins larges. Autour de ces galeries ſont rangées différentes chambres, décorées de tableaux & de bas-reliefs magnifiques. Une plate-forme couverte de plomb occupe tout le deſſus du bâtiment : aux quatre coins ſont de belles ſtatues. Du milieu de la plate-forme s'éleve une lanterne, dans laquelle eſt placée l'horloge, dont le carillon exécute les plus belles cantates, par le moyen d'une machine ſinguliere, qui fait mouvoir trente ou quarante petites clochettes avec une juſteſſe & une préciſion admirables.

La *bourſe* eſt un bâtiment quarré, qui renferme une belle cour garnie de quatre périſtiles. C'eſt-là que ſe raſſemblent les négociants d'Amſterdam : on y trouve des correſpondants de toutes les nations. En un quart-d'heure il s'y fait pour des millions d'affaires ; les aſſurances des vaiſſeaux n'en ſont pas une des moindres parties.

Il y a encore dans cette ville pluſieurs belles égliſes, ſur-tout celles de S. Nicolas & de ſainte Catherine. On y compte dix-huit hôpitaux, entre leſquels il y en a ſept pour les enfants orphelins. Les catholiques, qui ſont en grand nombre dans cette ville, en poſſedent deux, l'un pour les garçons, & l'autre pour les filles ; ils y ont auſſi vingt-deux égliſes ou paroiſſes. Les Arméniens de Perſe, unis au ſaint ſiege, y ont une égliſe. Les Juifs Portugais & Allemands y ont auſſi des ſynagogues : celle des Portugais eſt très-belle ; auſſi y ſont-ils autant à leur aiſe que les Allemands y ſont pauvres & miſérables.

ALCMAER, à l'occident de Horn. Cette ville paſſe pour la plus ancienne de la Hollande. On prétend que c'eſt dans ſes environs que l'on fait le meilleur beurre & le plus excellent fromage du

pays. Elle a perdu beaucoup de ſon ancien luſtre, depuis qu'Amſtedam s'eſt attiré preſque tout le commerce de la Nord-Hollande.

ENCKUISEN, ſur le Zuyderzée, *port*, au nord-eſt de Horn. Cette ville n'eſt pas peuplée à proportion de ſa grandeur. Elle a un bel hôtel-de-ville & une chambre de la compagnie des Indes orientales.

HARLEM, *évêché*, ſur le lac de même nom. Cette ville eſt grande, belle & fort marchande; on y fabrique beaucoup de rubans, & d'étoffes de ſoie & de fil. Elle eſt partagée par divers canaux bordés d'allées d'arbres. La grande égliſe, qui appartient aux réformés, eſt très-vaſte. Les orgues en ſont magnifiques & très-élevées, ſoutenues par quatre belles colonnes de marbre. On voit au-deſſus les trois vertus théologales, repréſentées par des figures de marbre blanc. C'eſt la patrie de Laurent Coſter, qui s'apliqua des premiers à l'imprimerie, dont les Hollandois lui attribuent même l'invention. Harlem a au nord-eſt la riviere d'Ye, qui eſt proprement un amas d'eaux qui communiquent d'une part à pluſieurs lacs, & de l'autre au Zuyderzée; & au ſud un grand lac qui s'eſt formé dans les anciennes inondations. On l'appelle la *mer de Harlem*, & l'on veut maintenant le deſſécher.

LEYDE *ou* LEYDEN, ſur le Rhin. Cette ville eſt belle, grande & bien peuplée: on y fabrique les meilleurs draps de Hollande. Elle a une *univerſité* célebre & très-fréquentée, ſur-tout par les Allemands catholiques ou réformés, tout le monde y eſt reçu indifféremment. Il s'y trouve un beau théatre anatomique, établi dans une ancienne égliſe de catholiques. Le jardin des plantes y eſt bien fourni. On y conſerve dans un ſallon, parmi pluſieurs choſes curieuſes, quelques-uns de ces vers qui, vers l'année 1735, rongerent les pieux qui for-

ment la digue de la Nord-Hollande, & empêchent que le pays ne ſoit inondé par la mer. Cette digue commence à l'endroit où finiſſent les dunes, qui ſervent de barriere naturelle. Les vers dont nous parlons furent amenés de l'Amérique; ils s'échapperent du vaiſſeau qui étoit à l'ancre près de la digue, s'attacherent au bois, & les cribleront en peu de tems. Pour obvier à de pareils inconvéniens, les états-généraux font apporter de loin de la pierraille, pour en former à la longue des eſpeces de petites dunes. Ce projet eſt digne de la prévoyance & de la patience des Hollandois. L'hôtel-de-ville de Leyde eſt beau. Il y a au-dehors de la ville un mail, & autour des murs un cours d'arbres très-agréable; mais les habitans s'y promenent fort peu. Il en eſt à peu près de même dans toutes les grandes villes. On y trouve les plus belles promenades; mais les Hollandais aiment mieux reſter chez eux, ou aller dans des eſpeces de cabarets boire du thé, du café & de la biere. Leyde eſt la patrie d'Iſaac Voſſius, un des plus ſavans critiques du XVII^e^ ſiecle.

LA HAYE. Comme ce lieu eſt ſans murs, il peut paſſer pour un bourg ou un village; mais c'eſt le plus beau qui ſoit au monde, & il ſurpaſſe pluſieurs villes célebres de l'Europe, pour la magnificence de ſes bâtimens, & pour ſes autres ornemens. Un grand nombre de canaux renfermés dans des quais plantés de tilleuls, ornent la plupart de ſes rues: celles qui n'ont pas de canal, ſont auſſi plantées de tilleuls dans le milieu. Le palais où s'aſſemblent les états-généraux eſt un vaſte bâtiment, qui par ſes quatre côtés renferme une très-grande cour quarrée. Vis-à-vis eſt une grande piece d'eau qu'on appelle le *Vivier*. Le commerce eſt floriſſant à la Haye: on y compte 4000 maiſons. A un quart de lieue ſe trouve un château des princes de Naſſau, qu'on nomme la *maiſon du bois*. Louiſe Hollan-

dine, palatine de Baviere, abbeſſe de Maubuiſſon, étoit née à la Haye. Ce bourg eſt la patrie de Frédéric Ruyſch, célebre anatomiſte; de Chrétien Huyghens, un des plus ſavans aſtronomes du dernier ſiecle; de Jacques Golius, profeſſeur en arabe dans l'univerſité de Leyde, & de Jean ſecond, mort à 25 ans, dont on a un grand nombre de poéſies latines.

RISWICK, village & château près de la Haye, fameux par le traité de paix qui y fut conclu en 1697, entre la France d'une part, & la Hollande, l'Eſpagne, l'Angleterre & l'Allemagne de l'autre.

ROTERDAM, *port*, ſur la Meuſe, près l'embouchure de ce fleuve, que les Hollandois nomment en cet endroit *Merve*. C'eſt une ville qu'on peut regarder comme la plus conſidérable de la Hollande, après Amſterdam. Elle tire ſon nom d'un ruiſſeau nommé *Rote*, qui y coule. Elle eſt traverſée par pluſieurs canaux capables de porter les plus gros vaiſſeaux. Les promenades hors la ville ſont charmantes, & ornées de jolies maiſons de campagne, & de beaux jardins, dont pluſieurs ſont décorés de ſtatues & de vaſes dorés. La grande rue, qui traverſe toute la ville, ſe trouve bâtie ſur une digne: le reſte de la ville eſt plus bas, & à couvert par ce moyen de l'inondation. A un bout de la ville, du côté de l'eſt, on voit nombre de beaux moulins à vent deſtinés à faire de l'huile, fouler des draps & ſcier des planches. La bourſe mérite d'être vue. C'eſt un grand bâtiment neuf, quarré, au milieu duquel eſt une belle cour. Autour de cette cour ſont des galeries couvertes, où ſe retirent dans le temps de pluie les marchands qui y viennent pour leur commerce. On trouve auſſi pluſieurs belles places dans cette ville. Elle eſt la patrie d'Eraſme, à qui on a érigé une ſtatue de bronze ſur un pont; & de Pierre & Adrien de Valembourg, auteurs d'un excellent ou-

vrage de controverſes contre les proteſtans, en deux volumes *in-folio*; & ſacrés évêques, l'un de Mylie, & l'autre d'Andrinople.

DELFT, entre Roterdam & la Haye : c'eſt une ville jolie, ainſi que la plupart de celles de la Hollande. On y fait de très-belles porcelaines. L'arſenal des Etats de Hollande & de Weſt-Friſe mérite d'y être remarqué : c'eſt un gros bâtiment quarré, entouré d'eau. Il y a dans cette ville deux égliſes qui ont appartenu autrefois aux catholiques. Dans l'une on admire le ſuperbe mauſolée du prince de Naſſau : il eſt au fond du chœur, & tient la place qu'occupe le maître-autel dans nos égliſes. On peut obſerver à cette occaſion, que les prétendus réformés de Hollande ont dans leurs égliſes des uſages qui ſemblent peu reſpectueux : ils y entrent & y demeurent le chapeau ſur la tête. On n'y voit d'ailleurs aucune ſorte d'ornements, excepté les orgues & les mauſolées. Au-deſſus de la porte de l'hôtel-de-ville, qui eſt un beau bâtiment, on lit cette inſcription, d'un goût ſingulier :

*Hæc domus odit, amat, punit, conſervat, honorat,*
*Nequitiam, pacem, crimina, jura, probos.*

Delft eſt la patrie de Hugues Grotius, fameux par ſes ouvrages, ſur-tout par ſon traité *du Droit de la guerre & de la paix*, qu'on regarde comme un chef-d'œuvre : il en a fait auſſi un ſur la *Vérité de la Religion chrétienne*. Delft eſt encore la patrie de Chrétien Adrichomius, qui a fait en latin une Géographie ſacrée, *in-folio*, avec des cartes.

GOUDE *ou* TERGAU au nord-eſt de Delft, ſur l'Yſſel. C'eſt une jolie ville aſſez peuplée. Elle a une égliſe très-belle & fort vaſte, avec doubles bas côtés. On admire ſes vitraux & ſes orgues, qui ſont d'une grande beauté. C'eſt la patrie de Nicolas Hartſoeker, célebre phyſicien.

LA BRILLE, *port* dans l'iſle ou la terre de *Vorn*, à l'occident. Ses habitants s'occupent principalement à la pêche du hareng. C'eſt dans cette ville que les confédérés des Pays-Bas jetterent, en 1572, les premiers fondements de leur république. C'eſt auſſi d'où partent & où abordent les paquebots de Hollande & d'Angleterre. Elle a donné la naiſſance à Martin Happettz Tromp, célebre amiral des Hollandois.

DORDRECHT *ou* DORT, *capitale* de la Hollande méridionale, ſur la Meuſe, au midi. Les anciens comtes y réſidoient. Elle étoit autrefois attachée au Brabant; mais en 1421, la mer ayant rompu une digue, inonda tout le pays, & ſubmergea ſoixante-douze villages, dont le terrein eſt à préſent un grand lac nommé *Bies-Bos*. Cette ville eſt forte & enfermée de digues: ſon *port* eſt bon. Elle a droit de battre monnoie. Elle eſt fameuſe par le Synode que les prétendus réformés y tinrent en 1618. C'eſt la patrie du célebre Jean de With, conſeiller-penſionnaire de Hollande.

GORCUM, *ville forte*, ſur la Meuſe, à l'orient de Dordrecht. C'eſt la patrie de Henri Gorcum, vice-chancelier de Cologne dans le dernier ſiecle, auteur de pluſieurs ouvrages de théologie, entr'autres d'un traité ſur l'Euchariſtie; de Guillaume Eſtius, ſavant théologien, & le commentateur le plus eſtimé des épîtres de S. Paul; de Jean de Néer-Caſſel, évêque de Caſtorie & vicaire apoſtolique en Hollande, auteur de l'*Amor Pœnitens*, & de pluſieurs autres ouvrages eſtimés; & de Thomas Erpénius, très-verſé dans les langues orientales.

LEERDAM *, petite ville ſur la Ling, au nord-eſt de la précédente. C'eſt près de cette ville, dans le village d'*Acquoi*, qu'eſt né le célebre Cornelius Janſénius, évêque d'Ypres.

§. III.

## §. III. *La Zélande.*

Cette province eſt compoſée de ſix iſles principales, dont la plus habitée eſt *Walkren*. Les autres ſont du nord au ſud, *Schowen*, *Duveland*, *Nord-Béveland*, *Tolen* & *Zud-Béveland*. Ce pays eſt aſſez fertile en grains, & abonde en pâturages. Il ſeroit expoſé à de fréquentes inondations, s'il n'étoit garanti par des digues qu'on y a conſtruites.

MIDDELBOURG, *capitale*, dans l'iſle de Walkren. Cette ville eſt grande, belle & très-marchande. Les états de la province s'y aſſemblent, auſſi bien que le conſeil ſouverain de la Flandre Hollandoiſe. Elle a un college d'amirauté, & une chambre de la compagnie des Indes orientales. C'eſt la patrie de Melchior Leidecker, auteur de pluſieurs ouvrages, dont le plus curieux eſt une *République des Hebreux*.

FLESSINGUE, *port* & *place forte*, vis-à-vis la pointe de Flandre & l'embouchure de l'Eſcaut. C'eſt une grande ville, belle, riche & fort marchande. Elle a donné naiſſance au célebre amiral Ruyter.

ZIRICZÉE, dans l'iſle *Schowen*, au nord-eſt de Walkren. C'eſt une petite ville, avec un bon port. On la croit la plus ancienne ville de Zélande.

GOES, *ville forte* & riche, dans l'iſle *Zud-Béveland*, qui eſt la plus grande de Zélande, & à l'orient de Walkren.

TOLEN, *capitale* de l'iſle de même nom, *place forte* qui a le troiſieme rang parmi les villes de Zélande.

Les deux autres iſles n'ont que des bourgs & des villages.

## §. IV. *La Province d'Utrecht.*

L'air y eſt plus pur & plus ſain que dans les autres provinces : on y recueille du bled en quelques endroits.

UTRECHT, *archevêché* & *univerſité*, ſur le Rhin. C'eſt une grande & belle ville, bien peuplée. Son mail eſt le plus beau de l'Europe. Louis XIV étant arrivé à Utrecht, dans le cours de ſes conquêtes, en 1672, fut ſi frappé de la beauté de ce mail, qu'il défendit qu'on y touchât. On ne voit, le long du canal qui mene de cette ville à Amſterdam, que jolies maiſons de campagne, ornées de jardins charmans. Utrecht eſt célebre par l'union des provinces, qui s'y fit en 1579; & par le fameux congrès qui s'y tint en 1712 & 1713, pour la paix de l'Europe, & où furent principalement réglées les affaires qui regardoient la ſucceſſion d'Eſpagne. Cette ville eſt la patrie du pape Adrien VI, & de Jean Leuſden, célebre philologue du XVII^e ſiecle.

AMERSFORD, ſur la riviere d'Eem, au nord-eſt d'Utrecht. C'eſt une ville bien fortifiée. Sa ſituation dans des campagnes fertiles en grains & en excellens pâturages, eſt très-agréable.

MONFORT*, petite ville très-forte ſur la riviere d'Yſſel, au ſud-oueſt d'Utrecht.

RHENEN, ſur le Rhin, petite ville qui a eu autrefois ſes ſeigneurs particuliers.

## §. V. *La Friſe.*

Cette province eſt à l'entrée du Zuyderzée, vis-à-vis la Hollande ſeptentrionale ou Weſt-Friſe. Elle eſt fertile en bled; en quelques endroits on y nourrit beaucoup de bétail & de très-beaux chevaux. Anciennement la Friſe étoit beaucoup plus étendue qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. Du temps de Charlemagne ſa capitale étoit Utrecht; la Hollande ſeptentrionale en garde encore le nom de Weſt-Friſe, ou Friſe occidentale; & le pays d'Allemagne voiſin de Groningue, s'appelle Ooſt-Friſe, ou Friſe orientale.

LEUWARDE, *capitale*, au nord. C'eſt une ville

grande, bien bâtie, fortifiée & bien peuplée. Le conſeil ſouverain de la province y réſide : elle eſt partagée par divers canaux ; ce qui facilite ſon commerce, qui eſt conſidérable.

HARLINGEN, *port*, ſur le Zuiderzée. Cette ville eſt grande, marchande, & bien fortifiée : ſes rues ſont belles & entourées de canaux : il y a un college d'amirauté.

FRANECKER, *univerſité*. C'eſt une ville belle & fort peu éloignée de Harlingen.

STAVEREN, ſur le Zuyderzée. Elle étoit autrefois la capitale des Friſons ; mais la mer en a englouti une partie, & a comblé ſon port. Une inondation, arrivée vers l'an 1225, forma cette mer de trente lieues de longueur qu'on nomme Zuyderzée, qui n'eſt ſéparée de l'océan que par les iſles de *Teſſel*, de *Vlieland*, de *Schellin* & d'*Ameland*.

## §. VI. *La Province d'Overiſſel.*

Son nom lui vient de ſa ſituation au-delà de l'Yſſel, par rapport à la province d'Utrecht, dont elle dépendoit autrefois : elle eſt beaucoup moins peuplée que les autres provinces, parce qu'elle a beaucoup de marais.

DEVENTER, ſur l'Yſſel, *capitale*. C'eſt une grande ville, bien bâtie & bien fortifiée, où l'on bat monnoie. Elle étoit autrefois épiſcopale, & avoit une univerſité : il y a encore un grand college célebre pour les humanités. C'eſt la patrie de Jacques Gronovius, auteur du tréſor des Antiquités Grecques.

ZWOL, *place forte*. Cette ville eſt grande, riche & marchande ; elle étoit autrefois impériale. Près de cette ville étoit le monaſtere de Sainte Agnès, où demeuroit Thomas à Kempis, que l'on croit auteur du livre de l'Imitation de Jeſus-Chriſt.

KEMPEN, *port*, à l'embouchure de l'Yſſel, ville riche & bien fortifiée. C'eſt la patrie d'Albert Pighius, théologien ſavant, mais hardi dans ſes ſentiments, & trop favorable aux prétentions de la cour de Rome.

OLDENZÉE, à l'orient de Deventer, aſſez jolie ville, *capitale* du pays de *Twente*.

COVORDEN, au nord-eſt; ville fortifiée, ſur les confins de l'Allemagne: elle eſt la *capitale* du pays de *Drente*.

## §. VII. *La Province de Groningue.*

Elle faiſoit autrefois partie de la Friſe: elle a appartenu enſuite aux évêques d'Utrecht, & après cela au duc de Gueldre, ſur qui Charles-Quint s'en empara. Le golphe de *Dollart* la ſépare de l'Allemagne.

GRONINGUE, *capitale* & *univerſité*. C'eſt une ville grande, forte & bien peuplée. Il y a deux égliſes, dont la plus grande, dédiée à S. Martin, a un clocher fort élevé, avec un beau carillon.

Le pays circonvoiſin s'appelle *les Ommelandes*, c'eſt-à-dire *ce qui environne*: ainſi cette province eſt diviſée en deux parties. La premiere eſt compoſée des habitants de la ville de Groningue; la ſeconde, de ceux du plat-pays. Les députés de l'une & de l'autre aux états de la province, gouvernent avec un pouvoir ſouverain.

DAM eſt l'unique ville du pays des Ommelandes: elle eſt ſur la riviere de Damſter, où eſt le fort de *Delfzil*, qui eſt le boulevard du pays du côté de l'Allemagne.

## §. VIII *Du Pays de la Généralité, ou de la Flandre Hollandoiſe, du Brabant Hollandois, &c.*

Nous avons déjà dit qu'il falloit joindre ces pays au ſept Provinces-Unies, qui les poſſedent en com-

mun. Leurs habitants ſont proprement ſujets de la république, & ne participent point aux privileges des provinces ſouveraines, n'étant admis dans aucune charge publique. Ces pays ſont au nombre de cinq : ſavoir, partie de Flandre, partie de Brabant, partie de la haute Gueldre, partie du Limbourg, & partie de l'évêché de Liege. On y remarque les villes ſuivantes, qui ont été conquiſes ſur les Eſpagnols depuis l'union des ſept provinces.

I. Dans la Flandre *Hollandoiſe*, au nord de la Flandre Autrichienne.

L'ECLUSE, à deux lieues de la Mer, à laquelle elle communique par un large canal. C'eſt une ville médiocre, mais marchande : elle a un petit canal qui va à Bruges. Vis-à-vis de l'écluſe, vers le nord, eſt le pays ou l'iſle de *Cadſand* *, qui eſt très abondant en pâturages, & où il ſe fait d'excellens fromages.

LE SAS *ou* LE SAS DE GAND, *place forte* toute environnée de marais : elle communique à Gand par un petit canal, & par un autre à la mer. Les Hollandois y ont un arſenal.

AXEL, ville très-forte environnée de marais.

HULST, petite ville bien fortifiée : elle a un très-bel hôtel-de-ville. C'eſt la patrie de Cornélius Janſénius, évêque de Gand.

Les Français ſe ſont emparés de toutes ces villes au commencement de la campagne de 1747 : mais elles ont été rendues aux Hollandois par le traité de paix d'Aix-la-Chapelle en 1748.

II. Dans le *Brabant Hollandois*, au nord du Brabant Autrichien.

BREDA. Cette ville, qui appartient aux Hollandois depuis 1637, eſt fort belle & marchande. Ses maiſons ſont d'une propreté parfaite au-dehors, & encore plus au-dedans, comme dans preſque toutes les villes de la Hollande ; ſes rues ſont larges, bien percées, & quelques-unes arroſées de canaux cou-

vers de barques & de marchandiſes. Ses fortifications ſont conſidérables. Tous ſes environs peuvent être inondés facilement, en cas qu'elle ſoit menacée d'un ſiege. Il ſe fit dans cette ville, en 1667, un traité de paix entre les Anglois & les Hollandois. Le château des princes de Naſſau, à qui appartient la baronnie de Breda, eſt très-beau : les jardins ſont magnifiques, & ornés de parterres & de ſtatues.

BERG-OP-ZOOM, *port* & *ville forte*. Elle eſt *capitale* du marquiſat de ſon nom, qui appartient à l'électeur Palatin, au nom de qui la juſtice s'exerce. Son nom ſignifie *Montagne ſur le bord*, & ne vient point, ſelon M. de la Martiniere, de la petite riviere de *Zoom*, qui n'eſt qu'un canal qu'on a creuſé exprès pour tranſporter les tourbes que l'on fait aux environs. Elle a un autre grand canal qui vient de la mer, & qui eſt bordé d'onze forts. On peut par ce canal ſecourir la ville, dont la ſituation dans des marais rend l'approche très-difficile. Louis XV s'en eſt rendu maître le 15 ſeptembre 1747, après deux mois & deux jours de ſiege.

BOIS-LE-DUC *ou* BOS-LE-DUC, ſur le Dommel, qui s'y joignant à l'Aa, prend le nom de Dyſe. C'eſt une ville forte, grande & belle, *capitale* de la mairie de ſon nom. Elle fut fondée en 1183, par Godefroi, duc de Brabant, dans une forêt, d'où lui eſt venu le nom de *Bois-le-Duc*. Les Hollandois s'en rendirent maîtres en 1629 ; & l'évêque qui y étoit alors, fut contraint de ſe retirer avec tout ſon clergé. Son égliſe de S. Jean eſt magnifique : il y a encore beaucoup de catholiques en cette ville.

RAVESTEIN, ſur la Meuſe, petite ville, avec un château, *capitale* de la ſeigneurie de même nom, qui appartient à l'électeur Palatin. Les états généraux ont droit d'y entretenir garniſon, & d'y avoir des commis pour percevoir les droits qu'ils levent ſur la Meuſe.

EYNDOVEM, au confluent du Dommel & de Leyns, *capitale* d'un pays qui fait partie de la mairie de Bois-le-Duc, & qu'on nomme la *Campine Brabançonne*, pour la diſtinguer de la Liégeoiſe. Cette ville appartient à la maiſon de Naſſau.

GRAVE, *place forte*, ſur la Meuſe. Cette ville, qui eſt dans le pays ou terre de *Cuyck*, eſt forte, & appartient à la maiſon de Naſſau : elle a plus d'habitants catholiques que de proteſtans.

III. Dans la *haute Gueldre*, ou *Gueldre Autrichienne*.

VENLO & STEPHANSVERT : nous en avons parlé ci-devant, *p.* 290, 291.

IV. Dans le *Limbourg*.

FAUQUEMONT *ou* FALKEMBOURG, & DALEM, voyez *p.* 290.

V. Dans l'*évêché de Liege*.

MASTRICK *ou* MAESTRICK, ſur la Meuſe. Cette ville eſt grande, belle & très-forte. Son nom ſignifie *paſſage de la Meuſe*, que les Flamands appellent *Maes*. Les ducs de Branbant en étoient ſeigneurs avec l'évêque de Liege ; mais en 1530, Charles-Quint en adjugea le haut domaine au Brabant, ne laiſſant à l'évêque qu'une portion de la juſtice ordinaire & de la ſeigneurie utile. Les Eſpagnols céderent cette ville aux Hollandois en 1648, par le traité de Munſter, & l'évêque a continué d'en être ſeigneur en partie : c'eſt pour cela que la régence de cette ville eſt compoſée de magiſtrats catholique & de Hollandois. Maſtrick eſt bien peuplée & aſſez grande. On y compte environ 14000 habitans, ſans la garniſon, qui eſt ordinairement conſidérable. L'hôtel-de-ville, qui eſt un des plus beaux des Pays-Bas, eſt orné d'une bibliotheque, & eſt ſitué ſur la place du grand marché. La religion catholique & la proteſtante y ſont publiquement exercées. Les catholiques ont deux collégiales, qui

ſont auſſi égliſes paroiſſiales. Il y en a encore quatre autres & vingt-une maiſons religieuſes de l'un & de l'autre ſexe. Les calviniſtes y ont auſſi trois égliſes & deux colleges ; & les uns & les autres des hôpitaux & des maiſons pour les orphelins. La maiſon des députés des états-généraux & celle du gouverneur ſont fort belles. Il y a auſſi un arſenal bien fourni. Louis XIV prit en 1673 Maſtrick en treize jours, & en 1748 elle s'eſt rendue à Louis XV, après un ſiege de près de trois ſemaines.

En 1715 les Hollandois obtinrent, pour leur ſûreté, d'avoir ſeuls garniſon dans pluſieurs villes des Pays-Bas Autrichiens, qui pour cela ſont appellés *les Barrieres*. Ces villes ſont, d'orient en occident, Namur, Tournay, Menin, Warneton, Ypres, Furnes & le Fort de la Quenoke : ils ont auſſi garniſon à Tenremonde & à Ruremonde, mais conjointement avec les Autrichiens.

§. IX. *Les principales poſſeſſions des Hollandois en Aſie, en Afrique & en Amérique.*

Les Hollandois ne pouvant faire commerce avec l'Eſpagne, pendant les grandes guerres qu'ils eurent avec cette couronne, tenterent d'aller aux Indes nouvellement découvertes ; & ils y ont fait des établiſſements conſidérables, ſur-tout aux dépens des Portugais, qui étoient alors ſous la domination de l'Eſpagne. Leurs principales poſſeſſions ſont :

En Aſie, une partie de l'iſle de *Java*, où eſt *Batavia*, la capitale de leurs états en ces riches contrées ; pluſieurs forts dans l'iſle de *Sumatra* ; une partie conſidérable des *Moluques* ; *Malaca* dans la preſqu'iſle de ce nom, près de Sumatra ; dans la preſqu'iſle occidentale de l'Inde, *Paliacate*, &c. ſur la côte de Coromandel ; *Cochin*, &c. ſur la côte de *Malabar*, & toutes les côtes de l'iſle de *Ceylan*.

En Afrique, *la Mina*, &c. ſur la côte de la Gui-

née : le *Cap de Bonne-Eſpérance*, à la pointe méridionale de l'Afrique, dans la *Cafrerie*.

Dans l'Amérique méridionale, pluſieurs iſles près de la Terre-Ferme, dont la principale eſt *Curaçao* ; & le territoire de *Surinam* en Terre-Ferme à l'orient.

## SECTION III.

### *De l'Eſpagne.*

ON nommoit autrefois l'Eſpagne, à laquelle le Portugal étoit joint, *Ibérie* & *Heſpérie*. Ce dernier nom, qui ſignifie *Pays d'Occident*, lui a été donné par les Grecs, à cauſe de ſa ſituation à leur égard. Pour celui d'*Ibérie*, il paroît venir du fleuve *Iberus*, aujourd'hui l'*Ebre*, ou plutôt du terme chaldaïque *Alberin*, qui ſignifie *fin*, *extrémité*, parce que les anciens regardoient cette région comme l'extrémité du monde. Les Phéniciens y vinrent faire des établiſſements 1500 ans avant Jeſus-Chriſt ; & Bochart prétend que le nom de *Spania*, d'où vient celui d'Eſpagne, ſe tire d'un mot Phénicien qui veut dire *Lapin*, à cauſe qu'il y en avoit un grand nombre.

L'Eſpagne eſt ſéparée de la France par les Pyrénées, au nord-eſt : elle eſt bornée par la méditerranée, à l'orient & au midi ; par le Portugal, à l'occident ; & au nord-oueſt, par l'océan. L'air de ce royaume eſt généralement chaud & ſec, particuliérement dans le cœur du pays & au midi. Son terroir, quoique ſec, pierreux & ſablonneux, ſeroit fertile s'il étoit cultivé. Les vins, les fruits, le gibier & le bétail y ſont excellents. Les chevaux en ſont très-eſtimés, auſſi-bien que la laine de Ségovie ; la ſoie de Grenade ; le cordouan, qui eſt un cuir de chevre paſſé au tan, & que l'on tire de Cordoue ; le lin & le chanvre d'Andalouſie ; le cuir & le fer de Biſcaye.

On y trouve des mines de fer, de ſel, de vermillon ; & même d'or & d'argent : on a abandonné les dernieres depuis la découverte de l'Amérique.

La latitude de ce royaume eſt depuis le trente-ſixieme degré juſqu'au quarante-quatrieme : ſa longitude depuis le neuvieme degré juſqu'au vingt-unieme, dans ſa plus grande largeur de l'océan à la méditerranée.

Il n'eſt guere peuplé, ſur-tout vers le midi. On en attribue la cauſe au peu de fécondité des femmes ; à l'expulſion des Maures ou Sarraſins en 1609 ; aux voyages que les Eſpagnols ſont en Amérique, & au grand nombre d'eccléſiaſtiques.

Cet état eſt monarchique. Il y a pluſieurs conſeils ; ſavoir le conſeil des dépêches, nommé auſſi *Junte*, ou conſeil du cabinet : il eſt compoſé du roi & des miniſtres d'état ; le conſeil d'état, où le roi préſide, & dont l'archevêque de Tolede eſt conſeiller-né ; le conſeil royal des finances, nommé *Hazienda* ; le conſeil ſuprême de guerre ; le conſeil royal & ſuprême de Caſtille ; le conſeil royal & ſuprême d'Aragon ; le conſeil ſuprême de l'inquiſition ; le conſeil royal des ordres de chevalerie ; le conſeil royal des Indes ; & celui de la croiſade, compoſé d'un commiſſaire général, d'un conſeiller du conſeil de Caſtille, & d'un de celui d'Aragon, pour ce qui regarde ces deux royaumes. On traite dans ce dernier conſeil des ſubſides que le Roi leve ſur le clergé, & qui lui ſont accordés ſous prétexte de guerre contre les infideles.

Les rois portent le titre de *catholique*, qu'Alexandre VI donna à Ferdinand V, roi d'Aragon. Les filles ſuccedent à la couronne au défaut des mâles. Ce royaume a une dignité qui lui eſt particuliere. On nomme ceux qui en ſont revêtus, *Grands d'Eſpagne*. Leur privilege eſt de ſe couvrir avant que de parler au roi, pour ceux de la premiere claſſe

ou quand ils ont commencé leur diſcours, pour ceux de la ſeconde ; ou enfin quand ils l'ont fini, pour ceux de la troiſieme ; mais aucun des grands ne ſe couvre que par l'ordre du roi. Il y a de ces grands dont la dignité eſt à vie ſeulement, & d'autres dont elle eſt héréditaire. Ferdinand le Catholique avoit changé le titre de *Riches-Hommes* en celui de *Grands* ; mais étant mort en 1516, il laiſſa imparfait le deſſein de cet établiſſement, qui fut perfectionné par Charles-Quint, & mis ſur le pied où il eſt à préſent. En Eſpagne on nomme les *Grands*, *Los Primos*.

Les Romains ayant conquis l'Eſpagne ſur les Carthaginois, environ 200 ans avant Jeſus-Chriſt, ils en furent maîtres près de 660 ans. Vers le commencement du V^e^ ſiecle, les Sueves, les Goths & les Alains s'en emparerent, & y regnerent environ 300 ans. Julien, comte de Tanger, indigné d'un outrage qu'il avoit reçu du roi Roderic, appella en 712 les Sarraſins ou Arabes, qui étoient alors maîtres de la côte d'Afrique. Ces Barbares s'emparerent de preſque toute l'Eſpagne, & ils y regnerent plus de 700 ans ; on les a nommés Maures en Eſpagne, parce qu'ils y étoient venus par la Mauritanie, province d'Afrique. Les chrétiens qui s'étoient refugiés dans les montagnes des Aſturies & de Léon, s'y donnerent un roi nommé Pélage ; ſes ſucceſſeurs s'y fortifierent & s'agrandirent peu à peu. L'Eſpagne chrétienne fut long-temps partagée en pluſieurs royaumes. Les principaux étoient ceux de Léon, de Caſtille, d'Aragon & de Navarre. Mais en 1479 les états d'Aragon & de Caſtille ont été réunis par le mariage de Ferdinand V, roi d'Aragon, avec Iſabelle, héritiere de Caſtille. Le dernier royaume des Maures, qui étoit celui de Grenade, fut conquis en 1492.

Philippe, archiduc d'Autriche, fils de l'empe-

veur Maximilien, ayant épouſé Jeanne, fille de Ferdinand & d'Iſabelle, devint maître de cette grande monarchie. Elle fut au plus haut comble de ſa gloire ſous leur fils l'empereur Charles-Quint. Ce prince s'étant démis de ſes états pour vivre dans la retraite, laiſſa ce qu'il poſſédoit en Allemagne à ſon frere Ferdinand, dont Charles VI, dernier empereur de la maiſon d'Autriche, deſcendoit, & il mit, en 1555, ſon fils Philippe II en poſſeſſion du royaume d'Eſpagne, à qui appartenoient alors celui de Naples & de Sicile, la Sardaigne & le duché de Milan en Italie, la Franche-Comté en France, & les dix ſept provinces des Pays-Bas. Dans le tems que Philippe II perdoit une partie de ces provinces, il ſe rendit maître, en 1580, du royaume de Portugal, qui ſe mit en liberté ſous ſon petit-fils. En 1700, Charles II n'ayant point d'enfans, nomma par ſon teſtament pour héritier de ſes états Philippe, duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, & de l'Infante Marie-Thérese, ſœur du roi Charles II. Ce prince prit le nom de Philippe V : mais Charles archiduc d'Autriche, qui a été depuis empereur ſous le nom de Charles VI, prétendit à la ſucceſſion d'Eſpagne, comme deſcendant de Ferdinand; & aidé par les Anglais & les Hollandois, il s'empara de pluſieurs provinces, où il prit le nom de Charles III. Enfin par les traités de paix d'Utrecht & de Bade, en 1713 & 1714, on lui céda les états d'Italie avec les Pays-Bas Eſpagnols, où il a régné avec le titre de roi d'Eſpagne, ayant même droit de faire des chevaliers de la toiſon d'or. Sa fille l'archiducheſſe reine de Hongrie, aujourd'hui Impératrice douairiere, jouit de la même prérogative. Charles III, ci-devant roi des deux Siciles, & fils de Philippe V, eſt roi d'Eſpagne depuis 1759.

L'Eſpagne ne ſouffre d'autre religion que la catholique. Les principaux tribunaux de l'inquiſition

ſont à Séville & à Cordoue dans l'Andalouſie ; à Grenade, capitale du royaume de même nom ; à Murcie, capitale du royaume de Murcie ; à Barcelone dans la Catalogne ; à Valladolid, & à Logrono dans la vieille Caſtille ; à Tolede & à Cuença dans la Caſtille nouvelle ; enfin à Ellerena dans l'Eſtramadure. Les appels de ces tribunaux d'inquiſition ſe portent au tribunal ſouverain de Madrid.

Les principales rivieres de ce royaume ſont du nord au ſud ; le Minho, le Duéro, le Tage, la Guadiana, le Guadalquivir, & l'Ebre à l'eſt.

Les cinq premieres ſe rendent dans l'océan, & la derniere dans la méditerranée.

Le *Minho* tire ſon nom latin *Minius*, du vermillon qui ſe trouve en abondance dans ſon voiſinage. Il a ſa ſource au nord de la Galice, près d'un bourg nommé *Caſtro del Rei*, l'arroſe du nord au ſud-oueſt, & ſe jette dans l'océan au-deſſous de Thuy.

Le *Duéro* commence dans la vieille Caſtille, près de Soria, vers les frontieres de l'Aragon, la traverſe preſqu'entiere de l'orient à l'occident, ainſi que le royaume de Léon & de Portugal, & ſe jette dans l'océan près de Porto.

Le *Tage* parcourt toute la nouvelle Caſtille & le Portugal. Il a ſa ſource ſur les confins de l'Aragon, dans une montagne près d'Albarazin, d'où ſortent le Xucar & le Guadalaviar ; & paſſe à Tolede, à Alcantara, à Santaren, & ſe jette dans la mer au-deſſous de Lisbonne.

La *Guadiana*, appellée autrefois *Anas*, naît dans la Manche, province de la nouvelle Caſtille, dans une vaſte campagne nommée *Campo de Montiel*. Elle ſort de certains lacs appellés *Las Lagunas de Guadiana*, & prend d'abord le nom de *Rio Roidera*, ſe perd un peu après entre des rochers, & renaît par des ouvertures qu'on appelle *Los ojos de Guadiana*, c'eſt-à-dire, les jeux de la Guadiana, d'où

elle coule à Calatrava, après avoir été groſſie par la riviere formée à Villa-Arta des ruiſſeaux de Ruz, de Xiquela & de Bedija, traverſe l'Eſtramadure, une partie du Portugal; ſépare le royaume d'Algarve de l'Andouſie, & ſe jette dans l'océan.

Le *Guadalquivir*, c'eſt-à-dire, en langage ſarraſin le *grand fleuve*, a ſa ſource vers les confins du royaume de Murcie au nord-oueſt, au pied d'une montagne nommée *Sierra ſégura*, traverſe toute l'Andalouſie, paſſe à Cordoue, à Séville, & ſe jette dans l'océan à S. Lucar.

*L'Ebre* naît près des Aſturies; il a deux ſources, dont la principale eſt près d'un bourg nommé *Fontibre*: puis il côtoye la Biſcaye & la Navarre, traverſe l'Aragon, paſſe à Saragoſſe, à Tortoſe, & ſe jette dans la méditerranée à l'orient.

On diviſe l'Eſpagne en treize provinces, qui la plupart portent le titre de royaume, parce qu'elles ont été poſſédées autrefois par des rois, ſoit chrétiens, ſoit maures. Il y en a trois ſur l'océan, au nord: ſavoir, la *Biſcaye*, les *Aſturies*, & la *Galice*; cinq dans le milieu; au nord la *Navarre*, & d'orient en occident, le royaume d'*Aragon*, les deux *Caſtilles*, *vieille* & *nouvelle*, & le royaume de *Léon*; deux au midi; l'*Andalouſie* & le royaume de *Grenade*; trois à l'orient, ſur la mer méditerrannée; le royaume de *Murcie*, celui de *Valence* & la principauté de *Catalogne*.

Quelquefois on les range en deux claſſes: ſavoir les *états de Caſtille* & les *états d'Aragon*. Les prepremiers comprennent la Galice, les Aſturies, la Biſcaye, la Navarre, les deux Caſtilles, Léon, Grenade & Murcie. Les états d'Aragon contiennent l'Aragon, la Catalogne, Valence, & les iſles qui ſont vis-à-vis. Nous allons ſuivre l'ordre que nous avons d'abord indiqué.

## ARTICLE I.

### *De la Biſcaye.*

CEtte province s'appelloit autrefois *Cantabrie*. Les Romains eurent beaucoup de peine à la ſoumettre. Elle eſt bornée au nord, par la mer, à l'orient, par la riviere de Bidaſſoa qui la ſépare de la France; au midi, par la Navarre & la Caſtille vieille, & à l'occident, par les Aſturies. Elle ne produit du bled qu'en quelques endroits; mais par-tout elle abonde en pommes, oranges & citrons. Elle a quelques mines de fer. Le fer, la laine, le ſafran & la réſine, ſont les principaux objets de ſon commerce. Ses habitans ſont bons ſoldats, civils, ſpirituels, plus ouverts que les autres Eſpagnols. Ils parlent entr'eux un langage particulier, que l'on croit être un reſte de la langue des anciens Eſpagnols. Ils ſont libres de tout impôt, & ont d'autres immunités dont ils ſont très-jaloux. Ce pays contient la *Biſcaye* propre, le *Guipuſcoa* & l'*Alava*.

### I. *La Biſcaye propre.*

BILBAO, *capitale*, *évêché*, *port*, à l'embouchure de la riviere de Nervio, environ à deux milles de l'océan. Elle eſt très-marchande, quoiqu'on ſoit obligé de décharger les gros vaiſſeaux à l'entrée de la riviere. Cette ville, grande, belle & riche, eſt remarquable par ſa ſituation dans une contrée agréable & fertile, & par la bonté de ſon terroir.

Il n'y a point d'endroit en Eſpagne où l'on vive à meilleur marché.

LAREDO. Cette ville qui a été bâtie par les Goths, eſt environnée de rochers. Le *port* eſt près de la ville, & il s'y fait un grand débit de poiſſons.

CASTRO DE URDIALES, *port*, entre Bilbao & Larédo. Il y a un arſenal & une fortereſſe.

DURANGO, petite ville aſſez peuplée, au ſud-eſt de Bilbao. Ses habitans ſont habiles ouvriers en fer.

ORDUGNA (*a*), belle ville, ſituée au milieu du pays, dans un agréable vallon. Elle jouit du titre de *cité*. En Eſpagne on fait différence d'une ville & d'une *cité*. Les *cités* ſont des villes plus conſidérables, qui ont juriſdiction ſur pluſieurs autres renfermées dans leur département. Toutes les villes épiſcopales ſont *cités*. Beaucoup d'autres jouiſſent du même avantage.

## II. *Le Guipuſcoa.*

FONTARABIE, *place forte*, bâtie en forme d'amphithéatre, ſur le penchant d'une côte qui regarde la mer. Philippe IV l'a gratifiée du nom de *cité*, pour la récompenſer du courage avec lequel ſes habitans ſe défendirent en 1638 contre les Français qui l'aſſiégerent inutilement. Elle eſt près de l'embouchure de la petite riviere de *Bidaſſoa*, où ſe trouve l'iſle des *Faiſans*, qu'on appelle autrement l'*iſle de la Conférence*, qui n'appartient ni à la France ni à l'Eſpagne, & qui eſt inhabitée. ce fut dans cette iſle que le cardinal Mazarin & Dom-Louis de Haro conclurent, en 1659, la paix qu'on nomme des Pyrénées, après laquelle Louis XIV épouſa l'infante Marie-Thereſe.

SAINT-SEBASTIEN, *port*, *place forte*. Cette ville qui eſt médiocrement grande, peuplée & aſſez belle, eſt ſituée à l'embouchure de la riviere de *Gurumea*. Ses rues ſont longues, larges, fort droites & pavées de grandes pierres blanches. Ses dehors ſont fort agréables. Les habitans jouiſſent

(*a*) Cette ville eſt écrite ſur les cartes, *Orduna*, avec un trait ſur l'*n*, parce que les Eſpagnols écrivent de cette maniere leur *gn*.

d'un privilege fort ſingulier. Lorſqu'ils traitent avec le roi d'Eſpagne en perſonne, le prince eſt obligé de ſe découvrir devant eux. Il y a beaucoup de forges dans tous les environs de Saint-Sébaſtien. On y fait de bonnes lames d'épée. Il s'y fait auſſi un grand commerce de laine de Caſtille, & de cacao, qu'on apporte de l'Amérique.

GUETARIA. Cette petite ville a un bon *port*; & un fort château. C'eſt la patrie du fameux navigateur Sébaſtien Cano, à qui l'empereur Charles V donna pour deviſe un globe terreſtre, avec ces paroles : *primus me circumdediſti*, c'eſt-à-dire *tu m'as le premier parcouru tout entier.*

DEVA, petite ville à l'embouchure de la riviere de *Deva* dans la mer de Biſcaye, avec un aſſez bon *port*. Elle eſt remarquable pour la pêche qui s'y fait des baleines.

PLACENTIA, ſur la riviere de *Deva*. C'eſt une ville aſſez peuplée. Elle a de bonnes mines de fer dans ſon territoire, où l'on fabrique toutes ſortes d'inſtrumens de guerre.

TOLOSA *ou* TOLOSETTA, jolie ville, ſur les rivieres de l'*Araxe* & de l'*Orio*, dans une vallée fertile, au ſud-oueſt de Saint-Sébaſtien.

AZPEYTIA, à l'oueſt de Toloſa. Cette ville eſt ſituée dans une vallée fort agréable. Elle a dans ſon territoire *Loyola*, château où eſt né S. Ignace, ſurnommé *de Loyola*, fondateur des jéſuites, dont l'inſtitut fut enfin confirmé par Paul III, en 1540, après beaucoup de contradictions. Cette ſociété, fort petite dans ſes commencemens, & devenue depuis ſi puiſſante, renfermoit au commencement de ce ſiecle, ſelon le pere Jouvenci, 20000 jéſuites diſtribués en 37 provinces & une vice-province, qui comprenoient 24 maiſons profeſſes, 612 colleges, 59 noviciats, 340 hoſpices, 157 communautés ou ſéminaires, & près de

200 habitations de miſſionnaires. Mais ce nombre eſt bien diminué depuis que les rois de Portugal, d'Eſpagne & de Naples, & l'Infant duc de Parme ont chaſſé les jéſuites de tous leurs états; & qu'en France leur ſociété a été anéantie.

III. *L'Alava.*

VITORIA, ville célebre par ſon commerce de fer, de vins & de laines : les rues ſont ornées d'arbres & les maiſons fort propres.

SALVATIERRA, à l'orient.

Pour paſſer du Guipuſcoa à l'Alava, il faut traverſer le *Mont Adrien*, le plus haut des Pyrénées. Le nom de Pyrénées donné à ces montagnes, vient du mot phénicien, *Phareni*, qui ſignifie *Branchu*; elles étoient autrefois couvertes d'arbres du côté de l'Eſpagne. Dans un endroit du Mont Adrien ſe trouve un rocher qu'on a entiérement percé. Il forme une voûte de quarante à cinquante pas : on n'y reçoit de jour que par les deux extrêmités, qui ſont fermées de grandes portes.

## ARTICLE II.

### *De la principauté des Aſturies.*

CEtte province tire ſon nom de ſes anciens habitans, qui s'appelloient *Aſtures*. Elle peut être regardée comme le berceau de la monarchie d'Eſpagne, telle qu'elle eſt à préſent, puiſque dans le tems qu'elle étoit le plus reſſerrée par les Maures, elle s'y eſt conſervée dans les montagnes, & s'eſt accrue au point d'avoir pu chaſſer enfin ces barbares de toute l'Eſpagne.

Ce pays plein de forêts & de montagnes, n'eſt pas fort peuplé. Cependant le terroir produit du bled, des fruits, & d'excellens vins. On y trouve

des mines d'or, d'azur (*a*) & de vermillon (*b*): mais ce qu'il fournit de plus eſtimable, ce ſont des chevaux d'une force & d'une légereté extraordinaire. Cette province n'a pas le titre de royaume, dont pluſieurs autres ſont décorées; mais elle jouit d'une prérogative particuliere; c'eſt de donner ſon nom au fils ainé du roi d'Eſpagne, qui porte le titre de *prince des Aſturies*.

On partage cette province en Aſturies d'Oviédo, à l'occident; & Aſturies de Santillane, à l'orient.

## I. *Aſturies d'Oviédo.*

OVIEDO, *capitale*, *évêché*, *univerſité*. Cette ville eſt ſituée dans une plaine, entre les deux petites rivieres d'*Ove* & de *Déva*. Elle eſt ancienne & aſſez belle. Le marché eſt comme le centre où aboutiſſent toutes les rues de la ville. Sa cathédrale, appellée *S. Sauveur*, qui eſt fort belle, a été fondée par un prince nommé *Silo*, dont on voit le tombeau à l'entrée de l'égliſe.

AVILLES, *port*, au nord-oueſt d'Oviédo: il s'y fait un grand commerce.

VILLA-VICIOSA, au nord-eſt d'Oviédo: les habitans font quelque trafic.

CASTROPOL, ſur la frontiere de Galice.

## II. *Aſturies de Santillane.*

SANTILLANE, ſur le bord de la mer, au nord-eſt: elle a titre de marquiſat, & appartient aux ducs de l'*Infantado*, de la maiſon de Mendoſa.

SAINT-VINCENT, *port*, à l'occident, avec un bon château.

---

(*a*) L'azur, pierre minérale, dont on fait un bleu vif & précieux.

(*b*) Couleur rouge qui entre dans pluſieurs uſages de peinture.

SAINT-ANDER, à l'orient, & près de la Biſcaye, dont elle dépendoit autrefois. Cette petite ville eſt batie ſur une éminence, & ſon *port* eſt défendu par deux châteaux. Son terroir produit d'excellent vin. Elle a un couvent de franciſcains, un de religieuſes de ſainte-Claire & une collégiale.

## ARTICLE III.

### *De la Galice.*

CEtte province confine aux Aſturies & au royaume de Léon. Elle a tiré ſon nom des *Callaici* ou *Galæci*, peuples anciens de ce pays. L'océan l'environe au nord & à l'occident. L'air y eſt mal ſain & humide, ce qui fait qu'elle n'eſt pas bien peuplée. Son terroir eſt montagneux, & peu fertile en bled & en huile: il produit d'excellens vins, & on y nourrit beaucoup de bétail, ſur-tout des chevaux, & des mulets qui marchent avec beaucoup de viteſſe. On y trouve des mines d'or, de fer, de cuivre, de plomb & de vermillon; mais les habitans ſont trop pareſſeux pour en profiter. Cette province eſt celle d'Eſpagne qui a le plus de ports de mer.

COMPOSTELLE, *capitale*, *archevêché*, *univerſité*. Les places publiques & les égliſes en ſont très-belles, ſur-tout la métropolitaine, où le peuple croit que repoſe le corps de l'apôtre ſaint Jacques le majeur. On a bâti un magnifique hôpital pour les pélerins qui viennent à Compoſtelle de toutes les parties de la chrétienté, pour honorer les reliques de ce ſaint. C'eſt dans cette ville que l'ordre des chevaliers de S. Jacques a pris naiſſance. Cet ordre eſt très-riche. Il poſſede 87 commanderies, qui valent 200072 ducats de rente. Il faut,

pour y être reçu, faire preuve de nobleſſe de deux races, & qu'on deſcend d'anciens chrétiens.

LA COROGNE, autrefois *FLAVIUM-BRIGANTIUM*, *port*, des plus beaux & des meilleurs, ſur l'océan, au nord-oueſt de la Galice. La ville eſt ſur une baye large d'une lieue, qui forme le port, dont la figure eſt celle d'un croiſſant, défendu par deux châteaux bâtis aux deux bouts. Il y a près de cette ville une mine de jaſpe.

FERROL, *port*, au nord-eſt: c'eſt après la Corogne le port le plus renommé de la Galice.

MONDONEDO, *évêché*, à l'orient de Ferrol. Cette ville eſt dans un air fort ſain; ce qui eſt très-rare dans la province.

RIBADEO, *port*, au nord-eſt de Mondonedo.

LUGO, *évêché*, ſur le Minho. Cette ville a quantité de ſources d'eaux chaudes, tempérées & bouillantes.

MONFORT DE LEMOS, au ſud de Lugo, ancienne ville, réſidence des comtes de Lémos.

ORENSE, *évêché*, ſur le Minho. Il y a dans cette ville des eaux chaudes comme à Lugo.

RIBADAVIA, au confluent du Minho & de l'Avia, dans un terroir fertile en bons vins. C'eſt la patrie de Thomas de Lémos, dominicain ſi connu dans les congrégations *de Auxiliis*.

TUY, *évêché*, ſur la même riviere, & ſur les confins du Portugal. C'eſt une ancienne & forte ville qui eſt aſſez belle.

BAYONA, à l'occident de Tuy. Cette ville eſt ſituée dans un pays fertile, ſur une côte qui fournit d'excellens poiſſons.

PONTÉ-VEDRA, au nord de Tuy, près l'embouchure du *Lorit*, eſt célebre pour la pêche des ſardines.

VIGO, *port*, au nord-oueſt de Tuy. Cette ville a un vieux château & un port.

REDONDELA, au nord-eſt de Vigo, petite ville avec un château aſſez fort. On y pêche beaucoup de poiſſons, & ſur-tout des anchois.

A l'occident de la Galice, ſur l'océan, on trouve le cap *Finiſterre*. Les anciens lui ont donné le nom de *Finiſterræ*, parce qu'ils le regardoient comme l'extrémité du monde.

## ARTICLE IV.

### *De la Navarre.*

JEan d'Albret, dernier roi de Navarre, avoit été dépouillé en 1512 de la plus grande partie de ce royaume, ſous le prétexte de l'excommunication lancée par Jules II. Les rois de France qui ſont iſſus de Jean d'Albret par Henri IV, fils de ſa fille, ont de légitimes prétentions ſur ce royaume, & en ont retenu le titre de *rois de Navarre*. Charles-Quint avoit ordonné par ſon teſtament à Philippe II, ſon fils, de le rendre, ſi cela étoit juſte. Philippe en mourant fit la même choſe. Mais les rois d'Eſpagne le trouvant trop à leur bienſéance, ont toutours allégué des raiſons pour le garder.

C'eſt un pays en général peu fertile : il produit cependant de bons vins & d'excellens fruits. On trouve dans les montagnes, beaucoup de gibier & de bêtes fauves ; les campagnes ſont remplies de troupeaux. Il y a des mines d'or, d'argent & de plomb : mais on ne ſe met pas en peine d'y travailler.

La Navare ſe diviſe en cinq *mérindades* ou bailliages, qui prennent le nom de leurs villes principales. Ce ſont, *Pampelune*, *Eſtella*, *Olite*, *Sanguéſa* & *Tudéla*.

PAMPELUNE, *capitale*, *évêché*, ſur l'Arga. Elle eſt médiocrement grande & fort ancienne. Pompée en eſt, dit-on, le fondateur. Elle a deux châteaux

très-forts, l'un au-dedans de la ville, & l'autre au-dehors. Ce dernier eſt une citadelle bâtie par Philippe II. Il y a un fameux moulin à bras que l'on peut faire tourner auſſi par des chevaux. Cette machine inventée pour ſervir en cas de ſiege, eſt compoſée de pluſieurs rouages & de 4 ou 5 meules, qui peuvent moudre chacune 24 charges de bled par jour. Pampelune eſt une des meilleures places que les Eſpagnols aient ſur les frontieres de France.

ESTELLA. Cette ville eſt ſituée dans une plaine agréable ſur le bord de l'*Ega*.

VIANA, près de l'Ebre, au ſud-oueſt d'Eſtella. Les fils ainés des rois de Navarre portoient le titre de *princes de Viana*.

TAFALLA, jolie ville au ſud-eſt d'Eſtella. Il y a un palais des anciens rois de Navarre.

OLITE, au ſud-eſt de la précédente; les rois de Navarre y ont réſidé pendant pluſieurs années.

SANGUESA, ſur la riviere d'*Aragon*.

XAVIER *, près de Sanguéſa, bourg qui a donné le nom à S. François Xavier, apôtre des Indes.

TUDÉLA, ſur la rive droite de l'Ebre, à l'endroit où il reçoit la riviere de *Queilles*. Elle a pluſieurs beaux édifices. Son terroir eſt fertile en bons vins.

## ARTICLE V.

### *Du Royaume d'Aragon.*

IL eſt borné au nord, par les Pyrénées: à l'orient, par la Catalogne, dont la Noguéra le ſépare; au midi, par le royaume de Valence; & à l'occident par les deux Caſtilles & la Navarre. Il avoit autrefois dans ſa dépendance la Catalogne, le royaume de Valence, & les Iſles de Majorque, de Minorque & d'Ivica. Les rois d'Aragon poſſédoient en-

core le royaume de Naples & de Sicile, & la Sardaigne.

L'Aragon eſt un pays ſec, plein de montagnes, mal cultivé & qui n'eſt guere peuplé. On y recueille peu de bled & de vin; mais il s'y trouve de bonnes mines de fer.

SARAGOCE, ſur l'Ebre, anciennement CESAR-AUGUSTA, *capitale*, *archevêché*, *univerſité*. Cette ville fort ancienne, & des plus grandes d'Eſpagne, eſt très-bien bâtie. Ses rues ſont longues, larges, bien pavées & fort propres. On y compte 17 grandes égliſes & 14 beaux monaſteres, ſans parler des autres moins conſidérables. Elle a deux ponts ſur l'Ebre, l'un de pierres; l'autre n'eſt que de bois, & cependant n'a pas ſon pareil en Europe pour la beauté. La grande rue, qu'on nomme la Sainte, parce qu'elle a été arroſée autrefois du ſang d'un grand nombre de martyrs, eſt d'une longueur & d'une largeur extraordinaire. Elle eſt bordée des palais des plus grands ſeigneurs, entre leſquels on remarque celui du Viceroi. Elle paſſe pour la plus belle qui ſoit en Eſpagne, & ſert de promenade publique. L'égliſe de Notre-Dame du Pilier eſt célebre par le concours extraordinaire des pélerins qui y vont non-ſeulement de toute l'Eſpagne, mais encore de tous les royaumes étrangers. On y voit entre deux égliſes d'un goût moderne, une chapelle ancienne & qui n'eſt pas grande, mais d'une richeſſe ſurprenante. La Sainte Vierge y eſt placée ſur un pilier de marbre, dans un lieu ſi obſcur, qu'on ne pourroit la découyrir ſans le ſecours de quantité de lampes toujours allumées: ſa niche, ſa robe & ſa couronne ſont couvertes de pierres précieuſes. Tout autour ſont des anges d'argent maſſif, tenant des flambeaux à la main. La baluſtrade eſt d'argent, & les murs ſont couvers des monumens de la reconnoiſſance des fideles. Les rois d'Aragon

faiſoient

faiſoient leur réſidence à Saragoce. C'eſt dans leur palais, hors de la ville, qu'eſt maintenant le tribunal de l'inquiſition. L'hôpital de cette ville eſt un des plus riches de la chrétienté. L'archevêque jouit de 40000 écus de rente. L'Ebre n'eſt pas navigable à Saragoce, à cauſe des rochers dont cette riviere eſt remplie. C'eſt la patrie de l'illuſtre S. Vincent, diacre & martyr; de Prudence, poëte chrétien; & d'Antoine Auguſtin, archevêque de Tarragone, ſavant canoniſte.

TARAÇONA, *évêché*, au nord oueſt de Saragoce, ſur la petite riviere de Queilles. Elle eſt partagée en haute-ville, bâtie ſur le rocher, & baſſe ville, qui eſt dans la plaine. Taraçona a cinq couvens d'hommes & trois de filles.

CALATAJUD, au ſud-oueſt de Saragoce, au confluent du *Xalon* & du *Xicola*, *univerſité*. C'eſt une ville aſſez conſidérable, bâtie près de l'ancienne BILBILIS, patrie de Martial.

ALBARASIN, *évêché*, au ſud-oueſt de l'Aragon, ſur le Guadalaviar. Cette ville eſt forte, & une des plus anciennes de tout le royaume. Ses laines ſont les meilleures de tout le pays.

TERUEL, *évêché*, ſur la même riviere, ville riche & marchande. L'air y eſt ſi doux, qu'on y jouit d'un printemps perpétuel.

MEQUINENÇA, au confluent de l'Ebre & de la Segre. C'eſt une ancienne ville défendue par un bon château, & ſituée dans un terroir fertile & agréable.

FRAGA, près de la riviere de Cinca, & au nord de Méquinença. Cette ville a un château fortifié. Elle eſt remarquable par la victoire que les Maures y remporterent en 1134, ſur Alphonſe VII, roi d'Aragon, qui y fut tué.

MONÇON, ſur la Cinca, au nord de Fraga, petite ville aſſez bien fortifiée.

BALBASTRO, *évêché*, au nord-oueſt de Monçon,

anciennement BERGIDUNE, ſur le *Vero*. L'air y eſt doux, & le terroir fertile en excellens vins & en huiles.

AINSA, au nord de Balbaſtro, au confluent de l'Ava & de la Cinca, *capitale* de la contrée appellée *Sobrarbe*.

VENASQUE, au nord-eſt d'Ainſa, dans le comté de *Ribagorce*, pays long & étroit, & fort mal peuplé. Venaſque a un château, où l'on entretient ordinairement garniſon. Son terroir nourrit beaucoup de chevaux & de beſtiaux, & la riviere d'Eſſera, qui l'arroſe, a d'excellentes truites.

JACA, au nord-oueſt d'Ainſa, *évêché*, *place forte*, ſur la riviere d'Aragon, qui, ſelon quelques auteurs, a donné ſon nom à ce Royaume.

HUESCA, au ſud de Jaca, *évêché*, *univerſité*, ſur l'*Yſſuela*. Le terroir de cette ville eſt fertile en excellens vins, & en toutes les choſes néceſſaires à la vie.

## ARTICLE VI.

### *De la Caſtille Vieille.*

LA Caſtille vieille a au nord la Biſcaye & la Navarre; à l'orient, l'Aragon; au midi, la Caſtille nouvelle; à l'occident, le royaume de Léon. Elle a pris ſon nom des châteaux qu'on y bâtit en grand nombre au X^e^ ſiecle, pour ſe défendre contre les Maures. Cette province eſt peu cultivée, peu fertile & mal peuplée. Son plus grand revenu ſe tire de ſes laines, qui ſont très-eſtimées. L'Ebre & le Duéro y prennent leur ſource.

BURGOS, *capitale*, *archevêché*, ſur l'*Arlançon*. Cette ville eſt grande & aſſez peuplée, mais malpropre: elle eſt bâtie en forme de croiſſant. Il y a un ancien palais, où les comtes & enſuite les rois

de Caſtille ont fait long-temps leur réſidence. La cathédrale & l'archevêché ſont magnifiques, auſſi-bien que les édifices publics, les places & les fontaines. La principale place eſt preſque au milieu de la ville, entourée de belles maiſons, ſoutenues par des pilaſtres qui forment des portiques ſous leſquels on ſe promene quand il fait mauvais temps. Il y a à Burgos un hôpital pour les pélerins, bâti par Alphonſe XI: cet hôpital jouit de 80000 liv. de rente. Les auguſtins de Burgos ont dans leur cloître une chapelle où eſt un crucifix regardé comme miraculeux. Cette chapelle eſt d'une richeſſe ſurprenante. Toute la voûte eſt couverte de lames d'argent. L'autel a des chandeliers d'or maſſif, des croix d'or, d'argent, ornées de pierreries, & des couronnes ſuſpendues au deſſus, garnies de perles & de très-beaux diamans. Aux deux côtés de cet autel ſont ſoixante chandeliers d'argent, plus hauts que les hommes de la plus haute taille, & d'une peſanteur énorme.

Près de Burgos eſt une fameuſe abbaye, appellée *Las Hueglas*, dans laquelle il y a toujours cent cinquante religieuſes qui ſont filles de princes ou de grands ſeigneurs. L'abbeſſe a ſous ſon autorité dix-ſept autres couvens, diſpoſe de douze commanderies, & eſt dame de quatorze villes, & de cinquante bourgs ou villages. Cette abbaye, qu'on nomme la *Noble* par excellence, a été fondée par Alphonſe IX, roi de Caſtille, qui n'épargna rien pour l'orner magnifiquement; l'or, l'argent, les riches broderies y brillent de toutes parts.

MIRANDA-DE EBRO, autrefois DEOBRIGA, au nord de Burgos, petite ville ſur l'Ebre qui la traverſe. Elle a un bon château. Son terroir eſt fertile en excellens vins.

HARO, ſur l'Ebre, au ſud-eſt de Miranda. Cette petite ville eſt le chef lieu d'un comté érigé par le roi Jean II, en faveur de dom Pedre Fernan-

dez Vélaſco, tige des connétables de Caſtille.

LOGRONO, ſur l'Ebre, ancienne ville ſituée dans un terroir abondant en vins & en fruits excellens. Elle eſt de la petite province appellée *Rioxa*, comme Haro & S. Domingo.

SAN-DOMINGO-DE LA CALCADA, ſur la petite riviere de *Laglera*, *cité*, autrefois évêché.

CALAHORRA, *évêché*, près de l'Ebre. Le célebre Quintilien eſt né dans cette ville. Les chrétiens remporterent aux environs une grande victoire ſur les Maures en 825.

SORIA, ſur le Duéro, au ſud-oueſt de Calahorra, *cité*. C'eſt une petite ville bâtie des ruines de l'ancienne Numance, qui fut détruite par Scipion l'Africain, 130 ans avant Jeſus-Chriſt.

LERMA, au ſud de Burgos, ſur l'*Arlança*, duché érigé par Philippe III, en 1599, en faveur de François Gomez de Sandoval. Cette petite ville a un très-beau château, qui appartient aux ducs de Lerma.

VALLADOLID, *évêché*, *univerſité*, à l'occident de la Caſtille vieille, près le royaume de Léon, ſur la riviere de *Piſverga*. C'eſt une grande & belle ville, bien peuplée. Les rois de Caſtille y ont réſidé juſqu'à Charles-Quint, & on y voit encore leur palais. Cette ville a pluſieurs places, dont les principales ſont celle du *marché*, qui a 700 pas de tour, & où ſe tiennent les foires, & une autre environnée de belles maiſons uniformes, & ornée de balcons dorés, avec un grand nombre de couvens, entre leſquels le plus beau eſt celui des dominicains, fondé par le duc de Lerma. Le roi d'Eſpagne y a érigé, en 1712, une académie des ſciences & des arts, qui doit jouir des mêmes honneurs & privileges que celles de Séville & de Barcelone.

PENAFIEL, au ſud-eſt de Valladolid, près le Duéro, *capitale* d'un marquiſat, avec un palais &

un château bien fortifié. Son terroir eſt fertile, & on y fait d'excellens fromages.

ROA, petite ville ſur le Duéro, dans une vaſte & fertile campagne, avec un beau palais.

ARANDA DE DUERO. C'eſt une ancienne ville ſur le Duéro, qui eſt aſſez grande & aſſez belle.

OSMA, *évêché*, *univerſité*, ſur le Duéro. Cette ville, très-ancienne, eſt preſque ruinée. L'évêque réſide dans un bourg qui eſt tout proche. Elle a eu pour évêque, dans le dernier ſiecle, le célebre Jean de Palafox, qui avoit été forcé de quitter l'Amérique où il étoit évêque d'Angélopolis, & de revenir en Eſpagne.

CALAROGA*, bourg près d'Oſma, célebre pour avoir donné naiſſance à S. Dominique.

SIGUENZA, au ſud-eſt d'Oſma, *évêché*. Il y a une *univerſité* fondée au commencement du XVI^e^ ſiecle.

ATIENÇA, au nord-oueſt de Siguenza, petite ville remarquable par les montagnes qui en ſont proches, & auxquelles elle donne ſon nom.

MEDINA-CŒLI, au nord-eſt de Siguenza, ancienne ville près la ſource du Xalon, *capitale* du duché de Médina-Cœli, duquel dépendent quatre-vingt villages.

SÉGOVIE, *évêché*, au ſud-oueſt de la Caſtille vieille. Cette ville renommée pour ſes beaux draps & ſes laines, eſt belle, riche & peuplée. Elle a un château royal, nommé l'*Alcaçal*, qui eſt tout couvert de plomb, & on y monte par des degrés taillés dans le roc. Il y a toujours une ſentinelle dans les tours, & ſur la plate-forme ſont pluſieurs canons pointés contre la ville. Les chambres en ſont meublées magnifiquement. La chapelle royale eſt dorée & ornée de très-beaux tableaux. On remarque dans ce palais une ſuperbe ſalle, dorée entiérement, & qui eſt remplie de tous les portraits des rois d'Eſpagne, depuis Pélage juſqu'à Jeanne, mere

des empereurs Charles V & Ferdinand ; c'eſt ce qui l'a fait nommer la *Salle des rois*. La maiſon de la monnoie mérite auſſi d'être vue. La riviere qui y paſſe fait tourner certains moulins, par le moyen deſquels, dit-on, la monnoie ſe trouve fondue, peſée, rognée, marquée comme elle le doit être ; & cela dans un moment, & très-parfaitement. Cette invention eſt venue d'Inſpruck, capitale du Tirol. Ségovie & Séville ſont les ſeules villes où l'on batte monnoie. L'aqueduc bâti par l'empereur Trajan, a plus de trois mille pas de longueur d'une montagne à l'autre : il eſt compoſé de deux rangs de 177 arcardes l'un ſur l'autre. Ségovie a donné naiſſance à Dominique Soto, dominicain, envoyé par Charles-Quint au concile de Trente, où il ſe diſtingua par ſa ſcience.

COÇA, bourg, au nord de Ségovie. C'eſt la patrie de l'empereur Théodoſe.

AVILA, *évêché*, au ſud-oueſt de Ségovie, ſur l'*Adaja*. Il s'y frabrique de très-beaux draps. C'eſt la patrie de ſainte Théreze. Le célebre Alphonſe Toſtat, qui en étoit évêque aux XV^e^ ſiecle, eſt enterré dans ſa cathédrale.

PEDRAÇA DE LA SIERRA, bourg entre Avila & Ségovie. Il y a un fort château, dans lequel François dauphin de France, & Henri ſon frere, enfans du roi de France François I, furent détenus comme ôtages pendant quatre ans. Ce bourg eſt auſſi célebre pour avoir donné naiſſance à l'empereur Trajan.

## ARTICLE VII.

### *De la Caſtille Nouvelle.*

CEtte province étoit la plus conſidérable de l'ancien royaume de Caſtille, qui renfermoit auſſi la vieille Caſtille, le royaume de Murcie, l'Andalouſie, le royaume de Léon, la Galice, les Aſturies & la Biſcaye. Les rois de Caſtille & de Léon ſe rendirent maîtres en 1227 de la nouvelle Caſtille, ou royaume de Tolede, qui étoit poſſédé par un roi Maure.

La *nouvelle Caſtille* eſt bornée au nord par la Caſtille vieille; à l'orient, par les royaumes d'Aragon & de Valence; au midi par l'Andalouſie & le royaume de Murcie; & à l'occident, par le royaume de Léon & le Portugal. C'eſt la plus grande province d'Eſpagne. Elle produit aſſez de bled & de vin, quoique ſon terrein manque d'eau. On la diviſe en quatre provinces: l'*Algarie*, au nord; la *Sierra*, à l'orient; la *Manche*, au midi; & l'*Eſtrémadure*, à l'occident.

#### 1. *L'Algarie.*

MADRID, *capitale* de toute l'Eſpagne, ſur le Mançanares, *cité*. Ce n'étoit autrefois qu'une bourgade qui appartenoit aux archevêques de Tolede; aujourd'hui c'eſt une ville grande & bien peuplée, mais mal bâtie, fort ſale & mal pavée. Il y fait un chaud extraordinaire en été, & un très-grand froid en hiver, quoiqu'elle ne ſoit ſituée qu'au quarantieme degré de latitude environ. Les rois d'Eſpagne, depuis Charles-Quint, y demeurent ordinairement, ou dans les environs. Le palais du roi, qui étoit vaſte & ſans ſymmétrie, a été preſque réduit en cendres par un incendie; mais on l'a rebâti d'un meilleur goût. Le grand aumônier ou grand chapelain

de la chapelle royale, a le titre de patriarche des Indes : mais il n'a point de territoire. La grande place de Madrid eſt ce qu'il y a de plus beau dans cette ville. Cette place eſt parfaitement quarrée, & environnée de maiſons uniformes à cinq étages, avec balcons. Madrid a une académie de la langue Caſtillane, établie en 1713. Philippe II a fait bâtir un pont magnifique ſur le Mançanares, qui n'eſt qu'un petit ruiſſeau ; ce qui a fait dire qu'il ne manquoit rien à ce pont que de l'eau. Les rues & les places de Madrid ſont ornées d'une infinité de belles fontaines de marbre & de jaſpe, & embellies de ſtatues. Les eaux de pluſieurs de ces fontaines ſont d'une légereté extraordinaire. Les égliſes y ſont magnifiques, ſur-tout celle de S. Iſidore, bâtie par Philippe IV. Elle a un dôme où l'or & l'azur brillent de toutes parts. Marie-Anne d'Autriche, femme de ce roi, a fait bâtir un hôpital pour les filles enceintes, & le prince ſon époux un autre pour les enfans trouvés. Il fait très-cher vivre à Madrid ; le vin n'y eſt pas bon ; mais le pain & le mouton y ſont excellens. Il y a un ordre de chanoineſſes, nommées les *dames de S. Jacques*, qui font preuve de nobleſſe & de deſcendance d'anciens chrétiens, comme les chevaliers de même nom. Elles portent de grands manteaux blancs & des ſcapulaires chargés d'une épée en forme de croix, & ont de groſſes penſions. Depuis environ ſoixante ans un très-grand nombre de Français ſe ſont fixés à Madrid & y ſont devenus riches par diverſes manufactures qu'ils y ont établies. C'eſt la patrie du célebre cardinal de Lugo, l'un des plus ſavans jéſuites de ſon ſiecle, auteur d'un grand nombre d'ouvrages, dont le plus eſtimé eſt ſon Traité de la Pénitence.

Aux environs de Madrid, il y a pluſieurs maiſons royales. La principale eſt à l'orient & ſe nomme *Buen Retiro*. Tout l'édifice eſt compoſé de quatre grands corps de logis, flanqués d'un pa-

reil nombre de pavillons qui forment un quarré parfait. Il y a au milieu un parterre, avec une fontaine, dont la ſtatue, qui jette beaucoup d'eau, arroſe les fleurs. Les appartements ſont vaſtes & magnifiques. Les plafonds ſont peints & dorés. Le parc, qui eſt fort agréable, a plus d'une lieue de tour. On trouve une autre maiſon royale ſur le Mançanarès : elle s'appelle *El-Pardo*.

TOLEDE, ſur le Tage, *archevêché*, *univerſité*. Cette ville eſt ancienne, belle, grande & aſſez peuplée. Sous les Goths elle étoit la capitale de l'Eſpagne. Son archevêque eſt primat du royaume, grand chancelier de Caſtille, & conſeiller d'état : il a un palais magnifique, & jouit de plus d'un million de revenu. Un des plus beaux édifices de cette ville eſt la cathédrale. Il s'y eſt tenu un grand nombre de conciles. Le cardinal Ximenès y a fondé la chapelle appellée des *Moſarabes*, du nom de Moza chef des Maures, qui, ayant ſoumis les habitants de Tolede, leur laiſſa la liberté de conſcience, & ſix égliſes dans leſquelles ils conſerverent l'uſage de célébrer l'office divin dans la forme preſcrite par S. Iſidore, archevêque de Séville. Pour conſerver la mémoire de cet office, Ximenès ayant eu le bonheur de trouver de vieux manuſcrits en caracteres gothiques où ils étoient contenus, fonda cette chapelle, y établit douze chanoines, avec un doyen, & dépenſa cinquante mille écus à faire imprimer des Miſſels & des Breviaires pour cet uſage. Il y a dans Tolede 38 maiſons religieuſes, 27 paroiſſes, pluſieurs hôpitaux, de belles places & des manufactures d'étoffes & de lames d'épée. Tolede eſt la patrie du célebre jéſuite Louis de la Cerda, auteur d'un grand commentaire ſur Virgile ; & d'Alphonſe Salméron, un des théologiens du concile de Trente, & des premiers diſciples de S. Ignace.

TALAVERA DE LA REYNA, au ſud-oueſt de Tolede, ſur le Tage, à l'endroit où il reçoit l'*Alberche*. On lui a donné ce nom, parce qu'elle étoit l'apanage des reines de Caſtille. C'eſt la patrie du ſavant Mariana, jéſuite, auteur d'une Hiſtoire d'Eſpagne très-eſtimée.

PUENTE-DEL-ARCOBISPO, plus bas, ſur le Tage, eſt ainſi appellé de ſon pont, bâti par un archevêque de Tolede; elle appartient à l'archevêché.

OCANA, au nord-eſt de Tolede. Cette ville eſt près du Tage, dans un terroir fertile.

ARANJUEZ, ſur le Tage, au nord-oueſt d'Ocana. C'eſt une maiſon de plaiſance des rois d'Eſpagne, charmante pour ſa ſituation & ſes beautés naturelles & artificielles.

MAQUEDA, au nord-eſt de Tolede, petite ville avec titre de duché & un beau château. Elle eſt ſituée dans un terroir couvert d'oliviers.

ESCALONA, au nord-oueſt de Maquéda, ſur l'*Alberche*. C'eſt un duché érigé par Henri IV, au milieu du XV^e^ ſiecle, en faveur du marquis de Villéna. Son terroir eſt fertile en vins, en huiles & en fruits.

ALCALA-DE-HENAREZ, autrefois COMPLUTUM, à l'orient de Madrid, *cité*. Elle eſt ſur la riviere de *Henarez*, & il y a une fameuſe *univerſité* fondée par le cardinal Ximenès en 1508. Ce cardinal lui a donné une très-belle bibliotheque. Outre l'univerſité, où il mit 46 profeſſeurs, à qui il aſſigna des revenus certains, il fonda un college qu'il conſacra à S. Ildefonſe, patron de Tolede. C'eſt-là que demeure le recteur, qui jouit de beaux privileges, entr'autres de connoître des cauſes criminelles des gradués. Dans l'enceinte de ce college il en fonda un autre pour douze religieux cordeliers, & depuis huit autres, où l'on enſeigne les ſciences & les langues. C'eſt dans l'égliſe du

grand college que ce cardinal a été enterré.

GUALALAXARA, ſur la même riviere, eſt renommée pour la fertilité de ſon terroir.

L'ESCURIAL, au nord-oueſt de Madrid. Ce n'eſt qu'un village, où Philippe II a fait conſtruire un magnifique couvent de l'ordre de S. Jérôme, en mémoire de la victoire que ſes troupes remporterent ſur les Français, près de Saint-Quentin, en 1557, le jour de la fête de S. Laurent. Ce prince avoit fait vœu d'élever à la gloire de ce ſaint martyr le plus beau monument de l'Europe, s'il gagnoit cette bataille. L'édifice a 280 pas de long ſur 260 environ de large, & eſt conſtruit en forme de gril. Outre les bâtiments habités par les moines qui ſont au nombre de 200, & ceux des officiers du roi dont le palais fait partie de l'édifice, il s'y trouve un college & une bibliotheque des plus nombreuſes, & riche en anciens manuſcrits. L'égliſe a été bâtie ſur le modele de S. Pierre de Rome. Sous le grand autel, qui eſt d'une grande richeſſe & très-beau, il y a une chapelle voutée que l'on nomme le *Panthéon*, étant copiée du Panthéon de Rome. Elle l'emporte en beauté & en magnificence ſur l'égliſe même. C'eſt-là que repoſent les corps des rois & des reines d'Eſpagne, & ceux des princes & princeſſes de la famille royale. Ce couvent, ou plutôt ce ſuperbe palais, la merveille de l'Eſpagne, eſt ſi vaſte, qu'on y compte plus d'onze mille fenêtres, dix-ſept cloîtres, vingt-deux cours, plus de huit cens colonnes, un nombre prodigieux de ſalles, de ſallons, de cabinets, & quatorze mille portes : on a été vingt-deux ans à le bâtir, & il a coûté vingt-cinq millions. Le roi y fait de temps en temps quelque ſéjour.

SAINT-ILDEFONSE *, maiſon royale magnifique, au nord de l'Eſcurial & vers Ségovie. C'eſt le Verſailles d'Eſpagne. On y a fait depuis 1720 des

jardins ſuperbes. Philippe V s'y retira en 1724, après avoir abdiqué la couronne en faveur de dom Louis, ſon fils ainé ; mais ce jeune prince étant mort au bout de ſept mois dans la même année, Philippe V remonta ſur le trône. Depuis ſa mort, arrivée en 1746, la reine douairiere y a demeuré.

### 2. *La Sierra.*

On nomme ainſi cette province, à cauſe de ſes montagnes, du mot arabe *Sſiri* ou *Sera*, qui ſignifie *Montagne.*

CUENÇA, *évêché*, ſuffragant de Tolede, ſur le Xucar. Son évêque a 50000 ducats de rente. Cette ville eſt la patrie de Louis Molina, fameux jéſuite.

GUETE ou HUETE, au nord-oueſt de Cuença, jolie ville, où il y a un fort château.

SAINT-CLEMENTE, au ſud de Cuença, près de la riviere de *Zancara.* Cette petite ville eſt remarquable par ſa fidélité pour Philippe V, qui lui a donné les titres de *très-noble, très-royale* & *très-fidelle.*

ALMANÇA, au ſud-eſt de S. Clemente, vers le royaume de Valence. Cette petite ville eſt célebre par la victoire que gagna en 1707 le maréchal de Berwick, ſur les troupes de l'archiduc Charles ; victoire qui affermit Philippe V ſur le trône d'Eſpagne.

### 3. *La Manche.*

CALATRAVA, ſur la *Guadiana.* Cette ville eſt le chef-lieu d'un ordre de chevalerie de ce nom, inſtitué en 1158 par Sanche II, roi de Caſtille. Le titre de grand-maître de cet ordre a été affecté en 1522 à la couronne de Caſtille par Adrien VI, qui donna une bulle pour rendre cette charge héréditaire, d'élective qu'elle étoit auparavant.

CIUDAD-REAL, près la Guadiana. Elle paſſe pour la plus belle ville de la Caſtille. Sa ſituation eſt dans un fond, au milieu d'une plaine fertile en

vins excellents, & où l'on trouve de fort bon miel: elle nourrit auſſi beaucoup de beſtiaux.

CONSUEGRA, au ſud-eſt de Tolede: elle appartient aux chevaliers de Malthe. Son château eſt la réſidence ordinaire du grand-prieur de Caſtille.

### 4. *L'Eſtrémadure.*

L'Eſtrémadure dépendoit autrefois du royaume de Léon. Elle eſt aujourd'hui unie à la Caſtille nouvelle. Cependant elle a un capitaine général, qui a l'autorité ſur les troupes, & l'inſpection abſolue ſur la police, tant dans les villes que dans les bourgades.

BADAJOZ, *place forte*, *évêché*, ſur la Guadiana, vers les frontieres du Portugal. Cette ville n'eſt pas grande; mais les maiſons en ſont bien bâties & les rues aſſez larges. L'égliſe cathédrale, qui porte le nom de S. Jean, eſt au bout d'une grande place, où eſt le palais du gouverneur. Elle a pluſieurs belles égliſes & un college. On y voit un fort beau port, défendu par un fort château, nommé San Chriſtoval. En 1729, les rois d'Eſpagne & de Portugal eurent enſemble une entrevue dans l'iſle voiſine de cette ville, où ils ſignerent les contrats de mariage de leurs enfants, & ſe livrerent mutuellement les princeſſes leurs filles, l'une pour être l'épouſe du prince des Aſturies, & l'autre du prince du Bréſil, infant de Portugal.

XERÈS DE LOS CAVELLEROS, *cité*, au ſud de Badajoz, ſur l'*Ardilla*. Cette ville, ainſi nommée parce qu'elle a appartenu aux chevaliers de l'ordre des Templiers, a été réunie à la couronne par Alphonſe XII, roi de Caſtille. Charles V lui a donné le titre de *cité*, pour récompenſer ſa fidélité. Elle eſt ſituée dans un terroir abondant en pâturages. C'eſt la patrie de Vaſquès Nunne de Balboa, qui a entrepris le premier de faire voile dans la mer du ſud en 1515.

FERIA, au nord-eſt de Xerès, duché érigé par Philippe II, pour D. Gomez Suarez de Figuéora.

MEDINA DE LAS TORRES, au ſud-eſt de Feria, duché érigé par Philippe IV en faveur de Gaſpard de Guzman, comte d'Olivarès, ſon favori.

ELLÉRÉNA, au ſud-eſt de Médina, petite ville qui appartient aux chevaliers de S. Jacques. Philippe IV l'a décorée en 1641 du titre de *cité*.

MÉRIDA, ſur la rive droite de la Guadiana, ville forte & ancienne. Son terroir eſt fertile en vins, en grains & en pâturages; il produit auſſi une herbe propre à faire l'écarlate.

MÉDELLIN, auſſi ſur la Guadiana, ancienne ville qui a le titre de comté. C'eſt la patrie de Ferdinand Cortez, qui conquit le Mexique en 1521.

ALCANTARA, ſur la rive gauche du Tage. Elle a été nommée Alcantara par les Maures, dont elle eſt l'ouvrage, à cauſe de ſon pont. Cette ville eſt ancienne & célebre, parce qu'elle eſt le chef-lieu des chevaliers d'Alcantara, qui ſe nommoient autrefois *Chevaliers du Poirier*. On y voit ſur le Tage un très-beau pont, qui eſt un ouvrage des Romains. Il a été conſtruit du temps de l'empereur Trajan, aux dépens de pluſieurs villes, dont on voyoit les noms dans quatre cadres de marbre qui étoient ſur le pont. Il n'y en a plus qu'un qui ſubſiſte; & on y lit une inſcription qui prouve ce fait. Ce pont a 200 pieds de hauteur, 670 de long, ſur 28 de large, quoiqu'il n'ait que ſix arches.

VALENCIA D'ALCANTARA, au ſud-oueſt d'Alcantara, petite ville fortifiée vers les frontieres de Portugal.

ALBUQUERQUE, au ſud de Valencia, petite ville, mais forte, & connue par ſon commerce de draperies & de laines. Les Portugais, qui l'avoient priſe dans le temps de leur alliance avec l'archiduc Charles, la rendirent à l'Eſpagne en 1715.

TRUXILLO, au ſud-eſt d'Alcantara, ſur la riviere d'Almonte. Cette ville eſt ancienne, & a une citadelle bâtie ſur le roc, qui la domine. C'eſt la patrie du célebre François Pizarro, qui fit la conquête du Pérou en 1533.

GUADALOUPE, au nord-eſt de Truxillo. C'eſt une petite ville bien bâtie, ſituée dans un terroir abondant en vins & en fruits excellents, & célebre par une image miraculeuſe de la ſainte Vierge, qui y attire un grand concours de pélerins. Elle eſt dans un couvent célebre de moines de S. Jérôme, bâti comme une citadelle, au milieu de la ville. Il eſt magnifique & fort vaſte. On y voit une infirmerie pour les pauvres malades, un hoſpice pour les étrangers, une apothicairie riche & bien fournie, deux colleges, & pluſieurs beaux cloîtres, avec des fontaines, & des jardins charmants.

CORIA, au nord-eſt d'Alcantara, *évêché*, ſur la riviere d'Alagon. Cette ville eſt ſituée dans une plaine fertile en tout. C'eſt un marquiſat qui appartient aux ducs d'Albe.

PLAZENTIA, au nord-eſt de Coria, *évêché*, belle ville, avec un bon château, dans une plaine fertile, nommée *Vera de Plazentia*.

## ARTICLE VIII.

### *Du Royaume de Léon.*

CE royaume eſt plus fertile en bleds qu'en vins. Il eſt borné au nord par les Aſturies; à l'occident par la Galice & le Portugal; à l'orient par les deux Caſtilles; & au midi par l'Eſtrémadure, qui en dépendoit autrefois. Le Duero le diviſe en deux parties preſqu'égales.

LÉON, *capitale*, *évêché*, ville ancienne &

conſidérable, eſt ſituée au nord, entre les deux ſources de l'Ezla. Sa cathédrale paſſe pour la plus belle d'Eſpagne. L'évêque ne releve d'aucune métropole. Léon étoit la capitale du premier royaume chrétien d'Eſpagne, qui commença dans les Aſturies preſqu'auſſi-tôt après l'invaſion des Maures. Les rois ont ceſſé d'y réſider depuis que ce royaume fut réuni à celui de Caſtille en 1037.

ASTORGA, *évêché*, ſur la riviere de *Tuerta*, au ſud-oueſt de Léon. Cette ville eſt ancienne & médiocre.

BENAVENTE, petite ville ſur l'Ezla. Elle appartient à la maiſon de Pimentel, qui y a un beau château.

MEDINA DE RIO SECO, à l'orient de Bénavente, duché érigé en 1520 par Charles V en faveur de Fernand Henriquès, deſcendu d'une maiſon de ce nom, iſſue d'Alphonſe XI, roi de Caſtille, & qui a poſſédé long-temps la charge d'Amiral, qui étoit en quelque façon héréditaire dans cette famille. C'eſt une ville ancienne, ſituée dans une plaine où il y a de bons pâturages.

VILLALPANDO, au ſud-eſt de la précédente. Les connétables de Caſtille y ont un beau palais & un arſenal bien fourni.

PALENCIA, *évêché*, à l'orient du royaume de Léon, ſur le *Carion*. Son univerſité a été transférée à Salamanque au XIII^e^ ſiecle.

ZAMORA, *évêché*, ſur le Duéro. Le nom de *Zamora* veut dire *Turquoiſe*: le terroir de cette ville en a des mines. Ce ſont les Maures qui l'ont ainſi appellée, au lieu de *Sentica*, qui étoit ſon ancien nom. Elle poſſede les reliques de ſaint Ildefonſe, évêque de Tolede.

TORO, ſur le même fleuve. Elle eſt ſituée ſur un côteau qui fournit d'excellents vins.

TORDESILLAS, ſur le Duéro: ancienne ville,

avec un vieux château, dans lequel mourut en 1555 la reine Jeanne, mere de Charles-Quint.

MEDINA DEL CAMPO, au ſud-eſt de Toro. Cette ville, qui eſt ancienne, riche & commerçante, eſt ſituée dans un terroir fertile, ſur-tout en vins excellents. C'eſt la patrie de Ferdinand I, roi d'Aragon, de l'empereur Ferdinand, frere de Charles-Quint, & de Georges-Gometz-Pereira, célebre médecin, que l'on prétend avoir enſeigné le premier en 1554 que les bêtes ſont de pures machines.

SALAMANQUE, *évêché*, *univerſité*, ſur la riviere de *Tormes*. Cette ville eſt grande & peuplée. Sa cathédrale eſt une des plus belles d'Eſpagne, & les couvens des dominicains & des franciſcains ſont très-bien bâtis & très nombreux. Celui de S. Bernard eſt remarquable par ſon eſcalier: les marches ont cinq pas de long, & ſont ſoutenues comme en l'air: elles forment une montée magnifique de cent degrés, ornée de quantité de ſtatues dorées, qu'on voit aux côtés des piliers. Son univerſité eſt la premiere d'Eſpagne: elle a un grand nombre de colleges, entre leſquels il y en a quatre qu'on nomme *grands*, & où les plus grands ſeigneurs tâchent de faire entrer leurs enfants, & quatre-vingt profeſſeurs, dont les huit premiers, qui enſeignent la théologie, ont chacun mille écus de penſion, d'autres n'ont que cinq cens écus. Outre ceux-là, il y en a un grand nombre qui n'ont point de gages de l'univerſité, & qui ne laiſſent pas d'enſeigner tous les jours comme les rentés. On les appelle *Prétendientes*, & ils attendent la vacance de quelque chaire pour s'y préſenter. Il y a beaucoup de docteurs qui enſeignent la médecine, & des profeſſeurs en toutes langues. L'étude de la juriſprudence y eſt la plus cultivée. On voit à Salamanque une belle bibliotheque, où les livres ſont tous attachés avec de petites chaînes. C'eſt le lieu de

la ſépulture de Michel Verin, qui fit à l'âge de quatorze à quinze ans des diſtiques moraux, formés ſur les penſées les plus exquiſes & les ſentiments les mieux choiſis des anciens philoſophes Grecs & Romains, & ſur-tout des livres de Salomon. Ce poëte vraiment chrétien mourut avant l'âge de dix huit ans.

ALVA DE TORMES, au ſud-eſt de Salamanque, ſur la riviere de Tormes, duché érigé par Henri IV, roi de Caſtille, en 1469. Il appartient aux ſeigneurs de la maiſon d'Alvarez, qui y ont un magnifique palais.

LEDESMA, au ſud-oueſt de Salamanque, ancienne ville ſur la riviere de Tormes. C'eſt un comté duquel dépendent 120 villages. Il y a des bains chauds.

CIUDAD-RODRIGO, *évêché*, *place forte*, au ſud-oueſt de Lédeſma, vers le Portugal. On y fait un grand commerce de cuivre.

## ARTICLE IX.

### *De l'Andalouſie.*

L'ANDALOUSIE tire ſon nom de celui de *Vandalitia*, que les Vandales, qui s'en étoient emparés, lui ont donné; & ce ſont les Sarraſins qui l'ont appellé *Andalous*, nom qu'ils donnent dans leurs hiſtoires à toute l'Eſpagne: ils avoient trois rois dans l'Andalouſie. Ce pays ſe nommoit plus anciennement *Bétique*, à cauſe du fleuve *Bœtis*, aujourd'hui Guadalquivir, qui l'arroſe. C'eſt la plus commerçante & la plus fertile province de toute l'Eſpagne: il y vient aſſez de bled; les huiles & les vins en ſont excellents; les chevaux qu'on en tire ſont les meilleurs d'Eſpagne. Ces avantages réunis font qu'on la nomme ordinairement *l'écurie*, *la cave & le grenier de l'Eſpagne*. Ses montagnes ont des

mines de vif-argent, d'airain, d'antimoine (*a*), de plomb, & même d'argent & d'aimant. On fait de très-beau ſel ſur ſes côtes, & on y pêche beaucoup de poiſſons. Il s'y trouve beaucoup de bœufs ſauvages, dont les Eſpagnols ſe ſervent pour les combats de taureaux qu'ils aiment beaucoup.

SEVILLE, *capitale*, *archevêché*, *univerſité*, ſur le Guadalquivir. C'eſt la premiere ville d'Eſpagne après Madrid : elle eſt grande, bien bâtie, aſſez peuplée, & la plus marchande du royaume. Séville eſt partagée en vieille & nouvelle ville. La nouvelle a des rues larges & droites : celles de l'ancienne ſont étroites & tournantes, ſelon l'uſage des Maures, pour avoir de l'ombre aux différentes heures du jour. Un pont de bateaux ſépare la ville du fauxbourg de *Triana*. On y remarque ſur-tout le palais royal nommé *Alcaſſar*, mot arabe, qui ſignifie *la demeure du Roi ;* car il y a eu autrefois un roi Maure à Séville. Les Maures en ont bâti une partie ; l'autre a été conſtruite par Pierre le Cruel, roi de Caſtille ; mais l'ouvrage des Maures l'emporte beaucoup ſur le moderne. Il a près d'un mille d'étendue. On y remarque l'appartement où Pierre le Cruel fit égorger ſes deux freres. La *bourſe* où les marchands s'aſſemblent, eſt auſſi un très-bel édifice. Elle eſt bâtie en quarré, d'ordre Toſcan, & compoſée de quatre corps de logis. Chaque façade a 200 pieds de long, avec trois portes & dix-neuf

(*a*) L'antimoine eſt un minéral qui approche de la nature des métaux, & que quelques-uns croient contenir tous les principes. On en fait un grand uſage, ſur-tout en médecine. On donne au nom de ce minéral une origine ſinguliere. Un ſupérieur de religieux en ayant fait manger à des porcs, qui devinrent extrêmement gras après une forte évacuation, en donna auſſi à ſes moines ; mais il les fit vomir d'une telle ſorte, qu'ils en moururent.

fenêtres à chaque étage, dont le premier conſiſte en grandes ſalles lambriſſées, où les négociants traitent de leurs affaires, & le ſecond ſert pour les conſeils, & pour rendre la juſtice. Au-devant de ce ſuperbe bâtiment eſt une très-belle place, grande & pavée fort proprement. Séville a un bureau général où l'on porte tout l'or & l'argent qui vient des Indes, & que l'on convertit auſſi-tôt en monnoie. Ses rues ne ſont pas pavées; ce qui la rend très-ſale en hiver. L'égliſe cathédrale eſt magnifique; elle eſt fort grande & fort large. On admire en particulier la richeſſe & les ornements du grand autel. Le clocher eſt d'une hauteur prodigieuſe, & renferme vingt-quatre cloches. Cette cathédrale eſt le modele de toutes celles des Indes orientales. Il y a dans cette ville grand nombre d'égliſes & de couvents : les deux plus beaux ſont ceux des cordeliers, & des religieux de la Merci. On y compte auſſi cent vingt hôpitaux, tous bien rentés. Les Eſpagnols ont une ſi grande idée de cette ville, qu'ils diſent en proverbe; *Qui n'a pas vu Séville, n'a pas vu de merveille.* Elle a une académie des ſciences & des arts, établie depuis quelques années. C'eſt la patrie de Fox Morzillo, nommé précepteur de dom Carlos, fils de Philippe II, & auteur, dès l'âge de 19 ans, d'une paraphraſe & de ſcholies ſur les Topiques de Cicéron.

PALOS, au ſud-oueſt de Séville, à l'embouchure du *Rio-Tinto*. Cette petite ville a un port médiocre, mais fameux, parce que Chriſtophe Colomb s'y embarqua en 1492, pour aller chercher le nouveau monde.

LUCENA, *cité*, au nord-eſt de Palos: ſon territoire abonde en bled, en huile & en vin.

CARMONA, *cité*, au nord-eſt de Séville. C'eſt une ancienne ville, ſituée ſur une colline, dans un terroir fertile en bled.

ECIJA, à l'orient de Séville, jolie ville ſur le *Xé-*

*nil*, autrefois épiſcopale. Elle porte le titre de *cité*. Les environs fourniſſent de fort belles laines.

OSSUNA, au ſud-oueſt de la précédente. Cette ville eſt ancienne, aſſez grande & peuplée. Elle n'a qu'une fontaine, qui fournit de l'eau à tout le canton. Son *univerſité* a été fondée par les Seigneurs de la maiſon de Girons, qui poſſedent cette ville à titre de duché. Ils y ont bâti une égliſe magnifique à l'honneur de la Vierge, & fondé pluſieurs monaſteres; ſavoir ceux des dominicains, des franciſcains, des auguſtins, des minimes, & hors la ville un de récollets, & un autre d'obſervantins. Il y a outre cela un couvent de clariſtes, & un hôpital bâti par les mêmes ſeigneurs.

MORON, au ſud-oueſt d'Oſſuna, duché. Elle eſt ſituée dans un terroir fertile & agréable: il y a dans ſon voiſinage une mine de pierres précieuſes.

MARCHENA, au nord oueſt d'Oſſuna, duché qui appartient au duc d'Arcos. Son terroir, quoique très ſec, & ſans eau, eſt très-fertile, principalement en olives.

CORDOUE, *évêché*, ſur le Guadalquivir. Cette ville eſt grande & belle. Elle eſt très ancienne, & renommée par le grand Oſius ſon évêque, qui préſida au concile général de Nicée en 325. Cordoue étoit une capitale de royaume ſous les Maures. Sa cathédrale eſt très-vaſte, longue de 600 pieds, & large de 250; tellement diſpoſée, qu'on compte 29 nefs dans ſa longueur, & 19 dans ſa largeur. On y entre par 24 portes. La voûte, qui eſt dorée, eſt ſoutenue par 365 colonnes d'albâtre, de jaſpe & de marbre noir, d'un pied & demi de diametre. La chapelle neuve eſt toute revêtue de marbre, embellie d'une dorure très-riche, & ſi grande qu'elle pourroit paſſer pour une égliſe. Il y a un endroit où l'on voit cinq portiques qui conduiſent à un jardin d'environ trois arpens, planté d'orangers

d'une grandeur & d'une hauteur extraordinaires, qui forment de belles allées. On nomme encore aujourd'hui cette égliſe *Meſquita*, parce qu'elle a été long-temps une Moſquée, bâtie par les Maures. Le terroir de Cordoue eſt très-fertile en oranges, citrons & en vins excellents. Les chevaux de cette contrée ſont les meilleurs de toute l'Eſpagne. Cordoue eſt la patrie des deux Séneque; du poëte Lucain; d'Averroès, fameux commentateur d'Ariſtote; de Ferdinand Gonſalve d'Aguilar, ſurnommé le grand Capitaine; du cardinal Tolet, & du célebre Ferdinand de Cordoue, homme d'un ſavoir prodigieux.

ANDUXAR, *cité*, au nord-eſt de Cordoue, ſur le Guadalquivir. C'eſt une grande ville, défendue par un bon château; il s'y fait beaucoup de commerce, ſur-tout en ſoie.

BAÉÇA, *univerſité*, ſur la même riviere, *cité*. C'eſt une grande & belle ville, que Ferdinand le Catholique enleva aux Maures ſur la fin du XV^e^ ſiecle. Elle a donné naiſſance à Alphonſe Ciaconius, Patriarche titulaire d'Alexandrie, auteur d'un grand nombre d'ouvrages.

UBEDA, au nord-eſt de Baéça, *cité*, ville bien peuplée, & dont les habitants ſont exempts de preſque tout impôt: privilege qu'ils ont obtenu de Sanche IV, pour avoir bâti les murs de leur ville à leurs dépens.

JAEN, *évêché*, au ſud-oueſt de Baéça. C'étoit une capitale de royaume du temps des Maures. Elle eſt belle & grande: on y file beaucoup de ſoie.

ALCALA-LA-RÉAL, au ſud-oueſt de Jaen, petite ville ſituée ſur une haute montagne, fértile en vins & en fruits exquis. Elle a une riche abbaye.

LEBRIXA, au ſud-oueſt de Séville, ancienne ville, ſituée dans un terroir abondant en grains, en vins & en olives, dont on fait la meilleure huile

d'Eſpagne. C'eſt la patrie d'Antoine Lebriza, profeſſeur à Salamanque & enſuite à Alcala, auteur de pluſieurs ſavans ouvrages, & en particulier de l'hiſtoire de Ferdinand & d'Iſabelle.

SAINT-LUCAR DE BARRAMEDA, belle ville avec un beau port bien défendu, à l'embouchure du Guadalquivir. Les grands vaiſſeaux s'y arrêtent pour être déchargés de leurs marchandiſes, qu'on tranſporte à Séville dans des barques.

XERÉS, au ſud-eſt de S. Lucar, ville conſidérable & célebre pour ſes vins. Elle eſt fameuſe par la bataille que Roderic, dernier roi des Goths, perdit contre les Maures en 713.

ARCOS, au ſud-eſt de Xerés, duché, qui a un château bâti ſur un roc eſcarpé, au pied duquel coule la riviere de *Guadalette*.

ROTA, ſur la côte, au ſud-oueſt d'Arcos, bourg fameux par ſes vins.

ZAHARA, à l'orient d'Arcos, à la ſource de la Guadalette, petite ville qui a un château très-fort. Elle appartient aux ducs d'Arcos en titre de comté; leurs fils ainés en prennent le nom.

PORT-SAINT-MARIE, au ſud-eſt de Rota. C'eſt une ville commerçante, qui a un beau *port* à l'embouchure de la riviere de Guadalette. Les ſalines qui y ſont rapportent des ſommes conſidérables. C'étoit autrefois un duché, qui appartenoit au duc de Médina Sidonia; mais le roi l'a acquis en 1729.

CADIX, *évêché*, autrefois GADES *ou* CADIS & *Auguſta Julia Gaditana*, au ſud-oueſt du Port-Sainte-Marie, ſur l'océan. C'eſt une grande & belle ville, riche, & fameuſe par ſon port, qui eſt très-fréquenté. On y fait les embarquemens pour l'Amérique. Cette ville, très-ancienne, & bâtie par les Phéniciens, qui l'appellerent *Gadir*, mot qui ſignifie en hébreu, *Haye* ou rempart, eſt dans une iſle nommée auſſi *Cadix*, où l'on fait beaucoup de ſel.

L'iſle eſt jointe au continent par le pont de Suaço. Elle avoit autrefois un fameux temple dédié à Hercule. Cadix eſt une place ſi importante, qu'on rapporte que Charles-Quint en mourant recommanda à Philippe II de bien conſerver trois places : *Cadix*, *Fleſſingue* dans la province des Pays-Bas nommée la Zélande, & *la Goulette* en Afrique, près Tunis.

MEDINA-SIDONIA, à l'orient de Cadix. Cette ville qui eſt aſſez jolie, appartient aux ducs de ce nom.

GIBRALTAR, *port* & *cité*, près du détroit de Gibraltar, au pied d'une montagne nommée autrefois *Calpe*. Tarik, l'un des généraux Maures, l'appella *Gibel-Tarik*, c'eſt-à-dire *montagne de Tarik*, d'où par corruption eſt venu le nom de *Gibraltar*. Cette ville n'eſt pas grande, mais elle a un bon & grand port défendu par une très-forte citadelle. Les Anglais s'en ſont rendus maîtres en 1704, elle leur eſt demeurée par la paix d'Utrecht.

VIEUX-GIBRALTAR *ou* ALGEZIRE, à l'oueſt de Gibraltar, ſur un petit golphe du détroit de ce nom. Ce fut par cette ville que les Maures entrerent en Eſpagne en 713. Ils y bâtirent une forteresſe, que pluſieurs de ces barbares firent ſauter en 1344, étant contraints de repaſſer en Afrique, par les victoires qu'Alfonſe XI, roi de Caſtille, remporta ſur eux.

TARIFFA, ſur le détroit de Gibraltar, colonie de Phéniciens qui étoient venus d'Afrique, ſelon Pomponius Méla. Cette ville, qui n'eſt guere peuplée, quoiqu'aſſez grande, a reçu le nom qu'elle porte aujourd'hui, d'un des généraux des Maures qui conquirent l'Eſpagne. En 1340, les chrétiens remporterent près de cette ville une victoire complette ſur les Infideles.

ARTICLE X.

## ARTICLE X.

### *Du Royaume de Grenade.*

CE royaume eſt le dernier dont les Maures furent chaſſés par Ferdinand V, qui prit Grenade ſur eux en 1492.

L'air y eſt aſſez doux, & le terroir très-fertile; mais il n'eſt pas auſſi cultivé & auſſi peuplé qu'avant l'expulſion des Maures. Il rapporte néanmoins beaucoup de grains, de vin, d'huile, de lin, de chanvre, de grenades, d'oranges, de citrons, de figues & de capres. Tout y eſt plein de mûriers, d'où vient le grand commerce de ſoie qu'on fait dans ce pays.

GRENADE, *capitale*, *archevêché*, *univerſité*, ſur le *Daro*. Cette ville eſt une des plus grandes de l'Eſpagne; mais elle eſt bien moins peuplée & moins riche que du temps que les rois Maures y faiſoient leur réſidence. On y voit encore le palais de ces rois. Charles-Quint y en a fait auſſi bâtir un. Ils ſont tous deux magnifiques; mais celui qui a été bâti par les Maures l'emporte en beauté, & eſt mieux entretenu. Le premier eſt un ſuperbe corps de logis quarré, avec un portail de jaſpe: au dedans eſt une grande cour toute ronde, environée de deux rangs de portiques l'un ſur l'autre, ſoutenus par trente-deux colonnes de marbre & de jaſpe. Le ſecond eſt bâti de groſſes pierres de taille quarrées, entouré de bons murs, fortifié de tours & de baſtions comme une citadelle, & ſi vaſte qu'il peut contenir une garniſon de 40000 hommes. La cathédrale, qui a été bâtie depuis environ 150 ans, n'eſt pas grande, mais elle eſt belle. Grenade eſt remplie de fontaines, ce qui en rend le ſéjour très-

agréable en été. Elle eſt ſituée au pied d'une montagne toujours couverte de neige. On y fabrique beaucoup d'étoffes de ſoie, dont cette ville fait un grand commerce. Elle a donné naiſſance au fameux Suarez jéſuite; à Louis Marmol; & à Louis de Grenade, dominicain, auteur de pluſieurs ouvrages de piété.

En fouillant dans un champ près de Grenade, on a découvert, en 1755, les reſtes d'une ville ancienne qu'on croit être *Elliberis*. On y a trouvé des richeſſes littéraires très-précieuſes, comme des manuſcrits grecs, latins, arabes, & d'une langue inconnue, & en particulier les actes du concile d'Elvire, écrits ſur des lames de plomb.

Près de Grenade eſt le JENERALIFFE, ancienne maiſon de plaiſance des rois Maures. L'on voit au milieu des appartemens des réſervoirs d'eau vive, qui répandent une fraîcheur charmante.

SANTA-FÉ, proche le Xénil, à l'occident de Grenade, *cité*. Ferdinand le catholique la fit bâtir, lorſqu'il aſſiégeoit la ville précédente.

LOXA, ſur le Xénil, *cité*.

ANTEQUERA, au ſud-oueſt de Loxa. C'eſt une grande & belle ville, partagée en haute & baſſe. La haute eſt ſituée ſur une montagne, & a un château. C'eſt le ſéjour de la nobleſſe. On y trouve une mine de ſel, & des carrieres de plâtre. La ville baſſe eſt dans une plaine très-fertile, & arroſée de pluſieurs ruiſſeaux. Il y a près de cette ville une fontaine renommée pour la guériſon de la gravelle. Il ſe fait beaucoup de ſel dans cette contrée.

ALHAMA, au ſud-oueſt de Grenade, jolie ville, aſſez peuplée, & célebre par ſes bains, les plus beaux & les mieux entretenus de l'Eſpagne. Ils ont été conſtruits par les anciens rois de Grenade, qui alloient ſouvent ſe délaſſer dans cette ville.

GUADIX, *évêché*, au nord-eſt de Grenade, c'eſt

une ancienne & grande ville, ſituée dans un terroir fertile.

GUESCAR *ou* HUESCAR, au nord-eſt de Guadix, ſur les confins du royaume de Murcie. Cette petite ville eſt ſituée dans une plaine, & a un château. Elle a le titre de duché.

ALMERIE, *évêché*, *port*, ſur la méditerranée. Son terroir eſt très-fertile.

ADRA, au ſud-oueſt d'Almérie, *port*. C'eſt une petite ville, avec un château très-fort : elle avoit autrefois un évêché, qui a été transféré à Almérie.

MOTRIL, plus à l'occident, *port*, où ſe fait une pêche abondante. Près de cette ville ſe trouvent les montagnes nommées *los Alpuxarras*. Elles ſont habitées par les reſtes des anciens Maures, mais convertis, qui ayant conſervé leur naturel vigilant & laborieux, en ont fait le pays le plus peuplé & le mieux cultivé de l'Eſpagne.

SALOBRENA, *port* : petite ville au ſud-oueſt de Motril. Il s'y fait un grand trafic de ſucre & de poiſſon. Elle a un château très-fort pour défendre la ville & le port.

ALMUNEÇAR, *port*, à l'occident de Motril. Cette petite ville a une citadelle où les rois Maures tenoient autrefois leur tréſor, & faiſoient renfermer leurs enfans & leurs freres, pour les empêcher d'exciter des troubles dans le royaume.

MALAGA *ou* MALGUE, *évêché*, *port*, à l'occident d'Almuneçar. Elle eſt renommée pour ſes bons vins, dont il ſe fait un grand débit, auſſi-bien que de raiſins, d'huile & d'olives. Ses habitants ſont polis, affables, guerriers, ſobres & les plus laborieux de l'Eſpagne. Son port eſt grand & ſpacieux, avec un mole de ſept cens pas de longueur, & large à proportion. On y attache les vaiſſeaux.

MONDA, au nord-oueſt de Malaga, ancienne petite ville, à la ſource de la riviere de *Guadal-*

*medina*. Elle eſt célebre par la victoire que Céſar y remporta ſur le fils du grand Pompée.

RONDA, à l'occident de Malaga, ſur les frontieres d'Andalouſie, *cité*. Elle eſt bâtie ſur une hauteur, au pied de laquelle coule le Rio-Verde. On deſcend à cette riviere par 400 degrés taillés dans le roc par les Maures.

SETTENIL, au nord de Ronda, petite ville bâtie ſur un rocher, & dont la plupart des maiſons ſont taillées dans le roc.

Tout le long des côtes du royaume de Grenade ſont des tours, d'où l'on découvre les vaiſſeaux des corſaires qui en approchent.

## ARTICLE XI.

### *Du Royaume de Murcie.*

CE royaume eſt le moins étendu de ceux qui compoſoient l'Eſpagne : il n'a que vingt-ſix lieues communes d'Eſpagne, & trente-deux de France, de large, & trente & une d'Eſpagne ou trente-neuf de France, de long. Il eſt arroſé par la Ségura & le Guadalentin qui le traverſent; l'une de l'oueſt à l'eſt, & l'autre de l'oueſt au ſud-eſt Le terroir en eſt très-ſec, & il y pleut rarement. On y recueille beaucoup d'oranges, de citrons, d'olives, d'amandes, & autres fruits excellens; il produit peu de bled, mais de très-bon vin, en petite quantité cependant. On y trouve auſſi beaucoup de cannes à ſucre, de miel, de mûriers, & pluſieurs roches d'alun (*a*) & d'amétiſtes. (*b*) On y file tant de ſoie,

(*a*) L'alun, eſpece de ſel foſſile & blanc, qui ſe trouve mêlé parmi la terre.

(*b*) L'amétiſte, pierre précieuſe, qui eſt la plus belle après

que le roi d'Eſpagne en tire par an un million d'écus de revenu.

MURCIE, *évêché*, *capitale*, ſur la Ségura. Cette ville eſt grande, belle & peuplée. Ce qu'il y a de plus remarquable, eſt le clocher de la cathédrale, dont l'eſcalier eſt tellement diſpoſé, qu'un carroſſe peut monter juſqu'au haut. Le cœur & les entrailles d'Alponſe X, roi de Caſtille, habile dans l'hiſtoire & l'aſtronomie, repoſent dans cette égliſe.

LORCA, ſur le *Guadalentin*, grande ville où l'on voit bien des maſures. Ses habitans ſont nouveaux chrétiens, c'eſt-à-dire des Maures convertis.

CARTHAGENE, *port*, au midi. Cette ville bâtie autrefois par les Carthaginois, avoit été ruinée par les Gots & les Maures : mais Philippe II, à cauſe de la bonté de ſon port, qui paſſe pour le meilleur de toute l'Eſpagne, l'a fait rétablir, fermer de murailles & fortifier, en y faiſant conſtruire une bonne citadelle. La richeſſe de cette ville conſiſte dans ſes mines d'amétiſtes, & dans la pêche des maquereaux. Son terroir, d'ailleurs ſec & ſtérile, produit une eſpece de jonc nommé *Eſparte*, qui ſert à faire des nattes & des cordages. Carthagene eſt le lieu où réſide l'évêque de Murcie.

ALMACARON, *cité*, petite ville & forteresſe, près l'embouchure du Gaudalentin. On y ramaſſe une grande quantité d'alun.

---

l'émeraude. Il y en a de pluſieurs ſortes. Les orientales ſont les plus rares & les plus eſtimées ; celles de Carthagene ſont de la couleur d'une petite fleur qu'on appelle *Penſée*.

## ARTICLE XII.

### *Du Royaume de Valence.*

C'Eſt une des plus agréables provinces de l'Eſpagne. L'air y eſt ſi doux, qu'on y jouit d'un printemps preſque continuel. Elle n'eſt pas fertile en bled; mais elle abonde en ris, en dattes, en lin, en chanvre, en vins, en huile & en cannes à ſucre. Il s'y trouve peu de beſtiaux; mais on y pêche une grande quantité d'excellens poiſſons. On prend auſſi des oiſeaux de riviere dans une eſpece de lac formé par la mer, entre Valence & l'embouchure du Xucar. On nomme ce lac *Aubufere*. Cette province d'ailleurs eſt une des plus peuplées de l'Eſpagne: les habitans en ſont doux & traitables. Les rois d'Aragon s'en étant rendus maîtres au XIII^e^ ſiecle, & ayant forcé la plus grande partie des Maures de s'en retirer, y envoyerent un grand nombre de familles eſpagnoles pour y habiter.

VALENCE, *capitale*, *archevêché*, *univerſité*, ſituée près de l'embouchure du Guadalaviar dans la méditerranée. Son port nommé *le Grao*, eſt une lieue au-deſſous. Valence eſt une grande ville, bien bâtie, mais non pavée; ce défaut la rend fort ſale en hiver, & pleine de pouſſiere en été. Ses plus beaux édifices publics ſont la cathédrale, dont le grand autel eſt tout couvert d'argent, & éclairé par 14 lampes de même métal; le palais du vice-roi, la bourſe & l'arſenal qui eſt à une des extrêmités de la ville. On y fabrique des draps & des étoffes de ſoie. C'eſt la patrie des papes Alexandre VI & Calixte III; de S. Vincent Ferrier, & du ſavant Louis Vivès. Tous les environs de Valence ſont très-agréables, & remplis de jardins.

LIRIA, au nord-oueſt de Valence, duché appartenant à la Maiſon de Berwick.

MORVÉDRE, au nord de Valence, ſur la riviere de *Morvédre*. Son nom latin, *Muri veteres*, marque ſon ancienneté. Elle a été bâtie des ruines de *Sagonte*, ville ſi fameuſe pour ſon attachement aux Romains. On y voit encore les reſtes d'un amphithéatre des Romains.

SEGORBE, *évêché*, au nord-oueſt de Valence. Cette ville, qui eſt très-ancienne, a des carrieres d'un fort beau marbre. Son terroir eſt fertile en bled, & en très-bons vins. Elle a le titre de Duché.

VILLA-HERMOSA, au nord de Ségorbe, duché érigé par Jean II, roi d'Aragon & de Navarre, en faveur d'Alphonſe ſon bâtard. Près de cette ville, vers le nord-eſt, on trouve une fontaine dont l'eau a la vertu d'arrêter le ſang.

PENISCOLA, à l'orient de Villa-Hermoſa, petite ville ſur une pointe de terre fort élevée. On y voit une fortereſſe, dans laquelle ſe retira l'antipape Pierre de Lune: il portoit le nom de Benoît XIII, & il voulut conſerver le titre de Pape juſqu'à ſa mort.

XATIVA, au ſud-oueſt de Valence, nommée en latin *Setabis*, des mots phéniciens *S. Sithiouths*, *toile de lin*, parce qu'elle étoit anciennement fameuſe par ſes toiles. Cette ville, très-belle autrefois, a été détruite par l'opiniâtreté de ſes habitans à ſoutenir le parti de l'archiduc Charles contre Philippe V. On l'a rétablie depuis, & on lui a donné le nom de S. Philippe.

MONTESA, à l'occident de Xativa. Cette ville qui eſt très-forte, eſt le ſiége d'un ordre de Chevalerie de ſon nom, fondé en 1317, par Jacques II, roi d'Aragon.

GANDIA, petite ville maritime, à l'orient de Xativa. Elle a le titre de Duché, qui appartient à l'illuſtre maiſon de Borgia; & une petite *univerſité*,

fondée par François, duc de Borgia, & enſuite général des Jéſuites.

DENIA, au ſud-eſt de Gandia, ville ancienne. On prétend qu'elle a été fondée pluſieurs ſiécles avant Jéſus-Chriſt, par les Marſeillois, qui la conſacrerent à Diane, d'où vient que les Romains appellerent cette ville *Dianæum*; & de ce nom s'eſt formé par corruption, celui de Dénia. Elle a un château très-fort, & une tour de laquelle l'on découvre les vaiſſeaux de fort loin.

ALTEA, au ſud de Dénia, petite ville près de la mer. Il s'y fait un grand commerce de miel & de verre.

ALICANTE, *port*, au ſud-oueſt d'Altéa. Ses vins ſont fort connus: elle fait auſſi un grand commerce de ſavon & d'anis. Son port eſt très-fréquenté & très-ſûr: Il eſt défendu par de bons baſtions. Les François, les Anglois, les Hollandois & les Italiens, ont des conſuls dans cette ville. Le romarin vient dans ſon terroir à la hauteur d'un homme.

ELCHE, au ſud-oueſt d'Alicante. Cette ville eſt ſituée dans un terroir fertile en dattes & en vins. Son ſiége épiſcopal a été transféré à Orihuéla, en 1513.

ORIHUELA, *évêché*, *univerſité*, ſur la Ségura, à l'extrémité méridionale. Elle eſt ſituée dans un canton aſſez fertile en bled. Son univerſité a été fondée en 1451.

## ARTICLE XIII.

### *De la Principauté de Catalogne.*

CETTE principauté peut avoir dans ſa plus grande étendue du midi au nord, ſoixante lieues communes de France, & quarante-huit d'Eſpagne; & d'orient en occident environ cinquante de France, &

quarante d'Eſpagne. Les Pyrénées la bornent au ſeptentrion ; la méditerranée, à l'orient & au midi ; les royaumes d'Aragon & de Valence, à l'occident. Quoique ce pays ſoit plein de montagnes, il eſt très-fertile en bleds, en vins & en fruits. L'air y eſt fort tempéré & fort ſain. On y trouve des lieges, des châtaigniers, & des bois propres à bâtir. On en tire des amétiſtes, du criſtal, de l'azur, de l'albâtre. Il s'y trouve des mines d'alun, de vitriol, & de fer. On y pêche du corail ſur la côte orientale. Ce pays n'eſt pas mal peuplé, & on y fait un aſſez bon commerce d'étoffes & d'eau-de-vie.

Les Catalans ſont actifs, laborieux, courageux & bons ſoldats, mais peu ſuſceptibles de diſcipline. Ils ſe donnerent à la France en 1640 : mais par le traité de paix de 1659, entre la France & l'Eſpagne, il fut conclu que les Pyrénées feroient la diviſion des deux royaumes, & la Catalogne fut rendue aux Eſpagnols. Elle a appartenu plus anciennement à la France : car Charlemagne en fit la conquête en 801, ſur les Sarraſins ; & quoique ſes gouverneurs ſe ſoient enſuite rendus ſouverains & héréditaires, ils firent hommage à la France juſqu'en 1258. Alors ſaint Louis céda tous les droits de féodalité & de juriſdiction qui lui appartenoient en Catalogne, au roi d'Aragon, qui céda de ſon côté les droits qu'il prétendoit ſur une partie du Languedoc.

BARCELONE, *capitale*, *évêché*, *univerſité*, *port*, *place forte*. C'eſt une grande ville bien bâtie, peuplée, fort propre, & très-marchande. Outre les bâtiments ſacrés qui ſont très-magnifiques, comme la cathédrale qui eſt grande, belle & ornée de deux tours, le palais de l'inquiſition, celui de l'évêque & pluſieurs maiſons religieuſes, il y en a d'autres qui ne le ſont pas moins en leur genre ; ſavoir, le palais du vice-roi, l'arſenal qui a de quoi armer pluſieurs milliers d'hommes, la bourſe, & le pa-

lais où s'aſſemble la nobleſſe du pays. Elle a un *port* ſpacieux & profond, avec un grand mole, au bout duquel il y a un fanal & un fort où on entretient garniſon. On y fait un grand trafic de draps & de couvertures fort eſtimées. Barcelone a une académie des ſciences & des arts. En 1714, elle ſoutint un ſiege contre Philippe V, ſon roi légitime, à qui elle ne ſe ſoumit qu'à la derniere extrêmité. L'archiduc Charles y avoit réſidé ſous le nom de Charles III, depuis 1705 juſqu'en 1711, qu'ayant été élu empereur, il quitta l'Eſpagne.

MATARO, au nord-eſt de Barcelone, petite ville ſur la méditerranée, remarquable par ſes verreries.

VICH, autrefois AUSA, *évêché*, au nord de Barcelone. Cette ville, ſituée dans une plaine fertile, a été preſque ruinée pour avoir pris le parti de l'archiduc Charles contre le roi Philippe V.

GIRONE, *évêché*, *place forte*, *univerſité*, au nord-eſt de Vich, ſur le *Ter*. Son égliſe cathédrale, dédiée à la Vierge, eſt belle & richement ornée. Le grand autel eſt tout brillant d'or & de pierreries, & l'image de la Vierge eſt d'argent maſſif. Le fils aîné des anciens rois d'Aragon portoit le titre de *prince de Girone*.

PALAMOS, au ſud-eſt de Girone, *port*, petite ville très-forte, avec une citadelle.

OSTALRIC, au ſud-oueſt de Girone.

EMPURIAS, au nord-eſt de Girone, *port*. C'eſt une ancienne ville, capitale de l'*Ampurdan*, pays peu fertile.

ROSES, au nord d'Empurias, *port*, *place forte*.

CAMPREDON, au nord-oueſt de Roſes, petite ville ſituée au pied des Pyrénées : il y a au milieu une forte citadelle.

PUICERDA, ſur les confins du Rouſſillon. Cette ville, *capitale* de la Cerdagne, eſt ſituée entre les rivieres de *Carol* & de *Segre* : elle a des eaux minérales.

URGEL, *évêché*, près des Pyrénées, ſur la Segre.

SOLSONE, *évêché*, au ſud d'Urgel. Cette ville a beaucoup ſouffert de ſon attachement à l'Archiduc.

CARDONE, au ſud de Solſone, duché. Cette ville eſt célebre par ſes mines inépuiſables de ſel, de différentes couleurs; mais elles ſe perdent quand on le lave.

Au ſud-eſt de Cardone eſt le fameux monaſtere de *Montferrat*, de l'ordre de S. Benoît. C'eſt un des plus célebres pélerinages de l'Eſpagne. On y garde une image de la Vierge, trouvée, dit-on, en 880, dans une caverne par des bergers. La vieille égliſe ne ſuffiſant pas au concours des pélerins, Philippe II en bâtit une nouvelle, qui a été achevée par Philippe III. Elle eſt très-belle, ornée de trois jeux d'orgues, & d'un autel tout doré qui a coûté 30000 écus. L'image eſt ſur l'autel, & elle eſt éclairée de plus de 90 lampes d'argent. Le tréſor eſt très-riche, & a une couronne de la Vierge qu'on eſtime un million. La montagne, qui eſt d'une hauteur prodigieuſe, eſt remplie de cellules d'Hermites.

VILLA-FRANCA DE PANADEZ, petite ville aſſez jolie, au ſud-oueſt de Barcelone.

CERVERA, à l'occident de la précédente. Philippe V y a établi, en 1717, une *univerſité*.

MONTBLANC, au ſud-eſt de Cervera, chef-lieu d'une viguerie & d'un comté. C'étoit un duché affecté aux fils des rois d'Aragon.

BALAGUER, autrefois BERGUSIA, ſur la Segre. Cette ville eſt ſituée au pied d'une montagne dans une campagne très-fertile, & a un château pour ſa défenſe.

LERIDA, *évêché*, *univerſité*, ſur la Segre. C'eſt une place très-forte, fameuſe par la victoire que Céſar remporta ſur le parti de Pompée.

TARRAGONE, *archevêché*, ſur la méditerranée, *univerſité* fondée en 1532, par le cardinal Gaſpard

Cervantes. Cette ville a été beaucoup plus conſidérable, & plus peuplée qu'elle ne l'eſt aujourd'hui : il s'y fait néanmoins encore un bon commerce. Ses plus beaux édifices ſont la cathédrale, qui porte le nom de ſainte Thécle, & l'égliſe de Notre-Dame *du miracle*, bâtie en partie des marbres tirés d'un ancien théatre. C'eſt la patrie de Paul Oroſe, diſciple de S. Auguſtin, auteur d'une hiſtoire univerſelle, & de pluſieurs autres ouvrages.

TORTOSE, *évêché*, *place forte*, ſur l'Ebre, à cinq ou ſix lieues de ſon embouchure, avec un fort beau *fort*. Elle fut priſe par les Français en 1649. Elle a un pont de bateaux, dont la tête eſt défendue par deux demi-baſtions. La cathédrale, le collège royal des dominicains, le couvent des carmes, & une porte toute d'un beau marbre tirant ſur le noir, ſont les édifices les plus remarquables de cette ville. Les habitants de Tortoſe ont acheté, par de groſſes ſommes prêtées au roi, le droit de conſtruire une eſpece de digue à l'embouchure de l'Ebre. Elle forme un ſaut ou caſcade, qui empêche le poiſſon de la méditerranée de remonter dans ce fleuve. Ils ſe ſont rendus par là les maîtres du débit du poiſſon dans tout l'Aragon.

## ARTICLE XIV.

### *Des Iſles d'Eſpagne.*

CEs iſles ſont dans la mer méditerranée. Elles s'appelloient autresfois *Baléares*, des mots phéniciens *Bal'ire*, *habile à lancer*, qui déſignent l'adreſſe de ſes anciens habitants à lancer la fronde. Elles ſont au nombre de trois principales ; ſavoir *Mayorque*, *Minorque* & *Ivica*. Du temps des Maures elles formoient un royaume, qu'on appelloit le

royaume de Mayorque : il fut conquis par le roi d'Aragon, en 1228 & 1229.

1. *Mayorque* eſt fertile en bleds, en vins excellens & en olives. On trouve beaucoup de corail le long de ſes côtes. Cette iſle a donné naiſſance à pluſieurs grands hommes, entr'autres à deux grands-maîtres de Malte de la maiſon de Cottoner ; & à Raimond Lulle, auteur de pluſieurs ouvrages de philoſophie & de médecine. Ses habitants ſont bons armateurs. Elle renferme

MAYORQUE, *capitale*, *évêché*, *port*, *univerſité*. Cette ville eſt ſituée dans une grande baie : elle eſt forte, grande, belle & riche. La cathédrale, le palais royal & les places publiques ſont magnifiques. Le capitaine général qui commande à toute l'iſle, y réſide. On y entretient une bonne garniſon contre les incurſions des corſaires d'Afrique.

ALCUDIA, ſur la côte orientale.

2. *Minorque*. Cette iſle eſt pleine de montagnes ; on y trouve de bons pâturages : elle nourrit quantité de mulets. Elle produit auſſi du bled, du vin, des oranges, & pluſieurs ſortes de fruits. On y trouve des perdrix, des lapins, & autre gibier. Elle a environ onze lieues de France en longueur, mais ſa largeur eſt inégale. Les Anglois s'en ſont emparés en 1708, & elle leur a été cédée par la paix d'Utrecht.

CITADELLA, *capitale*, à l'oueſt. C'eſt une petite ville dont les fortifications ſont médiocres. Elle eſt la réſidence du gouverneur de l'iſle pour les Anglois, qui y ont une bonne garniſon. Son port eſt bon. Elle jouit du libre exercice de la religion catholique, & eſt gouvernée par ſes anciennes loix.

PORT-MAHON, au ſud-eſt. C'eſt un des meilleurs *ports* de la méditerranée. On l'appelle en latin *portus Magonis* du nom de Magon, Général des Carthaginois, qui le fit conſtruire plus de deux cens ans avant J. C. Il appartient aux Anglois. Les

Français l'ont pris dans la derniere guerre, après un ſiege très-meurtrier, & l'ont rendu à la paix conclue en 1763.

3 *Ivica*. Cette iſle eſt la plus proche d'Eſpagne. Elle eſt ſi fertile en bleds, en vins, en fruits & en ſel, qu'on en tranſporte pour l'Eſpagne & pour l'Italie. Elle a cet avantage, qu'on n'y voit ni ſerpens, ni aucune autre bête venimeuſe. On y remarque IVICA, fort, qui a un bon port.

*Formentera* eſt une petite iſle voiſine d'Ivica, au midi. Les anciens appelloient ces deux iſles *Pityuſes*, parce qu'il y a beaucoup de pins. Les ſerpens, dont Formentera eſt pleine, empêchent qu'on ne l'habite. D'anciens auteurs diſent que lorſqu'on veut y être en ſûreté, il faut apporter de la terre d'Ivica & en former une enceinte, à la faveur de laquelle on eſt garanti de l'approche des ſerpents.

---

## *Des poſſeſſions du Roi d'Eſpagne hors de l'Europe.*

PHilippe II diſoit que le ſoleil ne ſe couchoit jamais ſur ſes terres. En effet, l'Eſpagne poſſede:

En Afrique, ſur la côte de Barbarie, depuis le détroit de Gibraltar, d'occident en orient, les villes de *Ceuta*, du *Pignon de Velez*, de *Melilla*, de *Marzalquibir* & d'*Oran*. A l'oueſt de la Barbarie, les iſles *Canaries*.

En Aſie, à l'extrêmité orientale, les iſles *Philippines*, & les iſles *Mariannes* ou des *Larrons*.

Dans l'Amérique ſeptentrionale, le *Mexique* ou la *Nouvelle Eſpagne*, le *Nouveau Mexique*, pluſieurs places dans la Floride, les iſles de *Cuba*, de *Portorico*, partie de celle de *Saint Domingue*, &c.

Dans l'Amérique méridionale, la plus grande partie de la *Terre-Ferme*, le *Pérou*, le *Chili* & le *Paragay*.

Le roi d'Eſpagne prend le titre de roi des Eſpagnes & des Indes. Il tire des ſommes immenſes de l'Amérique, dont il poſſede la plus grande & la meilleure partie. Depuis que ſes ſujets en ont fait la découverte, en croyant aller aux Indes, en 1492, il en vient comme des flots d'or & d'argent qui inondent toute l'Eſpagne, & qui de-là ſe répandent dans les autres parties de l'Europe; les Eſpagnols, en effet, ne ſont pas ceux qui en poſſedent le plus. Les loix de l'Eſpagne & nombre de traités excluent, il eſt vrai, tous les étrangers, ſans diſtinction, du commerce de l'Amérique Eſpagnole, qui eſt ſans contredit la plus riche; & ce ſont les ſeuls Eſpagnols qui doivent avoir part aux marchandiſes que l'on porte d'Europe en Amérique, & aux choſes précieuſes qui en viennent. A l'arrivée des Gallions (on appelle ainſi les vaiſſeaux qui reviennent d'Amérique richement chargés) il ſe tient une foire très-conſidérable, où les marchandiſes d'Europe ſont vendues, & celles d'Amérique achetées, après que le roi a pris ſur ces dernieres le droit qui lui eſt dû. Les riches négocians d'Angleterre, de Hollande & de France, pour prendre part au produit de ce commerce qui eſt très-conſidérable, & pour éluder l'excluſion qui leur eſt donnée, font ſociété avec quelque Eſpagnol, & lui envoient les marchandiſes propres pour l'Amérique, où il n'y a point de manufactures. L'Eſpagnol envoie ces marchandiſes ſous ſon propre nom; & au retour des gallions il tient compte à ſes aſſociés du profit immenſe qui en revient. Ainſi, les biens que portent & rapportent les gallions ſont plus à l'étranger qu'à l'Eſpagnol.

## SECTION IV.

### *Du Portugal.*

LE Portugal fait partie de l'ancienne *Luſitanie*, que les Phéniciens nommoient ainſi, parce qu'elle étoit très-fertile en amandes. Ce pays tire vraiſemblablement ſon nom de Portugal, de la ville de *Porto*, à l'embouchure du Douro, appellée autrefois *Portugal*. Il eſt ſitué entre le trente-ſeptieme & le quarante-deuxieme degré de latitude ſeptentrionale; & entre le neuvieme & le douzieme de longitude: il eſt long & étroit; & a environ cent vingt lieues de longueur, & cinquante dans ſa plus grande largeur.

L'air y eſt pur, ſain, doux & tempéré, cependant plus chaud que froid. Le bled y eſt rare, mais les vins y ſont aſſez bons, & les fruits excellens. Il n'y a guere que cent ans qu'on y a apporté des orangers de la Chine: ils y ont extrêmement multiplié, & ſe ſont même répandus du Portugal dans la plupart des royaumes de l'Europe, ſur-tout dans la France méridionale. On tire du Portugal beaucoup de ſel, qui ſe tranſporte chez les étrangers; les beſtiaux & ſur-tout les chevaux, en ſont très-eſtimés. Les rivieres y nourriſſent de bons poiſſons. On trouve dans quelques rochers des eſpeces de rubis, des émeraudes & des hyacinthes. Il y a quelques mines d'or & d'argent qu'on néglige; mais on profite de celles d'étain, de plomb, de fer & d'alun, qui y ſont abondantes.

Le Portugal ſuivit long-tems le ſort de l'Eſpagne, dont il faiſoit partie. Ainſi, après avoir été province de l'empire Romain, pendant environ 600 ans, les Alains, les Sueves, les Goths ou Viſi-

goths le poſſéderent, juſqu'à ce que ces derniers furent ſoumis par les Arabes ou Maures en 712. Environ 400 ans après, les Chrétiens y établirent un royaume, dont voici l'origine. En 1094, Alphonſe VI, roi de Caſtille & de Léon, ayant conquis une partie du Portugal ſur les Maures, la donna avec ſa fille à titre de comté, à Henri de Bourgogne, arriere-petit fils de Robert, roi de France, fils de Hugues-Capet. Alphonſe, fils de Henri, continua de faire la guerre aux Maures avec avantage, & il recula beaucoup les limites de ſon royaume. Il prit, en 1139, le titre de roi de Portugal. Sanche ſon fils, fit la conquête du royaume des Algarves. Le Portugal eut des rois de la même famille juſqu'en 1580, qu'il tomba ſous la domination des Eſpagnols : car le roi Don Sébaſtien étant péri dans un combat en Afrique, & ſon grand oncle & ſucceſſeur, le cardinal Henri, étant mort en 1580, Philippe II, roi d'Eſpagne, s'empara du Portugal. Mais, ſoixante ans après, en 1640, les Portugais, d'un conſentement général, ſe retirerent de la puiſſance des Eſpagnols, & acclamerent pour leur roi le duc de Bragance, qui deſcendoit de leurs anciens rois. Il prit le nom de Jean IV, & il s'eſt maintenu ſur le trône par ſa valeur & par le ſecours des François. Le roi D. Joſeph VI, actuellement régnant, eſt arriere-petit fils de Jean IV, ſurnommé *le Fortuné*. Le pape Benoit XIV a accordé au roi D. Jean V, ſon pere, le titre de *Majeſté très-fidèle*, pour lui & ſes ſucceſſeurs.

La couronne de Portugal eſt héréditaire, les filles même y ſuccédent au défaut des mâles.

La religion catholique eſt la ſeule qui ſoit permiſe en ce royaume.

L'Inquiſition y étoit autrefois très-ſevere; mais depuis que par une ordonnance, publiée en 1728,

le roi D. Jean V en a modéré la rigueur, & lui a preſcrit l'ordre de la juſtice la plus exacte, ce tribunal eſt très-reſpectable.

Les principales rivieres de Portugal ſont : le *Tage*, dans le milieu, le *Douro* ou *Duero* au nord, & la *Guadiana* au ſud-oueſt : nous en avons parlé dans le chapitre précédent.

On diviſe le Portugal en ſix parties : ce ſont, du ſeptentrion au midi ; la province entre *Douro* & *Minho*, celle de *Tra-los-Montes*, le *Béira*, l'*Eſtremadure*, l'*Alentejo*, & le royaume d'*Algarve*.

## I. *De la Province entre Douro & Minho.*

Elle eſt au nord-oueſt, près de l'Océan. L'air y eſt ſi ſain, qu'il n'eſt pas rare d'y voir des hommes très-âgés, & des femmes qui ont des enfans juſqu'à 50 ans. Ce pays qui n'a que dix-huit lieues de long ſur douze de large, eſt très-peuplé : on y compte 1460 paroiſſes, & 1130 couvens. Il y a 6 ports de mer, 200 ponts de pierre, & plus de 5000 fontaines, qui ne tariſſent jamais. Elle eſt partagée en quatre *Comarcas* ou juriſdictions ; ſavoir, *Guimaraens*, *Viana*, *Ponte de Lima* & *Porto*. La vigne y croît ſi bien, qu'on n'a pas beſoin de la cultiver. Ses prairies nourriſſent les beſtiaux les plus beaux & les meilleurs du royaume.

BRAGUE, ſur le *Cavado*, *archevêché*. Cette ville eſt grande, ancienne & belle : ſon archevêque a long-temps diſputé de la primatie d'Eſpagne avec celui de Tolède, parce que Brague fut pendant trois cens ans métropole de l'Eſpagne chrétienne, Tolède étant alors entre les mains des Maures. Il eſt ſeigneur temporel & ſpirituel de la ville, & a 4000 ducas de revenu. Un des plus illuſtres archevêques de Brague, a été Don Barthélemi des Martyrs, l'une

des plus grandes lumieres du concile de Trente.

GUIMARAENS, ſur l'*Avès*, au ſud-eſt de Brague. Cette ville a une forte citadelle. Quoique les Portugais ne ſoient pas fort dans le goût des manufactures, on y fabrique de bonnes toiles. Les habitans ont reçu du roi Denys l'exemption de toutes ſortes d'impôts. C'eſt la patrie du pape Damaſe, & d'Alphonſe, premier roi de Portugal.

VILLA DE CONDÉ, *port*, au ſud-oueſt de Brague, à l'embouchure de la riviere d'Avès.

PORTO, *évêché*, ville aſſez grande & riche, on en tire beaucoup de vins pour les pays ſeptentrionaux de l'Europe. C'eſt la meilleure ville de Portugal après Lisbonne : elle eſt le ſiege d'un conſeil ſouverain, & il y a un arſenal où l'on conſtruit des vaiſſeaux de guerre. Sa ſituation ſur une montagne près de l'embouchure du Douro, la rend très-importante & fort marchande : on l'appelloit autrefois *Portucale*, & on la nomme quelquefois aujourd'hui *Port à Port*.

VIANA, au nord oueſt de Brague, *port*, à l'embouchure de la riviere de *Lima*. C'eſt une ville conſidérable, où il y a une académie pour les jeunes cavaliers Portugais.

PONTE DE LIMA, au nord-oueſt de Viana. Cette ville tire ſon nom d'un magnifique pont qu'elle a ſur la riviere de *Lima*. Elle eſt ornée d'un beau palais & ſon terroir eſt très-fertile.

VALENÇA, au nord de Ponte de Lima, ſur le Minho, *place forte*, vis-à-vis la ville de Tuy. Elle eſt le chef-lieu d'un comté, qui appartient au marquis de Vilfaréal.

VILLA-NOVA DE CERVERA, ville aſſez forte, ſur le Minho.

CAMINHA, *ville forte*, à l'embouchure du Minho : elle porte le titre de duché.

## II. *De la province de Tra-los-Montes.*

Elle a pris ſon nom de ſa ſituation au-delà des montagnes. Son terroir eſt un peu ſec, & par conſéquent plus abondant en vins & en huile, qu'en bled. Elle a 30 lieues de long ſur 20 de large. On la partage en quatre *comarcas*, qui ſont, *Miranda*, *Torre-de-Moncorvo*, *Villa-Réal* & *Pinhel*.

BRAGANCE, ſur le *Sabor*, *capitale* d'un duché qui a plus de cinquante bourgs dans ſa dépendance.

MIRANDE, *ville forte*, ſur le Douro, au ſud-eſt de Bragance, *évêché*, *capitale* de la province.

CHAVES, à l'oueſt de Bragance, ſur la riviere de *Tamaga*, ancienne ville qui eſt la réſidence ordinaire du commandant, de l'intendant, & du tréſorier général de la province.

VILLA-RÉAL, au ſud de Chaves. Cette ville eſt dans une agréable ſituation, au confluent des petites rivieres de *Corgo* & de *Ribera*: elle a titre de marquiſat.

VILLA-FLOR, à l'orient de Villa-Réal, petite ville, mais jolie: elle a pris le nom de Villa-Flor, d'une fleur de lys qu'elle porte dans ſes armes.

TORRE DE MONCORVO, près du Sabor, au ſud.

PINHEL, ſur une petite riviere, qui ſe jette dans le Douro, eſt la *capitale* du comarca qui porte ſon nom, & qui comprend tout ce qui dépend de la province au midi du Douro, dans la langue de terre qu'on appelle *Riba de Coa*.

## III. *Du Béira.*

Cette province eſt au midi des deux précédentes. Elle a beaucoup de vignes & de châtaigniers, & eſt remplie de montagnes. Elle a 34 lieues de long ſur 30 de large, & eſt partagée en ſix *comarcas*; ſavoir, *Lamégo*, *Aveiro*, *Viſeo*, *la Guarda*, *Coimbre* & *Caſtel-Branco*. La princeſſe ainée de

Portugal porte, depuis 1735, le titre de princeſſe de Béira.

LAMEGO, *évêché*, près de la rive gauche du Douro. Son terroir eſt fertile en vins excellens, & elle a une bonne citadelle.

AVEIRO, *port*, ſur l'océan. Cette ville porte le titre de duché; il s'y fait beaucoup de ſel. Elle a un beau couvent de religieuſes, qui ſont obligées de faire preuve de nobleſſe, & de deſcendance d'anciens chrétiens.

VISEO ou VISEU, *évêché*, dans le milieu: elle eſt fort agréable, à cauſe des beaux jardins qui l'environnent. A peu de diſtance de cette ville ſont des mines d'étain.

LA GUARDA, *place forte*, au ſud-eſt de Viſeo, près de la ſource de la riviere de *Mondego*, *évêché* ſuffragant de Brague.

COIMBRE ou CONIMBRE, au ſud-oueſt de Viſeo, *évêché*, *univerſité*, ſur la riviere de Mondégo, *capitale* du Béira. C'eſt une grande & belle ville, où les jéſuites avoient un magnifique college. Mais, par un édit de ſa majeſté portugaiſe du 3 ſeptembre 1759, ils ont été chaſſés de tous les états du roi de Portugal; & ceux qui n'étoient engagés que par des vœux ſimples, ont été obligés de s'en faire diſpenſer par le patriarche, pour pouvoir reſter dans le royaume comme particuliers. Les franciſcains & les religieuſes clariſtes y ont deux beaux couvens près l'un de l'autre. Le college de l'univerſité eſt le palais des anciens rois. On y admire le pont de cette ville, qui eſt compoſé de deux rangs d'arcades l'un ſur l'autre. Elle étoit la capitale du royaume de Portugal dans ſes commencemens.

CASTEL BRANCO, ſur les confins du Béira & de l'Eſtrémadure Portugaiſe, petite ville ſur la riviere de *Leyra*.

SALVATIERRA, au ſud-eſt du Béira, & ſur les frontieres de l'Eſtrémadure Eſpagnole; ville aſſez forte.

## IV. *De l'Eſtrémadure.*

Cette province étoit anciennement plus étendue, & comprenoit le pays du même nom qu'elle a au ſud-eſt, qui eſt aujourd'hui à l'Eſpagne. C'eſt la meilleure province du Portugal, quoiqu'elle ne ſoit pas la plus grande, n'ayant que 36 lieues de long ſur 18 de large. Elle eſt extrêmement fertile en bleds, en vins & en fruits de toute eſpece. Elle eſt diviſée en ſix *comarcas*, qui ſont, *Leiria*, *Liſbonne*, *Tomar*, *Santaren*, *Alenquer*, & *Sétuval*.

LEIRIA, *évêché*, *place forte*. Il y a près de cette ville une grande forêt de pins.

ALJUBAROTA, au ſud-oueſt de Leiria. C'eſt un bourg fameux par la grande victoire que le roi Jean I remporta ſur les Caſtillans en 1385 : victoire qui lui aſſura la couronne, & dont on célebre encore tous les ans la mémoire.

TOMAR, au ſud-eſt de Leiria, petite ville au pied d'une montagne, avec un château qui appartient aux chevaliers de l'ordre de Chriſt. Les rois de Portugal ſont grands-maîtres de cet ordre. Le ſous-grand-maître eſt ordinairement prieur de la maiſon de Tomar : il a le quart des revenus des commanderies de l'ordre. Tomar eſt une des plus riches & des plus grandes qu'aient ces chevaliers. On y voit douze cloîtres, dont le principal eſt très-bien bâti & enrichi d'une bibliotheque. On voit aux environs des oliviers en ſi grande quantité, qu'il ſemble qu'il y en ait une forêt en cet endroit.

SANTAREN, ſur le Tage, au ſud-ouéſt de Tomar, ancienne & belle ville, ſituée dans un terrein ſi fertile, qu'on moiſſonne deux mois après avoir ſemé.

LISBONNE, autrefois OLYSIPPO & FELICITAS-JULIA, *archevêché*, *capitale* de tout le Portugal, *port*. C'eſt une grande ville bâtie ſur ſept collines, au bord du Tage, près de ſon embouchure: elle eſt ancienne. Avant le tremblement de terre qui l'a renverſée en 1755, elle étoit très-riche, fort peuplée, & très-marchande. Il s'y trouvoit pluſieurs beaux édifices; comme la maiſon de la douane & l'arſenal, mais ſur-tout le palais du roi, ſur le bord du Tage, qui étoit vaſte & magnifique. C'étoit un édifice quarré fait en dôme, avec quatre tours ou pavillons, deux plate-formes ornées de baluſtres, & deux galeries en croix de cent pas de long, à deux étages, & des balcons aux fenêtres. A l'un des côtés de ce palais étoit la plus belle place de Lisbonne, nommée la *place du palais*. Elle étoit au bord du Tage, très-longue & très-large, bordée d'un mur qui régnoit tout le long du fleuve à hauteur d'appui, & proprement ſablée. C'eſt-là qu'on célébroit *les actes de foi de l'inquiſition*, c'eſt-à-dite qu'on y exécutoit ceux que ce tribunal avoit condamnés; c'eſt-là auſſi qu'on faiſoit ce qu'on appelle la fête des taureaux, qui n'eſt autre choſe qu'un combat d'hommes choiſis, contre des taureaux ſauvages, & qui s'exécute en ce pays, comme en Eſpagne, avec une grande dépenſe. On comptoit dans Lisbonne 40 paroiſſes, 20 monaſteres d'hommes, & 18 de filles. La citadelle commandoit la ville: elle étoit bâtie ſur la plus haute des ſept collines, & faiſoit comme une ville à part. A la ſollicitation du roi de Portugal, le pape Clément XI a érigé, en 1716 la chapelle du palais du roi en égliſe patriarchale, & on y a joint un chapitre conſidérable, dont les chanoines ſont pris parmi la plus ancienne nobleſſe du royaume. Le patriarche eſt ordinairement cardinal, & quand il ne l'eſt pas, il a le privilege d'en porter l'habit, ſans aucune

différence. Il a tous les honneurs de la cour, & ceux de légat *à latere* par-tout ailleurs. Il fait, dans le palais du roi, les fonctions épiſcopales, & jouit de la préſéance ſur tous les grands, ſur tous les archevêques & évêques du royaume, ſans excepter le primat de Bragues, même dans leurs égliſes. Ainſi la ville & l'ancien dioceſe de Lisbonne ſont ſéparés en deux dioceſes, & il y a deux évêques dans une même ville, contre les canons. L'ancien archevêché eſt connu ſous le nom de *Lisbonne orientale*, & le nouveau patriarchat ſous celui de *Lisbonne occidentale*. Le roi Jean V a établi à Lisbonne deux académies; l'une en 1720, qui porte le titre d'*académie royale d'hiſtoire*; & l'autre en 1723, dont les membres ont pris le nom d'*académiciens appliqués*. Il y a auſſi un établiſſement des plus édifians : c'eſt une confrairie nommée *de la miſéricorde*, qui ſe dévoue au ſoulagement de tous les miſérables. Le roi & les princes ne font pas difficulté de s'y enrôler. Elle a un préſident, dont l'emploi eſt fort eſtimé, quoique très-onéreux. On le change tous les ans; & celui qui en eſt revêtu, dépenſe au moins cent mille livres du ſien, s'il veut s'en acquitter avec honneur. Lisbonne fut priſe en 1147, ſur les Maures, par le roi Alphonſe, qui fut aidé en cela par une flotte de croiſés Français, Anglais & Allemands, qui alloient à la terre-ſainte. C'eſt la patrie de S. Antoine de Padoue, & de Dom Barthélemi des Martyrs. Lisbonne a ſouffert pluſieurs tremblemens de terre : un entr'autres au XVI^e^ ſiecle, & celui du premier novembre 1755, qui a été ſuivi de pluſieurs autres, & l'a preſque entiérement ruinée, auſſi-bien que Sétuval, dont il ne reſte plus que des veſtiges, & nombre d'autres villes de Portugal. Ce furieux tremblement de terre s'eſt fait ſentir depuis Bayonne juſqu'à Gibraltar, & a endommagé quantité de villes en Eſpagne. Il a paſſé

paſſé juſqu'en Afrique, & y a fait des ravages affreux le même jour & preſque à la même heure, ſur-tout dans les royaumes de Fez & de Maroc. Ses effets ſe ſont fait ſentir non-ſeulement ſur la terre, mais encore ſur la mer, & dans les rivieres & les canaux, depuis Malaga ſur la méditerranée, juſqu'au détroit de Gibraltar, & depuis ce détroit juſqu'au Danemarck, tout le long des côtes de l'Océan.

BELEM*, maiſon royale à deux lieues au-deſſous de Lisbonne, avec un magnifique couvent de jéronymites, où eſt la ſépulture des rois.

TORRES-VEDRAS, au nord-oueſt de Lisbonne, petite ville, avec titre de comté, ſituée dans un terroir abondant.

ALENQUER, au ſud-eſt de la précédente. C'eſt une ville bien fortifiée, & environnée de beaux vignobles. Elle porte le titre de marquiſat, & eſt le douaire de la reine.

SÉTUVAL, anciennement CŒTOBRIX, au ſud-eſt de Lisbonne, à l'embouchure du *Zadan*. Il s'y fait un grand commerce de ſel, ſur-tout avec les Hollandois, qui appellent cette ville *Saint-Ubes*. Son port eſt défendu par un fort nommé *San-Jago*. Elle a une académie établie depuis 1720; on l'appelle l'*académie problématique*.

ALCACER-DO-SAL, au ſud-eſt du Sétuval, petite ville, avec un fort château. Elle eſt ainſi appellée, parce qu'on y fait du ſel fort blanc.

## V. *De l'Alentéjo.*

Cette province a pris ſon nom de ſa ſituation au-délà du Tage, par rapport à Lisbonne. On l'appelle le *Grenier* du royaume, à cauſe de la quantité de bled qu'elle fournit: elle eſt auſſi fertile en vins & en fruits, & nourrit beaucoup de beſtiaux. Son étendue eſt d'environ 36 lieues, ſur preſque autant de

large ; & elle a cinq *comarcas* ; ſavoir *Portalegre*, *Elvas*, *Eſtremoz*, *Evora* & *Béja*.

PORTALEGRE, *évêché* ; au nord de la province. Cette ville eſt jolie, forte, & ſituée au pied d'une montagne.

ELVAS, *évêché*, près de la Guadiana. C'eſt une grande & belle ville, bien fortifiée, parce qu'elle eſt ſur la frontiere d'Eſpagne. On y voit une citerne ſi vaſte, qu'elle contient aſſez d'eau pour en fournir toute la ville pendant ſix mois. L'eau y eſt conduite par un magnifique aqueduc d'une lieue de long, élevé en quelques endroits de quatre ou cinq arcades fort hautes, les unes ſur les autres.

CAMPO-MAJOR, au nord d'Elvas, *place forte*, dans un très-bon air.

ESTREMOZ, à l'occident d'Elvas, petite ville, mais fortifiée, célebre par la victoire que le comte de Schomberg remporta ſur les Eſpagnols en 1663. Elle eſt partagée en ville haute & baſſe : celle-ci eſt plus nouvelle que l'autre : elle a une grande & belle place, au milieu de laquelle eſt un étang. Près de-là ſont des carrieres de très-beau marbre.

AVIS *, petite ville ſur une hauteur, avec un château, chef-lieu d'un ordre de chevalerie du même nom.

VILLA-VICOSA, au ſud-eſt d'Eſtremoz. Cette ville, qui porte le titre de marquiſat, eſt ſituée dans un terroir très-fertile. Elle a un beau palais, où les ducs de Bragance faiſoient autrefois leur réſidence.

OLIVENÇA, au ſud-eſt de Villa-Vicoſa, *ville forte*, chef-lieu d'un comté de ſon nom.

EVORA, *capitale* de l'Alentéjo. Son *archevêché* a été érigé en 1540, par Paul III. Le cardinal Henri avoit fondé ſon *univerſité* avant de devenir roi de Portugal.

BÉJA, au ſud-oueſt d'Evora, ville ancienne, avec un fort château.

SERPA, au ſud-eſt de Béja, près la rive gauche de la Guadiana. Cette ville eſt médiocre, mais forte.

OURIQUE, au ſud-oueſt de Béja, petite ville célebre par la victoire qu'Alphonſe I y remporta ſur cinq rois Maures en 1139. Ce fut après cette victoire que ſes troupes lui donnerent le titre de roi. Cette victoire eſt auſſi l'origine des armes de Portugal, dans leſquelles on remarque cinq écuſſons d'azur poſés en croix.

## VI. *Du Royaume d'Algarve.*

Ce pays, dont le nom ſignifie en arabe *le bout* & *l'extrémité*, fut poſſédé juſqu'en 1190 par un roi Maure. Il a environ 27 lieues de long ſur huit de large, & trente-cinq de côtes ſur l'océan. Il renferme quatre *cités*, qui ſont *Tavira*, *Sylves*, *Lagos* & *Faro*, quelques autres villes moins remarquables & quantité de bourgs & de villages. On n'y voit par-tout que vignes & figuiers : on y trouve des bains chauds, & des ſources d'eaux minérales. La mer y abonde en excellens poiſſons.

TAVIRA, *capitale*. Elle a un très bon *port*, défendu par une fortereſſe, & porte le titre de duché.

SYLVES, à l'oueſt de Tavira, dans une belle campagne, qui eſt ſi agréable, qu'on la nomme le *Paradis-terreſtre* du Portugal. Cette ville, qui étoit autrefois la capitale, eſt à deux lieues de la mer. Son évêché a été transféré à Faro.

LAGOS, *port*. Cette ville eſt bâtie ſur un rocher : on pêche dans le voiſinage beaucoup de thons.

FARO, *évêché*, *port*. Cette ville s'eſt accrue des ruines d'une ancienne ville nommé *Oſſonoba*, comme on le voit dans une ancienne inſcription tranſportée à Faro. La pêche des thons & des ſardines fait le principal commerce des habitans : il croît auſſi de fort bons vins dans ſon terroir.

CASTRO-MARINO, petite ville preſque à l'embouchure de la Guadiana.

*Des Poſſeſſions du Portugal en Aſie, en Afrique & en Amérique.*

On eſt redevable aux Portugais de la découverte des Indes orientales, & de la connoiſſance des côtes occidentales & orientales de l'Afrique, auſſi bien que de celles du cap de Bonne-Eſpérance, qu'ils doublerent à la fin du XV^e^ ſiecle. Nous indiquerons ici en peu de mots ce que le Portugal poſſede dans ces pays & en Amérique ; car c'eſt ce qui rend fort riche ce royaume, qui d'ailleurs eſt aſſez petit. Les Portugais poſſedent,

Dans l'Aſie, *Goa* & quelques autres places ſur la côte occidentale de l'Inde en-deçà du Gange : *Macao*, près de la Chine. Ils ont été plus puiſſans en Aſie : mais les Hollandois leur ont enlevé nombre de places au commencement du dernier ſiecle, parce que les Portugais étoient alors ſous la domination des Eſpagnols, avec qui les Hollandois étoient en guerre.

Dans l'Afrique, où ils ont plus de pays qu'aucune autre nation de l'Europe : la ville de *Mazagan*, dans le royaume de Maroc ; les iſles de *Madere* & du *Cap-Verd* ; quelques forts près de la riviere de Gambie, dans la Guinée occidentale ; les iſles de *Fernand-Po*, de *Saint-Thomas* & d'*Annobon* ; *Loanda*, dans le Congo, où ils ont nombre d'autres établiſſements conſidérables ; ſur la côte orientale, la ville de *Moſambique*, & pluſieurs forts qui tiennent dans le reſpect la plupart des petits rois de cette contrée, qui ſont tributaires du Portugal.

Dans l'Amérique méridionale, *le Breſil*, d'où le Portugal tire de grandes richeſſes ; la côte orientale de l'embouchure de la riviere de la *Plata*, au ſud-eſt ; & les deux rives de celle des *Amazones*, au nord-eſt.

Entre l'Amérique ſeptentrionale & l'Europe, les iſles *Arçores* ou *Terceres*.

## SECTION V.

### *De la Suiſſe.*

LA Suiſſe eſt bornée au nord & à l'orient, par la Souabe & le Tirol, provinces d'Allemagne; au midi, par l'Italie & la Savoïe; à l'occident, par la Franche Comté, province de France. Ce pays s'étend depuis environ le vingt-quatrieme degré de longitude juſqu'au-delà du vingt-huitieme; & entre le quarante-ſixieme & le quarante-huitieme de latitude ſeptentrionale.

La *Suiſſe* étoit renfermée dans l'ancienne Gaule, & ſes peuples ſe nommoient *Helvétiens*: les Griſons, leurs plus conſidérables alliés, s'appelloient les *Rhétiens*, & appartenoient à l'Italie. Les Suiſſes ont été long-temps ſous la dépendance des rois de France, & ſous celle des rois de la Bourgogne transjurane: enſuite ils ont appartenu à l'Allemagne, & principalement aux princes de la maiſon d'Autriche: mais leurs gouverneurs, par une conduite tyrannique, donnerent lieu à la plupart des habitants de ce pays de ſe mettre en liberté peu à peu. Les Suiſſes proprement dits compoſent treize cantons, qui ſont autant de républiques ſouveraines, mais confédérées & unies enſemble pour ſe ſoutenir l'une l'autre. Outre les treize cantons, il y a de petits pays que l'on appelle leurs *ſujets*, parce qu'ils ne participent pas à la ſouveraineté ni au gouvernement: ils ſont la plupart enclavés dans la Suiſſe propre. Enfin, on joint aux Suiſſes pluſieurs états voiſins qui ſont leurs alliés, quoiqu'ils ne ſoient pas proprement des confédérés.

Les cantons d'*Uri*, de *Schwitz*, d'*Undervald*; commencerent la confédération Helvétique en 1308, & la cimenterent en 1315, par la défaite des Autrichiens. Comme le canton de Schwitz étoit alors le plus conſidérable, le nom de *Suiſſe* leur fut donné. *Lucerne* ſe joignit à eux en 1332. Dix-neuf ans après *Zurich* fit de même; & en 1352, *Zug* & *Glaris* le ſuivirent; *Berne*, en 1353, s'unit à ces ſept cantons: ce ſont ceux-là qu'on appelle les huit anciens cantons. *Fribourg* & *Soleure* furent engagés au nombre des cantons en 1481. *Bâle* & *Schafouſe* y furent reçus en 1501, & *Appenzel*, le dernier de tous, en 1513. La maiſon d'Autriche & l'Empire n'ont reconnu l'indépendance des Suiſſes que par le traité de Munſter en 1648, & cet avantage leur fut procuré par la France. Ils prennent le titre de *louables cantons*, & avec leurs alliés, celui de *louable corps helvétique*.

On parle dans ce pays l'allemand & le français. La partie orientale ſe ſert de la langue allemande; celle qui eſt à l'occident & au midi, parle l'une & l'autre langues: on l'appelle la *Suiſſe Romande*. Les cantons catholiques s'aſſemblent à Lucerne; les proteſtans à Arau ſur l'Aar, au nord-eſt de Berne; & l'aſſemblée générale, qui autrefois ſe tenoit à Bade, à l'occident du Zurich, ſe tient depuis 1712 à Frawenfeld, qui n'en eſt pas fort loin. Ces aſſemblées ou dietes générales ſont compoſées des députés de chaque canton, & de trois députés de leurs principaux alliés, qui ſont la ville & l'abbé de S. Gal & la république de Bienne. Elles ſe tiennent tous les ans, au commencement de juillet. On y traite de toutes les affaires qui regardent le corps Helvétique, & elles s'y décident à la pluralité des voix. Les deux députés de Zurich tiennent la premiere place, & le plus ancien de ces deux députés préſide. C'eſt lui qui fait les propoſitions, qui convoque les die-

tes, par des lettres circulaires, & à qui les ambaſſadeurs & les miniſtres étrangers s'adreſſent. Voici l'ordre que les cantons ſont convenus de garder entr'eux : Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwitz, Undervald, Zug, Glaris, Bâle, Fribourg, Soleure, Schafouſe, Appenzel.

Les Suiſſes ſont laborieux, robuſtes, conſtans, francs, courageux & bons politiques. Ils prétendent qu'ils ſont en état, avec leurs alliés, de mettre ſur pied une armée de 300000 hommes.

Leur pays eſt très-élevé, & rempli de montagne. Le Rhin & le Rhône, deux des plus grands fleuves de l'Europe, y prennent leur ſource, auſſi-bien que l'Aar, le Ruſſ, le Teſin & l'Inn.

Le *Rhin* prend ſa ſource au Mont S. Gothard, auſſi-bien que le Teſin, qui va en Italie.

Le *Rhône* court dans la partie méridionale de la Suiſſe & traverſe le lac de Geneve, d'où il entre en France. Il a ſa ſource au mont Furca, près celui de S. Gothard.

L'*Aar* & le *Ruſſ* traverſent la Suiſſe, l'un à l'occident & l'autre à l'orient : on trouve auſſi leur ſource près des mêmes montagnes. Le Ruſſ paſſe à travers du lac de Lucerne.

L'air de la Suiſſe eſt tempéré, plus froid que chaud, & fort ſain. Ce pays ſeroit plus fertile qu'il ne l'eſt, ſans le grand nombre de montagnes qui le couvrent, ſur-tout au midi. On ne laiſſe pas d'y recueillir du bled, du chanvre, du lin & des fruits de pluſieurs ſortes. Les montagnes ont des pâturages & des ſimples en abondance, entr'autres ceux qu'on nomme *Vulnéraires de Suiſſe*, qui ſont les plus eſtimés de tous. Les collines en quelques endroits ont d'aſſez bons vignobles. Le principal commerce conſiſte en beſtiaux & en fromages.

Les lacs les plus conſidérables ſont ceux de *Geneve*, au ſud-oueſt ; de *Neuchâtel*, à l'oueſt ; de *Zu-*

*rich* & de *Lucerne*, vers le milieu ; de *Conſtance*, au nord-eſt. Pluſieurs auteurs rapportent ce dernier à l'Allemagne, parce que la ville qui lui donne ſon nom eſt de cet empire. Ces lacs ſont fort abondans en poiſſons, ſur-tout en truites, dont pluſieurs peſent juſqu'à ſoixante livres.

---

## ARTICLE I.

### *Des treize Cantons Suiſſes.*

ENtre les treize cantons, il y en a ſept catholiques ; deux moitié catholiques & moitié proteſtans, & quatre proteſtans. Des ſept cantons catholiques ; ſavoir, *Uri*, *Undervald*, *Schwitz*, *Zug*, *Fribourg*, *Soleure* & *Lucerne*, les quatre premiers ſont démocratiques, les trois autres ſont ariſtocratiques : les deux cantons moitié catholiques & moitié proteſtans, *Glaris* & *Appenzel*, ſont démocratiques : les quatre proteſtans ſont ariſtocratiques ; ce ſont *Zurich*, *Bâle*, *Schafouſe* & *Berne*.

### §. I. *Des Cantons Catholiques.*

Des ſept cantons catholiques, il y en a quatre à l'orient, du ſud au nord : ce ſont Uri, Undervald, Schwitz & Zug ; le cinquieme, ſavoir Fribourg, eſt au ſud-oueſt : le ſixieme, qui eſt Soleure, eſt au nord oueſt : le ſeptieme, Lucerne, ſe trouve dans le milieu.

#### 1. *Le Canton d'Uri.*

C'eſt une longue vallée preſqu'entourée par les Alpes, & ſituée vers le ſud-eſt. On croit qu'il a tiré ſon nom de ſes armes, qui portent une tête d'ure ou de bœuf ſauvage. Ce canton dépend pour le ſpirituel de l'évêque de Conſtance.

ALTORF, au ſud-eſt du lac de Lucerne, & près du Ruſſ, eſt le principal bourg de ce canton, qui n'a point de ville. Ce bourg a de fort belles maiſons, & les rues en ſont bien pavées. L'égliſe paroiſſiale eſt au milieu, & tout auprès le couvent des capucins. De l'autre côté de la rivière de Ruſſ eſt une abbaye de bénédictines. La maiſon de ville & l'arſenal méritent d'être vus, auſſi-bien que la fabrique pour tailler & polir le cryſtal. Les environs d'Altorf ſont fort agréables par la quantité de jardins & de maiſons de campagne dont ils ſont remplis. C'eſt le lieu de la naiſſance de Guillaume Tell, que l'on peut regarder comme le premier auteur de la liberté de la Suiſſe.

### 2. *Le Canton d'Undervald.*

Il eſt à l'occident de celui d'Uri. Une chaîne de montagnes couvertes de chênes le partage en deux grandes vallées. C'eſt delà que lui vient ſon nom, qui ſignifie *pays au pied de la forêt.* Il eſt pour le ſpirituel dans la dépendance de l'évêque de Conſtance, auſſi-bien que le caton ſuivant.

STANTZ, à l'occident du lac de Lucerne, eſt le ſeul lieu conſidérable de ce canton.

Il n'y a que les deux cantons dont nous venons de parler qui ne portent pas le nom de leurs capitales.

### 3. *Le Canton de Schwitz.*

Il a donné ſon nom à tout le pays, comme nous l'avons remarqué. Sa principale richeſſe conſiſte en bétail.

SCHWITZ, à l'orient du lac de Lucerne, eſt un grand bourg, ſitué dans une campagne agréable. On y remarque quelques beaux édifices; comme l'égliſe paroiſſiale, qui porte le nom de S. Martin, deux couvens de capucins, un de religieuſes & la maiſon de ville.

EINSIEDELN*, au nord-eſt de Schwitz, bourg célebre par une abbaye de bénédictins, où eſt un fameux pélerinage à une chapelle de la ſainte Vierge. L'abbé, qui eſt régulier, ſe qualifie prince de l'empire, & ſa communauté eſt ordinairement compoſée de cent religieux. Ce bourg a donné naiſſance au médecin Théophraſte Paracelſe, célebre dans le XVI^e^ ſiecle.

### 4. *Le Canton de Zug.*

Ce canton eſt le plus petit de tous, & n'a que quatre lieues de long & autant de large. Il dépend pour le ſpirituel du dioceſe de Conſtance.

ZUG eſt une jolie ville, ſituée au bord d'un lac dans une fertile campagne. Ses rues ſont grandes & larges, & ſes maiſons aſſez bien bâties. L'hôtel-de-ville eſt ce qu'il y a de plus remarquable. Elle a une collégiale, un couvent de capucins, & un de religieuſes. Près de la montagne de *Morgarten*, au ſud-eſt, les Suiſſes remporterent, en 1315, ſur les Autrichiens, une victoire complette, qui mit le ſceau à leur liberté.

### 5. *Le Canton de Fribourg.*

Ce canton eſt gouverné par un grand & un petit conſeil, préſidés alternativement par deux chefs nommés *Avoyers*.

FRIBOURG, *place forte*, ſur la *Sane*. Cette ville, qui eſt ſur le penchant d'une colline raboteuſe, eſt grande & belle. Sa cathédrale porte le nom de S. Nicolas : elle eſt vaſte & bien ornée. Les jéſuites y ont une belle maiſon ſituée ſur une éminence. Il y a auſſi un couvent d'auguſtins, & un autre de cordeliers. L'évêque de Lauſane y fait ſa réſidence, depuis que la prétendue-réforme eſt établie à Lauſane. A une lieue de cette ville, tirant du côté de Berne, ſe trouve un hermitage,

placé ſur un haut rocher au pied duquel coule la Sane. Cet hermitage a été taillé dans le roc par un ſeul homme avec ſon valet, dans l'eſpace de 25 ans. Il y a fait un joli couvent, où l'on voit une égliſe de 63 pieds de long & 36 de large, avec ſon clocher qui a 70 pieds de hauteur, une ſacriſtie, un réfectoire, une cuiſine dont la cheminée a 70 pieds de haut, une grande ſalle longue de 93 pieds ſur vingt-deux de large, deux chambres à côté qui ont enſemble 54 pieds de long, deux eſcaliers, & au-deſſous une cave aſſez grande, & plus bas un caveau où s'eſt trouvé heureuſement une ſource de très bonne eau. Devant l'hermitage eſt un petit jardin potager, qui fournit des herbages & des fleurs.

GRIERES, au midi de Fribourg, eſt une petite ville qui portoit ci-devant le titre de comté. Ses fromages ſont fort connus.

### 6. *Le Canton de Soleure.*

Il s'étend le long de l'Aar, & produit abondamment tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. Il eſt du dioceſe de Lauſane.

SOLEURE, anciennement SALODURUM, *capitale, place forte*, ſur l'Aar. Cette ville eſt ancienne, grande, belle & forte. On y voit de très-beaux édifices. Le plus remarquable eſt l'égliſe collégiale de S. Urſe. Les jéſuites y ont un beau college, dont le frontiſpice a été bâti aux dépens de Louis XIV. L'ambaſſadeur de France auprès des treize cantons réſide dans cette ville. Il demeure dans le couvent des cordeliers, ſitué dans le fauxbourg de cette ville, de l'autre côté de l'Aar. L'hôtel-de-ville eſt bien bâti, & orné de belles peintures, qui repréſentent diverſes batailles des Suiſſes. L'arſenal eſt aſſez bien rempli d'armes & de munitions de guerre. Les environs de Soleure ſont agréables, ſur-tout les avenues du côté de la montagne, qui ſont très belles.

OLTEN *, petite ville ſur l'Aar.

### 7. *Le Canton de Lucerne.*

C'eſt le plus conſidérable de la Suiſſe, après Zurich & Berne. Il eſt aſſez fertile, & le lac qui porte ſon nom, fournit beaucoup de poiſſons. Il eſt du dioceſe de Conſtance.

LUCERNE, ſur le Ruſſ, à l'endroit où cette riviere ſort du lac de Lucerne. Cette ville eſt grande, peuplée & riche par le commerce des marchandiſes qu'on y apporte d'Italie. Les jéſuites y ont un beau college. Il y a, outre ce college, une collégiale célebre, nommée *Saint Léger*, un couvent de cordeliers, & un autre d'urſulines. On garde dans l'hôtel-de-ville la figure d'un géant, dont les os ayant été examinés par un habile anatomiſte de Bâle, furent jugés avoir été les oſſements d'un corps de dix-neuf pieds de hauteur. La *tour de l'eau* n'eſt remarquable que par ſon antiquité. Elle eſt ſituée à l'endroit où le Ruſſ ſort du lac. On dit qu'elle ſervoit anciennement de phare, qu'on y allumoit du feu la nuit pour éclairer les bateaux, & qu'elle a donné à la ville le nom de Lucerne; mais aujourd'hui elle ſert à garder les archives. Lucerne eſt la réſidence du nonce & de l'ambaſſadeur d'Eſpagne.

SURSÉE, petite ville ſur le lac de ce nom. Elle ſe gouverne en forme de république, ſous la protection des Lucernois, à qui néanmoins ſes magiſtrats ſont obligés de prêter ſerment.

## §. II. *Des Cantons moitié Catholiques & moitié Proteſtants.*

Ces cantons ſont à l'orient de la Suiſſe propre.

### 1. *Le Canton de Glaris.*

GLARIS eſt un bourg beau & grand, le princi-

pal du canton. Les catholiques & les proteſtants font l'office tour à tour dans la même égliſe.

### 2. *Le Canton d'Appenzel.*

APPENZEL, gros bourg, riche & bien peuplé, ſur la rivierre de *Sitter*. C'eſt le chef-lieu du canton de ce nom. Il s'appelle en latin *Abbatis Cella*. On l'a ainſi nommé, parce que l'abbé de S. Gal, autrefois ſeigneur d'une partie de ce pays, y avoit un château dans lequel il demeuroit ſouvent.

## §. III. *Des Cantons Proteſtants.*

Ces cantons ſont, Zurich, au nord-eſt; Bâle, au nord oueſt; Schafouſe, au nord; & Berne, vers le milieu.

### 1. *Le Canton de Zurich.*

Il eſt le premier dans l'ordre des treize cantons, & il a la préſéance dans les aſſemblées générales, quoiqu'il ne ſoit que le cinquieme par ſon entrée dans la confédération. Cette primauté lui a été donnée par les autres cantons, d'un commun conſentement, à cauſe de la puiſſance & de la célébrité de la ville de Zurich, qui a été autrefois ville impériale. Du temps de Jules-Céſar ſes habitants ſe nommoient *Tigurini*, & ils formoient l'un des quatre cantons *Helvétiens*. Son terroir eſt fertile en grains & en fruits. Il a de bons pâturages & quelques vignobles.

ZURICH, *capitale*, *ville forte*, à l'extrêmité ſeptentrionale du lac du même nom, & ſur le *Limat*, riviere qui ſort de ce lac. C'eſt une ville ancienne, grande, & bien bâtie, peuplée & riche par ſes manufactures, & le commerce de crépons & de ſoies, qu'on y apporte d'Italie. Elle eſt diviſée par la riviere en deux parties inégales, qui ſont jointes enſemble par deux grands ponts de bois. Le plus

grand, qui eſt vers le milieu de la ville, eſt ſi large qu'il ſert de promenade publique, & qu'on y tient le marché des herbes & des fruits; l'autre, placé plus haut, eſt tout couvert: on peut s'y promener commodément, & à l'abri des injures de l'air. L'hôtel-de-ville eſt d'une belle ſymmétrie, & bâti de pierres de taille très-bien travaillées. On n'a rien épargné de ce qui étoit capable de l'embellir. Cette ville a auſſi un grand nombre d'hôpitaux bien rentés, une bibliotheque publique, un très-bel arſenal, & deux temples. Le premier étoit une collégiale, dont les revenus ſont poſſédés par des miniſtres, qui enſeignent les belles-lettres, la philoſophie & la théologie dans un college voiſin qui a eu de célebres profeſſeurs. Le ſecond temple étoit une abbaye de bénédictines, qui a été converti en un college. On voit dans la grande place, où étoit autrefois le palais impérial, un jet d'eau qui monte à 115 pieds. Zuingle qui établit la prétendue-réforme dans un partie de la Suiſſe, étoit né en cette ville, auſſi-bien que Conrad Geſner, célebre naturaliſte, ſurnommé le Pline d'Allemagne. Il y a encore à Zurich un imprimeur de ce nom, qui eſt très-connu par la délicateſſe de ſes poéſies.

WINTERTHUR, au nord-eſt de Zurich. C'eſt une petite ville aſſez bien bâtie, qui ſe gouverne en forme de république ſous la protection de Zurich.

STEIN, plus au nord, ſur le Rhin, qui ſort en cet endroit du lac de Conſtance. Cette petite ville ſe gouverne comme la précédente.

### 2. *Le Canton de Bâle.*

BASLE, ſur le Rhin, *capitale*, *univerſité* fondée en 1460 par Pie II. Cette ville eſt grande, belle & la plus conſidérable de toute la Suiſſe. Le Rhin la diviſe en deux parties inégales, qui ſont

jointes par un beau pont de 250 pas, conſtruit de bois & de pierres. On compte dans la premiere partie deux cens vingt rues, ſix grandes places, quarante-ſix belles fontaines, cinq portes & ſix fauxbourgs. La ſeconde a trois mille pas de circuit : elle a, outre la paroiſſe de S. Théodore, trois égliſes qui étoient à des religieux avant la réformation, & elle eſt ornée de pluſieurs fontaines. Son égliſe cathédrale eſt magnifique : on y voit la ſépulture d'Anne, femme de Rodolphe d'Habſbourg, premier empereur de la maiſon d'Autriche, & celle du ſavant Eraſme. La maiſon de ville eſt auſſi fort belle. Il y a à Bâle une bibliotheque publique, qui eſt conſidérable. Cette ville eſt illuſtre par le concile général qui s'y eſt tenu en 1431. Après la tranſlation de ce concile à Ferrare, & enſuite à Florence, pluſieurs évêques qui reſterent à Bâle, dépoſerent le pape Eugene IV, & élurent Amédée VIII, duc de Savoie. Il prit le nom de Félix V : mais il fut obligé dans la ſuite d'abdiquer ſa dignité, & il eſt regardé comme antipape. On fait dans cette ville un grand commerce de clincaillerie. L'évêque, qui y réſidoit quand elle étoit catholique, demeure à Porentru, à neuf ou dix lieues de Bâle, vers l'occident. L'état qu'il s'eſt conſervé ſe rapporte à l'Allemagne, dont il eſt prince. Bâle eſt la patrie des Bernoulli, célebres mathématiciens.

Entre les cantons de Bâle & de Schafouſe ſont quatre villes appellées *Foreſtieres*, que l'on joint quelquefois à la Suiſſe, quoiqu'elles appartiennent proprement à l'Allemagne. Lorſque la France & l'Allemagne ſont en guerre, les Suiſſes ont droit d'avoir garniſon dans ces villes, pour ſervir de rempart à leur pays.

### 3. *Le Canton de Schafouſe.*

Ce canton eſt beau, & abondant en grains, en très-bons vins & en fruits.

SCHAFOUSE, ſur le Rhin, *capitale*. Cette ville eſt médiocrement forte ; mais elle eſt grande & belle. Elle a deux temples magnifiques : on y admire ſur-tout celui qu'on appelle le grand temple : ſon pont étoit le plus beau qui fût ſur le Rhin ; il eſt tombé le 3 mai 1754. La maiſon de ville & l'arſenal ſont conſidérables. Schafouſe a deux bibliotheques publiques, & une horloge très-curieuſe dans la tour de *Frong-Wag*.

A une demi-lieue au-deſſous de Schafouſe, le Rhin ſe précipite à travers des rochers, & fait une caſcade affreuſe, dont on entend le bruit à pluſieurs lieues : on eſt obligé d'y décharger les bateaux.

### 4. *Le Canton de Berne.*

C'eſt le plus grand des cantons Suiſſes, & il a le ſecond rang. Il eſt gouverné par un grand conſeil, dont les deux chefs ſe nomment *Avoyers*, & par un ſénat qu'on appelle le petit conſeil.

BERNE, ſur l'Aar, *capitale*. C'eſt une grande ville, riche, très-peuplée, & la plus belle de la Suiſſe : on y voit un temple magnifique, & un arſenal bien fourni. A côté de ce temple eſt une ſuperbe terraſſe, revêtue de trois côtés d'épaiſſes murailles de plus de cent pieds de hauteur. C'eſt une des plus belles places de Berne, elle eſt plantée de pluſieurs rangs d'arbres qui forment une agréable promenade. Près de ce même temple eſt le college où l'on enſeigne la jeuneſſe : c'étoit autrefois un couvent de cordeliers. Il eſt enrichi d'une belle bibliotheque, qui a de beaux & anciens manuſcrits ſur toutes ſortes de matieres, & d'un cabinet de raretés, où l'on a ramaſſé grand nombre de curioſités de la nature & de l'art. Berne tire ſon nom du mot *Ber*, qui ſignifie un ours en langue du pays, parce que ſon fondateur y tua un de ces animaux lorſqu'on commençoit à la bâtir ; & c'eſt ſans doute pour cela qu'elle

à un ours pour armes, & qu'on a ſoin d'entretenir pluſieurs de ces animaux dans les foſſés de la ville. C'eſt la patrie du baron de Haller, également célebre dans la poéſie & dans la médecine.

ERLACH *ou* CERLIER, ſur le lac de Biel ou Bienne, au nord-oueſt de Berne. Cette petite ville, qui appartenoit au prince d'Orange de la maiſon de Châlons, qui étoient auſſi princes de Neuchâtel en Suiſſe, a été conquiſe ſur eux par les Bernois en 1476, avec les ſeigneuries d'*Orbe* & d'*Echalans*, qu'ils partagent avec les cantons de Fribourg.

ARAU, ſur l'Aar, au nord-eſt de Berne, dont elle dépend avec certaines réſerves. Ce fut à Arau que ſe fit, en 1712, le traité de paix qui mit fin à la guerre qui s'étoit élevée entre les cantons proteſtans & les catholiques.

HABSBOURG, au nord-eſt du canton de Berne, & près de l'Aar : château qui appartenoit aux anciens comtes de Habsbourg, de qui eſt ſortie l'illuſtre maiſon d'Autriche.

LAUSANE, au ſud-oueſt dans le pays de Vaud, & aſſez près du lac de Geneve. C'eſt une belle ville, qui eſt aſſez grande, & dont la principale égliſe eſt magnifique. Le bailli demeure dans le château, où l'évêque réſidoit autrefois. Outre la cathédrale, il y avoit à Lauſane huit égliſes ; ſavoir, celles des dominicains & des cordeliers, une collégiale, & cinq paroiſſes. Les calviniſtes ont détruit la plupart de ces égliſes, & ont conſervé celle des cordeliers qui eſt vaſte & belle. L'évêque de Lauſane eſt ſuffragant de Beſançon : chaſſé par les Bernois en 1536, il s'eſt retiré à Fribourg. On établit alors une *univerſité* à Lauſane. Le terroir de cette ville produit d'excellens vins. C'eſt la patrie de Jean-Pierre de Crouzas, célebre philoſophe & mathématicien, auteur d'une Logique très-eſtimée.

## §. IV. *Des Sujets des Suiſſes.*

On entend par ſujets des Suiſſes divers petits pays poſſédés en commun par pluſieurs cantons, & qui la plupart ſont renfermés dans la Suiſſe propre. On peut les diviſer en trois parties, ſelon qu'ils ſont ou du côté de l'Allemagne, ou du côté de la France, ou du côté de l'Italie.

### I. *Sujets des Suiſſes du côté de l'Allemagne.*

Il y en a ſept; ſavoir, l'ancien *comté de Bade*; les *offices libres* *, le *Turgow*, le *Rheintal* *, l'ancien *comté de Sargans*, le *Gaſter* ou *pays d'Utznach*, & la ville de *Rapperſcheweil*.

1. Le *comté de Bade*, à l'occident de Zurich, appartenoit autrefois aux huit anciens cantons, qui le gouvernoient alternativement par un bailli qui étoit deux ans en place; mais depuis le traité d'Arau en 1712, il dépend de Zurich & de Berne, entre leſquels ce pays eſt ſitué.

BADE, *capitale*, ſur le Limat. C'eſt une jolie ville, riche, marchande & célebre par ſes eaux chaudes. Elle a l'avantage de choiſir ſes magiſtrats, & de ſe gouverner par ſes loix, quoiqu'elle ne jouiſſe pas du droit de ſouveraineté.

2. Les *offices libres* * ſont voiſins de Bade, au midi: ils dépendoient ci-devant des ſept anciens cantons; mais en 1712 ils ont été partagés. La partie ſeptentrionale eſt à Zurich, Berne & Glaris, & la méridionale eſt, comme auparavant, aux ſept cantons.

BREMGARTEN, ſur le Ruſſ, ville aſſez jolie, ou il y a de bonne papeteries. Elle eſt dans la partie ſeptentrionale. La méridionale n'a que des bourgs & des villages, avec la fameuſe abbaye de *Muri* ou *Muren*.

3. Le *Turgow*: ou la *Turgovie*, au nord-eſt de Zurich, dépend des huit anciens cantons.

FRAWENFELD *, *capitale*, près de *Thur*, ſur le chemin de Winterthur à Conſtance. C'eſt une aſſez grande ville, avec un fort château : elle eſt ancienne, & l'on prétend que l'impératrice Helene, mere de Conſtantin, y a ſouvent fait ſa réſidence.

4. Le *Rheintal* *, le long du Rhin, au nord-eſt d'Appenzel, dépend des huit anciens cantons & d'Appenzel : ce n'eſt que depuis 1712 que les Bernois ont part à la ſouveraineté de ce pays. Les droits ſeigneuriaux ſe partagent par moitié entre les cantons & l'abbé de S. Gal, qui a droit de baſſe-juſtice dans la plus grande partie.

REINECK, *capitale*, près de l'entrée du Rhin dans le lac de Conſtance. C'eſt une petite ville fort ancienne, où réſide le bailli de Rheintal.

5. Le *comté de Sargans*, au nord eſt de Glaris : appartient aux ſept anciens cantons ; & il fut arrêté par le traité d'Arau, que la religion proteſtante pourroit y être profeſſée comme la catholique.

SARGANS, *capitale*, & réſidence du bailli.

6. Le *Gaſter*, eſt une petite contrée entre Sargans & Zurich : elle appartient aux cantons de Schwitz & de Glaris, qui y entretiennent deux baillis.

URZNACH eſt la ville principale : c'étoit autrefois un comté.

7. RAPPERSCHEWEIL, près du pays précédent. Cette ville eſt jolie, & bâtie ſur le lac de Zurich. Elle dépendoit ci-devant des cantons d'Uri, de Schwitz, d'Undervald & de Glaris ; mais en 1712 elle a été obligée de reconnoître ceux de Zurich & de Berne pour ſes ſouverains. Ses habitans profeſſent la religion catholique.

II. *Sujets des Suiſſes du côté de la France.*

Ce ſont quatre bailliages qui appartiennent à Berne & à Fribourg : ils prennent le nom de leurs capitales.

1. MORAT, à l'occident de Berne, & près d'un petit lac qui porte le nom de Morat. C'eſt une petite ville, célebre par la ſeconde bataille que les Suiſſes y gagnerent, en 1476, ſur Charles le *Hardi*, duc de Bourgogne.

2. GRANSON *, au ſud-oueſt de Neuchâtel, & ſur ſon lac : c'eſt une petite ville près de laquelle le duc de Bourgogne fut défait une premiere fois, & où il perdit de grandes richeſſes.

3. ORBE, au midi & près du canal qu'on a fait pour joindre les lacs de Neuchâtel & de Geneve. Son bailli réſide dans le château d'*Echalans*, qui eſt au ſud-eſt. Orbe eſt une ville fort ancienne ; elle tire ſon nom des *Urbigeni*, l'un des quatre cantons *Helvétiens* du tems de Jules-Céſar.

4. SCHWARZENBOURG *, à l'orient de Eribourg : c'eſt un lieu peu conſidérable, de qui ſept paroiſſes dépendent.

### III. *Sujets des Suiſſes du côté de l'Italie.*

Les Suiſſes poſſedent quatre gouvernemens & trois bailliages au ſud-eſt d'Uri, ſur l'ancien territoire d'Italie.

1. Les gouvernemens ſont ceux de *Lugano* ou *Lawis* en allemand, de *Locarno* ou *Luggaris* *, de *Mendris* *, & de *Valmagia* ou *Val-Madia*. * Ils furent donnés aux Suiſſes en 1512, par le duc de Milan, Maximilien Sforce, qu'ils avoient rétabli dans ſes états. Ils dépendent des douze anciens cantons, à l'excluſion d'Appenzel, qui n'étoit pas encore entré dans la confédération. Ces pays ſont très-fertiles en vins & en grains.

LUGANO, grande ville, près d'un lac qui porte ſon nom.

LOCARNO *, à l'occident de la précédente. C'eſt une ville conſidérable, qui eſt ſituée dans une plaine, entre une haute montagne & le lac majeur,

dont la partie ſeptentrionale porte le nom de Locarno. Il y a un ſi grand nombre de marchands en cette ville, qu'il s'y tient une foire toutes les ſemaines.

2. Les trois bailliages ſont ceux de *Bellinzone*, de *Val-Brenna* * & de *Riviera*. * Ils dépendent des cantons d'Uri, de Schwits & d'Undervald, qui les acheterent il y a plus de 200 ans; ils les gouvernent alternativement.

BELLINZONE eſt la ville la plus conſidérable: elle eſt ſituée au bord du Teſin, dans une plaine qui eſt au pied des Alpes, en trois côteaux qui ont chacun un vieux château fort, où les baillis réſident alternativement.

---

## ARTICLE II.

### *Des Alliés des Suiſſes.*

LEs Alliés des Suiſſes ſont aſſociés à la confédération Helvétique, & ſous ſa protection. On en compte dix. Ce ſont, à l'orient, la *ville* & l'*abbaye de Saint-Gal*, qui forment deux états diſtingués, & les *Griſons*; au midi, les républiques du *Valais* & de *Geneve*; à l'occident, la principauté de *Neuchâtel*, la ville de *Bienne* ou *Biel*, & l'*évêché de Bâle*; la ville de *Mulhauſen* en Alſace, & l'*évêché de Conſtance*, au nord-eſt de la Suiſſe. Nous ne parlerons point ici des évêchés de Bâle & de Conſtance, parce qu'ils appartiennent à l'Allemagne; le premier étant du cercle du haut Rhin, & le ſecond de celui de Souabe. On comptoit autrefois parmi les alliés des Suiſſes *Rotweil*, ville de Souabe; mais elle a renoncé à cette alliance en 1632.

### 1. *De la ville de Saint-Gal.*

La ville & l'abbaye de S. Gal ne ſont ſéparées

l'une de l'autre que par une muraille : cependant elles n'ont rien de commun. La ville ne dépend point de l'abbé ; elle eſt libre, & alliée aux cantons Suiſſes dès 1402. Ses habitans profeſſent la religion proteſtante.

SAINT-GAL, grande ville, bien bâtie, fort marchande, à trois lieues environ du lac de Conſtance : il y a une belle manufacture de toiles fines. C'eſt la patrie de Joachim Vadianus, célebre écrivain du XVI^e^ ſiecle. Il a laiſſé à ſes concitoyens une belle bibliotheque, qu'on a rendue publique, & qui eſt placée dans l'ancien couvent de Sainte Catherine.

### 2. *De l'Abbé de Saint Gal.*

L'abbaye de Saint Gal doit ſon origine à un gentilhomme Ecoſſois qui portoit ce nom, & qui étant venu en France au VII^e^ ſiecle, ſe retira en ce lieu pour y vivre dans la ſolitude. L'abbé de S. Gal a depuis long-temps un état aſſez conſidérable : il porte le titre de prince de l'empire ; mais il ne prend point ſéance dans les dietes ou aſſemblées générales des princes d'Allemagne. Il fit alliance, en 1451, avec les cantons de Zurich, Lucerne, Schwitz & Glaris. Son état ſe diviſe en deux parties : ſavoir, les anciennes terres au nord, & le *Tokkenbourg* au midi. Il acheta ce dernier pays en 1468, d'un comte qui en portoit le nom, à condition que les Tokkenbourgeois, qui avoient déjà fait alliance avec pluſieurs cantons Suiſſes, conſerveroient leurs privileges, & le droit de choiſir leurs magiſtrats. Mais l'abbé entreprit en différens tems de les aſſujettir tout à-fait ; & ce fut en particulier ce qui occaſionna la guerre de 1712 entre les cantons de Berne & de Zurich, & une partie des cantons catholiques alliés de l'abbé de S. Gal. Celui-ci fut enfin contraint de laiſſer les choſes dans leur premier état. Les bâtimens de l'abbaye de S. Gal ſont très-conſidérables ; & il y a une bibliotheque fort riche

en manuſcrits. Les cantons de Berne & de Zurich s'emparerent, en 1712, de ce qu'il y avoit de plus rare; mais ils ont tout rendu en 1718. L'abbé a un palais ſuperbe.

WYL *, à l'occident de Saint-Gal, ſur le Thur. C'eſt une ville aſſez jolie, quoiqu'elle ne ſoit preſque bâtie que de bois: elle eſt regardée comme la *capitale* des anciennes terres de l'abbé de S. Gal, qui y réſide ordinairement, parce qu'il y eſt moins gêné que dans ſon abbaye.

LIECHTENSTEG, *capitale* du Tokkenbourg, au midi de la précédente, & ſur le Thur: c'eſt où s'aſſemble le grand conſeil de ce pays, qui eſt compoſé de ſoixante membres.

### 3. *Des Griſons.*

On croit que ce nom leur vient de ce que les auteurs de leur confédération portoient de longues barbes griſes, avec des habits de gros drap gris. Ils ſe liguerent entr'eux en 1470, & s'allierent aux Suiſſes en 1491. Leur pays, qui s'appelloit autrefois la *Rhétie*, eſt au ſud-eſt de la Suiſſe, & il a environ trente-cinq lieues de long: il eſt bien peuplé, quoique dans le cœur des Alpes. Les Griſons ſont partagés en trois cantons qu'on nomme *Ligues*: ce ſont la ligue haute ou griſe, la ligue de la Cadée ou de la maiſon de Dieu, & la ligue des dix droitures ou communautés. Leur gouvernement eſt démocratique; & quoique ces ligues comprennent chacune pluſieurs communautés qui ſe gouvernent par leurs loix, elles ne compoſent qu'une république, dont la ſouveraineté appartient au conſeil des trois ligues. Il y en a un général de toute la nation, qui s'aſſemble fort rarement: l'autre conſeil eſt compoſé des députés de chaque communauté. Il s'aſſemble réguliérement tous les ans à la fin d'août, & il ſe tient alternativement dans la

capitale de chacune des trois ligues. Le chef de la ligue où il ſe tient y préſide toujours. On n'y traite que des affaires générales, comme de la paix, de la guerre, des alliances; & quoiqu'une ligue ait plus de députés qu'une autre, la premiere, c'eſt-à-dire la ligue griſe en ayant vingt-ſept; celle de la Cadée, vingt-deux; & celle des dix droitures quatorze, on y compte les voix ſans diſtinction. On prétend que les Griſons peuvent mettre ſur pied trente-cinq à quarante mille hommes. Quant à la religion, ils ſont proteſtans pour la plupart.

COIRE, *évêché*, ſur le Rhin, eſt la principale ville des Griſons, & dans la ſeconde ligue: elle eſt partagée en deux villes; la plus grande eſt proteſtante. L'évêque, avec ſon clergé & un certain nombre de catholiques, habite dans la petite, où eſt l'égliſe cathédrale: il eſt prince de l'empire, & Allié des Suiſſes. Coire fait un corps à part, qui a ſon gouvernement & ſes loix. Elle a un grand conſeil compoſé de ſoixante-dix perſonnes, du nombre deſquelles on en tire quinze qui forment le ſénat.

ILANTZ, ſur le bas Rhin. C'eſt une ville d'une moyenne étendue, & la principale de la premiere ligue. Son terroir eſt fertile en bled & en vin, auſſi bien que celui de la ville ſuivante.

MEYENFELD, ſur le Rhin, au nord de Coire. C'eſt la principale ville de la troiſieme ligue. Elle eſt célebre par la défaite de l'empereur Maximilien I, en 1499. Depuis ce tems les Autrichiens n'ont plus tenté de réduire les Griſons.

Ces peuples ont, comme les Suiſſes, des ſujets: ce ſont l'ancien comté de *Bormio*, au ſud-eſt; celui de *Chiavenne*, au ſud oueſt; & entre les deux, la *Valtelline*. Leurs habitans ſont pour la plupart catholiques. Ils dépendent en grande partie des dioceſes de Côme dans le duché de Milan, de Bergame & de Breſſe dans la ſeigneurie de Veniſe, pour

pour le ſpirituel. Ces trois pays ſont très-fertiles, ſur-tout en excellent vin : auſſi ſont-ils extrêmement peuplés & remplis d'égliſes. On y compte juſqu'à 200 paroiſſes.

SONDRIO, *capitale* de la Valtelline, ſur l'Adda. Les deux autres pays ont pour capitales deux petites villes qui leur donnent le nom.

### 4. *Du Valais.*

C'eſt une vallée étroite, & longue de trente-quatre lieues, très-fertile en vins, & qui produit aſſez de grains pour la nourriture des habitans : elle eſt au midi du canton de Berne. Le gouvernement des habitans du Valais eſt démocratique, & leur religion eſt la catholique.

SION, *évêché*, près du Rhône, en eſt la *capitale*. C'eſt une ancienne & jolie ville, ſituée dans une belle plaine, au pied de deux montagnes, ſur leſquelles il y a deux forts châteaux. Le chapitre de la cathédrale, qui porte le nom de Notre-Dame, eſt compoſé de vingt-quatre chanoines, douze capitulans & douze domiciliers. Les capucins y ont un couvent, & elle a auſſi un college. Suivant un voyageur modere, (*Mercure* de janvier 1753) on voit dans cette ville une eſpece d'hommes ſingliers, qu'on nomme *Cretins*, ſourds, muets, imbécilles & preſqu'inſenſibles aux coups; ils ont des gouetres qui leurs pendent preſque juſqu'à la ceinture. On ne voit en eux aucune trace de raiſonnement; mais ils ſont pleins d'activité pour ce qui regarde les beſoins corporels. L'évêque de Sion eſt élu par ſon chapitre, qui choiſit, par voie de ſcrutin, quatre ſujets de ſon corps; & l'aſſemblée générale du pays ſe détermine pour un des quatre, & lui prête ſerment de fidélité. Il eſt prince de l'Empire; il porte le titre de comte & de préfet du Valais, & d'allié des Suiſſes. La ville

dont il eſt titulaire lui appartient. Il préſide à tous les conſeils de la république du Valais. Louis XIV a fait avec cette république une alliance particuliere en 1715, en même temps qu'avec les cantons Suiſſes catholiques.

SAINT-MAURICE, bourg avec un aſſez bon château, à l'occident de Sion, à la gauche du Rhône, autrefois nommé *Agaunum*, cité des Véragres, anciens habitans de ce pays. Saint Sigiſmond, roi de Bourgogne, y fonda, en 522, un monaſtere célebre, qui a eu juſqu'à 900 moines chantant les louanges de Dieu tour-à-tour, & ſans interruption. Cette abbaye, qui prit le nom de ſaint Maurice après qu'on y eut découvert au IX^e^ ſiecle les reliques de ce ſaint martyr & de ſes compagnons, paſſa, en 1128, des bénédictins aux chanoines réguliers de ſaint Auguſtin, qui ont un abbé régulier à leur tête, ſoumis à l'évêque de Sion, pour le ſpirituel & pour le temporel. Saint-Maurice eſt au pied d'une montagne, qu'un pont extrêmement hardi, & compoſé d'une ſeule arche, joint à une autre montagne qui eſt de l'autre côté du Rhône. Ce pont eſt comme une porte qui ferme le paſſage de la vallée dont l'abbé de S. Maurice eſt le maître.

### 5. *De la République de Geneve.*

Cet état, qui n'a qu'un petit territoire autour de ſa ville, eſt au ſud-oueſt de la Suiſſe, & près de la France. Dès 1526 la ville de Geneve s'allia aux cantons de Fribourg, de Berne & de Zurich, & en 1584 elle fit une alliance ſolemnelle avec tous les cantons.

GENEVE, *capitale*, eſt une grande ville, marchande & bien peuplée. Ses chefs, au nombre de quatre, qu'on nomme *ſyndics*, ſont tirés d'un conſeil de vingt-cinq magiſtrats, choiſis du grand-conſeil, compoſé de deux cens conſeillers. C'eſt dans le

grand-conſeil que réſide la ſouveraineté. Les ſyndics ſont changés tous les ans, à la pluralité des voix des bourgeois. Les ducs de Savoie ont fait en différens temps des tentatives pour s'emparer de Geneve, & peu s'en fallut qu'ils ne la priſſent en 1602. On y célebre encore tous les ans la mémoire de l'*eſcalade*, qui ne réuſſit pas au déſir du duc de Savoie. On garde dans l'arſenal les échelles & le pétard dont on ſe ſervit dans cette occaſion. Cette ville avoit autrefois un évêque, qui prend encore le titre de *prince de Geneve*; mais les habitants étant devenus calviniſtes, ont chaſſé leur évêque, qui fait ſa réſidence à Anneci en Savoie. Geneve a produit un grand nombre d'hommes illuſtres, entre leſquels ſont Bénédict Pictet; François, Samuel, Michel & Jean-Alphonſe Turretin, célebres théologiens proteſtans; Jacques l'Eſcaille, célebre poëte Hollandois, & Catherine l'Eſcaille ſa fille, ſurnommée la *Sapho* Hollandoiſe; Daniel le Clerc, ſavant médecin.

### 6. *De la Principauté de Neuchâtel.*

Les anciens comtés de Neuchâtel & de Vallangin forment une petite principauté qui eſt à l'occident de la Suiſſe, & qui a douze lieues de long ſur ſix de large. Elle eſt bien peuplée, & il y a de grands vignobles qui produiſent d'excellens vins. On trouve dans le lac de Neuchâtel ou d'Yverdun, qu'elle a à l'orient, de grandes truites & d'autres bons poiſſons. Les comtés de Neuchâtel & de Vallangin ont eu d'abord chacun leur maître. Ils furent poſſédés, au commencement du XVI^e^ ſiecle, par les ducs de Longueville. La mort de la ducheſſe de Nemours, derniere princeſſe de cette maiſon, fit naître un grand procès en 1707. Treize compétiteurs ſe préſenterent, & prétendirent tous avoir droit d'hériter de cette principauté. Le prince de Conti

ſoutenu par la France, étoit un des principaux ; mais les états du pays ſe déclarerent en faveur du roi de Pruſſe, qui le poſſede encore aujourd'hui, & qui y a un gouverneur. Les habitans ſont proteſtans, à l'exception de ceux de la châtellenie de Landeron : ils firent, en 1529, une alliance étroite avec les cantons de Berne, de Fribourg, de Soleure & de Lucerne.

NEUCHATEL, *capitale*, ſur le lac de même nom ; belle ville, fort peuplée, & aſſez marchande.

VALLANGIN, petit bourg au nord de Neuchâtel.

### 7. *De la Ville de Bienne ou Biel.*

Cette ville, qui eſt au nord-eſt de Neuchâtel, étoit autrefois ſoumiſe à l'évêque de Bâle ; mais elle ne prétend plus en dépendre aujourd'hui : les habitans lui paient cependant quelques redevances, & il élit leur maire, qui doit être choiſi parmi les bourgeois de la ville. Ils ont fait pluſieurs alliances avec divers cantons Suiſſes pour ſe ſoutenir, & ils ſont entrés, en 1547, dans la ligue de tous les cantons : dès 1503 ils s'étoient fait recevoir bourgeois de Berne. Ils ont la ſouveraineté du Val Saint Imier ou d'Arguel *, qui eſt dans leur voiſinage. Ils ſont calviniſtes.

BIENNE, autrefois PETINISCA, que les Allemands appellent *Biel*, eſt au bord du lac de ſon nom, & ſur la riviere de Suze, dans un lieu agréable & fertile, ſur-tout en vins. Cette ville eſt gouvernée par un grand & petit conſeils.

### 8. *De la Ville de Mulhauſen en Alſace.*

Cette république, qui n'a qu'un petit territoire au nord-oueſt de Bâle, s'eſt fait aſſocier à la bourgeoiſie de cette ville en 1506 ; & neuf ans après elle fit alliance avec tous les cantons Suiſſes. Elle profeſſe la religion calviniſte.

MULHAUSEN, ſur l'Ill, dans le Suntgau. C'eſt une aſſez belle ville. Elle a été ville impériale. Son nom lui vient du grand nombre de ſes moulins. Son territoire eſt fertile en grains & en vins.

## SECTION IV.

### *De l'Italie.*

L'Italie eſt en partie une preſqu'iſle, qui a la figure d'une botte. C'eſt un des plus beaux pays de l'Europe. Sa longitude eſt entre le vingt-troiſieme degré vingt minutes, en y comprenant la Savoie, & le trente-ſixieme trente minutes : ſa latitude, en y renfermant les Iſles, entre le trente-ſeptieme & le quarante-ſeptieme. Elle a environ 270 lieues depuis le lac de Geneve, juſqu'à l'extrêmité de la Calabre, qui eſt au bout de la botte : quant à ſa largeur, elle eſt fort inégale.

Les Alpes ſéparent l'Italie de la France, de la Suiſſe & de l'Allemagne. Le mont Apennin la traverſe dans toute ſa longueur, du nord-oueſt au ſud-eſt. L'air y eſt fort ſain, quoique très-chaud, ſurtout vers le midi. La terre y eſt fertile en tout : on y nourrit grand nombre de vers à ſoie, & la ſoie qui en provient fait un de ſes meilleurs revenus.

On ſait que l'Italie a été le berceau de l'empire Romain, qui de-là s'eſt étendu dans tous les pays qui ſont autour de la mer méditerranée. Après que l'empire d'occident eut été démembré par les peuples du nord, au V^e^ ſiecle, les Oſtrogoths, ou Goths orientaux, poſſéderent une grande partie de l'Italie. Enſuite les Lombards y fonderent, ſur la fin du VI^e^ ſiecle, un puiſſant royaume, qui dura environ 200 ans. Charlemagne ayant chaſſé les Lombards, s'empara de l'Italie ſupérieure, dont il

donna une partie conſidérable au pape. L'Italie inférieure, c'eſt-à-dire le royaume de Naples & la Sicile, reſta aux empereurs de Conſtantinople, qui en furent en partie dépouillés par les Sarraſins, auxquels les Normands l'enleverent dans le XI^e^ ſiecle. Aujourd'hui l'Italie a pour principaux ſouverains le pape, la maiſon d'Autriche, le roi des deux Siciles, le roi de Sardaigne, & les républiques de Veniſe & de Gênes.

Les Italiens excellent communément dans les arts & dans les ſciences, ſur tout dans l'architecture, la ſculpture & la peinture. Il n'eſt point de pays où il y ait un ſi grand nombre d'académies.

La décadence de la maiſon de Charlemagne, & les fréquentes diviſions arrivées entre les papes & les empereurs, ont donné lieu au grand nombre de principautés, duchés, comtés & marquiſats dont l'Italie ſe trouve aujourd'hui remplie. Les uns relevent de l'empire, & les autres du pape. L'Italie eſt le pays où il y a le plus d'archevêchés & d'évêchés. L'inquiſition y a pluſieurs tribunaux. La religion catholique eſt la ſeule qui y ſoit permiſe.

Les rivieres les plus conſidérables de l'Italie ſont:

Le *Pô*, qui prend ſa ſource au mont *Viſo* dans le Piémont, ſur les confins du Dauphiné, traverſe le Piémont & le Montferrat, le duché de Mantoue, le Ferrarois, en arroſant les villes de Turin, de Caſal, de Plaiſance, de Crémone, puis ſe rend dans le golphe de Veniſe par pluſieurs embouchures.

L'*Adige*, qui prend ſa ſource dans le Tirol au nord, traverſe l'évêché & la ville de Trente, l'état de Veniſe, paſſe à Vérone, ſépare la Poléſine de Rovigo du Padouan, puis ſe jette dans le golphe au-deſſous de Veniſe.

L'*Adde* ou *Adda*, qui ſort du pays des Griſons, traverſe le lac de Côme, paſſe à Lodi, & ſe décharge dans le Pô, entre Crémone & Plaiſance.

Le *Téſin*, qui prend ſa ſource près du mont Saint-Gothard, traverſe le *lac Majeur*, paſſe à Pavie, puis ſe décharge dans le Pô.

L'*Arno*, qui arroſe le Florentin, paſſe par Florence & Piſe, & ſe jette dans la mer, au-deſſous de cette derniere ville.

Le *Tibre*, qui prend ſa ſource dans le mont Apennin, près de Camaldoli, au nord-eſt de la Toſcane, paſſe près de Pérouſe, Orviette & dans Rome, puis ſe jette dans la mer à Oſtie.

Outre les lacs dont nous venons de parler, ſavoir, de *Côme*, autrefois *lac Larien*, & le *lac Majeur*, anciennement *lac Verban*, il y a encore celui de *Garde*, autrefois *lac Benac*, dans l'état de Veniſe, & celui de *Pérouſe*, autrefois le *lac de Traſimene*, dans l'état de l'égliſe.

Nous diviſons l'Italie en trois parties : la *ſeptentrionale*, celle *du milieu*, & la *méridionale*; à quoi il faut ajouter les iſles.

La ſeptentrionale répond en grande partie à l'ancienne Lombardie, & s'appelloit auparavant *Gaule ciſalpine*. Elle ſe ſubdiviſe aujourd'hui en ſix ſouverainetés : ſavoir, les *états de la maiſon de Savoie*, qui comprennent la Savoie (*a*), le Piémont, le Montferrat & la partie occidentale du duché de Milan ; la *république de Gênes* ; le duché de *Parme* ; le duché de *Modène* ; les duchés de Milan & de Mantoue, qui appartiennent à la *maiſon d'Autriche* ; enfin la *république de Veniſe*.

La partie du milieu contient l'*état de l'égliſe*, le *grand duché de Toſcane*, & quelques petits états qui y ſont enclavés, tels que la *république de Lucque*, &c.

(*a*) Pluſieurs habiles géographes que nous ſuivons ici, font entrer le duché de Savoie dans l'Italie, parce que le roi de Sardaigne qui le poſſede réſide dans l'Italie proprement dite, & qu'il y a la plus grande partie de ſes états contigus à la Savoie.

La partie méridionale ne renferme que le *royaume de Naples*, qui, lorſqu'il eſt uni à la Sicile, comme aujourd'hui, s'appelle le *royaume des deux Siciles.*

Les principales iſles d'Italie ſont: la *Sicile*, la *Sardaigne*, la *Corſe* & *Malte*, au midi de la Sicile.

## CHAPIRE PREMIER.

### *L'Italie Septentrionale.*

### ARTICLE I.

### *Des Etats de la Maiſon de Savoie, ou du Roi de Sardaigne.*

LA maiſon de Savoie eſt très-ancienne, ayant pour tige Humbert *aux blanches mains*, qui étoit comte d'une partie de la Savoie vers l'an 1025. D'habiles écrivains diſent qu'il étoit le quatrieme deſcendant de Boſon, comte d'Ardenne, qui avoit épouſé, ſur la fin du IX^e^ ſiecle, Ermengarde, fille de l'empereur Louis II, & qui ſe fit élire, en 879, roi de Provence. Louis ſon fils, qui fut roi d'Italie & empereur, eut de ſa femme Adélaïde, Charles-Conſtantin, prince de Vienne, & pere d'Amédée, dont Humbert *aux blanches mains* fut le fils.

Les deſcendans de ce dernier, qui agrandirent peu-à-peu leurs états, ſoit par des mariages, ſoit par des traités, ne porterent pendant long-temps que le titre de comtes de Savoie. Mais l'empereur Sigiſmond ſe trouvant, en 1416, à Chamberri leur capitale, & alors leur réſidence, érigea le comté de Savoie en duché en faveur d'Amédée VIII (*a*),

(*a*) Les princes ſouverains eſtimoient le titre de comte, autant & quelquefois plus que celui de duc. Le comte de Tou-

à qui il confirma tous les privileges accordés par ſes prédéceſſeurs à la maiſon de Savoie. Ses princes ſont vicaires de l'empire d'Allemagne en Italie ; & comme ils ſont vaſſaux de cet empire pour quelques terres, ils ont droit de ſéance aux dietes ; mais ils ne contribuent aux charges qu'en cas de guerre avec les Turcs. Ils portent, depuis 1720, le titre de rois de Sardaigne, ayant eu vers ce temps-là cette iſle à la place de la Sicile, qui leur avoit été accordée par le traité d'Utrecht en 1713. Ils ſe qualifient auſſi rois de Chypre, quoiqu'ils n'aient jamais poſſédé ce royaume. Le droit qu'ils y ont eſt fondé ſur la donation que fit, en 1487, Charlotte de Luſignan, fille de Jean, dernier roi légitime de Chypre, à Charles duc de Savoie, dont elle avoit épouſé le neveu, Louis comte de Genevois. Cependant Jacques, frere naturel de cette princeſſe, s'étoit emparé du royaume de Chypre, avec le ſecours du Soudan d'Egypte ; & ſa femme Catherine Cornaro, Venitienne, abandonna cette iſle, en 1489, aux Venitiens, ſur qui les Turcs l'ont priſe en 1571.

La loi Salique a lieu dans les états de la maiſon de Savoie. Ils ſont aujourd'hui bornés à l'occident par la France ; au nord, par la Suiſſe ; à l'orient, par le lac Majeur, le Téſin, le Pô, & le duché de Parme ; au midi, par la ſeigneurie ou république de Gênes, & une petite partie de la mer méditerranée. Ils renferment la Savoie, le Piémont, le Montferrat, & la partie occidentale du duché de Milan, c'eſt-à-dire pluſieurs territoires qui en ont été détachés, & cédés au duc de Savoie, roi de Sardaigne, par la maiſon d'Autri-

louſe en France, avoit les duchés de Septimanie & de Narbonne, & le comte de Savoie avoit le duché de Chablais & celui d'Aoſte ; mais Amédée VIII aima mieux être duc de Savoie. *Guichenon, hiſtoire générale de Savoie, t. I. p.* 456.

che, en 1708, 1735 & 1743. Nous parlerons de la Sardaigne en traitant des iſles.

## §. I. *De la Savoie.*

Le duché de Savoie étoit, avec le Dauphiné, le pays des anciens Allobroges, & il faiſoit partie de la Gaule. Sa longueur eſt d'environ trente lieues du ſud au nord, & ſa largeur de vingt-cinq. L'air y eſt froid, à cauſe des montagnes qui ſont toujours couvertes de neige. Le terroir eſt peu fertile, excepté en quelques endroits, où l'on recueille aſſez de bled & de vin.

La Savoie eſt bornée au nord par le lac de Geneve, qui la ſépare de la Suiſſe; à l'occident, par le Rhône, qui la ſépare de la Bourgogne & du Dauphiné, provinces de France; au midi, auſſi par le Dauphiné; & à l'orient, par le Piémont & le Valais.

La religion catholique eſt la ſeule qu'on y profeſſe, auſſi-bien que dans tous les états du roi de Sardaigne.

Les principales rivieres qui arroſent la Savoie, ſont l'*Iſere*, dont nous avons décrit le cours en parlant du Dauphiné, l'*Arche* & l'*Arve*.

L'*Arche* arroſe la partie méridionale de la Savoie. Elle prend ſa ſource à l'orient, paſſe à Saint-Jean de Maurienne, & ſe jette dans l'Iſere.

L'*Arve* arroſe la partie ſeptentrionale de ce pays, & ſe jette dans le Rhône, un peu au-deſſous de Geneve.

On diviſe la Savoie en ſix parties; trois vers le ſeptentrion: le *Genevois*, le *Chablais*, le *Faucigni*: trois vers le midi, la *Savoie propre*, la *Tarentaiſe*, la *Maurienne*.

### 1. *Le Genevois.*

ANNECI, *évêché*, ſur le lac d'Anneci. C'eſt une ville aſſez bien bâtie; & la réſidence de l'évêque

de Genève, depuis que les Genevois devenus calviniſtes ont chaſſé, en 1535, Pierre de la Baume, leur évêque. Le corps de S. François de Sales, ſon plus illuſtre évêque, mort à Lyon en 1621, eſt dans une des deux égliſes de la viſitation, dont l'ordre a commencé en cette ville. Il y a auſſi des dominicains, des capucins, des bénédictins & des religieuſes de Sainte Claire. Les cordeliers ont un fort beau couvent près la cathédrale, dans laquelle ils font l'office après les chanoines. Les barnabites ont le college; & les prêtres de la miſſion, le ſéminaire.

2. *Le Chablais.*

THONON, *capitale*, ſur le lac de Geneve. Il y a un college de barnabites, & pluſieurs maiſons religieuſes. Les peres de l'oratoire deſſervent la paroiſſe.

EVIAN. C'eſt une ville médiocre, au bord du lac de Géneve.

RIPAILLE *, bourg entre Thonon & Evian, fameux par la vie délicieuſe qu'y menoit Amédée VIII, duc de Savoie, qui s'y étoit retiré après avoir renoncé au gouvernement de ſes états.

3. *Le Faucigni.*

LA BONNE VILLE *, ſur l'Arve. C'eſt une petite ville, défendue par un château peu conſidérable. Celui de *Faucigni*, qui eſt auprès, vers le nord, a donné le nom à la province.

CLUSE, ſur l'Arve, au ſud-eſt de la précédente.

BONNE, au nord-oueſt de la Bonne-Ville.

4. *La Savoie propre.*

CHAMBERRI, *capitale*, *parlement*, *chambre des comptes*. C'eſt une ville aſſez bien bâtie, & médiocrement grande: elle a un bon château. La collégiale, qu'on nomme la ſainte chapelle, a été fondée par le duc Amédée IX, & ſa femme Yo-

lande de France, vers l'an 1467. Le chef du chapitre a le titre de doyen de Savoie. Chamberri eſt pour le ſpirituel ſous la dépendance de l'évêque de Grenoble, qui y a un official : les jéſuites y ont un college magnifique. En 1742, les Français & les Eſpagnols s'emparerent de cette ville, & d'une grande partie de la Savoie, qu'ils ont rendue en 1748. C'eſt la patrie de l'abbé de S. Réal, auteur de pluſieurs ouvrages hiſtoriques, & du pere Deſchalles, jéſuite, célebre mathématicien.

MONTMÉLIAN, au ſud-eſt de Chamberri. C'eſt une ville bâtie ſur une montagne, avec un fort château, que Louis XIV avoit ruiné en 1706, mais qui a été rétabli depuis. C'eſt aux environs de Montmélian que croît le meilleur vin de Savoie.

### 5. *La Tarentaiſe.*

Il ſort de ce Pays, tous les ans, une infinité de Savoyards qui ſe répandent par bandes dans les pays voiſins.

MONSTIERS, autrefois FORUM CLAUDII, & depuis TARENTASIA, *archevêché*, ſur l'Iſere. C'eſt une ville médiocre, mais fort peuplée Il y a de très-bon ſel foſſile dans ſes environs.

### 6. *La Maurienne.*

Cette partie de la Savoie a été le premier patrimoine de ſes princes. Humbert *aux blanches mains*, qui en eſt la tige, & qui vivoit au XI^e^ ſiecle, portoit le nom de *comte de Maurienne.*

SAINT-JEAN, *évêché* ſuffragant de Vienne en Dauphiné. Cette ville eſt ſur l'Arve.

## §. II. *Du Piémont.*

Quoique le Piémont ſoit montagneux en pluſieurs endroits, il eſt fort peuplé & fertile en bled en vins & en fruits. Son nom lui eſt venu de ſa ſi

tuation au pied des Alpes, qui le ſéparent de la France & de la Savoie. Son étendue eſt d'environ ſoixante & dix lieues du nord au ſud, & de trente-ſix de l'eſt à l'oueſt. Le fils ainé du roi de Sardaigne portoit ci-devant le nom de prince de Piémont; maintenant il porte celui de duc de Savoie.

Le Piémont comprend le *Piémont* propre, dans le milieu: le duché d'*Aouſt*, au nord; la ſeigneurie de *Verceil*, & le comté d'*Aſt*, à l'orient; le marquiſat de *Saluces* à l'occident; le comté de *Nice*, au midi.

### 1. *La Principauté de Piémont.*

TURIN, autrefois AUGUSTA TAURINORUM, & COLONIA TAURINA, ſur le Pô; *capitale*, *archevêché*, *parlement*, *univerſité*. C'eſt une ville qui n'eſt pas extrêmement grande, mais belle, fortifiée & fort peuplée. Les rois de Sardaigne y réſident ordinairement: ils y ont un palais magnifique, & richement meublé. On compte à Turin dix paroiſſes, dont pluſieurs ſont deſſervies par des religieux, & un grand nombre de couvents. Hors de la ville il y a deux maiſons de capucins. Dans l'une, qui eſt au-delà du Pô & bâtie ſur une colline, on voit une égliſe, la plus magnifique que ces religieux aient en Europe. Il y a auſſi à Turin une magnifique chapelle du S. Suaire, toute revêtue de marbre noir. La cave qui eſt deſſous ſert de ſépulture aux rois de Sardaigne. La citadelle a un puits qui eſt d'une telle largeur, qu'on y a pratiqué un eſcalier, dont la pente eſt ſi douce que les chevaux peuvent deſcendre juſqu'en bas. Turin eſt la patrie du célebre Charles-Thomas Maillard, cardinal de Tournon. Il s'eſt formé depuis quelques années dans cette ville une ſociété des ſciences.

YVRÉE, anciennement EPOREDIA, *évêché*, *place forte*, au nord, ſur la Doria-Baltea. Son territoire

s'appelle le *Canavez*. On y fait d'excellents fromages.

SUSE, au nord-oueſt de Turin, ſur la Doria-Riparia. C'eſt une place forte, & un marquiſat, auſſi-bien qu'Yvrée.

PIGNEROL, au ſud-oueſt de Turin. Louis XIV l'a rendue au duc de Savoie, après avoir démoli ſon château. Elle a été érigée en évêché en 1749, par le pape Benoît XIV.

EXILLES, autrefois OCELLUM.

FENESTRELLES, &

CHATEAU-DAUPHIN, *places fortes*, les deux premieres au nord-oueſt de Pignerol, & la derniere au ſud-oueſt. Elles ont auſſi été rendues par la France au duc de Savoie, en 1713. Ces quatre places ſont dans le pays nommé les *quatres Vallées*, habité par des Vaudois, qui profeſſent la religion prétendue réformée, & que les rois de Sardaigne ſouffrent à cauſe des ſervices qu'ils en ont reçus dans leurs guerres.

CARIGNAN, au ſud de Turin, ſur le Pô, principauté.

SAVILLAN, au ſud de Carignan, jolie & forte ville.

CONI, au ſud de Savillan. C'eſt une belle ville, bien fortifiée, bâtie ſur une montagne; elle eſt fort peuplée & fort marchande. Coni a un canal qui va juſqu'à Carmagnole.

MONDOVI, au ſud-eſt de Coni, *évêché*, *univerſité*, *place forte*, ſur une montagne: ſes environs ſont fertiles en vins. Cette ville a pluſieurs maiſons religieuſes. Elle a donné naiſſance au célebre cardinal Bona.

QUIERASQUE, au nord de la précédente, ſur le Tanaro. C'eſt une grande ville avec une fortereſſe. On y fit, en 1631, un traité de paix, par lequel le duc de Savoie céda Pignerol au roi Loi XIII, & obtint de l'empereur la partie occidentale du Montferrat.

### 2. *Le Duché d'Aouſt.*

AOUST, *évêché*, ſur la Doria-Baltéa. C'eſt une ancienne ville, nommée autrefois AUGUSTA SALASSIORUM, AUGUSTA PRÆTORIA, au pied des Alpes, dans un pays fertile en pâturages & en toutes ſortes de fruits. Quoique ſon circuit ſoit aſſez grand, elle a néanmoins peu d'habitans, de maiſons & de palais, mais on voit dans ſon enceinte des prés, des champs, des jardins bien entretenus, & bon nombre de monumens des Romains, comme arcs de triomphe, amphithéatres, ponts, chemins publics, que l'on admire encore, quoique ruinés en partie par le temps. C'eſt la patrie de S. Anſelme, élu abbé du Bec en 1078, & enſuite archevêque de Cantorbéri.

### 3. *La Seigneurie de Verceil.*

VERCEIL, *évêché, place forte*. Cette ville eſt grande & belle, ſituée ſur la riviere de Seſia, qui ſe jette dans le Pô. Son égliſe de ſainte Marie-Majeure eſt un très-bel édifice. La voûte en eſt ſoutenue par quarante colonnes de marbre, & le pavé, qui eſt entiérement de marbre, travaillé à la moſaïque, repréſente l'hiſtoire de Judith & d'Holopherne. On conſerve dans la ſacriſtie un manuſcrit qui contient les évangiles de S. Mathieu & de S. Marc, que l'on dit être écrits de la main du martyr S. Euſebe, évêque de cette ville.

BIELLA, petite ville au nord-oueſt de Verceil.

MASSERAN, à l'eſt de la précédente. C'eſt une principauté qui appartient à un prince feudataire du pape, de la maiſon de *Ferrari*.

### 4. *Le Comté d'Aſt.*

AST, anciennement HASTA POMPEIA, *évêché* ſur le *Tanaro*, qui prend ſa ſource au midi dans les

Alpes, & ſe jette dans le Pô au-deſſous d'Alexandrie. Aſt eſt une ville ancienne & forte.

VERUE, ſur le Pô, place très-forte, qui a été priſe, en 1705, par le duc de Vendôme.

### 5. *Le Marquiſat de Saluces.*

Après avoir eu long tems ſes ſeigneurs particuliers, il fut cédé à la France en 1560. Le duc de Savoie s'en empara en 1588, & il lui fut abandonné en 1601 en échange de la Breſſe & de la partie du Bugey, qui eſt à l'occident du Rhône.

SALUCES, *évêché*, *capitale*. Elle étoit autrefois très-forte; mais elle a été ruinée par les Français en 1690.

CARMAGNOLE, près du Pô. Cette place, qui eſt enclavée dans le Piémont propre, eſt très-forte, riche & très-marchande. C'eſt la patrie de François Carmagnole, qui de ſimple payſan devint par ſon rare mérite premiérement général de l'armée du duc de Milan, & enſuite de celle des Venitiens. Ceux-ci lui firent trancher la tête en 1422, ayant découvert qu'il entretenoit des intelligences avec le duc de Milan, dont il vouloit regagner les bonnes graces.

### 6. *Le Comté de Nice.*

NICE, anciennement NICÆA MASSILIENSIUM, *évêché*, *place forte*. Elle dépendoit autrefois de la Provence. Cette ville eſt ſituée ſur un rocher eſcarpé, & a un château très-fort du côté de la Provence. Les Français & les Eſpagnols l'ont priſe en 1744, & l'ont enſuite rendue.

VILLEFRANCHE. Elle a un pont qui eſt défendu par deux châteaux, bâtis, l'un du côté de la mer, & l'autre du côté de la montagne.

TENDE, au nord-eſt, &

BEUIL *ou* BOGLIO, au nord-oueſt. Ce ſont deux

anciens comtés, que l'on joint ordinairement à celui de Nice.

PERINALDO, au ſud de Tende. C'eſt la patrie de Jean-Dominique Caſſini, & de Jacques-Philippe Maraldi ſon beau-frere, de l'académie des ſciences de Paris, & fameux aſtronomes.

ONEILLE, *principauté*, enclavée dans la ſeigneurie de Gênes. Cette ville, qui a un bon *port*, & ſes environs qui ſont fertiles en huiles, appartenoient ci-devant à la maiſon de Doria, qui les vendit en 1579 au duc de Savoie. Oneille eſt la patrie d'André Doria, l'un des plus fameux capitaines de mer.

*Monaco*, à l'orient de Villefranche, eſt une *principauté* indépendante, enclavée dans le comté de Nice. Elle eſt, depuis 1641, ſous la protection du roi de France, qui y tient une garniſon. Elle a paſſé, il y a vingt ans, de l'ancienne famille des Grimaldi, dans celle des Matignon, qui ſont, comme étoient les Grimaldis, ducs du Valentinois en Dauphiné.

MONACO, autrefois HERCULIS MONÆCI PORTUS, *capitale*. Elle a un beau *port*, & eſt défendue par un château très-fort.

### §. III. *Du Marquiſat de Montferrat.*

On prétend que ſon nom vient des mots latins *Mons ferax*, qui ſignifient une montagne fertile. Ce pays mérite en effet d'être ainſi nommé, à cauſe de la fertilité de ſes campagnes & de ſes vignobles. Il a eu des ſouverains particuliers juſqu'en 1533. Les derniers étoient des princes Grecs de la famille des Paléologues, empereurs de Conſtantinople. Leur maiſon étant éteinte, Charles-Quint donna le Montferrat aux ducs de Mantoue, quoique les ducs de Savoie y euſſent des prétentions. Ils les firent valoir dans la ſuite. Enfin, en 1631, par le traité de Quierasque, le Montferrat fut partagé en deux parties; le *Montferrat Savoyard*, où étoient les villes d'Al-

be & de Trin, & le *Montferrat Mantouan*, où étoient Caſal & Acqui. Depuis 1708, cette diviſion n'a plus lieu, en conſéquence de la ceſſion que l'empereur Joſeph fit au duc de Savoie de la partie du Montferrat que poſſédoit le duc de Mantoue, qui fut alors mis au ban de l'empire & privé de ſes états, & qui mourut peu après ſans enfans.

CASAL, *capitale*, *évêché*, ſur le Pô. Louis XIV, qui l'avoit achetée du duc de Mantoue, en 1681, l'avoit extrêmement fortifiée; mais ſes fortifications furent raſées en 1706. Le roi de Sardaigne les a enſuite rétablies en partie, & y entretient une forte garniſon.

ACQUI, *évêché*, au ſud-eſt de la précédente; anciennement AQUÆ STATIELORUM. Cette ville eſt célebre par ſes eaux chaudes: elle eſt médiocre, mais fort peuplée.

TRIN, autrefois RIGOMAGUS, *place forte*, au nord-oueſt de Caſal. C'eſt une ville bien bâtie, fort peuplée, & dans une ſituation agréable.

ALBE, autrefois ALBA POMPEIA, *évêché*, ſur le Tanaro, à l'occident d'Acqui: c'eſt aujourd'hui un lieu peu conſidérable.

Au midi d'Albe & d'Acqui, eſt une contrée appellée *les Langhes**, qui comprend cinquante-huit fiefs relevants de l'empire, & que l'empereur a donnés comme tels au roi de Sardaigne en 1735. Pluſieurs auteurs rapportent cette contrée au Piémont.

## §. IV. *Territoires détachés du duché de Milan.*

Ces petits territoires, ſur leſquels les ducs de Savoie avoient des prétentions, & qui leur ont été cédés en différens tems par la maiſon d'Autriche, comme nous l'avons dit, ſont bornés du côté de l'orient, par le lac Majeur & le Téſin, & du côté de l'occident par le Piémont & le Montferrat. Ils ſont au nombre de huit: ce ſont du nord au ſud:

1. Les vallées de la Seſia, au nord de la ſeigneurie de Verceil.

VARALLO, *capitale*, ville peu conſidérable ſur la *Seſia*, qui ſe jette dans le Pô au-deſſous de Verceil.

2. La plus grande partie du territoire d'*Anghiera*, c'eſt-à-dire la partie occidentale, à l'oueſt du lac Majeur.

DOMO D'OSULA, ſur le Toſa, *capitale*.

ARONA, ſur le lac Majeur, au ſud-oueſt. C'eſt le lieu de la naiſſance de S. Charles Borromée, à qui on y a érigé une belle ſtatue. On voit près de cette ville, dans le lac Majeur, de petites iſles nommées *Iſles Borromées*. Chacune eſt ornée d'un beau palais avec des jardins charmans.

3. *Le Novarois.*

NOVARE, *capitale*, *évêché*, *place forte*, ancienne ville. C'eſt la patrie de Pierre Lombard, évêque de Paris au XIII^e^ ſiecle, connu ſous le nom de maître des ſentences, à cauſe d'une théologie ſcholaſtique qu'il a compoſée, & qui a eu une grande vogue.

4. Le *Vigévanaſc.*

VIGEVANO, au ſud-oueſt de Novare, *évêché*. C'eſt une petite ville avec un château.

5. La *Laumelline.*

VALENCE, *capitale*, *évêché*, ville médiocre, bâtie ſur une hauteur. Son château eſt bien fortifié.

6. L'*Alexandrin.*

ALEXANDRIE, *capitale*, *évêché*. Elle fut ſurnommée *de la Paille* par l'empereur Frédéric Barberouſſe, à cauſe de ſes murailles qui étoient faites de boue & de paille. Elle a une forteresſe conſidérable. C'eſt la patrie du pape Pie V, & de George Mérula, ſavant géographe.

7. Le *Tortonèſe.*

TORTONE, autrefois DERTONA, *ou* JULIA DERTONA, *capitale*, *évêché*. C'eſt une ancienne

ville aſſez forte, avec un beau château, fortifié à la moderne.

8. La plus grande partie du *Paveſe*, au midi du Pô.

VOCHERA, ſur le Staffora, ville médiocre, mais bien fortifiée, ſituée dans un lieu fort agréable.

BOBBIO, *évêché*. Cette petite ville a titre de comté : il y a une célebre abbaye fondée par ſaint Colomban.

Au midi du Tortonèſe & du Pavèſe, ſont un grand nombre de fiefs de l'empire, appellés *Feudi Imperiali* *, qui ont auſſi été cédés au roi de Sardaigne.

## ARTICLE II.

### *De la Seigneurie ou République de Gênes.*

CE pays s'étend le long de la méditerranée : on le nomme la *Côte de Genes*. Il faiſoit partie de l'ancienne *Ligurie*. Quoiqu'il ſoit plein de montagnes, il ne laiſſe pas d'être très-fertile, & de produire d'excellens vins, de très-bons fruits, & ſur-tout quantité d'olives.

Cet état étoit autrefois fort puiſſant. Après avoir éprouvé diverſes révolutions, il ſe donna à la France ; mais il en ſecoua le joug en 1527, par le ſecours de l'empereur Charles-Quint, & il s'établit ſur le pied où il eſt à préſent. André Doria, Génois, qui contribua le plus à rendre la liberté à ſa patrie, fit un nouveau réglement, qui fixe les anciennes familles nobles à vingt-huit, auxquelles on en a ajouté dans la ſuite vingt-quatre autres, qui ſont la ſeconde claſſe de la nobleſſe.

Le gouvernement eſt ariſtocratique. La ſouveraineté réſide dans le grand-conſeil des quatre cens nobles. Le ſénat a l'adminiſtration ordinaire des affaires. Il eſt compoſé de douze ſénateurs, & d'un doge qui en eſt le chef. La charge de doge ne dure

que deux ans. Il eſt élu alternativement dans l'ancienne & dans la nouvelle nobleſſe. On ne peut choiſir après lui aucune perſonne de ſa famille, & il ne peut revenir lui-même à cette dignité, que cinq ans après qu'il en a été revêtu.

La république de Gênes a peu de revenus, quoique les particuliers ſoient très-riches.

GENES, *capitale*, *archevêché*, *port*, *place forte*. On la nomme *Gênes la ſuperbe*. C'eſt une grande & belle ville, qui s'éleve en forme d'amphithéatre ſur le bord de la mer. Elle eſt bien peuplée, la plus marchande de l'Italie après Veniſe, & célebre ſur-tout par ſes manufactures de velours & de damas. L'égliſe cathédrale, dédiée à S. Laurent, eſt magnifique. Le palais du doge, celui de la ſeigneurie, & l'arſenal ſont très-beaux; auſſi-bien que ceux d'André Doria, qui paſſe pour le plus ſuperbe de tous, de Charles Doria, duc de Turſi, des Palavicin & des Grimaldi. Les jéſuites y ont une ſuperbe égliſe, & une maiſon qui peut être miſe au nombre des palais de Gênes. Cette ville a une académie, qu'on nomme des *endormis*, qui a produit d'habiles gens. La maiſon où elle s'aſſemble, mérite d'être vue, auſſi bien que le portique des marchands. Il y a à Gênes 80000 habitans, ou environ. Son port eſt grand & ſpacieux, fermé par un mole, où il y a un phare pour éclairer les vaiſſeaux pendant la nuit. Cette ville fut bombardée par les galeres de France en 1684. Les troupes de la reine de Hongrie & de ſes Alliés ont harcelé Gênes en 1746 & 1747; mais les Français & les Eſpagnols les ont repouſſés.

SAVONE, *évêché*, *port*, *place forte*, à l'occident de Gênes. C'eſt une grande ville fort peuplée & fort marchande. Les Génois ont gâté ſon port, de peur qu'elle ne nuisît à leur commerce. Savone eſt la patrie des papes Sixte IV & Jules II.

NOLI, *évêché*. Elle a un bon port, & un château ſur une montagne voiſine.

*Final*, marquiſat, autrefois appartenant au roi d'Eſpagne. L'empereur s'en étant rendu maître, l'a donné aux Gênois pour 300000 écus.

FINAL, *capitale*. C'eſt une petite ville maritime aſſez forte.

ALBENGA, autrefois ALBIUM INGONUM, *évêché*. Cette ville n'eſt guere peuplée: l'air y eſt fort mal-ſain.

VINTIMILLE, anciennement ALBIUM INTEMELUM, *ou* ALBINTEMELIUM, *évêché*. C'eſt une ville fort peuplée. Elle a le titre de comté.

Toutes ces villes ſont de la *riviere du Ponent*, ou côte occidentale; les ſuivantes ſont la *riviere du Levant*, ou côte orientale, dans laquelle on met auſſi Gênes.

PORTO-FINO, à l'orient de Gênes, autrefois PORTUS DELPHINI.

RAPALLO, ſur le golphe de ſon nom, au nord-eſt de Porto-Fino. C'eſt la patrie de Fortunio Liceti, qui quoique né avant terme, en 1577, & élevé d'une maniere qui tient du prodige, pour ſuppléer à la foibleſſe de ſon tempérament, a vécu près de 80 ans, & a compoſé un grand nombre de ſavans ouvrages, entr'autres un, à l'âge de 19 ans, qui traite de l'origine de l'ame.

BRUGNETO, *évêché*.

PORTO-VENERE, ville grande & belle, avec une fortereſſe.

SARAZANA, *évêché*, ville forte, avec un bon port & un château très-fort.

La république de Gênes poſſede encore l'iſle de *Corſe*, dont nous parlerons à l'article des iſles de l'Italie.

*

## ARTICLE III.

### *Du Duché de Parme.*

CE duché eſt borné au midi, par la république de Gênes ; au nord, par le Pô, qui le ſépare du duché de Milan ; à l'orient, par le Modénois ; à l'occident, par les nouvelles poſſeſſions du roi de Sardaigne, détachées du duché de Milan. Il eſt fertile en bleds, en vins, & en excellens pâturages. Ses anciens habitans, nommés *Boiens*, occupoient auſſi le Modénois, & partie du Mantouan, du Bolonois & du Ferrarois.

L'état de Parme, après avoir éprouvé pluſieurs révolutions, étant tombé ſous le pouvoir des papes, Paul III le donna à Louis Farneſe, qui fut créé duc en 1545. Les deſcendans de ce prince ont poſſédé ce duché juſqu'en 1731, que Dom Carlos, Infant d'Eſpagne, & fils de la princeſſe Elizabeth de Parme, en fut reconnu ſouverain ; mais en 1736, ce prince étant devenu Roi de Naples & de Sicile, céda le duché de Parme à la maiſon d'Autriche. En 1748, par le traité d'Aix-la-Chapelle, Dom Philippe, ſon frere, eſt devenu duc de Parme, & on lui a encore cédé le petit duché de Guaſtalla, qui eſt enclavé dans celui de Mantoue, à condition que ces états reviendront à la maiſon d'Autriche, s'il n'a point d'héritier, ou ſi ce prince parvient, lui ou ſes enfans, au trône d'Eſpagne ou des deux Siciles. Lorſque les ducs de Parme relevoient du pape, ils lui payoient tous les ans 10000 écus pour l'hommage.

On diviſe cet état en duché de *Parme*, à l'orient ; duché de *Plaiſance* à l'occident ; marquiſat de *Buſſeto*, au nord ; & duché de *Guaſtalla*, au nord-eſt.

1. *Le Duché de Parme.*

PARME, autrefois COLONIA JULIA AUGUSTA

PARMA, *évêché*, *univerſité*, ſur le Parma. C'eſt une grande & belle ville bien peuplée, & la ſeule place conſidérable de ce duché. Il y a une académie des beaux eſprits, appellés les *Anonymes*; & un ſéminaire pour la nobleſſe, qui eſt un des plus beaux de l'Europe; il y a des places pour 250 nobles.

COLORNO, au nord de Parme, près du Pô, maiſon de plaiſance des ducs de Parme: elle a de beaux jardins.

### 2. *Le Duché de Plaiſance.*

PLAISANCE, *évêché*, *univerſité*, au confluent du Pô & de la Trebia. Cette ville eſt grande & belle. Elle eſt défendue par une citadelle qui renferme les logemens des officiers, avec le palais du gouverneur, & une égliſe. L'hôtel-de-ville eſt l'édifice le plus remarquable de la grande place. Sa façade eſt ſoutenue par de hautes colonnes, qui forment une grande galerie. La cour eſt fort large, & les chambres qui l'environnent ſont ornées de belles peintures & de ſtatues de marbre. On voit dans la grande place deux magnifiques figures de bronze de deux ducs de Parme: ſavoir d'Alexandre Farneſe, & de ſon fils Ranuce. C'eſt la patrie du pape Grégoire X, & du fameux cardinal Albéroni.

Le *Val di Taro*, où l'on voit beaucoup de vignes, eſt ſitué au midi du duché de Plaiſance.

BORGO DI TARO, *capitale*, au midi.

BARDI, château où le duc de Parme tient une petite garniſon. On y renferme les priſonniers d'état.

### 3. *Le Marquiſat de Buſſeto.*

Cette principauté, connue auſſi ſous le nom d'*Etat Palavicin*, appartenoit autrefois à la maiſon Palavicini, de qui les anciens ducs de Parme l'ont acquiſe.

BUSSETO, *capitale*.

BORGO-SAN-DONINO, *évêché.* C'eſt une petite ville fort peuplée, & ſituée dans une plaine très-agréable.

4. *Le Duché de Guaſtalla.*

Il eſt enclavé dans le duché de Mantoue, dont il eſt un démembrement.

GUASTALLA, petite ville, près la rive droite du Pô. Les Français joints aux Eſpagnols, y battirent, en 1734, l'armée Autrichienne.

LUZZARA, célebre par la victoire que les Français, commandés par le duc de Vendôme, y remporterent en 1702 ſur les Impériaux, commandés par le prince Eugene.

## ARTICLE IV.

### *Du Duché de Modene.*

LE Modénois eſt borné à l'occident par le duché de Parme; au midi, par la république de Luques & la Toſcane; à l'orient, par l'état eccléſiaſtique; & au nord, par le duché de Mantoue. C'eſt un fief maſculin de l'empire. Le duc à qui il appartient eſt de l'ancienne maiſon d'Eſt, & il paie 40000 écus à l'empereur. Le pays eſt très-abondant, ſur-tout en vins excellens & en bleds. Sa riviere la plus conſidérable eſt la *Secchia*, qui l'arroſe du ſud au nord, & ſe jette dans le Pô.

Cet état renferme les duchés de *Modene* & de *Régio*, & les principautés de *Carpi* & de *Corrégio*. Le duc de Modene poſſede auſſi au nord-eſt le duché de *la Mirandole*, qu'il a acheté de l'empereur en 1710; & la principauté de *Novellara*, près de Guaſtalla: celle de *Maſſa*, au ſud-oueſt, peut encore être regardée comme une annexe de Modene.

MODENE, autrefois MUTINA, *évêché, place forte, capitale* du duché de Modene. Cette ville, ſituée ſur un canal entre la Secchia & le Panaro, eſt grande & fort peuplée. Le duc y réſide ordinairement, dans un magnifique palais. Elle a quantité de belles fontaines, & des portiques où l'on peut marcher à couvert; mais ils ſont fort obſcurs, les rues étant étroites. C'eſt la patrie du cardinal Sadolet, eſtimé pour la belle latinité qui ſe remarque dans ſes ouvrages, & de Charles Sigonius, auteur d'excellentes notes ſur Tite-Livre, & de ſavans traités ſur le Droit Romain.

CARPI, *place forte*, au nord-oueſt de Modene. Cette ville porte le titre de principauté; elle eſt ancienne, marchande & peuplée.

REGIO, *ou* REGE, anciennement FORUM LEPIDI, ou REGIUM LEPIDI, *évêché*. Cette ville, qui eſt la capitale de ſon duché, eſt peuplée & abondante en tout, étant ſituée dans une campagne très-fertile. Ses rues ſont larges & belles. Au milieu de la place on voit une ſtatue, fort eſtimée, de Brennus chef des Gaulois.

CORREGIO, entre Carpi & Régio: elle eſt belle & forte: elle a le titre de principauté.

Le duché de *la Mirandole* eſt un petit état ſur les confins du Modénois, au nord-eſt

LA MIRANDOLE, petite ville forte. Elle eſt célebre par la maiſon des *Pic de la Mirandole*, qui a poſſédé ce petit état pendant cinq ou ſix cens ans, & qui a produit, au commencement du XVI^e^ ſiecle, un prince d'un ſavoir prodigieux.

NOVELLARA, entre Carpi & Guaſtalla. C'eſt une ville médiocre, avec titre de principauté. L'empereur l'a donnée au duc de Modene en 1737.

MASSA, au ſud-oueſt, entre la république de Genes, & celle de Luques en Toſcane. C'eſt la *capitale* d'une petite principauté, dont l'héritiere a

épouſé le prince héréditaire de Modene. Le duc ſon pere a fait faire à travers le mont Apennin, un grand chemin qui conduit de ſes états à cette principauté.

## ARTICLE V.

### *Des Etats de la Maiſon d'Autriche en Italie.*

DEpuis le commencement de ce ſiecle, la maiſon d'Autriche poſſede en Italie le duché de Milan & celui de Mantoue.

### §. I. *Le Duché de Milan.*

Les ſouverains de cet état ont porté d'abord le nom de vicomtes, & enſuite celui de ducs. Ce fut en 1395, & en faveur de Galéas Viſconti, que l'empereur Venceſlas érigea le Milanez en duché. La maiſon des derniers ducs avoit le nom de Sforce. Vers le milieu du XVI^e^ ſiecle ce duché fut longtemps diſputé entre les Sforce, qui s'en étoient emparés après la mort de Jean-Marie & de Philippe-Marie, fils de Jean Galéas, morts ſans enfans, & Louis XII & François I, qui y avoient des prétentions légitimes du chef de Valentine, dont ils tiroient leur origine. En effet, il avoit été ſtipulé dans le contrat de mariage de Valentine, fille de Jean Galéas I, duc de Milan, avec Louis, duc d'Orléans, ſecond fils de Charles V, dit *le Sage*, que ſi Galéas venoit à mourir ſans enfans mâles, le duché appartiendroit à Louis ſon gendre. Le dernier des Sforce étant mort en 1535, Charles-Quint demeura maître de ce duché, & en donna l'inveſtiture à Philippe II, ſon fils, qui fut depuis roi d'Eſpagne. Les rois d'Eſpagne l'ont poſſédé juſqu'au décès de Charles II, en 1700. Philippe de France, duc d'Anjou, devenu roi d'Eſpagne en 1701, tâcha de le

conſerver : ayant perdu la bataille de Turin, l'empereur Joſeph I s'en rendit maître en 1706 ; & il a été cédé par le traité de Bade, en 1714, à l'empereur Charles VI. Il appartient maintenant à la reine de Hongrie & de Bohême ſa fille, archiducheſſe d'Autriche, & douairiere de l'empereur François-Etienne de Lorraine, grand-duc de Toſcane. Le duché de Milan étoit plus conſidérable lors de ſon érection qu'à préſent. Parme, Plaiſance & le Trentin en faiſoient alors partie. Depuis les démembrements qui en ont été faits, ſoit en faveur des Suiſſes, ſoit principalement en faveur du roi de Sardaigne, on partage le duché de Milan en ſix parties ; le *Milanez* propre, le *Comaſc*, le comté d'*Angiera*, le *Paveſan*, le *Lodeſan*, & le *Crémonois*, qui portent les noms de leurs capitales.

MILAN, *capitale*, *archevêché*, *univerſité*. On la ſurnomme la *grande*, avec raiſon ; car elle a dix milles de circuit, c'eſt-à-dire environ quatre lieues ; vingt-deux portes, ſoixante & onze paroiſſes, onze chapitres, huit maiſons de chanoines réguliers, deux cens trente égliſes, trente couvens de religieux, & trente-ſix de religieuſes, dix hôpitaux, trente-deux colleges, & cent confrairies qui renferment un fort grand nombre d'ouvriers. On y travaille très-bien en galons, en broderies d'or & d'argent, & en cryſtal. Sa bibliotheque, nommée *Ambroſienne*, contient cinquante mille volumes : elle a été laiſſée par le cardinal Frédéric Borromée. La ſituation de Milan entre l'Adda & le Téſin, d'où on a tiré deux canaux, la rend très marchande. Elle a une citadelle très-forte, d'un mille de circuit, & qui fait comme une ville à part. L'égliſe métropolitaine eſt toute revêtue de marbre en-dehors & en-dedans : elle eſt dédiée à la ſainte Vierge, & on l'appelle communément *le Dôme*. Elle a environ 500 pieds de long, ſur 200 de large, & eſt ſoutenue d'un grand nom-

bre de colonnes de marbre blanc d'une groſſeur conſidérable, & ornée de beaucoup de ſtatues de grand prix. Le portail de ce ſuperbe temple eſt d'une magnificence extraordinaire, & le pavé de l'égliſe n'eſt inférieur en rien à tout le reſte. Il a coûté près de ſoixante & douze mille écus: il eſt tout de marbre à compartiments, d'une ſolidité & d'une beauté parfaite. Enfin cette égliſe eſt plus petite que S. Pierre de Rome, mais plus magnifique, ſelon quelques-uns. Il y a à Milan une autre égliſe de la Vierge, dans une belle place environnée d'un beau portique, & à laquelle cette égliſe donne un nouvel ornement. Sa façade eſt magnifique. Elle eſt ornée de ſtatues & de bas-reliefs très-eſtimés. Le dedans ne dément pas cet extérieur. Le pavé eſt de marbre de pluſieurs couleurs rapportées avec art. La voûte eſt toute couverte d'or, ou en peintures, & ſoutenue par des colonnes très-hautes & très-belles, & au-deſſus il y a un beau dôme bien peint & bien doré. Le grand autel eſt d'une richeſſe ſurprenante. On y voit quatre colonnes d'argent, dont les baſes & les corniches ſont dorées, & au-devant de cet autel eſt une lampe d'argent d'un poids incroyable, attachée à une chaîne de même métal. Il ſemble que l'architecture, la ſculpture & la peinture ſe ſoient diſputé la gloire d'embellir cette égliſe, qui ne le cede en beauté à aucune d'Italie. Le grand hôpital eſt un des beaux édifices de cette ville. La grande cour eſt un quarré de cent vingt pas, environné d'un portique à double étage, qui eſt ſoutenu par de belles colonnes d'une eſpece de marbre. Le corps du bâtiment eſt de briques, & d'une commodité ſinguliere. Les plus illuſtres archevêques de Milan, dont il y a trente-cinq dans le catalogue des ſaints, ont été Saint Ambroiſe, ſur la fin du IV^e ſiecle, & Saint Charles Borromée, qui a été comme l'ame du dernier concile général tenu

dans la ville de Trente. C'eſt la patrie de pluſieurs hommes célebres, entr'autres des papes Alexand II, Urbain III, Céleſtin IV, Pie IV, Grégoire XIV, & du juriſconſulte Alciat.

COME, au nord de Milan, ſur le lac du même nom, belle ville riche & marchande. C'eſt la patrie de Pline le jeune, de l'hiſtorien Paul Jove, & du pape Innocent XI.

ANGHIERA, ſur le lac Majeur, au ſud-oueſt de Come. Cette ville eſt bâtie ſur une hauteur, & elle a un bon château. C'eſt la patrie de Galéas, premier duc de Milan.

PAVIE, autrefois TICINUM, *évêché*, *univerſité* fameuſe pour le droit, ſur le Téſin, au ſud de Milan. Elle eſt grande & riche, mais elle n'eſt pas peuplée à proportion. Elle étoit la capitale du royaumes des Lombards. Son château reſſemble plus à un palais qu'à une forteresſe. Il a été bâti par Jean Galéas, premier duc de Milan, qui eſt auſſi le fondateur du magnifique couvent des chartreux près de Pavie. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette ville, après ce couvent, ce ſont les deux colleges, dont l'un a été fondé par Pie V, & l'autre par le cardinal Borromée. C'eſt devant cette ville que François I fut fait priſonnier en 1525. Pavie a donné naiſſance au philoſophe Boéce, au pape Jean XVIII, à Jérôme Cardan, fameux médecin & mathématicien; & à Jean Ménochius, célebre commentateur de l'écriture ſainte.

LODI, autrefois LAUS-POMPEIA, *évêché*, ſur l'Adda. Cette ville eſt grande, & dans une plaine fort ſpacieuſe. Elle eſt célebre par ſes fromages, nommés *Parmeſans*, parce qu'une princeſſe de Parme, dit-on, les a fait connoître en France. C'eſt la patrie de Maffée Végio, auteur d'un excellent traité de l'éducation des enfans, & de pluſieurs autres ouvrages eſtimés.

CRÉMONE, *évêché*, *place forte*, ſur le Pô, grande & belle ville, qui eſt défendue par un bon château. Ses rues ſont larges & droites, & elle a de très-belles places publiques, & pluſieurs beaux jardins. Sa tour paſſe pour une des plus hautes du monde. Sa cathédrale eſt magnifique, & le portail eſt élevé ſur pluſieurs colonnes de marbre; mais le grand autel ſur-tout eſt d'une beauté achevée. Crémone a auſſi pluſieurs autres belles égliſes de religieux. C'eſt la patrie de Platine, bibliothécaire du Vatican, connu par ſes vies des papes, & d'Antonio del Campo, fameux Peintre.

## §. II. *Le Duché de Mantoue.*

Il eſt ſitué à l'orient de celui de Milan, ayant le Modénois au midi, & la république de Veniſe au nord. Il eſt fertile en bleds, en pâturages, en fruits & en vins excellens.

La principale riviere de ce duché eſt le Pô, qui le traverſe dans toute ſa largeur; les autres moins conſidérables, ſont la *Secchia*, au midi du Pô; l'*Oglio* & le *Mincio*, au ſeptentrion.

Le Mantouan relevoit de l'empereur, & depuis 1540 il avoit des ducs de la maiſon de Gonzague. Le dernier étant mort ſans poſtérité en 1708, l'empereur Joſeph s'eſt attribué ce duché, quoiqu'il y eût encore des princes de la même maiſon, & pluſieurs branches collatérales. Le Mantouan appartient aujourdhui à la reine de Hongrie, fille de l'empereur Charles VI.

MANTOUE, *capitale*, *évêché*, *place forte*. Cette ville eſt ſituée au milieu d'un lac que forme la riviere de Mincio. On n'y peut entrer que par deux chauſſées, qui ont chacune leur pont-levis, ce qui la rend extrêmement forte. Les ducs y avoient un palais vaſte & magnifiquement meublé, qui fut pillé

par l'armée de l'empereur en 1630, & un cabinet de curioſités des plus rares de l'Italie. Mantoue a auſſi un grand nombre d'autres palais, que les grands ſeigneurs de la ville ont abandonnés pour ſe retirer à Veniſe. On compte dans cette ville environ 20000 hommes, 18 paroiſſes, 40 couvens. Sa cathédrale, bâtie par Jules Romain, qui l'a embellie de pluſieurs belles peintures de ſa main, eſt ornée de quantité de bons tableaux, & ſa voûte eſt entiérement dorée. Le celebre Poëte Virgile eſt né près de cette ville, qui eſt la patrie d'Antoine Poſſevin, jéſuite, auteur d'une bibliotheque & d'un apparat ſacré; du médecin Antoine Poſſevin, du poëte Baptiſte le Mantouan, & de pluſieurs autres hommes célebres.

CASTIGLIONE; au nord-oueſt de Mantoue. C'eſt une petite principauté, qui appartient à une branche de la maiſon de Gonzague.

SOLFARINO, dans le voiſinage de la précédente: petite principauté, qui appartient à une branche de la même maiſon.

BOZZOLA, au ſud-oueſt de Mantoue, bourg qui formoit autrefois une principauté poſſédée par une branche de la maiſon de Gonzague.

SABIONETTA, au midi de Bozzola; petite ville, autrefois aſſez forte, & qui a encore une bonne citadelle. Elle a été auſſi principauté. On y voit le tombeau du célebre cardinal de Gonzague.

Nous avons parlé du duché de *Guaſtalla*, ſitué de l'autre côté du Pô, en décrivant les états du duc de Parme, à qui il a été cédé.

## ARTICLE VI.

### *De la Seigneurie ou République de Veniſe.*

LEs états de cette république ſont bornés au nord par le pays des Griſons, le Trentin & le Tirol; à l'orient, en partie par le golphe de Veniſe, & en partie par le Carniole; au midi, par le Ferrarois, le Mantouan, & une partie du Milanez; & à l'occident par le Milanez ſeulement.

C'eſt la plus ancienne des républiques de l'Europe; elle étoit autrefois beaucoup plus puiſſante qu'à préſent, quoiqu'elle poſſede encore une grande étendue de pays en Italie & ailleurs.

Son gouvernement eſt ariſtocratique; il dépend de la nobleſſe, que l'on partage en quatre claſſes. La premiere eſt de douze maiſons, qui en 709 élurent le premier duc de Veniſe. La ſeconde, de quatre maiſons qui ſubſiſtent depuis l'an 800 : ce ſont les Juſtiniani, les Cornari, les Bragadini & les Bembi. La troiſieme comprend les familles qui furent inſcrites dans le livre d'or en 1289. La quatrieme, celles qui ont été aggrégées depuis, en payant 100000 ducats. Le chef eſt un *doge* ou *duc*, dont la dignité eſt à vie; mais la république peut le dépoſer quand il devient incapable de remplir ſes fonctions. Il préſide à tous les conſeils, & n'a que ſa voix comme les autres. Tous les jugements ſe rendent en ſon nom.

Il y a trois principaux conſeils pour l'adminiſtration de l'état.

Le grand conſeil, compoſé de tous les nobles qui ont trente ans. Ce conſeil fait toutes les loix, & élit tous les magiſtrats : ſavoir, les *procurateurs* de Saint Marc, le *chancelier*, les *ſages-grands*, & les *provéditeurs*. Les procurateurs de Saint

Marc ſont des officiers commis à la diſtribution des grandes richeſſes laiſſées à l'égliſe de Saint Marc & aux pauvres ; ils ſont les exécuteurs de tous les legs pieux, les tuteurs des orphelins, & les protecteurs des veuves. Ils portent la *veſte ducale*, c'eſt-à-dire à grandes manches traînantes juſqu'à terre. Le grand chancelier tient les ſceaux de la république, aſſiſte aux délibérations du ſénat ; il eſt le chef des citadins ou bourgeois de Veniſe, comme le doge l'eſt de la nobleſſe : il porte la veſte ducale de pourpre, & a le titre d'*excellence*. Les ſages-grands ſont des officiers, au nombre de ſix, qui préparent les matieres qui doivent être traitées dans le ſénat, auquel ils portent chaque ſemaine, chacun à leur tour, le réſultat de leurs conſultations. Les ambaſſadeurs que la république envoie à l'empereur, au pape & au grand-ſeigneur, doivent avoir la qualité de *ſages-grands*. Les *ſages de Terre-ferme* ont à peu près les mêmes fonctions & la même autorité : c'eſt parmi eux que la république prend les ambaſſadeurs qu'elle envoie aux rois & aux princes ſouverains. Ils portent tous la veſte ducale violette, & ſont traités d'*excellence*. Les *provéditeurs* ſont les gouverneurs qu'on envoie dans les provinces, avec un commandement abſolu dans les affaires qui concernent la paix & la guerre.

Le conſeil des *priés* : c'eſt le ſénat, compoſé de cent-vingt ſénateurs ; il décide de tout ce qui regarde la paix, la guerre & les alliances. Ceux qui compoſent ce ſénat ſont regardés comme les plus grands politiques du monde. Un des points de leur politique, qui n'eſt pas le moins important, c'eſt qu'il eſt défendu à tous les nobles de traiter des affaires de l'état ailleurs que dans la ſalle où s'aſſemble le ſénat, ou dans le côté de la place de Saint Marc, qu'on appelle le *Broglio*, & où eux ſeuls peuvent s'aſſembler, & jamais dans les maiſons

particulieres ; ce qui fait qu'on ne peut guere faire de brigues ni de négociations que l'état n'en ſoit inſtruit.

Le conſeil des *vingt-ſix ſeigneurs* : il donne audience aux ambaſſadeurs, porte leurs demandes au ſénat, & en rapporte les réponſes.

Outre ces conſeils, il y en a encore deux : le conſeil des dix, & le conſeil ſpirituel.

Le conſeil des *dix* eſt compoſé de dix nobles : on le renouvelle tous les ans ; il juge des crimes d'état. Tous les mois ce conſeil choiſit parmi ſes membres, tour à tour, trois inquiſiteurs d'état. Ce triumvirat a une autorité ſi abſolue, qu'il peut condamner à mort toutes ſortes de perſonnes, même le doge, ſans en rendre compte au ſénat : il faut néanmoins que l'avis de tous les trois ſoit unanime ; en cas de partage, ils doivent porter l'affaire au conſeil des *dix*, dont ils ſont membres.

Pour prévenir les déſordres que pourroit cauſer le luxe parmi les nobles, dont les richeſſes ſont fort inégales, la république a établi trois *magiſtrats des pompes*. Ce ſont des ſénateurs du premier ordre, qui, par des ordonnances très-ſéveres, ont réglé la table, le train & les habits de la nobleſſe Venitienne. Tous les nobles portent une robe de drap noir, & ſur l'épaule un morceau de drap qui s'appelle l'*étole*, que ceux qui ont le titre de chevalier de la premiere claſſe bordent d'un petit galon d'or ordinairement, quoiqu'ils puiſſent la porter de brocard d'or. Pour les chevaliers du ſénat ou de Saint Marc, outre qu'ils jouiſſent d'une penſion de 2000 ducats, ils ont le privilege de porter à la boutonniere une médaille qui repréſente ce Saint. Cette chevalerie s'accorde aux militaires, pour quelque action éclatante. La nobleſſe ne pouvant donc faire de grandes dépenſes dans les choſes dont on vient de parler, toute la magnificence de celle

qui eſt riche ſe borne à bâtir des palais, & à les orner d'une maniere proportionnée à ſon opulence.

Le conſeil *ſpirituel* regle les affaires de la religion : le patriarche de Veniſe en eſt le chef. C'eſt le ſeul conſeil où les nobles Venitiens eccléſiaſtiques peuvent entrer. Cette précaution a été priſe afin que la cour de Rome ne pût pénétrer dans les ſecrets de l'état.

La ſeigneurie de Veniſe comprend en Italie quatorze pays ou provinces ; ſept au midi, en allant d'occident en orient ; le Bergamaſc, le Crémaſc, le Breſſan, le Véronois, la Poléſine de Rovigo au ſud-eſt, le Padouan, le Dogado ; cinq au nord-oueſt du golphe de Veniſe, en remontant du midi au ſeptentrion ; le Vicentin, le Tréviſan, le Feltrin, le Bellunèſe, le Cadorin ; une au nord du même golphe, le Frioul ; & la derniere au nord-eſt, l'Iſtrie.

1. Le *Bergamaſc*.

BERGAME, *évêché*, *place forte*. Elle eſt riche, marchande, & a un château conſtruit ſur une hauteur. C'eſt la patrie de Jean-Pierre Maffey, jéſuite célebre par ſon goût pour la belle latinité, & de pluſieurs autres hommes illuſtres.

2. Le *Crémaſc*.

CREME, anciennement FORUM-DIUGUNTORUM, *évêché*, *place forte*, ſur le *Serio*, qui ſe jette dans l'Adda. Cette ville eſt peuplée, bien bâtie, & abonde en tout ce qui eſt néceſſaire à la vie.

3. Le *Breſſan*.

BRESSE, *évêché*, *place forte*. Cette ville eſt grande & belle. Le cardinal Quirini, ſon évêque, a fait bâtir ſa cathédrale. Elle a un arſenal très-bien fourni ; un beau chateau, bâti ſur un rocher qui commande toute la ville ; une tour nommée *Pallada*, dans laquelle ſont les principales cloches de la ville, & un beau palais où ſe rend la juſ-

tice. Ses habitants s'appliquent particuliérement à la fabrique des armes.

SALO, *évêché*, ſur le lac de Garda.

4. Le *Véronnois*.

VERONNE, *évêché*, ſur l'Adige. Cette ville eſt grande, ancienne & marchande. On y voit de magnifiques palais. Le plus beau eſt l'hôtel-de-ville. C'eſt un édifice quarré, très-vaſte & très-commode, ayant quatre grandes ſalles & une grande cour au milieu. Au-deſſus ſont les ſtatues de Cornelius-Nepos, d'Emilius-Macer, de Pline l'ancien, de Vitruve & de Jérôme Fracaſtor, fameux médecin, tous nés dans cette ville. Il eſt orné de belles peintures, ſur-tout d'une à freſque, qui repréſente le ſiege de Jeruſalem par Titus. Il y a deux belles places publiques, dont l'une eſt pour les nobles, & l'autre pour les marchands & les bourgeois; cette derniere a une très-belle ſtatue, qui repréſente la ville de Véronne ayant un diadême à ſes pieds. Vérone contient un grand nombre d'ouvriers en ſoie, & il s'y fait un grand commerce d'olives qui ſont très-eſtimées. On y voit un amphithéatre encore preſqu'entier. C'eſt la patrie du poëte Cattulle, d'Onuphre, du célebre cardinal Noris, de François Bianchini, fameux mathématicien; de Paul Véronèſe, célebre peintre, & de pluſieurs autres grands hommes.

PESCHIERA, *place forte*, ſur le lac de Garda.

5. La *Poléſine de Rovigo*, au ſud-eſt. Le mot de *Poléſine* ſignifie *preſqu'iſle*: elle eſt ainſi appellée à cauſe de ſa ſituation entre l'Adigette & l'Adige.

ROVIGO, réſidence de l'évêque d'Adria.

ADRIA, *évêché*. C'étoit autrefois une ville ſi conſidérable, qu'elle a donné ſon nom au golphe de Veniſe, qu'on appelloit *mer Adriatique*: ce n'eſt plus à préſent qu'un village, où on ne voit que quelques maiſons de pêcheurs.

6. Le *Padouan*.

PADOUE, *évêché*, *univerſité*, entre les rivieres de *Brienta* & de *Bachiglione*. Cette ville eſt grande; mais elle n'eſt guere peuplée. Elle étoit ornée d'un grand nombre de beaux palais & de belles égliſes. Les plus remarquables étoient la *cathédrable*, deſſervie par vingt-ſept chanoines, & un clergé de plus de cent perſonnes, qui jouit de cent mille écus de rente; & l'*égliſe de Saint Antoine de Padoue*. Un tremblement de terre, arrivé le 17 août 1756, a détruit une partie de cette ville, & en particulier ſon magnifique hôtel-de-ville, qui a été ruiné de fond en comble. Padoue eſt la patrie du célebre Tite-Live.

7. Le *Dogado*.

VENISE, *capitale*, *archevêché*, qui porte le titre de patriarchat. Cette ville eſt une des plus peuplées & des plus marchandes de l'Europe. On la ſurnomme *la riche*. Elle eſt bâtie ſur ſoixante & douze iſles, qui ont communication les unes aux autres, par un très-grand nombre de ponts. Elle a pluſieurs palais magnifiques, entr'autres celui de la ſeigneurie & celui du doge. Le pont de *Rialto* eſt remarquable pour ſa grandeur & la hardieſſe de ſon ouvrage. Il eſt d'une ſeule arcade, & eſt bâti ſur un grand nombre de pilotis. On a été obligé de conſtruire de la même ſorte les maiſons de cette ſuperbe ville, parce que le terrein y eſt peu ferme: c'eſt pour cela que les carroſſes n'y ſont pas d'uſage. On s'y ſert de petits bateaux très-propres, qu'on nomme *gondoles*, qui peuvent aller dans tous les quartiers de la ville. On y admire l'égliſe & la place de S. Marc, auſſi-bien que ſa bibliotheque, une des premieres de l'Europe pour ſes manuſcrits grecs, laiſſés en grande partie par le cardinal Beſſarion, Grec de naiſſance. La façade de l'égliſe eſt décorée de quatre chevaux de bronze doré, que les Venitiens ont emporté du ſac de Conſtantinople, & que Conſtan-

tin avoit fait venir de Rome, pour orner un arc de triomphe qu'on lui avoit dreſſé. Elle a auſſi cinq portes d'airain. Cette égliſe eſt toute revêtue de marbre en dedans. La voûte, qui eſt couverte d'une très-belle moſaïque, eſt ſoutenue par trente-ſix colonnes de marbre noir. Le pavé eſt compoſé de jaſpe, de porphire & de pluſieurs ſortes de marbres, qui forment différens compartimens. Le contrerétable de l'autel eſt d'or maſſif, enrichi de pierreries; & quatre piliers de marbre blanc ſoutiennent un dais magnifique au-deſſus du grand autel. Derriere eſt la chapelle de S. Marc. La tour de ce ſuperbe temple eſt quarrée, toute bâtie de pierres de taille, haute de 316 pieds; & ſon ſommet eſt tout doré, & terminé par une figure d'ange dorée, qui lui ſert de girouette. Le tréſor de cette égliſe eſt d'une richeſſe ſurprenante. Il y a, outre cela, à Veniſe un très-grand nombre d'égliſes. On y compte ſoixante & douze paroiſſes, dont les curés ſont nommés par le peuple; plus de trente couvens de religieux, plus de trente-cinq de religieuſes, & pluſieurs chapelles de confréries de pénitens. Ces dernieres, auſſi-bien que les égliſes des religieux & des religieuſes, ſont incomparablement plus magnifiques pour les bâtimens, & plus riches en excellens tableaux, que les égliſes paroiſſiales. Le grand commerce de cette ville conſiſte en glaces de miroirs, qui ſont très-eſtimées, & en étoffes de ſoie. L'arſenal eſt un des plus grands & des mieux fournis de l'Europe. Il a plus d'une demi-lieue de circuit, & eſt entouré de bonnes murailles, flanquées de douze tours, où toute la nuit on fait la garde. La mer le baigne de tous côtés, de ſorte que l'on diroit que c'eſt une ville qui eſt jointe à celle de Veniſe, dont elle ne paroît pas être ſéparée. Trois nobles en ſont gouverneurs, & ils ont ſous eux l'amiral de la République, dont le principal emploi eſt de faire travailler les ouvriers,

qui ſont au nombre de près de deux mille. L'inquiſition eſt moins ſévere à Veniſe que par-tout ailleurs. Les Juifs y ont une ſynagogue aſſez grande. L'égliſe patriarchale ſe nomme *S. Pierre de Caſtello*. Le corps du B. Laurent Juſtiniani y repoſe, dans un magnifique tombeau, orné de très-belles ſtatues. L'égliſe de S. Marc a un *primicier*, qui jouit des honneurs pontificaux. Il eſt indépendant du patriarche, & nommé par le doge, auſſi bien que les vingt-quatre chanoines, dont le primicier, qui eſt toujours un noble Venitien, & qui jouit de près de 15000 liv. de rente, eſt le doyen. Le poëte Sannazar a fait pour Veniſe ſix beaux vers (*a*) latins, où il releve la gloire de cette ville au-deſſus de celle de Rome. On les a gravés ſur un marbre noir. Veniſe eſt la patrie du cardinal Commendon.

CHIOGGIA, *évêché*. L'Adige & le Pô ſe jettent dans la mer au-deſſous de cette ville, qui eſt au milieu des eaux comme Veniſe, & dans une iſle où l'on fait beaucoup de ſel.

8. Le *Vicentin*.

VICENCE, *évêché*, *place forte*. Cette ville eſt grande & fort peuplée. Elle a beaucoup d'égliſes magnifiques, de belles places & de beaux palais. La plus belle place de Vicence eſt celle qu'on nomme de *la Nobleſſe*. Elle eſt environnée de trois maiſons très-belles, qui ſont le *Ragione*, palais où les dix magiſtrats qui gouvernent cette ville rendent la juſtice; le *mont de Piété*, & le palais du *Capitanio*, auprès duquel eſt une belle tour très-élevée, avec

(a) *Viderat Adriacis Venetam Neptunus in undis*
*Stare urbem, & toto dicere jura Mari:*
*I nunc Tarpeïas quantumvis, Jupiter, arces*
*Objice, & illa tui mœnia Martis, ait.*
*Si Tiberim pelago confers, urbem aſpice utramque;*
*Illam homines dices, hanc poſuiſſe Deos.*

une horloge qui mérite d'être vue. Vicence eſt ſituée dans un pays ſi agréable & ſi fertile, qu'on l'appelle le jardin de Veniſe.

9. Le *Tréviſan.*

TRÉVISE, *évêché.* Cette ville eſt grande, belle & forte, remplie de nobleſſe. Elle avoit autrefois une univerſité, qui a été transférée à Padoue. Elle a donné naiſſance au pape Benoît XI.

10. Le *Feltrin.*

FELTRE, *évêché*, petite ville fort jolie.

11. Le *Bellunèſe.* Il a de riches mines de fer.

BELLUNE, *évêché*, ſur la *Piave.* Cette ville eſt belle, forte & aſſez peuplée, quoique petite.

12. Le *Cadorin.*

LA PIÉVE DE CADORE, belle ville, fort peuplée, ſur la Piave. D. Vaiſſete dit que ſes habitans ſont exempts de toute impoſition, & ont le privilege de ſe gouverner par eux-mêmes, à cauſe de leur fidélité envers la République. C'eſt la patrie du Titien, célebre peintre.

Les quatre dernieres provinces qu'on vient de nommer compoſent ce que l'on appelle *la Marche Tréviſane.*

13. Le *Frioul.*

UDINE, *archevêché.* Cette ville eſt grande & belle. Le patriarche d'Aquilée y réſidoit; & comme le territoire d'Aquilée, ville autrefois conſidérable, mais aujourd'hui ruinée, appartient à la maiſon d'Autriche, elle prétendoit, auſſi bien que les Venitiens, nommer au patriarchat. Pour appaiſer ce procès, en 1751, il a été réſolu de diviſer ce dioceſe ſelon les poſſeſſions temporelles. Le pape a ſupprimé le partriarchat d'Aquilée, & a érigé Udine en archevêché pour les Venitiens; & Gorice, ville de la Carniole, dans le cercle d'Autriche, en archevêché.

PALMA NOVA, *évêché*, au ſud-eſt.

CONCORDIA, *évêché*, au ſud-oueſt.

GRADO. Cette ville, ſituée dans une iſle près d'Aquilée, avoit autrefois un patriarche, dont le titre a été donné à l'archevêque de Veniſe.

14. L'*Iſtrie*, au nord-eſt du golphe de Veniſe. Les Venitiens partagent cette preſqu'iſle avec la maiſon d'Autriche: ils en poſſedent la partie occidentale & la méridionale.

CAPO-D'ISTRIA, *évêché*, autrefois ÆGIDA & JUSTINOPOLIS, ville forte ſituée dans le golphe de Trieſte. Il y a pluſieurs marais ſalans dans ſon territoire. On y recueille beaucoup de vins & d'huile. L'air y eſt groſſier & mal-ſain, comme dans le reſte de l'Iſtrie, ſur-tout vers les côtes.

CITTA-NUOVA, *évêché*. Cette ville eſt bien bâtie, & a le meilleur port du pays.

POLA, *évêché*, au midi, ville ancienne, où l'on voit beaucoup d'antiquités. Les principales ſont un arc de triomphe & un temple dédié à Rome & à l'empereur Auguſte.

La République de Veniſe poſſede encore pluſieurs villes en Dalmatie, à l'eſt du golphe de Veniſe, avec les iſles de *Corfou*, de *Sainte-Maure* & de *Céphalonie*, à l'entrée de ce golphe: nous en parlerons en décrivant la *Turquie d'Europe*. Les Venitiens poſſédoient autrefois les iſles de *Candie*, de *Chypre*, &c. Mais les Turcs les leur ont priſes, comme nous le dirons.

## CHAPITRE II.

### *De la partie d'Italie qui eſt au milieu.*

### ARTICLE I.

### *Du Grand-Duché de Toſcane.*

CE duché a la mer méditerranée à l'occident & au midi, & l'état de l'Egliſe au nord & à l'occi-

dent. Il a environ 60 lieues de long, ſur 40 de large. Il occupe la plus grande partie de ce que les anciens appelloient l'*Etrurie*, laquelle s'étendoit juſqu'au Tibre.

La Toſcane comprend le *Florentin*, le *Piſan* & le *Siennois*. C'étoient autrefois trois Républiques.

La maiſon de Médicis s'eſt rendue très-célebre au milieu du XV^e^ ſiecle, par le mérite de Jean de Médicis & de Côme ſon fils. Quoiqu'ils ne fuſſent originairement que de riches négocians de Florence, le crédit qu'ils s'acquirent alors mit Alexandre de Médicis en état d'uſurper en 1530 la ſouveraineté; il étoit ſoutenu de l'empereur Charles-Quint, qui le fit duc de Florence. Le pape Pie V donna le titre de grand-duc à Côme de Médicis, ſon fils & ſon ſucceſſeur. Le dernier grand-duc qui étoit de cette maiſon, étant mort ſans enfants, le grand-duché, par l'accord fait en 1736, entre la France, l'Eſpagne & l'empereur, a paſſé au duc de Lorraine, empereur, époux de l'héritiere d'Autriche, mort en 1765, & qui a pour ſucceſſeur à ce grand-duché l'archiduc Pierre-Léopold, ſon ſecond fils; ainſi cet état fait aujourd'hui partie de ceux de la nouvelle maiſon d'Autriche.

Le Piſan fut uni au Florentin en 1406, par la conquête qu'en fit la république de Florence, avant l'établiſſement des Médicis. Le Siennois paſſa ſous la puiſſance des Eſpagnols du tems de Charles-Quint; & Philippe II, ſon fils, le donna en 1557 au grand-duc, à titre d'arriere-fief d'Eſpagne, & en s'y conſervant quelques places ſur la côte. Ces pays ſont très-fertiles en tout. On y trouve des carrieres de beau marbre, des mines d'alun, de fer, d'acier, & même d'argent.

## I. *Le Florentin.*

FLORENCE, ſur l'Arno, *archevêché, univer-*

*ſité*. C'eſt une grande ville bien bâtie, bien peuplée, & munie de trois citadelles très-fortes : elle eſt ſurnommée *la Belle*. Le grand-duc y fait ſa réſidence, dans un palais qui paſſe pour le plus magnifique de l'Italie. La bibliotheque eſt une des plus riches de l'Europe ; elle renferme 3900 manuſcrits rares. On admire ſur-tout la galerie pour ſes richeſſes & ſes raretés, auſſi-bien qu'un ſallon octogone, appellé *la Tribune*. Il a vingt pieds de diametre, & eſt voûté en dôme, dont le dedans eſt revêtu de nacre de perle. Le pavé eſt de marbre de différentes couleurs, artiſtement rapportées. Les murs ſont tapiſſés de velours cramoiſi, & ornés de mille choſes rares. On y admire un diamant qui peſe 139 carats ; une tête antique de Jules-Céſar d'une ſeule turquoiſe, groſſe comme un œuf, une armoire pleine de vaſes d'agathe, de lapis, de cryſtal de roche, de cornaline, garnis d'or & de pierres fines ; une grande table & un cabinet d'ouvrages de rapport bien travaillés, faits l'un & l'autre de diaſpre oriental, de calcédoine, de rubis, de topaſes, & d'autres pierres précieuſes : les travaux d'Hercule d'argent maſſif, & un globe céleſte, dont les aſtres ſont autant de pierres précieuſes, qui jettent un éclat merveilleux. On compte dans cette ville 152 égliſes, preſque toutes très-belles, 89 couvens, 22 hôpitaux, 84 confrairies, 18 halles ou galeries de marchands, 72 chambres de juſtice, 6 colonnes, 2 pyramides, 4 ponts, 7 fontaines, 17 places ornées de 160 ſtatues, avec un grand nombre de fort beaux palais. La cathédrale, qui porte le nom de la ſainte Vierge, eſt un grand & ſuperbe édifice, d'architecture gothique. Il eſt long de plus de 490 pieds, & ſa hauteur, juſqu'à l'extrêmité de la croix du globe qui eſt au-deſſus du dôme, eſt de 380. L'autel, qui eſt de marbre, a été fait par un excellent architecte, & les figures d'A-

dam & d'Eve, qui ſont derriere, répondent à la beauté de l'ouvrage. Vis-à-vis de la grande porte de l'égliſe, eſt une chapelle ronde, de forme exagone, & d'environ quarante pas de diametre. Elle ſert de baptiſtere. Elle eſt toute bâtie de marbre, & dédiée à S. Jean-Baptiſte.

Florence eſt la ville d'Italie où l'on cultive davantage la langue Italienne; mais les Romains la prononcent avec plus de grace; de là le proverbe: *Lingua Toſcana in bocca Romana.* Cette ville eſt la patrie d'Américo Veſpuce, qui a donné ſon nom au nouveau Continent; de Maſo Finiguerra, qui inventa en 1440 l'art de la gravure, perfectionné par Baccio-Baldini, auſſi Florentin; de Galilée, fameux aſtronome; de Lulli, excellent muſicien; de Guichardin, hiſtorien célebre; de Saint Philippe de Nery, fondateur de la congrégation des prêtres de l'oratoire en Italie; de Vincenzio Viviani, fameux géometre, & de pluſieurs autres grands hommes.

PISTOYE, *évêché*, au nord-oueſt, ville aſſez grande, ſituée dans une plaine fertile, au pied de l'Apennin.

PRATOLINO, au nord-eſt de Florence, maiſon de plaiſance du grand-duc, remarquable par la magnificence des bâtimens, la richeſſe des meubles, & la beauté des jardins.

FIEZOLE, *évêché*, entre Florence & Pratolino.

AREZZO, *évêché*, près l'Arno, au ſud-eſt, grande ville, bâtie ſur une montagne. Elle a donné naiſſance à Guy Aretin, inventeur des notes du plein-chant au XI^e^ ſiecle, & au poëte Pétrarque.

BORGO, *évêché*, au nord-eſt, ſur le Tibre.

MONTE-PULCIANO, *évêché*, ſur les confins du Siennois. C'eſt la patrie du célebre cardinal Bellarmin, auteur de ſavans ouvrages, mais trop prévenu en faveur du pouvoir des papes; & d'Ange

Politien, l'un des plus doctes & des plus polis écrivains du XV^e^ ſiecle.

CORTONE, au nord-eſt de Monte-Pulciano, *évêché*, qui ne releve que du ſaint Siege. C'eſt une ancienne ville, peu conſidérable aujourd'hui, ſituée ſur une haute montagne près du lac de Pérouſe.

VALOMBREUSE, abbaye ſituée à l'orient de Florence, dans les montagnes de l'Apennin, chef d'un ordre fondé par S. Jean Gualbert en 1040, ſous la regle de S. Benoît.

CAMALDOLI, ſur les confins de la Romagne. C'eſt un célebre monaſtere, bâti dans une vallée de l'Apennin par S. Romuald, en 1009. Il a donné le nom à l'ordre des Camaldules.

## II. *Le Piſan.*

PISE, *archevêché, univerſité.* Cette ville, traverſée par l'Arno, eſt grande, belle & forte, & elle a un bon port. Les chevaliers de S. Etienne, inſtitués par Côme de Médicis en 1561, ont dans cette ville une maiſon qui eſt le chef-lieu de leur ordre. L'égliſe métropolitaine eſt magnifique. On admire principalement ſa tour, qui eſt très-élevée, & qui penche d'une maniere ſenſible ; & le baptiſtere, qui eſt une petite égliſe faite en dôme, dont la coupole eſt toute couverte de dorures & de peintures. Il y a autour des fonts qui ſont dans le milieu, pluſieurs eſpeces de vaſes, dans leſquels on baptiſoit par immerſion. Le marbre eſt prodigué dans ces édifices, auſſi-bien que dans le palais du grand-duc, qui eſt le long de l'Arno : il eſt ſi commun à Piſe, que les ponts même & une partie des murs en ſont bâtis. Cette ville eſt célebre par le concile qui s'y tint en 1409. Benoît XIII & Grégoire XII y furent dépoſés comme ſchiſmatiques, & on y élut Alexandre V. C'eſt la patrie du pape Eugene III, diſciple de S. Bernard.

LIVOURNE, au ſud de Piſe, autrefois HERCULIS LABRONIS PORTUS. C'eſt une grande ville, belle & très-forte ; elle eſt célebre pour ſon port, qui y attire beaucoup d'étrangers, à cauſe de ſes franchiſes. Le grand-duc y entretient garniſon. Le principal commerce de la ville conſiſte en ſoie, coton, alun de Rome, & en café du Levant. Le grand duc y a un palais où réſide le gouverneur, & qui mérite d'être vu, auſſi-bien que l'arſenal. La grande égliſe eſt un bel édifice, dont la beauté eſt d'ailleurs relevée par une grande place, environnée de maiſons uniformes. Les Grecs y ont une égliſe, & les Juifs, qui ſont en grand nombre & puiſſans, y ont une Synagogue.

VOLTERRA, *évêché*, au ſud-eſt de Livourne. C'eſt la patrie de Perſe, célebre poëte ſatyrique.

### III. *Le Siennois.*

SIENNE, anciennement SENA COLONIA & SENA JULIA, *archevêché*, *univerſité*. Cette ville eſt célebre par la bonté de ſes eaux, & la politeſſe de ſon langage. Son égliſe cathédrale eſt magnifique, quoique d'un goût gothique : elle eſt revêtue de marbre en dedans & en dehors. Au-deſſus de la voûte s'éleve un dôme porté par des colonnes, auſſi de marbre blanc & noir, comme celui qui couvre tout ce bel édifice. Ce dôme eſt très-bien percé. Entre les fenêtres il y a de fort belles ſtatues de mabre, & aux douze piliers de la nef ſont les ſtatues des douze apôtres. Le pavé eſt de marbre blanc & noir ; mais rapporté avec tant d'art, que l'on peut dire qu'il eſt unique en ſon eſpece. C'eſt un ouvrage à la moſaïque, qui repréſente des hiſtoires de l'ancien teſtament, ſi fort au naturel, qu'il imite la peinture la plus parfaite. Les autres bâtimens publics les plus remarquables, ſont l'hôtel-de-ville, qu'on nomme le palais de la ſeigneurie ;

il eſt dans la grande place appellée le théatre, parce qu'elle en a la figure ; & le palais Picolomini, bâti par Pie II, & qui contient le college des nobles, établi en 1681.

PIENZA, *évêché*, au ſud-eſt, ville médiocre, mais bien fortifiée.

CHIUZI, *évêché*, au ſud-eſt, près le *Chiano*. C'eſt la patrie de Gratien, bénédictin du XII^e^ ſiecle, connu par une compilation ſouvent très-peu exacte des anciens canons. Elle eſt appellée communément *décret*, quoi qu'elle ſoit intitulée, *Concordantia diſcordantium canonum*.

MASSA, *évêché*, au ſud-oueſt de Sienne.

GROSSETO, *évêché*, au ſud-eſt de Maſſa.

*De quelques Etats enclavés dans la Toſcane.*

Ces états ſont au nombre de quatre : au midi, l'*état des Garniſons* ; au ſud-oueſt, la principauté de *Piombino* ; au nord-oueſt, la république de *Luques* ; & la principauté de *Maſſa*, dont nous avons déjà parlé dans l'article du Modénois.

1. *De l'Etat des Garniſons.*

Vers les confins du Siennois, ſur la mer méditerranée, on trouve un petit pays nommé *Lo Stato delli Préſidii*, ou *l'état des Garniſons* : c'eſt ce que les Eſpagnols ſe réſerverent lorſqu'ils céderent le Siennois au grand-duc en 1557. Le roi des deux Siciles le poſſede aujourd'hui.

ORBITELLO, *port, place forte.*

TELAMONE, *évêché*, au nord d'Orbitello.

PORTO-HERCOLE, au ſud d'Orbitello. Elle a un bon château. Son port eſt défendu par deux forts.

2. *De la Principauté de Piombino.*

Au ſud-oueſt du Florentin, ſur la méditerranée, eſt la principauté de *Piombino*, qui appartient à un prince Napolitain de la maiſon de Buon-Compagno.

PIOMBINO,

PIOMBINO, *évêché*, qui en eſt la *capitale*, eſt une ville grande & belle, avec un fort aſſez bon, & une fortereſſe ſous la protection du roi de Naples, qui a droit d'y mettre garniſon.

L'iſle d'*Elbe*, au ſud-oueſt de Piombino, appartient à cette principauté.

PORTO-LONGONE, petite ville, mais très-forte, qui a un bon port & une fortereſſe ſur un rocher: le roi de Naples y entretient garniſon.

PORTO-FERRAIO, ville forte, quoique petite. Le grand-duc de Toſcane, qui en eſt maître, y a toujours une bonne garniſon : elle a une baie défendue par deux forts.

### 3. *De la République de Luque.*

Au nord-oueſt du Florentin & au nord de Piſe, eſt la ſeigneurie ou république de Luques. Cet état ſubſiſte depuis l'an 1430, ſous la protection de l'empire, dont il eſt un fief. Son gouvernement eſt ariſtocratique, & dépend d'un conſeil de ſix-vingt nobles, & d'un chef que l'on nomme *Gonfalonier*, qu'on change tous les deux mois, de même que les conſeillers qu'on lui donne pour l'adminiſtration des affaires : ils ne peuvent rien faire ſans la participation du conſeil.

LUQUE ou LUCCA, *capitale*, *archevêché*, *place forte*. Cette ville eſt médiocre & aſſez peuplée, célebre par le premier triumvirat conclu entre Céſar, Pompée & Craſſus. Elle fait commerce de ſoie, & ſur-tout d'olives, les meilleures d'Italie. On la nomme l'*Induſtrieuſe*, à cauſe que ſes habitans ſont fort adroits & laborieux. On n'y ſouffre point de mendians. Le palais de la ſeigneurie eſt très-beau. La cathédrale, qui porte le nom de S. Martin, eſt un vaſte bâtiment, remarquable par un crucifix dont le viſage a été fait, dit-on, par un ange. On l'appelle *il Santo Volto*. Ce crucifix eſt de bois de ce-

dre : il eſt couvert d'une robe très-riche, & a ſur la tête une couronne toute brillante de pierres précieuſes. Luque eſt la patrie de Sanctes-Pagnin, ſavant dominicain, auteur d'une traduction latine de la bible faite ſur l'Hébreu, & de Martino Poly, célebre chymiſte.

VIA-REGIO, bourg dont le *port* eſt le ſeul de cette république.

## ARTICLE II.

### *De l'Etat de l'Egliſe.*

L'Etat de l'Egliſe eſt borné par la république de Veniſe, au nord; & par le golphe de Veniſe, au nord-eſt; à l'orient, par le royaume de Naples; au midi, par la méditerranée, & à l'occident par les duchés de Toſcane & de Modene. Sa longueur eſt de trois cens milles ou de cent lieues, & ſa largeur de cent milles ou trente-huit lieues environ.

Il s'appelle *état de l'Egliſe*, parce que le pape, qui eſt le chef de l'égliſe, en eſt ſouverain. L'origine de cet état vient des donations que Pepin & Charlemagne firent aux papes dans le VIII^e^ ſiecle, en s'en réſervant la ſouveraineté. Ce n'eſt que depuis 1076 que les papes en ſont devenus ſeigneurs indépendans.

Dans les premiers ſiecles, le clergé & le peuple choiſiſſoient celui qui devoit être pape. Les Goths devenus maîtres de l'Italie, s'attribuerent le droit de les choiſir, ou au moins de les confirmer. Les empereurs Grecs, qui les chaſſerent d'Italie, ſe maintinrent dans la même poſſeſſion. Les empereurs d'occident uſerent du même droit, ce qui cauſa bien des ſchiſmes. Enfin, après la mort d'Innocent II, les cardinaux réunis avec les principaux du clergé de Rome, élurent ſeuls Céleſtin II, en 1143.

Depuis ce temps-là les cardinaux ſe ſont maintenus dans la poſſeſſion d'élire ſeuls le pape, le clergé & le peuple ayant ceſſé de prendre part à cette élection. Après la mort d'Adrien VI, qui étoit Hollandois, & qui avoit été élu à la recommandation de Charles-Quint ſon diſciple, les cardinaux ſe ſont fait une loi de n'élire pour papes que des cardinaux Italiens de naiſſance. Le nombre des cardinaux eſt fixé à ſoixante & dix : il faut les deux tiers des voix pour être élu pape : le tiers ſuffit pour donner l'excluſion à un ſujet.

Le ſouverain pontife a les titres de *ſainteté* & de *pape*. Ces deux noms étoient autrefois communs à tous les évêques. Le pape gouverne par lui-même les provinces voiſines de Rome : celles qui ſont éloignées, ont des légats ou des vice-légats pour gouverneurs. Chaque province a outre cela un général pour les troupes, & chaque ville un gouverneur que le pape nomme, auſſi-bien que les officiers des fortereſſes, châteaux & ports. Le peuple choiſit les *podeſtats* & autres officiers municipaux.

Quand le ſaint ſiege eſt vacant, ce ſont les doyens des trois ordres de cardinaux, évêques, prêtres & diacres, qui gouvernent.

Les revenus du pape montent à vingt millions environ, en y comprenant ſept mille ducats pour l'hommage de Naples & de Sicile, & les annates des évêchés & des abbayes.

Les provinces de l'état eccléſiaſtique, du midi au nord-oueſt, ſont : la *campagne de Rome*, le *patrimoine de S. Pierre*, le duché de *Caſtro* ou *Caſtres*, l'*Orviétan*, la *terre de Sabine*, le *Pérouzin*, l'*Ombrie*, la *Marche d'Acône*, le duché d'*Urbin*, la *Romagne*, le *Bolonois*, le *Ferrarois*.

Le pape poſſede encore *Bénévent* & ſon territoire dans le royaume de Naples, & le *Comtat Venaiſſin*, avec *Avignon*, en France.

### 1. *La Campagne de Rome.*

Cette province ſe nommoit autrefois *Latium*, & comprenoit pluſieurs peuples fort connus dans l'hiſtoire Romaine, les Rutules, les Volſques, les Herniques & les Æques.

ROME, ſur le Tibre, *capitale* de l'état eccléſiaſtique, *univerſité*. Cette ville, fondée, ſelon l'opinion commune, par Romulus, 753 ans avant l'ere chrétienne, fut d'abord gouvernée par des rois pendant 244 ans; enſuite par des conſuls environ 500 ans; & enfin par des empereurs pendant cinq ou ſix ſiecles. Auguſte la rendit la plus ſuperbe ville du monde. Quoiqu'elle ait été brûlée & ſaccagée pluſieurs fois, elle eſt encore une des plus belles & des plus grandes villes de l'Europe. Le pape, qui eſt le ſucceſſeur de S. pierre, y fait ſa réſidence. On donne à la ville de Rome le titre de *ſainte*, parce qu'elle eſt le centre de la vraie religion, & qu'une nombre infini de martyrs y ont répandu leur ſang pour la foi. Cette ville a grand nombre de beaux palais, de places ornées de fontaines & de ſuperbes obéliſques, & de reſtes curieux d'antiquités, dont les plus remarquables ſont les arcs de triomphe de l'empereur Titus, & de Conſtantin le Grand. Le premier n'a qu'une arcade, dont le dedans eſt orné de bas-reliefs, qui repréſentent Tite d'un côté dans un char tiré par quatre chevaux, triomphant après la priſe de Jeruſalem; de l'autre le chandelier à ſept branches, la table d'or, & les autres dépouilles du temple. Le ſecond a trois arcades; il a été érigé par le ſénat & le peuple Romain en l'honneur de Conſtantin, libérateur de ſa patrie par la victoire qu'il remporta ſur le tyran Maxence. Entre les égliſes, qui ſont preſque toutes magnifiques, on admire celle de S. Pierre, qui eſt la plus belle de l'univers: elle eſt toute revêtue de

marbre en dedans & en dehors ; ſa couverture eſt de plomb & de cuivre doré. Les peintures excellentes, les colonnes de marbre, les ſtatues, &c. relevent beaucoup la beauté de cette ſuperbe baſilique, qui eſt faite en forme de croix. Elle a près de cent toiſes de long : la croiſée qui en fait la largeur, a ſoixante-ſix toiſes. Du milieu de cette croiſée s'éleve un magnifique dôme de cinquante-cinq toiſes de haut. Tout le pavé de l'égliſe eſt de marbre, & la voûte eſt dorée. Mais rien n'égale la magnificence du grand autel ; il eſt placé ſous le dôme, & couronné par un riche dais ou baldaquin de bronze d'une beauté parfaite. On prétend que cette égliſe a coûté quarante millions, & qu'elle eſt l'ouvrage de vingt-trois papes. Tout près de ce ſuperbe édifice eſt le palais du Vatican, remarquable, non-ſeulement par la magnificence & par le grand nombre de chambres qu'il renferme, mais encore par ſa bibliotheque, une des plus riches du monde en toutes ſortes de livres, & ſur-tout en manuſcrits rares. C'eſt la demeure ordinaire du pape. Ce palais a une galerie qui communique au *château S. Ange*, qui eſt une fortereſſe aſſurée, où les papes peuvent ſe retirer dans les temps de danger.

Rome a quatre-vingt-douze paroiſſes, un grand nombre d'hôpitaux, & plus de trois cens égliſes, dont il y en a quantité de magnifiques. Quoique vaſte dans ſon enceinte, cette ville n'eſt pas habitée à proportion de ſon étendue. On donne le titre d'*épiſcopale* à ſon égliſe de Saint Jean de Latran, parce que les papes y prennent poſſeſſion de leur ſiege : les empereurs y étoient autrefois couronnés. Celle de Sainte Marie Majeure a le titre de *patriarchale ;* & celle de S. Pierre, celui de *papale.* Il y a dans Rome pluſieurs académies célebres. Le roi de France entretient à ſes frais des éleves dans celles de peinture & de ſculpture. Le principal tribunal de

Rome eſt la *Rote*, qui eſt le conſeil ſouverain du pape. Il juge par appel des affaires d'un certain genre de la plupart des pays catholiques : il eſt compoſé de douze auditeurs, dont huit ſont Italiens, un Français, un Allemand & deux Eſpagnols.

OSTIE, *évêché*. C'eſt le titre du doyen des cardinaux. Anaſtaſe le bibliothécaire rapporte que le pape Marc, qui vivoit au IV^e^ ſiecle, a accordé aux évêques d'Oſtie le droit de ſacrer ceux de Rome. Le nom de cette ville, autrefois célebre, mais preſque entiérement détruite aujourd'hui, marque ſa ſituation à l'embouchure du Tibre : l'air y eſt mal-ſain.

ALBANO, *évêché*, au ſud-eſt de Rome. Elle eſt ſituée aux environs de l'ancienne *Albe*, qui avoit des rois avant Rome.

CASTEL-GANDOLPHE, au nord d'Albano, près du lac de ſon nom. C'eſt une petite ville, avec un château, qui a de très-beaux jardins, où les papes vont prendre l'air.

FRESCATI, *évêché*, anciennement TUSCULUM. C'eſt l'endroit où Cicéron & pluſieurs autres Romains diſtingués avoient leurs maiſons de campagne. On voit à la place un couvent nommé *Grotta-Ferrata*, & quantité de ruines des anciennes maiſons de plaiſance, auxquelles ont ſuccédé pluſieurs autres modernes, qui ſont charmantes, tant pour la vue que pour la beauté de leurs jardins & de leurs eaux.

PALESTRINE, anciennement PRÆNESTE, *évêché*, & principauté qui appartient aux Barberini. Ces deux évêchés, ainſi qu'Oſtie & Albano, ſont des titres de cardinaux-évêques.

VELETRI, *évêché* uni à Oſtie, au ſud-eſt d'Albano. C'eſt une ville fort agréable. L'empereur Auguſte y eſt né.

SEGNI, *évêché*, au ſud-eſt de Veletri.

TERRACINE, *évêché*, au ſud de Segni, *port*,

autrefois TRACHINE & ANXUR. L'air y eſt très-mal-ſain, ayant à l'oueſt les *marais Pontins*, où étoit anciennement une belle plaine, avec vingt-trois bourgs qui dépendoient des Volſques : mais les eaux de quelques petites rivieres en ont fait un marais impraticable, qu'on a entrepris en vain de deſſécher. On voit près de cette ville de beaux reſtes de la voie Appienne, qui commençoit dès la porte Capène à Rome, conduiſoit juſqu'à Capoue, & fut même continuée par Trajan juſqu'à Brindes. Elle avoit quinze pieds de large, & étoit faite de pierres très-dures, & ſi bien cimentées, que plus de 800 ans après qu'Appius l'eut commencée, pas une ne s'étoit dérangée. Il y a près de Terracine un rocher qui a plus de vingt pas de long ſur trois de largeur, qu'on a coupé pour faire ce chemin, avec une muraille fort haute qui le borde, taillée dans le même roc.

ANAGNI, patrie de Boniface VIII, ſi connu par ſes démêlés avec Philippe le Bel,
FIORENTINO,
ALATRI,
VEROLI,
} *évêchés.*

SUBIAC ou SUBLAC, au nord-eſt de la campagne de Rome, abbaye de bénédictins, où S. Benoît jetta, au VI^e^ ſiecle, les fondements de ſon ordre, dans une grotte que l'on viſite avec vénération.

2. *Le Patrimoine de Saint Pierre.*

Cette province, à l'occident du Tibre, eſt très-fertile en bleds, en vins, en huiles & en alun.

VITERBE, *évêché*, grande & belle ville. Pluſieurs papes ſont enterrés dans ſa cathédrale.

MONTEFIASCONE, *évêché*, au nord, dans un terroir très-fertile. Cette ville eſt renommée pour ſes bons vins muſcats.

CIVITA-VECCHIA, autrefois CENTUM-CELLÆ, *évêché*, *port*, *place forte*, au midi : c'eſt où ſont les galeres du pape.

BRACCHIANO, à l'orient de Civita-Vecchia. Cette ville, qui a titre de duché, appartient à un prince de la maiſon d'Odeſchalchi.

PORTO, autrefois PORTUS AUGUSTI, *évêché*, à l'embouchure du Tibre. C'eſt le titre du cardinal ſous-doyen.

### 3. *Le Duché de Caſtro.*

CASTRO ou CASTRES, *capitale* de ce duché, qui appartenoit autrefois aux ducs de Parme : elle fut démolie en 1646 par le général des troupes d'Innocent X, & l'évêché transféré a Aquapendente.

RONCIGLIONE, au ſud de Viterbe. C'eſt une jolie ville, enclavée dans le patrimoine de S. Pierre. Elle a le titre de comté.

### 4. *L'Orviétan.*

ORVIETTE, anciennement HERBANUM, ou URBS-VETUS, *évêché*. Cette ville, qui eſt aſſez belle, eſt bâtie ſur un rocher eſcarpé : elle a un puits très-profond, où des mulets deſcendent par un eſcalier pour puiſer de l'eau, & remontent par un autre.

AQUAPENDENTE, *évêché*, à l'occident.

BAGNAREA, *évêché*, au midi d'Orviette. Cette petite ville a donné naiſſance à S. Bonaventure.

### 5. *La Terre de Sabine.*

Elle a été autrefois habitée par les Sabins, ſi connus dans l'hiſtoire Romaine, & dont elle porte encore le nom.

MAGLIANO, au nord. C'eſt dans cette ville que réſide l'évêque de Sabine, dont le titre eſt un des ſix deſtinés aux cardinaux-évêques. Son territoire eſt très-fertile en huiles, en bleds & en vins.

TIVOLI, autrefois TIBUR, *évêché*, au midi, ſur le Tévérone.

*Le Pérouzin.*

PEROUZE, *évêché*, *univerſité*. Cette ville, qui eſt ſur le Tibre, eſt belle & ancienne. C'eſt la patrie de Jean-Paul Lancelot, de Baldus & Bartole, célebres juriſconſultes; de Jean-Baptiſte Dante, excellent mathématicien, & de Pierre-Vincent Dante, habile architecte, poëte & mathématicien.

*7. L'Ombrie.*

C'étoit autrefois la demeure des Umbriens, les plus anciens peuples de l'Italie.

SPOLETE, *évêché*, *capitale* de l'ancien duché d'Ombrie ou de Spolete. Cette ville eſt ancienne, & renferme pluſieurs édifices remarquables, dont les principaux ſont, le pont qui unit cette ville à *Monte-Luco*, long de 350 pas, & haut de 630 pieds, au plus profond de la vallée, & un aqueduc, dont l'architecture prouve qu'il a été fait par les Goths. La cathédrale eſt ſituée au haut de la ville, au-deſſus du château, que ſa ſituation rend très-fort. La façade de cette égliſe eſt très-belle; & a cela de ſingulier, qu'on y voit des jubés aux deux côtés du portail, qui donnent dans la place qui eſt vis à-vis. Le grand autel & le pavé auſſi ſont dignes d'être vus.

FOLIGNO, *évêché*. C'eſt une ancienne & belle ville, au nord de Spolete.

ASSISE, *évêché*, plus au nord; lieu de la naiſſance de Saint François & de Sainte Claire.

NOCERA, *évêché*, au nord-eſt de Spolete.

TODI, ſur une colline près du Tibre, *évêché*, à l'oueſt de Spolete, ancienne ville autrefois nommée TUDERTUM.

NARNI, *évêché*, au ſud, ſur la Néra. C'eſt la patrie de l'empereur Nerva.

TERNI, *évêché*, ſur la même riviere, en la remontant. Elle ſe nommoit autrefois INTERAMNA. C'eſt la patrie de l'hiſtorien Tacite.

### 8. *La Marche d'Acône.*

Cette province abonde en bleds, en vins, en chanvre & en cire : elle ſe nommoit anciennement *Picenum*, & faiſoit partie du *Samnium* ou pays des Samnites, ſi connus dans l'hiſtoire Romaine. Le reſte du Samnium comprenoit l'Abruzze ultérieure & citérieure, la Capitanate, la Terre de Labour, provinces du royaume de Naples.

ANCONE, *évêché*, *port*. Cette ville eſt grande, riche & ancienne : elle a une citadelle qui paſſe pour la plus forte d'Italie après celle de Naples. On y voit un arc de triomphe bâti par le ſénat, en l'honneur de l'empereur Trajan. Cet arc eſt d'un marbe blanc très-fin, dont les pierres ſont ſi bien liées, qu'il ſemble ne faire qu'un ſeul bloc.

IESI, *évêché*, ſur le Fiumecino, à l'oueſt.

OSIMO, MACERATA, } *évêché.*

RECANATI, au ſud-eſt d'Oſimo. Son *évêché* a été transféré à Lorette au XVI^e^ ſiecle. C'eſt une ville marchande qui a une foire célebre.

NOTRE-DAME DE LORETTE, *évêché*, *place forte*, ſur le golphe de Veniſe, fameux pélerinage, où il y a une très-riche égliſe de la Sainte Vierge.

FERMO, autrefois FIRMUM PICENUM, *ville forte*, au ſud de Recanati.

MONTE-ALTO, *évêché*, au ſud-oueſt de Fermo, ſur la petite riviere de Monocio. C'eſt la patrie du pape Sixte V, qui y a érigé un évêché, auquel il a uni une abbaye de bénédictins.

ASCOLI, *évêché*, au ſud-oueſt. C'eſt une grande & ancienne ville, où il y a deux citadelles. Son évêque a des revenus conſidérables.

SAN-SEVERINO. } *évêchés*, à l'oueſt de Fermo.
CAMERINO, }

TOLENTINO, au ſud-eſt de San-Severino. Son évêché a été uni à Macerata en 1586.

## 9. *Le Duché d'Urbin.*

C'eſt un pays mal-ſain & peu fertile. Il eſt venu en la puiſſance des papes, en 1631, par la mort de ſon dernier duc.

URBIN, *archevêché*, ville conſidérable. Elle a une vieille citadelle & un beau palais, qui étoit la réſidence des ducs. C'eſt la patrie de Polydore Virgile, auteur d'une hiſtoire d'Angleterre; du fameux Raphaël, & d'un autre peintre, nommé Frédéric Baroche, qui excelloit dans les ſujets de dévotion.

FOSSOMBRONE, au ſud-eſt, anciennement FORUM-SEMPRONII, *évêché*, près de la riviere de Métro, autrefois *Métaure*, fameuſe par la bataille donnée vers la fin de la ſeconde guerre Punique, entre Aſdrubal qui vouloit joindre ſon frere Annibal, & les conſuls Néron & Livius. Les Carthaginois y perdirent 50000 hommes, avec Aſdrubal.

SINIGAGLIA, au ſud-eſt de Foſſombrone, ſur la mer, *port*, *évêché*. Cette ville fut fondée par les Gaulois Sénonois, & appellée SENOGALLIA, quand ils allerent ſaccager Rome ſous la conduite de Brennus. Elle eſt commerçante. Son terroir eſt fertile en fort bon vin; mais on y manque de bonne eau.

FANO, au nord-oueſt de la précédente, ſur la mer, *évêché*. C'eſt une jolie ville, fort ancienne. On y voit un magnifique arc de triomphe bâti en l'honneur d'Auguſte. Elle s'appelloit autrefois FANUM FORTUNÆ, à cauſe d'un temple de la fortune qui y fut bâti par les Romains.

PEZARO, autrefois PISAURUM ou JULIA-FELIX; *évêché*, *place forte*, à l'embouchure de la riviere de *Foglia*, qui traverſe tout le duché d'Urbin, & ſe jette dans le golphe de Veniſe. Cette ville a un bon port & un château très-fort. C'eſt la patrie du pape Clément XI, & de Jacques Marchiſetti, qui à l'âge de treize ans poſſédoit toute la philoſophie d'Ariſtote, & compoſa à quinze ans un volume de près de 2000 théſes théologiques, qu'il s'engagea à ſoutenir publiquement.

SAINT-MARIN, entre la Romagne & le duché d'Urbin. Cette ville, qui a ſept villages ſous ſa dépendance, ſe gouverne en forme de république ſous la protection du pape. Son gouvernement eſt ariſtocratique; ſes chefs ſont deux capitaines, que l'on change tous les ſix mois. En 1739 il ſurvint une difficulté entre ceux qui gouvernoient ce petit état; & le pape y ayant envoyé pour l'appaiſer le cardinal Albéroni, ce légat fit ſi bien qu'il ſoumit cette république à l'état eccléſiaſtique: mais l'empereur en a fait rétablir les habitants dans la liberté dont ils jouiſſent depuis plus de mille ans.

### 10. *La Romagne.*

RAVENNE, *archevêché*. C'eſt une ville fort ancienne. Elle a deux académies, pluſieurs colleges, quatre abbayes, & un grand nombre de maiſons religieuſes. Son port étoit autrefois le meilleur que les Romains euſſent ſur la mer Adriatique: mais cette mer y a jetté tant de ſable, que Ravenne s'en trouve maintenant éloignée d'une bonne lieue. La cathédrale eſt un bâtiment ancien, dont la nef eſt ſoutenue par quatre rangs de colonnes de marbre de l'Archipel. La voûte eſt ornée d'une belle moſaïque, & le pavé eſt de marbre & de porphire rapportés avec art. Son territoire produit d'excellents vins.

RIMINI, *évêché*, ſur la côte, au ſud-eſt. Cette ville eſt grande & marchande, remarquable par pluſieurs monuments de la magnificence des Romains, entr'autres un pont bâti de marbre, & un arc de triomphe en l'honneur d'Auguſte. Elle eſt fameuſe par le concile que l'empereur Conſtance y fit tenir en 359, où les Ariens dominerent.

CESENA, au nord-oueſt de Rimini, *évêché*, grande ville, mais peu peuplée, avec une citadelle qui la commande, un bel hôtel-de-ville, & une fontaine ornée de ſtatues. C'eſt la patrie de Jacques Mazzoni, reçu docteur en théologie à Bologne à l'âge de dix-huit ans, & admiré de tous ceux qui l'interrogerent & l'entendirent.

Entre Rimini & Ceſena eſt la petite riviere de *Piſatello*, qu'on appelloit autrefois *Rubicon*, & qui ſéparoit, du temps de Jules-Céſar, la Gaule ciſalpine de l'Italie. M. d'Anville la nomme *Fiumicino*.

FAENSA, anciennement FAVENTIA, *évêché*, au ſud-oueſt de Ravenne. Cette ville, riche & marchande, eſt ſur la riviere d'Amone : elle débite beaucoup de vaiſſelle de terre, & du lin fort blanc. Jules II la prit aux Venitiens en 1509. C'eſt la patrie de Toricelli, célebre mathématicien.

FORLI, autrefois FORUM-LIVII, *évêché*, au ſud-eſt de Faenſa. Son terroir eſt fertile en grains, en olives & en vins.

BERTINORO, *évêché*. Bourg ſitué ſur le ſommet d'une montagne fertile, à l'occident de Ceſena.

MELDOLA, près Bertinoro. C'eſt une principauté ſouveraine qui appartient aux princes Pamphile.

### II. *Le Bolonois.*

Le pape Jules II ſe rendit maître de ce pays en 1513.

BOLOGNE *ou* BOULOGNE, *archevêché*, *uni-*

verſité. On la ſurnomme *la Graſſe*, à cauſe de la fertilité de ſon territoire. C'eſt une des plus belles villes, des plus grandes & des plus riches d'Italie. Les rues en ſont droites, & les maiſons accompagnées de beaux portiques fort exhauſſés, qui mettent à l'abri du ſoleil & de la pluie. Au centre de la ville eſt une tour nommée *Aſinelli*, qui paſſe pour la plus haute d'Italie, & qui a 376 pieds de hauteur. L'égliſe cathédrale, qui eſt admirable, eſt ornée de riches tableaux & de belles ſtatues Le palais du gouverneur eſt magnifique, auſſi-bien que l'académie, qui eſt une des plus anciennes, & célebre ſur-tout pour le droit. On fait à Bologne quantité d'étoffes de ſoie. Cette ville a une académie de peinture, de ſculpture & d'architecture, appellée *Clémentine*, du nom de Clément XI, ſon fondateur, & une académie des ſciences, nommée des *Inquiets*. C'eſt la patrie du pape Benoît XIV, ſi connu par ſes ſavants ouvrages; de Domenico Guglielmini, célebre aſtronome & phyſicien; d'Euſtachio Manfredi, habile hiſtorien, géographe & mathématicien, & de Ferdinand Marſigli, tous trois de l'académie des ſciences de Paris. Ce dernier eſt fondateur de l'inſtitut des ſciences & des arts de Bologne, ſubordonné à l'univerſité, & d'une belle imprimerie donnée aux dominicains, & nommée l'*imprimerie de S. Thomas d'Aquin*.

Sur les confins du Modénois on trouve un fort nommé le *fort d'Urbin*: il eſt ſur le Panaro.

### 12. *Le Ferrarois.*

Ce pays eſt aſſez fertile. Il avoit autrefois ſes ducs, qui poſſédoient auſſi le Modénois & la Poléſine de Rovigo. Vers l'an 1500 les Venitiens s'emparerent de cette derniere province, & les papes ſe rendirent maîtres du Ferrarois en 1597. Ses princes, qui étoient de la maiſon d'Eſt, ont continué de régner à Modene.

FERRARE, *archevêché*, *univerſité*. C'eſt une grande & belle ville, mais qui n'eſt guere peuplée. Elle a pluſieurs égliſes ſuperbes, une magnifique place, & une bonne citadelle, bâtie par Clément VIII. Les rues de cette ville ſont belles, droites & larges. Au milieu de Ferrare eſt une grande place ornée d'un ſuperbe palais des anciens ducs, quarré, muni aux quatre coins de tours très-fortes, entouré de foſſés pleins d'eau. Tout autour regne une galerie avec de petites colonnes de marbre blanc, qui font un effet merveilleux. A quelque diſtance de ce palais, eſt l'hôtel-de-ville, autrefois le palais des nobles, au-devant duquel eſt une belle & grande place, décorée de deux magnifiques ſtatues de bronze, l'une du duc Hercule II, & l'autre de Borſus I, duc d'Eſt, qui a fait bâtir le monaſtere des chartreux. Ces princes ont voulu qu'elles ſerviſſent d'aſyle aux criminels. La cathédrale eſt remarquable par ſon antiquité, par la quantité de beaux marbres dont ſes murs ſont revêtus, & par les belles colonnes qui en ornent le frontiſpice. On y voit le tombeau d'Urbin III, qui eſt dans le chœur; le maître autel & les fonts baptiſmaux ſont dignes auſſi d'être vus. Ferrare n'étoit ci-devant qu'un évêché; mais le pape Clément XII l'a érigé en archevêché en 1735. C'eſt la patrie du cardinal Guy Bentivoglio; du fameux poëte Louis Arioſte; de Jean-Baptiſte Guarini, autre poëte célebre, & de Lélio-Grégorio Giraldi, auteur de pluſieurs ouvrages ſur l'antiquité.

COMACHIO, *évêché*, près du golphe de Veniſe. Cette petite ville eſt bâtie dans un marais. L'empereur Charles VI, qui s'en étoit emparé comme d'un fief de l'Empire, & qui l'avoit fortifiée en 1708, l'a cédée au pape en 1725.

## CHAPITRE III.

*De la partie méridionale de l'Italie, qui contient le royaume de Naples.*

CE pays, connu anciennement ſous le nom de *Grande Grece*, à cauſe des nombreuſes colonies que les Grecs y établirent, occupe toute la partie inférieure de l'Italie, & repréſente aſſez bien le bas d'une botte. Il forme une preſqu'iſle, qui a au nord le golphe de Veniſe; à l'orient, la mer de Grece, & à l'occident, la mer de Naples. C'eſt un des plus beaux & des meilleurs pays de l'Italie. Il donne avec une égale fertilité toutes ſortes de productions. On y trouve des mines d'alun & de fer, & on y recueille de la manne très-eſtimée. Mais les habitans paſſent pour être ſi méchans, qu'on l'appelle le Paradis d'Italie habité par les démons. Il eſt ſujet à de fréquens tremblements de terre. L'air y eſt très-ſain.

Les Sarraſins ayant enlevé la plus grande partie de ce pays aux empereurs Grecs, en furent maîtres pendant le IX^e^ & le X^e^ ſiecles. Quelques ſeigneurs Normands s'en ſaiſirent dans le XI^e^, & ayant auſſi conquis l'iſle de Sicile, qui n'en eſt ſéparée que par le détroit appellé *le phare de Meſſine*, ils fonderent, en 1130, le royaume qu'on a nommé dans la ſuite *royaume des deux Siciles*: car celui de Naples, qui a été pluſieurs fois ſéparé de la Sicile, a ſouvent été appellé *Sicile en-deçà du phare*. Ces états vinrent, en 1194, à la maiſon Allemande de Souabe, en conſéquence du mariage de la princeſſe Conſtance avec l'empereur Henri VI. En 1265, Charles d'Anjou, frere de S. Louis & comte de Provence, devint roi des deux Siciles; mais en 1282 il fut réduit au royaume de Naples, qu'il laiſſa à ſa poſtérité, parce que Pierre I, roi d'Aragon, profitant

des mécontentemens des habitans de la Sicile, s'empara de cette iſle. Alphonſe V, roi d'Aragon & de Sicile, s'étant rendu maître de Naples en 1442, malgré les droits qu'y avoit la ſeconde maiſon d'Anjou, iſſue d'un frere de Jean roi de France, donna ce royaume à Ferdinand ſon bâtard, dont la poſtérité a régné à Naples juſqu'en 1501. Cependant, en 1495, Charles VIII, roi de France, qui avoit hérité des droits des comtes de Provence de la ſeconde maiſon d'Anjou, s'empara en quinze jours du royaume de Naples, & s'y fit couronner roi; mais il ne put garder long-tems ce royaume. Louis XII, ſon ſucceſſeur, fit un traité avec Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon & de Sicile, par lequel ils partagerent le royaume de Naples. Mais après en avoir fait la conquête conjointement, en 1501, une diſpute s'éleva entre ces princes pour la province de Capitanate : tous deux la revendiquerent; ils en vinrent aux mains, & Ferdinand ſe rendit maître, en 1503, de tout le royaume. Il eſt reſté aux Eſpagnols juſqu'en 1707, que l'empereur Joſeph s'en eſt emparé. Dom Carlos, infant d'Eſpagne, en fit la conquête en 1735, & la poſſeſſion lui en fut confirmée avec la Sicile, par le traité de paix fait à Vienne en 1736. Depuis que ce prince eſt devenu roi d'Eſpagne, en 1759, il l'a cédé au troiſieme de ſes fils, nommé Ferdinand. Le royaume des deux Siciles doit foi & hommage au pape; pour cela tous les ans, la veille de S. Pierre, on lui préſente 7000 ducats, & le lendemain une haquenée ou cavale blanche.

Le royaume de Naples ſe diviſe en quatre grandes provinces, qui en contiennent chacune trois autres, ſavoir, au ſud-oueſt, *la Terre de Labour*; elle renferme les principautés citérieure & ultérieure, & la Terre de Labour propre : au nord-eſt, l'*Abruze*, qui ſe partage en citérieure & ulté-

rieure, & comtat de Moliſe : au ſud-eſt, la *Pouille*, qui ſe diviſe en Capitanate, terre de Bari & terre d'Otrante : au midi, la *Calabre* ; on la partage en Baſilicate, Calabre citérieure & Calabre ultérieure.

### §. I. *La Terre de Labour.*

Cette province, qui eſt au ſud-oueſt, renferme la *Terre de Labour*, la *principauté citérieure*, & la *principauté ultérieure.*

#### 1. *La Terre de Labour.*

On l'appelle *la Campagne heureuſe*, à cauſe de ſa fertilité. Elle étoit autrefois connue ſous le nom de *Campanie.*

NAPLES, autrefois NEAPOLIS & PARTHENOPE, *capitale*, *archevêché*, *univerſité*, *port*, *place forte.* C'eſt une des plus grandes & des plus belles villes de l'Europe, en y comprenant ſes ſept fauxbourgs, qui ſont grands & bien bâtis : mais elle n'eſt pas peuplée à proportion de ſon étendue. On la ſurnomme la *Noble* & la *Gentille.* Les égliſes y ſont riches & magnifiques, ſur-tout la métropole de l'Aſſomption de la Sainte Vierge, où l'on garde du ſang & le chef du martyr S. Janvier. Tous les ans, le jour de la fête de ce Saint, on approche ſon chef de la phiole où eſt renfermé le ſang, qui ſe liquéfie, dit-on, à la vue de tout le peuple. Le nombre des couvens & des égliſes eſt prodigieux à Naples. On y compte dix-neuf couvens de jacobins, & huit de jacobines ; dix-huit de franciſcains, & douze de franciſcaines ; huit d'auguſtins, & cinq d'auguſtines ; huit de carmes, & cinq de carmélites ; deux de chartreux, dont celui de ſaint Martin eſt admirable, tant par la beauté de la vue, que par la magnificence des bâtimens ; deux de céleſtins, cinq de chanoines réguliers, un de bé-

nédictins, & cinq de bénédictines ; quatre de minimes ; trois de ſervites ; ſix de théatins ; trois de barnabites ; cinq de la merci, & beaucoup d'autres, avec trente-ſix paroiſſes, & ſoixante-dix égliſes deſſervies par des chanoines ou des prêtres ſéculiers. Naples a auſſi pluſieurs hôpitaux, entre leſquels on remarque celui des enfans trouvés, qu'on appelle de l'Annonciade. Cet hôpital eſt ſi riche, qu'outre qu'il entretient quatre autres hôpitaux, il fait quantité d'aumônes journalieres, marie de pauvres filles, délivre des priſonniers, aſſiſte de pauvres familles honteuſes. Il eſt adminiſtré par cinq gentilshommes & quatre des citoyens des plus notables. Son égliſe eſt magnifique. Son tréſor eſt ſi riche, qu'on le met au-deſſus de celui de Notre-Dame de Lorette. Naples eſt ornée de belles places, d'obéliſques, & de quantité de fontaines, preſque toutes magnifiques, & dont les eaux, qui ſont très-ſaines, viennent du Véſuve par un ſuperbe aqueduc. Le palais des anciens vice-rois & l'hôtel-de-ville ſont très-beaux. La ville eſt défendue par trois châteaux, nommés *Saint-Elme*, le *Château-Neuf*, & le *Château de l'Œuf*. On fait un commerce conſidérable en cette ville, ſur-tout de ſavon fort eſtimé, d'huile, & d'étoffes de ſoie de toutes ſortes, de bas, de bonnets, de camiſoles, &c. Naples eſt ſujete à de fréquens tremblemens de terre. C'eſt la patrie de Stace, poëte latin ; du pape Innocent XII ; des Alexandre juriſconſultes ; du cavalier Bernin ; de Jean-Alphonſe Borelli, excellent philoſophe & mathématicien, & du fameux poëte Sannazar.

POZZULO *ou* POUZOL, *évêché*, *port*, à l'occident de Naples. Cette ville eſt dans une agréable ſituation. Près de Pouzzol, dans la mer, eſt une eſpece de pont, l'édifice le plus hardi d'Italie. Il conſiſte en quatorze piliers, larges chacun

de 60 pieds, éloignés les uns des autres de 170. Il y en avoit autrefois 25, qui étoient joints par des arcades élevées de plus de 50 pieds; mais les vagues en ont briſé la plupart. Vis-à-vis de Pouzzol ſont les ruines de *Bayes*, lieu de délices des anciens Romains, & tout proche, vers le nord, le *lac Averne*, ſur lequel les oiſeaux paſſent impunément aujourd'ui, & qui par ſa jonction avec le lac *Lucrin*, & par ſa communication avec la mer, pratiquée par Agrippa, favori d'Auguſte, formoit autrefois le *port Julę*, dont l'étendue & la ſituation offroient une retraite aſſurée à un grand nombre de vaiſſeaux qu'on pouvoit commodément y exercer à la manœuvre. Il n'en reſte plus rien, depuis un tremblement de terre arrivé en 1538, qui a changé totalement la face des lieux. Près de-là ſont auſſi l'*Achéron*, les *Champs Eliſées* & *Cumes*, dont il ne reſte plus que des ruines.

Entre Pouzzol & Naples, on voit la *grotte du chien*. C'eſt une caverne creuſée au niveau d'un petit lac nommé *Agnano*, dont l'eau, quoiqu'aſſez claire, & ſans mauvais goût, bouillonne preſque par-tout, ſans qu'on s'apperçoive d'aucune chaleur. Les vapeurs qui ſortent de terre ſont très-fortes; ſi l'on preſſe contre terre le muſeau d'un chien, il meurt en moins de deux minutes. Un flambeau s'y éteint, dès qu'on le préſente à l'entrée de la caverne. Au nord du lac Agnano on voit une montagne, dont le ſommet paroît tout blanc, & pouſſe continuellemenr des vapeurs épaiſſes & de la fumée. Au milieu de cette montagne, eſt une vallée qui a 2300 pas de long, ſur mille de large. On l'appelle *Solfatara*, c'eſt-à-dire la Soufriere, & les habitans des environs y ramaſſent quantité de ſoufre. Quand on y marche, on entend la terre réſonner ſous les pieds comme un tambour : on ſent même l'eau bouillir, & l'on en voit ſortir la fumée par plu-

ſieurs trous qui ſont dans la terre. Si on bouche un de ces trous avec une groſſe pierre, peu de temps après la force de la vapeur la jette bien loin de-là. Il y a dans cette vallée un grand étang dont l'eau noire bout ſans ceſſe. On remarque que quand la mer eſt agitée, cet étang eſt beaucoup plus couvert de ſoufre qu'à l'ordinaire. Autour de cette vallée on apperçoit plus de deux mille trous, par où il ſort, ſans ceſſe, une fumée de ſoufre, d'alun, de ſel ammoniac, & d'autres minéraux, que les médecins regardent comme très-propres à guérir les maladies froides & humides. On trouve auſſi autour de la Solfatara, du vitriol excellent, dont la couleur approche de celle du ſaphir, & on y perfectionne le meilleur alun, que l'on nomme alun de roche, qui ſe tire de pierres qui ne ſe trouvent pas en cet endroit. Le long du même lac Agnano on rencontre quantités de petites cellules voûtées, dans leſquelles, auſſi-tôt qu'on y eſt entré, on ſent une ſueur par tout le corps. On aſſure que ces étuves naturelles, que l'on nomme *étuves de Saint-Germain*, du nom d'un évêque de Capoue, dont S. Grégoire parle dans ſes dialogues, ſont merveilleuſes pour guérir la goutte, les rhumatiſmes & les autres maladies de cette eſpece, & même les ulceres intérieurs.

Près de ce même lac eſt le mont *Pauſilippe*, percé d'un bout à l'autre, & dont l'ouverture eſt aſſez grande pour que deux voitures y paſſent de front. Les ſervites ont ſur cette montagne un monaſtere, où l'on voit le tombeau du poëte Sannazar. Elle eſt célebre d'ailleurs pour ſes vins & ſes fruits délicieux.

GAÉTE, *évêché*, *place forte*, au nord-oueſt de Pouzzol. Cette ville a donné naiſſance au cardinal Jean Cajétan, qui fut depuis pape ſous le nom de Gélaſe II. Sa famille, originaire d'Eſpagne, s'étant

établie à Gaéte, en avoit pris le nom de *Cajétan*.

FUNDI, *évêché*, au nord-oueſt de la précédente. Elle a le titre de principauté.

AQUINO, *évêché*. Cette petite ville eſt la patrie du poëte Juvénal, & de S. Thomas, ſurnommé le docteur Angélique.

MONTE-CASSINO, fameuſe abbaye, fondée par S. Benoît en 529. Elle a été depuis comme la ſource & le centre de ſon ordre.

ARPINO, petite ville au nord-oueſt de Monte-Caſſino. Elle a donné naiſſance à Cicéron.

SORA, au nord-oueſt d'Arpino, *évêché*. C'eſt la patrie du cardinal Baronius, ſi connu par ſes annales de l'hiſtoire eccléſiaſtique, qu'il a conduites juſqu'à l'an 1198, c'eſt-à-dire à la fin du XII^e^ ſiecle.

CAPOUE, *archevêché*, *ville forte*, au nord-eſt de Naples, ſur le *Volturne*, qui prend ſa ſource dans la principauté ultérieure, à l'orient. Cette ville eſt ſituée dans une agréable contrée, à quelque diſtance des ruines de l'ancienne Capoue, ville qui alloit preſque de pair avec Rome & Carthage. Elle eſt célebre par le changement prodigieux qu'elle produiſit, ſelon Tite-Live, dans les troupes d'Annibal : ſes délices les amollirent au point qu'elles furent preſque toujours depuis vaincues par les Romains.

NOLA, *évêché*, au ſud-eſt de la précédente. C'eſt une ancienne ville. L'empereur Auguſte y mourut. Elle eſt encore célebre par la retraite & l'épiſcopat du grand S. Paulin.

SORRENTO, *archevêché*, près la mer, au ſud-eſt de Naples. C'eſt la patrie du Taſſe, auteur du poëme de la Jeruſalem délivrée.

A l'entrée du golphe de Naples ſont les iſles d'*Iſchia* & de *Caprée*.

ISCHIA, *évêché*, *place forte*. Ce fut où ſe retira

Ferdinand II, roi de Naples, lorſque le roi Charles VIII fit la conquête du royaume de Naples en 1495. Le terroir de cette ville eſt fertile en vins blancs excellens. Il y a des bains ſalutaires.

CAPRI, *évêché*. Cette ville, appellée autrefois *Caprée*, eſt fameuſe par la retraite de l'empereur Tibere, qui s'y livra à toute ſorte de débauches. On la nomme l'*évêché des Cailles*, parce que ſon principal revenu conſiſte dans la vente d'une quantité prodigieuſe de ces oiſeaux de paſſage, qui ſe rendent dans cette iſle.

Près de Naples, environ à quatre lieues vers l'orient, eſt le mont *Véſuve*, qui jette ordinairement une fumée fort épaiſſe, & quelquefois des flammes & des torrens de matieres métalliques fondues & ardentes. La derniere éruption du Véſuve, qui commença au mois de novembre 1754, duroit encore en 1760. (*a*)

Les cendres du Véſuve, qui ſont remplies de ſel & de nitre, donnent au terroir voiſin une très-grande fertilité. Les vignes ſur-tout y ſont excellentes. C'eſt delà que viennent, entr'autres, les fameux vins appellés, *vins Grecs* (b), *Malateſta*, *Lacryma Chriſti*.

Il ſort de cette montagne des ſources d'eau qui ſont douces & ſalutaires, que l'on conduit à Naples par des aqueducs.

PORTICI, village entre Naples & le mont Vé-

---

(*a*) On a différentes hiſt. des éruptions de ce volcan. La plus complette eſt celle que le P. Della Torre, ſecrétaire de la bibliotheque & du cabinet du roi des deux Siciles, a compoſée en Italien. On en a donné une traduction françaiſe, qui a paru en 1760, chez le Libraire qui vend cette *Géographie*.

(*b*) Les vins Grecs doivent leur nom & leur origine à un moine Grec, qui s'étant établi en cet endroit, y planta la vigne qui les produit. La reine Jeanne qui les trouva excellens, donna au religieux le privilege d'en fixer le prix. Le chapitre de Naples a hérité de cette vigne & du privilege; il en jouit encore aujourd'hui.

ſuve, devenu très-célebre depuis quelques années.

Le roi des deux Siciles faiſant bâtir à *Portici* une maiſon de plaiſance, & ayant appris que M. le prince d'Elbeuf, qui s'étoit retiré à Naples, avoit trouvé aux environs de ce village, près de trente ans auparavant, un aſſez bon nombre de ſtatues, fit fouiller la terre à quatre-vingt pieds de profondeur. Ce fut alors qu'on apperçut les premiers indices d'une ville ſouterreine ſituée ſous *Portici* & *Reſina*, villages contigus, à ſix milles de Naples, entre le mont Véſuve & le rivage de la mer.

Une inſcription trouvée dans le théatre de cette ville, & ſur laquelle on lit le mot *Herculanea*, ne laiſſe plus lieu de douter aujourd'hui que ce ne ſoit *Herculea* ou *Herculanum*, dont Pline le jeune, Denis d'Halicarnaſſe, Séneque, &c. ont marqué la ſituation entre Naples & Pompéia.

Cette ancienne ville, ſucceſſivement habitée par les Oſques ou Auſones, & par les Romains, fut conſidérablement endommagée (*a*) ſous l'empire de Néron, par le tremblement de terre qui détruiſit Pompéia, le 7 fevrier de l'an 63 de Jeſus-Chriſt; & ſa ruine fut achevée par l'éruption du Véſuve, qui arriva la premiere année de l'empire de Tite, ſuivant Euſebe, Zonaras & Agricola; & la troiſieme, ſelon d'autres.

La matiere ſous laquelle la ville d'*Herculea* eſt enſevelie n'eſt pas uniforme: dans quelques endroits, c'eſt la *lave* du Véſuve; dans d'autres, c'eſt une eſpece de mortier ou ciment fort dur.

A peine eut-on commencé à fouiller la terre ſous Portici & Réſina, que l'on découvrit quelques ſtatues de la famille Balba, & quelques peintures à freſque.

Peu de temps après les travailleurs arriverent à

(*a*) Voyez Séneq. *Quæſt. Nat. lib.* VI. *c.* 1.

un

un théatre qui paroit d'architecture grecque, autant que l'on en peut juger d'après Vitruve. En effet, ſes vingt & un gradins ne ſont pas ſéparés de ſept en ſept par un paillier, comme chez les Romains; mais ils ſont contigus & d'une même ſuite. Ce théatre a 290 pieds de circonférence à l'extérieur; 230 intérieurement juſqu'à la ſcene; 160 de largeur extérieure, & 150 en dedans. Le lieu de la ſcene étoit d'environ 72 pieds de largeur ſur trente de profondeur. Ce magnifique édifice étoit entiérement revêtu des plus beaux marbres de l'antiquité, & enrichi de colonnes & de ſtatues. Il s'eſt ſi bien conſervé, qu'il auroit été facile de le rétablir dans toute ſa perfection: mais comme les travaux avoient été commencés ſous terre, de la même maniere qu'on fouille une mine, on s'eſt contenté d'enlever les ornemens de ce théatre, enſorte qu'il ne reſte plus aujourd'hui que le maſſif de ce beau monument. Quoique la voûte qui le couvre ait environ 80 pieds d'épaiſſeur, ceux qui ſont dans la ville ſouterreine entendent aſſez diſtinctement le bruit des voitures qui paſſent dans Portici.

En pouſſant les travaux du côté de Portici, on parvint à une rue large d'environ 36 pieds, & bordée à droite & à gauche de banquettes ornées de portiques, ſous leſquels les gens de pied pouvoient marcher à couvert. Cette rue conduiſit les travailleurs à trois édifices publics, dont deux ſont contigus, & ſe trouvent en face d'un plus grand, qui n'en eſt ſéparé que par la largeur de la rue, laquelle forme entre deux un veſtibule qui leur eſt commun, parce qu'elle eſt couverte en cet endroit d'une voûte qui porte également ſur les trois édifices.

Toutes les rues d'*Herculea* ſont tirées au cordeau, avec des banquettes des deux côtés: elles

ſont pavées de grandes pierres, ſi ſemblables à celles qui pavent la ville de Naples, qu'il y a lieu de croire qu'elles viennent de la même carriere, c'eſt-à-dire de quelque lave du mont Véſuve.

On n'a pas trouvé juſqu'à préſent de maiſons qui méritent un détail particulier : toutes celles que l'on a fouillées, dans l'eſpace de 300 toiſes de longueur, ſur environ 150 de largeur, paroiſſent d'une architecture aſſez uniforme. L'intérieur de la plupart de ces maiſons eſt peint à freſque. Dans quelques-unes c'étoient des tableaux dont les ſujets ſont pris de la fable ou de l'hiſtoire ; & ſa majeſté Sicilienne en a fait enlever autant qu'il a été poſſible. Dans le plus grand nombre, les peintures ſont d'une ſeule couleur, ordinairement rouge, avec quelques ornements légers, tels que des oiſeaux perchés ſur des cordages, ou s'y tenant ſuſpendus par le bec ou par les pattes. Elles repréſent auſſi des animaux, & quelquefois des fleurs.

Ces peintures forment à préſent dans le cabinet du roi des deux Siciles environ 400 tableaux de toute grandeur ; la plupart preſqu'auſſi frais que s'ils étoient modernes. Mais ſi l'on en excepte une douzaine, peut-être, où les figures ſont à peu près de grandeur naturelle, les autres n'ont que dix à douze pouces de haut, ſur une largeur proportionnée. Ces petits tableaux ſont tous précieux ; mais ce n'eſt rien en comparaiſon des grands. Dans ces derniers, les figures ſont deſſinées avec toute la correction poſſible, & l'expreſſion ne laiſſe ordinairement rien à déſirer ; mais il y en a peu où les carnations ſoient parfaites. Soit défaut dans la peinture, ſoit qu'elle ait été altérée par le temps, le coloris n'en eſt pas beau.

Une ſeule couleur forme le plus ſouvent le fond des tableaux. Quelques-uns ne ſont que de deux couleurs ; on en remarque trois & quatre dans d'au-

tres; & il y a une freſque qui repréſente de ſimples ornements, dans laquelle on voit des fleurs de différentes eſpeces de toutes couleurs.

On a trouvé auſſi dans *Herculea* un aſſez grand nombre de ſtatues de bronze, preſque toutes applaties, rompues ou multilées. Le métal en eſt tellement altéré, que ce n'eſt qu'avec beaucoup de peine qu'on eſt parvenu à en reſtaurer cinq entiérement.

Entre le grand nombre de buſtes de marbre qu'on a retirés de cette ancienne ville, les plus beaux ſont Jupiter-Hammon, Junon, Pallas, Cérès, Neptune, Mercure, Janus, un petite fille, & un jeune homme portant au cou la bulle d'or, qui lui tombe ſur l'eſtomac. Cette bulle n'eſt point en forme de cœur, ainſi que la repréſentent quelques modernes : c'eſt un ovale régulier, qui n'a guere qu'un pouce de largeur, ſeize lignes de hauteur, & quatre d'épaiſſeur.

Les médailles qu'on a trouvées auſſi dans *Herculea* ſont en ſi grand nombre, qu'il n'eſt guere poſſible d'en faire le détail. On peut dire la même choſe des vaſes & inſtruments deſtinés aux ſacrifices. Il ſuffira de dire qu'il y en avoit de toutes eſpeces: autels pour les ſacrifices, autels pour les libations, autels portatifs en forme de trépieds, baſſins, pateres, vaſes pour l'eau luſtrale, haches, couteaux victimaires, urnes, ampoules, lacrymatoires, &c. Une partie de ces monumens, vaſes & inſtruments ſont de marbre, d'autres d'airain, quelques-uns de terre cuite & de verre.

A l'égard des uſtenſiles trouvés dans cette ville, ils conſiſtent principalement en uſtenſiles de ménage, comme cuillers, urnes, vaſes de toutes ſortes de forme & de grandeur, lampes en forme de chandeliers & de candélabres, différentes pieces de batterie de cuiſine, bouteilles de verre, mar-

teaux, dez à jouer, anneaux, boucles d'oreilles, amulettes, caſques, &c. La plus grande partie de ces uſtenſiles ſont d'airain, ce qui pourroit faire croire que le fer n'étoit pas fort en uſage chez les anciens.

Il y a toute apparence qu'il périt peu de monde dans *Herculea*, attendu qu'il s'eſt trouvé peu de ſquélettes. On en découvrit un en 1743, qui étoit couché ſur un eſcalier, tenant dans ſa main une bourſe qu'on pouvoit aiſément diſtinguer par le moule qu'elle avoit laiſſé dans l'eſpece de ciment dont elle étoit enveloppée. Ce ſquélette avoit ſi peu de conſiſtance, qu'il ne fut pas poſſible de le retirer.

On a trouvé, en 1750, dans les ruines de cette ville un temple orné de très-beau marbre. Il y avoit quatre ſtatues d'un travail parfait. On a découvert auſſi, en 1752, une ſtatue de Minerve en marbre blanc, de grandeur naturelle, deux buſtes auſſi de marbre, entre leſquels il y en a un qui repréſente un philoſophe, & une urne d'un marbre tranſparent. Le bas-relief, & les autres ornements de cette urne paroiſſent être l'ouvrage du ciſeau de l'école Grecque dans ſon plus bel âge. L'année ſuivante, on y a trouvé pluſieurs manuſcrits qui ſont d'écorce d'arbre, écrite ſeulement d'un côté. Cette écorce eſt devenue ſi fragile, qu'on n'a pu la développer que par parties, plus ou moins grandes. Mais au moyen des ſoins qu'on y a apportés, on a copié facilement à meſure que l'ouvrage avançoit; & le travail a été remis à un ſavant antiquaire nommé M. *Mazocchi*, qui doit être l'éditeur de ces manuſcrits, & en donner la traduction avec des notes. Il y a entre ces manuſcrits un poëme Grec, contenant la philoſophie d'Epicure, & qu'on dit être dans le goût de Lucrece; un autre poëme Grec ſur la muſique des anciens, & un petit traité de morale en latin. On eſt

péroit, en 1754, ſauver au moins 50 volumes du nombre de ceux qu'on avoit déjà retirés de ces ſouterreins. Beaucoup de ces volumes, réduits à une eſpece de maſſe de boue noire, ſont perdus pour jamais. Pour les manuſcrits Egyptiens trouvés dans le même temps, ils étoient très-altérés : à peine a-t-on pu en déchiffrer quelques caracteres.

### 2. *La Principauté Citérieure.*

SALERNE, *archevêché*, *univerſité*, *port*. Son école de médecine étoit autrefois très-célebre. Cette ville eſt ſituée dans une plaine, environnée de collines très-fertiles & très-agréables. Les princes héréditaires de Naples portoient ci-devant le titre de princes de Salerne.

CAVA, *évêché*. On y fabrique de belles toiles.

AMALFI, *archevêché*, ſur le golphe de Salerne. Cette ville eſt le lieu de la naiſſance de Flavio Gioia, que quelques auteurs diſent être l'inventeur de la bouſſole.

ACERNO, *évêché*, dans le milieu.

CAMPAGNA, *évêché*, au ſud-eſt de la précédente. C'eſt un marquiſat qui appartient au prince de Monaco. Son terroir produit d'excellens vins & de bonne huile.

POLICASTRO, *évêché*, ſur le golphe auquel elle donne ſon nom.

### 3. *La Principauté Ultérieure.*

BÉNÉVENT, *archevêché*. Cette ville & ſon territoire appartiennent au pape, depuis l'an 1053, à titre de duché. C'eſt l'empeur Henri III, dit le Noir, qui la donna à Léon IX, pour affranchir la ville de Bamberg d'une redevance qu'elle payoit tous les ans au ſaint Siege. Quoique Bénévent ait beaucoup ſouffert

de pluſieurs tremblements de terre, & ſur-tout de celui de 1703, cette ville eſt encore grande, belle & riche, mais peu peuplée.

MONTE-FUSCOLO, petite ville à deux ou trois lieues de Bénévent, au ſud-eſt. C'eſt où réſide le gouverneur de la province.

ARIANO, *évêché*, à l'eſt de Bénévent, près l'Apennin.

CONZA, *archevêché*, au ſud-eſt de Bénévent, près des ſources de la riviere d'Ofanto, & au pied de l'Apennin. Cette ville eſt ancienne, mais petite. Elle a été ruinée entiérement, ſelon M. de la Martiniere, en 1694, par un tremblement de terre; mais elle s'eſt rétablie apparemment depuis, étant marquée par M. d'Anville dans ſa carte d'Italie faite en 1743.

AVELLINO, *évêché*, au ſud de Bénévent. Cette ville, qui a le titre de principauté, fut conſidérablement endommagée par le tremblement de terre de 1694.

Entre cette ville & Bénévent ſont les *fourches Claudines*, où l'armée Romaine, aſſiégée par les Samnites avec ſes deux conſuls, fut obligée de paſſer ſous le joug. On nomme aujourd'hui ces détroits de montagnes *Val-di-Gargano*.

## §. II. *L'Abruzze.*

Cette province eſt au nord-eſt, ſur le golphe de Veniſe, & ſon terroir eſt très-fertile. Elle renferme:

### 1. *Le Comtat de Moliſe.*

MOLISE, ville peu conſidérable, au milieu de la province. Le gouverneur y fait ſa réſidence.

TRIVENTO, *évêché*, avec titre de comté, au nord-eſt de Moliſe.

LARINA, *évêché*, au ſud-eſt de Trivento.

BOJANO, *évêché*, avec titre de duché, au ſud de Moliſe.

### 2. *L'Abruzze Citérieure.*

CHIETI *ou* THÉATE, *archevêché*, ſur l'Aterno, au nord. C'eſt une ville conſidérable, qui a donné ſon nom à la congrégation des théatins, fondée en 1524 par S. Gaétan. Jean-Pierre Caraffe, archevêque de Théate, & depuis pape, ſous le nom de Paul IV, en a été le premier ſupérieur général.

LANCIANO, anciennement ANXANUM, *archevêché*. Cette ville eſt célebre pour les foires qui s'y tiennent deux fois l'année, en mai & en août.

ORTONA, *évêché*, *port* très-fréquenté par les marchands de Dalmatie.

PESCARA, autrefois ATERNUM, *place forte*, ſur l'Aterno, avec titre de marquiſat.

SULMONA, *évêché*, au ſud-oueſt de Lanciano. C'eſt la patrie du poëte Ovide.

### 3. *L'Abruzze Ultérieure.*

AQUILA, *évêché*, *place forte*, ſur l'Aterno. Cette ville a été conſidérablement endommagée par le tremblement de terre arrivé en 1703.

ATRI, au nord-eſt, *évêché*, duché qui appartient à la maiſon d'Aquaviva.

TERAMO,

CAMPOLI. Ces deux *évêchés* ſont au nord-eſt d'Aquila.

Dans cette province, au midi, ſe trouve le lac *Célano*, appellé autrefois *Fucin*, autour duquel habitoient les Marſes.

PESCINA, au ſud-eſt du lac Célano, ſur les confins de l'Abruzze citérieure. C'eſt un bourg remarquable parce que le cardinal Mazarin y eſt né.

## §. III. *La Pouille.*

Cette province, qui ſe nommoit autrefois *Apu-*

*lie*, eſt au ſud-eſt, le long du golphe de Veniſe. Elle renferme :

1. *La Capitanate.*

MANFRÉDONIA, *archevêché*, *port*, ſur la côte orientale. Il y a de bonnes ſalines. Cette ville, bâtie en 1250, par Mainfroi, bâtard de l'empereur Frédéric II, porte le nom de ſon fondateur. L'archevêché de *Siponto*, ancienne ville ruinée qui en étoit proche, y a été transféré.

MONT-SAINT-ANGE, autrefois MONS GARCANUS, au nord de Manfrédonia.

TERMOLI, *évêché*, à l'extrêmité de la Capitanate, près la mer. Cette ville a le titre de duché.

SAN-SEVIERO, *évêché* & principauté, au-ſud-eſt de Termoli.

FERRENTINO, *évêché*, au ſud de San Seviero.

TRAGONARA, anciennement GERION & GERONIUM, *évêché*, au nord-oueſt de Ferrentino.

VOLTURARA, *évêché*, au ſud de Tragonara.

LUCERA, *évêché*, à l'eſt de Volturara. Le gouverneur de la province y réſide ordinairement.

TROÏA, *évêché*, *ville forte*, au ſud de Lucera. Son évêque dépend immédiatement du pape. Troïa fut bâtie au commencement du XI^e^ ſiecle, ſur les ruines de l'ancienne ville d'ECLANE, célebre dans l'hiſtoire de l'égliſe par ſon évêque *Julien*, & par les écrits de S. Auguſtin, contre ce défenſeur opiniâtre de Pélage.

ASCOLI, au ſud-eſt de Troïa. C'eſt une ancienne ville, célebre par la victoire que le conſul Fabricius remporta ſur Pyrrus, roi d'Epire.

2. *La Terre de Bari.*

Elle eſt très-fertile en bleds, en fruits excellens, & en ſafran.

BARI, *archevêché*, *port*, ſur la côte, ville très-riche, très belle, & bien fortifiée. Il s'y eſt tenu un concile, ſous Urbain II, pour la réunion des Grecs à l'égliſe latine. Autrefois les rois de Naples & de Sicile y étoient couronnés.

TRANI, *archevêché*, *port*, au nord-oueſt de la précédente. Le gouverneur de la province demeure dans cette ville, qui eſt grande & bien peuplée.

BARLETTA, au nord-oueſt de Trani. C'eſt une ville aſſez grande, & une place forte. L'archevêque de Nazareth y demeure.

Au ſud-oueſt de cette ville, près l'Ofanto, étoit celle de CANNES, où Annibal remporta une victoire complette ſur les Romains.

BISEGLI,
MOLFETTA,
GIOVENASSO,
} *évêchés*, entre Bari & Trani.

BITONTO, *évêché*, au ſud-oueſt de Bari. C'eſt aux environs de Bitonto que les Impériaux furent battus, en 1734, par les Eſpagnols, commandés par le général de Montemar, qui en récompenſe a été fait duc de cette ville.

GRAVINA, *évêché*, au ſud-oueſt de Bitonto, duché appartenant à la maiſon des Urſins.

### 3. *La Terre d'Otrante.*

Elle eſt ſujette à être ravagée par des ſauterelles, qui ſont chaſſées ou mangées par une eſpece d'oiſeaux qu'on ne voit que dans ce pays.

BRINDES *ou* BRINDISI, *archevêché*, ſur le golphe de Veniſe. Cette ville eſt ancienne: elle a une fortereſſe & un port. Virgile y eſt mort, & le poëte tragique Pacuve y a pris naiſſance.

LECCE, anciennement ALETIUM, *évêché*, l'une des meilleures villes du royaume. Le gouverneur y fait ſa réſidence.

OTRANTE, *archevêché*, ſur le golphe de Veniſe, à l'extrêmité orientale de l'Italie. Elle a un bon port, avec un fort château bâti ſur un rocher. Elle ſe nommoit autrefois HYDRUNTUM.

UGINTO,

ALESANO,

CASTRO, autrefois CASTRUM-MINERVÆ. Ces trois *évêchés* ſont à l'extrêmité de l'Italie.

TARENTE, *archevêché*, au midi, ſur le golphe de ſon nom : on y fait un grand commerce de laines. Les ducs de la Trimouille portent le titre de princes de Tarente, à cauſe des prétentions qu'ils ont ſur le royaume de Naples, du chef d'Anne de Laval, une de leurs aïeules, laquelle étoit petite-fille de Frédéric, roi de Naples & de Sicile, qui fut dépouillé en 1501 par Louis XII & Ferdinand le catholique. Louis XIV permit au duc de la Trimouille d'envoyer au congrès de Munſter, en 1648, une perſonne de ſa part, pour ſoutenir ſes droits ſur ce royaume. Ce prince en a fait autant dans les congrès ſuivans, juſqu'au dernier d'Aix-la Chapelle, tenu en 1748. C'eſt du nom de cette ville qu'on a nommé *Tarentule* une groſſe araignée fort commune dans ce pays, & qu'on voit auſſi dans pluſieurs autres endroits de l'Italie & dans l'iſle de Corſe. Elle eſt peu différente de nos araignées domeſtiques. Mais ſa morſure, quoique fort légere, cauſe, dit-on, la mort, ſi l'on n'eſt ſecouru promptement par le ſon des inſtruments. Tarante eſt la patrie du fameux Architas, grand philoſophe & mathématicien.

MATERA, au nord-oueſt de Tarente, ſur le *Canapno*. C'eſt une ville conſidérable, ou réſide l'archevêque de Cirenza dans la Baſilicate. Ces deux archevêchés ſont unis aujourd'hui.

## §. IV. *La Calabre.*

Cette province eſt à l'extrêmité méridionale. Elle

abonde en bétail : on en tire beaucoup d'huile, de ſoie & la meilleur manne. (*a*)

La Calabre renferme :

1. *La Baſilicate.*

Elle s'appelloit autrefois *Lucanie*, & eſt ſituée ſur le golphe de Tarente.

CIRENZA *ou* ACERENZA, *archevêché*, au nord-oueſt, ſur le *Brandano*. Cette ville eſt preſque ruinée.

VENOZA, *évêché*, au nord de Cirenza, avec titre de principauté. Cette ville a donné naiſſance au poëte Horace.

POTENZA, *évêché*, au ſud-oueſt de Cirenza, duché.

TURSI, *évêché*, vers le golphe de Tarente, duché.

2. *La Calabre Citérieure.*

Elle faiſoit anciennement partie du *Brutium*, qui comprenoit auſſi la Calabre ultérieure.

COZENZA, *archevêché*, au midi, près l'Apennin. Cette ville eſt conſidérable, & a un château. C'eſt la patrie de Bernardin Tileſio, habile philoſophe du XVI^e^ ſiecle, l'un des premiers qui ſecouerent le joug de la philoſophie d'Ariſtote.

ROSSANO, autrefois RUSSIANUM, *archevêché*, au nord-eſt, près le golphe de Tarente. Son terroir eſt fertile en huile, en ſafran & en poivre.

ALTESMONTÉ, au nord-oueſt, petite ville qui a dans ſes environs des mines d'or, d'argent & de fer.

LONGOBUCO, dans le milieu. C'eſt un marquiſat. Son territoire a des mines d'argent & de mercure.

(*a*) La manne eſt un ſucre ou une eſpece de miel naturel, qui découle des feuilles du freſne. La meilleure eſt celle de Calabre.

CERENZA, *évêché*, au ſud-eſt de Longobuco.

STRONGOLI, *évêché*, près de la mer, avec titre de principauté.

### 3. *La Calabre Ultérieure.*

RÉGIO, *archevêché*, à l'extrêmité de l'Italie, vers la Sicile. C'eſt une ancienne ville aſſez conſidérable, On y fait des camiſoles, des bas, des gants, &c. avec le fil, la ſoie ou laine des pinnes-marines. Ces hardes ſont d'une légéreté admirable, & impénétrables au froid le plus violent. Le poiſſon qui produit cette laine eſt une eſpece de moule longue de ſix à huit pouces. Ses écailles ſont couvertes d'un poil extrêmement fin, de différentes longueurs. On le met tremper quelques jours dans l'eau, on le nettoie, puis on le bat & on le carde. Il devient par-là auſſi doux que la ſoie, & propre à être filé. La couleur de ce poil eſt brune & naturellement luſtrée. Régio eſt la patrie des papes Agathon, Léon II & Etienne III.

MILETO, *évêché*, au nord de Régio.

GIERAZI, *évêché*, au ſud-eſt de Mileto.

SQUILLACE, *évêché* au nord-eſt, ſur le golphe de même nom, principauté qui appartient aux princes de Monaco. C'eſt la patrie du ſavant cardinal Sirlet, bibliothécaire du Vatican.

CATAZARO, *évêché*, près le golphe de Squillace. Le gouverneur de la province y réſide.

SAN-SEVERINA, au nord-eſt de Catazaro, *archevêché*, petite ville ſituée ſur un rocher eſcarpé, près de la riviere de *Neto*.

COTRONE, autrefois CROTONE, au ſud-eſt de San-Severina, *évêché*. Cette ville, très-ancienne, eſt remarquable par la force extraordinaire de ſes anciens habitants, ſur-tout du fameux athlete Milon de Crotone.

Par la deſcription que nous venons de faire du

royaume de Naples, il eſt aiſé de voir qu'il n'y a point de pays plus rempli d'évêchés. Nous ne les avons cependant pas tous nommés. Ils ſont la plupart de peu d'étendue, & d'un revenu très-médiocre. Le pape en a la nomination, excepté de vingt-quatre, qui relevent immédiatement du roi des deux Siciles, auxquels il nomme, ſuivant le traité fait en 1529, entre Clément VII & Charles-Quint. De ce nombre ſont les huit archevêchés ſuivants : *Lanciano*, *Trani*, *Cirenza*, *Salerne*, *Tarente*, *Brindes*, *Otrante* & *Régio*.

## CHAPITRE IV.

### *Des Iſles de l'Italie.*

IL y a trois iſles conſidérables aux environs de l'Italie ; la Sicile, la Sardaigne & l'iſle de Corſe. Nous y joindrons celle de Malte, comme relevant de la Sicile, dont elle eſt peu éloignée.

#### §. I. *De la Sicile.*

La Sicile eſt une grande iſle vis-à-vis la partie méridionale de l'Italie : elle a la figure d'un triangle. Elle a été appellée *Sicile*, du nom phénicien *Scicaloul*, qui veut dire *parfait*, parce que les Phéniciens la regardoient comme la plus belle & la plus fertile des iſles de la méditerranée. On lui a donné enſuite le nom de *Trinacrie*, à cauſe de ſes trois promontoires ou caps : le cap *Faro*, près de Meſſine, autrefois *Pelorum*, vis à-vis de l'Italie : le cap *Paſſaro*, autrefois *Pachynum*, au midi ; & le cap *di Beco*, autrefois *Lilybée*, à l'oueſt.

Le détroit qui ſépare la Sicile de l'Italie eſt fort dangereux, par ſes deux goufres connus dans l'antiquité, ſous les noms de *Charybde* & *Scylla*. Le premier a été ainſi nommé des mots phéniciens,

*Chour abedoum*, *Trou de perdition*; & le ſecond, du mot *Schoul*, *Malheur mortel*. On appelle ce détroit *le phare de Meſſine*, parce qu'il y a au voiſinage de Meſſine un fanal pour éclairer les vaiſſeaux pendant la nuit. Le flux & le reflux s'y font ſentir de ſix en ſix heures avec une rapidité extraordinaire.

L'air de la Sicile eſt fort bon, mais chaud. Le terroir en eſt ſi fertile, qu'on l'appelle *le grenier de l'Italie*. On y recueille du bled, du vin, des fruits, de l'huile, du ſafran, pluſieurs ſimples, de la ſoie, du coton, du miel & de la cire : on y trouve des agathes, des émeraudes, des mines d'or, d'argent & de fer : vers la côte occidentale on pêche de très-beau corail ; mais les flammes du mont *Gibel*, autrefois mont *Ethna*, y font de temps en temps de terribles ravages, & les tremblements de terre y ſont également funeſtes.

Les Siciliens ſont gens d'eſprit & induſtrieux, mais peu conſtants. Ces peuples, après avoir été ſous la puiſſance des Grecs, des Carthaginois, des Romains, des empereurs Grecs & des Sarrazins, tomberent enfin, dans le XI^e^ ſiecle, ſous celle des Normands, avec le royaume de Naples, comme nous l'avons dit. Les Français poſſéderent la Sicile pendant une partie du XIII^e^ ſiecle, malgré les guerres qu'il leur fallut eſſuyer de la part des rois d'Aragon qui y avoient des prétentions. Mais un ſeigneur Napolitain, à l'occaſion d'un mécontentement particulier, forma contr'eux une conſpiration qui éclata en 1282, le jour de Pâques. On égorgea par toute la Sicile, à la même heure, tous les Français qui s'y trouverent ; & l'on appella ce meurtre *Vêpres Siciliennes*, parce qu'on prit pour ſignal le premier coup de vêpres. Depuis ce temps les rois d'Eſpagne ont joui de la Sicile en qualité de rois d'Aragon ; mais par la paix d'U-

trecht, en 1713, cette iſle fut donnée au duc de Savoie, qui en prit le titre de roi. Ce prince céda cette iſle, en 1720, à l'empereur, & eut en échange celle de Sardaigne. La maiſon d'Autriche a poſſédé la Sicile, avec le royaume de Naples, juſqu'en 1736 que Don-Carlos, aujourd'hui roi d'Eſpagne, devint maître de l'une & de l'autre par le traité de Vienne.

Il n'y a point de riviere conſidérable en Sicile.

Cette iſle a environ ſoixante lieues de long, ſur quarante de large. On la diviſe en trois vallées : celle de *Démona*, au nord-eſt ; celle de *Noto*, au midi, celle de *Mazara*, à l'occident. On joint ordinairement à la Sicile les iſles de *Lipari*, qui en ſont voiſines, au nord, & qui depuis long-temps ont ſuivi ſon ſort.

### 1. *La Vallée de Démona.*

Elle a pris ſon nom du mont *Gibel*, que le peuple regarde comme la bouche de l'enfer, & de l'habitation des Démons.

MESSINE, autrefois MESSENA, & ZANCLE, *archevêché*, *port*. C'eſt une ancienne ville, grande, belle, riche & très-marchande. Les ſoies non travaillées & les étoffes de ſoie forment ſon principal commerce. Elle eſt ſur le détroit qui porte ſon nom, & auprès duquel eſt un *phare* ou tour avec un fanal. Son port eſt un des meilleurs d'Italie, & les Turcs mêmes y ont un conſul pour le commerce. Elle a un château fortifié & un arſenal bien fourni. C'eſt la patrie du médecin Polycrete, & d'Antoine de Meſſine, peintre fameux, le premier qui ait enſeigné en Italie, vers l'an 1530, l'art de peindre à l'huile ; ſecret qu'il avoit appris de Jean de Bruges, célebre peintre & chymiſte, & le premier inventeur de cette maniere de peindre.

TAORMINA, anciennement TAUROMINIUM,

& NAXOS, *port*, autrefois *évêché*, au ſud de Meſſine. C'eſt une ancienne & jolie ville, bâtie ſur un rocher.

MILAZZO, *port*, à l'oueſt de Meſſine, ſur la côte ſeptentrionale.

PATTA ou PATTI, *évêché*, plus à l'oueſt.

RANDAZZO, au ſud de la précédente, aſſez grande ville, munie de quelques fortifications.

Le mont *Gibel*, qui s'appelloit autrefois le mont *Ethna*, ſe trouve au ſud-eſt de Randazzo. C'eſt un volcan ou montagne qui jette des flammes, & quelquefois du feu en abondance, & des pierres calcinées. En 1693, cette montagne s'eſt beaucoup enfoncée en terre.

### 2. *La Vallée de Noto.*

CATANIA, *évêché*, ſur la côte orientale, ville fort ancienne, & ſituée dans un terroir très-fertile, mais fort expoſée à des tremblemens de terre. Elle eſt habitée par beaucoup de nobleſſe. C'eſt la patrie de Nicolas Tudeſchi, plus connu ſous le nom de Panorme, célebre canoniſte du XV^e^ ſiecle.

AUGUSTA, anciennement XIPHONIA, *port*, au ſud. Cette ville a été preſqu'entiérement engloutie par le tremblement de terre de 1693.

SARAGOÇA, autrefois SYRACUSE, *évêché*, *port*, au midi. C'étoit anciennement la capitale d'une fameuſe république, & la premiere ville de Sicile. Elle n'eſt plus auſſi conſidérable qu'autrefois; on y compte cependant encore 14000 ames. C'eſt la patrie d'Archimede, célebre géometre auſſi connu par les machines qu'il inventa pour défendre cette ville, lorſque les Romains en firent le ſiege.

NOTO, plus au midi, à quelque diſtance de la mer, donne le nom à la vallée. L'ancienne ville ayant été ruinée en 1693, ſes habitans en ont bâti une nouvelle aux environs.

### 3. *La Vallée de Mazara.*

PALERME, autrefois PANORMUS, *archevêché*, *port*, *place forte*, & *capitale* de toute la Sicile. C'eſt une grande & belle ville, ſéjour d'une bonne partie de la nobleſſe. Le vice-roi de Sicile y réſide. Les édifices publics, les places, les fontaines & les égliſes y ſont magnifiques. Ses rues ſont tirées au cordeau, & remarquables par leur longueur. La plus grande eſt celle de Caſſaro, qui traverſe toute la ville & la diviſe en deux parties. Elle commence près du palais du vice-roi, & finit à la porte de la mer. Le palais du vice-roi eſt grand, & accompagné d'un beau jardin. La place qui eſt au devant de ce palais, eſt ornée d'une ſtatue de Philippe IV, ſur un piédeſtal, où ſes trophées ſont en bas-reliefs, au milieu de quatre figures qui repréſentent les quatre vertus cardinales: le tout d'un très-beau marbre blanc. Le grand hôtel du ſaint Eſprit eſt à la droite de cette place, & l'égliſe métropolitaine eſt à la gauche. On voit dans une belle place de la même rue de Caſſaro, devant un grand palais, la figure en bronze de l'empereur Charles V, ſur un piédeſtal de marbre, & plus avant le ſuperbe college, autrefois occupé par les jéſuites. La magnifique égliſe de S. Mathieu eſt près du carrefour qui fait la moitié de cette rue, où elle eſt croiſée par la rue Neuve, la plus belle de Palerme après celle de Caſſaro. La plupart des autres aboutiſſent à l'une de ces deux, qui vont d'un bout de la ville à l'autre. Chaque coin de ce carrefour a un palais, une fontaine, & une ſtatue de Charles V, de Philippe II, de Philippe III, & de Philippe IV. Mais rien ne mérite plus d'être vu, que la ſuperbe fontaine qui eſt dans la grande place, où eſt le palais de la juſtice. Elle eſt admirable pour ſa grandeur, pour ſes ornemens & pour ſon

architecture. Palerme eſt la ſeule ville où l'on bat monnoie. On y fabrique des gants de la ſoie ou fil des pinnes-marines. Ces gants ſont d'une beauté & d'une fineſſe parfaite.

MONTREAL, *archevêché*, au ſud-eſt de Palerme. Il y a une abbaye qui poſſede une partie des reliques de S. Louis roi de France.

TRAPANO, *port*, *place forte*, ſur la côte occidentale. On y pêche beaucoup de corail.

MAZARA, *évêché*, *place forte*, ſur la même côte. Elle a donné le nom à la vallée.

AGRIGENTO ou GERGENTI, ſur la côte méridionale, *évêché*. Cette ville eſt à trois milles de la mer, ſur une colline, & a un château & un *port*, à cinq milles de-là au couchant, nommé *Caricatore di Gergenti*. Elle eſt bâtie près des ruines de l'ancienne Agrigente, nommée encore aujourd'hui *Gergenti Vecchio*. Agrigente étoit du temps des Carthaginois, qui s'en emparerent vers l'an de Rome 347, une ville, grande, belle & bien peuplée, célebre par le taureau d'airain de ſon tyran Phalaris.

### 4. *Les Iſles de Lipari.*

Elles ſont au nord de la Sicile. On les appelloit autrefois *Æoliæ* & *Vulcaniæ*. C'eſt-là où les poëtes plaçoient le royaume d'Eole, Dieu des vents, & les forges de Vulcain, à cauſe de pluſieurs volcans qui s'y trouvent. On compte ſept principales iſles.

La premiere & la plus grande, ſe nomme *Lipari*; elle a environ ſix lieues de tour. L'air y eſt ſain: on y trouve abondamment des fruits, des grains, du bitume, du ſoufre & de l'alun: elle a auſſi des eaux chaudes. Elle fait un grand commerce de figues, de raiſins & de poiſſons. Il y avoit autrefois un volcan qui a ceſſé.

LIPARI, *capitale* de cette iſle, eſt une ville

très-ancienne & très-forte. Elle a un *évêché* ſuffragant de Meſſine.

Les autres iſles ſont : *Stromboli*, en latin, *Domus Æolia* ; *Panari*, *les Salines*, *Vulcano*, *Felicur* & *Alicur*.

## §. II. *De l'Iſle de Sardaigne.*

La Sardaigne, après avoir appartenu aux Carthaginois & aux Romains, fut occupée par les Sarraſins. Les Génois & les Piſans ſe la diſputerent enſuite long-temps : enfin le pape Boniface VIII permit, en 1297, aux rois d'Aragon d'en faire la conquête. Ils la firent en 1323 ; & depuis ce temps les rois d'Eſpagne en ont été les maîtres juſqu'en 1706, que les Anglois s'en emparerent pour l'archiduc Charles, depuis empereur, à qui elle fut cédée par le traité d'Utrecht. En 1720, le duc de Savoie reçut cette iſle, qui portoit depuis longtemsps le titre de royaume, en échange de celui de Sicile. Ce prince n'en tire pas de grands revenus, parce qu'outre ceux dont la nobleſſe jouit, les eccléſiaſtiques en ont de très-conſidérables. L'air eſt épais & mal-ſain, ce qui fait que cette iſle n'eſt guere peuplée. Le terroir n'y eſt pas ſi fertile qu'en Sicile : cependant il rapporte beaucoup de grains, d'olives, d'oranges & de citrons. Il abonde en bétail & en gibier : on y trouve des mines d'or, d'argent & de plomb : on y pêche beaucoup de poiſſons, ſur-tout des thons, & du corail ſur les côtes. La Sardaigne a environ ſoixante lieues de long, ſur trente de large.

On diviſe la Sardaigne en *cap Cagliari*, au midi ; & *cap Logodori*, au ſeptentrion.

1. Le *cap Cagliari* eſt la contrée la plus fertile.

CAGLIARI, autrefois CARALIS, *capitale*, *archevêché*, *univerſité*, *port*. C'eſt une ville médiocrement grande, & aſſez marchande. Le vice-

roi & la plus grande partie de la nobleſſe y réſident. Sa ſituation ſur une colline, fait qu'elle eſt diviſée en haute & baſſe ville. La haute eſt renfermée de murailles, & a une égliſe toute incruſtée de marbre, avec trois chapelles ſouterreines, où ſont les reliques de pluſieurs martyrs, que l'on y voit dans un grand nombre de petits tombeaux de marbre blanc, rangés les uns ſur les autres. La baſſe ville eſt au pied de la colline, ſur le bord de la mer. Elle eſt toujours fort ſale, ſur-tout en hiver, & mal-ſaine. On compte dans Cagliari quatre paroiſſes & vingt-deux monaſteres. Sur le bord de la mer eſt un château qui a ſon gouverneur particulier.

VILLA DE GLÉSIA, à l'occident de Cagliari, vers la côte. C'eſt une ville fortifiée, dont l'évêché eſt uni depuis long-temps à Cagliari.

ORISTAGNI, anciennement USELLIS COLONIA, *archevêché*, *port*, vers le milieu de la côte occidentale. Cette ville eſt aſſez grande, mais preſque déſerte à cauſe de ſon mauvais air.

2. Le *cap Lugodori* a pris ſon nom des mines d'or que l'on y travailloit autrefois.

SASSARI, *archevêché*, *port*, au nord-oueſt. C'eſt une grande ville, où l'on compte 30000 habitants.

ALGERI, autrefois CORAX, *évêché*, ſur le bord de la mer, au ſud de Saſſari.

BOSA, *évêché*, *port*, plus au midi; il y a de bonnes ſalines.

CASTRO ARAGONESE, anciennement TIBULA, *évêché*, *place forte*, au nord-eſt de Saſſari.

TEMPI, plus au nord-eſt.

Au nord-oueſt de la Sardaigne on trouve l'iſle *Aſinara*, & au nord-eſt celle de la *Madeleine*.

## §. III. *De l'Iſle de Corſe.*

Cette iſle eſt au nord de celle de Sardaigne, &

en eſt ſéparée par le détroit de Boniface. Elle appartient depuis pluſieurs ſiecles aux Génois, à qui les Piſans l'ont diſputée long-temps. On y a tranſporté dans le ſiecle dernier pluſieurs familles Grecques de *Magniotes*, qui ſont fort jaloux de leur liberté. En 1730 les habitants de la Corſe, mécontens du gouvernement des Génois, ſe révolterent, & ils proclamerent roi, en 1736, Théodore, baron de Neuhof. Les Génois ne pouvant les réduire, ont imploré le ſecours de pluſieurs puiſſances étrangeres, entr'autres de la France, qui par la force de ſes armes a pacifié cette iſle. Il y a eu depuis de nouveaux mouvemens. Les Génois, en 1761, ont fait des propoſitions qui n'ont pas été reçues. L'air de Corſe eſt groſſier & malſain, le terroir plein de montagnes, peu fertile & mal cultivé. Les vallées produiſent cependant du bled, & les collines du vin, des fruits & des amandes. On y envoie un gouverneur, qu'on change tous les deux ans. Cette iſle ſe diviſe en quatre parties, du ſud au nord; ce ſont 1° la côte *de-là les monts*, au ſud; 2° la côte *de dehors*, à l'oueſt: 3° la côte *de dedans*, à l'eſt; 4° la côte *de-çà les monts*, au nord.

BONIFACE, autrefois PALLA, *port*, ville marchande & belle. Elle eſt de la côte de-là les monts.

ADIAZZO, anciennement URSINUM, *évêché*, *port*, ſur le golphe du même nom, à l'occident. Cette ville eſt dans la côte de dehors, ainſi que les deux ſuivantes.

SAGONA, *évêché*, au nord d'Adiazzo.

CALVI, *port*, à l'occident. L'évêque de Sagona y réſide.

CORTE, au milieu de l'iſle: réſidence de l'évêque d'Aléria, ancienne ville ruinée, qui étoit ſur la côte orientale, ou de dedans, ainſi que Corte.

ACCIA, à l'orient de Corte. Elle étoit autrefois

épiſcopale ; aujourd'hui elle eſt déſerte. Son évêché a été uni à celui de Mariana. Elle eſt de la côte de dedans.

MARIANA, *évêché*, au nord-eſt. Cette ville & les trois ſuivantes ſont de la côte de-çà les monts.

NEBBIO, *évêché*. Elle eſt aujourd'hui ruinée, ainſi que la précédente.

LA BASTIE, anciennement MANTINORUM OPPIDUM, *port*, au nord-eſt. L'évêque de Mariana y fait ſa réſidence, de même que le gouverneur. Cette ville eſt grande & fort peuplée.

SAN-FIORENZO, *port*, muni de bonnes fortifications. L'évêque de Nebbio réſide dans cette ville.

## §. IV. *De l'Iſle de Malte.*

Cette iſle eſt peu éloignée de la Sicile, dont elle releve encore aujourd'hui. Elle fut donnée, en 1530, par l'empereur Charles-Quint aux chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, après que les Turcs leur eurent enlevé l'iſle de Rhodes.

L'ordre de Malte eſt compoſé de ſept nations ou *langues*, ſavoir Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Caſtille, Allemagne. Il faut faire preuve de nobleſſe de pere & de mere, pour entrer dans l'ordre & être reçu chevalier. Ces chevaliers font les trois vœux des religieux. Le chef de l'ordre s'apelle *grand-maître*.

L'iſle de Malte eſt habitée, non-ſeulement par les chevaliers, mais par un peuple compoſé de Grecs & de Latins. On y compte environ 50000 perſonnes. Le langage vulgaire eſt un mêlange d'Arabe corrompu, d'Italien & même d'ancien Africain ou Carthaginois. Le pays ne rapporte preſque pas de bled, on en fait venir de Sicile ; mais il produit de très-beaux raiſins, du millet & du coton. Le gibier y eſt excellent. Le bois y eſt rare. On y brûle communément de gros chardons, & la

ſiente des animaux. Il ne s'y trouve point de bêtes venimeuſes. Les habitants croient que c'eſt depuis le ſéjour que S. Paul y fit, pendant lequel il opéra grand nombre de miracles.

MALTE, *capilale.* Elle eſt diviviſée en trois parties, qui ſont la *cité Valette*, qui porte le nom du grand-maître qui l'a fait bâtir. Elle renferme le palais du grand-maître, l'arſenal, l'infirmerie, l'égliſe du prieuré de S. Jean, & les hôtels ou auberges des chevaliers des différentes langues. Le *bourg*, qui eſt la plus ancienne de ces trois parties, ſe nomme ordinairement la *cité victorieuſe*, parce qu'en 1565 il ſoutint un ſiege de quatre mois contre toutes les forces de Soliman II, empereur des Turcs. On y trouve le palais de l'inquiſition, un arſenal, & le bain ou logement des eſclaves. Les Grecs y ont auſſi une égliſe, qui eſt la plus ancienne de celles qui ſont dans le *bourg*. L'*iſle de S. Michel*, ou l'iſle de *la Sangle*, ainſi appellée parce qu'un grand-maître de ce nom l'a fait fortifier, eſt vers le midi. Ses rues ſont dans un alignement preſqu'auſſi régulier que celles de la cité Vallete : cette ville paſſe pour imprenable, non-ſeulement à cauſe de ſes fortifications, qui ſont des plus régulieres, mais parce qu'il n'y a pas de terre à cinq cens pas à la ronde.

MEDINA OU LA CITTA VECCHIA, *évêché.* Cette petite ville eſt ſituée au milieu de l'iſle de Malte. Son évêque eſt grand-croix de l'ordre, & a le pas immédiatement après le grand-maître ; il eſt ſuffragant de Palerme.

Tout près de l'iſle de Malte, au nord-oueſt, eſt celle de *Gozo*, qui appartient à l'ordre. Elle a quatre lieues de long, deux de large, ſur dix de circuit ; elle eſt bordée d'écueils. L'air y eſt ſain, & le terroir fertile : elle a un gros bourg, & un château bien fortifié. M. le bailli de Chambrai a fait bâtir & fortifier à ſes frais dans cette iſle la Cité neuve, qui porte ſon nom.

## SECTION VII.

### *De l'Allemagne.*

L'Allemagne s'étend depuis le vingt-deuxieme degré trente minutes de longitude, environ, juſqu'au trente-ſeptieme, & depuis le quarante-cinquieme juſqu'au cinquante-cinquieme de latitude ſeptentrionale. Elle eſt bornée au nord par l'océan & la mer Baltique; à l'orient, par la Pologne & la Hongrie; au midi, par l'Italie & la Suiſſe; à l'occident, par la France & les Pays-Bas.

L'air y eſt ſain & tempéré, plus froid néanmoins que chaud, ſur-tout le long de la mer. Le terrein y eſt très-propre aux bleds & aux pâturages. En quelques endroits, particuliérement le long du Rhin & du Nekre, on y recueille de fort bons vins. On y trouve beaucoup de fontaines & de bains d'eaux minérales, ſoit chaudes, ſoit tempérées.

L'Allemagne s'appelloit autrefois *Germanie*, des mots Teutons *Ger Man*, qui ſignifient *tout homme*, pour marquer le courage & la force de ſes habitants. Le nom qu'elle a actuellement vient des anciens *Allemands*, qui habitoient dans le III^e^ ſiecle cette partie du ſud-oueſt de l'Allemagne, que l'on appelle aujourd'hui la *Souabe*. Peu à peu leur nom s'étendit à tous les Germains. Les Allemands appellent leur pays *Teuſchand*, c'eſt-à-dire le pays des *Teutons*, peuples qui ont rendu leur nom célebre cent ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt.

Les *Francs*, qui habitoient le long du Rhin & à l'orient de ce fleuve, s'étant emparés, dans le V^e^ ſiecle, des Pays-Bas & des Gaules, qu'ils nommerent France de leur nom, ſe rendirent auſſi maîtres, dans les deux ſiecles ſuivans, d'une bonne

partie

partie de l'Allemagne. Vers l'an 800, Charlemagne acheva de la ſubjuguer, ayant dompté les Saxons après une guerre de 30 ans. L'Allemagne, qui, ſous ce prince & ſous ſon fils Louis le Débonnaire, étoit une portion de l'empire Français, en fut détachée par le partage que Louis fit de ſes états entre ſes trois fils Lothaire, Louis & Charles. Louis II du nom eut l'Allemagne à titre de royaume; elle reſta dans ſa maiſon 70 ans: ſavoir, depuis l'an 840, juſqu'en l'an 911, que Louis III mourut ſans enfants. Après ſa mort, le royaume ou empire d'Allemagne fut rendu électif, & Conrard eſt le premier empereur qui ait été élu. La maiſon d'Autriche a poſſédé l'empire pendant pluſieurs ſiecles, & juſqu'à Charles VI, mort en 1740.

Les Allemands ſont robuſtes, bien faits, aſſez inventifs, adroits, ſinceres; ils aiment naturellement la guerre, la bonne chere & le vin. La nobleſſe d'Allemagne eſt la plus pure; elle ne ſe méſallie point: l'intérêt peut y avoir part. La plupart des abbayes, & beaucoup d'autres bénéfices, exigent chez eux les preuves de nobleſſe. En effet, les plus gros bénéfices, comme les archevêchés, évêchés & abbayes, ſont électifs; les plus grands ſeigneurs les briguent & en poſſedent pluſieurs à la fois.

L'Allemagne eſt un état compoſé d'un grand nombre de ſouverainetés eccléſiaſtiques & ſéculieres, ainſi que de pluſieurs villes qui ſe gouvernent en forme de républiques. Cette ſingularité dans la conſtitution du gouvernement de l'Allemage, eſt un effet naturel de la décadence de la maiſon de Charlemagne, premier empereur d'occident. Ce prince réuniſſoit ſous ſa domination l'Allemagne, la France, la Hongrie, la moitié de l'Italie, & une partie de l'Eſpagne. Ses enfants déchurent bientôt de cet état de grandeur, & donnerent lieu à pluſieurs ſeigneurs de ſe rendre très-

puiſſants, & enſuite indépendants & ſouverains; comme ils le ſont actuellement en Allemagne.

L'Allemagne a une ſorte de ſouverains, ſavoir les *landgraves*, dont le nom & l'origine méritent d'être ici expliqués. La dignité de *landgrave* étoit, dans ſa premiere inſtitution, une commiſſion que les empereurs donnoient à des ſeigneurs, pour être les juges d'une province, & la gouverner; pour aſſembler les états, & prendre les meſures néceſſaires, afin d'y établir & d'y maintenir la paix. On les appelloit *juges provinciaux*, ou *comtes de province*, à cauſe de la juriſdiction qu'ils y exerçoient dans toute ſon étendue. Les landgraviats, qui n'étoient alors que des commiſſions, devinrent dans la ſuite des fiefs héréditaires: outre les droits & les privileges attachés à cette dignité, il y avoit des fiefs qui lui étoient unis. De ces fiefs, les uns dépendoient immédiatement des empereurs, & les autres des évêques de la province, ou de quelqu'autre puiſſant ſeigneur: ainſi les landgraves étoient obligés de recevoir de l'empereur l'inveſtiture de leur charge, & des fiefs qui relevoient de l'empire; ils faiſoient auſſi hommage des autres fiefs qu'ils poſſédoient, aux ſeigneurs ſuzerains.

Il faut dire à peu près la même choſe des *margraves* & des *burgraves*. Les *margraves* ou *marquis* étoient des officiers établis pour commander ſur une frontiere ou marche. Les *burgraves* n'étoient établis que ſur une fortereſſe ou une ville dont ils avoient le gouvernement. Ces dignités ſont devenues héréditaires, & ont été changées en ſouverainetés. Il y a en Allemagne de ces trois ſouverainetés.

Le chef de l'Allemagne eſt un prince qui a le titre d'empereur. Son élection ſe fait à Francfort ſur le Mein, & ſon couronnement, depuis Ferdinand I, dans la même ville, ou à Ratisbonne.

Autrefois tous les princes & prélats d'Allemagne l'éliſoient ; mais depuis la bulle d'or donnée par Charles IV, en 1356, les ſeuls électeurs ont le droit d'élire l'empereur. Leur nombre étoit fixé à ſept : maintenant il y en a neuf ; trois eccléſiaſtiques, & ſix ſéculiers. Ces neuf électeurs ſont l'archevêque de Mayence, celui de Cologne & celui de Treves, le roi de Bohême, le duc de Baviere, le duc de Saxe, le marquis de Brandebourg, le comte Palatin & le duc d'Hanovre. On fut obligé, par la paix de Munſter, en 1648, de créer le huitieme électorat en faveur du fils du comte Palatin du Rhin, qui avoit été dépouillé de ſes états, & dont l'électorat avoit été donné au duc de Baviere. Le neuvieme, qui eſt celui d'Hanovre, a été créé en 1692, par l'empeur Léopold, en faveur d'Erneſt-Auguſte, duc d'Hanovre, de la maiſon de Brunſwick.

Le premier des électeurs eccléſiaſtiques eſt archi-chancelier pour l'Allemagne, & directeur des archives de l'empire.

Le ſecond eſt archi-chancelier pour l'Italie.

Le troiſieme eſt archi-chancelier pour les Gaules. Ces titres ſont des veſtiges de la puiſſance dont ont joui autrefois les empereurs.

Le roi de Bohême eſt grand-échanſon de l'empire.

Le duc de Baviere eſt grand-maître ; il porte la pomme d'or dans la cérémonie du couronnement de l'empereur.

L'électeur de Saxe eſt grand-maréchal : il porte l'épée.

Celui de Brandebourg a le titre de grand-chambellan : il porte le ſceptre.

Le Palatin eſt grand-tréſorier : il porte la couronne d'or. Ce nom de *Palatin*, qu'on donnoit autrefois à tous ceux qui avoient quelque office ou charge dans le palais d'un prince, eſt reſté à l'électeur Pa-

latin. Il y avoit anciennement en France des Palatins de Champagne & de Béarn.

Lorſque l'empire eſt vacant, & qu'il n'y a pas de roi des Romains, l'électeur de Saxe & le comte Palatin ſont vicaires de l'Empire. Le duc de Baviere a diſputé ce droit au Palatin, depuis que le Palatin a été établi électeur ; mais ils ſe ſont accordés à l'exercer alternativement.

L'empereur a fort peu de revenus, & n'a même aucune ville qui lui appartienne comme empereur. C'eſt par cette raiſon que les Allemands choiſiſſent toujours un prince aſſez puiſſant pour pouvoir ſoutenir cette dignité. Il prend les titres de *toujours Auguſte*, de *Céſar*, de *ſacrée Majeſté*. Les affaires les plus importantes, comme celles qui concernent la paix, la guerre, l'établiſſement des impoſitions générales, ne peuvent ſe traiter que dans les aſſemblées générales, qu'on appelle dietes ; mais il faut que l'empereur y donne ſon conſentement, afin que leurs délibérations aient force de loi. Il a ſeul droit de convoquer ces aſſemblées, & il y envoie des commiſſaires pour y préſider à ſa place. Un autre de ſes droits conſiſte à donner l'inveſtiture des fiefs, & à diſpoſer de ceux qui ſont dévolus à l'empire ; ce qui arrive en deux cas ; par confiſcation, ou faute d'héritiers.

Les dietes ou aſſemblées générales ſont compoſées de trois corps ou colleges : le premier eſt celui des électeurs, le ſecond des princes, le troiſieme des villes libres, qu'on appelle *impériales*.

Les électeurs & les autres princes ſouverains ont une autorité abſolue dans leurs états ; il y a néanmoins des cas dans leſquels on peut appeller de leurs jugements. Pour vuider ces ſortes d'appels, il y a deux tribunaux ; l'un eſt la chambre *impériale de Spire*, réſidante à Weſlar dans le cercle du haut Rhin ; l'autre eſt le *conſeil Aulique*, qui s'aſſemble

dans la ville où réſide l'empereur. Ces tribunaux jugent des affaires de la nobleſſe, que l'on appelle *immédiate*, parce qu'elle ne dépend que de l'empereur.

Il y a trois principales religions en Allemagne.

La catholique, qui eſt la plus étendue, eſt dominante dans les états d'Autriche, dans ceux des électeurs eccléſiaſtiques, dans le cercle de Baviere, & dans les états des princes eccléſiaſtiques.

La luthérienne domine dans les cercles de la haute & de la baſſe Saxe, dans une bonne partie de ceux de Weſtphalie, de Franconie, de Souabe, & dans la plupart des villes impériales.

La calviniſte eſt profeſſée dans les états de l'électeur de Brandebourg, du landgrave de Heſſe-Caſſel, & de pluſieurs autres princes.

Il y a en Allemagne cinquante & une villes impériales, ainſi nommés parce qu'elles ne dépendent que de l'empereur. Selon le traité de Munſter, elles ont voix délibérative & déciſive dans les aſſemblées, comme les autres colleges des électeurs & des princes; de ſorte que chacune a ſa voix en particulier dans le college des villes, & toutes enſemble en ont deux dans les dietes. Les principales ſont Hambourg, Lubeck, Brême dans la baſſe Saxe; Ratisbonne dans le cercle de Baviere; Nuremberg & Altorf dans la Franconie; Ausbourg, Ulm, Hailbron dans la Souabe; Cologne, Aix-la-Chapelle dans la Weſtphalie; Francfort, Spire & Worms dans le cercle du haut Rhin.

On nomme *villes anſéantiques*, des villes unies enſemble pour ſoutenir leur commerce. Il y en avoit autrefois en France, en Eſpagne & en Italie. Voici celles qui ſubſiſtent en Allemagne. Elles ſont au nombre de ſix: *Cologne* dans le cercle de Weſtphalie: *Hambourg*, *Lubeck*, *Brême* & *Roſtock*, toutes quatre dans la baſſe Saxe; & *Dantzick* dans la Pruſ-

ſe Polonoiſe, ſur les confins de l'Allemagne, au nord-eſt.

Les principales rivieres de l'Allemagne ſont : le *Danube*, le *Rhin*, le *Weſer*, l'*Elbe*, l'*Oder*.

1. Le *Danube* prend ſa ſource près de la forêt Noire, dans le cercle de Souabe, paſſe à Ulm, à Donavert, à Neubourg, à Ingolſtat en Baviere, à Ratisbonne, à Straubing, à Paſſaw, à Lintz, à Vienne, à Belgrade; & après avoir arroſé le nord de la Turquie d'Europe, il va ſe jetter dans la mer Noire par pluſieurs bouches. Il traverſe ainſi l'Allemagne, la Hongrie, & la Turquie d'Europe, d'occident en orient.

2. Le *Rhin*, dont nous avons décrit le cours au chapitre des Provinces-Unies.

3. Le *Weſer*. On trouve ſa ſource dans le cercle de Franconie, au nord. Il porte d'abord le nom de *Verra*, & paſſe à Meinengen; vers Muden il reçoit la Fulde, paſſe près de Minden & à Brême, & ſe jette dans l'océan au nord-oueſt.

4. L'*Elbe*. Il prend ſa ſource à l'extrêmité ſeptentrionale de la Bohême, qu'il traverſe, paſſe enſuite à Dreſde dans la haute Saxe, à Wittemberg & à Magdebourg, ſe partage en pluſieurs branches au-deſſus de Hambourg, puis ſe jette dans l'océan, aſſez loin de cette ville.

5. L'*Oder*. Il prend ſa ſource dans la Siléſie, près de la ville d'Oder, au ſud-oueſt, traverſe cette province preſque toute entiere, paſſe à Breſlaw, Glogaw, Croſſen, Francfort ſur l'Oder; puis il ſe partage en pluſieurs branches au-deſſus de Stetin; & après avoir traverſé la Poméranie, il ſe jette dans la mer Baltique par pluſieurs embouchures.

L'Allemagne eſt diviſée en neuf cercles, ou grandes provinces, qui comprennent chacune pluſieurs états, dont les princes, prélats, comtes & députés s'aſſemblent pour leurs affaires communes.

La premiere diviſion de l'Empire en cercles, ſe fit dans les dietes de Nuremberg en 1437, & d'Ausbourg en 1439, ſous l'empeur Albert II. Ces cercles furent ceux de *Baviere*, de *Franconie*, de *Souabe*, de *Saxe*, du *Rhin*, & de *Weſtphalie*. Maximilien I, en 1512, ajouta quatre autres cercles à ces ſix déjà établis; ſavoir, deux pour la maiſon d'Autriche, qui furent ceux d'*Autriche* & de *Bourgogne* (a), celui de *haute Saxe*, pour les électeurs de Saxe & de Brandebourg, & celui du *bas Rhin*, pour les électeurs eccléſiaſtiques & le Palatin. Chaque cercle a deux directeurs & un colonel. Les directeurs des cercles ont le pouvoir de convoquer l'aſſemblée des états de leur cercle, pour y régler les affaires publiques. Le colonel commande aux gens de guerre; il a ſoin de l'artillerie & des munitions. Comme tous les membres doivent contribuer aux beſoins communs, chaque cercle eſt obligé de fournir un certain nombre d'hommes armés, cavalerie & infanterie, ou une ſomme d'argent par mois, ſuivant la taxe portée par les regiſtres des états de l'empire.

Des neuf cercles qui ſubſiſtent préſentement, il y en a quatre dans la haute Allemagne, au midi: ſavoir d'orient en occident, ceux d'*Autriche*, de *Baviere*, de *Souabe*; & au nord des deux derniers, celui de *Franconie*: dans la baſſe Allemagne, il y en a cinq: ſavoir, le long de l'océan & de la mer Baltique, ceux de *haute Saxe*, de *baſſe Saxe*, de *Weſtphalie*, & au ſud de celui de Weſtphalie; autour du Rhin & du Mein, ceux du *bas Rhin* ou *électoral*, & du *haut Rhin*.

---

(a) Le cercle de Bourgogne comprenoit les Pays-Bas & la Franche-Comté: il ne ſubſiſte plus, comme nous l'avons déjà dit, *pag.* 171 & 283.

Le royaume de Bohême ſe joint ordinairement à l'Allemagne, dont il eſt un ancien fief. Nous en parlerons dans notre troiſieme chapitre, auſſi bien que des états qui l'avoiſinent à l'orient & au nord, & qui étoient autrefois ſous ſa dépendance.

Avant d'entrer dans le détail des cercles d'Allemagne, il eſt à propos de faire quelques remarques générales ſur les *enclaves*, c'eſt-à-dire ſur les pays qui, quoiqué renfermés dans un cercle, appartiennent néanmoins à d'autres.

1. Le comté de Pleſſe, enclavé dans le cercle de baſſe Saxe au ſud, & l'évêché de Baſle au ſud-oueſt du cercle de Souabe, ſont du cercle du haut Rhin.

2. Les enclaves du cercle électoral appartiennent auſſi au cercle du haut Rhin, à l'exception du comté d'Erpach, qui eſt du cercle de Franconie, & ſitué à l'orient du Rhin, entre le Mein & le Nekre; de Pruim & de Manderſcheid, à l'occident de la Moſelle, qui ſont du cercle de Weſtphalie.

3. Toutes les enclaves du cercle de Souabe, ſont de celui d'Autriche.

4. Erfort & l'Eichfelt, enclavés dans le cercle de la haute Saxe, ſont du cercle du bas Rhin ou électoral, & appartiennent à l'électeur de Mayence.

5. Toutes les enclaves du cercle du haut Rhin & de Weſtphalie, appartiennent au cercle du bas Rhin.

# CHAPITRE PREMIER.

## *Des Cercles de la haute Allemagne ou Méridionale.*

### ARTICLE I.

### *Du Cercle d'Autriche.*

CE cercle, qui eſt à l'orient & au midi de l'Allemagne, eſt borné au nord par la Bohême & la Moravie; au levant, par la Hongrie; au midi, par la ſeigneurie de Veniſe; & au couchant, par la Baviere & le pays des Griſons. Il comprend les pays héréditaires de la maiſon d'Autriche.

Cette maiſon a porté d'abord le nom de *Habsbourg*. Rodolphe, qui en a été le premier empereur, s'empara de l'Autriche ſur la fin du XIII^e^ ſiecle, prétendant que c'étoit un fief maſculin, qui, au défaut d'enfants mâles, devoit retourner à l'empire; & il en donna l'inveſtiture à ſon fils Albert. La maiſon d'Autriche fut à ſon plus haut point de grandeur ſous Charles-Quint, qui étoit tout à la fois empereur, roi d'Eſpagne, & maître d'une partie de l'Italie, de la Franche-Comté, & des dix ſept provinces des Pays-Bas. Il donna l'Eſpagne & les pays que nous venons de nommer, à Philippe II ſon fils, & il céda l'empire à Ferdinand I, ſon frere, dont les deſcendants l'ont poſſédé juſqu'à Charles VI, pere de l'archiducheſſe Marie-Thérèze, douairiere de l'empereur François de Lorraine: leurs enfants forment une nouvelle maiſon d'Autriche. Les archiducs d'Autriche ont deux beaux privileges, le premier de créer par tout l'empire des barons, des comtes & des gentilshommes: le ſecond eſt que l'empereur ne peut leur ôter leur principauté, ni leurs terres. La maiſon

d'Autriche a donné ſeize empereurs à l'Allemagne, & ſix rois à l'Eſpagne.

Le cercle d'Autriche renferme ſix pays : quatre du nord au ſud, qui ſont l'archiduché d'*Autriche*, les duchés de *Stirie*, de *Carenthie*, & de *Carniole* : les deux autres ſont, le comté de *Tirol*, au ſud-oueſt de la Baviere, & la *Souabe Autrichienne*, ou l'*Autriche antérieure*, dans le cercle de Souabe.

### §. I. *De l'Archiduché d'Autriche.*

Ce pays eſt aſſez fertile en bled, & produit d'excellents fruits, du vin, le meilleur ſafran, & abonde en pâturages & en gibier : il a auſſi des ſalines qui rapportent plus de deux millions par an. Toute la partie ſituée au midi du Danube, qui eſt la plus conſidérable, étoit compriſe dans les provinces Romaines de Norique & de Pannonie. Ce pays fit enſuite partie de la Baviere priſe en général ; & comme il en comprenoit la partie orientale, les Allemands la nommerent *Oeſterrich*, d'où s'eſt formé le nom d'*Autriche*, à cauſe de ſa ſituation au levant & au midi du royaume de Baviere. Le marquis d'Autriche étoit chargé de défendre cette frontiere contre les Huns ou Alvares, qui habitoient la Hongrie au IX^e^ ſiecle. L'Autriche ſe diviſe en haute & baſſe : la baſſe eſt à l'orient, & la haute à l'occident, entre le Danube & la riviere d'Ens.

#### 1. *La baſſe Autriche.*

VIENNE, anciennement JULIOBONA, ou VENDUM & VENDOBONA, ſur le Danube, *archevêché*, *univerſité*, *capitale* de toute l'Autriche, & en particulier de la baſſe. Cette ville n'eſt pas fort grande, mais elle eſt très-forte, & a de fort beaux fauxbourgs. On y a établi deux manufactures nouvelles, l'une de porcelaine, & l'autre

d'étoffes de ſoie dans le goût de celles de Lyon. Sa cathédrale, dédiée à Saint Etienne, eſt remarquable, entr'autres choſes, par la beauté de ſon maître-autel & de ſon clocher. Il s'y trouve encore de fort belles égliſes, ſur tout celle de l'abbaye de Saint Grégoire, & quatre maiſons de jéſuites, dont il y en a deux qui ſont des colleges; ſavoir le grand & le petit. Précédemment les jéſuites avoient un troiſieme college, qu'on appelloit le *Théréſien*, fondé par la reine de Hongrie pour la jeune nobleſſe. Mais elle leur a ôté ce college en 1759, auſſi bien que pluſieurs écoles de théologie & de philoſophie, qui ont été données aux dominicains; elle a ordonné de plus à ces peres d'ouvrir dans leur couvent de Vienne des écoles de théologie & de philoſophie, & leur a donné le privilege que les études qu'on y fera ſeront comptées pour les grades, comme ſi elles étoient faites dans l'univerſité. S. M. impériale a établi dans le même temps un réviſeur des cahiers de théologie, un autre pour ceux de philoſophie, & un directeur des études de grammaire & de belles-lettres. L'archevêque a fait bâtir auſſi un ſéminaire, qu'il a donné aux prêtres de la miſſion. Le palais impérial, qui eſt fort ſimple, renferme des choſes très-rares & très-curieuſes: on y voyoit ci-devant une belle bibliotheque, mais on l'a tranſportée dans les bâtiments de la nouvelle académie. Outre ce palais, il y en a deux autres dans les fauxbourgs, & pluſieurs maiſons de plaiſance, autour de la ville, où la cour de Vienne va aſſez ſouvent. La ſépulture des princes de la maiſon d'Autriche eſt aujourd'hui dans une chapelle de l'égliſe des capucins, ſituée ſur le marché-neuf. L'égliſe des auguſtins déchauſſés eſt appellée *Auli-que*, parce qu'elle eſt près du palais impérial, & que la Cour y célebre ſes plus importante cérémonies.

Les autres égliſes de religieux ſont celles des cordeliers, des récollets, des dominicains, des grands auguſtins, & une abbaye de bénédictins, qui eſt dans une grande place ornée de belles maiſons, & dont l'égliſe eſt remarquable par ſes tableaux & ſes chapelles très-décorées. Vienne eſt entourée de douze baſtions. Elle a ſoutenu deux ſieges contre les Turcs, qui ont été contraints de ſe retirer honteuſement chaque fois, ſavoir en 1529 & en 1683, quoique dans l'une & l'autre de ces occaſions leur armée fut compoſée de près de 200000 hommes.

NEUSTAT, autrefois CELEUSIUM, *évêché*, près de la Hongrie. Cette ville eſt bien fortifiée : elle a un château où l'on renferme les priſonniers d'état. On fait à Neuſtat de la porcelaine.

SAINT-PELTEN, petite ville au ſud-oueſt de Vienne, ſur la riviere de Draſain.

KREMS, au nord du Danube. C'eſt une aſſez belle ville, quoique petite. Le Danube a dans le voiſinage un tournant & une cataracte fort dangereuſe.

### 2. *La haute Autriche.*

LINTZ, *place forte*, ſur le Danube, *capitale* de la haute Autriche. Cette ville eſt belle, commerçante, & a deux bons châteaux pour ſa défenſe.

ENS, ſur la riviere de même nom : elle a de bonnes fortifications & un arſenal.

## §. II. *Le Duché de Stirie.*

C'eſt un pays plein de montagnes. On y trouve beaucoup de mines de fer. Cependant il eſt fertile en quelques endroits, & nourrit beaucoup de bétail ; on dit même que ſon nom vient du mot *Stier*, qui en Allemand ſignifie un bœuf. Ses principales rivieres ſont la *Muer* & la *Drave*.

La *Muer* traverſe toute la Stirie, & arroſe Judembourg, Gracz, Rockelsburg.

La *Drave* a ſa ſource ſur les confins de l'évêché de Brixen & de l'archevêché de Saltzbourg, traverſe la Carinthie & la baſſe Stirie, & reçoit la Muer ſur les confins de cette derniere province & de la Hongrie.

On diviſe la Stirie en haute au nord, en baſſe au midi, & comté de Cilley, qui eſt encore plus au midi.

1. *La haute Stirie.*

JUDEMBOURG, ſur la Muer, *capitale* de cette partie de la Stirie. Cette ville a un bon château; la place & ſes édifices publics ſon magnifiques. Les franciſcains y ont un couvent; & les jéſuites un beau college, un ſéminaire & une maiſon de noviciat.

SECKAW, au nord de Judembourg, *évêché* ſuffragant de l'archevêque de Saltzbourg. Son évêque n'a point ſéance aux dietes de l'empire, parce qu'il prête ſerment de fidélité à l'archevêque de Saltzbourg.

BRUCK *ou* PRUCKANDER, ſur la Muer, eſt une petite ville avec un château: elle a un pont ſur cette riviere, & elle en tire ſon nom.

2. *La baſſe Stirie.*

GRACZ, ſur la Muer, *capitale*, *évêché*, *univerſité*. Cette ville eſt fortifiée, & défendue par un bon château bâti ſur un rocher. Il y a de beaux palais, un grand magaſin, & un arſenal.

ROCKELSBURG, dans une iſle formée par la Muer. C'eſt une fortereſſe importante ſur les frontieres de Hongrie. Ses environs produiſent de bons vins.

PETTAW, ſur la Drave, ville jolie & ancienne. Elle a un couvent de dominicains & un de franciſcains.

3. *Le Comté de Cilley.*

Il eſt au midi de la baſſe Stirie. L'empereur

Frédéric III l'incorpora au duché de Stirie, après la mort de ſon dernier comte, arrivée vers le milieu du XV^e ſiecle.

CILLEY, *capitale*, ſur la riviere de Saan. C'eſt une jolie ville fort peuplée, où l'on voit pluſieurs antiquités : elle eſt munie d'un château bâti ſur une montagne.

RAIN, ſur la Save, au ſud-eſt de Cilley. Cette petite ville a un bon château.

### §. III. *Le Duché de Carinthie.*

Ce pays reſſemble aſſez à la Stirie. Il a eu des ducs de diverſes maiſons, juſqu'en 1321 environ, qu'il fut joint à l'Autriche. L'archevêque de Saltzbourg & l'évêque de Bamberg y poſſedent pluſieurs territoires. Ce duché eſt partagé en haute Carinthie, à l'occident ; & en baſſe, à l'orient.

#### 1. *La baſſe Carinthie.*

CLAGENFURT, *capitale*, *place forte*. C'eſt une bonne ville, ſur la riviere de Glan.

SAINT-VEIT, au nord-eſt, ſituée entre quatre montagnes.

GURCK, *évêché*, plus au nord, ſur la riviere de *Gurck*. L'évêque eſt prince de l'empire ; mais il n'a ni ſéance ni voix à la diete. Il eſt nommé alternativement par l'archevêque de Saltzbourg & l'archiduc d'Autriche. Mais de trois nominations, l'archiduc en a deux, l'archevêque n'en a qu'une.

LAVAMYND, *évêché*, à l'orient de Clagenfurt, & au confluent du Lavant & de la Drave. Son évêque eſt à la nomination de l'archevêque de Saltzbourg, & il réſide dans l'abbaye de S. *André*, qui eſt plus au nord, ſur la même riviere du Lavant.

WOLFSBERG, au nord, de Lavamynd, près la riviere de Lavant. C'eſt la réſidence d'un ſuffragant de Bamberg, qui eſt gouverneur des ſeize

bailliages que l'évêque de Bamberg poſſede en Carinthie.

### 2. *La haute Carinthie.*

ORTNBURG, ſur la Drave, à l'occident de Clagenfurt. C'eſt une ville qui a titre de comté.

PONTEBA, au ſud-oueſt, ſur la riviere de la Fella, qui ſépare les états de Veniſe de ceux d'Autriche; elle appartient à l'évêque de Bamberg. On y voit un pont qui fait un des meilleurs paſſages des Alpes, & qui diviſe cette ville en deux parties ou villes, dont l'une, du côté de l'Allemagne, eſt de la haute Carinthie, & l'autre eſt du Frioul, & appartient aux Venitiens. La différence qu'on remarque entre les habitans, qui ne ſont ſéparés que par le pont, eſt extrêmement ſenſible. Leurs coutumes, leurs mœurs, & même leur maniere de bâtir ſont contraires. Cette derniere diverſité paroît même dans la conſtruction du pont; une partie eſt de pierres, & l'autre eſt de grands arbres, comme ſont ordinairement les ponts que bâtiſſent les Allemands.

## §. IV. *Le Duché de Carniole.*

Quoique plein de montagnes & de rochers, ce pays ne laiſſe pas de produire du bled & du vin: il y a pluſieurs mines de fer, d'acier & de mercure ou vif-argent. On le diviſe en haute Carniole au nord, baſſe au midi, & moyenne Carniole ou Windiſmarck * au ſud-eſt.

La *Save* prend ſa ſource dans la haute Carniole, près la frontiere de la Carinthie, la traverſe toute entiere, borne l'Eſclavonie au midi, & ſe jette dans le Danube au-deſſous de Belgrade.

LAUBACH, *capitale*, *évêché*, dans la haute Carniole. Sa cathédrale, qui eſt fort belle, n'a que ſix chanoines. Elle a un college de jéſuites, pluſieurs couvens, & une commanderie de l'ordre Teutonique.

GORICE, *archevêché*, érigé en mai 1751, *place forte*, & comté, à l'occident, ſur les confins du Frioul, dont il dépendoit autrefois. La partie du Frioul Autrichien qui dépendoit du patriarchat d'Aquilée, eſt aujourd'hui ſoumiſe à l'archevêque de Gorice.

DUINO, ſur le golphe de Veniſe, au ſud de Gorice.

CZIRNITZ, petite ville, dans la baſſe Carniole, ſur le lac de Czirnitz, qui fournit tous les ans du poiſſon, du bled & beaucoup de gibier. Vers le printems, une partie des eaux de pluſieurs petits ruiſſeaux qui deſcendent des montagnes, ſe décharge dans des foſſes de pierre qui ſe trouvent dans ce lac. Lorſque ces foſſes ſont remplies, non-ſeulement les eaux ſe répandent dant le lit du lac, mais celles qui ſont dans les foſſes, en ſortent avec une violence prodigieuſe : peut-être par un effet ſemblable à celui que l'on voit tous les jours ſans ſurpriſe dans les jets d'eaux artificiels. Les eaux qui ſe perdent avant que d'arriver au lac, ſe rendant aux foſſes de pierre par différens conduits ſouterreins, preſſent fortement celles qui ſont déjà dans les foſſes, & les font ainſi ſortir avec impétuoſité. Quoi qu'il en ſoit de cette conjecture, lorſqu'une partie des eaux de ce lac s'eſt retirée dans les foſſes, & que le reſte s'eſt perdu ſous terre, on fait la pêche du poiſſon qui y eſt demeuré. On y ſeme enſuite du bled, qui y vient en peu de temps. Pendant l'automne & une partie de l'hiver, on y prend une grande quantité de gibier, qui s'y jette de toutes les forêts voiſines. Ce lac ſingulier a environ ſix lieues de long & trois de large.

METLING, dans le Windiſmarck, eſt une ville aſſez conſidérable, ſur la riviere de *Kulp*.

On peut joindre à la Carniole deux pays voiſins qui appartiennent encore à l'Autriche, ſavoir une partie du Frioul, aux environs des ruines de la ville

d'*Aquilée* : & une partie de l'Iſtrie, que la maiſon d'Autriche partage avec les Venitiens. Le Frioul Autrichien n'a pas de villes remarquables.

L'*Iſtrie Autrichienne* eſt au nord & à l'orient de l'Iſtrie Venitienne : elle eſt très-importante pour la maiſon d'Autriche, parce que c'eſt la ſeule de ſes provinces où elle puiſſe avoir des ports ſur la méditerranée.

TRIESTE, *évêché*, *port*, au fond du golphe de Veniſe, au nord-eſt. C'eſt une petite ville, aujourd'hui fort marchande. La cathédrale, dédiée à S. Juſt, eſt fort belle ; auſſi-bien que l'égliſe des jéſuites, qui y ont un beau college. Elle a ſix couvents d'hommes & un de filles. Pour rendre cette ville plus floriſſante, l'impératrice-reine de Hongrie y a fait conſtruire une citadelle, rendu le port franc, établi des chantiers pour la conſtruction des vaiſſeaux, & inſtitué une compagnie de commerce.

PEDENA, *évêché*, à l'orient de l'Iſtrie Autrichienne. C'eſt une jolie petite ville.

## §. V. *Le Comté de Tirol.*

C'eſt un pays rempli de montagnes preſque toujours couvertes de neige ; il eſt néanmoins aſſez peuplé, & fertile en quelques endroits. On y trouve des mines d'argent, de fer & de vif-argent, qui ſont d'un aſſez bon revenu. Ce comté, après avoir eu ſes ſeigneurs particuliers, eſt venu à la maiſon d'Autriche en 1289 par le mariage d'Albert I, duc d'Autriche, & depuis empereur, avec Elizabeth, héritiere de Mainard, comte de Tirol, & duc de Carinthie.

INSPRUCK, *capitale*, ſur l'*Inn*, qui traverſe tout le Tirol. Elle a un fort château, quelques belles égliſes, comme celle des récollets, & ſur-tout celle des jéſuites, & un magnifique hôtel où le gouverneur du pays fait ſa réſidence. La Souabe

Autrichienne dépend de la régence de cette ville.

ROTNBURG, au nord-eſt d'Inſpruck. Elle a reçu ſon nom des mines de cuivre qui ſont dans ſon voiſinage.

KUFSTAIN, tout au nord eſt du Tirol. Cette ville eſt la meilleure fortereſſe du pays; ſon château, qui eſt bâti ſur un rocher, paſſe pour imprenable.

Au midi du Tirol eſt un vieux château nommé *Tirol*, près la ſource de l'Adige: il a donné ſon nom à ce comté.

*Meran*, autre château qui avoit autrefois des ducs de ce nom, leſquels étoient très-puiſſans en Allemagne.

*Des Evêchés de Trente & de Brixen.*

L'évêché de *Trente* eſt au midi du Tirol, ſur les confins de cette province & de l'Italie, à laquelle pluſieurs géographes rapportent cet état, parce qu'il en dépendoit autrefois. L'évêque, qui eſt prince de l'empire, en eſt ſeigneur, ſous la protection de la maiſon d'Autriche: il eſt élu par les chanoines, qui ſont au nombre de dix-huit capitulans, douze Allemands & ſix Italiens: il a un envoyé à l'aſſemblée des états du Tirol, & il fournit ſont contingent, lorſqu'on a réſolu de lever de nouveaux ſubſides.

TRENTE, *capitale*, *évêché*, ſur l'Adige. Cette ville étoit autrefois libre & impériale. Elle eſt célebre par le dernier concile général qui s'y eſt tenu. Il a commencé en 1545, & a fini en 1563. Sa cathédrale, qui porte le nom de S. Vigile, eſt très-belle. Les colonnes qui ſoutiennent la voûte ſont d'une groſſeur prodigieuſe. L'égliſe de ſainte Marie-Majeure, où le concile s'eſt aſſemblé, eſt toute de marbre blanc & rouge en-dehors; ſes orgues ſont auſſi des plus belles qu'on puiſſe voir. Le palais de l'évêque, qui eſt hors de la ville, eſt magnifique, fortifié comme une citadelle. Trente a quatre pa-

roiſſes & pluſieurs couvens d'hommes & de filles.

L'évêché de *Brixen* eſt entre le Tirol & la Carinthie. L'évêque eſt membre de l'empire, & ſous la protection de la maiſon d'Autriche : il fournit auſſi ſon contingent dans les impôts du Tirol.

BRIXEN, *capitale*, *évêché*. C'eſt une belle ville, au confluent de la *Rientz* & de l'*Eiſoch*, dans un terroir fertile en excellens vins.

## §. VI. *La Souabe Autrichienne.*

Elle conſiſte en diverſes enclaves du cercle de Souabe, ſituées au nord de la Suiſſe. Les principales villes ſont :

FRIBOURG, autrefois TARODUNUM, ſur le *Thréſeim*, *place forte*, *univerſité*, *capitale* du Briſgaw, entre le Rhin & la forêt Noire, au ſud-oueſt du cercle de Souabe. Louis XV, s'en eſt emparé en 1745, & en a ruiné les fortifications avant que de la rendre.

BRISACH, ſur le Rhin, *ville forte*, qui a été priſe par les Français en 1703, & rendue à la maiſon d'Autriche par le traité de Raſtadt en 1714.

Au midi du Briſgaw ſont les quatre villes nommées *Foreſtieres*, parce qu'elles ſont voiſines de la forêt Noire. Les Suiſſes, comme nous l'avons déjà obſervé, ont droit d'y avoir garniſon, lorſqu'il y a guerre en ce pays.

RHINFELD, la meilleure des villes Foreſtieres, a un beau pont ſur le Rhin.

LAUFFEMBURG, petite ville, mais forte.

SECKINGEN, ville ſituée dans une iſle que forme le Rhin. Sa grande place eſt très-belle.

WALDSHUT, ville fort médiocre, ſituée au confluent de la Schult & du Rhin.

CONSTANCE, au ſud du cercle de Souabe, *évêché*, près du lac de Conſtance. On attribue la fondation de cette ville à Conſtance, pere de

Conſtantin. Elle étoit autrefois ville libre & impériale; mais Charles Quint l'ayant ſoumiſe en 1548, depuis ce temps elle appartient à la maiſon d'Autriche. Nous parlerons des états de ſon évêque en décrivant la Souabe. Conſtance eſt une belle ville, riche & marchande. Elle eſt célebre par le concile général qui s'y eſt tenu en 1414. Les Français ſe ſont rendus maîtres de cette ville en 1744; mais l'année ſuivante elle eſt rentrée ſous la domination de l'Autriche.

NELLEMBOURG, au nord-oueſt du lac de Conſtance. C'eſt le principal lieu du landgraviat de Nellembourg, qui a eu autrefois ſes princes.

OBERSDORF & ORB, au nord-oueſt de Nellembourg, dans le comté d'Hohenberg, qui eſt entre celui de Furſtenberg & le duché de Wirtemberg; ce comté, qui eſt aſſez conſidérable, appartient à la maiſon d'Autriche, à l'exception de la ville de *Rotweil*, qui eſt libre & impériale.

BREGENTZ, près du lac de Conſtance, au ſud-eſt. Cette ancienne ville, qui a titre de comté, donne ſon nom à la riviere qui l'arroſe: elle a un château bâti ſur une éminence, & auprès duquel il y a pluſieurs forges. Ce comté & ceux qui en ſont voiſins, comme *Montfort*, *Feldkirk*, &c. qui appartiennent auſſi à la maiſon d'Autriche, ſont renfermés par pluſieurs géographes dans le Tirol, qu'ils ont à l'orient, & auquel ils ſont annexés; mais ils ſont de Souabe: d'autres mettent Montfort dans la Suiſſe, parce qu'il en dépendoit autrefois. C'eſt ainſi qu'il eſt marqué dans la carte d'Allemagne de Deliſle.

GUNTZBOURG *, près du confluent de *Guntz* dans le Danube, à l'orient de la Souabe. Cette ville eſt la capitale du marquiſat de Burgaw.

La maiſon d'Autriche poſſede encore, avec les pays qui viennent d'être décrits, le royaume de *Bohême*, le marquiſat de *Moravie*, la partie de

la *Siléſie* qui l'avoiſine, le royaume de *Hongrie*, & la *Tranſylvanie*, les duchés de *Milan* & de *Mantoue* en Italie, & une partie des *Pays Bas*.

## ARTICLE II.

### *Du Cercle de Baviere.*

CE cercle eſt borné au nord par la Franconie & la Bohême; à l'orient & au midi, par le cercle d'Autriche; & à l'occident, par la Souabe. Il faiſoit autrefois patie de la Norique & de la Vindélicie. L'air y eſt ſain, & le terroir très-fertile en bleds: il s'y trouve de bons pâturages; mais on y recueille peu de vin. Il y a des mines de fer, de cuivre, de vitriol & d'argent, auſſi bien que des ſalines. Ce pays n'eſt pas riche, parce qu'on y fait peu de commerce.

Le cercle de Baviere renferme ſix états principaux, deux ſéculiers & quatre eccléſiaſtiques; ce ſont 1. les *états du duc de Baviere*, ſavoir le duché de Baviere au midi du Danube, & le palatinat de Baviere au nord; 2. *le duché de Neubourg*, à l'oueſt du cercle de Baviere; 3. l'*archevêché de Saltzbourg*, au ſud-eſt du même cercle; 4. l'*évêché de Freiſingen*, au milieu du duché de Baviere; 5. l'*évêché de Ratisbonnne*, & 6. l'*évêché de Paſſaw*, l'un & l'autre le long du Danube.

Le duc de Baviere & l'archevêque de Saltzbourg ſont les directeurs de ce cercle.

La plus grande riviere qui l'arroſe eſt l'*Inn*, qui prend ſa ſource dans le pays des Griſons, traverſe le comté de Tirol, la haute Baviere, & ſe jette dans le Danube à Paſſaw.

#### §. I. *Les Etats du Duc de Baviere.*

La maiſon de Baviere eſt la branche cadette de la

maiſon Palatine du Rhin : elle ne poſſede la dignité d'électeur que depuis 1621, que l'empereur l'ôta au palatinat pour la lui donner. Chales VII, qui fut élu empereur en 1742, après la mort de Charles VI, dernier prince de l'ancienne maiſon d'Autriche, étoit le quatrieme électeur de ſa branche.

MUNICH, ſur l'Iſer, *capitale* des états de Baviere, & en particulier du duché : elle eſt dans la haute Baviere, qui comprend la partie méridionale & occidentale du duché ; la baſſe contient la partie orientale. C'eſt une belle & aſſez forte ville, où le duc de Baviere réſide ordinairement. Son palais eſt très-vaſte & magnifique : il contient, dit-on, onze cours, vingt grandes ſalles, dix-neuf galeries, deux mille ſix cens ſoixante grandes croiſées, ſix chapelles, ſeize grandes cuiſines & douze grandes caves, quarante vaſtes appartemens, qui ſont unis ſans être aſſujettis, avec trois cens grandes chambres richement peintes, lambriſſées & meublées. Il n'y a dans ce ſuperbe palais, ni coin, ni niche, ni porte, ni cheminée qui n'ait ſon buſte ou ſes reliefs ; mais rien n'égale le ſallon des antiques. On y compte trois cens cinquante-quatre buſtes de jaſpe, de porphire, de bronze & de marbre de toutes les couleurs, qui repréſentent ou des capitaines Grecs, ou des empereurs Romains, ou des hommes très-illuſtres par leur naiſſance ou leurs grandes actions. Des deux principales galeries, l'une eſt ornée des portraits des perſonnes célebres, ſur-tout par leur doctrine ; le plafond de l'autre repréſente les principales villes de Baviere, ſes rivieres, ſes châteaux, & ce qu'il y a de plus remarquable. Sans compter les appartemens de l'électeur & de ſa cour, on diſtingue dans ce vaſte palais quatre appartements principaux : l'appartement royal, celui de Lorraine, l'impérial & celui de l'électrice. L'impérial a une ſalle de cent dix-huit pieds de long, ſur cinquante-

deux de large. Ces appartemens communiquent par autant de galeries fort ornées. Ce qu'il y a de ſingulier dans cette ville, c'eſt qu'on a pratiqué des galeries, qui traverſant les maiſons & même les rues par le moyen des arcades, communiquent du palais aux principales égliſes & couvens, de ſorte que la cour y peut aller ſecrétement. Ce palais a ſouffert deux incendies conſidérables, l'un en 1729, & l'autre en 1750. Les électeurs y ont un arſenal, & leur ſépulture eſt dans la ſuperbe égliſe des théatins. Les jéſuites ont un beau college dans cette ville.

INGOLSTAT, *univerſité*, au nord-oueſt, ſur le Danube. C'eſt la plus forte place de la Baviere. Elle a un très-bel arſenal, & un college de jéſuites. Les Autrichiens ont pris cette ville en 1742, & l'ont rendue, avec les autres, en 1745, qu'ils firent la paix avec l'électeur, fils de l'empereur Charles VII, qui venoit de mourir.

STRAUBING, dans la baſſe Baviere, ainſi que les deux ſuivantes, *place forte*, ſur le Danube.

LANDSHUT, ſur l'Iſer, eſt une ville aſſez bien fortifiée : il y a un beau château.

BURCKHAUSEN, au ſud-eſt de la précédente, ſur le *Saltzach*. Cette riviere a ſa ſource au midi, ſur les confins de l'évêché de Brixen, paſſe à Saltzbourg, & ſe jette dans l'*Inn* au-deſſous de Burckhauſen, qui eſt une ville bien bâtie, avec un ancien château. Les jéſuites y ont un beau college.

CHIEMSÉE, *évêché*, enclavé dans la haute Baviere, dans une iſle du lac de même nom, au ſud-oueſt de Burkhauſen. Son évêque, n'eſt pas prince de l'empire, étant à la nomination de l'archevêque de Saltzbourg, dont il eſt ſuffragant.

AMBERG, au nord, *capitale* du palatinat de Baviere, ou haut palatinat. C'eſt une jolie ville, ſur la *Wils*, avec des foſſés profonds, des remparts

& un bon château. C'eſt la patrie de Frédéric Spanheim, un des plus ſavans théologiens proteſtans.

LEUCHTENBERG, *capitale* de l'ancien landgraviat de ce nom, au milieu du palatinat de Baviere.

Le duc de Baviere poſſede quelques pays en Souabe, entr'autres le comté de *Meindelheim*, dans la partie orientale, au midi de Burgaw.

DONAVERT, au nord de Burgaw, ſur le Danube, lui appartient auſſi. Elle eſt de la haute Baviere. Sa principale égliſe eſt celle de Notre-Dame. Les bénédictins y ont l'abbaye de Sainte-Croix, & les chevaliers Teutoniques une maiſon. Il y a auſſi un college. Elle étoit autrefois impériale; mais ayant été miſe au ban de l'empire en 1606, Maximilien I, duc de Baviere, ſe l'aſſujettit.

## §. II. *Le Duché de Neubourg*, &c.

Ce duché, avec la principauté de Sultzbach, qui eſt à l'occident du palatinat de Baviere, s'appelle aujourd'hui le nouveau palatinat. Il appartient à l'électeur Palatin du Rhin, de la branche de Sultzbach, iſſue de celle de Neubourg, qui a hérité, en 1742, de l'électorat & palatinat du Rhin.

NEUBOURG, ſur le Danube, *capitale* du duché, qui eſt partagé en trois parties principales, ſéparées l'une de l'autre. C'eſt une jolie ville, aſſez bien peuplée, avec de bonnes fortifications & un beau château. Elle eſt du dioceſe d'Ausbourg.

HOCHSTET*, ſur la gauche du Danube, deux lieues au-deſſous de Dillingen, célebre par les deux batailles que les Français y ont perdues en 1703 & 1704.

SULTZBACH, au nord-oueſt d'Amberg: elle eſt ſituée ſur une montagne, & a un beau château.

## §. III. *L'Archevêché de Saltzbourg.*

L'archevêque de Saltzbourg eſt prince ſouverain,

tain, & prend le titre de légat du S. Siege. Il nomme aux évêchés de Chiemſée en Baviere, de Seckaw en Stirie, & de Lavamynd en Carinthie, dont les pourvus n'ont pas beſoin de confirmation, ni de bulles du pape. De trois nominations, il en a une à l'évêché de Gurck en Carinthie.

SALTZBOURG, *archevêché*, *capitale*, *univerſité*, ſur le Saltzach. C'eſt une ville ancienne, belle & forte. La cathédrale & le château de l'archevêque ſont des édifices ſuperbes. L'égliſe métropolitaine eſt vaſte, & un des beaux bâtiments qui ſoient en Allemagne. Elle eſt bâtie ſur le modele de Saint Pierre de Rome, & en a les proportions. Outre quatre jeux d'orgue qui ſont à chaque coin de la voûte du milieu, il y en a un très-grand & nouveau, qui occupe tout le fond de la grande nef de l'égliſe. L'univerſité a été fondée par un archevêque de Saltzbourg, & eſt régentée par des bénédictins, excepté qu'il y a des profeſſeurs ſéculiers pour le droit civil. Les jéſuites à qui elle avoit été offerte, à condition que l'archevêque, en ſa qualité de légat du S. Siege, pourroit informer des affaires de l'univerſité, n'ont point voulu l'accepter à cette condition qui leur a paru trop onéreuſe.

La prévôté de *Berchtelſgaden*, au midi de la ville de Saltzbourg : c'eſt une principauté qui dépend d'un prieur des chanoines réguliers de Saint Auguſtin.

## §. IV. *L'évêché de Freiſingen.*

FREISINGEN, *évêché*, en eſt la *capitale*. C'eſt une jolie ville, ſituée dans une agréable contrée, & ſur une montagne près l'Iſer. La cathédrale & le palais épiſcopal ſont de ſurperbes édifices. Son évêque eſt prince ſouverain.

Le comté de *Werdenfels* appartient à l'évêque de Freiſingen : il eſt ſitué à l'extrêmité de la Baviere,

vers le Tirol. Ce prince poſſede encore pluſieurs petits territoires dans le cercle d'Autriche.

§. V. *L'Evêché de Ratisbonne.*

C'eſt un petit état ſitué le long des deux bords du Danube. L'évêque, qui eſt prince de l'empire, en eſt ſouverain ; mais la ville de Ratisbonne ne lui appartient pas.

WERTH, ſur la rive ſeptentrionale du Danube, eſt le pricipal lieu de l'évêché de Ratisbonne, & la réſidence ordinaire de l'évêque.

RATISBONNE, *évêché*, ſur la rive méridionale du Danube. C'eſt la ſeule ville impériale de ce cercle : on l'appelle en Allemand *Regensburg*, à cauſe de ſa ſituation vis-à-vis l'embouchure du *Regen* dans le Danube. Elle eſt grande, belle & célebre par les dietes de l'Empire, qui s'y tiennent depuis l'an 1662, ſi ce n'eſt que depuis 1741 juſqu'en 1745, elles ſe ſont tenues à Francfort ſur le Mein. La maiſon de ville & la grande ſalle de Ratisbonne, où ſe tiennent ces aſſemblées, ſont magnifiques. Cette ville a auſſi de belles égliſes & de fort beaux édifices. Son pont de pierres eſt le meilleur de tous ceux qui ſont ſur le Danube. Il y a dans Ratisbonne trois abbayes, celle de S. Emmeran, & celles du haut & du bas Munſter. L'abbé de la premiere & les abbeſſes des deux autres ont rang entre les prélats de l'empire. Le magiſtrat de Ratisbonne eſt proteſtant, & les ſeuls proteſtans ont droit de bourgeoiſie dans cette ville. Les catholiques y ont cependant l'égliſe cathédrale & quelques autres, comme celles des dominicains, des carmes déchauſſés, des capucins, des récollets, & du college des jéſuites, autrefois abbaye de bénédictins. Il y a auſſi une très-belle chartreuſe.

§. VI. *L'Evêché de Paſſaw.*

C'eſt un très-riche évêché, dont l'évêque eſt

prince de l'empire. Il étoit ci-devant ſuffragant de Saltzbourg ; mais en 1728 il obtint du pape Benoît XIII, de ne relever que du S. Siege ; & Clément XII, en 1732, ratifia la bulle de ſon prédéceſſeur.

PASSAW, *évêché*, en eſt la capitale. Cette ville eſt forte & ancienne ; elle eſt ſituée au confluent du Danube, de l'Inn & de l'Iltz, qui en font comme trois villes : ſavoir, *Paſſaw*, *Inſtat* & *Ilſtat*. Ses maiſons ſont bien bâties, & ſa cathédrale paſſe pour la plus belle égliſe d'Allemagne. Elle a une abbaye de bénédictins, une maiſon de chanoines réguliers, & un college de jéſuites.

Près de cette ville on pêche des perles dans la riviere d'*Iltz* : cette pêche appartient à l'électeur de Baviere & à l'archiduc d'Autriche, qui ont chacun un officier pour veiller à leurs intérêts.

## ARTICLE III.

### *Du Cercle de Souabe.*

LA *Souabe*, habitée autrefois par les Sueves, eſt un des plus fertiles pays de l'Allemagne : elle a auſſi des fontaines ſalées & des bains fameux.

Cette province eſt bornée au nord, par le cercle électoral du Rhin, & la Franconie ; à l'orient, par la Baviere ; au midi, par la Suiſſe ; & à l'occident, par le Rhin, qui la ſépare de l'Alſace.

Ce cercle a trente & une *villes impériales*, & grand nombre d'états eccléſiaſtiques & ſéculiers. Les principaux ſont au nombre de ſix : 1. le *duché de Wirtemberg*, au nord ; 2. la *principauté & comté de Furſtemberg*, à l'oueſt & au ſud du duché de Wirtemberg ; 3. le *marquiſat de Bade* ; 4. l'*évêché d'Ausbourg*, à l'orient ; 5. l'*Abbaye de Kempten*, au ſud-eſt ; 6. l'*évêché de Conſtance*, au midi. Nous

avons parlé de la *Souabe Autrichienne* à l'article I

Les principales rivieres de la Souabe, ſont :

Le *Danube*, qui prend ſa ſource au ſud-oueſt, & la traverſe en grande partie.

Le *Leck*, dont la ſource eſt dans les montagnes du Tirol au nord-oueſt. Il ſépare la Baviere de la Souabe, paſſe à Ausbourg, & ſe jette dane le Danube, près de Donavert.

Le *Neckre*, qui prend ſa ſource aſſez près de celle du Danube, traverſe la Souabe du midi au ſeptentrion, paſſe à Tubingen, à Stutgard, à Hailbron, à Heidelberg, & ſe jette dans le Rhin à Manheim.

## §. I. *Le Duché de Wirtemberg.*

Il appartient au duc de ce nom, qui eſt un des principaux ſouverains du cercle de Souabe, dont il eſt directeur avec l'évêque de Conſtance.

STUTGARD, *capitale*, près du Neckre. C'eſt une belle ville, bien peuplée, entre des collines où l'on voit de beaux vignobles. Le duc de Wirtemberg y a un palais magnifique où il réſide. Ce prince eſt maintenant catholique ; mais ſes ſujets ſont la plupart Luthériens.

TUBINGEN, *univerſité*, ſur le Neckre. C'eſt une ville jolie & forte : elle a un beau château.

Dans le duché de Wirtemberg ſont enclavées pluſieurs petites principautés, entr'autres le comté d'*Hohenzollern*, au ſud-eſt de Tubingen. Ses comtes ſont d'une des plus anciennes maiſons, & ils ſortent de la même tige que les marquis & électeurs de Brandebourg, rois de Pruſſe.

A l'orient de ce duché eſt la *prévôté d'Elvang*, autrefois abbaye de bénédictins, ſécularisée au XV^e^ ſiecle, & convertie en prévôté ſéculiere, compoſée d'un prévôt & de douze chanoines ſéculiers qui font preuve de nobleſſe. L'archevêque de Treves eſt pré-

vôt d'Elvang depuis que cette prévôté a été unie à ſon égliſe. Le prévôt a voix & rang parmi les princes eccléſiaſtiques aux dietes de l'empire. Il eſt ſouverain de la ville de même nom, qui eſt médiocre, & ſous la protection du duc de Wirtemberg. Son palais eſt ſitué ſur une montagne vis à-vis de la ville. Il jouit d'un domaine de dix lieues d'étendue de l'eſt à l'oueſt, & de quatre dans ſa plus grande largeur, du ſud au nord. Cette prévôté a ſes grands officiers héréditaires.

Les ducs de Wirtemberg poſſedent hors de leur duché le comté de Montbelliard, entre l'Alſace & la Franche-Comté. Cette principauté leur eſt échue en 1723 par le décès de Léopold Everard, dernier comte de Montbelliard, mort ſans enfans capables de lui ſuccéder. Ils ont recueilli de la même ſucceſſion le comté de *Horbourg* & la ſeigneurie de *Reichenvald* en Alſace; la baronnie de *Grangès*, les ſeigneuries de *Clerval* & *Paſſavant*, en Franche-Comté, & celle de *Franquemont*, en Suiſſe.

MONTBELLIARD, *capitale*, à une lieue du Doux & au confluent de l'Alan & de la Rigole: il y a un château fort ſpacieux. Elle étoit autrefois fortifiée; mais la France en a détruit les fortifications en 1677. Cette ville a un college où on enſeigne les langues & les belles-lettres. Le bâtiment où réſide la régence du pays contient la douane, l'imprimerie & le marché au bois.

## §. II. *La Principauté & Comté de Furſtemberg.*

Elle appartient à un prince qui en eſt ſouverain, & qui eſt d'une maiſon des plus anciennes & des plus illuſtres de l'Allemagne. Il a un château qui porte ſon nom, & qui eſt près du Danube, dont la ſource ſe trouve dans la partie méridionale de cet état.

## §. III. *Le Marquiſat de Bade.*

Il s'étend le long du Rhin, à l'occident du cercle de Souabe. Il eſt diviſé en haut & bas marquiſats, qui obéiſſent à deux princes de la maiſon de Bade, l'une des plus anciennes d'Allemagne. Le premier, qui eſt au midi, s'appelle marquiſat de *Bade-Baden*: ſon prince eſt catholique. Le ſecond, qui eſt plus au nord, ſe nomme le marquiſat de *Bade-Dourlach*, & appartient à un prince luthérien.

BADE, *capitale* du marquiſat de Bade-Baden, qui eſt à la branche ainée. Cette ville eſt célebre par ſes bains d'eaux minérales, d'où elle a pris ſon nom.

RASTADT, petite ville voiſine de Bade, avec un beau château. Elle eſt célebre par le traité de paix fait en 1714, entre la France & l'empereur.

Le *fort de Kell* *, dans une iſle du Rhin, vis-à-vis Strasbourg, appartient au marquis de Bade-Baden.

DURLACH *ou* DOURLACH. C'eſt une jolie ville, *capitale* du marquiſat de Bade-Dourlach.

La maiſon de Bade poſſede pluſieurs belles terres dans le Burgaw, dans la Bohême, dans le palatinat du Rhin, dans le Luxembourg, & en Alſace.

## §. IV. *L'Evêché d Ausgbourg.*

La principauté de l'évêque d'Augsbourg s'étend le long du Leck, qui la ſépare du cercle de Baviere. Elle occupe un eſpace d'environ vingt lieues du midi au nord: ſa largeur du levant au couchant eſt peu conſidérable: la plus grande eſt d'environ ſix lieues. L'évêque d'Augsbourg poſſede encore pluſieurs domaines diſperſés & enclavés dans divers états de la Souabe & de la Baviere. Il n'a aucun pouvoir, pour le temporel, dans la ville d'Augsbourg, qui eſt *impériale*, & dont, par cette raiſon, nous parlerons plus bas.

DILLINGEN, *univerſité*, eſt le lieu de la réſi-

dence de l'évêque d'Augsbourg. C'eſt une ville ſituée en Baviere, à deux lieues de la rive méridionale du Danube, & à demi-lieue de la rive orientale du Leck. L'évêque eſt maître de cette ville & de ſon territoire.

FUESSEN, ſur le Leck, au midi, ſur les frontieres de la Baviere & du comté de Werdenfels: c'eſt une ville commerçante, & un paſſage très-fréquenté pour le Tirol & la Baviere.

## §. V. *L'Abbaye de Kempten.*

Les domaines de cette abbaye ſont à l'occident de l'évêché d'Augsbourg, & conſiſtent en 35 paroiſſes, & beaucoup de fiefs ou châteaux. L'abbé eſt prince de l'Empire, a ſa voix aux dietes, & ne releve que du pape. La ville de KEMPTEN ne lui appartient point, parce qu'elle eſt impériale. Il demeure, à quelque diſtance, dans l'abbaye de ſainte Hildegarde, qui eſt de l'ordre de S. Benoît, & dont tous les moines ſont gens de qualité.

## §. VI. *L'Evêché de Conſtance.*

Il eſt au midi, des deux côtés du lac qui porte ſon nom. L'évêque de Conſtance, qui poſſede plus de cent bourgs & villages, eſt prince de l'empire & allié des Suiſſes, dans le pays deſquels il a de belles terres. Nous avons déjà obſervé qu'il n'étoit point maître de la ville de Conſtance; il y a cependant un de ſes fauxbourgs qui appartient à ce prélat, & où il fait de temps en temps ſa réſidence.

MERSEBOURG, au nord-eſt du lac de Conſtance, & près de ce lac: c'eſt une petite ville où l'évêque de Conſtance demeure ordinairement.

## §. VII. *Principales Villes Impériales de Souabe.*

Les plus conſidérables villes impériales de Souabe, qui ſe gouvernent en forme de républiques, ſont:

### 1. *Entre le Danube & la Baviere.*

KEMPTEN, ſur l'*Iller*, qui coulant du ſud au nord, va ſe jetter dans le Danube vis à-vis d'Ulm. Cette ville a beaucoup ſouffert d'un grand incendie qu'elle éprouva en 1741. Ses habitants ſont luthériens.

ISNY, au ſud-oueſt de Kempten. Le comte Mangold de Weringen y fonda en 1106 une abbaye qui fut nommée *Iſna*, du ruiſſeau qui paſſe dans cette ville. Le feu y prit en 1630, & y conſuma près de quatre cens maiſons, la paroiſſe, la maiſon de ville & l'abbaye. Elle s'eſt rétablie depuis ; & quoique petite, elle ſe maintient dans la qualité de ville impériale, qu'elle a acquiſe ſous Charles IV.

MEMINGEN, près l'Iller, au nord-oueſt de Kempten. C'eſt une aſſez grande ville qui a quelques fortifications, & qui eſt défendue d'un côté par des marais. Elle fait commerce de toiles, de futaines & de papier.

AUGSBOURG, ſur le Leck, à l'embouchure du *Wertach*. C'eſt une belle & grande ville, riche & bien fortifiée : elle eſt ſur-tout renommée par ſes ouvrages d'orfevrerie, d'horlogerie & d'ivoire. Son commerce étoit autrefois bien plus conſidérale qu'il n'eſt aujourd'hui. L'évêque d'Augsbourg y a un beau palis. Ce qu'on y voit de plus remarquable eſt ſon hôtel-de-ville, qui n'a pas ſon ſemblable dans tout l'empire. Ses portes s'ouvrent & ſe ferment d'elles-mêmes, au moyen de quelques machines, lorſque quelqu'un veut y entrer la nuit. Les charges ſont également partagées entre les catholiques & les luthériens. Ce fut en cette ville que les proteſtants ou luthériens préſenterent, en 1530, leur profeſſion de foi, appellée *la confeſſion d'Augsbourg*. En 1555 on y fit la paix de religion, où l'on laiſſa la liberté aux luthériens ; & il fut ſtatué que déſormais on

n'inquiéteroit perſonne dans l'empire à cauſe de ſa religion. C'eſt la patrie du juriſconſulte Conrad Peutinger, ſi connu par la carte de l'empire Romain, qui porte ſon nom, & des Fugger, qui paſſoient pour les plus riches négociants d'Allemagne. Ils ont été ennoblis par Maximillien I, & faits comtes par Charles V. Ce prince, qui leur devoit un million, étant venu un jour les viſiter, ils brûlerent ſes obligations dans un fagot de bois de ſantal. Ils ont bâti 106 maiſons dans un fauxbourg, pour ſervir de demeure aux bourgeois ruinés. Ils ſont catholiques, & poſſedent des terres de dix lieues d'étendue entre l'Iller & le Wertach.

2. *Entre le Neckre & la Franconie.*

ULM, ſur le Danube. C'eſt une grande ville, riche, peuplée & commerçante, ſur-tout en toiles, en futaines, en laines & en fers. Elle eſt la premiere des villes impériales de Souabe, & la dépoſitaire des archives du cercle. Ses habitants ſont proteſtants, & les catholiques qui y demeurent ſont exclus des charges publiques. L'hôtel-de-ville & l'égliſe de Notre-Dame ſont de très-beaux édifices. L'égliſe des auguſtins eſt la ſeule qui ſoit reſtée aux catholiques. Le territoire d'Ulm a douze lieues de long, ſur huit de large. C'eſt la patrie de Jean Freinshemius, très-connu par les ſuppléments qu'il a faits aux hiſtoires de Tite-Live, de Tacite & de Quint-Curce.

NORDLINGEN, au nord d'Ulm : elle eſt enclavée dans le comté d'Oettingen, & eſt fortifiée dans le goût ancien. Ce fut près de cette ville que les Suédois, qui étoient venus en Allemagne pour ſoutenir les proteſtants, furent défaits par les Impériaux en 1634.

HALL, au nord-oueſt de Nordlingen, & ſur les frontieres de Franconie : on l'appelle *Hall en Soua-*

*be*, pour la diſtinguer d'une ville de même nom qui eſt dans le duché de Saxe. Ses habitants ſont luthériens.

HAILBRON, à l'occident de Hall, ſur les frontieres du cercle électoral du Rhin, & près du Neckre. Elle a quelques fortifications, qui ont été augmentées en 1734. On y profeſſe la religion luthérienne. Il y a des bains dans cette ville, de laquelle dépendent pluſieurs villages. Le terroir des environs eſt fertile en vins. C'eſt la patrie de Jean Faber, ſavant théologien de l'ordre de ſaint Dominique.

ESLING, au midi d'Hailbron, ſur le Neckre, à deux lieues de Stutgard. C'eſt une aſſez grande ville, dont les habitants ſont luthériens : il y a cependant pluſieurs couvents.

ROTWEIL, au midi de Tubingen, & près de la ſource du Neckre : elle eſt enclavée dans une des terres de la maiſon d'Autriche. Ses habitants ſont catholiques. Autrefois ils étoient alliés des Suiſſes. Il y a à Rotweil une cour de juſtice, dont la juriſdiction s'étend ſur la Souabe, la Franconie, le haut Rhin, & une partie des pays Autrichiens; mais on en peut appeller à la chambre impériale, & au conſeil-Aulique.

### 3. *Entre le Neckre & l'Alſace.*

WEYL, au nord-oueſt de Stutgard; ville aſſez conſidérable, dont les habitants ſont catholiques.

ZELL,

GENGENBACH,

OFFENBURG : ce ſont trois villes au ſud-oueſt de la Souabe, & au voiſinage du Rhin. Elles ſont catholiques. Il y a dans Gengenbach un abbé qui eſt prince de l'empire.

## ARTICLE IV.

### *Du Cercle de Franconie.*

CE cercle, ſitué au milieu de l'Allemagne, eſt borné au midi, par la Souabe; à l'orient, par la Baviere & la Bohême; au nord, par le cercle de haute Saxe; & à l'occident, par celui du haut Rhin.

C'étoit, ſelon pluſieurs hiſtoriens, une des provinces des anciens *Francs*, qui s'étendoient dans la Weſtphalie & la baſſe Saxe. Ce pays fut enſuite appellé *France orientale*, pour le diſtinguer de la Gaule, dont une partie des Francs avoit fait la conquête. Les rois de France y établirent des gouverneurs, qui prirent le titre de ducs de Franconie, & qui ſe rendirent enſuite indépendants. Conrad, l'un d'eux, devint en 911 le premier empereur d'Allemagne, après l'extinction de la branche de Charlemagne, qui poſſédoit le royaume de Germanie.

La Franconie eſt bien peuplée. Elle eſt par-tout très-fertile en bleds, en fruits & en pâturages, où l'ont nourrit beaucoup de beſtiaux. Sa partie méridionale produit de bons vins.

Les principales rivieres de Franconie ſont:

Le *Mein*, qui y prend ſa ſource au nord-eſt, la traverſe d'orient en occident, paſſe à Bamberg, à Wirtzbourg, à Wertheim, à Francfort, & ſe jette dans le Rhin à Mayence.

La *Sala*, qui parcourt la partie ſeptentrionale, & ſe décharge dans le Mein.

Le *Rednitz*, qui prend ſa ſource au ſud-eſt dans l'évêché d'Aichſtet, traverſe la Franconie du midi au ſeptentrion, & ſe jette dans le Mein au-deſſous de Bamberg.

Les principaux états de ce cercle ſont au nombre de cinq; ſavoir, les évêchés 1. de *Bamberg*, & 2. de

*Wirtzbourg*, au milieu ; 3. l'évêché d'*Aichſtet*, au ſud-eſt : 4. le marquiſat de *Culembach* ou de *Bareith*, au nord-eſt : 5. le marquiſat d'*Anſpach*, au midi.

Le cercle a pour directeurs l'évêque de Bamberg, & l'un des deux marquis de Culembach & d'Anſpach, tour-à-tour. L'évêque a ſeul le droit de faire les propoſitions, de recueillir les ſuffrages, & de dreſſer les concluſions.

Il y a en Franconie cinq villes impériales & libres.

## §. I. *L'Evêché de Bamberg.*

Cet évêché, un des plus riches de l'Allemagne, fut fondé en 1007, par l'empereur Henri II, qui pour le ſpirituel le ſoumit immédiatement au S. Siege ; & céda la ſuzeraineté de la ville au pape, en s'obligeant de lui payer tous les ans un cens d'un cheval blanc, & de cent marcs d'argent : ce que dans la ſuite le pape Léon IX échangea contre la ſeigneurie de la ville de Bénévent. L'évêque de Bamberg, par un droit dont l'origine eſt incertaine, a pour officiers héréditaires quatre des grands officiers de l'empire. Les électeurs de Bohême, de Saxe, de Baviere & de Brandebourg portent depuis long-temps la qualité de grand-échanſon, de grand-maréchal, de grand-ſénéchal & de grand-chambellan de l'égliſe de Bamberg ; mais ils en font remplir les fonctions par des officiers ſubalternes, dont les charges ſont à leur nomination. De plus, ces quatre électeurs ſe font inveſtir par les évêques de Bamberg, non-ſeulement de ces grands offices, mais encore de pluſieurs terres qui y ſont attachées, comme arriere-fiefs de l'évêché. L'évêché de Bamberg poſſede des terres conſidérables en Carinthie.

BAMBERG, *capitale*, ville grande & belle, au confluent du Mein & du Rednitz. L'égliſe cathédrale eſt magnifique, auſſi-bien que le palais épiſcopal, qui a de fort beaux jardins.

CRONACK, au nord-eſt de Bamberg, au confluent des rivieres de Radach, de Haſlach & de Cronack, *ville forte*, qui a une bonne citadelle.

## §. II. *L'Evêché de Wirtzbourg.*

Cet évêché eſt d'un très-grand revenu. Son évêque porte le titre de duc de Franconie.

WIRTZBOURG, *capitale*, ſur le Mein, ville aſſez grande & bien peuplée, dont le château, qui eſt fort, eſt la demeure de l'évêque : un très-beau pont joint le fauxbourg à la ville. Pour être reçu chanoine dans cette cathédrale il faut ſe ſoumettre à une cérémonie ſinguliere. Le ſujet préſenté doit paſſer devant tous les chanoines, rangés en haie, tenant chacun une baguette à la main, dont ils le frappent légérement ſur le dos. C'eſt pour éloigner de ce chapitre les princes de l'empire, qui ne voudroient pas ſe ſoumettre à une pareille cérémonie.

CARLSTAT, ſur le Mein, au nord-oueſt de Wirtzbourg. Cette ville étoit célebre dès le temps des empereurs de la race de Charlemagne : il y a un château nommé *Carlburg*, qu'on croit avoir été bâti par Charles le *Chauve*.

KISSING, au nord-eſt de Carlſtat, ſur la Sala, petite ville où il y a des eaux minérales. Ses environs ont beaucoup de gibier.

### *De quelques Etats voiſins de Wirtzbourg.*

Au nord de l'évêché de Wirtzbourg eſt l'ancien comté de *Henneberg*, auquel l'on joint la principauté de *Coburg*. Ce pays eſt partagé entre pluſieurs des branches de la maiſon de Saxe : le landgrave de Heſſe-Caſſel en poſſede auſſi une partie.

HENNEBERG, n'eſt plus qu'un vieux château ruiné, d'où le comté a tiré ſon nom.

MEINUNGEN, petite ville ſur la *Werra*, où réſident les ducs de Saxe-Meinungen, qui forment la

troiſieme branche des princes de Saxe, deſcendants d'Erneſt, dont nous parlerons dans l'article ſuivant.

ROMHILT, au ſud-eſt d'Henneberg. C'eſt une petite ville avec deux châteaux, qui a été poſſédée juſqu'en 1710 par une branche des princes de Saxe qui en prenoit ſon nom. Après ſon extinction, il y eut de grandes diſputes pour le partage; enfin, en 1720, les princes de Saxe ſurnommés de Gotha, de Meinungen, de Salfeld & d'Hildbourghauſen, partagerent les trois bailliages dont la maiſon de Romhilt étoit maîtreſſe.

HILDBOURGHAUSEN, au nord-eſt, ſur la Werra. C'eſt une petite ville, avec un beau château, où réſide le duc de Saxe-Hildbourghauſen.

COBURG, au ſud-eſt de Henneberg, ſur le *Jetz*; aſſez grande ville, bien bâtie. Elle a un château, où le duc de Saxe-Salfeld fait ſouvent ſa réſidence.

SMALKALDEN, au nord d'Henneberg, aſſez près de la Werra. C'eſt la ville la plus conſidérable du comté d'Henneberg; elle appartient, avec ſon territoire, au landgrave de Heſſe-Caſſel. La ligue des princes proteſtants contre Charles-Quint, s'y conclut en 1530. On trouve aux environs des mines de fer & d'acier, & on y compte environ 500 forges. Smalkalden eſt la patrie de Chriſtophe Cellarius, auteur d'un grand ouvrage ſur toute la géographie ancienne.

Au midi de Wirtzbourg ſont les principaux domaines du grand-maître des chevaliers de l'*ordre Teutonique*. Cet ordre, aſſez répandu dans l'Allemagne, n'eſt pas auſſi puiſſant qu'il étoit autrefois. Il commença en 1190 à Jeruſalem. Ses chevaliers ayant été chaſſés de la Terre Sainte, firent depuis 1230 des établiſſements conſidérables en Allemagne, & ſur-tout en Pruſſe, où, pour convertir les païens, ils leur firent la guerre, & s'emparerent de leur pays. En 1525, Albert, marquis de Brandebourg,

leur ſoixante-quatrieme grand-maitre, s'attribua toutes les terres que l'ordre Teutonique poſſédoit en Pruſſe, & les fit ériger en un duché ſéculier, qui a été 162 ans un fief relevant de la Pologne, & qui eſt devenu royaume en 1701. Cependant les chevaliers Teutoniques d'Allemagne élurent un nouveau grand-maître pour les terres qui leur reſtoient, & qui y ſont répandues de côté & d'autre. Ce grand-maître, qui eſt toujours électif, fut admis aux états de Franconie en 1738, & ſon rang parmi les princes eccléſiaſtiques eſt entre les archevêques & les évêques, quoiqu'il lui ſoit conteſté par l'évêque de Bamberg, qui dépend immédiatement du pape. Quelques uns des chevaliers Teutoniques ſont luthériens, mais ils gardent tous le célibat. Le grand-maître doit être catholique.

MERGENTHEIM ou MARIENTHAL, ſur le *Tauber*, petite ville, avec un beau château, où réſide le grand-maître de l'ordre teutonique, quand il n'a pas d'autre principauté plus conſidérable.

Le comté d'*Erpach*, à l'oueſt, mais dans le cercle du haut Rhin, entre le Mein & le Rhin, appartient au cercle de Franconie. Ses comtes ont ſéance dans les dietes générales de l'empire.

ERPACH, *capitale*, petite ville aſſez peuplée.

## §. III. *L'Evêché d'Aichſtet.*

Ce petit état eſt très fertile.

AICHSTET *capitale*, ſur l'*Althmuhl*. C'étoit un monaſtère de bénédictins, fondé vers l'an 640, par ſaint Willibald, dans un lieu rempli de chênes. Il s'y forma dans la ſuite une ville appellée *Aichſtet*, du mot *Aicht*, qui veut dire un chêne. L'évêque réſide au château de Wilibalsbourg, nommé vulgairement *Walpersburg*. En 1611, Jean-Conrad, évêque de cette ville, fit préſent à ſa cathédrale d'un uſtenſoir ou ſoleil d'or magnifique, du poids de 40

marcs, enrichi de 350 diamans, de 1400 perles, de 250 rubis, &c.

## §. IV. *Le Marquiſat de Culembach ou de Bareith.*

Ce margraviat ou marquiſat appartient à un prince deſcendant de la branche cadette des électeurs de Brandebourg, qui avant que d'avoir l'électorat qui eſt en haute Saxe, étoient burgraves ou princes de Culembach ou d'Anſpach, auſſi-bien que du territoire de la ville de Nuremberg qui eſt entre deux. Le marquis de Culembach ou de Bareith eſt luthérien, comme la plupart de ſes ſujets.

BAREITH ou BEIRUT, au milieu du pays, *capitale*. C'eſt une ville aſſez conſidérable & belle, où le marquis fait ſa réſidence, & il en tire aujourd'hui ſon nom. Il y a établi en 1742 une *univerſité*.

CULEMBACH, au nord-oueſt de Beirut, ſur une des branches du Mein. C'eſt une jolie ville, où le marquis demeuroit ci-devant, & près de laquelle eſt une très-bonne fortereſſe nommée *Plaſſenbourg*: on y conſerve les archives du pays.

## §. V. *Le Marquiſat d'Anſpach.*

Il appartient auſſi à un prince de la maiſon de Brandebourg. On y ſuit la doctrine de Luther.

ANSPACH, au midi, *capitale* ſur la riviere de même nom. C'eſt la réſidence du margrave ou marquis de ce nom, qui y a un très-beau palais. On fait de belle porcelaine en cette ville.

SCHWABACH *, à l'orient d'Anſpach, ville bien peuplée & très-marchande, depuis qu'un grand nombre de Français calviniſtes, ſortis de France à cauſe de leur religion, s'y ſont établis, & y ont formé des manufactures. C'eſt la patrie de Jean-Philippe Baratier, cet enfant célebre, qui ſavoit à ſix ans le grec, le latin, l'hébreu, l'allemand & le français: à onze ans il fut auteur, & mourut à dix-

neuf, (en 1740) avec la réputation d'un ſavant accompli.

## §. VI. *Des principales Villes Impériales de Franconie.*

NUREMBERG, entre le marquiſat de Culembach & d'Anſpach, ſur le *Pregnitz*. C'eſt une grande ville célebre par ſa beauté, ſon commerce & la richeſſe de ſes habitans, qui ſont très-laborieux & fort induſtrieux. Elle a un arſenal bien fourni, un bel hôtel de-ville, un fort château, une ſuperbe bibliotheque, un theatre aſtronomique, un obſervatoire, & une académie de peintute qui eſt fameuſe. Les égliſes y ſont magnifiques, entr'autres celle du Saint-Eſprit ou de l'hôpital. On y garde les ornemens impériaux de Charlemagne, qui ſervent au couronnement de l'empereur : ce ſont la couronne, le globe, le ſceptre, la dalmatique, le ſurplis d'or, le manteau, &c. La plupart des habitans ſont luthériens, & il n'y a qu'une ſeule égliſe catholique. On fait à Nuremberg un grand commerce d'étoffes, de montres, d'ouvrages de cuivre & de clincailleries, d'eſtampes & de cartes de géographie. L'empereur y a établi, en 1751, une ſociété coſmographique, pour la perfection de l'aſtronomie & de la géographie. Cette ville a donné naiſſance à Jean Cocléus, célebre théologien catholique, & à Joachim Camerarius, fameux médecin.

ALTORF, *univerſité*. Quoique cette ville ne ſoit pas impériale, nous la joignons néanmoins à Nuremberg, parce que c'eſt le lieu principal de ſon territoire, qui a environ douze lieues de diametre & quarante de circuit.

SCHWEINFURT, ſur le Mein, petite ville bien fortifiée. Elle eſt enclavée dans l'évêché de Wirtz-

bourg. Ses environs ſont riches en bétail, & fourniſſent beaucoup de bled & de vin.

WINSHEIM, au ſud-eſt de Wirtzbourg, dans le marquiſat d'Anſpach. Elle eſt aſſez forte, & ſon terroir eſt fort abondant en vins : ſes habitans ſont luthériens.

FRANCFORT, ſur le Mein, eſt mis par quelques auteurs dans le cercle de Franconie ; mais, ſelon l'ordre politique, il doit être rapporté au cercle du haut Rhin où il eſt enclavé. *Voyez l'article* V *du chapitre ſuivant.*

## CHAPITRE II.

### *Des Cercles de la baſſe Allemagne, ou ſeptentrionale.*

### ARTICLE I.

#### *Du Cercle de Haute Saxe.*

CE cercle ſe diviſe en trois parties : 1. la Saxe ; 2. l'électorat de Brandebourg. 3. le duché de Poméranie.

L'air de ce pays eſt très-bon, quoique froid. Le terroir eſt fertile en bleds & en pâturages ; mais il y vient peu de vin. On y trouve des mines d'argent & de plomb. Il s'y fait un grand commerce de *gaude*, plante qui ſert beaucoup à la teinture, & qui y croît en abondance.

La maiſon de Saxe eſt une des plus illuſtres & des plus anciennes de l'Allemagne & même de l'Europe, quand elle ne deſcendroit pas, comme elle le prétend, de Witikind, duc de Saxe, vaincu par Charlemagne. Les princes de cette maiſon, qui étoient ci-devant en grand nombre, viennent de Frédéric le *Débon-*

naire ou le *Pacifique*, qui mourut électeur en 1464. Ses deux fils, Ernest & Albert, sont la tige des deux branches, l'une nommée *Ernestine*, qui est l'ainée, & l'autre *Albertine*, qui est la cadette. C'est cette derniere qui possede l'électorat depuis l'an 1547, que la branche ainée en fut privée par l'empereur Charles-Quint. La branche ainée, ou *Ernestine*, a produit celles des ducs de Weimar, d'Eysenach (éteinte), de Gotha, d'Hildbourghausen & de Salfeld, qui ont pris leur nom des villes de leur résidence, soit en Thuringe, soit dans le comté d'Henneberg en Franconie. La branche *Albertine* a produit celle des nouveaux électeurs, & celles des ducs de Weissenfels, de Mersburg, de Naumburg ou de Zeitz, qui sont maintenant éteintes, à l'exception de la derniere, dont il reste un prince, qui est l'évêque de Létomeritz en Bohême: l'électeur a réuni tous leurs états.

Le cercle de haute Saxe n'a qu'un directeur, qui est le duc de Saxe. Il n'y a que deux villes impériales, qui sont enclavées dans le landgraviat de Thuringe, *Mulhausen* & *Northausen*, vers l'occident.

## §. I. *La Saxe.*

Elle se divise en quatre parties: 1. duché & électorat de Saxe, au nord-est: 2. marquisat de Misnie, au midi: 3. landgraviat de Thuringe, & 4. principauté d'Anhalt, à l'occident.

### 1. *Le Duché Electorat de Saxe.*

La maison des marquis de Misnie, de qui viennent les ducs de Saxe d'aujourd'hui, n'eut ce duché qu'en 1422, & l'électorat qu'en 1428. La maison d'Ascanie, d'où sortent les princes d'Anhalt, en étoit anciennement en possession.

WITTEMBERG, *capitale*, *université*, sur l'Elbe,

C'eſt dans cette ville que la ſecte des Luthériens prit naiſſance en 1517.

TORGAW, *place forte*, ſur l'Elbe. Cette ville eſt capitale d'une ſeigneurie de même nom, & a un beau château. Elle eſt ſur les frontieres de la Miſnie, dans laquelle la comprennent la plupart des géographes Allemands. C'eſt la patrie du médecin Horſtius ſurnommé l'*Eſculape de l'Allemagne*.

HALL, à l'occident, avec ſon territoire, appartient à l'électeur de Brandebourg, en qualité de duc de Magdebourg. C'eſt une belle ville, avec une *univerſité* fameuſe. Il y a de riches ſalines & des fabriques d'étoffes de ſoie, dont les Français calviniſtes prennent ſoin.

## 2. *La Miſnie.*

DRESDE, ſur l'Elbe, *capitale*, du marquiſat de Miſnie, & la réſidence de l'électeur de Saxe. C'eſt une grande ville, fort peuplée, & une des plus belles de l'Allemagne: les ducs de Saxe y ont un magnifique château. Dreſde eſt partagée en deux villes, l'ancienne & la nouvelle, jointes par un très-beau pont, de 400 pas de longueur, ſur l'Elbe. Depuis que l'électeur de Saxe eſt catholique, il y a dans cette ville, qui étoit auparavant toute luthérienne, un nombre conſidérable de catholiques. La manufacture de cette belle & fameuſe porcelaine de Saxe, a beaucoup ſouffert dans les deux dernieres guerres.

LEIPSICK, *univerſité*, ſur le *Pleiſſ*. C'eſt une ville conſidérable, où les ſciences, les arts & le commerce fleuriſſent également. Leipſick eſt l'endroit où l'on parle allemand le plus purement. C'eſt la patrie de Leibnitz. Une ſociété de ſavans dans tous les genres y fait un journal célebre dans l'Europe, ſous le nom d'*Acta Eruditorum*. Il fut commencé vers la fin du dernier ſiecle, par Louis Othon Mencke, recteur de l'univerſité. Son fils & ſon petit-fils ont di-

rigé ſucceſſivement l'exécution de cet ouvrage avec un égal ſuccès.

MEISSEN, ſur l'Elbe, entre Dreſde & Leipſick. C'eſt cette ville qui a donné le nom à la Miſnie, dont elle a été la capitale. Elle avoit autrefois un évêque ſuffragant de Prague; mais ſon évêché a été ſécularisé par les électeurs de Saxe.

ZEITZ, ſur l'Eiſter, au ſud-oueſt de Leipſick. Cette ville étoit la réſidence des ducs de Saxe-Zeitz. Elle eſt échue, avec leurs autres poſſeſſions, à l'électeur, qui étoit, comme eux, de la brache Albertine. Cette réunion eſt arrivée en 1718, après la mort du dernier duc Maurice-Guillaume.

MERSBURG, ſur la *Sala*. Cette ville étoit autrefois un évêché, qui a été ſécularisé. Il y a un beau château, où réſidoient les ducs de Saxe-Mersburg, dont la maiſon a fini en 1738.

NAUMBURG, ſur la *Sala*, ville conſidérable, dont l'évêché a été ſécularisé. Elle appartenoit au duc Saxe-Zeitz.

WEISSENFELS *, jolie ville ſur la *Sala*, entre Naumburg & Mersburg: elle a un beau château, bâti ſur une hauteur, ou réſidoit le duc de Saxe-Weiſſenfels, dont la branche s'eſt éteinte en 1746.

Le marquiſat de Miſnie renferme encore trois pays: ſavoir; l'*Ertzeburg*, au ſud; le *Voigtland* & l'*Oſterland*, au ſud-oueſt.

L'*Ertzeburg*, ou le pays de la montage, appartient tout entier à l'électeur.

FRIDBERG, ancienne ville, près de laquelle ſont des mines d'argent.

ZUICKAW, au ſud-oueſt de Fridberg, ſur la *Mulda de Scheneberg*. C'eſt une jolie ville, dans le voiſinage de laquelle ſont auſſi des mines d'argent très-célebres. On trouva dans les mines de Scheneberg en 1477, ſous l'empereur Frédéric III, un bloc d'argent d'une groſſeur extraordinaire. Le duc

Albert voulut le voir, & deſcendit dans la mine. Il fit mettre le couvert ſur le bloc précieux, & dit à ceux qu'il faiſoit manger avec lui : *l'empereur Frédéric eſt un puiſſant ſeigneur ; mais vous conviendrez que ma table vaut mieux que la ſienne.* On fit enſuite de cette table 400 quintaux de monnoie d'argent.

Le *Voigtland* n'appartient pas tout entier à l'électeur de Saxe. Les comtes de *Reuſſen*, qui ſont partagés en ſept branches, en poſſedent la partie ſeptentrionale.

PLAWEN, au midi, ſur l'Eiſter, ville très-conſidérable : elle appartenoit au duc de Saxe-Zeitz.

REICHENBACH, ville commerçante, à l'occident de Zuickaw, auſſi à l'électeur de Saxe.

GERA, au nord de Plawen. C'eſt une ville bien bâtie, ſur l'Eiſter, elle appartient aux comtes de Reuſſen, qui y ont établi une régence commune pour tout leur domaine, qu'ils ont trouvé le moyen de conſerver. Ils dépendent immédiatement de l'empire, dont ils ſont princes.

L'*Oſterland*, qui eſt au nord du Voigtland, eſt partagé entre les ducs de Saxe-Gotha, & ceux de Weimar : les premiers en poſſedent les trois quarts.

ALTENBOURG, grande ville, à l'orient, ſur le Pleiſſ, avec titre de principauté. Le duc de Saxe-Gotha y a établi une régence, pour gouverner tout ce qui dépend de lui dans l'Oſterland.

Ce que le duc de Saxe-Weimar poſſede n'a point de lieu conſidérable : ſes terres ſont à l'occident, près de la riviere de Sala.

### 3. *La Thuringe.*

Ce pays étoit un royaume, auquel les Français mirent fin en 524, après la défaite & la mort d'Hermanfroi, ſon dernier Roi. Il eut enſuite des landgraves juſqu'en 1240, qu'il fut uni à la Miſnie : enfin, la maiſon de Saxe s'étant partagée en deux

branches, l'*Erneſtine* y eut preſque tout ſon partage; & cette grande branche s'eſt ſubdiviſée enſuite, comme nous l'avons dit, en pluſieurs maiſons particulieres, qui prennent toutes le nom de ducs de Saxe, en y ajoutant celui de leur principale réſidence. Il y a encore en Thuringe pluſieurs autres petits princes; & l'électeur de Mayence y poſſede deux territoires. Il y a auſſi deux villes libres & impériales.

ERFORT, vers le milieu, ſur le *Gera*. C'eſt une ville grande, riche & bien peuplée, qui appartient à l'électeur de Mayence, auſſi-bien que ſon territoire, où l'on compte 73 villages. Jean-Michel Wanſleb, dominicain, auteur d'une *hiſtoire de l'égliſe d'Alexandrie*, & d'autres ouvrages, étoit né à Erfort.

Le pays d'*Eichfelt*, à l'occident, appartient encore à l'électeur de Mayence.

DUDERSTAT, jolie petite ville, eſt la plus remarquable de ce pays.

WEIMAR, à l'orient d'Erfort, ſur l'*Ilm*, belle ville, qui a un grand & magnifique château, où réſide le duc de Saxe-Weimar. Ce prince a une riche bibliotheque, & un médaillier très-curieux.

IENA, *univerſité*, près de la Sala. Cette ville appartenoit au duc de Saxe-Eyſenach. Sa branche s'étant éteinte en 1741, le duc de Saxe-Weimar a hérité de ſes terres.

SALFELD, au ſud-oueſt d'Iena, ſur la *Sala*. Cette petite ville donne ſon nom à une branche des ducs de Saxe qui poſſede des terres dans le comté d'Henneberg en Franconie, comme nous l'avons dit.

GOTHA, à l'occident d'Erfort, ſur la *Neſſa*, ville aſſez grande & fortifiée, où demeure le duc de Saxe-Gotha, qui eſt de la plus ancienne branche deſcendue d'Erneſt. On voit dans ſon palais une très-belle bibliotheque & un cabinet de raretés.

EYSENACH, plus à l'occident ſur le Neſſa, petite

ville qui a été la réſidence d'un duc de ſon nom ; elle appartient maintenant au duc de Saxe-Gotha.

MULHAUSEN, au nord-eſt d'Eyſenach, ville *libre* & *impériale*. Elle eſt grande & bien peuplée : il y a de belles égliſes. Son territoire renferme 18 villages.

NORTHAUSEN, vers le nord de la Thuringe : autre ville *libre* & *impériale*.

Le *comté de Mansfeld*, qui eſt à l'orient de cette ville, eſt en ſéqueſtre depuis 1570, à cauſe des dépenſes prodigieuſes que ces comtes on faites & qu'ils ne pouvoient acquitter. Les électeurs de Saxe & de Brandebourg jouiſſent de ce ſéqueſtre par moitié.

MANSFELD, *capitale*, près de la *Wipper*, ſur une montagne.

EISLEBEN, à l'orient du comté de Mansfeld, près d'un lac. C'eſt le lieu de la naiſſance de Martin Luther, qui y vint mourir en 1546.

Le *comté de Schwartzbourg*, qui eſt aſſez conſidérable, & qui a des princes particuliers, eſt diviſé en deux parties, dont l'une eſt contiguë à Mansfeld & à l'Eichfelt ; & l'autre eſt au midi, ſur les frontieres de Franconie.

Il y a deux princes de ce nom.

### 4. *La Principauté d'Anhalt.*

Cet état, ſitué au nord de la Thuringe, eſt poſſédé par une ancienne maiſon qui deſcend de celle d'Aſcanie. Si elle avoit encore aujourd'hui ce qu'elle poſſédoit au XII^e^ ſiecle, elle ſeroit une des plus puiſſantes de l'empire : en effet, elle poſſéda le marquiſat de Brandebourg depuis 1152 juſqu'en 1322 ; le duché de Saxe depuis 1180 juſqu'en 1422, & celui de Saxe-Lawembourg (dans la baſſe Saxe) depuis 1422 juſqu'en 1689. De tout cela il ne lui reſte que la principauté d'Anhalt, ſon ancien patrimoine.

Son

Son terroir eſt fertile en bleds & en fruits, ſurtout en pommes excellentes. Il y a des mines d'argent, de fer & de charbon de terre. Le gibier & les bois y ſont fort communs.

Cette principauté eſt diviſée en quatre parties, ſelon les quatres branches de cette maiſon, qui prennent leur nom des villes où elles font leur réſidence. On y profeſſe le luthéraniſme, & il y a beaucoup de juifs.

DESSAW, au confluent de l'Elbe & de la Mulde. Cette ville a un grand château, avec un beau parc: elle eſt la réſidence du prince d'Anhalt de la branche ainée.

BERNBURG, à l'oueſt de Deſſaw. C'eſt une belle ville, avec un pont ſur la Sala.

COETHEN *, entre Bernburg & Deſſaw, un peu vers le midi.

ZERBST, au nord de Deſſaw, belle ville, avec un beau château: il y a un fameux college.

L'abbaye de *Quedelinbourg* & ſon territoire ſont en partie enclavés dans la principauté d'Anhalt. L'abbeſſe, qui eſt luthérienne, comme les religieuſes, eſt princeſſe de l'empire.

## §. II. *La Marche de Brandebourg.*

C'eſt un marquiſat & électorat, qui ſe diviſe en cinq marches: ſavoir, 1. le *Mittel-Marck*, ou *moyenne marche*, qui eſt la plus grande de toutes, au midi; 2. le *New-Marck*, ou *nouvelle marche*, à l'orient; 3. l'*Alt-Marck*, ou *vieille marche*, à l'occident; 4. la *marche de Pregnitz*, au nord-oueſt; 5. l'*Uker-Marck*, ou *marche d'Uker*, ou nord-eſt. Cet état, après avoir pluſieurs fois changé de maître, fut donné, en 1417, à Frédéric burgrave de Nuremberg, qui deſcendoit de la maiſon d'Hohen-Zollern: ſa famille le poſſede encore aujourd'hui. L'électeur de Brandebourg, qui

eſt maître d'une partie de la Pruſſe, & de beaucoup d'autres terres conſidérables répandues de divers côtés en Allemagne, &c. eſt plus connu depuis 40 à 50 ans ſous le nom de roi de Pruſſe. (*a*)

BERLIN, *capitale* de tout le Brandebourg, & en particulier de la nouvelle marche, ſur la Sprée. Cette ville eſt grande, belle & fort marchande; ſa partie méridionale au-delà de la riviere, s'appelle *Coln*. Le palais royal, où réſide le roi de Pruſſe, eſt magnifique; on y voit une belle bibliotheque & un riche cabinet. Ses rues ſont grandes, belles & bien pavées. La plupart ſont plantées de rangs d'arbres qui forment de belles allées. Les différens quartiers de cette ville ſont ſéparés par de beaux canaux, ſur leſquels on a conſtruit des ponts-levis, qui ne le cedent pas en beauté à ceux de pluſieurs villes de Hollande qui leur ont ſervi de modele. On voit ſur le beau pont de pierres de taille, conſtruit ſur une des branches de la Sprée, une ſtatue équeſtre de l'électeur Fréderic-Guillaume. L'homme & le cheval ſont d'une ſeule piece, formée d'un

(*a*) Pour donner une idée complette de la puiſſance de ce prince, nous mettrons ici ſous un même point de vue tous ſes états. Outre la *marche de Brandebourg*, & la *Poméranie* dont il eſt maître en grande partie, il poſſede preſque toute la *Siléſie*, au ſud-eſt du Brandebourg, & le comté voiſin de *Glatz*, dans le royaume de Bohême; à l'orient une partie de la *baſſe Luſace*, le territoire de *Hall*, & la moitié du comté de *Mansfeld* par ſéqueſtre, dans la Saxe; le duché de *Magdebourg* & la principauté de *Halberſtat*, dans le cercle de baſſe Saxe; la principauté de *Minden*; le comté de *Ravensberg*; le comté de la *Marck*, & le duché de *Cleves*, dans le cercle de Weſtphalie; une partie de la haute *Gueldre* dans les Pays-Bas, enfin la principauté de *Neuchâtel* en Suiſſe. L'électeur de Brandebourg, roi de Pruſſe, eſt ainſi le plus grand ſeigneur d'Allemagne après la maiſon d'Autriche. Il a voix & rang dans pluſieurs cercles, à cauſe de ſes principautés, ce qui lui donne beaucoup de crédit dans l'empire.

ſeul jet. Elle peſe 3000 quintaux, & a coûté 40000 écus. Berlin a une académie royale des ſciences & belles-lettres, un obſervatoire & un arſenal ſuperbe. La religion dominante eſt la calviniſte : mais on laiſſe à ceux qui profeſſent d'autres religions une grande liberté de conſcience. C'eſt de cette ville que nous viennent ces carroſſes légers qu'on nomme *Berlines*.

FRANCFORT, ſur l'*Oder*, au ſud-eſt de Berlin, *univerſité*. Cette ville, qui eſt riche & grande, étoit autrefois *impériale*. Il y a près de Francfort un canal qui joint la Sprée à l'Oder.

BRANDEBOURG, ſur la riviere d'*Havel*, à l'oueſt de Berlin, autrefois capitale du *Mittel-Marck*. C'eſt une ville très-commerçante. On la diviſe en vieille ville & ville-neuve : cette derniere a des rues droites & fort belles. Il y avoit autrefois un *évêché*; mais les changements de religion l'ont fait ſupprimer.

POTZDAM*, ſur l'*Havel*, entre Brandebourg & Berlin. C'eſt une ville nouvelle qui s'agrandit de jour en jour, & où il ſe fait un commerce aſſez conſidérable, à cauſe de ſes manufactures. Le roi de Pruſſe y a un beau château, où il va ſouvent.

RUPIN ou RAPPIN, ville aſſez conſidérable, au nord-oueſt de Berlin. Elle avoit autrefois des comtes.

LEBUSS, au nord de Francfort ſur l'Oder : il y avoit autrefois un évêque.

KUSTRIM, *place forte*, à la jonction de la Warta & de l'Oder, dans le *New-Marck* ou nouvelle marche. C'eſt la patrie de Gaſpard Barthius, qui, dès l'âge de douze ans, mit tout le pſeautier de David en vers latins de toute eſpece, & fit imprimer d'autres poéſies en la même langue.

LANSPERG, ſur la Warta. C'eſt la patrie de Jean Lanſpergius, chartreux, ſurnommé le *Juſte*, auteur d'un grand nombre de livres de piété.

STENDEL, dans l'*Alt-Marck* ou vieille marche,

C'eſt une ville grande & bien bâtie, où eſt une juſtice ſupérieure pour cette partie du Brandebourg, qui eſt le plus ancien domaine des margraves ou marquis de ce nom.

HAVELBERG, au nord-eſt de Stendel, & ſur l'Havel, près de ſon embouchure dans l'Elbe. C'eſt une des villes des plus conſidérables de la marche de *Pregnitz* : il y avoit autrefois un évêché qui a été ſécularisé.

PRENSLOW, au nord du lac d'Uker. C'eſt aujourd'hui une grande & belle ville, qui eſt la capitale de l'*Uker-Marck*, ou marche d'Uker.

Depuis environ cinquante ans on a bâti dans le Brandebourg plus de cinquante villes & quatre cens villages.

### §. III. *Le Duché de Poméranie.*

La Poméranie a été ainſi nommée, parce qu'elle eſt voiſine de la mer : c'étoit le pays des Vandales, & il s'y en trouve encore qui conſervent leurs anciens uſages. Les Slaves ou Eſclavons y fonderent enſuite un royaume, qui comprenoit auſſi le Meckelbourg, à l'occident. Ce royaume ayant pris fin au XII^e^ ſiecle, la Poméranie eut des princes, & enſuite des ducs juſqu'en 1637, que Boleſlas, le dernier de ces ducs, mourut ſans poſtérité. L'électeur de Brandebourg devoit hériter de la Poméranie ; mais les Suédois s'étoient rendus maîtres, quelques années auparavant, de ſa partie occidentale, & ils la conſerverent par le traité de Munſter, fait en 1648. L'électeur de Brandebourg n'eut que la partie orientale, qui eſt ſéparée de l'autre par l'Oder ; & on lui donna pour dédommagement de ce qu'il cédoit, l'archevêché de Magdebourg & les évêchés de Halberſtat & de Minden, qui furent ſécularisés. En 1713, la ville de Stettin, avec ſon territoire, fut priſe par les Ruſſiens & les Saxons, qui

étoient en guerre avec les Suédois ; & le roi de Pruſſe en devint maître l'année ſuivante. Cette partie de la Poméranie Suédoiſe qui en fait la moitié, lui fut cédée entiérement en 1721 ; de ſorte qu'il a aujourd'hui les trois quarts de la Poméranie. La riviere de *Péene*, ſur laquelle eſt la ville de *Gutskow*, ſépare maintenant la Poméranie Suédoiſe, de la Pruſſienne ou Brandebourgeoiſe.

### 1. *Poméranie Pruſſienne.*

STETTIN, *ville forte*, *port*, ſur l'Oder, près de ſon embouchure. Cette ville eſt aſſez belle, & le commerce y eſt floriſſant. Le roi de Pruſſe y a établi, en 1720, la régence de la Poméranie, & une chambre de guerre & de domaine. Stettin eſt *capitale* de la Poméranie Pruſſienne & d'un duché de ſon nom. C'eſt la patrie de George Kirſtenius, ſavant médecin & naturaliſte.

ANCLAM, petite ville ſur la Péene, au nord-oueſt de Stettin.

STARGART, ſur l'*Ihne*, à l'orient de Stettin, dans la Poméranie proprement dite, dont elle eſt la ville principale : il y a beaucoup de manufactures de draps & d'étoffes. C'étoit autrefois la réſidence de la juſtice de la Poméranie Brandebourgeoiſe, & comme la *capitale*, avant que le roi de Pruſſe fût maître de Stettin.

CAMIN, à l'orient de l'Oder, & près de la mer. C'étoit autrefois un *évêché*, qui a été ſécuriſé & établi en principauté. Camin donne une voix particuliere au roi de Pruſſe dans le college des princes de l'empire, outre celle de Poméranie.

COLBERG, au nord-eſt de Camin, dans ce qu'on appelloit ci-devant le *duché de Caſſubie*. C'eſt une grande ville aſſez commerçante, ſur-tout en toiles.

RUGENWALDE, plus au nord-eſt, ville aſſez conſidérable, dans le pays appellé *Wandalie*.

Les principautés de *Louwembourg* & de *Butow*, qui ſont au nord-eſt & ſur les frontieres de Pologne, en étoient autrefois des fiefs; mais en 1657 elles ont été déclarées libres.

Les iſles d'*Uſſedom* & de *Wollin*, à l'embouchure de l'Oder, appartiennent aujourd'hui au roi de Pruſſe, comme annexes du duché de Stettin.

### 2. *Poméranie Suédoiſe.*

STRALSUND, autrefois Anſéatique, *port*. Elle étoit encore riche & très-forte lorſque les Danois & les Ruſſiens la prirent en 1715, malgré la réſiſtance de Charles XII, roi de Suede: elle fut rendue à la Suede en 1720, dans un fort mauvais état, dont elle a eu bien de la peine à ſe remettre.

GRIPSWALDE, *port*, *univerſité*, au ſud-eſt; ville forte, qui a été aſſez maltraitée dans la guerre dont nous venons de parler. Stralſund & Griſpſwalde ſont dans le cercle de Banth. Joachim Kichnius, habile profeſſeur en Grec & en Hébreu, eſt né dans cette derniere.

GUTSKOW, ſur la Péene: c'étoit autrefois un comté. Elle donne ſon nom au ſecond cercle de la Poméranie Suédoiſe.

Les Suédois ſont maîtres de l'iſle de *Rugen*, qui eſt près de Stralſund. C'étoit autrefois une principauté. Cette iſle eſt fortifiée de tous côtés. Cependant les Danois la prirent en 1715, malgré tous les efforts du roi de Suede, qui y fit des prodiges de valeur.

BERGEN en eſt la *capitale*. C'eſt une ville médiocre.

## ARTICLE II.

### *Du Cercle de Baſſe Saxe.*

CE cercle comprend huit principales parties ; 1. le duché de Brunſwick : 2. l'évêché de Hildesheim : 3. la principauté de Halberſtat ; 4. le duché de Magdebourg : 5. les états de la maiſon de Brunſwick-Hanovre, ou de l'électeur d'Hanovre : 6. le duché de Meckelbourg : 7. le duché de Holſtein : 8. l'évêché de Lubeck.

Quoique l'air ſoit froid en ce pays, la terre y produit du bled en abondance. L'*Elbe* & le *Weſer*, qui le traverſent, l'enrichiſſent par le commerce qu'ils lui procurent.

Il n'y a en baſſe Saxe que quatre villes impériales ; ſavoir *Goſlar*, dans le duché de Brunſwick ; *Brême*, dans celui de même nom ; *Hambourg* & *Lubeck*, dans le duché de Holſtein. Nous en parlerons en décrivant les états où elles ſont enclavées.

Le roi de Pruſſe, comme duc de Magdebourg, & l'électeur d'Hanovre, tant par rapport au duché de Brême, qu'à cauſe de ſes propres privileges, ſont directeurs de ce cercle.

La maiſon de Brunſwick eſt une des plus illuſtres & des plus anciennes de l'Europe. Elle a la même tige que celle des ducs de Modene en Italie, ſavoir Azo d'Eſt. Aujourd'hui elle eſt partagée en deux branches, qui ſont la ducale, ou des ducs de Brunſwick, & l'électorale, ou d'Hanovre & de Lunebourg. La premiere poſſede le duché de Brunſwick : & la ſeconde, divers états.

### §. I. *Le Duché de Brunſwick.*

BRUNSWICK, *capitale*, ſur l'*Ocker*. Cette ville,

autrefois *libre*, *impériale* & *anſéatique*, appartient au duc de Brunſwick-Wolfenbutel, qui y fit bâtir une citadelle pour tenir les habitants en reſpect. On y voit pluſieurs belles places. L'hôtel-de-ville eſt magnifique, auſſi-bien que les égliſes, qui appartiennent aux proteſtants. On tient à Brunſwick une foire fameuſe, & l'on y boit un biere excellente. Son château, bâti par l'empereur Othon I, eſt magnifique.

WOLFENBUTEL, au midi de Brunſwick, & ſur la même riviere, avec titre de principauté. C'eſt une grande & belle ville, bien fortifiée & pourvue d'un arſenal. Le duc de Brunſwick y a un magnifique château, & une bibliotheque des plus riches d'Allemagne.

GOSLAR, grande ville, au midi de Wolfenbutel : elle eſt *libre* & *impériale*. Elle eſt riche par ſes mines de fer & de plomb, & l'on y braſſe d'excellente biere.

BEVERN, près le Weſer.

HOLTZMUNDEN, près le Weſer, dans la partie du duché de Brunſwick qui eſt enclavée dans celui d'Hanovre. C'étoit la réſidence de la branche cadette des ducs de Brunſwick, qui a ſuccédé au duché en 1735.

Le duc de Brunſwick poſſede l'abbaye de *Walkenried**, dans le comté de *Honſtein* en Thuringe, au ſud-oueſt de la principauté d'Anhalt ; & en cette qualité il a voix dans le college des prélats.

## §. II. *L'Evêché de Hildesheim.*

Cet évêché, poſſédé depuis 1624 par l'électeur de Cologne, eſt tout environé des terres des deux maiſons de Brunſwick. Il eſt fort riche, & ſitué dans un pays très-fertile & bien peuplé, partagé en ſeize bailliages. L'évêque eſt un prince de l'empire. La religion dominante eſt la catholique ;

cependant depuis la paix de Munſter, les luthériens ont dans cette ville ſix égliſes & une école.

HILDESHEIM, *évêché*, *capitale*, ſur l'*Innerſte*, grande ville, fort peuplée & bien fortifiée. Elle appartient à l'évêque; cependant elle jouit de divers privileges ſous la protection de la maiſon de Brunſwick-Hanovre. On voit encore dans la cathédrale le piédeſtal de la ſtatue du Dieu *Irminſul* que les anciens Saxons adoroient, & dont Charlemagne détruiſit en 772 le temple & l'idole. La figure de cette ſtatue n'eſt connue que par des conjectures fort incertaines. Ce fut ſous Louis le Débonnaire que le piédeſtal, enfoui d'abord par ordre de Charlemagne, fut tranſporté dans le chœur de l'égliſe d'Hildesheim. (*Hiſtoire de l'Académie des Inſcriptions*, tom. III, *pag.* 175.

## §. III. *La Principauté de Halberſtat.*

C'étoit un des plus riches évêchés de l'Allemagne. Il fut ſécularisé, & donné en 1648 à l'électeur de Brandebourg.

HALBERSTAT, ſur la riviere de *Holtkeim*, dans une contrée agréable & fertile. Cette ville eſt grande & fort peuplée. Les luthériens & les catholiques y ont des égliſes, où ils font le ſervice divin chacun ſelon leur rit. Les luthériens y ſont en plus grand nombre: il y a auſſi des juifs qui font un grand commerce.

GRUNINGEN, à l'orient de Halberſtat. C'eſt une ville aſſez conſidérable, avec un beau château. Il y a une belle égliſe, où ſe voient des orgues magnifiques.

WERNIGEROD *ou* VERNINGROD, au ſud-oueſt de Halberſtat, ville aſſez conſidérable. C'eſt un fief avec titre de comté, dont le roi de Pruſſe diſpoſe; & les magiſtrats dépendent de ce prince, le

comte ayant dans cette ville un bailliage, une chancellerie & un conſiſtoire

### §. IV. *Le Duché de Magdebourg.*

Cet état a été poſſédé par un archevêque, qui ſe diſoit primat de Germanie. On convint par la paix de Munſter, en 1648, de ſéculariſer cet archevêché, & de le donner à l'électeur de Brandebourg: il en eſt en poſſeſſion depuis 1666.

MAGDEBOURG, ſur l'Elbe, *capitale*, ville bien fortifiée, & conſidérable par ſon commerce. Elle a beaucoup ſouffert en divers temps, mais ſur-tout en 1631, qu'elle fut preſque ruinée par les Impériaux, qui la prirent ſous le général Tilli: elle s'eſt remiſe depuis. Son ancienne cathédrale, dédiée à S. Maurice, eſt magnifique: elle a été bâtie en 1210, ſur les ruines de celle que l'empereur Othon I avoit fait conſtruire en 968, en fondant l'archevêché. Le maître-autel eſt d'une ſeule pierre de jaſpe, qu'on eſtime une ſomme conſidérable, ainſi que celle des fonts de baptême. Les orgues, qui ſont très-bien travaillées, ſont accompagnées de figures de bois, qui ſe remuent & touchent comme des organiſtes vivants. Le roi de Pruſſe a dans cette ville un ſuperbe palais & un bel arſenal. Othon de Guericke, conſul ou bourguemeſtre de Magdebourg, inventa, en 1654, la machine pneumatique qui a enrichi la phyſique d'un nombre infini de découvertes.

BORG, au nord-eſt de Magdebourg. C'eſt une ville bien bâtie, qui a appartenu juſqu'en 1687 à la maiſon de Saxe, qui poſſede encore quatre petits bailliages dans le duché de Magdebourg.

### §. V. *Des Etats de la maiſon de Brunſwick-Hanovre, ou d'Hanovre-Lunebourg.*

Ils renferment les quatre duchés d'Hanovre, de Lunebourg, de Brême & de Lawembourg. Leur duc

a été fait neuvieme électeur en 1692, & ſon fils a été appellé en 1714 au trône d'Angleterre, comme nous le dirons. L'électorat eſt attaché aux duchés d'Hanovre, & de Lunebourg.

HANOVER *ou* HANOVRE, *capitale* du duché de ce nom, ſur la Leine. Cette ville eſt belle, grande & forte : elle a des arſenaux bien fournis, & le château de l'électeur eſt richement meublé. La juſtice eſt adminiſtrée dans Hanovre comme ſi le prince y étoit préſent. On y tient dans l'année quatre foires qui y attirent des marchands de toute l'Allemagne, & même des pays étrangers. Cette ville a une maiſon d'orphelins & un hôpital. Sa biere eſt fort eſtimée.

HERRENHAUSEN *, tout près d'Hanovre, eſt un magnifique château de plaiſance, où une cour toute entiere peut être logée commodément. Il y a un grand jardin orné de baſſins, &c. Le roi d'Angleterre réſide à Herrenhauſen quand il va viſiter ſes états d'Allemagne.

CALENBERG, au midi d'Hanovre. C'eſt un vieux château, qui étoit la réſidence des princes de ce nom.

HAMELEN, à l'occident de Calenberg, ſur le Weſer, ancienne ville qui a une forteresſe importante.

EIMBECKE, au ſud-eſt d'Hamelen : c'eſt la capitale de l'ancienne principauté de Grubenhage, qui, avec Calenberg, donne deux voix à l'électeur d'Hanovre dans le college des Princes de l'empire, outre celles qu'il a par Zell ou Lunebourg, par Brême, & par trois autres principautés qu'il poſſede en Weſtphalie, & dont nous parlerons dans un moment.

GOTTINGEN, au ſud d'Eimbecke. On y a établi en 1737 une *univerſité*, & en 1751 une académie des ſciences. Il y a toutes ſortes de manufactures.

Le duché de *Lunebourg* eſt au nord-eſt de celui d'Hanovre. Il fut érigée en 1235. La maiſon de ſes

ducs ſe diviſa enſuite en pluſieurs branches, & il s'en forma quatre principautés ſéparées qui tiroient leur nom de leur ville capitale : ſavoir, *Zell*, *Wolfenbutel* ou *Brunſwick*, *Calenberg* & *Grubenhage* : il ne nous reſte à parler que de la premiere.

ZELL, ſur l'*Aller*, ville forte, avec un beau château, où les ducs réſidoient autrefois. La régence du pays y eſt encore aujourd'hui.

ULTZEN, au nord-eſt de Zell, ſur l'Elmenow. C'eſt une belle ville.

LUNEBOURG, *place forte*, ancienne *capitale* du duché de même nom, au nord-oueſt d'Ultzen, ſur la même riviere, qui ſe jette dans l'Elbe à l'orient d'Harborg. C'eſt une grande ville, bien fortifiée, célebre par ſes puits d'eau ſalée, qui ſont d'un grand revenu.

Le duché de *Brême*. Il étoit autrefois archevêché; mais il a été ſécuriſé dans le même temps que Magdebourg, & donné au roi de Danemarck, qui l'a cédé à l'électeur d'Hanovre en 1715.

STADE, au nord, près de l'embouchure de l'Elbe. C'eſt une ville forte & commerçante. La régence du duché y eſt établie.

BREME, *place forte*, ville *impériale* & *anſéatique*, ſur le Weſer. Cette ville eſt grande, très-peuplée & très-commerçante : elle eſt renommée pour ſon excellente biere.

Le duché de *Lawembourg* appartient à l'électeur d'Hanovre depuis 1705.

LAWEMBOURG, *capitale*, ſur l'Elbe. C'eſt une ville conſidérable, qui a un château bâti ſur une hauteur.

RATZBOURG, au nord de Lawembourg. Cette ville, bâtie ſur un lac, eſt ancienne, & avoit autrefois un évêque ſuffragant de Brême. Elle étoit ci-devant du duché de Meckelbourg.

L'électeur d'Hanovre poſſede encore à l'oueſt

d'Hanovre & de Lunebourg, mais en Weſtphalie, le duché de *Ferden*, & les comtés d'*Hoye* & de *Diepholt*.

## §. VI. *Le duché de Meckelbourg ou de Mecklembourg.*

Il commença ſous le titre de principauté, vers l'an 1164, après la deſtruction du royaume de Vandalie ou des Obotrites, fondé par les Slaves, & qui comprenoit auſſi une partie de la Poméranie. En 1349 cet état fut érigé en duché, & il a pris ſon nom d'une grande ville aujourd'hui réduite en village. La maiſon de ſes ducs eſt diviſée en deux branches, qui prennent leur ſurnom des villes de *Swerin* & *Strelitz*, où ils ſont leur réſidence; mais la premiere branche, qui eſt l'ainée, a plus des trois quarts du duché; & le roi de Suede y poſſede une ville & ſon territoire.

SWERIN, ville bâtie au bord d'un lac.

GUSTROW, dans le milieu. C'eſt une aſſez grande ville, où pluſieurs ducs ont réſidé : elle appartient aujourd'hui à celui de Swerin.

ROSTOCK, *anſéatique*, *univerſité*, *port*, ſur la Warne. C'eſt une grande & ancienne ville, qui a pluſieurs belles égliſes.

STRELITZ *, au ſud-eſt du duché de Meckelbourg, entre *Stargart* & *Mirow*. C'eſt la réſidence du duc de Strelitz.

WISMAR, *port*, & ancienne *anſéatique*, ſur la mer Baltique, au nord de Swerin. C'eſt la plus grande & la plus belle ville du Meckelbourg : elle a été cédée à la Suede en 1648. Elle étoit autrefois très-forte; ſes fortifications furent détruites dans la guerre du nord en 1715; & par la paix de 1721, il fut ſtipulé qu'on ne les rétabliroit pas.

## §. VII. *Le Duché de Holſtein.*

Cet état, qui n'étoit d'abord qu'un comté, fut érigé en duché en 1474, en faveur de Chriſtiern I, roi de Danemarck. Il a été enſuite partagé entre ſes petits-fils, Chriſtiern III, chef de la branche royale de Danemarck, & Adolphe, chef de la branche des ducs de Holſtein-Gottorp, ou Sleſwick, dont le prince régnant a été appellé en 1742 en Ruſſie, & y a été reconnu ſucceſſeur de l'impératrice ſa tante. Cette derniere branche a produit les ducs de Holſtein-Eutin, dont le prince aîné a été reconnu, en avril 1751, roi de Suede. La branche royale de Danemarck a produit elle-même divers rameaux, dont un a la principauté de *Ploen* dans le Holſtein, & en prend ſon nom.

GLUCKSTADT, *port*, au ſud-oueſt, à l'embouchure de l'Elbe dans l'Océan. C'eſt une belle ville, bien fortifiée, qui a un beau château. Son nom ſignifie *heureuſe ville*. Elle a été bâtie en 1620, par Chriſtiern IV, roi de Danemarck.

KIELL, *univerſité*, au nord-eſt, près de la mer Baltique. C'eſt une ville forte & riche, où réſidoit le duc de Holſtein-Gottorp, qui a été grand-duc de Ruſſie, où ſon pere tint ſa cour après avoir été dépouillé par le roi de Danemarck de ce qu'il poſſédoit en Sleſwick.

PLOEN, au ſud-eſt de Kiell. C'eſt une ville aſſez grande, avec un château : elle eſt la capitale de la principauté de même nom.

HAMBOURG, au midi du duché de Holſtein. C'eſt une ville *libre* & *impériale*, *anſéatique*, la plus grande, la plus marchande, la plus riche & la plus peuplée de l'Allemagne. Les plus grands vaiſſeaux y remontent de l'océan par l'Elbe. L'hôtel-de-ville, la bourſe, l'arſenal & pluſieurs égliſes ſont de beaux édifices. Les juifs y ſont fort riches,

& y ont une ſynagogue. Le territoire qui dépend de Hambourg, contient entr'autres trois grandes iſles dans l'Elbe. C'eſt la patrie de Pierre Lambecius, un des plus ſavans hommes du XVII^e^ ſiecle ; de Luc Holſtenius, garde de la bibliotheque du Vatican, très-habile dans les antiquités eccléſiaſtiques & profanes ; & d'Albert Krants, auteur d'une Hiſtoire eccléſiaſtique, intitulée *Métropolis*, & de pluſieurs autres ouvrages.

LUBECK, à l'orient du duché de Holſtein, & au confluent de la *Trave* & du *Wackenitz*. C'eſt une ville *libre* & *impériale*, qui eſt bien fortifiée, riche, marchande & fort peuplée. Elle eſt la premiere des villes *anſéatiques*, & elle poſſede un domaine aſſez conſidérable. Lubeck eſt le lieu de la naiſſance de Jean Kirchman ; de Laurent Surius, chartreux, célebre par ſa ſcience & par ſa piété ; de Chrétien-Henri Heinecken, enfant prodigieux par les qualités de ſon eſprit, qui commença à parler à dix mois ; qui ſavoit la géographie, & l'hiſtoire ancienne & moderne à deux ans & demi, s'énonçoit en latin & en françois avec facilité, & dont le jugement étoit excellent. Il mourut à quatre ans & quelques mois, le 27 juin 1725.

## §. VIII. *L'Evêché de Lubeck.*

Cet évêché eſt à l'orient du duché de Holſtein ; & appartient à un prince de la maiſon de Holſtein-Gottorp. L'évêque, qui eſt de la confeſſion d'Ausbourg, de même que la plus grande partie des chanoines, quatre ſeulement étant catholiques, eſt le ſeul luthérien qui jouiſſe en Allemagne de la juriſdiction eccléſiaſtique. Il l'exerce par un conſeil conſiſtorial ; & il eſt obligé de nommer un grand-vicaire catholique pour ceux de cette religion, qui en ont l'exercice libre.

EUTIN *, à huit lieues de Lubeck, au nord-oueſt.

C'eſt la réſidence de l'évêque, & une belle ville, quoiqu'elle ſoit petite. Elle appartient en propre à ce prince, qui n'a point de lieu conſidérale dans ſon évêché.

## ARTICLE III.

### *Le Cercle de Weſtphalie.*

CE cercle a au nord, l'océan; à l'orient, la baſſe Saxe; au midi, le cercle du haut Rhin; à l'occident, les Pays-Bas. Il renferme treize états principaux; ſavoir, 1. *L'évêché de Liege*, arroſé par la Meuſe, & enclavé dans les Pays-Bas: 2. le *duché de Juliers*, à l'occident du Rhin: 3. le *duché de Berg*, à ſon orient: 4. le *duché de Weſtphalie*, ou le *Saureland*, au nord-eſt de celui de Berg: 5. le *duché de Cleves*, à l'orient & à l'occident du Rhin: nous joindrons à ce duché le *comté de la Marck*, parce qu'il eſt voiſin à l'orient, & qu'il appartient au même ſouverain: 6. l'*évêché de Munſter*, au nord des états précédents: 7. l'*évêché de Paderborn*, à l'orient du cercle de Weſtphalie: 8. l'*évêché d'Oſnabruck*, à l'orient de l'évêché de Munſter: 9. la *pricipauté de Minden*, & le *comté de Ravensberg*, au ſud-eſt de l'évêché d'Oſnabruck: 10. le *comté d'Hoye*, & 11. le *duché de Ferden*, au nord-eſt du même évêché: 12. le *comté d'Oldenbourg*, & 13. la *principauté d'Ooſt-Friſe*, au nord de l'évêché de Munſter.

Pluſieurs géographes renferment le *comté de Naſſau* dans le cercle de Weſtphalie, au ſud-eſt. Il ne lui appartient qu'en partie; & la ville de Naſſau, qui lui donne ſon nom, eſt du cercle du haut Rhin, où nous parlerons de ce comté.

La partie méridionale de la Weſtphalie eſt très-

fertile, ſur-tout en grains; la partie ſeptentrionale abonde en pâturages.

L'électeur de Brandebourg, comme duc de Cleves, & l'électeur Palatin, comme duc de Juliers, en ſont alternativement directeurs avec l'évêque de Munſter.

Il y a en Weſtphalie deux villes libres & impériales: *Aix-la-Chapelle*, dans le duché de Juliers, & *Dortmund*, dans le comté de la Marck.

## §. I. *L'Evêché de Liege*

L'évêque eſt ſouverain de cet état, & prince de l'empire: en cette qualité il a ſéance & voix aux dietes.

LIEGE ſur la Meuſe, ancienne ville, grande, bien peuplée & fort marchande. Elle a un grand nombre d'abbayes, de couvens & d'égliſes collégiales. Le palais de l'évêque & les édifices publics ſont magnifiques: ſon chapitre n'admet que des nobles ou des docteurs. Les chanoines éliſent l'évêque. Cette ville fut priſe en 1468, par Charles, duc de Bourgogne, qui exerça toutes ſortes de cruautés ſur les habitans. C'eſt la patrie de Jean Warin, nommé par Louis XIII graveur général des poinçons pour les monnoies. On a de lui des médailles qui paſſent pour des chefs-d'œuvres.

HUI, ſur la Meuſe, au ſud-oueſt de Liege. Cette ville eſt médiocre: elle a un chapitre de chanoines, fondé par Charlemagne.

TONGRES, au nord-oueſt de Liege. C'eſt une petite ville, honorée dans les premiers ſiecles du ſiege épiſcopal, qui dans la ſuite a été transféré à Maſtricht, & enfin à Liege par S. Hubert.

HORN, au nord de Liege, près de la Meuſe, chef-lieu d'un comté qui a donné ſon nom à l'illuſtre maiſon de Horn. Ce comté appartient aujourd'hui à la reine de Hongrie.

DINANT, au ſud-oueſt de Liege, près la Meuſe. Elle étoit autrefois bien fortifiée. Il y a aux environs des carrieres de marbre & des mines de fer.

SPA, au ſud-eſt de Liege, bourg renommé pour ſes eaux minérales, qui y attirent du monde de toutes parts. Ces eaux étoient connues & eſtimées des anciens. Pline, *hiſt. nat.* l. 31, leur attribue la vertu de purger & de guérir la fievre tierce & la pierre.

## §. II. *Le Duché de Juliers.*

Il appartient, depuis 1666, à l'électeur Palatin, comme héritier en partie des ducs de Cleves, qui poſſédoient ce duché. On y ſouffre les trois religions qui dominent en Allemagne; ſavoir, la catholique, la luthérienne & la calviniſte.

JULIERS, *capitale*, ſur la *Roer*. C'eſt une grande & forte ville, avec une bonne citadelle.

AIX-LA-CHAPELLE, au ſud-oueſt de Juliers. C'eſt une ville libre & impériale, partagée en vieille & nouvelle ville, toutes deux aſſez bien fortifiées. Les empereurs y étoient couronnés autrefois. Lorſqu'ils le ſont dans quelqu'autre ville, ce qui arrive ſouvent à préſent, on y envoie d'Aix-la-Chapelle le livre des évangiles, les reliques de S. Etienne, & l'épée de Charlemagne, dont le corps repoſe dans l'égliſe collégiale de Notre-Dame. Cette collégiale a été fondée ou rétablie par Pepin d'Heriſtel, biſaïeul de Charlemagne, rebâtie par cet empereur, qui n'épargna rien pour l'embellir; & ayant été détruite par les Normands au IX^e^ ſiecle, l'empereur Othon III, & Notger, évêque de Liege, la firent reconſtruire à la fin du X^e^ ſiecle. Elle eſt très-belle, & a vingt-quatre chanoines capitulans, & huit domiciliaires. L'empereur eſt l'un des chanoines. Il y a à Aix-la-Chapelle pluſieurs communautés religieuſes, & un college de jéſuites. Cette

ville eſt gouvernée par une régence, ou magiſtrat catholique, & l'on n'y permet que la religion catholique. Elle a des eaux minérales très-renommées. La paix y a été conclue en 1748, entre la France & l'Eſpagne, & la reine de Hongrie & ſes alliés.

## §. III. *Le Duché de Berg.*

Il appartient auſſi à l'électeur Palatin, au même titre que le précédent.

DUSSELDORP, *capitale*. C'eſt une ville conſidérable & forte, ſituée dans une vaſte campagne, ſur la petite riviere de *Duſſel* qui ſe jette dans le Rhin près de ſes murs. Le château de l'électeur eſt très-beau, & il eſt orné de tableaux magnifiques.

## §. IV. *Le Duché de Weſtphalie, ou le Saureland.*

C'eſt ce duché qui donne le nom au cercle de Weſtphalie, dont il n'eſt qu'une petite portion. Il appartient à l'électeur de Cologne.

ARENSBERG, *capitale*, ſur la *Roer*. Cette riviere, qui ſe jette dans le Rhin près de Duisbourg, eſt différente de celle de même nom qui paſſe à Juliers, & qui ſe rend dans la Meuſe. La ville d'Arenſberg a titre de comté, & n'eſt guere peuplée: elle a un fort château.

## §. V. *Le Duché de Cleves & le Comté de la Marck.*

Le pays de *Cleves* fut érigé en duché en 1417, au concile de Conſtance, par l'empereur Sigiſmond, en faveur d'Adolphe IV, comte de la Marck. Le dernier duc de Cleves étant mort en 1609, il y eut de grandes diſputes pour ſa ſucceſſion, qui étoit conſidérable: enfin il fut convenu en 1666, que l'électeur de Brandebourg auroit *Cleves*, la *Marck* & *Ravensberg*; & que l'électeur Palatin auroit *Berg*, *Juliers* & la *ſeigneurie de Raveſtein*, dans le Brabant Hollandois.

CLEVES, *capitale* du duché de ce nom, au nord-oueſt. C'eſt une ville aſſez grande & aſſez belle, ſituée ſur le penchant d'une colline, d'où elle a tiré ſon nom : elle eſt à cinq quarts de lieue du Rhin. La juſtice s'y rend au nom du roi de Pruſſe. On y tolere les trois religions établies dans l'empire.

EMMERICK, *ville forte*, ſur le Rhin, à l'orient de de Cleves : les catholiques y ont l'exercice public de leur religion, quoique la dominante ſoit la proteſtante.

WESEL, au ſud-eſt, près du Rhin, & à l'endroit où la *Lippe* ſe jette dans ce fleuve. La ſource de la Lippe eſt dans le voiſinage de Paderborn. Weſel eſt une grande & belle ville, avec une fortereſſe conſidérable.

Le *comté de la Marck*, qui eſt voiſin du duché de Cleves, au ſud-eſt, appartient auſſi, comme nous l'avons dit, à l'electeur de Brandebourg, aujourd'hui roi de Pruſſe.

HAM, *capitale*, ſur la Lippe, au nord. C'eſt une ville grande & riche.

DORTMUND, au ſud oueſt de Ham, ſur l'*Imſle*. C'eſt une ville *libre* & *impériale*, qui eſt grande, riche & bien fortifiée : ſes habitants ſont preſque tous luthériens.

## §. VI. *L'Evêché de Munſter.*

Cette principauté, qui eſt conſidérable, ſe diviſe en *haut évêché*, au midi, & *bas-évêché*, au nord. Son évêque jouit d'un million de revenu.

MUNSTER, *capitale*, *place forte*, au midi. C'eſt une grande ville, ſituée ſur l'*Aa*, qui ſe jette dans l'Ems, deux lieues plus bas. Elle étoit autrefois *impériale* ; mais en 1661 ſon évêque s'en eſt emparé, & y a bâti une bonne citadelle. Munſter eſt célebre par le traité de paix qui y fut conclu en 1648,

& qu'on appelle auſſi le *traité d'Oſnabruck* & *de Weſtphalie*.

MEPPEN, *place forte*, dans le bas-évêché de Munſter. Cette ville, qui n'eſt pas grande, eſt au confluent de l'Ems & de l'Heſe, qui vient d'Oſnabruck.

## §. VII. *L'Evêché de Paderborn.*

Cet évêché eſt ſitué à l'orient du cercle de Weſtphalie.

PADERBORN, *capitale*, *univerſité*, ſur le *Padera*. Cette ville eſt belle, grande & aſſez bien fortifiée. Son évêque eſt ſouverain, & prince de l'empire. Le chapitre eſt compoſé de vingt-quatre chanoines, qui ſont tous capitulans. Le pape & le chapitre conferent les canonicats dans les mois qui leur ſont réſervés par le concordat germanique. Il faut, pour y être reçu, avoir étudié dans une univerſité de France ou d'Italie. Ses dignités ſont celles de prévôt, de doyen, de chantre, de cuſtode, d'écolâtre & de camérier. C'eſt la patrie de Thierri de Niem, auteur d'une hiſtoire du *Schiſme*, qui finit à l'an 1410.

A l'orient Paderborn, eſt le petit état de l'*abbaye de Corvey*, qui eſt de l'ordre de S. Benoît. On l'appelloit autrefois la *nouvelle Corbie*, & elle fut fondée en 822, par l'empereur Louis le Débonnaire. C'eſt une des plus riches abbayes d'Allemagne. Elle poſſede une bibliotheque enrichie d'anciens manuſcrits, entr'autres du ſeul qui ſoit reſté de Tacite. Son abbé a rang parmi les princes eccléſiaſtiques de l'empire.

Au nord de Paderborn, eſt un autre petit état, qui a ſes comtes particuliers, dont la famille eſt partagée en deux branches; ſavoir *Detmold* & *Buckenbourg*. Cet état eſt le *comté de la Lippe*. Il ſe diviſe en partie ſeptentrionale, qui ſe nomme quel-

quefois *comté de Lemgow ;* & partie méridionale ; qui eſt proprement de *comté de la Lippe*, & qu'on appelle *comté d'Obervald.* Cette derniere eſt ſituée autour de la Lippe.

LEMGOW, au nord de Paderborn, *univerſité.* Cette petite ville appartient à la branche aînée des comtes de la Lippe. C'eſt la patrie d'Angelbert Kæmpfer, médecin, auteur d'un voyage au Japon, publié d'abord en allemand, & traduit en français, ſous le titre d'*Hiſtoire naturelle, civile & eccléſiaſtique de l'empire du Japon.*

## §. VIII. *L'Évêché d'Oſnabruck.*

Il eſt à l'orient de l'évêché de Munſter. On convint en 1648, qu'il ſeroit gouverné alternativement par un évêque catholique, & par un luthérien, qui doit être de la maiſon de Brunſwick-Hanovre. Quand c'eſt un proteſtant qui eſt en tour d'être élu, il ne jouit que du temporel, & l'archevêque de Cologne, qui eſt le métropolitain, a la juriſdiction ſpirituelle.

OSNABRUCK, *capitale*, ſur l'*Haſe.* C'eſt une ville grande & riche, avec un château fortifié, où réſide le prince évêque, quand il n'a pas de terre plus conſidérable. L'électeur de Cologne a été pourvu de cet évêché en 1728. Les chanoines ont droit de choiſir l'évêque catholique. Ce fut dans cette ville que s'aſſemblerent, en 1648, les plénipotentiaires proteſtants pour la paix de Weſtphalie, pendant que les catholiques étoient à Munſter ; c'eſt pour cela qu'on l'appelle quelquefois *la paix d'Oſnabruck.*

## §. IX. *la Principauté de Minden, & le Comté de Ravensberg.*

La principauté de *Minden* étoit un évêché, qui fut ſécuriſé en 1648, & donné à l'électeur de Brandebourg.

MINDEN, ſur le Weſer, *capitale*. Cette ville eſt médiocre, mais aſſez bien fortifiée ; elle a un long pont de pierres, qui eſt défendu par un bon fort. On fait dans cette ville un grand commerce de bleds.

Le comté de *Ravensberg*, qui eſt voiſin de Minden, au ſud-oueſt, appartient auſſi au roi de Pruſſe, électeur de Brandebourg, à qui il eſt échu comme partie de la ſucceſſion de Juliers.

RAVENSBERG, petite ville, avec un vieux château.

HERWORDE. C'eſt une ville conſidérable, autrefois *impériale*. Elle a une abbaye calviniſte, dont l'abbeſſe eſt princeſſe de l'empire, & la ſeule de cette branche de la religion proteſtante ; les autres ſont luthériennes.

## §. X. *Les Comtés d'Hoye & de Diepholt.*

Le *comté d'Hoye* appartient à l'électeur d'Hanovre, qui en a la voix aux dietes ; le landgrave de Heſſe-Caſſel y poſſede quelques territoires.

HOYE, ſur le Weſer, *capitale*. C'eſt une ville médiocre, avec un bon château.

NYENBURG, *place forte*, au ſud-eſt d'Hoye, & au confluent de l'*Ovre* & du Weſer.

Le landgrave de Heſſe-Caſſel poſſede :

UCHT, au ſud-oueſt de Nyenburg.

FREDEBERG *, au nord-oueſt, avec le territoire de ces deux petites villes.

A l'oueſt du comté d'Hoye, eſt celui de *Diepholt*, qui appartient auſſi à l'électeur d'Hanovre.

DIEPHOLT, *capitale*, près du lac de *Dumer*.

## §. XI. *Le Duché de Ferden.*

C'étoit autrefois un évêché, qui a été ſécuriſé en 1648, & cédé à la Suede. En 1709 la Suede l'engagea pour une ſomme conſidérable à l'électeur d'Hanovre, & elle le lui céda entiérement en 1719.

FERDEN, *capitale*, ſur l'*Aller*. C'eſt une ville conſidérable, partagée en vieille & nouvelle ville: elle étoit autrefois *impériale*.

### §. XII. *Le Comté d'Oldembourg.*

Il appartient au roi de Danemarck. C'eſt un pays fertile, où l'on nourrit beaucoup de très-forts chevaux.

OLDEMBOURG, ſur le Hont, *capitale*, *place forte*. Cette ville a un château magnifique & très-fort. Les comtes d'Oldembourg ſont la tige de la maiſon de Danemarck.

Le même prince poſſede auſſi le comté de *Delmenhorſt*, au ſud-eſt d'Oldembourg.

DELMENHORST, *capitale*, ſur le *Delmen*. Cette ville dépend de la régence d'Oldembourg.

### §. XIII. *La Principauté d'Ooſt-Friſe.*

Cette principauté appartient depuis quelques années au roi de Pruſſe. Elle faiſoit partie de l'ancien royaume des Friſons, qui, du temps de Pepin, s'étendoit juſques dans les Provinces-Unies & la Hollande, où eſt encore la Weſt-Friſe. L'Ooſt-Friſe fut enſuite gouvernée par divers ſeigneurs, & enfin par les comtes d'Embden, qui devinrent princes en 1648.

EMBDEN, *capitale*, *port*, *place forte*, qui appartenoit aux Hollandois; mais ils l'ont vendue au roi de Pruſſe.

AURICK. Cette ville a un beau château, où réſidoit le prince d'Ooſt-Friſe: elle eſt ſituée dans une plaine entourée de forêts.

---

## ARTICLE IV.

### *Le Cercle Electorat, ou du bas Rhin.*

LE cercle du bas Rhin coupe celui du haut Rhin: on le nomme auſſi *cercle électorat*, parce qu'il comprend

comprend quatre électorats ; ſavoir, 1. *Mayence* : 2. *Treves* : 3. *Cologne* : 4. le *palatinat du Rhin*.

Il renferme encore une ville impériale, qui eſt *Cologne*, & quelques petits états peu conſidérables. Il eſt très-fertile en bleds & en vins.

Le directeur de ce cercle eſt l'archevêque de Mayence ſeul.

## §. I. *L'Electorat de Mayence.*

Il eſt compoſé des terres propres de l'archevêché de Mayence, & de divers pays diſperſés dans les autres cercles.

MAYENCE, *archevêché*, *univerſité*, ſur le Rhin. C'eſt une ancienne & grande ville, mais qui n'eſt pas peuplée à proportion de ſon étendue : les Allemands l'appellent *Maintz*. Son archevêque eſt le premier des électeurs, & grand-chancelier de l'empire. Il a le droit de préſider dans les dietes de l'empire. Il eſt élu par les vingt-quatre plus anciens chanoines de l'égliſe métropolitaine. Il couronne l'empereur quand cette cérémonie ſe fait chez lui, ou alternativement avec l'électeur de Cologne, quand elle ſe fait ailleurs. Il porte pour armes, *de gueules à une roue d'argent*, depuis que Willigiſe I, qui étoit fils d'un charron, ayant été élu archevêque en 975, voulut prendre pour armoiries une roue, afin de ſe rappeller ſon origine. On prétend que c'eſt dans cette ville que Conſtantin Anclyſen, Allemand, & moine de ſaint François, grand chymiſte, inventa la poudre à canon. Jean Guttemberg, homme de guerre & Allemand de nation, y inventa auſſi l'art de l'imprimerie, ſi l'on en croit les habitans de Mayence. Harlem & Strasbourg lui diſputent cet honneur. Mayence eſt renommée pour ſes jambons.

BINGEN, à l'occident de Mayence, ſur le Rhin, au confluent de la Nave. Cette ville eſt très-ancien-

ne & aſſez jolie. Dans une iſle du Rhin, tout près de Bingen, eſt une fameuſe tour bâtie ſur la roche, & nommée *la tour des Rats*. Serrarius croit qu'elle a reçu ce nom parce qu'on y avoit mis des commis, que les Allemands appellent *rats*, communément, pour avoir ſoin que rien ne paſſât ſans payer la douane.

ASCHAFFENBOURG, ſur le Mein, vers la Franconie. L'électeur de Mayence y a un magnifique château, où il demeure aſſez ſouvent.

## §. II. *L'Electorat de Treves.*

Il eſt ſitué autour de la Moſelle, entre le duché de Luxembourg à l'occident, & le bas Palatinat à l'orient.

TREVES, ſur la Moſelle, *capitale*, *archevêché* : les Allemands l'appellent *Trier*. C'eſt une grande ville, médiocrement peuplée : elle paſſe pour la plus ancienne de l'Allemagne. Elle étoit très-conſidérable du temps des Romains, qui la firent capitale de la premier Gaule Belgique. Son archevêque eſt élu par les chanoines de la cathédrale : l'égliſe métropolitaine de Treves eſt magnifique.

COBLENTZ, au confluent de la Moſelle & du Rhin. Cette ville eſt ancienne & forte. L'archevêque de Treves y réſide ordinairement.

HERMANSTEIN, ſur le Rhin, vis-à-vis Coblentz, *place forte*, avec un château magnifique à l'électeur de Treves, & un pont de bâteaux qui communique à Coblentz.

## §. III. *L'Electorat de Cologne.*

L'archevêque-électeur de Cologne poſſede une aſſez grande étendue de pays au-deſſus & au-deſſous de Cologne. Les principales villes ſont le long du Rhin, du ſud au nord.

ARNDENACH, ſur le Rhin. Charles le Chauvre fut défait près de cette ville en 876, par Louis de Germanie, ſon neveu. C'eſt la patrie de Jean Guintier, vulgairement Gonthier, médecin ordinaire de François I.

BONN *ou* BONE, *place forte*, ſur le Rhin. C'eſt dans cette ville que réſide l'électeur de Cologne : il y a un très-beau palais & des jardins ſuperbes.

COLOGNE, ſur le Rhin, *impériale*, *anſéatique*, *archevêché*, *univerſité*, dont les jéſuites ont la principale direction. C'eſt une grande ville, ancienne & très-commerçante. Les Allemands l'appellent *Coln*. Elle eſt indépendante de l'archevêque, qui ne peut y ſéjourner plus de trois jours ſans la permiſſion du magiſtrat : il y fait néanmoins exercer la juſtice criminelle par ſes officiers. Cologne a dix-ſept paroiſſes, trente-ſept monaſteres & un très-grand nombre d'égliſes. On lui a donné le nom de *Colonie Agrippine*, ou en l'honneur d'Agrippa, qui commandoit les troupes romaines dans la Germanie, lors de ſa fondation ; ou en l'honneur d'Agrippine, petite-fille d'Agrippa, & mere de l'empereur Néron, qui y étant née, la fit agrandir, & y envoya une colonnie de Vétérans l'an 48 de Jeſus-Chriſt. C'eſt la patrie de S. Bruno, fondateur des chartreux ; d'Anne-Marie Schurmann, qui excelloit dans tous les arts & dans toutes les ſciences, mais qui à la fin de ſa vie donna dans le fanatiſme de Labadie ; de Henri-Corneille Agrippa, appellé le *Triſmégiſte* de ſon temps, à cauſe de ſa profonde connoiſſance dans la théologie, le droit & la médecine ; & de Conrard Vorſtius, docteur proteſtant, & ſucceſſeur du fameux Arminius à Leyde.

NUYS, au nord de Cologne, au confluent de l'Erts & du Rhin. C'eſt une ville ancienne, forte & célebre par la réſiſtance qu'elle fit à Charles, duc de Bourgogne, qui la tint aſſiégée pendant un an.

## §. IV. *Le Palatinat du Rhin.*

On l'appelle *Palatinat du Rhin*, parce qu'il eſt ſitué des deux côtés de ce fleuve, ou *bas Palatinat*, pour le diſtinguer du Palatinat de Baviere, auquel il étoit autrefois uni. La plupart des géographes étendent le nom de Palatinat du Rhin juſques dans le *duché de Simmeren* & le *comté de Sponheim*, qu'il a à l'occident; mais ces pays, quoiqu'ils appartiennent en grande partie au comte Palatin du Rhin, ſont du cercle du haut Rhin, où nous en parlerons.

Le Palatinat, après avoir été poſſédé depuis l'an 625, par différentes maiſons, vint en 1215 à Louis, duc de Baviere. Son petits-fils Louis II, appellé *le Sévere*, mort en 1294, eut deux enfans; Rodolphe & Louis. Le premier, qui étoit l'ainé, poſſéda le haut & le bas Rhin, & fut la tige de tous les comtes & électeurs Palatins: le ſecond fut le chef de la maiſon des ducs de Baviere, qui ne devinrent électeurs que plus 400 ans après. Robert III, comte & électeur Palatin, qui fut empereur en 1400, laiſſa à ſon ſecond fils le comté de Simmeren; & ce jeune prince eut deux enfans, qui formerent la branche des ducs de *Simmeren* & celle des ducs de *Deux-Ponts*, qui prit dans la ſuite le nom de *Neubourg*. La branche de *Simmeren* ſuccéda à l'électorat en 1559, par Frédéric III. Son arriere-petit-fils, Frédéric V, ayant été proſcrit en 1625, le haut Palatinat fut donné, avec la qualité d'électeur, à la maiſon de Baviere: mais en 1648, Charles Louis, fils de Frédéric V, fut rétabli dans le bas Palatinat; & l'on créa en ſa faveur un nouvel électorat. Charles II ſons fils étant mort en 1685, ſans poſtérité, la branche de *Neubourg* lui ſuccéda. Elle s'eſt éteinte le 31 décembre 1741, & la branche de *Sultzbach*, qui étoit la cadette de celle de Neubourg, a hérité du

Palatinat du Rhin, & de tout ce que l'électeur Palatin poſſédoit ailleurs.

MANHEIM, *place forte*, à l'endroit où le Nekre ſe jette dans le Rhin. C'eſt une belle ville, où demeure l'électeur. Il y a établi en 1764 une académie, qui porte le titre d'*électorale Palatine*.

HEIDELBERG, ſur le Nekre, *capitale* du Palatinat, *univerſité*. Maximilien de Baviere la prit en 1622, & fit préſent au pape de ſa riche bibliotheque, dont celle du Vatican fut conſidérablement augmentée. Cette ville a été beaucoup endommagée par les guerres, ayant été pillée & ruinée pluſieurs fois : elle n'eſt pas encore remiſe du dernier malheur qu'elle éprouva en 1693. On voit dans le château la fameuſe tonne d'Heidelberg : les Français l'avoient vuidée & rompue en 1688 : mais l'électeur l'a fait rétablir en 1729. Elle contient deux cens quatre foudres (*a*), trois tonneaux & quatre bariques de vin ; elle eſt de cuivre, & les cercles ſont de fer, dont il y a cent dix quintaux peſant. Sur le devant de cette tonne ſont les armes de l'électeur, & au-deſſus un grand Bacchus accompagné de pluſieurs Satyres, avec quelques inſcriptions en vers allemands.

BACCARACH, ſur le Rhin, entre les archevêchés de Mayence & de Treves. Le territoire de cette petite ville, qui eſt du Palatinat, eſt très-fertile, ſur-tout en bons vins.

L'électeur palatin poſſede encore le duché de *Simmeren*, qui lui donne le titre de l'un des directeurs du cercle du haut Rhin, & les villes de *Weldentz* & de *Lautereck*, qui en ſont voiſines, & dont nous parlerons à l'article ſuivant. Comme duc de *Juliers*, il eſt l'un des directeurs du cercle de Weſt-

(*a*) Foudre, grand vaiſſeau contenant pluſieurs muids, dont on ſe ſert en Allemagne.

phalie, où il a encore le duché de *Berg*. Il eſt auſſi maître de la ſeigneurie de *Raveſtin*, ſur la Meuſe, dans le Brabant Hollandois, & du duché de *Neubourg*, avec la principauté de *Sulzbach*, dans le cercle de Bavière.

## ARTICLE V.

### *Le Cercle du Haut Rhin.*

LE terroir de ce cercle eſt aſſez fertile : il produit du bled, du vin & des fruits : on y nourrit quantité de bétail.

Il renferme huit principaux états ; ſavoir, 1. l'*évêché de Worms*, & 2. celui de *Spire*, tous deux ſur le Rhin, & enclavés dans le Palatinat ; 3. l'*évêché de Bâle*, au midi de l'Alſace, & au nord-oueſt de la Suiſſe : 4. le *duché de Deux-Ponts*, & 5. le *duché de Simmeren*, à l'occident du Palatinat ; & au nord-eſt de la Lorraine : 6. le *landgraviat de Heſſe*, au nord du cercle du haut Rhin, & les autres terres de la même famille de Heſſe en Wétéravie, dont la principale eſt le *landgraviat de Darmſtat*, au midi de la Wétéravie : 7. le *comté de Naſſau*, à ſon occident ; 8. la principauté de l'*abbaye* & *évêché de Fulde*, à ſon orient.

L'Alſace étoit autrefois de ce cercle, auquel l'on rapportoit auſſi pluſieurs fiefs poſſédés par le duc de Lorraine & par celui de Savoie, comme prince de l'empire.

Les directeurs du cercle du haut Rhin ſont l'évêque de Worms, & l'électeur Palatin, comme duc de Simmeren : l'évêque de Worms prétend néanmoins en être le ſeul directeur.

### §. I. *L'Evêché de Worms.*

L'évêque en eſt ſouverain, & prince de l'empire :

la ville de Worms néanmoins ne dépend pas de lui.

WORMS, *évêché*, ſur le Rhin, *impériale*. Cette ville, fort ancienne, étoit autrefois grande, riche & & très-forte; mais elle a été preſque ruinée par les Français en 1689. Elle eſt maintenant aſſez pauvre, & n'eſt guere peuplée; l'évêque y a fait nouvellement bâtir un palais. Il s'eſt tenu à Worms pluſieurs dietes ou aſſemblées générales de l'empire, entr'autres celle de 1521, au ſujet des troubles de religion, & Luther eut la hardieſſe d'y venir: les habitants ſont encore luthériens. En 1743 il s'y fit un traité d'alliance, ſur-tout entre la maiſon d'Autriche & le roi de Sardaigne, à qui l'on céda pluſieurs territoires du Milanez.

Les villes principales qui dépendent de l'évêque, ſont:

DURNSTEIN*, petite ville près de Worms: c'eſt où réſide aujourd'hui l'évêque.

LADENBOURG*, jolie ville ſur le Nekre, près de Heidelberg: elle étoit ci-devant la demeure de l'évêque de Worms.

## §. II. *L'Evêché de Spire.*

L'évêque de Spire n'eſt pas maître de la ville qui porte ce nom.

SPIRE, *évêché*, ſur le Rhin. Cette ville étoit autrefois conſidérable & très-peuplée; mais elle a ſubi le même ſort que Worms; de ſorte qu'elle n'a pu ſe remettre encore depuis 1689. Elle eſt *libre* & *impériale*. On y tint, en 1629, pour les affaires de religion, une diete, où les proteſtations des luthériens leur firent donner le nom de *proteſtans*.

PHILISBOURG, ſur le Rhin, ville très-forte. Elle eſt à l'évêque de Spire; mais l'empereur en temps de guerre, a droit d'y mettre garniſon. Elle a été priſe pluſieurs fois, ſur-tout par les Français. En 1734 ils s'en ſont emparés de nouveau, après avoir

perdu le maréchal duc de Berwick, fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre, qui fut tué au ſiege de cette ville. La France rendit Philisbourg en 1736, par le traité de Vienne.

BRUSCHAL *, près de Philisbourg, au ſud-eſt. C'eſt une petite ville avec un château, où l'évêque fait ſa réſidence.

## §. III. *L'Evêché de Bâle.*

La ville de Bâle eſt, comme nous l'avons dit, la capitale d'un canton des Suiſſes, & n'appartient pas à ſon évêque, qui eſt néanmoins prince de l'empire, allié des Suiſſes & ſouverain du territoire appellé l'*évêché de Bâle*. Ce territoire eſt un petit pays, qui a environ quinze lieues de long & cinq de large. Il eſt tout couvert de hautes montagnes qui fourniſſent de bons pâturages : ſes collines & ſes vallées ſont fertiles en grains.

PORENTRU ou BRONDRUT en allemand, *capitale* de l'évêché de Bâle, ſur la riviere de Hallen. C'eſt une belle petite ville, où réſide l'évêque, dans un beau château, qui eſt bâti ſur une éminence. Elle eſt du dioceſe de Beſançon, & a un college de jéſuites.

FRANQUEMONT, petite ville ſur le Doux, chef-lieu de la contrée appellée *les Franches-Montagnes*.

## §. IV. *Le Duché de Deux-Ponts.*

Il eſt du cercle du haut Rhin, quoiqu'enclavé dans celui du bas Rhin ou électoral. Ce duché, qui eſt à un prince cadet de la maiſon Palatine, fut en 1569 le partage du ſecond fils de Wolfang, duc de Deux-Ponts & de Neubourg, arriere-petit-fils de Louis, fils d'Etienne, duc de Simmeren, dont la branche ainée hérita du Palatinat & de l'électorat en 1559, comme nous l'avons dit. Le duché de Deux-Ponts a été poſſédé par quatre rois de

Suede, qui étoient de cette famille, juſqu'à Charles XII. Enfin, en 1733, ce duché eſt venu à la branche des ducs de Birkenfeld, qui ſont iſſus du dernier fils de Wolfang.

DEUX-PONTS ou ZWEIBRUCK en Allemand, *capitale* de ſon duché. C'eſt une jolie ville ſur la petite riviere d'Erbach, dans les montagnes de Voſge.

BIRKENFELD, *principauté*, au nord-eſt de Deux-Ponts, avec un château où le prince duc de Deux Ponts fait ſa réſidence. Il y a d'autres princes de Birkenfeld d'une branche cadette, qui n'ont que des apanages.

Le prince régnant poſſede encore quelques territoires & villes dans le voiſinage: nous en allons parler.

## §. V. *Le Duché de Simmeren.*

Ce petit état fut poſſédé par Etienne, ſecond fils de Robert III, électeur Palatin, & enſuite empereur en 1400. Ce jeune prince épouſa l'héritiere du comté ne Weldentz, qui par-là fut uni au duché de Simmeren : mais Robert, l'un de ſes petits-fils, eut ce comté en partage, & le laiſſa à ſa poſtérité, qui s'eſt éteinte en 1694. Etienne avoit eu deux enfants, Frédéric qui forma la branche de Simmeren, laquelle ayant hérité du Palatinat, y réunit le duché de Simmeren ; & Louis, dit *le Noir*, qui fut la tige des ducs de Neubourg & des princes de Sultzbach leurs cadets, des ducs de Deux-Ponts, & de ceux de Birkenfeld.

SIMMEREN, *capitale* de ſon duché, à l'occident de Mayence. C'eſt une petite ville bien fortifiée, avec un bon château.

Le comté de *Weldentz* qui eſt au midi du duché de Simmeren, eſt partagé entre l'électeur Palatin & le duc de Birkenfeld.

WELDENTZ, *capitale*, au nord-oueſt de Birkenfeld.

LAUTERECKE, à l'orient de cette même ville. Elles ſont toutes deux à l'électeur Palatin. Le duc de Birkenfeld a eu pour ſa part une partie du comté de *Lutzelſtein* *, qui dépendoit de la même ſucceſſion, & qui eſt entre l'Alſace & la Lorraine.

On peut joindre au duché de Simmeren le comté de *Sponheim* ou *Spanheim*, qui en eſt voiſin, & appartient en grande partie aux mêmes princes, & au marquis de Bade. Il a eu ſes comtes particuliers juſqu'en 1737.

SPONHEIM ou SPANHEIM, *capitale*, petite ville avec un château, qui appartient au duc de Birkenfeld. Il y a une abbaye de bénédictins, dont étoit abbé Jean Trithême, fameux hiſtorien Allemand.

TRARBACH, ſur la Moſelle, à l'occident de Sponheim, petite ville fortifiée, qui appartient en commun au duc de Birkenfeld & au marquis de Bade.

CREUTZNACH, ſur la Nave, à l'orient de Sponheim. C'eſt une petite ville fortifiée, qui appartient à l'électeur Palatin, lequel poſſede le haut comté de Spanheim.

### §. VI. *Le Landgraviat de Heſſe & la Wétéravie.*

L'illuſtre maiſon qui poſſede la Heſſe & une grande partie de la Wétéravie, deſcend des anciens ducs de Brabant. Henri, ſurnommé l'*Enfant*, ſecond fils de Henri, duc de Brabant, ſuccéda, en 1249, à une partie des états de ſa mere qui étoit héritiere du landgraviat de Thuringe & de Heſſe : il ne garda que ce dernier pays, qu'il laiſſa à ſa poſtérité, & il fut obligé d'abandonner la Thuringe au marquis de Miſnie. Le landgrave Philippe, ſurnommé le *Magnanime*, qui embraſſa le luthéraniſme, & qui fut

fait priſonnier en 1547, par Charles-Quint, laiſſa deux fils, Guillaume IV & George. Le premier continua la branche ainée des landgraves de Heſſe, qui prennent leur nom de *Caſſel*, leur capitale, & qui a produit enſuite la branche de *Rhinfels*. Le ſecond fit la branche de Heſſe-*Darmſtat*, & l'un de ſes petits-fils celle de Heſſe-*Hombourg*. Les landgraves de Heſſe-Caſſel & de Heſſe-Darmſtat, ſont les ſeuls de ces landgraves qui aient voix de ſuffrage au college des princes de l'empire.

La Heſſe, qui eſt au nord de la Wétéravie, eſt principalement poſſédée par la branche ainée de Heſſe-Caſſel qui y fait ſa réſidence. Les trois autres branches ont leurs principaux domaines dans la Wétéravie. La branche de Rhinfels ſeule eſt catholique, les autres ſont calviniſtes.

1. *La Heſſe.*

Elle étoit anciennement habitée par les *Cattes*, qui ont pris enſuite le nom de Heſſe : ils envoyerent, vers le temps de la naiſſance de J. C., des colonies au-delà du Rhin, qui s'établirent dans une contrée des *Bataves*, où ſe trouvent encore deux bourgs qui ont conſervé leur nom. L'un eſt *Cattwick* ſur le Rhin, & l'autre *Cattwick* ſur l'océan près de Leyde, & à ſon nord-oueſt.

CASSEL, *capitale*, *place forte*, & réſidence du landgrave de ce nom. La riviere de *Fulde* la diviſe en deux parties, qui ſont la ville neuve & la vieille ville : la premiere a de belles maiſons & des rues fort larges. Le landgrave y a un château ſuperbe, avec de beaux jardins, une bibliotheque, & un cabinet de raretés. Caſſel a un très-bel aqueduc.

ESWEGHE, au ſud-eſt de Caſſel, près de la Verra. C'eſt une belle ville avec un beau château, qui appartient à la branche de Rhinfels, auſſi-bien que quelques places voiſines.

ROTENBOURG, au ſud-oueſt d'Eſweghe, ſur la Fulde. Cette ville, qui a un magnifique château, appartient auſſi à la même branche, dont on conſerve en ce lieu toutes les archives. Les landgraves de Heſſe-Rhinfels ont porté pendant quelque temps le nom de Rotenbourg, où ils ont fait autrefois leur réſidence.

CREUTZEBERG, près de la petite ville de *Vacha*, au midi d'Eſweghe. Cette place a été donnée en apanage à un prince cadet de Heſſe-Caſſel, dont la famille porte le nom de *Philipſtal*.

HIRSCHFELD, ſur la Fulde. C'eſt une ville grande & bien bâtie, près de laquelle il y a des eaux minérales fort renommées. Elle étoit ci-devant la capitale d'une abbaye, qui avoit un petit territoire; mais on l'a ſécularisée en 1648, & on l'a donnée au landgrave de Heſſe-Caſſel.

TREYSA, vers le milieu de la Heſſe & ſur la Schwalm. C'eſt une petite ville, ſituée dans une agréable contrée. La nobleſſe des environs y tient ſes aſſemblées.

MARPURG, *univerſité*, ſur le *Lohn*. Cette ville, qui a eu autrefois ſes princes particuliers, eſt ſituée au pied d'une montagne, où eſt un château très-fort. Le landgrave de Heſſe-Caſſel en eſt maître aujourd'hui.

GIESSEN, *univerſité*, au midi de Marpurg, ſur la même riviere; elle appartient au landgrave de Heſſe-Darmſtat, qui a encore quelques territoires au nord de Marpurg. C'eſt une ville médiocre, mais qui a de bonnes fortifications & un arſenal bien pourvu.

Les enclaves de la Heſſe, où ſont du nord au ſud les villes de *Naumbourg*, *Fritzlar*, *Neuſtat*, *Ameneburg*, qui n'ont rien de remarquable, appartiennent à l'électeur de Mayence.

WETZLAR ou WESFLAR, au ſud-oueſt de Gieſ

ſen, eſt une ville *libre & impériale*, dont les habitants ſont luthériens. On y transféra en 1693 la chambre impériale qui étoit auparavant à Spire.

2. *La Wéteravie.*

Ce pays a pris ſon nom de la petite riviere de *Wéter*. Il eſt partagé entre l'archevêque de Mayence, les landgraves de Heſſe, les comtes de Naſſau, & quelques autres petits princes. Nous avons déjà parlé de la ville principale de cette partie de l'archevêché de Mayence : nous parlerons du comté de Naſſau dans le paragraphe ſuivant ; il ne ſera queſtion ici que des domaines des landgraves, & des *villes impériales.*

HANAW, ſur le Mein. C'étoit ci-devant la capitale d'un comté particulier, dont le landgrave de Heſſe-Caſſel eſt devenu maître en 1736, faute d'héritiers mâles, & en vertu d'un traité de ſucceſſion conclu en 1643. La ville d'Hanaw, qui eſt belle & bien peuplée, a un beau château, où les anciens comtes faiſoient leur réſidence.

GELENHAUSEN, au nord-eſt d'Hanaw, ſur le *Kintzig*. C'eſt une ville *libre & impériale*, où eſt un château qui appartient à la nobleſſe immédiate de l'empire.

FRANCFORT, ſur le Mein, à l'occident d'Hanaw. C'eſt une ville *libre & impériale*, & une des plus remarquables de l'Allemagne, par ſa grandeur, ſa beauté, ſes richeſſes, la multitude de ſes habitants, & ſon commerce. On y tient chaque année deux foires célebres. C'eſt à Francfort que ſe fait ordinairement l'élection & le couronnement des empereurs. On conſerve dans l'hôtel-de-ville, qui eſt un beau & vaſte édifice, la fameuſe bulle d'or que Charles IV donna en 1356, & qui a été ainſi nommée, parce qu'elle eſt ſcellée en or. La plupart des habitants de Francfort ſont luthériens : les catho-

liques y ont néanmoins quelques égliſes. Il y a auſſi des calviniſtes, qui, à la ſolliciation de l'empereur & du roi de Pruſſe, ont obtenu vers 1752, un temple dans cette ville. Les juifs qui y ſont en grand nombre, & fort riches à cauſe du commerce, demeurent dans un quartier ſéparé ; mais ils n'ont point de ſynagogue. Charles le Chauve, roi de France, & depuis empereur, eſt né dans cette ville.

FRIDBERG, au nord-eſt de Francfort. C'eſt auſſi une *ville libre & impériale*, où eſt un château qui appartient à la nobleſſe immédiate de l'empire.

HOMBOURG, entre Francfort & Fridberg. C'eſt une ville médiocre, ſur le penchant d'une colline ; elle donne ſon nom à la branche cadette de Darmſtat, landgrave de Heſſe-Hombourg, qui poſſede le petit territoire qui l'environne.

DARMSTAT, au midi de Francfort. C'eſt la réſidence du landgrave de ce nom, qui eſt maître de tout le pays d'alentour. Cette ville eſt belle, & le château du prince eſt ſuperbe.

CATZENELLENBOGEN, au nord-oueſt de Francfort & de Mayence. C'eſt une petite ville qui étoit autrefois la capitale d'un comté aſſez étendu, dont les landgraves de Heſſe devinrent maîtres en 1452, après la mort de ſon dernier comte. Les branches de Darmſtat & de Rhinfels eurent leur partage principal dans ce comté. La premiere poſſede le haut comté, dont la ville principale eſt *Darmſtat*. Catzenellenbogen eſt dans le bas comté, qui appartient aux landgraves de Heſſe-Rhinfels.

RHINFELS *, *place forte*, ſur la rive droite du Rhin, au nord-oueſt de Bacharach. C'eſt la réſidence ordinaire du landgrave de ce nom, qui eſt catholique. Le landgrave de Heſſe, comme chef de la famille & par droit de protection, y met garniſon en temps de guerre.

SAINT-GOAR ou GEWER *, dans le voiſinage

de Rhinfels, & auſſi ſur le Rhin. C'eſt une petite ville bien fortifiée.

## §. VII. *Le Comté de Naſſau.*

Cet état eſt ſitué en partie dans la Wétéravie occidentale, & en partie dans la Weſtphalie. Il a donné ſon nom à une maiſon illuſtre parmi les princes d'Allemagne, depuis plus de ſept cens ans. Elle a produit, en 1291, un empereur, ſur la fin du dernier ſiecle un roi d'Angleterre, & tous les ſtadhouders de la république des Provinces-Unies, depuis ſon établiſſement.

Les terres du comté de Naſſau ſont diviſées ſelon les branches de cette maiſon. Il y en avoit environ une douzaine dans le ſiecle dernier. Elles ſont aujourd'hui réduites au nombre de trois, qui prennent leur ſurnom des villes de *Dietz*, d'*Uſingen*, & de *Weilbourg*, leurs capitales.

NASSAU, ſur le Lohn, petite ville, avec un château: elle fait partie de la Wétéravie & du cercle du haut Rhin. La plupart des géographes l'enfermoient ci-devant dans la Veſtphalie, parce qu'elle étoit poſſédée par un prince de la maiſon de Naſſau, qui avoit ſa principale réſidence en Weſtphalie. Elle appartient maintenant au comte de Naſſau-Dietz, plus connu ſous le nom de prince d'Orange, & qui a été déclaré ſtadhouder des Provinces-Unies en 1747.

DIETZ, à l'orient de Naſſau, & ſur la même riviere. Cette ville eſt munie d'un double château. Son prince a hérité, en 1743, des états de la branche de *Siégen*, qui avoit hérité elle-même de ceux de *Dillenbourg* & d'*Hadamar*: états qui appartiennent à la Weſtphalie, quoique du comté de Naſſau: ils ſont au nord de la ville de Naſſau.

USINGEN *, à l'orient, vers *Fridberg*. C'eſt la réſidence du prince de Naſſau-Uſingen, qui poſſede

encore *Visbade*. Il a hérité du comté voiſin d'*Idſtein*, que poſſédoit la branche de *Naſſau-Sarbruck* éteinte en 1728, & du comté de *Sarbruck* ou *Sarbrick*, qui eſt enclavé dans la Lorraine, au ſud-eſt de la ville de Sarlouis.

WEILBOURG, ſur le Lohn, au nord d'Iſtein. C'eſt une petite ville, avec un beau château ſur une montagne. Elle appartient, avec ſon territoire, au comte de Naſſau-Weilbourg, qui poſſede encore quelques ſeigneuries dans le voiſinage, entre Wetzar & Gieſſen.

## §. VIII. *L'Abbaye & Evêché de Fulde.*

Cet état eſt ſitué au nord-eſt de la Wétéravie, & à l'orient de la Heſſe, vers la Franconie. L'abbé a obtenu, en 1752, que ſon abbaye fût érigée en évêché. Il eſt prince de l'empire, archi-chancelier né de l'impératrice, & primat des abbés d'Allemagne : il dépend immédiatement du pape, & eſt élu par ſes religieux capitulans, au nombre de douze, qui ſont tous nobles. Les autres religieux qui ne ſont pas nobles compoſent la communauté, & poſſedent les offices clauſtraux, comme ceux de prieur, ſous-prieur. Quelques-uns gouvernent des cures dépendantes de l'abbaye.

FULDE, ſur la riviere du même nom, doit ſon origine à l'abbaye de Fulde, ordre de ſaint Benoît, fondée en 744 par ſaint Sturme, diſciple de S. Boniface, archevêque de Mayence & apôtre de l'Allemagne. Elle a de plus une collégiale, un couvent de récollets, un college de jéſuites, & quatre hôpitaux. On y voit une belle bibliotheque, où il y a un grand nombre de manuſcrits. L'abbé fait ſouvent ſa réſidence dans un très-beau château nommé *Neuhoff*, aſſez près de ſon abbaye. C'eſt la patrie d'Athanaſe Kircher, jéſuite, l'un des plus habiles philoſophes & des plus grands mathématiciens du XVII^e ſiecle.

## CHAPITRE III.

*De la Bohême & de ſes anciennes dépendances.*

LA Bohême fut habitée ſix cens ans avant J. C. par les *Boïens*, qui étoient ſortis des Gaules, & qui avoient été conduits en Germanie par un neveu d'Ambigat, roi de Bourges. Ces peuples furent dans la ſuite chaſſés de la Bohême par les Marcomans, & ils vinrent s'établir en Baviere, ſelon pluſieurs auteurs. Dans le VI^e^ ſiecle, des Sclaves ou Eſclavons, ſortis de Pologne, s'établirent dans ce pays, & eurent une ſuite de ducs. Ce ne fut qu'en 1199, que ces princes commencerent à porter le nom de rois, & ils étoient vaſſaux de l'empire d'Allemagne.

L'empereur Ferdinand I, s'étant fait élire roi de Bohême en 1527, après avoir épouſé Anne, ſœur unique de Louis II, roi de Bohême, rendit ce royaume électif, d'héréditaire qu'il étoit auparavant, & le fit paſſer dans la maiſon d'Autriche. Par le traité de Weſtphalie la couronne eſt devenue héréditaire dans cette maiſon; il reſte cependant encore une apparence d'élection.

Le roi de Bohême a été créé électeur par l'empereur Othon en 1208. Il eſt le premier des électeurs ſéculiers; mais ſon ſuffrage n'a lieu que quand il s'agit d'élire un empereur ou un roi des Romains. Il n'aſſiſte point aux dietes, & n'eſt chargé d'aucune contribution pour les beſoins de l'empire.

L'air de ce royaume, quoiqu'aſſez froid, eſt malſain, ſur-tout dans la Bohême propre, où il cauſe quelquefois la peſte. Le terroir eſt aſſez fertile en grains, en pâturages & en ſafran; il produit peu de vins. On trouve dans les montagnes des mines d'or & d'argent; & en quelques endroits, de grenats,

de diamans, de cuivre & de plomb. Les Bohémiens ſont ſpirituels, hardis, robuſtes, & ſujets à s'enivrer.

La religion catholique eſt la dominante, quoiqu'il y ait beaucoup de proteſtans.

Le royaume de Bohême comprenoit autrefois la *Bohême* propre, le *duché de Siléſie*, & les *marquiſats de Moravie & de Luſace*. A préſent il ne renferme que la *Bohême* propre & la *Moravie*.

L'empereur Ferdinand II engagea la Luſace en 1620, à l'électeur de Saxe, & la lui céda en 1635. La baſſe-Luſace paſſa enſuite au duc de Saxe-Merſbourg, un des deſcendans de cet électeur; mais elle eſt revenue à l'électeur de Saxe après l'extinction de cette branche en 1738. Le roi de pruſſe poſſede quelques villes dans la baſſe-Luſace, & la maiſon d'Autriche lui a cédé en 1742 la plus grande partie de la Siléſie, avec le comté de Glatz en Bohême.

Les principales rivieres de ce pays ſont le *Muldaw*, qui prend ſa ſource dans la Bohême propre au ſud-oueſt, la traverſe du midi au ſeptentrion, & ſe jette dans l'Elbe au-deſſous de Prague: l'*Elbe* & l'*Oder*, dont nous avons décrit le cours, *page* 510, la *Morave*, dont nous parlerons à l'article de la Moravie.

## §. I. *La Bohême propre.*

La riviere de Muldaw la diviſe en deux parties; l'une à l'orient de cette riviere, & l'autre à l'occident. La Bohême propre a environ du nord au ſud 36 lieues communes d'Allemagne, qui ſont 60 lieues communes de France, & 45 lieues d'orient en occident, qui valent 75 lieues communes de France.

PRAGUE, *capitale*, *archevêché*, *univerſité*, ſur le Muldaw. C'eſt une très-grande ville, fort peuplée. Elle eſt partagée en trois: la vieille ville, la neuve, qui ſont ſur la rive droite du Muldaw, & la petite Prague ſur la gauche, qui n'eſt habitée

que par des Juifs, en grand nombre & fort miſérables. Elle communique par un beau pont de pierres qui a dix-huit arches : des deux côtés on voit de belles ſtatues, entr'autres celle de S. Jean Népomucene, que le roi Venceſlas fit jetter dans la riviere, parce qu'il n'avoit pas voulu lui révéler la confeſſion de la reine. Dans la vieille ville eſt l'univerſité, & dans la neuve l'hôtel-de-ville, qui eſt magnifique. Il eſt dans la grande place, qui eſt ornée d'une tour où eſt une horloge dans le goût de celle de Lyon, d'une grande colonne avec une ſtatue de la Vierge de bronze doré, & d'un vaſte baſſin de fontaine, à douze faces, avec une figure au milieu ſur un piédeſtal. Entre les grands bâtiments dont cette place eſt décorée, on remarque l'égliſe de Notre-Dame. Elle a deux clochers fort élevés, & ſon maître-autel eſt d'une menuiſerie toute dorée, enrichie de pluſieurs figures. L'égliſe de S. Jacques, deſſervie par les cordeliers, eſt tout proche. C'eſt une vaſte baſilique avec une haute tour. On y admire le maître autel, & la chapelle de la Vierge, ornée de deux belles colonnes, & d'un cadre fait de cryſtal de roche, ainſi que les colonnes. Il y a dans cette ville un grand nombre de couvens. Les jéſuites ſeuls y en ont trois. Il ſe trouve dans Prague quantité d'autres beaux édifices, dont le principal eſt l'égliſe métropolitaine : il y a plus de cent autres égliſes.

KONIGENGRETZ, *évêché*, ſur l'Elbe, à l'orient de Prague. C'eſt une grande & ancienne ville, bien fortifiée.

KUTTENBERG, au ſud-eſt de Prague. Il y a des mines d'argent près de cette ville. On prétend qu'elle a pris ſon nom de ce qu'un moine ayant trouvé en cet endroit un morceau d'argent, il laiſſa ſon froc (qui s'appelle en allemand *Kutten*,) pour pouvoir y revenir & reconnoître le lieu. Cela arriva,

diſent les hiſtoriens, en 1237. Kuttenberg ſignifie la *montagne du froc.*

CZASLAW, près de la ville précédente : on y voit la plus haute tour de toute la Bohême. Le fameux Ziska, chef des hérétiques Huſſites, & des Bohémiens révoltés, y fut enterré en 1424. Ce fut près de Czaſlaw que le roi de Pruſſe remporta une grande victoire ſur les Autrichiens, le 17 mai 1742.

LETOMERITZ ou LEUTMARITZ, *évêché*, ſur l'Elbe, au nord-oueſt de Prague. C'eſt une belle ville, bien bâtie & fort peuplée. Ses environs produiſent le plus excellent vin de Bohême.

ELNBOGEN, à l'occident ſur l'*Eger*. Cette ville a une citadelle ſituée ſur un rocher eſcarpé.

EGRA, *place forte*, ſur l'Eger, vers les frontieres de la Baviere & de la Franconie. Cette ville, qui eſt belle, a été priſe par les Français en 1742; mais ils furent obligés de la rendre ſur la fin de 1743, après un long blocus. Elle eſt la patrie de Gaſpard Bruchius, poëte illuſtre.

PILSEN, au ſud-oueſt de Prague. Cette ville eſt forte, & a eſſuyé pluſieurs ſieges dans les guerres de Bohême. C'eſt la patrie de Jean Dubraw, évêque d'Olmultz, auteur d'une *Hiſtoire de Bohême* eſtimée.

PISECK, au midi, belle ville qui a dans ſon territoire des mines d'or & de diamans.

GLATZ, au nord-eſt de la Bohême, ſur les confins de la Siléſie. C'eſt une belle & forte ville, qui a été cédée au roi de Pruſſe, avec le comté auquel elle donne ſon nom. (*a*)

(*a*) Afin qu'on puiſſe diſtinguer l'étendue de ce comté, nous marquerons ici les villes qui y ſont renfermées, ſelon la carte d'Allemagne de M. Deliſle. Ce ſont *Glatz*, *Neurode*, *Reinertz*, *Habelſwerd*, *Mittelwalde*, *Vieſenberg*. Ce comté de Glatz dépendoit anciennement de la Siléſie, & il y a été réuni.

## §. II. *Le Marquiſat de Moravie.*

Ce pays tire ſon nom moderne de *la Morave*, la principale riviere qui l'arroſe du nord-oueſt au ſud-eſt. Il étoit anciennement habité par les *Quades*. Vers le VI^e^ ſiecle, il s'y forma un royaume d'Eſclavons très-étendu, qui avoit la Bohême ſous ſa dépendance ; mais la Bohême étant devenue enſuite plus puiſſante, la Moravie fut réduite en marquiſat, & on l'incorpora au royaume de Bohême en 1040 ou 1048. Elle eſt particuliérement fertile en lin & en beſtiaux : les vins qui y croiſſent ſont très-tartareux : ceux qui en boivent habituellement ſon en peu d'années attaqués de la goutte.

OLMUTZ, *capitale*, *évêché*, ſur la Morave. C'eſt une grande & forte ville commerçante & bien peuplée : les jéſuites y ont un college. L'évêque, qui en eſt ſeigneur, demeure dans un très-beau palais, ſitué dans l'une des deux grandes places. La façade en eſt magnifique, & la cour bordée de galeries & de quatre grands corps de logis. La cathédrale eſt fort belle, & a été bâtie par Uladiſlas, marquis de Moravie. L'hôtel-de-ville eſt iſolé, & dans une place à laquelle les deux plus grandes rues d'Olmutz aboutiſſent. Toutes les autres rues ſont larges, droites, bordées de belles maiſons, dont les dehors ſont peints, ſur-tout celles de la place où eſt le palais de l'évêque, dont une partie eſt ſoutenue par de grands portiques qui en font un lieu de promenade. Il y a dans cette ville un couvent de capucins, & au-dehors un monaſtere de chartreux, près d'une abbaye qu'on a fortifiée à cauſe de ſa ſituation avantageuſe.

HRADISCH, ſur la Morave, près de la haute Hongrie. Elle a beaucoup ſouffert des guerres d'Allemagne & de Bohême ; c'eſt néanmoins aujourd'hui une ville aſſez conſidérable. On trouve dans ſes environs de l'encens & de la myrrhe.

BRINN, belle & forte ville au confluent de la *Zuitta* & de la *Swarta*. Les états du pays ſe tiennent alternativement à Olmultz & Brinn.

IGLAW, ſur l'*Igla*, à l'occident de Brinn, & vers les frontieres de la Bohême. Cette ville eſt environnée de montagnes & de bois. On y braſſe d'excellente biere, & on y fait de bons draps. Les jéſuites y ont un college.

ZNAIM, ſur le *Teya*, au ſud-oueſt de Brinn. C'eſt une jolie ville, avec un bon château. On y voit encore beaucoup d'antiquités païennes.

## §. III. *Le Duché de Siléſie.*

Il eſt à l'orient de la Bohême, & c'eſt un des plus grands duchés de l'Europe. On croit qu'il a pris ſon nom des *Elyſiens*, ſes anciens habitans, qui auront été appellés dans la ſuite Siléſiens. Il fit pendant long-temps partie de la Pologne, & fut diviſé en pluſieurs duchés & principautés: enfin, au milieu du XIV^e^ ſiecle, il fut incorporé au royaume de Bohême. En 1742 & 1745, la maiſon d'Autriche le céda au roi de Pruſſe, qui y avoit des prétentions; elle ne ſe réſerva qu'une partie de la haute Siléſie, que l'on peut appeller maintenant *Siléſie Autrichienne*.

La Siléſie abonde en bleds, en pâturages, en légumes, en poiſſons, en bois. Il y a des mines de différentes ſortes, auxquelles on ne travaille preſque plus, ſi ce n'eſt à celles de charbon de terre.

On la diviſe en *baſſe Siléſie*, au nord; en *moyenne*, & en *haute Siléſie*, qui eſt au midi. Les habitants de ces deux dernieres parties ſont preſque tous catholiques. La liberté de conſcience leur a été accordée lors de la ceſſion de ce duché au roi de Pruſſe. Ce prince nomme aux bénéfices eccléſiaſtiques.

### 1. *Baſſe Siléſie.*

Le plus grand nombre de ſes habitants ſont calviniſtes ou luthériens.

CROSSEN, ſur l'Oder, au confluent du *Boher*, & près de la Luſace. Elle eſt la capitale d'un duché qui appartient, depuis 1338, à l'électeur de Brandebourg, roi de Pruſſe, & qui dépend de la régence de Brandebourg. Cette ville fut brûlée preſque entiérement en 1708. Le roi de Pruſſe fit alors diſtribuer des ſommes conſidérables aux habitants de Croſſen, pour les aider à la rebâtir. Toutes les maiſons ſont aujourd'hui rebâties en pierres.

GLOGAW, ſur l'Oder, au ſud-eſt de Croſſen, vers la Pologne. Ce n'eſt pas une grande ville, mais elle eſt bien fortifiée. Le roi de Pruſſe y a établi un grand conſeil de régence.

LIGNITZ, au midi de *Glogaw*. C'eſt une des plus anciennes villes de Siléſie, & qui peut paſſer aujourd'hui pour belle. Les jéſuites y ont une magnifique maiſon. L'empereur Joſeph établit dans cette ville, en 1708, une académie pour les jeunes gentilshommes, tant catholiques que proteſtans.

### 2. *Moyenne Siléſie.*

BRESLAW, *capitale* de toute la Siléſie, & *univerſité*, ſur l'Oder. C'eſt un *évêché* très-riche. Autrefois il étoit ſuffragant de Gneſne en Pologne, mais aujourd'hui il dépend immédiatement du pape. Breſlaw eſt une belle ville, conſidérable, grande & bien peuplée : on y fait un grand commerce, ſur-tout de toiles très-fines. On y tient chaque année deux foires, où viennent beaucoup de marchands d'Allemagne & de Pologne. Les édifices publics en ſont ſuperbes, entr'autres l'hôtel-de-ville, qui eſt un des plus beaux d'Allemagne. Il y

a une horloge qui fait un concert ſurprenant de trompettes. Breſlaw a un ſénat, compoſé de quinze ſénateurs ; onze ſont nobles ou de famille honorable, les quatre autres ſont tirés des corps des braſſeurs, des merciers, des faiſeurs de draps, & des bouchers. Le roi de Pruſſe a conſervé les privileges de cette ville, qui a ainſi ſa propre régence, & il lui a accordé le troiſieme rang parmi les principales villes, tant de la Pruſſe que du Brandebourg, en y établiſſant un grand conſeil de régence pour la moyenne Siléſie. Il a auſſi fait l'évêque de Breſlaw, vicaire-général de tous les catholiques répandus dans ſes états. C'eſt dans cette ville que fut ſigné, le 11 juin 1742, le traité de paix entre l'héritiere de la maiſon d'Autriche & le roi de Pruſſe. Ce prince ayant pris les armes en 1744, ce même traité ſervit de baſe à celui qui fut fait à Dreſde le 25 décembre 1745. C'eſt la patrie de Pierre Kirſtenius, ſavant médecin du XVII^e ſiecle, qui ſavoit vingt-ſix langues.

SCHWEIDNITZ, au ſud-oueſt de Breſlaw. C'eſt après Breſlaw la plus grande ville de Siléſie ; mais les fortifications n'en ſont pas conſidérables. Ses rues ſont larges, ſes égliſes fort belles, ſes maiſons bien bâties, & elle a des places ſpacieuſes. Tous ſes magiſtrats ſont catholiques ; mais il y a beaucoup de proteſtans, à qui on a accordé une égliſe hors la ville, & une école publique. La principale égliſe eſt très-belle. Les dominicains, les cordeliers, auſſi-bien que les capucins qui occupent l'emplacement de l'ancien palais ducal, y ont des couvens, & les jéſuites un college magnifique, avec un ſéminaire.

BRIEG, ſur l'Oder, au ſud-eſt de Breſlaw. C'étoit ci-devant une des meilleures villes de Siléſie. Elle a été preſque détruite par le ſiege qu'elle ſouffrit de la part des Pruſſiens en 1741. On a commencé

mencé à la rétablir. Aux environs de cette ville ſont des mines d'argent.

### 3. *Haute Siléſie.*

Il eſt naturel de la partager aujourd'hui en deux: ſavoir, la *haute Siléſie Pruſſienne*, qui appartient au roi de Pruſſe; & la *haute Siléſie Autrichienne*, qui eſt reſtée à la maiſon d'Autriche.

### 1. *Haute Siléſie Pruſſienne.*

OPPELEN, ſur l'Oder, *ville forte*, & ſituée dans une plaine agréable: elle a un beau château & un bel hôpital. Le roi de Pruſſe y a établi un grand-conſeil de régence.

NEISSE, au ſud-oueſt d'Oppelen, ſur la *Neiſſ*, au confluent de la *Bila*. C'eſt une très-belle ville, dont les Pruſſiens ont augmenté conſidérablement les fortifications, & où ils ont bâti une citadelle que l'on nomme *Pruſſe*.

RATIBOR, ſur l'Oder, au ſud-oueſt des deux places précédentes. C'eſt une aſſez jolie ville, défendue par un château très-fort: un grand marais que l'Oder forme près de ſes murailles, en rend d'ailleurs l'accès difficile. Son terroir eſt fertile en bleds & en fruits.

### 2. *Haute Siléſie Autrichienne.*

JEGERSDORF, ſur l'*Oppa*, qui de ce côté ſépare maintenant les états d'Autriche de ceux du roi de Pruſſe. C'eſt une belle ville avec un château. Aux environs ſont des montagnes où la chaſſe eſt abondante; & c'eſt de-là qu'elle a tiré ſon nom, qui ſignifie *village du Chaſſeur*.

ZUCKMENTEL, au nord-oueſt de Jegerſdorf, petite ville, connue par les riches mines d'or, d'argent, de cuivre & de fer qu'on exploitoit ci-devant aux environs.

TROPPAW, à l'orient de Jegerſdorf. C'eſt une ville conſidérable, au midi, & à quelque diſtance de l'Oppa.

TESCHEN, au ſud-eſt de Troppaw. Cette ville eſt entourée de marais, & ſes habitants font un grand commerce de cuirs, d'étoffes de laine, & de vins de Hongrie. Elle eſt capitale d'un duché que l'empereur Charles VI donna, en 1722 au duc de Lorraine, devenu depuis ſon gendre, & empereur. C'eſt dans ce duché que la Viſtule prend ſa ſource. Elle entre enſuite en Pologne.

BILITZ, à l'eſt de Teſchen, petite ville, avec un fort château.

## §. IV. *Le Marquiſat de Luſace.*

Ce pays fut occupé au VI^e^ ſiecle par une partie des Eſclavons. Les Allemands les ayant vaincus, l'empereur Othon I y établit, vers l'an 940, un marquis pour garder cette frontiere de l'empire. Enſuite l'empereur Henri IV, vers l'an 1080, donna la haute Luſace, c'eſt-à-dire la partie méridionale, au roi de Bohême Wratiſlas II. Depuis ce temps la baſſe ſeule, qui eſt au nord, conſerva ce nom & la qualité de marquiſat; mais vers l'an 1130, elle fut cédée au marquis de Miſnie, à qui Waldemar *l'illuſtre*, électeur de Brandebourg, de la maiſon d'Anhalt, l'enleva en 1317. Ce prince étant mort deux ans après, l'empereur Louis de Baviere donna le marquiſat de Luſace à Jean de Luxembourg, roi de Bohême, à la charge d'en conſerver tous les privileges. C'eſt ainſi que toute la Luſace fut annexée au royaume de Bohême, auquel elle demeura incorporée juſqu'en 1635. Cependant l'électeur de Brandebourg fit l'acquiſition, en 1461, de quelques villes de la baſſe Luſace, qu'il poſſede encore. En 1635, l'empereur Ferdinand II, roi de Bohême, céda tout le reſte de la Luſace à Jean-George I, élec-

teur de Saxe, qui l'avoit aidé contre Frédéric, électeur Palatin de Baviere, qui s'étoit fait déclarer roi de Bohême; mais cette ceſſion fut faite à pluſieurs conditions, entr'autres que les catholiques y auroient la liberté de conſcience. C'eſt depuis ce temps que l'électeur de Saxe poſſede la Luſace comme un fief du royaume de Bohême. Mais il eſt néceſſaire d'obſerver que Jean-George donna par ſon teſtament, en 1652, la baſſe Luſace à Chriſtiern, l'un de ſes fils, qui a formé la branche des ducs de Saxe-Merſbourg, laquelle ayant été éteinte en 1738, comme nous l'avons dit, la baſſe Luſace a été réunie à la haute, à l'exception des villes de la baſſe, dont l'électeur de Brandebourg, roi de Pruſſe, eſt encore le maître.

Ce pays eſt aſſez fertile, & produit les choſes néceſſaires à la vie, excepté le vin; le peu de vignes qu'on y voit n'en produit point de bon. Le commerce principal conſiſte en toiles, lin, fil & laines.

### 1. *Haute Luſace, ou Méridionale.*

BAUTZEN ou BUDISSEN, ſur la Sprée, *capitale* de cette partie de la Luſace. C'eſt une aſſez belle ville depuis qu'on l'a rebâtie, après divers incendies qui l'avoient preſque réduite en cendres. Elle a une bonne citadelle, où réſide le grand-bailli de la haute Luſace pour l'électeur de Saxe. Les états du pays s'y aſſemblent. La principale égliſe, nommée de S. Pierre & de S. Paul, eſt partagée entre les catholiques & les proteſtants. Auprès de cette égliſe eſt la collégiale catholique, compoſée d'un doyen & de douze chanoines, & qui jouit d'un domaine conſidérable. Les proteſtans y ont un college, ou école publique.

GORLITZ, ſur la *Neiſſ*. C'eſt de toute la Luſace la plus grande, la plus peuplée & la plus avanta-

geuſement ſituée. Sa principale égliſe, qui porte le nom de S. Pierre & de S. Paul, eſt magnifique. Hors de la ville on voit un S. Sépulcre, bâti ſur le modele de celui de la Terre-ſainte, tel qu'il étoit il y a deux ſiecles. Gorlitz a un fort beau college.

LAUBAN ſur la *Queis*, qui ſépare la Luſace de la Siléſie, au ſud-eſt de Gorlitz, ville riche, peuplée & aſſez bien fortifiée. Ses habitans font un grand commerce de draps, de toiles & de fil. Les catholiques poſſedent le chœur de la principale égliſe; & des religieuſes, dont la prieure a ſéance aux états du pays, y font l'office. La nef appartient aux proteſtans.

ZITTAW *, ſur la Neiſſ, au ſud-oueſt de Gorlitz, ſur les frontieres de la Bohême. C'eſt une ville forte & riche, où il y a beaucoup de manufactures de toiles. On y fait de bonne biere.

### 2. *Baſſe Luſace, ou Septentrionale.*

LUBEN, ſur la Sprée, *capitale* de cette partie de la Luſace, depuis que l'electeur de Saxe y a établi la régence du pays, & un capitaine général ou gouverneur. Cette ville eſt toute entourée d'eau, & a un bon château.

GUBEN, ſur la Neiſſ. C'eſt la plus grande ville & la mieux peuplée de la baſſe Luſace.

SORAW, au ſud-eſt, ſur les frontieres de Siléſie. C'eſt une aſſez belle ville, nouvellement bâtie, après avoir été réduite en cendres par un incendie en 1700.

Le roi de Pruſſe poſſede quelques villes dans la baſſe Luſace: les principales ſont au milieu & vers le midi.

COTBUSS ou COTWITZ, ſur la Sprée. C'eſt une grande ville bien peuplée, où il y a une colonie de Français refugiés.

PEITZE, au ſud-eſt de Corbuſſ, ſur la même riviere. Cette ville eſt petite, mais elle a une bonne fortereſſe : il y a aux environs des mines de fer.

## SECTION VIII.

### *Du Royaume de Hongrie.*

CEt état eſt borné à l'occident par la Stirie, l'Autriche & la Moravie ; au nord, par le royaume de Pologne ; à l'orient & au midi, par la Turquie d'Europe. Sa longitude eſt depuis environ le trente-cinqieme degré, juſqu'au quarante-quatrieme trente minutes ; & ſa latitude ſeptentrionale depuis environ le quarante-cinquieme degré, juſqu'au-delà du quarante-neuvieme.

Le royaume de Hongrie répond à une partie de l'ancienne *Pannomie* & de la *Dacie*. Il fut occupé au V^e^ ſiecle par les Huns, & après eux par les Lombards, qui paſſerent de-là en Italie. Les Eſclavons ſe répandirent enſuite en Hongrie, & allerent s'établir aux environs de la Save. Dans le même temps, les Avares, qui étoient une eſpece de Huns ou de peuples Tartares, ſe rendirent maîtres de la Hongrie. Charlemagne & Louis le Débonnaire ſon fils, les ſoumirent en grande partie, de maniere que l'empire Français s'étendoit, en 840, juſqu'à la Servie & à la Bulgarie, à l'occident du Danube. En 891, les Hongrois, autres peuples Tartares, vinrent s'établir dans ce pays, auquel ils donnerent leur nom. Geiſa, l'un de leurs ducs ou chefs, embraſſa le chriſtianiſme en 969 ; & S. Etienne ſon fils, fut, en l'an 1000, le premier roi de Hongrie, & comme l'apôtre de ſon peuple. La race de Geiſa fut

éteinte en 1301 ; & depuis ce temps le royaume fut électif, ayant ſucceſſivement paſſé à des princes de diverſes familles & nations. Enfin Ferdinand I, empereur & archiduc d'Autriche, qui avoit épouſé Anne ſœur de Louis II, roi de Hongrie & de Bohême, prétendit ſuccéder à ce prince. Jean Zapolski, waivode de Tranſylvanie, ayant été élu par la plus grande partie des Hongrois, & ſe ſentant inférieur à Ferdinand, implora l'aſſiſtance des Turcs. Ils le rétablirent dans une partie de ſes états, dont il avoit été dépouillé, & allerent mettre, en 1529, le ſiege devant Vienne, qu'ils furent obligés de lever honteuſement. Dans ces circonſtances, on accorda à Jean la joiſſance de ce royaume ſa vie durant, mais à condition que Ferdinand lui ſuccéderoit. Cet accord ſe fit ſans le conſentement des Hongrois, qui prétendoient choiſir leur roi ; auſſi après la mort de Jean, ſa veuve n'eut pas de peine à faire tomber le royaume à un fils qu'il lui laiſſa en mourant. Mais comme les Hongrois n'étoient pas en état de réſiſter à la maiſon d'Autriche, ils appellerent en 1540, pour la ſeconde fois, les Turcs, qui s'emparent des principales villes : le reſte demeura à Ferdinand. Enfin, en 1683, les Turcs ayant tâché de chaſſer de la Hongrie l'empeur Léopold I, en furent chaſſés eux-mêmes ; & de vingt-trois comtés qu'ils avoit poſſédés, il ne leur en reſta plus qu'un qu'ils ont perdu en 1716. On déclara ce royaume héréditaire à la maiſon d'Autriche en 1687, dans les états aſſemblés à Presbourg ; & toute la nation renouvella d'elle-même cette déclaration en 1723, pour témoigner à l'empereur Charles VI ſa reconnoiſſance de ce qu'il avoit reculé les bornes du royaume.

L'air de ce pays eſt mal-ſain. Le terroir eſt très-fertile en grains, en vins & en fruits : les pâturages

y ſont excellens. Il s'y trouve beaucoup de chevaux & de gibier, des mines d'or, d'argent, de cuivre & de fer.

Les Hongrois ont plus d'inclination pour la guerre que pour les arts & le négoce ; ils parlent pluſieurs langues, ſur-tout la langue Latine, qui leur eſt très-familiere. Leur langue naturelle eſt un dialecte de l'Eſclavone : elle reſſemble à celle des Jugoriens, habitans de la Tartarie Ruſſienne. Ce qui a fait juger à pluſieurs ſavans, que les Hongrois ſont venus de ce pays. L'Allemand eſt auſſi d'un uſage commun en Hongrie.

Ce pays eſt arroſé de pluſieurs rivieres. Les principales ſont le *Danube*, la *Save*, & la *Drave*, dont nous avons déjà parlé. Elles ſont très-poiſſonneuſes, mais leurs eaux ſont très-mal ſaines, excepté celle du Danube.

On diviſe maintenant ce royaume en quatre ou cinq parties : la *haute Hongrie*, qui ſe partage en trente-quatre comtés, & eſt ſituée au nord & à l'orient du Danube : la *baſſe Hongrie*, qui en renferme quatorze, & eſt à l'occident du même fleuve : l'*Eſclavonie*, qui en contient ſix, & eſt au midi de la baſſe Hongrie : la *Tranſylvanie*, qui ſe ſubdiviſe en dix-huit petites provinces, dont les unes portent le nom de comtés, les autres de palatinats, & dont la ſituation eſt à l'orient de la Hongrie. On pourroit ajouter la *Croatie*, qui eſt une eſpece d'annexe du royaume de Hongrie ; mais comme elle eſt poſſédée en partie par les Turcs, nous en parlerons en décrivant la *Turquie d'Europe*.

## §. I. *La Haute Hongrie.*

PRESBOURG, ſur le Danube, *capitale* de la haute Hongrie, & en particulier du comté de Presbourg. Cette ville, ſituée près de l'Autriche, dans un terrein fertile, a un château très-fort. On

y monte par 115 degrés, qui ont chacun un demi-pied de hauteur. Au milieu de ce château on voit un puits percé dans le roc, fort profond, & dont l'eau vient du Danube. La place publique eſt belle, & peut paſſer pour grande, par rapport à la ville, qui n'eſt pas étendue. Les fauxbourgs ſont conſidérables. Elle eſt ornée de deux fontaines, & n'a que trois portes & trois égliſes. On y couronne depuis long-temps les rois de Hongrie : l'archiducheſſe y fut couronnée en 1741 ; & depuis ce temps cette ville eſt la réſidence du vice-roi ou gouverneur du royaume ; enſorte qu'on doit aujourd'hui la regarder comme la capitale de toute la Hongrie. Il y a un aſſez grand nombre de proteſtans, auxquels on a accordé la liberté de conſcience, comme dans le reſte du royaume.

NEUHAUSEL, à l'orient de Presbourg, *place forte*, dans le comté de Neytra.

CASCHAU *ou* CASSOVIE, au nord-eſt de Preſbourg, dans le comté d'Abaviwar. C'eſt une ville conſidérable, qui avoit autrefois de grands privileges, dont elle a été privée en 1688, à cauſe de ſon attachement aux mécontens. A huit ou dix lieues de cette ville, au nord, eſt une mine de ſel fort eſtimé, qui a 180 braſſes de profondeur. Elle eſt entourée de terre ſans aucun rocher, & on en tire des morceaux de ſel d'une groſſeur extraordinaire. Quoique les pierres de ſel ſoient un peu griſes, elles ſont fort blanches quand elles ont été miſes en poudre.

TOKAI, au midi de Caſſovie, au confluent du *Bodrog* & de la *Teiſſe*. Cette ville eſt fameuſe par les excellens vins de ſon territoire.

AGRIA *ou* ERLAU, au ſud-oueſt de Tokai ; *évêché*, *place forte*, dans le comté de Barzod, ſur la riviere d'*Agria*. L'armée de Soliman II l'aſſiégea inutilement en 1552. La garniſon, qui ne

conſiſtoit qu'en 2000 Hongrois, & 60 gentils-hommes de la meilleure nobleſſe du pays, s'y défendit avec une intrépidité extraordinaire. Les femmes même firent des prodiges de valeur. Les Turcs furent obligés de lever le ſiege après deux mois de tranchée ouverte. Mahomet III, plus heureux que Soliman, la prit en 1596; mais il perdit 60000 hommes au ſiege de cette place, & à la bataille dont il fut ſuivi. Les Impériaux l'ont repriſe en 1687, après un blocus qui dura trois ans, & qui fit périr de faim & de maladie plus de dix mille perſonnes.

PEST, capitale du comté de même nom, ſur le Danube, vis-à-vis la ville de Bude, avec laquelle elle communique par un pont de bateaux. L'empereur Charles VI y a fait bâtir une maiſon pour les invalides.

COLOCZA, *archevêché*, dans le comté de Bath, ſur le Danube, au midi.

SEGEDIN, *place forte* & grande ville, ſur la Teiſſe, au ſud-eſt de Colocza.

GRAND-VARADIN, *évêché*, *place forte*, à l'orient, vers la Tranſylvanie & dans le comté de Bihar. Le commerce y eſt aſſez conſidérable, & il y a dans ſon voiſinage des eaux fort ſalutaires, qui y attirent beaucoup de monde.

TEMESVAR, au ſud de la précédente, *place forte*, ſur le petit *Temes*. Elle fut priſe en 1552 par les Turcs, qui l'ont gardée avec ſon bannat ou comté juſqu'en 1716, qu'elle leur fut enlevée par le prince Eugene, général de l'empereur. Le grand-ſeigneur la lui céda entiérement par le traité de paix conclu à Paſſarovitz en 1718, & c'eſt ainſi que les Turcs ont été entiérement chaſſés de Hongrie. Lorſqu'ils poſſédoient le comté de Témeſvar, il s'appelloit *Bachalki*, parce qu'ils y avoient un bacha.

## §. II. *La Baſſe Hongrie.*

BUDE *ou* OFEN, ſur le Danube, ancienne *capitale* de toute la Hongrie, dans le comté de Pelitz. Cette ville, autrefois le ſéjour des rois, eſt grande, forte & défendue par une bonne citadelle. Les égliſes & les édifices publics y ſont magnifiques. Elle fut priſe en 1686 ſur les Turcs, qui y mirent le feu en pluſieurs endroits : ils en étoient maîtres depuis 1541. Bude eſt célebre pour ſes vins & ſes bains chauds.

GRAN *ou* STRIGONIE, au nord-oueſt, ſur le Danube, *archevêché*, capitale d'un comté de même nom : ſon archevêque eſt primat de Hongrie.

KOMORRE, *place forte*, capitale de ſon comté, au point de réunion des deux branches du Danube, qui forment la grande iſle de *Schut*, au-deſſous de Presbourg.

JAVARIN *ou* RAAB, *évêché*, au confluent des rivieres de *Raab* & de *Rabnitz*, qui ſe jettent dans le Danube à quelques lieues de ſes murs. Elle eſt capitale d'un comté de même nom.

SARWAR, au ſud-oueſt de Raab, au confluent de la riviere de Raab & du Gudnez, capitale du comté de ſon nom. On y a trouvé, en 1508, le tombeau du poëte Ovide, avec ſon épitaphe. C'eſt la patrie de S. Martin, évêque de Tours, dont le nom eſt devenu ſi cher à la France, à cauſe des ſervices qu'il y a rendus.

CANISCHA, *place forte*, au midi, dans le comté de Zalavar. Elle n'eſt pas éloignée de la jonction de la Muer & de la Drave.

ALBE-ROYALE, *place forte*, ſur la *Sarvite*, qui après avoir traverſé le lac *Balaton*, paſſe dans cette ville, puis ſe décharge dans le Danube. Son nom d'*Albe-Royale* vient de ce qu'on y couronnoit autrefois les rois de Hongrie, qui y avoient leur

ſépulture. Elle eſt *capitale* du comté qui porte ſon nom.

CINQ EGLISES *ou* FUNFKIRCH en Allemand, *évêché*, au ſud d'Albe-Royale, dans le comté de Zigeth.

## §. III. *L'Eſclavonie.*

Elle eſt ſituée entre la Drave & la Save. C'eſt le ſeul pays qui conſerve le nom des Slaves ou Eſclavons, peuples autrefois célebres, & qui au VI^e^ ſiecle firent pluſieurs établiſſements en Allemagne & au midi de la Hongrie: ils étoient ſortis de Ruſſie & de Pologne.

ZAGRABIA *ou* AGRAM, vers la Croatie, ſur la Save, capitale du comté de ſon nom.

CREUTZ *ou* SAINTE-CROIX, *capitale* du comté de ſon nom, au nord-eſt de Zagrabia.

WARASDIN, *capitale* du comté de ce nom, ſur la Drave, au nord d'Agram.

POSSEGA, dans le milieu, *capitale* du comté de même nom. C'eſt une aſſez grande ville & bien fortifiée.

WALPO, à l'orient de Poſſega, *capitale* du comté de Walpo, eſt une ville forte, priſe ſur les Turcs en 1687.

ESSECK, au nord-eſt de Walpo, ville très-forte. Elle a un beau pont ſur la Drave.

SZEREM *ou* SIRMICH, *évêché*, au midi, près la Save. Cette ville eſt fameuſe par le concile qui s'y tint en 357, & où l'arianiſme prévalut: elle eſt *capitale* d'un comté de même nom. C'eſt la patrie des empereurs Probus, Marc-Aurele & Valere Maximien.

PETER VARADIN, *place forte*, près du Danube, défendue par un bon château.

CARLOWITZ, bourg ſur le Danube, connu par la treve de 25 ans, faite 1699 entre l'Empereur & le Turc.

## §. IV. *De la Tranſylvanie.*

Ce pays eſt borné à l'occident par la Hongrie ; au nord par la Pologne ; à l'orient par la Moldavie ; & au midi par la Valaquie. Il eſt appellé *Tranſylvanie*, d'un mot latin qui ſignifie *au-delà des fôrêts*, parce qu'il eſt environné de montagnes couvertes de bois. Il faiſoit partie de l'ancienne Dacie.

Depuis 1690, que mourut Michel Abaffi, dernier des princes de Tranſylvanie, ce pays a été poſſédé par la maiſon d'Autriche, à qui les Turcs l'ont cédé par le traité de Carlowitz, en 1699.

L'air y eſt bon & tempéré ; mais les eaux en ſont mauvaiſes. Le terroir eſt fertile en bled & en vin. Dans quelques-unes de ſes montagnes, qui ſont en grand nombre, on trouve des mines d'or, d'argent, de fer & de ſel.

La Tranſylvanie eſt habitée par des *Cicules*, que l'on croit être les reſtes des Huns ; par des *Saxons*, qui s'y ſont établis ſous Geiſa II, roi de Hongrie, & ont conſervé leurs loix & leurs coutumes, & par des *Hongrois* & des *Valaques* : il ſont pour la plupart proteſtants. Les Cicules ſont dans le voiſinage de la Pologne & de la Moldavie ; les Saxons ſont au midi des premiers ; les Hongrois, qui ſont les nobles du pays, ſont à l'occident des Saxons. Les Valaques habitent les montagnes qui ſéparent la Tranſylvanie de la Valaquie & de la Moldavie, & ils n'ont que des villages.

Les principales villes de la Tranſylvanie ſont :

1. WASSERTHELY *ou* NEUWMARCK *, dans le quartier des Cicules. C'eſt une ville aſſez grande, où ſe tiennent les aſſemblées des Cicules.

2. HERMANSTAT, au midi, dans le quartier des Saxons, *capitale*, *place forte*, ſur la riviere de *Ceben*, près de celle de l'*Alt*. C'eſt une grande &

belle ville, bien peuplée, qui eſt la réſidence du gouverneur, & la capitale de la Tranſylvanie.

CRONSTAT *ou* BRASSAW, à l'orient d'Hermanſtat, grande & forte ville, peuplée & marchande.

3. VEISSENBOURG *ou* ALBE-JULIE, dans le quartier des Hongrois, *évêché*, ſur la petite riviere d'*Ompay*, près de celle de *Maros*. C'eſt une ville ancienne où réſidoient les princes du pays. Son évêché fut érigé, en 1696, par Innocent XII. Les anciens monuments qu'on y découvre montrent qu'elle étoit conſidérable du temps des Romains. Le prince Ragotski y a fondé une *univerſité*, qui eſt gouvernée par les jéſuites.

CLAUSENBOURG, anciennement ZEUGMA *ou* COLOSWAR, ville aſſez conſidérable, fort peuplée & fort marchande, au nord de Veiſſenbourg.

## SECTION IX.

### *De la Pologne & du Royaume de Pruſſe.*

NOus joignons ici ces deux états, parce que le ſecond eſt enclavé dans le premier, & étoit autrefois dans une ſorte de dépendance de la Pologne. Mais nous traiterons de chacun à part, pour en donner une connoiſſance plus diſtincte, & plus conforme à l'état préſent des choſes.

## CHAPITRE PREMIER.

### *De la Pologne.*

LA longitude de la Pologne eſt entre le trente-troiſieme degré environ, & le cinquantieme: ſa latitude, entre le quarante-ſeptieme & le cinquante-ſixieme degré. Elle eſt bornée au couchant par l'Al-

lemagne, c'eſt à-dire la Poméranie, le Brandebourg & la Siléſie : au midi, par la Hongrie, la Tranſylvanie & la Moldavie : à l'orient, par la Ruſſie : & au nord, par une partie de la Ruſſie, le royaume de Pruſſe & la mer Baltique.

Elle tire ſon nom de la nature de ſon terrein, qui eſt uni & égal. Dans la langue du pays, *Pol* ſignifie un *pays plat & uni*.

La Pologne peut être enviſagée ſous deux faces différentes, comme royaume & comme république. Elle a un roi ; mais il ne peut lever aucun ſubſide, ni faire aucune loi ſans l'autorité & le conſentement du ſénat & des dietes générales. Ce royaume, dont les habitants deſcendent des Sarmates ou Sauromates, a été gouverné d'abord par des ducs ou généraux d'armée, enſuite par des rois, puis encore par des ducs, qui furent enfin remplacés par des rois, dont le titre n'a plus varié. On peut partager tous ces princes en quatre claſſes. La premiere, depuis Leck I, fait duc vers l'an 550, juſqu'à Popiel dans le IX^e^ ſiecle. La ſeconde contient la race des Piaſts, juſqu'à Caſimir *le Grand*, à qui ſuccéda Louis de Hongrie, ſur la fin du XIV^e^ ſiecle. La troiſieme comprend la race des Jagellons, qui finit à Sigiſmond-Auguſte. La quatrieme eſt compoſée de pluſieurs rois de diverſes maiſons, depuis Henri de Valois, juſqu'à Staniſlas-Auguſte Poniatowski, qui a commencé à régner en 1764. La religion chrétienne s'eſt établie en ce pays par la converſion de Miciſlas, qui en étoit duc ; & qui gagné par les complaiſances de Durgrave ſon épouſe, fille de Boleſlas, duc de Bohême, fut baptiſé en 965. Son fils Boleſlas obtint de l'empereur le titre de roi ; ce qui n'a pas empêché que la couronne ne ſoit devenue élective après la mort de Caſimir le Grand. Ce fut auſſi alors que furent faits ces traités appellés *Pacta conventa*, que les rois nouvelle-

ment élus ſont obligés de ſigner. C'eſt de ce tems proprement qu'il faut dater l'origine de la république. On verra à l'article de la Lithuanie, comment ce duché fut réuni à la Pologne: nous remarquerons ſeulement ici que Jagellon, grand-duc de Lithuanie, ayant été élu roi de Pologne en 1386, à condition qu'il ſe feroit Chrétien, & qu'il réuniroit la Lithuanie à ſon nouveau royaume, ſatisfit à la premiere condition, mais il ne fit pas entiérement l'union qu'on avoit exigée de lui; ce ne fut qu'en 1501 qu'elle fut pleinement exécutée. Depuis ce tems la Pologne & le duché de Lithuanie ne ſont plus qu'un ſeul royaume.

Le gouvernement de Pologne eſt monarchique & ariſtocratique; c'eſt le ſeul royaume de l'Europe qui ſoit électif. Le ſénat eſt compoſé, 1° des prélats: ſavoir des archevêques, évêques & abbés; 2° des palatins, c'eſt à-dire de ceux qui gouvernent les provinces de cet état, qu'on nomme palatinats, & qui ſont au nombre de 37 (*a*); 3° des caſtellans; 4° des grands officiers ſénateurs, tant du royaume que du duché, qui ſont, chacun pour ſon état, le grand-maréchal, le grand-chancelier, le vice-chancelier & le grand-tréſorier. Le ſénat regle avec le roi les affaires ordinaires, & veille à ce qu'il n'entreprenne rien contre la liberté. Outre le droit de préſider au ſénat & aux dietes, le roi a encore celui de diſpoſer des charges civiles & militaires, & des bénéfices. Son revenu eſt fixe & aſſez médiocre. Les dietes générales ſe tiennent tous les deux ans; elles ſont compoſées du ſénat & de la nobleſſe. Le roi ni le ſénat ne peuvent décider ſeuls, quand il s'agit d'affaires extraordinaires,

(*a*) Pluſieurs de ces palatins ne ſont néanmoins que titulaires; les provinces dont ils portent les noms n'appartenant plus aujourd'hui à la Pologne.

comme de faire la paix, la guerre, des alliances ; ou d'établir des impoſitions. Dans ces cas importans, on aſſemble des dietes extraordinaires. Elles ſont compoſées du roi, du ſénat & des nonces terreſtres, c'eſt-à-dire des gentilshommes députés par les dietes particulieres de chaque palatinat. Les députés de Dantzick, de Cracovie & de Wilna y ont auſſi entrée. Mais ce qui eſt bien remarquable, c'eſt que dans les dietes, ſoit particulieres, ſoit générales, un ſeul gentilhomme peut arrêter la réſolution de l'aſſemblée en s'y oppoſant : de-là vient qu'elles ſe ſéparent ſouvent ſans rien réſoudre. L'élection du roi ſe fait dans une diete générale : l'archevêque de Gneſne la convoque & y préſide. Ce royaume a deux ordres militaires : le premier qui eſt l'Aigle-blanc, établi en 1325, par Ladiſlas V, & rétabli par le roi Auguſte I, en 1705 : le ſecond nommé l'ordre de ſaint Henri, inſtitué en 1736, par Auguſte II, ſon fils, & dont il s'eſt réſervé la grande-maîtriſe.

Outre les palatins & les caſtellans dont on a parlé ci-deſſus, il y a encore en Pologne des *Staroſtes*, qui ne different pas de ce qu'on appelle ailleurs gouverneurs. Les ſtaroſties étoient des domaines que les rois de Pologne ont cédés aux gentilshommes, pour leur aider à ſoutenir les frais de la guerre. Les rois ſe réſerverent ſeulement le droit d'y nommer, & les chargerent d'un impôt appellé *quarta*, parce qu'il eſt de la quatrieme partie de leurs revenus. Il ſert à entretenir certain nombre de cavaliers nommés *Quartuaires*, établis pour veiller à la ſûreté des frontieres de la Podolie contre les Tartares. Il y a des ſtaroſties avec juriſdiction, & d'autres ſans juriſdiction. Dans les premieres, appellées *Caſtrenſes*, les ſtaroſtes ne peuvent juger de toutes ſortes de cauſes indifféremment. Les autres biens royaux, qui ſont les *tenutes* & les *advocaties*, s'appellent

*panis benè meritorum.* Ils ne peuvent être gardés par le roi, qui doit les donner à ceux qui ont bien ſervi l'état.

A proprement parler, il n'y a dans ce royaume que deux états, les nobles & les payſans : les bourgeois ſont tenus dans une médiocrité dont il ne leur eſt pas poſſible de s'affranchir ; ils ne peuvent poſſéder que des maiſons dans les villes, & des fonds de terre à une lieue aux environs. Pour les artiſans, ils ſont preſque tous étrangers. La nobleſſe poſſede toutes les charges, & tous les biens du royaume & du duché. Les payſans ſont eſclaves de leurs ſeigneurs, qui ont ſur eux pouvoir de vie & de mort ; mais auſſi ils ne contribuent jamais en rien pour les beſoins de l'état. Les Polonois en général ſont braves, ſinceres, prompts dans les expéditions, & jaloux de leur liberté juſqu'à l'excès. Le luxe militaire eſt très-grand chez eux & fort ancien, auſſi bien que leurs loix, leurs coutumes & leurs privileges, qui ſont à peu près les mêmes aujourd'hui que lorſqu'ils s'érigerent en république. On remarque en général un grand rapport entre la république Polonoiſe & celle des Romains.

L'air de la Pologne eſt plus froid que chaud, mais fort pur. Le terroir y eſt très-fertile, & ſi abondant en bled, qu'il en fournit à pluſieurs états, ſur-tout à la Suede & à la Hollande. Les pâturages y ſont excellens, & abondent en troupeaux de bœufs & en bons chevaux. Il s'y trouve auſſi de la cire, des cuirs, du chanvre, du lin, du ſel & du ſalpêtre. Ce pays a de grandes forêts, ſur-tout en Lithuanie, où il y a quantité de bêtes fauves & d'abeilles ſauvages qui font dans le creux des arbres un miel délicieux.

La religion dominante eſt la catholique. Le roi eſt obligé d'en faire profeſſion. Il y a auſſi des luthériens & des calviniſtes, & beaucoup de juifs.

La Pologne a deux archevêques, celui de Gneſne, & celui de Léopold, & douze évêques. Les eccléſiaſtiques y ſont en petit nombre, mais riches, puiſſans & fort conſidérés.

Les principales rivieres, ſont:

La *Viſtule*, à l'occident. Elle a ſa ſource dans la Siléſie, aux montagnes qui la ſéparent de la Hongrie, traverſe du midi au ſeptentrion la Pologne & la Pruſſe, & ſe jette dans la mer Baltique à Dantzick. Les principales villes qu'elle arroſe dans ſon cours, ſont Cracovie, Sandomir, Warſovie, Culm, &c.

Le *Bug*. On trouve ſa ſource dans la Ruſſie Rouge: il traverſe les palatinats de Ruſſie propre, de Podlaquie & de Mazovie du midi au nord-oueſt, & ſe décharge dans la Viſtule.

La *Varte* a ſa ſource dans le palatinat de Cracovie, paſſe à Siradie, à Poſna, & ſe jette dans l'Oder.

Le *Niémen* prend ſa ſource dans le palatinat de Minski en Lithuanie, qu'il traverſe d'orient en occident, ainſi que la partie la plus ſeptentrionale du royaume de Pruſſe, & ſe décharge dans la mer Baltique par pluſieurs embouchures.

Le *Dnieper*, ou *Niéper*, autrefois le *Boriſthène*. Il prend ſa ſource en Ruſſie, dans le gouvernement de Smolensko, paſſe à Smolensko, à Kiof ou Kiow, (*a*) & ſe jette dans la mer Noire au midi de la petite Tartarie.

(*a*) Beaucoup au-deſſous de Kiof, au ſud-eſt, dans l'Ukraine, on voit les treize *Porouis* du Dnieper. Ce mot en langage Ruſſien, ſignifie *pierre de roche*. Ces porouis ſont en effet comme une chaîne de pierres tendue tout au travers de la riviere, quelques-uns ſous l'eau, d'autres à fleur d'eau, & d'autres hors de l'eau de plus de huit à dix pieds. Ils ſont gros comme des maiſons, & fort proches les uns des autres: ainſi ils forment comme une digue qui arrête le cours du Dnieper, qui

Le *Nieſter*, au midi, prend ſa ſource dans les montagnes de la Ruſſie Noire, ou Rouge, ſépare la Podolie de la Modalvie, & ſe jette dans la mer Noire.

Le *Bog* prend ſa ſource dans la Podolie tout au nord, & ſe jette dans la mer Noire, entre le Niéper & le Nieſter.

## ARTICLE I.

### *Du Royaume de Pologne proprement dit.*

ON le diviſe en trois parties principales : ſavoir la *grande Pologne*, au nord ; la *petite Pologne*, au milieu ; la *Ruſſie Noire* ou *Rouge*, au ſud-eſt. Ces trois parties contiennent enſemble vingt-trois palatinats. Dans chaque palatinat il y a un palatin ou gouverneur, & un caſtellan qui eſt ſon lieutenant.

### §. I. *De la Grande Pologne.*

Elle comprend quatre provinces ; la *grande Pologne* propre, à l'occident ; la *Cujavie*, au milieu ; la *Mazovie*, à l'orient ; & la *Pruſſe Polonoiſe*, au nord.

#### 1. *La Grande Pologne propre.*

Elle à cinq palatinats, qui ſont ceux de *Poſnanie* de *Kalisk*, de *Siradie*, de *Lincicza* & de *Rava*.

1. Le palatinat de *Poſnanie*.

tombe de la hauteur de cinq ou ſix pieds en quelques endroits, & en d'autres de ſix à ſept, ſelon qu'il eſt plus ou moins enflé, par la fonte des neiges. Les Coſaques nommés *Porouis*, ſont ſi habiles à manier l'aviron, qu'ils paſſent dans leurs canots ces porouis ; nul même n'eſt aggrégé parmi eux, qu'il n'ait donné cette preuve de ſon habileté.

POSNA, *capitale*, *évêché*, ſur la Varte. C'eſt une grande ville bien bâtie, défendue par un château. Charles XII, roi de Suede, la prit en 1703.

LISSA *, ſur les frontieres de Siléſie, petite ville qui a donné naiſſance au roi de Pologne Staniſlas Leſczinski, élu en 1704 & en 1733, & mort duc de Lorraine en 1766.

2. Le palatinat de *Kalisk*.

KALISK, *capitale*, *ville forte*, à cauſe de ſa ſituation dans des marais. Les jéſuites y ont un beau college.

GNESNE, *archevêché*. Le nom de cette ville, la plus ancienne de la Pologne, vient, dit-on, du mot *gniazdo*, qui en langue du pays veut dire un *nid*. Elle a été ainſi appellée, parce que Leck I, duc des Polonois en 550, voulant ſe bâtir une maiſon telle qu'on pouvoit la conſtruire chez des peuples qui n'avoient vécu juſqu'alors que dans des chariots qu'ils traînoient d'un lieu en un autre, trouva en cet endroit un nid d'aigles. De-là vient que la Pologne à toujours porté un aigle dans ſes armes. Gneſne étoit autrefois capitale de la Pologne; mais elle n'eſt aujourd'hui conſidérable que par ſon archevêque, qui eſt primat du royaume, & légat né du ſaint Siege. Il eſt régent de l'état pendant l'interregne, & le premier ſénateur; il couronne les rois & les reines. Benoît XIV lui a accordé, en 1749, le droit de porter la robe rouge comme les cardinaux.

3. Le palatinat de *Siradie*.

SIRADIE, *capitale*, ſur la Varte. C'eſt une jolie ville, qui a un château aſſez fort.

4. Le palatinat de *Lencicza*, ou *Lencici*.

LENCICZA, *capitale*, ville médiocre, dont les environs ſont marécageux.

5. Le palatinat de *Rava*.

RAVA, *capitale*, ſur la riviere de même nom,

C'eſt une belle ville, quoique les maiſons ne ſoient bâties que de bois : elle a un bon château, où l'on enfermoit ci-devant les priſonniers d'état.

LOWIECZ *, au nord de Rava. C'eſt le lieu où réſide ordinairement l'archevêque de Gneſne ; il a dans cette ville, qui lui appartient, un très-beau château.

## II. *La Cujavie.*

Cette province a deux palatinats, celui de *Brzeci* & celui d'*Inowladiſlaw*.

1. Le palatinat de *Brzecie.*

BRZECIE, *capitale*, ville forte & jolie, dans une belle plaine entre des montangnes.

2. Le palatinat d'*Inowladiſlaw.*

INOWLADISLAW, *capitale*, *évêché*, ſur la Viſtule. C'eſt une grande & belle ville, avec un bon château : on la nomme auſſi *Inowlocz* & *Uladiſlaw*. Sa cathédrale eſt un bâtiment magnifique.

## III. *La Mazovie.*

Ses trois palatinats ſont ceux de *Mazovie* propre, de *Ploczko* & de *Podlaquie*.

1. Le palatinat de *Mazovie* propre, qui étoit anciennement un duché, a eu ſes princes particuliers juſqu'en 1526.

VARSOVIE, *capitale*, ſur la Viſtule. C'eſt une ville ſituée à l'extrêmité d'une vaſte campagne fort agréable, & qui regne en terraſſe le long de la Viſtule. Elle eſt entourée en croiſſant de grands fauxbourgs, plus conſidérables que la ville ; car tous les grands ſeigneurs y ont leurs palais, & les moines leurs couvens. Les rues en ſont larges, bien alignées, mais ſans pavé, & par conſéquent très-incommodes en hiver. La ville eſt petite, toute bâtie de briques, avec une place au milieu, d'où partent cinq ou ſix rues étroites, habitées par des mar-

chands, des artiſans, des gens de police & de juſtice. Elle a un couvent d'auguſtins, un college de jéſuites, & une collégiale qui tient au château par une longue galerie couverte. Ce château eſt de briques, aſſez bien conſtruit, quoique d'architecture fort commune. On peut l'appeller le palais de la république; car elle y loge les rois de Pologne: le ſénat y a une ſalle, auſſi bien que les nonces, pour s'y aſſembler dans le temps des dietes générales. On y tient auſſi les conſeils & les conférences avec les ambaſſadeurs, & on y rend la juſtice aux particuliers. La diete pour l'élection des rois ſe tient à une demi-lieue de cette ville, en pleine campagne.

2. Le palatinat de *Ploczko*, au nord-oueſt de Varſovie.

PLOCZKO, *capitale*, *évêché*, *place forte*, ſur la Viſtule. Cette ville, bâtie ſur une éminence, a de magnifiques égliſes & riches. La principale, qui eſt dans le fauxbourg, appartient aux religieuſes de la Madeleine. Dans le château il y a des bénédictins, dont l'abbaye & l'égliſe ſont bien bâties; un college ſous la direction du chapitre, qui nomme les profeſſeurs: les jéſuites y ont auſſi un college.

DOBRIZN, ſur la Viſtule, au-deſſous de Ploczko: elle donne ſon nom à un territoire particulier.

3. Le palatinat de *Podlaquie*.

BIELSK, *capitale*, grande ville dans un terroir fertile: ſes maiſons ne ſont bâties que de bois.

## IV. *La Pruſſe Polonoiſe ou Royale.*

Elle eſt à l'occident du royaume de Pruſſe, & pour ne la pas confondre avec cet état, qu'on appelloit ci-devant *Pruſſe Ducale*, il convient de ne plus donner à celle ci que le nom de *Pruſſe Polonoiſe*. Toute la Pruſſe a pris ſon nom d'un ancien peuple Scythe ou Sarmate, nommé *Boruſſes* ou *Pruſſiens*. Leur barbarie & les ravages qu'ils fai-

ſoient ſur leurs voiſins, engagerent, vers 1230, Conrad, duc de Mazovie, d'appeller à ſon ſecours les chevaliers Teutoniques ou Allemands, qui avoient été forcés de ſe retirer de la Terre-ſainte, où ils avoient pris leur origine en 1191, dans la ville d'Acre. Le chriſtianiſme avoit déjà commencé à s'établir dans la Pruſſe, par le zele de quelques miſſionnaires d'Allemagne & de Pologne; mais les peuples païens y cauſoient une violente perſécution. Cependant les chevaliers Teutoniques vinrent dans ce pays, & après une cruelle guerre qui dura cinquante-trois ans, ils s'en rendirent entiérement maîtres en 1283, & forcerent tous les peuples de faire profeſſion du criſtianiſme. Ils tournerent enſuite leurs armes contre la Pologne, qui poſſédoit une partie de la Pruſſe, & ils la lui enleverent. Enfin, pluſieurs villes ſe ſouleverent contr'eux, à cauſe de la dureté de leur gouvernement, & ſe mirent, en 1454, ſous la protection de la Pologne. Cela occaſionna une guerre ſanglante, qui ne fut terminée qu'en 1466. Alors la paix ſe fit, à condition que la Pologne poſſéderoit la Pruſſe occidentale, & que la partie ultérieure ou l'orientale reſteroit aux chevaliers, qui à l'avenir la tiendroient comme un fief de la couronne de Pologne, dont leur grand maître lui en feroit hommage en perſonne. C'eſt depuis ce temps que la Pruſſe a été diviſée en deux parties. Nous dirons dans le chapitre II ce qui eſt arrivé dans la ſuite à la partie orientale.

La Pruſſe occidentale ou Polonoiſe renferme quatre palatinats : ſavoir de *Poméranie*, de *Culm*, de *Marienbourg* & de *Warmie*.

1. Le palatinat de *Poméranie* eſt à l'occident de la Viſtule : il eſt fort grand, mais il y a des déſerts & des montagnes. Les Goths y demeuroient avant qu'ils vinſſent s'établir, au IV^e^ ſiecle, aux environs du Danube, d'où ils paſſerent en Italie & en Eſpagne.

DANTZICK, *capitale*, *place forte*, à l'embouchure de la Viſtule. C'eſt une des plus conſidérables villes de l'Europe, pour ſa grandeur, ſes richeſſes & ſon commerce. Les égliſes y ſont magnifiques, & les maiſons bien bâties. Cette ville eſt *libre* & *anſéatique*, gouvernée par un ſénat appellé *régence*, ſous la protection de la Pologne, à qui cette ville paie un certain tribut. Son port eſt célebre pour le commerce de tout le nord, qui conſiſte principalement en bled, que cette ville fournit à différens pays par la mer Baltique. Le roi de Pologne reçoit la moitié des droits qui ſe levent au port de Dantzick : la monnoie y eſt frappée à ſon coin, & la juſtice y eſt rendue en ſon nom. Les magiſtrats ſont luthériens, ainſi que la plupart des habitans : il s'y trouve auſſi beaucoup de calviniſtes, & quelques catholiques, à qui on permet l'exercice de leur religion. Cette ville a pluſieurs beaux bâtiments, comme la bourſe, le college, les arſenaux. C'eſt la patrie de Philippe Cluvier, célebre géographe.

Près de Dantzick eſt le monaſtere d'*Oliva*, célebre par le traité de paix fait, en 1660, entre la Suede & la Pologne.

2. Le palatinat de *Culm*, à l'orient de la Viſtule.

CULM, *capitale*, *évêché*, ſur la Viſtule.

THORN, ſur la Viſtule. Cette ville étoit autrefois très-forte ; mais les Suédois l'ayant priſe en 1703, en ont ruiné toutes les fortifications. C'eſt la patrie de Nicolas Copernic, dont le ſyſtême ſur le mouvement des aſtres eſt devenu, malgré les décrets de l'inquiſition, celui de tous les ſavans.

3. Le palatinat de *Marienbourg*.

MARIENBOURG, *place forte*, ſur un bras de la Viſtule, lequel porte le nom de *Noga*. Cette ville étoit autrefois la réſidence des grands-maîtres de l'ordre Teutonique.

ELBING

ELBING, belle ville fort marchande.

4. Le palatinat de *Warmie*.

HEILSBERG, *capitale* à l'eſt de Marienbourg. Elle a un bon château où demeure l'évêque de Warmie.

FRAVEMBERG, ſur le golphe de Frich-Haff. Cette ville a une égliſe, qui eſt la cathédrale de l'évêque de Warmie, & dont les chanoines font preuve de nobleſſe de ſeize quartiers ; l'évêque en eſt Seigneur. Copernic étoit chanoine de cette égliſe, où il eſt enterré.

## §. II. *De la petite Pologne.*

Elle eſt au midi de la grande Pologne, & l'on y joint ſouvent la Ruſſie noire, &c. mais, à parler proprement, elle ne contient que trois palatinats : ceux de *Cracovie*, de *Sandomir* & de *Lublin*.

1. Le palatinat de *Cracovie*.

CRACOVIE, *capitale* de tout le royaume, *évêché*, *univerſité*, ſur la Viſtule. Elle eſt diviſée en quatre villes ou quartiers, qui ſont *Cracovie*, *Caſimirie*, *Stradomirie* & *Cléparia*. Dans la premiere ſe trouve la cathédrale, dédiée S. Staniſlas, patron de Pologne : on y couronne les Rois. On voyoit ci-devant dans ce premier quartier un beau palais-royal bâti ſur un rocher ; mais les Suédois s'étant rendus maîtres de Cracovie en 1702, le réduiſirent en cendres. Les juifs ont une ſynagogue dans le quartier qu'on appelle *Caſimirie*. Il y a grand nombre d'égliſes dans Cracovie : la plus remarquable eſt celle de Notre-Dame : elle eſt bâtie dans la grande place. C'eſt un vaſte édifice qui répond à dix grandes rues, & eſt environné de quatre ſuperbes rangs de palais à l'Italienne. L'évêque de Cracovie eſt le premier du royaume, & le caſtellan de cette ville marche devant ſon palatin. L'uſage a prévalu d'y couronner les rois, malgré les proteſtations de

l'archevêque de Gneſne, depuis qu'Uladiſlas Loketek s'y fit ſacrer en 1320. L'univerſité de Cracovie ſe fait gloire d'être fille de celle de Paris : elle a été fondée par le roi Caſimir I, en 1364. Ce Prince obtint du college de Sorbonne des profeſſeurs, qui ont été les principaux auteurs de la grande réputation qu'elle s'eſt acquiſe. C'eſt la patrie du cardinal Staniſlas Hoſius, un des préſidens du concile de Trente, & un des plus grands évêques du XVI ſiecle.

WILLISCA *, petite ville à ſix lieues de Cracovie, au ſud-eſt : elle eſt remarquable par ſes mines de ſel, dont le roi de Pologne tire un de ſes plus conſidérables revenus. Elles furent découvertes en 1252; & elles ſe trouvent ſous la ville, qui, à l'exception de l'égliſe, eſt toute entiere compoſée de maiſons creuſées ſous terre. On deſcend dans ces mines par quatre ouvertures : les deux principales ſont dans la ville, & ſervent à tirer en haut les grands quartiers de ſel qu'on y expoſe devant les portes, pour être foulés & briſés par les pieds des hommes & des chevaux, avant que d'être broyés plus menu dans les moulins. Les deux autres deſcentes ſervent ſur-tout pour porter dans les ſouterreins le bois & les choſes néceſſaires aux travailleurs. Les trous ſont quarrés, de quatre à cinq pieds de large, & revêtus de fortes planches juſqu'en bas. Sur l'ouverture eſt une grande roue qu'un cheval met en mouvement, pour faire monter ou deſcendre un cable gros comme le bras. Quand les travailleurs, à l'aide de ce cable, auquel ils attachent une corde qu'ils paſſent autour de leur corps, ſont deſcendus, & qu'ils ont trouvé le premier fond à cent toiſes plus bas que l'ouverture, ils quittent leur corde ; & à l'aide d'une lampe, s'avancent de coté, par différents détours, juſqu'à la ſeconde ouverture, qui eſt encore de cent toiſes de

profondeur. Ils y deſcendent par des échelles, proprement ajuſtées dans toute la longueur du trou. Ce n'eſt qu'à plus de deux cens toiſes ſous la ville, qu'on trouve les carrieres de ſel. Les ouvriers creuſent de tous les côtés, en obſervant de maintenir le haut des grandes ouvertures avec de fortes pieces de bois & de bonnes étaies. Une ſingularité fort remarquable, c'eſt qu'il entre dans ces carrieres un ruiſſeau d'eau douce qui ne tarit que dans les grandes ſéchereſſes, & qui paſſant tout à travers, ſert au rafraîchiſſement des travailleurs, qui y ſont au nombre de plus de mille, avec quelques chevaux pour tranſporter le ſel au pied des ouvertures. Ces chevaux ſont condamnés à une nuit éternelle : l'air de ces ſouterreins eſt ſi rude, que ces animaux y deviennent aveugles en peu de temps. Les travailleurs remontent de temps en temps pour jouir d'un air plus pur, & pour s'acquitter de leurs devoirs de religion.

2. Le palatinat de *Sandomir.*

SANDOMIR, ſur la Viſtule, *place forte*, & belle ville, avec une égliſe collégiale fort riche, un college des jéſuites, & pluſieurs maiſons religieuſes.

3. Le palatinat de *Lublin.*

LUBLIN, ville riche, marchande, & célebre par trois belles foires qui durent un mois chacune. Lublin a une citadelle & une académie. Les juifs y ont une belle ſynagogue. Les dietes s'y aſſemblent ſouvent.

### §. III. *De la Ruſſie Noire ou Rouge.*

Elle comprend trois provinces : la Ruſſie propre, la Volhinie, la Podolie.

### I. *La Ruſſie propre.*

Cette province qui étoit autrefois poſſédée par les Ruſſes, & dont les Polonois s'emparerent dans

le XIV ſiecle, contient deux palatinats : celui de *Ruſſie* & celui de *Belz*.

1. Le palatinat de *Ruſſie*.

LEOPOLD *ou* LEMBERG, *archevêché*, dans le milieu de la province. C'eſt une grande ville, riche & marchande. Son archevêque eſt le ſecond prélat de Pologne : les Arméniens y ont auſſi un archevêque qui eſt uni au ſaint ſiege, & les Grecs, un évêque qui s'eſt réuni depuis quelque temps à l'égliſe Romaine, auſſi-bien que les autres évêques Grecs qui ſe trouvent en Pologne. Léopold eſt défendue par deux bons châteaux.

PREMISTIE, *évêché*, ſur la *San*. C'eſt une jolie ville, dont l'évêque eſt ſuffragant de Léopold.

2. Le palatinat de *Belz*.

BELZ, *capitale*, ville conſidérable, mais dont les maiſons ſont de bois.

ZAMOSKI *, au nord-oueſt de Belz, *ville forte*, avec titre de principauté, & une *univerſité*, qui eſt fille de celle de Cracovie.

CHELM, au nord, *évêché*, capitale d'un territoire auquel elle donne ſon nom.

## II. *La Volhinie.*

Elle renfermoit ci-devant deux palatinats, *Luck* & *Kiow*.

1. Le palatinat de *Luck* eſt ſitué dans la haute Volhinie, au nord-oueſt.

LUCK, ſur le *Ster*, *évêché*, *capitale*. Cette ville eſt remplie de Juifs & de Grecs, qui y font tout le commerce. Il y a un évêque Latin & un évêque Grec.

2. Le palatinat de *Kiow* occupoit la baſſe Volhinie & une partie de l'Ukraine ; mais depuis environ ſoixante ans, les czars de Ruſſie en ſont maîtres en partie : & ce qui eſt reſté de la baſſe Volhinie aux Polonois, a été uni au palatinat de Luck.

## III. *La Podolie.*

Elle contient deux palatinats : ceux de *Podolie* & de *Braclaw*. On la partage en haute & baſſe : Kaminieck eſt dans la haute, & Braclaw dans la baſſe.

1. Le palatinat de *Podolie.*

KAMINIECK, *évêché.* C'eſt la plus forte place de Pologne. Les Turcs, qui l'avoient priſe en 1672, l'ont rendue aux Polonois en 1699, par le traité de Carlowitz.

2. Le palatinat de *Braclaw* eſt dans la baſſe Podolie, qui fait partie de l'Ukraine, c'eſt-à-dire de la frontiere. Les Polonois ſont maîtres des meilleures villes : les Coſaques occupent la campagne.

BRACLAW, *capitale*, ſur le Bog. C'eſt une grande ville bien fortifiée.

L'*Ukraine* qui eſt habitée par les *Coſaques*, dépendoit ci-devant en partie de la Pologne. Le palatinat de Braclaw s'y étendoit, auſſi-bien que celui de *Kiow*, qui étoit regardé comme de la baſſe Volhinie : & au milieu de l'Ukraine étoit le palatinat de Belgorod ; mais ces pays appartiennent aujourd'hui à la Ruſſie. Les Coſaques qui habitent l'Ukraine, ſont originairement une ancienne eſpece de Tartares, qui tiroit ſon nom du grand pays de *Waſak* ou *Capchac*, qui s'étendoit depuis le Niéper juſqu'au-delà du Volga, au nord de la mer Caſpienne & de la mer Noire. Ces peuples après avoir été fort opprimés aux XIII & XIV^e^ ſiecles par les Mogols ou grands Tartares, ſe ſont fort multipliés vers l'occident, par la jonction de nombre de fugitifs & de bandits des nations voiſines : ſavoir, de Polonois, Valaques, Moldaves, Hongrois, &c. Ils ſont aujourd'hui diviſés en trois branches : 1. Les Coſaques *Jaikſi*, qui habitent vers l'orient, au-delà du Volga, & dont nous parlerons

en faiſant la deſcription de la grande Tartarie en *Aſie*: 2. les Coſaques *Donski*, qui demeurent aux environs du Don, & qui ſont ſoumis depuis long-temps à la Ruſſie: 3. les Coſaques *Saporovi*, qui habitent à l'occident près le Niéper: ils ont pris leur nom des iſles & cataractes de ce fleuve. Ces derniers, qui ſont les plus nombreux, ſe mirent ſous la protection de la Pologne en 1562, & ils s'engagerent de défendre la frontiere contre les Turcs, les petits Tartares & les Ruſſes. Après s'être fort bien acquittés de cet emploi pendant près d'un ſiecle, la dureté des Nobles Polonois leur donna occaſion de travailler à ſecouer le joug qu'on vouloit leur impoſer, & enfin ils ſe ſont donnés à la Ruſſie. Chaque branche de ces Coſaques a un *Hetman* ou chef de la Nation. Ils profeſſent la plupart la religion Grecque; mais les *Jackſi* ont encore pluſieurs pratiques qui tiennent beaucoup du Mahométiſme & du Paganiſme.

## ARTICLE II.

### *Du Duché de Lithuanie.*

LA *Lithuanie* avoit autrefois des ſouverains, qui prenoient le titre de grands-ducs. Ce n'a été que dans le XVI^e^ ſiecle, ſous Alexandre, prédéceſſeur de Sigiſmond I, pere de Sigiſmond-Auguſte, le dernier de la poſtérité de Jagellon, ou plutôt ſous Sigiſmond-Auguſte lui même, en 1569, à la diete de Lublin, qu'elle fut parfaitement unie au royaume de Pologne, à condition qu'elle ſubſiſteroit comme une principauté alliée, qui auroit ſes grands officiers, ſon armée, ſon tréſor & ſes généraux, qu'elle conſerveroit ſes coutumes, & qu'elle auroit part à l'élection du roi, qui ſe feroit néanmoins en

Pologne. Elle n'eſt obligée de fournir que le tiers des troupes de la couronne ; & pour les revenus du roi, le quart ſeulement pour ſa quote-part.

Ce pays eſt plat, & aſſez couvert de bois & de marais, ce qui fait qu'il n'eſt pas tout-à-fait ſi fertile, ni ſi peuplé que la Pologne. La nobleſſe de Lithuanie eſt plus fiere & plus dure envers les payſans que celle de Pologne.

La religion dominante eſt la Catholique. On y trouve quelques chrétiens Grecs, des Caraïtes, ſecte de Juifs qui n'admet pas les traditions, & des Mahométans.

Les principales rivieres ſont le *Dniéper* ou *Niéper*, à l'orient, & la *Duna* ou *Dina*, au nord. Le Niéper traverſe la partie orientale du duché, du ſeptentrion au midi; & la Duna, la ſeptentrionale d'orient en occident. Une autre riviere de ce pays eſt le *Pripeck*, qui prend ſa ſource au ſud-oueſt de la Poléſie, traverſe la partie méridionale de la Lithuanie d'occident en orient, & ſe jette dans le Niéper.

On diviſe la Lithuanie en quatre parties : ſavoir, la *Lithuanie* propre, à l'occident & au midi; la *Ruſſie Lithuanienne*, à l'orient de la précédente ; la *Samogitie*, au nord-oueſt, & vers la mer Baltique ; la *Livonie Polonoiſe*, au nord : à ces quatre pays l'on joint ordinairement le duché de Curlande.

## §. I. *La Lithuanie propre.*

Elle renferme trois palatinats : celui de *Wilna*, celui de *Troki*, & celui de *Brzeſcie*.

1. Le palatinat de *Wilna*.

WILNA, ſur la Wilia, vers ſon embouchure dans la Wilna, *évêché*, *univerſité*. C'eſt une grande ville bien peuplée ; mais mal-propre. Les maiſons ne ſont que de bois : excepté le palais des

anciens ducs. Outre ce palais, qui eſt bâti de briques, & qui eſt au haut de la ville, il y en a un autre au bas, conſtruit auſſi de briques, & flanqué de tours avec un arſenal bien fourni d'artillerie & de toutes ſortes d'armes. Ce dernier palais a été commencé par Sigiſmond I, & achevé par Sigiſmond-Auguſte, qui y plaça une belle bibliotheque. La cathédrale, qui porte le nom de S. Staniſlas, a le corps de S. Caſimir, prince de Pologne, canoniſé par Léon X. Le roi Sigiſmond III fit mettre ſur le tombeau de ce ſaint une tombe d'argent de 3000 liv. peſant, y ajouta un autel auſſi d'argent, orna ſa chapelle d'un fort beau marbre, & fit préſent à cette égliſe d'une cloche ſi peſante, qu'il faut 24 hommes pour la ſonner. Entre les monaſteres, on remarque celui des bernardins, tout bâti de pierres de taille. Les autres édifices publics ſont la maiſon des Ruſſiens, qui y vendent toutes ſortes de pelleteries qu'ils apportent de Ruſſie, la chancellerie, la maiſon des Allemands, le palais épiſcopal & celui du gouverneur, & le palais où ſe rend la juſtice. L'égliſe du college des jéſuites eſt magnifique; elle eſt bâtie au milieu de la place de la ville. Ce college a été érigé en univerſité par Grégoire XIII, en 1579; il a ſix profeſſeurs en théologie, un en hébreu, quatre en droit, cinq en philoſophie, & ſept pour les humanités. Les Grecs y ont un évêque, autrefois ſous le patriarche de Conſtantinople, mais aujourd'hui réuni à l'égliſe Romaine. Les Juifs & les Mahométans y ont liberté de conſcience. Les environs de cette ville ſont habités par les Tartares, deſcendus de ceux qu'un général de Vitolde, oncle de Jagellon, amena captifs en 1597, en Lithuanie. Ils ont conſervé le Mahométiſme & tous leurs uſages; mais ils ſont moins barbares que les Tartares de Krimée, ou petits Tartares: ils ſont ſobres & d'une

fidélité à toute épreuve : leur air & leur figure eſt généralement plus ſupportable que celle des Calmoucks ou grands Tartares.

BRASLAF *ou* BRASLAW, au nord de Wilna, ſur un petit lac : c'eſt une ville aſſez conſidérable : elle a un château fortifié, bâti ſur un rocher eſcarpé.

2. Le Palatinat de *Troki.*

TROKI, *capitale*, à l'oueſt de Wilna, ſur un lac : elle eſt bien bâtie, & a un beau château.

GRODNO, au ſud-oueſt de Troki, ſur le bord du Niémen. De trois ans en trois ans, les dietes de Pologne s'aſſemblent dans cette ville. Son pont eſt le plus beau de toute la Pologne. La citadelle, le palais du roi & le college des jéſuites méritent d'être vus.

3. Le palatinat de *Brzeſcie*, autrement la *Poléſie.*

BRZESCIE, *capitale*, ſur le Boug ; ville grande & fortifiée. On y voit la plus grande ſynagogue que les juifs aient dans toute l'Europe, mais elle n'approche pas pour la beauté de celle des juifs Portugais d'Amſterdam.

PINSK, ſur la Pina, ville forte par ſa ſituation dans des marais dont elle eſt environnée. La plus grande partie de ſes habitants ſont Grecs, & fort appliqués au commerce : ils ont un évêque de leur communion.

## §. II. *La Ruſſie Lithuanienne.*

Elle eſt partagée en cinq palatinats, qui ſont *Novogrodeck*, *Minſcki*, *Mſciſlaf*, *Witepsk* & *Polock.*

1. Le palatinat de *Novogrodeck.*

NOVOGRODECK, *capitale* : ſes maiſons ſont bâties en pierres. Le conſeil ſouverain de Lithuanie s'y aſſemble en été alternativement, & à Minſcki. Les ſix mois d'hiver il s'aſſemble à Wilna, capitale de la Lithuanie.

2. Le Palatinat de *Minſcki*.

MINSCKI, *ville forte*, qui a deux citadelles.

3. Le palatinat de *Mſciſlaf*.

MSCISLAF ou MSCISLAW, ſur la frontiere de Moſcovie ou grande Ruſſie. C'eſt une ville très-forte, dont les environs ont de bons pâturages & de belles forêts.

MOHILOF ou MOHILOW, *place forte*, près du Niéper, grande ville bien bâtie & très-marchande. Les Ruſſes y viennent prendre ſur-tout des parfums. Ils y ont un évêque de leur communion.

4. Le palatinat de *Witepsk*.

WITEPSK ſur la Duna. Cette ville a un château, & eſt bien fortifiée : il s'y fait auſſi un grand commerce.

5. Le palatinat de *Polocz*.

POLOCZ, ſur la Duna, à l'embouchure de la Polata. Cette ville a deux châteaux pour ſa défenſe.

## §. III. *La Samogitie.*

C'eſt un pays plein de bois : on y trouve beaucoup d'élans & de miel ; les chevaux en ſont fort eſtimés. C'étoit autrefois un duché, qui a paſſé ſouvent des Lithuaniens aux chevaliers Teutoniques, & qui enfin a été incorporé à la Pologne vers l'an 1540. Il eſt partagé en trois gouvernements qu'on nomme *Capitaineries* : ce ſont *Roſienne*, *Medniki* & *Poniewieſſ*.

1. La capitainerie de *Roſienne*.

ROSIENNE, *capitale*, ſur la Dubiſſa, qui ſe jette dans le Niémen.

2. La capitainerie de *Medniki*.

MEDNIKI, *capitale*, au nord-oueſt de Roſienne.

3. La capitainerie de *Poniewieſſ*.

PONIEWIESS, *capitale*, au nord-eſt de Roſienne.

BIRZE, au nord de la précédente, ville aſſez belle, avec titre de duché. Elle a un magnifique

château qui appartient à la maiſon de Radzivil, l'une des plus anciennes & des plus puiſſantes de Lithuanie.

## §. IV. *La Livonie Polonoiſe.*

Cette petite partie de la Livonie, qui eſt au ſud-eſt de la grande, reſta à la Pologne par le traité d'Oliva, fait en 1660, avec les Suédois, qui eurent alors la poſſeſſion tranquille du reſte de la Livonie, aujourd'hui province de Ruſſie.

DUNEBOURG, *place forte*, ſur la Duna ou Dina, en eſt la principale ville.

## §. V. *Le Duché de Curlande.*

Ce duché a fait partie de la Livonie juſqu'en 1562. Il en fut ſéparé alors, la Livonie ayant été cédée à Sigiſmond-Auguſte, roi de Pologne, par Gotard Ketler, grand-maître de l'ordre des chevaliers porte-glaives ou de Livonie, à condition que Ketler & ſes ſucceſſeurs tiendroient la Curlande en ſouveraineté, mais comme un fief mouvant de la Pologne. Ferdinand, dernier Duc de la famille de Ketler, étant mort en 1737, les états de Curlande qui avoient élu le comte Maurice de Saxe, lequel eſt mort en 1750 maréchal de France, & dont l'élection avoit été déclarée nulle par la Pologne, furent forcés par la Ruſſie d'élire le comte de Biren, favori de l'Impératrice Anne Jwanouna, qui obtint pour lui de la Pologne l'inveſtiture du duché de Curlande. Ce nouveau duc ayant été diſgracié en 1740, par la cour de Ruſſie, & exilé en Sibérie, la princeſſe Anne de Meckelbourg, régente de Ruſſie pendant la minorité de ſon fils, l'empereur Jean fit élire ſon beau-frere Louis-Erneſt de Brunſwick-Bevern. Mais comme peu de temps après, cette princeſſe & ſon fils furent obligés de céder le trône de Ruſſie à l'im-

pératrice Elizabeth, la Pologne différa de ratifier l'élection du prince de Brunſwick-Bevern; de ſorte que ce duché fut quelque temps gouverné par les états du pays. Ils ont élu en 1758 un fils du roi de Pologne pour leur duc. La plupart des Curlandois ſont Luthériens; mais il y a parmi eux des Catholiques qui ont des égliſes. On diviſe ce duché en *Sémigalle* & en *Curlande* propre.

1. La *Sémigalle* eſt à l'orient.

MITTAW, *capitale* de tout le duché, & *ville forte*, ſur le Boldereau. Elle eſt d'une moyenne grandeur, bien bâtie & bien peuplée. Le château du duc qui a été rebâti, après avoir été détruit en 1706 par les Ruſſes, eſt magnifique, auſſi-bien que l'hôtel-de-ville, qui n'a été achevé qu'en 1743.

2. La *Curlande propre* eſt à l'occident.

GOLDINGEN, ſur la *Wede* ou *Weta*, eſt la ville la plus conſidérable du duché après Mittaw: elle a un beau château.

WINDAU, *port*, ſur la mer Baltique, à l'embouchure de la Wede.

## CHAPITRE II.

### *Du Royaume de Pruſſe.*

ON a vu ci-devant, *pag.* 623, de quelle maniere la Pruſſe fut partagée en deux. La partie orientale, qui devint un duché, & qui eſt aujourd'hui un royaume, eſt poſſédée par l'électeur de Brandebourg, roi de Pruſſe.

Juſqu'en 1525, cette partie de la Pruſſe avoit appartenu aux chevaliers Teutoniques; mais alors un prince cadet de la maiſon de Brandebourg, nommé Albert, qui étoit grand-maître de l'ordre Teutonique, & qui avoit embraſſé le luthéraniſme,

avec une partie des chevaliers, vint à bout de s'attribuer ce pays en propriété, à lui & à ſes deſcendants, en le rendant une principauté ſéculiere, à condition qu'il en feroit hommage à la Pologne, & qu'il porteroit le titre de duc: delà eſt venu la dénomination de *Pruſſe ducale*. En 1569, Joachim II, électeur de Brandebourg, couſin d'Albert, premier duc de Pruſſe, fit en commun avec Albert-Frédéric, fils de ce prince, hommage de la Pruſſe au roi de Pologne, & en reçut l'inveſtiture. C'eſt le premier fondement des droits que les électeurs de Brandebourg ont eu ſur la Pruſſe, qui leur échut en 1618. L'électeur Frédéric-Guillaume ayant fait, en 1656, un Traité avec la Pologne, obtint la ceſſation de l'hommage que ſes prédéceſſeurs lui avoient rendu, & il ſe fit reconnoître en 1663 duc ſouverain & indépendant. On convint néanmoins que ſi la branche électorale de Brandebourg venoit à manquer, la Pologne rentreroit dans ſes anciens droits ſur la Pruſſe; de maniere qu'elle ſeroit poſſédée en fief par les branches cadettes de Brandebourg, comme cela étoit avant le traité. En 1701, l'électeur Frédéric I. ſe couronna lui-même roi de Pruſſe dans la ville de Konigsberg, en conſéquence d'un traité fait avec l'empereur Léopold, qui lui donnoit ce titre par *ſa toute-puiſſance impériale*, diſoit-il, & à condition qu'il lui fourniroit des ſecours, & qu'il laiſſeroit jouir les Catholiques de ſes Etats de leurs droits & privileges. La Pologne ne conſentit à ce nouveau titre, qu'à la charge que ſes droits demeureroient les mêmes, & le roi de Pruſſe ne fut reconnu en cette qualité de toutes les Puiſſances de l'Europe qu'en 1713. Il inſtitua la veille de ſon couronnement l'ordre de l'Aigle noir, dont le roi de Pruſſe eſt grand-maître, & qui n'a que trente chevaliers, qui doivent faire preuve de ſeize quartiers de nobleſſe, non compris les princes du ſang & les têtes couronnées.

Charles-Frédéric, le troiſieme qui ait porté le titre de roi, a commencé à régner en 1740. Il a établi la même année un ſecond ordre nommé *du Mérite*. Ce royaume eſt régi par un gouverneur-général, & un conſeil de régence compoſé du grand-maître-d'hôtel de cet Etat, du grand-burgrave, du chancelier, du grand-maréchal. Nous avons donné ci-devant, *p.* 554, une liſte de tous les états que ce roi poſſede.

La Pruſſe eſt aſſez fertile en certains endroits, où elle produit des grains, du chanvre & du lin; mais elle a beaucoup de bois & de lacs. Une de ſes productions les plus remarquables, eſt l'ambre jaune, qui ſe pêche ſur ſes côtes depuis environ cinquante années. On a bâti dans ce pays pluſieurs villes, & il eſt plus peuplé & plus cultivé qu'il n'étoit auparavant. En 1732, ſeize mille habitants de l'archevêché de Saltzbourg étant inquiétés à cauſe de la religion luthérienne qu'ils profeſſoient, allerent s'établir en Pruſſe.

On partage le royaume de Pruſſe en trois provinces ou cercles, qui renferment chacun trois pays. Ces trois cercles ſont ceux de *Samland*, de *Natangen*, & de *Hockerland*.

1. Le cercle de *Samland** au nord-eſt, & vers la Samogitie, renferme le *Samland* propre *, la *Sclavonie** , & la *Narvie* ou *Nadravie*.

KONIGSBERG, *capitale* de ce cercle, & de tout le royaume de Pruſſe, *port*, *univerſité*, un peu au-deſſus de l'embouchure du *Prégel*. C'eſt une grande & belle ville bien bâtie, & diviſée en trois parties, qui ſont ceintes d'un bon rempart, défendu par vingt-trois demi-lunes. On y voit un palais magnifique, où eſt une belle bibliotheque, & dont une des ſalles a 274 pieds de long ſur 50 de large; cependant elle eſt ſans piliers. L'hôtel-de-ville, la bourſe, la principale égliſe & les hôpitaux

ſont de beaux bâtiments. Konigsberg eſt auſſi la capitale du Samland propre. Il y avoit autrefois un évêché dans cette ville : mais il a été ſécularisé. Les Catholiques y ont une égliſe, & on y a établi un conſeil ſouverain ou parlement, qui juge en dernier reſſort des appels des juſtices ſubalternes

PILLAU, *port* & *place forte*, à l'embouchure du Prégel. On y fait de fort belles dentelles ; & ſes environs ſont fort agréables. On pêche ſur la côte beaucoup d'eſturgeons.

MEMEL, *port* & *place forte*, ſur la mer Baltique, au nord de Konigsberg. C'eſt la principale ville de la Sclavonie.

LABIAU *, au nord-eſt de Konigsberg, ſur le *Curich-haf* ou lac de Curlande, qui eſt ſéparé de la mer Baltique par une langue de terre appellée *Curich-Nerung*. Cette ville eſt la principale de la Nardie. Elle a un château fortifié, & elle communique à Konigsberg par deux canaux qui ſervent à en tranſporter les marchandiſes.

2. Le cercle de *Natangen*, au milieu du royaume de Pruſſe, contient la *Natangie* *, la *Bartonie* & la *Sudavie*.

BRANDEBOURG, près l'embouchure du Prégel, entre Konigsberg & Pillau, ſur la rive méridionale. C'eſt la principale ville de la Natangie. Elle eſt jolie, & a un *port* commode & un beau château : ſes environs ſont très-fertiles.

BARTENSTEIN, grande & belle ville, dans la Bartonie, au ſud de Konigsberg, & ſur l'*Alle*, qui ſe jette dans le Prégel.

LICK, au ſud-eſt, & vers les frontieres de la Lithuanie. C'eſt la principale ville de la Sudavie. Cette province & la Bartonie ont beaucoup de lacs & de marais.

3. Le cercle de *Hockerland*, eſt le plus à l'occident, & les terres de Pologne l'environnent de trois

côtés. Il renferme la *Galindie* *, la *Poméſanie* * & le *Hockerland* propre. *

NEIDENBOURG, près de *Soldaw*, eſt la principale ville de la Galindie : elle a un château ſitué ſur une montagne.

MARIENWERDER, à peu de diſtance de la Viſtule. C'étoit autrefois la réſidence des évêques de Poméſanie, dont elle eſt la principale ville ; cet évêché a été ſécularisé.

HOLLAND, aſſez proche d'*Elbing*, dans le Hockerland propre ou Pogéſanie. C'eſt aujourd'hui une des plus riches & des meilleures villes de la Pruſſe. Pluſieurs Géographes mettent auſſi Elbing dans le Hockerland, parce que cette ville en étoit autrefois ; mais elle appartient maintenant à la Pologne : cependant le roi de Pruſſe a des garniſons dans les fauxbourgs & les villages voiſins.

*Fin du premier Volume.*

# TABLE DES CHAPITRES.

## PREMIERE PARTIE,

*Dans laquelle on traite de la Sphere & du Globe Terreſtre en général.*

### PREMIERE SECTION.

De la Sphere.


CHAP. I. *DES Cercles qui compoſent la Sphere*, p. 1
*De l'Equateur*, 3
*Du Zodiaque*, ibid.
*De l'Horizon*, 6
*Du Méridien*, 10
*Des deux Colures*, ibid.
*Des quatre petits Cercles*, 11
*Des Aſtres, & de leurs mouvements*, ibid.
*Des Etoiles fixes*, 12
*Des Planetes en général*, 14
*Du Soleil*, ibid.
*De la Lune*, 16
*Des cinq autres Planetes*, 20
CHAP. II. *Application de la Sphere au Globe Terreſtre*, 21
CHAP. III. *Des diviſions de la Terre formées par les Cercles du Globe*, 26
ART. I. *Premiere diviſion de la Terre par les Zones & les Ombres*, ibid.
ART. II. *Seconde diviſion de la Terre par les Longitudes & les Latitudes*, 27
CHAP. IV. *Des Climats, & des autres choſes qui concernent le Globe Terreſtre*, 28
§ I. *Des Climats*, ibid.
§ II. *Des différentes opérations que l'on peut faire ſur le Globe*, 31
§ III. *Des principaux points qui partagent l'Horizon*, 37


### SECTION II.


*Deſcription générale du Globe Terreſtre ou de la Mappemonde*, 39
CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. *Des termes particuliers à la Géographie, & des meſures dont elle fait uſage*, ibid.
CHAP. I. *Diviſion générale*

*du Globe Terreſtre*, 42
ART. I. *De la Terre*, 43
ART. II. *De la Mer*, 45
CHAP. II. *Des principaux Iſthmes, Golfes, Détroits, Lacs & Rivieres*, 46
§ I. *Des principaux Iſthmes*, 47
§ II. *Des principaux Golfes & Détroits*, ibid.
§ III. *Des Lacs les plus fameux*, 48
§ IV. *Des Rivieres*, ibid.
CHAP. III. *Des Villes Capitales des quatre Parties du Monde*, 49
§ I. *En Europe*, ibid.
§ II. *En Aſie*, 50
§ III. *En Afrique*, 51
§ IV. *En Amérique*, ibid.
*Amérique ſeptentrionale*, ibid.
*Amérique méridionale*, 52
CHAP. IV. *Des Religions, Langues, Figures & Couleurs des différens peuples de la Terre*, 52
ART. I. *Des différentes Religions des Peuples qui habitent la Terre*, ibid.
ART. II. *De l'étendue de chaque Religion*, 53
§ I. *De l'étendue du Judaïſme*, ibid.
§ II. *De l'étendue du Chriſtianiſme*, 54
§ III. *De l'étendue du Mahométiſme*, 56
§ IV. *De l'étendue de la Religion Païenne*, ibid.
ART. III. *Des différentes Langues des habitans de la Terre*, 58
§ I. *Du nombre des Langues générales*, ibid.
§ II. *De l'étendue de chaque Langue générale*, 59
ART. IV. *De la figure & des différentes couleurs des habitans de la Terre*, 60

## SECONDE PARTIE.

### De l'Europe, 63.

SECTION I.

*DE la France*, 66
*Diviſion de la France en 32 Gouvernemens*, 68
CHAP. I. *Provinces & Gouvernemens du Nord*, 69
ART. I. *Du Gouvernement de la Flandre Françoiſe*, ibid.
§ I. *La Flandre Françoiſe*, 70
§ II. *Le Cambreſis*, 72
§ III. *Le Hainault François*, ibid.
ART. II. *De l'Artois*, 75
ART. III. *Du Gouvernement de Picardie*, 78
§ I. *De la haute Picardie*, ibid.
1. *L'Amiénois*, 79
2. *Le Santerre*, 80
3. *Le Vermandois*, 81
4. *La Thiérache*, 82
§ II. *De la baſſe Picardie*, ib.
1. *Le Pays reconquis*, 83
2. *Le Boulonnois*, ibid.
3. *Le Ponthieu*, 84
4. *Le Vimeux*, 85

ART. IV. *Du Gouvernement de Normandie*, 85
§ I. *De la haute Normandie*, 86
I. *Le Dioceſe de Rouen*, ib.
1. *Le Vexin Normand*, ib.
2. *Le Roumois*, 87
3. *Le Pays de Caux*, 88
4. *Le Bray*, 91
II. *Le Dioceſe de Liſieux*, ibid.
III. *Le Dioceſe d'Evreux*, 91
§ II. *De la baſſe Normandie*, 92
1. *Le Dioceſe de Séez*, ib.
2. *Le Dioceſe de Bayeux*, 93
3. *Le Dioceſe de Coutances ou le Cotantin*, ibid.
4. *Le Dioceſe d'Avranches*, 94
ART. V. *Du Gouvernement de l'Iſle de France*, 95
1. *L'Iſle de France propre*, ibid.
2. *La Brie Françoiſe*, 99
3. *Le Gatinois François*, 100
4. *Le Hurepoix*, ibid.
5. *Le Mantois*, 101
6. *Le Vexin François*, 103
7. *Le Beauvoiſis*, ibid.
8. *Le Valois*, 104
9. *Le Soiſſonnois*, 105
10. *Le Laonnois*, ibid.
ART. VI. *Du Gouvernement de Champagne & de Brie*, 106
§ I. *De la haute Champagne*, 107
1. *Le Rhemois*, ibid.
2. *Le Pertois*, 109
3. *Le Rethelois*, ibid.
II. *De la baſſe Champagne*, 110
1. *La Champagne propre*, ibid.
2. *Le Vallage*, 111
3. *Le Baſſigny*, 112
4. *Le Sénonois*, 113
§ III. *De la Brie Champenoiſe*, 114
1. *La haute Brie*, ibid.
2. *La baſſe Brie*, ibid.
3. *La Brie pouilleuſe*, 115
ART. VII. *Du Gouvernement de Lorraine*, 116
§ I. *Du Duché de Lorraine*, 118
§ II. *Les trois Evêchés*, 121
1. *Le Meſſin*, ibid.
2. *Le Verdunois*, 122
3. *Le Toulois*, ibid.
§ III. *Du Duché de Bar*, 123
ART. VIII. *Du Gouvernement d'Alſace*, 125
§ I. *De la haute Alſace*, 126
§ II. *De la baſſe Alſace*, ib.
§ III. *Du Sundgaw*, 128
CHAP. II. *Provinces & Gouvernemens du milieu*, 128
ART. I. *Du Gouvernement de Bretagne*, ibid.
§ I. *De la haute Bretagne*, 129
§ II. *De la baſſe Bretagne*, 132
ART. II. *Du Gouvernement du Maine*, 135
§ I. *Du Maine*, 136
*Le haut Maine*, 137
*Le bas Maine*, 138
§ II. *Du Perche*, ibid.
ART. III. *Du Gouvernement d'Anjou*, 139
§ I. *Du haut Anjou*, 140
§ II. *Du bas Anjou*, 142
ART. IV. *Du Gouvernement de Touraine*, 143
*La haute Touraine*, 144

*La baſſe Touraine*, 145
ART. V. *Du Gouvernement d'Orléanois*, 147
I. *L'Orléanois propre*, ib.
II. *La Beauſſe*, 150
III. *Le Blaiſois*, 151
IV. *Le Gatinois Orléanois*, 152
ART. VI. *Du Gouvernement de Berry*, 153
I. *Le haut Berry*, 154
II. *Le bas Berry*, 155
ART. VII. *Du Gouvernement de Nivernois*, 157
ART. VIII. *Du Gouvernement de Bourgogne*, 59
I. *Le Pays de la Montagne*, 161
II. *L'Auxerrois*, ibid.
III. *L'Auxois*, 162
IV. *Le Dijonnois*, 163
V. *L'Autunois*, 165
VI. *Le Châlonois*, 166
VII. *Le Charolois*, 167
VIII. *Le Mâconnois*, ib.
*De la Breſſe & du Bugey*, 168
1. *La Breſſe*, ibid.
2. *Le Bugey*, 169
*La Principauté de Dombes*, 170
ART. IX. *Du Gouvernement de Franche-Comté*, 171
I *Le Bailliage d'Amont*, 172
II. *Le Bailliage de Beſançon*, 173
III. *Le Bailliage du Milieu, ou de Dole*, 174
IV. *Le Bailliage d'Aval*, 175
ART. X. *Du Gouvernement de Poitou*, 176
I. *Du haut Poitou*, 177
II. *Du bas Poitou*, 180
ART. XI. *Du Gouvernement d'Aunis*, 181
ART. XII. *Du Gouvernement de la Marche*, 183
I. *De la haute Marche*, 184
II. *De la baſſe Marche*, ib.
ART. XIII. *Du Gouvernement de Bourbonnois*, 185
I. *Du haut Bourbonnois*, ibid.
II. *Du bas Bourbonnois*, 186
CHAP. III. *Provinces & Gouvernemens du Midi*, 187
ART. I. *Du Gouvernement de Saintonge*, ibid.
§ I. *De la Saintonge*, ibid.
1. *De la haute Saintonge*, 188
2. *De la baſſe Saintonge*, 189
§ II. *De l'Angoumois*, 190
ART. II. *Du Gouvernement de Limoſin*, 191
I. *Du haut Limoſin*, 192
II. *Du bas Limoſin*, 193
ART. III. *Du Gouvernement d'Auvergne*, 194
I. *De la haute Auvergne*, 195
II. *De la baſſe Auvergne*, 196
ART. IV. *Du Gouvernement de Lyonnois*, 199
I. *Le Lyonnois propre*, 200
II. *Du Forez*, 202
III. *Du Beaujolois*, 203
ART. V. *Du Gouvernement de Dauphiné*, 204
I. *Du haut Dauphiné*, 206
1. *Le Graiſivaudan*, ib.
2. *Le Royannés*, 209
3. *Les Baronnies*, ibid.

4. *Le Gapençois*, ibid.
5. *L'Embrunois*, ibid.
6. *Le Briançonnois*, ibid.
§ II. *Du bas Dauphiné*, 210
1. *Le Viennois*, ibid.
2. *Le Valentinois*, 211
3. *Le Tricaſtin*, 212
4. *Le Diois*, ibid
ART. VI. *Du Gouvernement de Guyenne*, ibid.
§ I. *De la Guyenne*, 213
I. *La Guyenne propre*, ib.
II. *Le Bazadois*, 215
III. *Le Périgord*, ibid.
1. *Le haut Périgord*, ib.
2. *Le bas Périgord*, 216
IV. *L'Agenois*, ibid.
V. *Le Quercy*, 217
1. *Le haut Quercy*, 218
2. *Le bas Quercy*, ibid.
VI. *Le Rouergue*, 219
1. *Le Rouergue*, ibid.
2. *La haute Marche*, ib.
3. *La baſſe Marche*, 220
§ II. *De la Gaſcogne*, ibid.
I. *Les Landes*, ibid.
II. *Le Condomois*, 221
III. *L'Armagnac*, ibid.
IV. *La Chaloſſe*, 223
V. *Le Pays des Baſques*, ibid.
1. *Le Labour*, ibid.
2. *Le Vicomté de Soule*, ib.
VI. *Le Bigorre*, 224
VII. *Le Cominge*, ibid.
VIII. *Le Couſerans*, 225
ART. VII. *Du Gouvernement de Béarn*, ibid.
I. *Du Béarn*, ibid.
II. *De la baſſe Navarre*, 226
ART. VIII. *Du Gouvernement de Foix*, 227
ART. IX. *Du Gouvernement de Rouſſillon*, 228
1. *La Viguerie de Perpignan*, 229
2. *La Viguerie de Conflent*, 230
3. *La Cerdagne Françoiſe*, ibid.
ART. X. *Du Gouvernement de Languedoc*, 231
§ I. *Du haut Languedoc*, 232
1. *Le Dioceſe de Toulouſe*, ibid.
2. *Le Dioceſe de Montauban*, 236
3. *Le Dioceſe d'Alby*, ibid.
4. *Le Dioceſe de Caſtres*, ibid.
5. *Le Dioceſe de Lavaur*, 237
6. *Le Dioceſe de Saint-Papoul*, ibid.
7. *Le Dioceſe de Mirepoix*, 238
8. *Le Dioceſe de Rieux*, ib.
9. *Le Dioceſe de Cominge*, ibid.
§ II. *Du bas Languedoc*, ib.
1. *Le Dioceſe d'Aleth*, 239
2. *Le Dioceſe de Carcaſſone*, ibid.
3. *Le Dioceſe de Saint-Pons*, ibid.
4. *Le Dioceſe de Narbonne*, ibid.
5. *Le Dioceſe de Béziers*, 240
6. *Le Dioceſe d'Agde*, 241
7. *Le Dioceſe de Montpellier*, ibid.
8. *Le Dioceſe de Lodeve*, 242
9. *Le Dioceſe de Niſmes*, 243
10. *Le Dioceſe d'Alais*, 244

11. *Le Dioceſe d'Uſez*, 245
§ III. *Des Cévennes*, ibid.
1. *Le Gévaudan*, ibid.
2. *Le Vivarais*, ibid.
3. *Le Vélai*, 246
ART. XI. *Du Gouvernement de Provence*, ibid.
§ I. *De la haute Provence*, 247
§ II. *De la baſſe Provence*, 249
*Du Comtat Venaiſſin, & du Territoire d'Orange*, 256
§ I. *Du Comtat Venaiſſin*, ibid.
§ II. *Du Territoire d'Orange*, 258
*Analyſe des choſes qui ſont les plus remarquables dans le Royaume de France*, 259
§ I. *Des principales Rivieres de France*, ibid.
§ II. *Des principaux Ports de Mer de France ſur l'Océan & la Méditerranée, & des Départemens de la Marine*, 261
*Départemens de la Marine*, ibid.
§ III. *Des eaux minérales les plus remarquables*, ib.
§ IV. *Des Capitales de Gouvernements des Provinces de France*, 262
*Gouvernemens du Nord*, ib.
*Gouvernemens du Milieu*, 263
*Gouvernemens du Midi*, 265
§ V. *Des Archevêchés & Evêchés, & des Chambres Eccleſiaſtiques*, 268
§ VI. *Des Univerſités & Académies*, ibid.
§ VII. *Des Conſeils d'Etat, des Parlemens & des Conſeils ſouverains*, 270
§ VIII. *Des Chambres des Comptes & des Cours des Aides*, 275
§ IX. *Des Généralités & Elections*, 276
*Généralités ſans Elections*, 279
§ X. *Des Pays d'Etats*, ibid.
§ XI. *Des Cours & Hôtels des Monnoies*, 280
*De l'ancienne Gaule*, 281

## SECTION II.

*Des dix-ſept Provinces des Pays-Bas*, 283
ART. I. *Des Pays-Bas Autrichiens*, 284
§ I. *Le Duché de Brabant*, 286
§ II. *Le Duché de Luxembourg*, 289
§ III. *Le Duché de Limbourg*, 290
§ IV. *De la Gueldre méridionale*, ibid.
§ V. *Le Comté de Flandre*, 291
1. *Le Quartier de Gand*, ibid.
2. *Le Quartier de Bruges*, 293
3. *Le Quartier d'Ypres*, 294
4. *Le Tournéſis*, ibid.
§ VI. *Du Comté de Hainaut, ou du Hainaut Autrichien*, 295
§ VII. *Du Comté de Namur*, 297
§ VIII. *Des deux anciennes*

*Provinces d'Anvers & de Malines, qui dépendent aujourd'hui du Brabant*, 297.
ART. II. *Des Provinces-Unies*, 299
§ I. *La Gueldre Hollandoiſe ou ſeptentrionale*, 304
§ II. *La Hollande*, 305
§ III. *La Zélande*, 313
§ IV. *La Province d'Utrecht*, ibid.
§ V. *La Friſe*, 314
§ VI. *La Province d'Overiſſel*, 315
§ VII. *La Province de Groningue*, 316
§ VIII. *Du Pays de la Généralité, ou de la Flandre Hollandoiſe, du Brabant Hollandois*, &c. ibid.
§ IX. *Les principales poſſeſſions des Hollandois en Aſie, en Afrique & en Amérique*, 320

SECTION III.

*De l'Eſpagne*, 321
ART. I. *De la Biſcaye*, 327
I. *De la Biſcaye propre*, ibid.
II. *Le Guipuſcoa*, 328
III. *L'Alava*, 330
ART. II. *De la Principauté des Aſturies*, ibid.
I. *Aſturies d'Oviédo*, 331
II. *Aſturies de Santillane*, ibid.
ART. III. *De la Galice*, 332
ART. IV. *De la Navarre*, 334
ART. V. *Du Royaume d'Aragon*, 335
ART. VI. *De la Caſtille Vieille*, 338
ART. VII. *De la Caſtille Nouvelle*, 343
1. *L'Algarie*, ibid.
2. *La Sierra*, 348
3. *La Manche*, ibid.
4. *L'Eſtremadure*, 349
ART. VIII. *Du Royaume de Léon*, 351
ART. IX. *De l'Andalouſie*, 354
ART. X. *Du Royaume de Grenade*, 361
ART. XI. *Du Royaume de Murcie*, 364
ART. XII. *Du Royaume de Valence*, 366
ART. XIII. *De la Principauté de Catalogne*, 368
ART. XIV. *Des Iſles d'Eſpagne*, 372
*Des poſſeſſions du Roi d'Eſpagne hors de l'Europe*, 374

SECTION IV.

*Du Portugal*, 376
§ I. *De la Province entre Douro & Minho*, 378
§ II. *De la Province de Tralos-Montes*, 380
§ III. *Du Beira*, ibid.
§ IV. *De l'Eſtremadure*, 382
§ V. *De l'Alentejo*, 385
§ VI. *Du Royaume d'Algarve*, 387
*Des poſſeſſions du Portugal en Aſie, en Afrique & en Amérique*, 388

SECTION V.

*De la Suiſſe*, 389
ART. I. *Des Treize Cantons Suiſſes*, 392

§ I. *Des Cantons Catholiques*, 392
1. *Le Canton d'Uri*, ibid.
2. *D'Underval*, 393
3. *De Schwitz*, ibid.
4. *De Zug*, 394
5. *De Fribourg*, ibid.
6. *De Soleure*, 395
7. *De Lucerne*, 396
§ II. *Des Cantons moitié Catholiques & moitié Proteſtans*, ibid.
1. *Le Canton de Glaris*, ibid.
2. *D'Appenzel*, 397
§ III. *Des Cantons Proteſtans*, ibid.
1. *De Zurich*, ibid.
2. *De Bâle*, 398
3. *De Schafouſe*, 399
4. *De Berne*, 400
§ IV. *Des Sujets des Suïſſes*, 402
1. *Sujets des Suiſſes du côté de l'Allemagne*, ibid.
2. *Sujets des Suiſſes du côté de la France*, 403
3. *Sujets des Suiſſes du côté de l'Italie*, 404
ART. II. *Des Alliés des Suiſſes*, 405
1. *De la Ville de S. Gal*, ibid.
2. *De l'Abbé de S. Gal*, 406
3. *Des Griſons*, 407
4. *Du Valais*, 409
5. *De la République de Geneve*, 410
6. *De la Principauté de Neufchâtel*, 411
7. *De la Ville de Bienne ou Biel*, 412
8. *De la Ville de Mulhauſen, en Alſace*, ibid.

SECTION VI.

*De l'Italie*, 413
CHAP. I. *L'Italie ſeptentrionale*, 416
ART. I. *Des Etats de la Maiſon de Savoie, ou du Roi de Sardaigne*, ibid.
§ I. *De la Savoie*, 418
1. *Le Genevois*, ibid.
2. *Le Chablais*, 419
3. *Le Faucigny*, ibid.
4. *La Savoie propre*, ibid.
5. *La Tarantaiſe*, 420
6. *La Maurienne*, ibid.
§ II. *Du Piémont*, ibid.
1. *La Principauté de Piémont*, 421
2. *Le Duché d'Aouſt*, 423
3. *La Seigneurie de Verceil*, ibid.
4. *Le Comté d'Aſt*, ibid.
5. *Le Marquiſat de Saluces*, 424
6. *Le Comté de Nice*, ibid.
§ III. *Du Marquiſat de Montferrat*, 425
§ IV. *Territoires détachés du Duché de Milan*, 426
ART. II. *De la Seigneurie ou République de Genes*, 428
ART. III. *Du Duché de Parme*, 431
1. *Le Duché de Parme*, ibid.
2. *Le Duché de Plaiſance*, 432
3. *Le Marquiſat de Buſſeto*, ibid.
4. *Le Duché de Guaſtalla*, 433
ART. IV. *Du Duché de Modene*, ibid.

ART. V.

ART. V. *Des Etats de la Maiſon d'Autriche en Italie*, 435
§ I. *Le Duché de Milan*, ib.
§ II. *Le Duché de Mantoue*, 439
ART. VI. *De la Seigneurie ou République de Veniſe*, 441
CHAP. II. *De la Partie d'Italie qui eſt au milieu*, 450
ART. I. *Du Grand Duché de Toſcane*, ibid.
I. *Le Florentin*, 451
II. *Le Piſan*, 454
III. *Le Siennois*, 455
*De quelques Etats enclavés dans la Toſcane*, 456
1. *De l'Etat des Garniſons*, ibid.
2. *De la Principauté de Piombino*, ibid.
3. *De la République de Luques*, 457
ART. II. *De l'Etat de l'Egliſe*, 458
1. *La Campagne de Rome*, 460
2. *Le Patrimoine de Saint Pierre*, 463
3. *Le Duché de Caſtro*, 464
4. *L'Orviétan*, ibid.
5. *De la Terre de Sabine*, ibid.
6. *Le Pérouzin*, 465
7. *L'Ombrie*, ibid.
8. *La Marche d'Ancône*, 466
9. *Le Duché d'Urbin*, 467
10. *La Romagne*, 468
11. *Le Bolonois*, 469
12. *Le Ferrarois*, 470
CHAP. III. *De la partie méridionale de l'Italie, qui contient le Royaume de Naples*, 472
§ I. *La Terre de Labour*, 474
1. *La Terre de Labour propre*, ibid.
2. *La Principauté Citérieure*, 485
3. *La Principauté Ultérieure*, ibid.
§ II. *De l'Abruzze*, 486
1. *Le Comtat de Moliſe*, ibid.
2. *L'Abruzze Citérieure*, 487
7. *L'Abruzze Ultérieure*, ibid.
§ III. *La Pouille*, ibid.
1. *La Capitanate*, 488
2. *La Terre de Barri*, ib.
3. *La Terre d'Otranie*, 489
§ IV. *La Calabre*, 490
1. *La Baſilicate*, 491
2. *La Calabre Citérieure*, ibid.
3. *La Calabre Ultérieure*, 492
CHAP. IV. *Des Iſles de l'Italie*, 495
§ I. *De la Sicile* ibid.
1. *La Vallée de Démona*, 495
2. *La Vallée de Noto*, 496
3. *La Vallée de Mazara*, 497
4. *Les Iſles de Lipari*, 498
§ II. *De l'Iſle de Sardaigne*, 499
§ III. *De l'Iſle de Corſe*, 500
§ IV. *De l'Iſle de Malte*, 502

SECTION VII.

*De l'Allemagne*, 504

CHAP. I. *Des Cercles de la haute Allemagne, ou Méridionale,* 513
ART. I. *Du Cercle d'Autriche,* ibid.
§ I. *De l'Archiduché d'Autriche,* 514
1. *La baſſe Autriche,* ibid.
2. *La haute Autriche,* 516
§ II. *Le Duché de Stirie,* ibid.
1. *La haute Stirie,* 517
2. *La baſſe Stirie,* ibid.
3. *Le Comté de Cilley,* ib.
§ III. *Le Duché de Carinthie,* 518
1. *La baſſe Carinthie,* ib.
2. *La haute Carinthie,* 519
§ IV. *Le Duché de Carniole,* ibid.
§ V. *Le Comté de Tirol,* 521
*Des Evêchés de Trente & de Brixen,* 522
§ VI. *La Souabe Autrichienne,* 523
ART. II. *Du Cercle de Baviere,* 525
§ I. *Les Etats du Duché de Baviere,* ibid.
§ II. *Le Duché de Neubourg, &c.* 528
§ III. *L'Archevêché de Salitzbourg,* ibid.
§ IV. *L'Evêché de Freiſengen,* 529
§ V. *L'Evêché de Ratisbonne,* 530
§ VI. *L'Evêché de Paſſaw,* ibid.
ART. III. *Du Cercle de Souabe,* 531
§ I. *Le Duché de Virtemberg,* 532
§ II. *La Principauté & Comté de Furſtemberg,* 533
§ III. *Le Marquiſat de Bade,* 534
§ IV. *L'Evêché d'Augſbourg,* ibid.
§ V. *L'Abbaye de Kempten,* 535
§ VI. *L'Evêché de Conſtance,* ibid.
§ VII. *Principales Villes impériales de Souabe,* ibid.
1. *Entre le Danube & la Baviere,* 536
2. *Entre le Neckre & la Franconie,* 537
3. *Entre le Neckre & l'Alſace,* 538
ART. IV. *Du Cercle de Franconie,* 539
§ I. *L'Evêché de Bamberg,* 540
§ II. *L'Evêché de Wirtzbourg,* 541
*De quelques Etats voiſins de Wirtzbourg,* ibid.
§ III. *L'Evêché d'Aichſtet,* 543
§ IV. *Le Marquiſat de Culembach ou de Bareith,* 544
§ V. *Le Marquiſat d'Anſpach,* ibid.
§ VI. *Des principales Villes Impériales de Franconie,* 545
CHAP. II. *Des Cercles de la haute Allemagne, ou ſeptentrionale,* 546
ART. I. *Du Cercle de haute Saxe,* ibid.
§ I. *La Saxe,* 547
1. *Duché & Electorat de Saxe,* ibid.
2. *La Miſnie,* 548

3. *La Thuringe*, 550
4. *La Principauté d'Anhalt*, 552
§ II. *La Marche de Brandebourg*, 553
§ III. *Le Duché de Poméranie*, 556
1. *Poméranie Pruſſienne*, 557
2. *Poméranie Suédoiſe*, 558
ART. II. *Du Cercle de la baſſe Saxe*, 559
§ I. *Le Duché de Brunſwick*, ibid.
§ II. *L'Evêché de Hildesheim*, 560
§ III. *La Principauté de Halberſtat*, 561
§ IV. *Le Duché de Magdebourg*, 562
§ V. *Des Etats de la Maiſon de Brunſwick-Hanovre, ou de Hanovre-Lunebourg*, ibid.
§ VI. *Le Duché de Meckelbourg ou de Mecklembourg*, 565
§ VII. *Le Duché de Holſtein*, 566
§ VIII. *L'Evêché de Lubeck*, 567
ART. III. *Le Cercle de Weſtphalie*, 568
§ I. *L'Evêché de Liége*, 569
§ II. *Le Duché de Juliers*, 570
§ III. *Le Duché de Berg*, 571
§ IV. *Le Duché de Weſtphalie ou le Saureland*, ibid.
§ V. *Le Duché de Cléves & le Comté de la Marck*, ib.
§ VI. *L'Evêché de Munſter*, 572
§ VII. *L'Evêché de Paderborn*, 573
§ VIII. *L'Evêché d'Oſnabruck*, 574
§ IX. *La Principauté de Minden, & le Comté de Ravensberg*, ibid.
§ X. *Les Comtés d'Hoye & de Diepholt*, 575
§ XI. *Le Duché de Ferden*, ibid.
§ XII. *Le Comté d'Oldenbourg*, 576
§ XIII. *La Principauté d'Ooſt-Friſe*, ibid.
ART. IV. *Le Cercle Electoral, ou du bas Rhin*, ib.
§ I. *L'Electorat de Mayence*, 577
§ II. *L'Electorat de Treves*, 578
§ III. *L'Electorat de Cologne*, ibid.
§ IV. *Le Palatinat du Rhin*, 580
ART. V. *Le Cercle du haut Rhin*, 582
§ I. *L'Evêché de Worms*, ib.
§ II. *L'Evêché de Spire*, 583
§ III. *L'Evêché de Bâle*, 584
§ IV. *Le Duché de Deux-Ponts*, ibid.
§ V. *Le Duché de Simmeren*, 585
§ VI. *Le Landgraviat de Heſſe, & la Wéteravie*, 586
1. *La Heſſe*, 587
2. *La Wéteravie*, 589
§ VII. *Le Comté de Naſſau*, 591
§ VIII. *L'Abbaye & Evêché de Fulde*, 592

CHAP. III. *De la Bohême & de ſes anciennes dépendances*, 593
§ I. *La Bohême propre*, 594
§ II. *Le Marquiſat de Moravie*, 597
§ III. *Le Duché de Siléſie*, 598
1. *Baſſe Siléſie*, 599
2. *Moyenne Siléſie*, ibid.
3. *Haute Siléſie*, 601
1. *Haute Siléſie Pruſſienne*, ibid.
2. *Haute Siléſie Autrichienne*, ibid.
§ IV. *Le Marquiſat de Luſace*, 602
1. *Haute Luſace, ou Méridionale*, 603
2. *Baſſe Luſace, ou Septentrionale*, 604

SECTION VIII.

*Du Royaume de Hongrie*, 605
§ I. *La haute Hongrie*, 607
§ II. *La baſſe Hongrie*, 610
§ III. *L'Eſclavonie*, 611
§ IV. *De la Tranſilvanie*, 612

SECTION IX.

*De la Pologne, & du Royaume de Pruſſe*, 613
CHAP. I. *De la Pologne*, ibid.
ART. I. *Du Royaume de Pologne, proprement dit*, 619
§ I. *De la grande Pologne*, ibid.
I. *La grande Pologne propre*, ibid.
II. *La Cujavie*, 621
III. *La Mazovie*, ibid.
IV. *La Pruſſe Polonoiſe ou Royale*, 622
§ II. *De la petite Pologne*, 625
§ III. *De la Ruſſie Noire ou Rouge*, 627
I. *La Ruſſie propre*, ibid.
II. *La Volhinie*, 628
III. *La Podolie*, 629
ART. II. *Du Duché de Lithuanie*, 630
§ I. *La Lithuanie propre*, 631
§ II. *La Ruſſie Lithuanienne*, 633
§ III. *La Samogitie*, 634
§ IV. *La Livonie Polonoiſe*, 635
§ V. *Le Duché de Curlande*, ibid.
CHAP. II. *Du Royaume de Pruſſe*, 636

Fin de la Table des Chapitres du premier Volume.